HISTOIRE DU CHRISTIANISME DES INDES PAR M.V. LA CROZE ..

Maturin Veyssiere La Croze

Digitized by Google

LIBRERIA CECCHI
FIRENZE
16. Piazza del Duomo, 22

14. 10. 1/4.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

HISTOIRE DU CHRISTIANISME DES INDES.

Digitized by Google

Digitized by Google

HISTOIRE
DU
CHRISTIANISME
DES
INDES;

Par M. V. LA CROZE,

Bibliothécaire & Antiquaire du
ROI DE PRUSSE.

A LA HAYE,
Chez les Freres VAILLANT, & N. PREVOST.

MDCCXXIV.

Digitized by Google

Digitized by Google

A SON

ALTESSE ROIALE

MADAME LA

PRINCESSE DE PRUSSE.

MADAME,

J'ai l'honneur d'offrir à VÔTRE ALTESSE ROIALE *un Ouvrage qui roule ſur des Matiéres qui ne lui ſont point inconnuës. Comme elles ſont avec cela extremement intéreſſantes, je me flatte qu'elles pourront faire naître dans Vôtre Eſprit des Reflexions propres à entretenir vôtre Piété & vôtre Amour pour la Religion. Dans un âge peu avancé, Vô-*

TRE

Digitized by Google

DEDICACE.

TRE ALTESSE ROIALE *a fait des Progrès dont il faut avoir été témoin comme moi pour en être pleinement persuadé. Elevée sous les yeux & par les soins de la Reine Vôtre Auguste Mere, Vous avez surpassé jusqu'aux Esperances des Personnes qui s'intéressoient le plus à vôtre Education. Je n'ai pû vous refuser ce Témoignage,* MADAME. *Vous m'avez défendu de vous louër, & je m'en suis abstenu. Ce que je viens de dire est moins un Eloge, que l'Hommage que je me sens obligé de rendre aux merveilleuses Qualitez dont Dieu a orné Vôtre Auguste Personne. J'ai l'honneur d'être avec une vénération respectueuse,*

MADAME,

DE VOTRE ALTESSE ROIALE,

Le très-humble & très-obéïssant Serviteur,

M. V. LA CROZE.

A Berlin le 30. Janv. 1723.

PRE-

Digitized by Google

PREFACE.

LOrs que j'entrepris de mettre au net l'Ouvrage que j'expoſe ici à la cenſure du Public, je crus que je travaillois ſur un ſujet tout neuf, & preſque inconnu aux Savans. La Traduction Françoiſe de l'Expedition de Don Alexis de Menezes, connuë de peu de perſonnes, eſt d'ailleurs remplie des Préjugez du Moine Flamand qui en eſt l'Auteur; & Mr. l'Abbé Renaudot, qui a ſouvent fait mention de cette Hiſtoire, nonobſtant ſon grand ſavoir, n'étoit pas plus éxemt de Préventions que les moins éclairez Controverſiſtes de l'Egliſe Romaine. J'en ai déja donné des Preuves publiques, & on en trouvera de nouvelles dans cet Ouvrage, où j'ai eu lieu d'éxaminer quelques Endroits de ſon Recueil de Liturgies, dans leſquels il n'a pas aſſûrément eu tous les égards qu'il devoit avoir pour des Véritez de Fait contre leſquelles on ne peut rien objecter.

J'en étois-là ſur ce qui concerne cette Hiſtoire, lors que j'appris que le ſavant Mr. Geddes, Chancelier de l'Egliſe de Salisbury, connu par d'autres Ouvrages également pieux & ſavans, avoit compoſé ſur les Memoires Portugais d'Antoine de Gouvea, une Hiſtoire abrégée de l'ancienne Egliſe du Malabar, & qu'il avoit joint à cette Hiſtoire une Traduction complette du Synode de Diamper. Quoique mon Manuſcrit fût déja entre les mains du Libraire, je ſouhaitai avec ardeur de pouvoir conſulter l'Ouvrage de ce pieux Anglois, dont les Mélanges que j'avois lûs depuis quelque tems m'avoient fait concevoir une idée fort avantageuſe. Un ſavant Eccleſiaſtique Anglois, qui n'a pas voulu que je le nommaſſe, alla d'abord au devant de mes deſirs, & me procura à ſes frais, outre ce Livre de Mr. Geddes, l'Hiſtoire de l'Egliſe d'Ethiopie du même Auteur. Je pourrai faire uſage de ce dernier Ouvrage en quelque autre occaſion.

Mr. Geddes s'eſt principalement attaché aux Actes du Synode de Diamper. Il les a traduits en Anglois, & y a joint quelques Remarques, courtes à la verité, mais

mais doctes & judicieuſes. Pour ce qui concerne l'Hiſtoire, il s'eſt mis au large, & n'en a donné qu'un Abregé qui pût ſervir d'Introduction au Synode qu'il avoit principalement en vuë. Cette Hiſtoire ne va que juſqu'à l'an 1599. qui fut la fin des travaux de l'Archevêque de Goa, au lieu que la mienne a été conduite autant qu'il m'a été poſſible juſqu'au commencement du Siécle où nous vivons préſentement. Je n'ai donné les Actes du Synode de Diamper que par Extraits, craignant de dégoûter les Lecteurs par une trop grande prolixité; perſuadé d'ailleurs que ces mêmes Actes paroitroient plus convenablement entiers dans un Ouvrage Latin de plus longue haleine que celui-ci, où je tacherai de donner une Hiſtoire fidelle & éxacte de la plupart des Communions Orientales.

Il m'a paru néceſſaire que celle-ci vît le jour en François. On y trouvera de quoi deſabuſer autant ceux qui ſemblent apprehender ou negliger la Tradition, que ceux qui s'empreſſent à la faire valoir au delà de ſes juſtes bornes aux dépens de la Verité. Nous trouvons ici une Egliſe qui pendant plus de douze cent ans,

n'aiant eu aucun commerce avec les Communions de Rome, de Conſtantinople, d'Alexandrie, & d'Antioche, conſerve la plus grande partie des Dogmes admis par les Proteſtans, & rejettez en tout ou en partie par ces Egliſes. On verra les Chrêtiens Malabares rejetter poſitivement la Suprémacie du Pape, nier la Tranſſubſtantiation, & ſoutenir que le Sacrement de l'Euchariſtie n'eſt que la Figure du Corps de Jeſus Chriſt. Ajoutez à cela la Confirmation, l'Extrême-Onction, & le Mariage, exclus du nombre des Sacremens, le Culte des Images traité d'Idolatrie, & le Purgatoire regardé comme une Fable.

Toutes ces Véritez de Fait ſont appuiées ſur les Actes mêmes du Synode, & ſur le Témoignage d'un Prélat, qui n'épargna, ni la Force, ni la Ruſe, pour établir ces Dogmes parmi ces anciens Chrêtiens qui ne vouloient point les admettre. Leur Croïance ſur l'Euchariſtie parut ſi ſurprenante au Moine Portugais, Antoine de Gouvea, à qui nous ſommes redevables de cette Hiſtoire, que comme ſi la tête lui avoit tourné, il a ôſé dire, que les Hérétiques de ſon tems, c'eſt ainſi qu'il ap-

Digitized by Google

appellé les Proteſtans, avoient derivé leurs Erreurs ſur cet Article, de celles des Chrêtiens des Indes: Illuſion ſi ſurprenante, que peut-être ne la croiroit-on point, ſi je ne raportois ici ſes paroles (a). *Na Conſegraçam do Corpo de Chriſto noſſo Senhor, & na do Sangue acreentou em ambas para encontrar o erro & heregia das que diziam que era ſó Figura do Corpo de Chriſto, donde parece que os malditos hereges de noſſo tempo, reſuſcitando todos os erros de todas as ſeitas antigas, & condenadas, o tomaram.* C'eſt-à-dire: [Un des derniers Prelats des Chrêtiens de St. Thomas] „ fit des „ Additions aux paroles de la Conſecra- „ tion du Corps & du Sang de nôtre „ Seigneur, pour aller au-devant de l'Er- „ reur & de l'Héréſie de ceux qui di- „ ſoient que ce n'étoit que la Figure du „ Corps de Jeſus Chriſt; d'où il paroit „ qu'ont puiſé leurs ſentimens les mau- „ dits Hérétiques de nôtre tems, qui ont „ fait revivre les Erreurs de toutes les „ Sectes anciennes. „ Voilà un échantillon du Raiſonnement de ces doctes

(a) Dans la Preface miſe au-devant de la Meſſe des Chrêtiens des Indes.

Théologiens des Indes, que le P. Du Halde a tant louez dans l'Epitre Dedicatoire du douziéme Recueil des Lettres Edifiantes. On en verra d'autres Exemples dans cet Ouvrage.

J'apprens de Mr. Geddes, qui avoit fait un long ſéjour à Lisbonne, & qui avoit ſoigneuſement lû les Hiſtoriens Eſpagnols & Portugais, qui ont décrit les Conquêtes & les Miſſions des Indes, que Don Alexis de Menezes fut, à ſon retour en Europe, élevé aux plus hautes Dignitez de l'Etat & de l'Égliſe (a). Il fut Archevêque de Brague, Vice-Roi de Portugal pendant deux ans ſous Philippe III. & Préſident du Conſeil d'Etat de Portugal à Madrid, où il mourut. Manuel de Faria parle de lui en ces termes, dans le troiſiéme Tome de ſon Aſie Portugaiſe (b). *Eſte illuſtre Prelado eſtuviera ya por ventura en el numero de los Santos, ſino paſſara à Eſpaña, adonde le quito eſta gloria en lo opinion mortal, lo dificil del acierto en el manejo de los grandes pueſtos que vino à ocupar, o fueſſen ſolicitados,*

(a) Hiſtory of the Church of Malabar. pag. 74. & 75.

(b) Geddes. ibid.

dos, o fueſſen ofrecidos. Ce qui ſignifie: „ Cet illuſtre Prelat ſeroit peut-être déjà mis au nombre des Saints, s'il n'étoit pas allé en Eſpagne, où il perdit aux yeux des hommes la gloire qu'il avoit acquiſe; ce qu'il faut attribuer à la difficulté qu'il trouva à manier heureuſement les Affaires dans les grands Poſtes qu'il remplit, ſoit qu'il les eut briguez, ou qu'on les lui eut offerts.„ Je n'ai pas du omettre ce Témoignage, qui fournit de nouvelles ouvertures pour connoitre le Caractére de Menezes. On peut comparer ces Paroles avec divers Endroits de mon Hiſtoire (a).

Il me reſte ici à remarquer que depuis quelques jours un de mes Amis m'a fait tenir des Extraits d'un Ouvrage du Jeſuite Portugais François Barreto, qui aiant paſſé quelques années dans les Indes, vint à Rome pour les Affaires de ſa Miſſion, & y fit imprimer l'an 1645. en Italien une Relation de l'état du Chriſtianiſme de la Côte de Malabar. Cet Auteur, dont Alegambe fait mention dans ſon Catalogue, ne m'a rien appris de nouveau que la Suite des Prélats Jéſuites de Cran-

(a) Voyez la Table, au Mot *Menezes.*

Crangánor, juſqu'à Don François Garcia dont il eſt fait tant de fois mention dans mon Hiſtoire. Je mets ici une Traduction un peu abregée des Paroles du Jeſuite Barreto. Je n'en cite point la page, parce qu'on a oublié de la marquer dans les Extraits que j'ai reçus.

„ Le P. François Roz, Catalan, de la „ Compagnie de J., gouverna ces Chrê„ tiens Malabares d'une maniere qui leur „ fut fort avantageuſe, nonobſtant les „ Perſecutions de l'Archidiacre, qui avoit „ beaucoup de Pouvoir & d'Autorité „ dans le Païs..... Lors que ce ver„ tueux Prélat fut allé jouir de la félicité „ des Saints qui étoit duë à ſes merites, „ il eut pour Succeſſeur le P. Etienne „ de Britto, qui avoit été ſon Compa„ gnon dans ſes Miſſions..... Celui„ ci occupa dix-ſept ans le Siége Ar„ chiepiſcopal. Après ſa mort, ſa Dignité „ paſſa au P. François Garcia, homme „ fort ſavant & verſé dans la connoiſſan„ ce de pluſieurs Langues..... Il re„ ſulte du Raport de ce Jeſuite, que D. François Garcia prit poſſeſſion de ſa Dignité vers l'an 1634; Etienne de Britto aiant tenu le Siége dix-ſept ans, & Fran-

çois

çois Roz étant mort environ l'an 1617; ſelon Alegambe, qui dit que Jerome Xavier, nommé pour lui ſucceder, mourut cette année-là à Goa, étant en chemin pour ſe rendre à la Côte de Malabar.

Je ſouhaite extrémement que mon Ouvrage ſoit lu, mais qu'il le ſoit ſans prévention. J'ai pû me tromper en quelque choſe. Je prie quiconque s'en appercevra d'avoir la bonté de m'en avertir, je ſaurai me retracter. Cependant, je répons de tous les Faits que j'ai avancez, n'aiant eu en tout & par tout aucune autre vuë que la Découverte de la Verité. Il me ſemble qu'un des plus grands Malheurs de nôtre tems eſt l'Indifference pour la Religion. Il y a des Gens, qui cherchent à ſe diſtinguer par-là; & il y en a d'autres, qui ne s'en ſoucient que par raport à l'Etabliſſement de leurs Affaires. Il arrive de là, que les Erreurs ſe fortifient, & que l'Impiété s'établit. On ſe diviſe ſur des Dogmes, qui peuvent être de quelque importance, mais ſur leſquels on ſe reconcilieroit aiſément, ſi des Vuës purement humaines ne s'y oppoſoient pas. Pendant ces Troubles, il ſe trouve des Gens, qui repandent dans le mon-

monde de nouvelles ſemences d'Erreurs pernicieuſes.

Nous ſommes ſur le point de voir naître une Héréſie plus dangereuſe qu'aucune de celles qui ont juſqu'à préſent diviſé les Egliſes de Jeſus Chriſt. On travaille à exterminer preſque tous les Monumens antiques Sacrez & Profanes. C'eſt à quoi on ne fait aucune attention. Les uns regardent cette Entrepriſe comme une Folie, & les autres comme un Chef d'Oeuvre de la Critique la plus ſublime. Les Auteurs de ce Deſſein ſe cachent; ils ſont même inconnus dans leurs Corps à la plus grande partie de leurs inferieurs: ils ſe contentent d'expoſer un homme qu'ils deſavoueront auſſi ſouvent qu'il en ſera beſoin. Cependant, l'Affaire demeure entre leurs mains, & s'établit peu-à-peu par le ſoin qu'ils ont de faire naître & d'entretenir des Diviſions qui tournent d'un autre côté l'Attention du Public. Ils ne manqueront jamais de Conſtitutions ni de Bulles, pour commettre entre eux ceux qui pourroient leur tenir tête s'ils étoient réünis. Quoiqu'il n'y ait guéres de Remede à eſpérer, il eſt bon de faire de tems en tems revivre ſes Plaintes.

Quand

Quand le Malheur ſera arrivé, il ſe trouvera au moins qu'il a été prévû, & qu'il y a eu des Gens qui en ont averti, lors qu'il étoit encore tems d'y remedier.

Comme ce Syſteme pernicieux doit ſa naiſſance à la haine que ſes Auteurs ont conçu pour les Ecrivains anciens peu favorables à leurs Viſions, on peut dès à préſent leur oppoſer les principaux Faits de cette Hiſtoire. Ils produiront en vain leurs prétenduës Societez du treiziéme Siécle, dans leſquelles ils ſoutiennent qu'on a forgé la meilleure partie des Monumens Grecs & Latins, qui ſont aujourd'hui le principal Ornement de nos Bibliotheques. Ce qu'ils trouvent à redire dans ces Livres eſt confirmé par ceux des Chrêtiens Malabares, & par la Pratique conſtante de leur Egliſe. On ne peut pas ſe flatter que ces Novateurs enviſagent cette Objection de près ni de loin. Ils iront leur chemin, comme ils ont fait juſqu'à préſent. L'Expérience les convainc de plus en plus de l'utilité de leur ancienne Méthode, qui conſiſte à ſemer des Diſſenſions, après s'être fait des appuis ſolides parmi les Gens qui ne connoiſſent point leurs Vuës, ou qui les ap-

appuient pour faire valoir les leurs. Il faut eſperer que la Providence ne permettra pas qu'un Déſordre ſi criant ait toutes les ſuites qu'il peut avoir. En attendant, il eſt à ſouhaiter que ceux qui en ſont informez aient aſſez de prudence & de zéle pour s'y oppoſer de toutes leurs forces.

HIS-

HISTOIRE
DU
CHRISTIANISME
DES
INDES.

LIVRE PREMIER.

LE titre de Catholique ou Universel a été venerable aux Chrêtiens dès le commencement de l'Egliſe. La premiére Idée attachée à ce mot ne ſignifioit que la vocation des Gentils à la Religion prêchée par les Saints Apôtres; les obſervances de la Synagogue aiant été particuliéres à la Nation des Juifs, au lieu que les veritez de l'Evangile étoient adreſſées & offertes à tous les Peuples de la Terre. Cette Idée s'eſt changée peu à peu: on a conçu par-là une Egliſe Orthodoxe, étenduë en pluſieurs lieux, & diſtinguée par des dogmes particuliers, qui la ſeparent de

toutes les autres Aſſemblées Chrêtiennes. C'eſt ainſi que les Grecs, les Latins, les Syriens, les Armeniens, en un mot toutes les Communions s'attribuent le nom de Catholiques, qu'elles refuſent aux autres. Il ſeroit à ſouhaiter que la conformité Univerſelle des ſentimens eût ſubſiſté depuis la Prédication des Apôtres, & qu'elle n'eût pas diſparu avec la Sainteté des mœurs. Les Schiſmes fréquens ont aliené les eſprits : il n'y a plus d'Union, ni même d'eſpérance d'en avoir. On fait conſiſter en Europe, parmi quelques Nations, ce que l'on appelle le Centre de l'Unité, dans le Schiſme. C'eſt en excommuniant toutes les autres Egliſes, même les plus anciennes & les plus étenduës, qu'on ſe dit Orthodoxe, & que par un aveuglement extraordinaire on pretend ériger une Egliſe particuliere en Egliſe Univerſelle.

Nonobſtant cet abûs, le mot de Doctrine Univerſelle renferme une Idée qui doit être reſpectable aux Chrêtiens. Ce qui eſt uniformement crû dans toutes les Egliſes anciennes merite une attention particuliére, & peut-être en pourroit-on tirer, pour la defenſe des Dogmes Orthodoxes, des preuves qui auroient un grand degré de probabilité. Cette penſée, qui m'a ſouvent roulé dans l'eſprit, m'a engagé à étudier les ſentimens de toutes les Communions Chrêtiennes, par raport aux Dogmes fondamentaux, que j'ai trouvé aſſez bien conſervez. L'Yvroie que Satan, ſoûtenu de l'ambition & de l'avarice de quelques mauvais Chrêtiens, a ſemée en divers lieux n'a pas étouffé le bon grain par-tout. Le Chriſtianiſme ſubſiſte en ſon entier en diverſes Egliſes, dont

dont les Prélats & les Docteurs s'anathematizent les uns les autres, pour des Diſputes de mots, que l'ambition & l'intérêt ont fait naître, & qui ne ſe ſont ſoutenuës juſqu'à préſent que par entêtement & par prévention.

J'ai commencé par l'examen d'une des plus anciennes Egliſes du Monde. C'eſt celle qu'on nomme la Communion Neſtorienne, ſeparée depuis le cinquiéme Siécle de toutes les autres. J'y ai trouvé des caractéres de pureté & d'antiquité très conſiderables. Au reſte, pour ne pas m'expoſer aux reproches qu'on a faits mal à propos à un autre Auteur, je ſuis obligé de remarquer que les Neſtoriens, dont je parlerai dans la ſuite, ne ſont qu'un Corps dependant d'un Prelat, qu'on appelloit autrefois le Catholique de Perſe, & qu'on nomme aujourd'hui le Patriarche de Babylone ou de Moſul. L'Auteur (a) qui s'eſt imaginé qu'il y avoit d'autres Neſtoriens au Monde, & qui a parlé ſur ce ſujet avec de grands airs de ſuffiſance, étoit mal informé. Il ne meritera aucune refutation, juſqu'à ce qu'il montre ces autres Neſtoriens, dont il parle, comme s'il les connoiſſoit. Mais il eſt tems d'entrer en matiere.

Le Chriſtianiſme ſe repandit pendant les quatre premiers ſiécles avec une rapidité prodigieuſe dans toutes les parties du Monde. Il fleurit ſous la Croix arroſé du ſang des Martyrs pendant les perſecutions. La paix aiant été

(a) Diſſertation envoiée de Paris. Au commencement de la ſeptieme Partie de la Bibliotheque Ancienne & Moderne de M. le Clerc. pag. 255. & 256.

été donnée à l'Egliſe par la converſion de Conſtantin le Grand, deux choſes contribuérent également à corrompre la Diſcipline Eccleſiaſtique, qui juſqu'alors s'étoit tellement maintenuë, que pluſieurs des ennemis de la Foi avoient été obligez de reſpecter la Sainteté de la Morale Chrêtienne.

La premiére plaie de l'Egliſe fut l'Arianiſme, aux dogmes duquel je ne toucherai point ici. Cette Héréſie, aiant trouvé de l'appui, commença à introduire dans le Monde Chrêtien la Perſecution, & toutes les horreurs qui l'accompagnent. Les Orthodoxes à leur tour, maltraitez par les Ariens, apprirent d'eux premiérement à rendre le mal pour le mal, & enſuite à emploier le bras ſeculier, pour forcer de ſe joindre à leur Egliſe ceux qui avoient de l'éloignement pour elle. Socrate remarque, ſous le regne de Theodoſe le Jeune, que Theodoſe Evêque de Synnade en Phrygie fut le premier qui, contre la coutume de l'Egliſe Orthodoxe, commença à perſecuter les Macedoniens (a). Ce n'eſt qu'en paſſant, que j'indique ici cette premiére ſource d'une violence qui depuis tant de ſiécles deſhonnore preſque toutes les Communions qui font exterieurement profeſſion de l'Evangile. Ceux qui ſont bien verſez dans l'Hiſtoire Eccleſiaſtique ne m'en dementiront point, s'ils ſe donnent la peine de rappeller dans leur ſouvenir l'Hiſtoire du quatriéme & du cinquiéme ſiécle, où ils ont pu voir les violences exercées par les

(a) Livre 7. c. 3. pag. 279. καὶ τοῦτο ἐποίησε ὁ ἱερεὺς διώκειν τῇ ὀρθοδόξῳ ἐκκλησίᾳ.

les Ariens dans toutes les Provinces de l'Empire Romain.

L'autre ſource de corruption de l'Egliſe fut le luxe & l'ambition des Prelats. On commença à faire valoir bien haut les prérogatives dont on avoit vu jouir pendant la Perſecution les Evêques des Metropoles, ſoit qu'on les leur eût accordées pour de bonnes raiſons, ou qu'ils ſe les fuſſent attribuées eux-mêmes. Cette ambition s'étant fait jour, & le peuple toujours entrainé par le Clergé, l'aiant enviſagée comme un avantage pour l'Egliſe, le mal alla toûjours en augmentant. On établit, outre les Evêchez & les Archevêchez, des Patriarchats à l'imitation des Juifs, & d'autres tîtres, qui, tout nouveaux qu'ils étoient alors, ſont aujourd'hui defendus ſous le nom ſpecieux de Traditions Apoſtoliques, quoiqu'il ſoit de notoriété publique, que leur antiquité ne ſe peut pas rapporter aux tems des Saints Apôtres.

La digue étant une fois rompue, & l'ambition aiant établi un Gouvernement Eccleſiaſtique tel qu'il lui convenoit, la jalouſie & l'envie, fruits inévitables de ce vain amour des préſeances ſi étroitement defendu dans l'Evangile, ne manquérent pas de ſuivre. Depuis ce tems-là, l'Hiſtoire de l'Egliſe n'eſt preſque plus qu'un narré des diſputes & des haines des Evêques; haines colorées la plus-part du tems par un zéle apparent de Religion: car les perſonnes plus attachées à leur propre gloire, qu'à celle de Dieu, n'ont point de pretexte plus favorable que celui-là, autant pour en impoſer aux hommes, que pour ſe tromper eux-mêmes.

Il ne faut pas s'imaginer que nous donnions ceci pour de nouvelles découvertes. Nos plaintes ſont ici celles de pluſieurs perſonnes vertueuſes de l'Antiquité. Pour abreger, je ne rapporterai que celle d'Iſidore de Peluſe, Auteur du cinquiéme ſiécle, encore plus eſtimable par ſa candeur que par ſon erudition (a). „ Si l'ambition dereglée, dit-il, étoit ôtée du „ monde, on auroit une juſte eſperance que „ tous les hommes convieudroient dans la „ prédication orthodoxe de la Foi. „

Ce qui ſuit eſt encore plus fort. (b) „ Pourquoi êtes vous ſurpris de ce que les hommes mis preſentement en fureur par un violent amour de domination feignent d'avoir des differens entre eux ſur des dogmes qui ſont au deſſus de leur portée & de leurs expreſſions? Voilà une Accuſation bien étrange! Des Prelats accuſez de feindre par eſprit de domination, & de feindre ſur des dogmes eſſeutiels à la foi.

Entre toutes les anciennes Egliſes il n'y en avoit guéres qui ſe diſtinguât autant que l'Egliſe d'Alexandrie, celebre & par le nombre des Chrêtiens qu'elle renfermoit dans ſon ſein, & par la quantité d'Evêques qui en dependoient, diſtribuez dans toutes les Villes d'Egypte & de la Cyrenaïque. Il paroît par un

(a) Livre 4. Epitre 55. Il dit que les contentions de ſon tems ſont nées διὰ φιλαρχίαν, par un amour de domination, ce qui ne ſe peut entendre que des Evêques.

(b) Livre 4. Ep. 57. τί θαυμάζεις εἰ καὶ νῦν περὶ πράγμα θεῖον καὶ λόγε κρείττονος διαφωνεῖν προσποιῶνται ὑπὸ φιλαρχίας ἐκβακχευόμενοι.

un Canon du Concile de Nicée, que tous ces Prelats dependoient tellement de l'Evêque d'Alexandrie, que toute l'autorité de ces Provinces étoit entre ſes mains (a). Ce Canon attribue la même prerogative aux Evêques de Rome & d'Antioche par raport aux lieux qui dependoient de leurs Metropoles. De quelque maniére que ces Primats aient uſé de leur autorité, & en quelque tems qu'elle ſoit née, on peut dire que cette ſubordination, qui auroit pu être utile ſi elle avoit eu pour baſe l'humilité Chrêtienne & l'inſtruction des fidelles, devint enfin un piége que l'ambition a tendu au Clergé, pour l'exciter à rapporter tout à un vain amour de préſeance, qui a été & qui continue d'être la plaie la plus funeſte & la plus incurable de la Religion.

Les trois Egliſes dont je viens de parler, jalouſes de leurs prerogatives eurent enſuite lieu de craindre que les Prelats de Conſtantinople, qui étoit devenue la Ville Imperiale; ne pretendiſſent s'attribuer les droits dont le Canon de Nicée les avoit revêtuës (b). Il paroit par l'Hiſtoire que les Evêques d'Alexandrie furent plus ſenſibles à cette crainte que les deux autres. S. Jean Chryſoſtome ajant été tiré du Clergé d'Antioche pour être ſacré

(a) Can. VI. Nicæn. τὰ ἀρχαῖα ἔθη κρατείτω τὰ ἐν Αἰγύπτῳ καὶ Λιβύῃ καὶ πενταπόλει, ὅτι τὸν ἐν Ἀλεξανδρείᾳ ἐπίσκοπον πάντων ἔχειν τὴν ἐξουσίαν. Voyez ſur ce Canon Epiphane, Livre 2. Tom. 1. Hereſie 68. *Meletianens.* & Mr. de Valois dans ſes Remarques Eccleſiaſtiques ſur Socrate & Sozomene.

(b) V. Renaudot. Coll Liturg. Tom. 1. Diſſert. de Liturg. Orient. origine. pag. xxxvj.

Evêque de Conſtantinople, Theophile Evêque d'Alexandrie à qui des Auteurs anciens, qui ne ſauroient paſſer pour ſuſpects, ne rendent pas un témoignage fort avantageux, attaqua ce Saint Evêque ſous d'autres pretextes, & achemina ſi bien ſes intrigues, que malgré l'attachement du peuple de Conſtantinople pour ſon Prelat, Jean Chryſoſtome fut envoié en exil dans un lieu ſauvage & reculé, où il rendit ſon ame à Dieu. Cela arriva vers le commencement du cinquiéme ſiecle, & fut comme le prélude de ce que fit pluſieurs années après Cyrille neveu de Theophile contre Neſtorius, qui de ſimple Prêtre du Diocéſe d'Antioche fut appellé à Conſtantinople pour y remplir la place de Siſinnius Evêque de cette Ville, mort l'an 427.

Pluſieurs Ecrivains ont travaillé au Portrait de cet infortuné Prelat: mais comme beaucoup de ceux qui l'ont entrepris étoient extremement prevenus, il ne ſeroit guéres raiſonnable de compter ſur leur rapport. Je ne trouve rien dans l'Antiquité qui donne une mauvaiſe idée de ſes mœurs: au contraire, il faut qu'il ait eu des qualitez peu communes pour ſe conſerver, après une depoſition ignominieuſe, un nombre conſiderable d'amis diſtinguez, tant à Conſtantinople même que dans pluſieurs Diocéſes d'Aſie, ſurtout dans ceux qui dependoient de la Metropole d'Antioche. Neſtorius, de l'aveu même de ſes ennemis, étoit un homme eſtimable par ſon abſtinence, & par ſon éloignement pour toute ſorte de plaiſirs. Zélé, outre cela, au delà même de ce qu'il faloit, pour les ſen-

ſentimens orthodoxes, il ſe donnoit tout entier à rappeller à la ſaine doctrine les Ariens, les Macedoniens, les Apollinariſtes, & divers autres Heretiques, qui s'étoient multipliez à Conſtantinople & dans les Diocéſes voiſins. Loüable en cela, s'il n'eût emploïé pour ces converſions, que les armes dont Jeſus Chriſt nôtre Sauveur nous a permis l'uſage; & s'il n'eût pas cru devoir, à l'exemple de pluſieurs autres Evêques, abuſer de ſon credit auprès de l'Empereur & ramener par violence les Herétiques à une Religion qui ne nous prêche que la douceur & la charité! „O Empereur„ prêchoit-il un jour à Conſtantinople, en apoſtrophant Theodoſe le Jeune, „ offrez „ moi vôtre Païs purgé de tous les Herétiques, & je vous donnerai le Ciel en re„ compenſe: detruiſez les Heterodoxes avec „ moi, & je détruirai les Perſes avec vous.„ Ce zéle ardent & indiſcret ne ſe dementit point pendant le cours de ſa prelature. L'Hiſtorien Socrate (a) raconte de quelle maniére il perſecuta les Ariens, & finit par cette belle Reflexion: *Pendant que Neſtorius avoit tant d'empreſſement pour chaſſer les autres, il lui arriva à lui-même d'être chaſſé de ſon Egliſe.* Reflexion judicieuſe, & qui ne pouvoit échaper qu'à un Laïque; les Eccleſiaſtiques, depuis le tems que j'ai marqué, ſe faiſant preſque tous un merite de leur cruauté envers ceux qui s'éloignent de leurs ſentimens.

Entre les Hereſies de ce tems-là, une des plus étendues étoit celle d'Apollinaire, dont les

(a) Livre 7. c. 29. pag. 270.

ſentimens ne différoient preſque en rien de ceux qu'on a depuis attribuez aux Eutychiens. Cette ſecte née dans le quatriéme ſiecle ne ſemble s'être formée que par oppoſition à l'Arianiſme, qui diminuoit les prérogatives du Fils de Dieu, comme Apollinaire augmentoit celles de la Nature humaine du Verbe en l'égalant ou plûtôt en la confondant avec la Divinité. Ce fut dans cette vuë, que cet Hereſiarque inventa cette dangereuſe Expreſſion, adoptée depuis par Cyrille d'Alexandrie : *Il n'y a dans le Verbe qu'une ſeule Nature incarnée.* Ce peu de mots a cauſé tous les Schiſmes qui ſont nez depuis, ſur la doctrine de l'Incarnation, & qui ſubſiſtent encore aujourd'hui.

Outre S. Athanaſe, S. Baſile, S. Gregoire de Nazianze, & S. Gregoire de Nyſſe, qui s'oppoſérent à Apollinaire, Diodore Evêque de Tarſe, fameux alors par ſa piété & par ſes Ecrits, cheri d'ailleurs des plus illuſtres Prelats de ſon tems, aiant entrepris de combatre cette Hereſie, écrivit entre autres Livres un Traitté contre les *Synouſiaſtes*, c'eſt à dire, contre ceux qui confondoient les deux Natures de Jeſus Chriſt; Ouvrage qui eſt perdu, auſſi bien que les Réponſes qu'y firent, premiérement l'Hereſiarque Apollinaire lui-même, & depuis Cyrille Evêque d'Alexandrie. Diodore fut ſecondé dans cette diſpute par le celebre Theodore de Mopſueſte, qui s'appliqua pareillement à diſtinguer avec ſoin les deux Natures de Nôtre Sauveur; & Neſtorius, qui avoit étudié ſous Theodore, continua à combatre après lui les diſciples d'Apollinaire, en ſuivant

vant le même ſyſtême & emploiant les mêmes expreſſions que ſon Maître.

Il eſt juſte de convenir que Neſtorius donna dans quelques excès, peu importans à la verité, & dont il auroit été aiſé de le faire revenir dans une diſpute reglée, ſi la chaleur & la haine de Cyrille, qui s'étoit mis à la tête de ſes ennemis, n'eût pas precipité ſa condamnation par des procedures violentes que rien ne peut juſtifier. Le tître de Mere de Dieu donné à la Sainte Vierge, quoiqu'il vienne premiérement des Ariens (a), & enſuite des Apollinariſtes, n'a pourtant rien de contraire à la veritable Theologie. Sans parler de Saint Baſile (b) & de quelques autres Peres, Saint Gregoire de Nazianze, que Neſtorius devoit reſpecter, comme un de ſes plus Saints prédeceſſeurs au Siége de Conſtantinople, s'étoit ſervi de ce terme dans la premiére Epitre à Cledonius. On pourroit dire pour excuſer Neſtorius, qu'il ne condamnoit pas abſolument l'uſage de cette expreſſion, mais que voiant l'abus qu'en faiſoient les diſciples d'Apollinaire, il jugeoit qu'il étoit dangereux de s'en ſervir. Cette explication eſt fondée ſur diverſes expreſſions de Neſtorius lui-même, & ſur la Profeſſion de Foi qu'Elie Patriarche des Neſtoriens envoia à Rome l'an 1610. adreſſée au Pape Paul V (c). Cette même raiſon faiſoit qu'en

(a) Il ſe trouve dans le Commentaire d'Euſebe de Ceſarée ſur le Pſeaume 109. Voiez le Marius Mercator du P. Garnier. 1. Partie. p. 303. col. 1.

(b) Homil. 15. de Humana Chriſti generatione. p. 590 & alibi.

(c) Petrus Stroza de Dogmatibus Chaldæorum, pag. 12.

Hier

qu'en parlant des deux Natures de Jeſus Chriſt, Neſtorius s'appliquoit fort à en faire ſentir la diſtinction, ſans pourtant, autant qu'il paroît par les monumens de l'Antiquité, qu'il s'éloignât en aucune choſe des Dogmes definis au Concile de Nicée, & ſoûtenus depuis par les Ecrivains les plus Orthodoxes. *Je diſtingue les Natures*, dit-il en un diſcours raporté dans le Concile d'Ephéſe, *mais j'unis mon Adoration*: paroles, qui jointes à pluſieurs autres, prouvent evidemment que Neſtorius admettoit en Jeſus Chriſt deux Natures unies tres étroitement en une ſeule Perſonne; ſentiment auquel on fut obligé de revenir, avec les reſtrictions néceſſaires pour aſſurer d'un côté le Dogme Orthodoxe, & de l'autre pour ſoûtenir la reputation du Concile d'Ephéſe. C'eſt ce qui ſe fit au Concile de Chalcedoine où le retabliſſement de la bonne doctrine fut principalement dû à l'excellente Lettre que le Pape Leon le Grand avoit écrite à Flavien Patriarche de Conſtantinople.

On objecte ordinairement à Neſtorius, qu'il admettoit deux Fils en la perſonne de Nôtre Seigneur Jeſus Chriſt, reproche qui tire ſon origine des Ecrits de Cyrille, & qui eſt ſans ceſſe rebatu dans tous les Livres *Polemiques* des Orientaux Orthodoxes & *Monophyſites*: mais on peut ſe convaincre du contraire par la lecture du peu d'Ecrits qui nous reſtent de cet Evêque, & par ceux de ſes diſciples. Le P. le Quien, qui a eu aſſez de force d'eſprit pour dé-

Hæc enim poſtrema eſt propter confirmationem & reprobationem falſa quorum : Apollinaris, &c.

découvrir & pour avouer pluſieurs veritez ſur ce ſujet, nonobſtant les préventions que lui fourniſſoit la Theologie Scholaſtique, dans l'étude de laquelle il a été élevé, reconnoit de bonne foi dans une de ſes Remarques ſur le Livre des Héréſies compoſé par Jean Damaſcene, que Neſtorius (a) evitoit ſoigneuſement de dire qu'il y eut deux Fils en la perſonne de Nôtre Seigneur Jeſus Chriſt. C'eſt auſſi ce qu'il ne pouvoit faire, vû l'étroite union qu'il admettoit entre les deux Natures. Il enſeignoit que c'étoit la plus grande de toutes les unions intelligibles: ainſi, ſi l'on entreprend de le blâmer pour n'avoir pas admis une union Hypoſtatique, on commet aſſurément une grande injuſtice; puiſqu'il ne pouvoit pas ſe ſervir d'un terme qui n'étoit pas encore inventé. On auroit plûtôt lieu de lui reprocher d'avoir pouſſé l'union trop loin; car il n'admettoit en Jeſus Chriſt qu'une ſeule volonté, ce qui a depuis été l'erreur des Monothelites. Cela paroîtra etrange à ceux qui ont une tout autre idée des Dogmes de Neſtorius: cependant, c'eſt un fait atteſté par Maxime Martyr, par Jean Damaſcene, & par Gregoire Abulpharage (b). Les Neſtoriens de Moſul & leurs Patriarches ſoûtiennent encore aujourd'hui la même unité de volonté en Nôtre Seigneur, comme il paroît par leurs Ecrits authentiques, que raporte Pierre Strozа dans ſon Livre

(a) Oper. Damaſceni Tom. 1. pag. 100. *Diligentiſſime cavebat Neſtorius ne duos filios & Deos efferre videretur.*

(b) Abul-Pharag. p. 145. Dynaſt. *Neſtorius qui aſſerebat unitatem voluntatis, abſque unitate ipſius Verbi.*

Livre des Dogmes des Chaldéens (a), c'eſt à dire des Neſtoriens Orientaux. Je ne crains point d'aſſurer que cette queſtion n'eſt comme l'autre qu'une pure diſpute de mots.

Après avoir donné une Idée ſuffiſante de la Perſonne & des Dogmes de Neſtorius, il eſt à propos de repreſenter avec la même fidelité le Caractére de Cyrille ſon Antagoniſte. Pour une entrepriſe auſſi hardie que celle-là il faut aimer la verité, & ſe mettre au deſſus des preventions ſuperſtitieuſes qui font encore aujourd'hui enviſager à pluſieurs perſonnes ce Prelat comme un Héros, & un zélé Defenſeur de la Foi. Cependant, quand on n'auroit à lui reprocher que le maſſacre de l'Illuſtre Hypatia fille du Philoſophe Theon, amie intime du celebre Evêque de Ptolemaide, on auroit dequoi le regarder avec horreur. Cette Fille, l'honneur de ſon Pais & de ſon ſexe, fut dechirée en piéces par la populace d'Alexandrie, pour les interêts de Cyrille, comme l'avoüe Socrate l'Hiſtorien, qui n'a pas oſé s'étendre autant qu'il auroit pû ſur un fait auſſi odieux que celui-là. Nous en apprenons davantage dans un Fragment raporté par Suidas (b); ſoit que ce Fragment ait été tiré de la Vie du Philoſophe Iſidore écrite par Damaſcius, ou qu'il ſoit de l'Hiſtorien Philoſtorge, comme je l'ai oui aſſurer à un fort ſavant homme; quoique le premier ſentiment me paroiſſe le plus probable. L'un & l'autre de ces temoignages font voir que Cyrille étoit au

(a) Pag. 16. 20. 31. & alibi.
(b) Au mot Ὑπατία.

au moins complice de cet aſſaſſinat, duquel il ne paroît pas qu'il ait jamais entrepris de ſe juſtifier. La Relation, adreſſée à l'Empereur Theodoſe le Jeune par le Concile des Orientaux aſſemblez à Ephéſe après la depoſition de Neſtorius, depeint Cyrille comme un monſtre, & le qualifie d'homme né & nourri pour la deſtruction des Egliſes (a). Certainement, il étoit bien difficile de parler autrement d'un homme dont les emportemens avoient été ſi loin, que ſans vouloir attendre la partie la plus conſiderable du Concile qui ſe devoit tenir, il avoit jugé & condamné par defaut Neſtorius dans une ſeule ſéance, & avoit eu l'infame dureté de lui faire annoncer ſa condamnation en ces Termes, „ A Neſtorius nou„ veau Judas, *Sache que tu es dépoſé & déchu de tout rang Eccleſiaſtique*, &c. Ces expreſſions ſi oppoſées à l'eſprit de l'Evangile, ſuffiroient pour décrier la meilleure cauſe du monde. Joignez y les triſtes evenemens qu'à entrainez après ſoi cette condamnation, & vous aurez lieu de conclure que les Peres du Concile Oriental avoient ce ſemble parlé par un eſprit Prophetique, quand ils avoient écrit à l'Empereur que Cyrille étoit né pour la deſtruction des Egliſes.

Baronius lui même reconnoit (b) que les diſſenſions nées à l'occaſion du Concile d'Ephéſe & des diſputes qui l'ont ſuivi ont été le com-

(a) Concil. Epheſ. p. 711. Tom. 3. Concil. edit. Labbei. ὁ δὲ ἐπ' ἀλλήλῳ τῶν Ἐκκλησιῶν τυχὸν καὶ τραφεὶς, ὡς ἔοικε, Κύριλλος ὁ τῆς Ἀλεξανδρείας.

(b) Ad annum 448. num. 47.

commencement de la ruine de l'Empire d'Orient. Du côté de la Religion il eſt difficile de ſonger aux ſchiſmes qui tirent leur origine de cette malheureuſe controverſe, qu'on ne deplore outre les malheurs du genre humain, ceux de l'Egliſe que la juſtice Divine a livrée pour les pechez des Chrêtiens à ſervir de jouët aux paſſions d'un petit nombre d'Eccleſiaſtiques ſouvent ignorans & factieux, & quelques fois factieux ſans ignorance. C'eſt un veritable miracle, qu'au travers de tant de cabales, d'emportemens, & de cruautez, le Chriſtianiſme ait pû ſubſiſter.

L'erudition de Cyrille étoit fort legére & ſon éloquence mediocre. De tous les Ouvrages des Anciens il y en a peu qu'on liſe avec moins d'utilité. Ce qu'il a écrit contre l'Empereur Julien paroît d'abord quelque choſe, mais on n'eſt pas long-tems à ſentir la foibleſſe de l'Ouvrage & de l'Auteur, qui ne produit preſque rien qui ne ſoit copié des Ecrits d'Euſebe de Ceſarée, de Clement d'Alexandrie, & de quelques autres Anciens; de ſorte que ces Livres meriteroient à peine d'être lus, s'ils ne nous avoient conſervé quelques Fragmens de l'Hiſtoire Philoſophique de Porphyre, & d'un petit nombre d'Auteurs que nous n'avons plus, & ſi nous n'étions pas bien aiſes de ſavoir ce que l'Empereur Julien avoit cru pouvoir objecter contre nôtre ſainte Religion.

Pour ce qui concerne les ſentimens de Cyrille ſur l'Incarnation, il eſt conſtant qu'au commencement de la diſpute ils differoient fort peu de ceux d'Apollinaire. Neſtorius & ſes

ſes Amis le lui reprochérent, & il paroit répondre bien froidement à ce reproche dans la defenſe du troiſiéme des Anathêmes qu'il avoit rendus publics avant le Concile d'Ephéſe: „ (a) Nous ne nous mettons nullement „ en peine, dit-il, des Dogmes d'Apollinaire. „ Il faut avoir de l'éloignement pour les Per„ ſonnes qui ont été condamnées, comme „ aiant falſifié la verité. „ Apollinaire accordoit un Corps & une Ame, à l'humanité de Notre Sauveur; mais il lui refuſoit ce que les Grecs appellent Νῦς, c'eſt à dire l'entendement, qui ſelon quelques Philoſophes (b), & preſque tous les Peres Grecs eſt une faculté diſtincte de l'Ame. Mais le capital de ſon Héréſie conſiſtoit à ne reconnoître qu'une Nature en Jeſus Chriſt. Cela paroît par le témoignage de Gregoire de Nyſſe, Auteur contemporain qui dans un Livre qu'il a écrit exprès, & que feu Mr. Zacagni a fait imprimer à Rome ſur un ancien Manuſcript s'attache particuliérement à refuter cette erreur d'Apollinaire. On trouve dans cet Ouvrage des Fragmens de cet Héréſiarque dont la maniére de diſputer contre les Orthodoxes, eſt

(a) *In Apologetico adverſus Orientales*, dans les Actes du Concile d'Epheſe & dans le Marius Mercator du P. Garnier. pag. 143 τῶν δὲ Ἀπολιναρίου δογμάτων ἀδεὴς πανταχῶς ἡμῖν ὁ λογος. τῆς γαρ ἁπαξ καταικριμένης ὡς παραχαράττοντας τὴν ἀλήθειαν ἀποτρέπεσθαι χρή.

(b) Plutarque dans le Livre du Demon de Socrate pag. 1060. de l'Edit de Henry Eſtienne in 8. τὸ μὲν οὖν ὑποβρύχιον ἐν τῷ σώματι φερόμενον ψυχὴ λέγεται. τὸ δὲ φθορᾶς λειφθὲν οἱ πολλοὶ νοῦν καλοῦσιν. V Whiſton dans l'Appendix à ſa premiére Replique à Mr. Allix. pag. 31.

toute ſemblable à celle dont s'eſt ſervi Cyrille contre Neſtorius. Apollinaire accuſe les Evêques ſes Adverſaires d'admettre deux Perſonnes dans le myſtere de l'Incarnation parce qu'ils diſtinguoient les deux Natures (a). „ Il „ nous accuſe, dit Gregoire de Nyſſe, d'ad- „ mettre deux Perſonnes en Jeſus Chriſt: „ Dieu & l'Homme auquel il s'eſt uni. „ J'ai des témoignages en main, dont je ferai autre part uſage pour prouver que cet Apollinariſme un peu deguiſé étoit déja connu à Alexandrie pendant la vie de Theophile, Oncle de Cyrille qui fut ſon Succeſſeur. Eulogе Patriarche d'Alexandrie vers la fin du ſixiéme ſiécle nous a conſervé des paroles d'Apollinaire où on trouve un abregé de ſes erreurs (b): „ O la nouvelle Créature! O le „ divin mélange! Dieu & la chair n'ont fait „ qu'une Nature.„ Mais c'eſt une peine fort peu neceſſaire que de vouloir prouver plus au long un fait dont on ne peut diſconvenir.

Acace Evêque de Berée, le plus ancien Prelat qui vécût alors en Orient, accuſa publiquement Cyrille d'Apollinariſme, non ſeulement par écrit adreſſé au Concile d'Epheſe; mais encore par une Lettre qu'il écrivit ſur le même ſujet à l'Empereur. Il fut à la verité un des Mediateurs de l'accord qui ſe fit quel-

ques

(a) Greg. Nyſſ. §. 35. ἡμᾶς φησὶ δύο πρόσωπα λέγειν, τὸν Θεὸν, καὶ τὸν παρὰ τοῦ Θεοῦ προσληφθέντα λόγον.

(b) Phot. Biblioth. Cod. 230. pag. 850. Ὦ καινὴ κτίσις καὶ μίξις θεσπεσία! Θεὸς καὶ σὰρξ μιὰν ἀπετέλεσαν φύσιν.

ques années après entre Cyrille & les Evêques Orientaux. Mais outre que l'amour de la Paix l'emporta en lui & en pluſieurs autres, Cyrille qui voioit les troubles qu'il avoit cauſez, beaucoup plus grands qu'il ne ſe l'étoit d'abord imaginé, & qui d'ailleurs avoit obtenu la dépoſition de Neſtorius à laquelle il buttoit uniquement, ne fit point de difficulté de mollir, pour ne pas laiſſer ſa memoire chargée de l'opprobre d'un Schiſme déja commencé, dont il ne fit pourtant que diminuer un peu l'étenduë. C'eſt par là qu'il faut expliquer les Lettres de ce Prelat à *Succenſus*, où il adoucit ſes anciennes expreſſions, ſans pourtant aller juſqu'à avoüer ouvertement & en termes non équivoques la diſtinction des deux Natures de Jeſus Chriſt.

Il ſeroit inutile d'objecter ici que Cyrille dans l'action cinquiéme du Concile d'Ephéſe prononce Anathême contre tous les Hérétiques & nommément contre Apollinaire; car ce dernier avoit des opinions que Cyrille apparemment ne croioit pas devoir adopter, quoiqu'il defendît la principale de ſes erreurs, qui eſt l'unité ou plûtôt la confuſion des deux Natures. Cela paroit manifeſtement par ſon Apologie contre les Orientaux, où diſputant contre Neſtorius, il propoſe ſes ſentimens avec la derniére clarté (a): „ Vous

 „ voiez,

(a) Cyrilli Apologia adverſus Orientales in Actis Concil. Epheſini & apud Garnet. in Operibus Mari Mercatoris, pag. 141. poſterioris partis. Ὁρᾷς πανταχοῦ διορίζοντα μετ' ἀλλήλων τὰς φύσεις, ἑνοῦντα δὲ φυσικῶς τὰς τοσαύτας.

„ voiez, dit-il, que Neſtorius, dont il vient „ de rapporter un paſſage, diſtingue par tout „ les Natures, en réüniſſant, comme il dit „ ſon adoration. „ Pluſieurs Ecrivains Latins de ce tems-là diſputérent contre Neſtorius de la même maniere, témoin Marius Mercator qui parle par tout comme un Monophyſite, & l'on ne ſauroit douter qu'il ne le fût après ce qu'il a dit des Actes du Brigandage d'Ephéſe auxquels il donne ſon approbation (a) On peut dire la même choſe de Jean Caſſien, dont les Livres de l'Incarnation ſont pleins d'erreurs & de raiſonnemens puériles. Le ſeul Vincent de Lerins dans ſon Commonitoire s'eſt ſervi d'Expreſſions fort juſtes & fort moderées ſur cet article, quoiqu'il n'ait pas épargné la perſonne de Neſtorius, auquel il attribue toutes les erreurs que Cyrille avoit eu ſoin de repandre dans le Monde, pour noircir la reputation de ce malheureux Prelat.

Les Sentimens de Cyrille étoient particuliérement établis ſur une Expreſſion qui a été comme le ſignal du Schiſme, & qu'il s'efforça de faire paſſer pour une preuve des ſentimens les plus Orthodoxes ſur l'Incarnation. Il vouloit qu'on ne reconnût en Jeſus Chriſt qu'une Nature du Verbe Incarnée (b), & pour établir cette maniére de parler juſqu'alors inconnuë dans l'Egliſe, il ſe fondoit ſur l'autorité de S. Athanaſe, dans les Ecrits duquel

(a) Voiez la Preface générale du P. Garnier, pag. 4.

(b) μία φυσις τοῦ λόγου σεσαρκωμένη. *Une nature du Verbe Incarnée.*

quel il prétendoit avoir puiſé cette dangereuſe formule, qui fut alors & qui l'eſt encore la principale cauſe de la ſeparation. Cependant, cette pretenduë autorité de S. Athanaſe eſt tirée d'un Ecrit qui lui eſt fauſſement attribué, & dont le veritable Auteur eſt l'Hereſiarque Apollinaire, comme l'a invinciblement prouvé le ſavant P. le Quien dans la ſeconde des Diſſertations qu'il a miſes à la tête de ſon Edition des Oeuvres de Jean Damaſcene (a). „ Il ne faut point, dit-il, faire difficulté d'a-„ voüer que ce S. Docteur [Cyrille] a été „ trompé par la fauſſe Inſcription de cet Ou-„ vrage, mal à propos attribué à Saint Atha-„ naſe. „ On ſent ici l'embarras où doivent ſe trouver les Defenſeurs de Cyrille. Il étoit Archevêque d'Alexandrie, le quatrieme Succeſſeur de S. Athanaſe, ſacré quarante ans après la mort de celui-ci, duquel les Prelats d'Alexandrie étoient cenſez avoir conſervé les Ouvrages avec beaucoup de reſpect & de ſoin. Cyrille pouvoit-il ignorer ce qu'il faiſoit, & n'impoſoit-il pas groſſiérement au Public en attribuant à ſon Saint Prédeceſſeur un Ouvrage compoſé par un Herétique dans de mauvaiſes vuës, & en canonizant une Expreſſion de laquelle ce même Herétique s'étoit ſervi pour établir un Dogme pernicieux? D'ailleurs ce même Ouvrage n'avoit jamais été produit auparavant ſous le nom de S. Athanaſe; de ſorte qu'on ne peut s'empêcher de ſoupçonner que Cyrille étoit le veritable Auteur de la

(a) Pag. xxxiij col. 2. *Nemineni ergo pigeat fateri fanctum Doctorem deceptum fuiſſe falſa operculi hujus inſcriptione.*

fraude, auſſi-bien que de tant d'autres Ecrits ſuppoſez, dont il fit alors uſage ſous les noms de Jules & de Felix Evêques de Rome. Ajoutez à cela l'autorité de Vital Evêque Apollinariſte d'Antioche employée par le même Cyrille, qui depuis n'eût point de honte d'écrire un Livre pour refuter celui que Diodore de Tarſe avoit oppoſé aux *Synoufiaſtes*, Livre que l'Hereſiarque Apollinaire avoit déja combatu par un Ouvrage de ſa façon.

Je m'arrête ici, la matiére étant trop abondante, bien réſolu pourtant d'y revenir dans une autre occaſion. Je ſai qu'il eſt dangereux de dire hardiment la verité ſur des matiéres qu'une longue prevention a tellement obſcurcies pendant plus de douze ſiécles, qu'il eſt comme impoſſible d'en deſabuſer les hommes. On en peut juger par ce qui arriva ſur ce ſujet vers le milieu du ſiécle paſſé. Un Philoſophe (a) écrivit librement ce qu'il penſoit ſur ces Diſputes entre Neſtorius & Cyrille, & l'on peut dire que quoiqu'il ait été un peu plus loin qu'il ne devoit, & que ſes Idées ſoient trop Scholaſtiques, il a pourtant fourni des lumiéres à une Hiſtoire que la prevention a fort obſcurcie. Le P. Petau un des plus grands Hommes de la Société des Jéſuites entreprit de le refuter dans ſes Dogmes Théologiques (b), & le fit avec tant d'aigreur & une ſi grande effuſion de duretez & d'injures, qu'on en a honte pour ce ſavant Hom-

(a) David de Rodon, Auteur du Traité *De Suppoſito*.

(b) De Incarnatione Libr. VI. Tom. IV. Edit Pariſ p. 401. & ſeq. Voiez auſſi le P. Garnier tom. I. des Oeuvres de Marius Mercator, pag. 372. col. 2.

Homme, qui cependant ne peut nullement paſſer pour avoir ruiné les argumens de ſon adverſaire.

Cela n'empêche pas que la force de la verité n'ait tiré de tems en tems de la bouche de quelques Auteurs, d'ailleurs prévenus, des aveux qui font voir que ces Diſputes ſur l'Incarnation ne ſont fondées que ſur de vaines Logomachies. On ſait ce que divers Auteurs Modernes ont écrit ſur ce ſujet: je ne les citerai point tous ici: mais je ne ſaurois obmettre quelques autoritez conſiderables qui meritent qu'on y faſſe attention. La premiére eſt du Patriarche Photius (a), qui faiſant l'Extrait d'un Livre d'Euloge Patriarche d'Alexandrie contre Timothée & Severe, s'exprime en ces termes. „ L'Egliſe avoit pour „ lors à combatre deux ſortes d'ennemis, qui „ avoient à leur tête Eutyche & Neſtorius. „ Le champion de l'Egliſe [Euloge] les „ attaque les uns & les autres, & les bleſſe „ des armes qui ſont propres à les combatre. „ Lorſqu'il a à faire à Neſtorius, il defend „ tellement l'étroite union des deux Natures,

 „ qu'il

(a) Cod. ccxv. pag. 767. τί δήποτε δὲ ὁ συγγραφεὺς διὰ τοιούτων ἄθλων ἐμάθομεν; διττὸς τυγχάνει παλαὶ τῆς ἐκκλησίας συνίστατο πόλεμος..... πρὸς οὖν ἑκατέρους ὁ τῆς ἀνατρεπτικῆς στάσεως διαμαχόμενος ἀκριβῶς καὶ καταλλήλως ἕκάστοις τὰς ἀντιπάλους ἐπέθεσκε. καὶ Νεστορίῳ μὲν πολεμῶν σύγχυσιν διὰ τὴν ὁμολογίαν τῆς ἄκρας ἑνώσεως τοῖς ἀσυνέτοις δοκεῖ παρεισάγειν. Εὐτυχεῖ δὲ συμπλεκόμενος καὶ τὴν τῶν φύσεων διαφορὰν ἀκριβολογούμενος διαφορὰν ὑποστάσεων καταγαρεῖται πρόσωπον.

„ qu'il ſemble tomber ſans s'en appercevoir „ dans l'erreur de ceux qui les confondent. „ Mais lorſqu'il combat Eutyche, & qu'il „ s'attache à établir exactement la diſtinction „ des deux Natures, il ſemble auſſi établir „ fort clairement celle des perſonnes. C'eſt „ pourquoi il faut que les Lecteurs équitables „ aient égard au but de l'Auteur, & à la liai- „ ſon de tout ſon Ouvrage. „ Si Photius avoit fait ici les Reflexions qu'il pouvoit faire, il ſe ſeroit ſenti porté à avouer que les Dogmes du Neſtorianiſme & de l'Eutychianiſme ſont tellement enveloppez ſous mille termes de chicane, dont la pluſpart n'ont jamais été exactement definis, qu'il n'eſt preſque pas poſſible d'attaquer une de ces Sectes, ſans paroître adopter les Sentimens de celle qui lui eſt oppoſée. Le P. Louis Maracci Confeſſeur du Pape Innocent XI. Auteur fort connu par ſa belle Edition de l'Alcoran, & par la Refutation qu'il y a jointe, a bien oſé faire un aveu qui ne s'éloigne en rien de ce que j'ai dit ſur ce ſujet. „ (a) Ces Schiſmes, dit- „ il, ſont nez en partie de paroles équivo- „ ques, & juſqu'à préſent ils ne s'entretien- „ nent que par-là. „ Ces paroles ſont d'autant plus dignes d'être peſées qu'il n'y a que la force de la verité qui ait pu les arracher à cet Auteur. Mais comme il a plu à Mr. Renaudot, auquel on avoit objecté ce paſſage, de travailler à l'éluder, en revoquant en dou-

te

(a) Part. 3. Prodromi ad Refut. Alcorani, pag. 49. col 2. *Porro hæc ſchiſmata orta ſunt & hodieque vigent aliqua ex parte ex æquivocationibus verborum.*

te l'érudition du P. Maracci (a) par raport à la connoiſſance des Dogmes des Chrêtiens Orientaux, & de leurs maniéres de s'exprimer, je fortifierai ces Autoritez d'une autre encore plus deciſive & plus conſiderable. Elle conſiſte dans un témoignage précis de Jean de Damas, extrait du Traité des deux Volontez (b). „ Il faut donc ſavoir, dit-il, „ que la confuſion des mots a cauſé les erreurs. Car comme les Monophyſites & les „ Acephales prenant pour la même choſe le „ mot de Nature & celui d'Hypoſtaſe, en „ ſont venus à dire qu'il n'y avoit qu'une „ Nature en Jeſus Chriſt, de peur qu'ils ne „ paruſſent le diviſer en deux Hypoſtaſes, de „ même les Sectateurs de Neſtorius ont dit „ qu'il y avoit en Jeſus Chriſt deux Hypoſtaſes, de peur de confondre les deux Natures. „ Quelle Idée peut-on avoir d'un Auteur qui a fait un ſemblable aveu, & qui a paſſé la meilleure partie de ſa vie à écrire contre les Neſtoriens & les Eutychiens, en les accablant d'Anathêmes & d'Injures?

Au reſte les Expreſſions de Cyrille ont trouvé des Diſciples, & même des Diſciples

(a) Defenſe de l'Hiſtoire des Patriarches d'Alexandrie, pag. 81. 84. 85.

(b) Tom. 1. Oper. pag. 539. §. xx. *διδόναι τοίνυν χρέως ὡς ἡ τῶν ὁσιωτάτων σύγχυσις ποιεῖ τοῖς αἱρετικοῖς τὴν πλάνην. καθὼς οὖν τοῖς Μονοφυσίταις. τοῖς Ἀκεφάλοις, φημὶ τὸ ταυτὸν λέγειν φύσιν καὶ ὑπόστασιν, αἴτιον γέγονε λέγειν ἐπὶ χριστοῦ μιὰν φύσιν, ἔτι δὲ καὶ τοῖς Νεστορίου ὁμόφροσι, τῷ λέγειν δύο ὑποστάσεις, ἵνα μὴ τὰς δύο χριστοῦ φύσεις εἰς μίαν συγχέωσιν.*

opiniâtres : mais les Sentimens orthodoxes n'en ont point ſouffert. Les Communions Orientales à qui on attribue les Dogmes des Monophyſites, ne different des autres Egliſes qu'en ce qu'elles ſe ſervent de termes moins meſurez. Elles anathematizent toutes Eutyche & ſes Dogmes : mais elles s'en tiennent à l'expreſſion dangereuſe de Cyrille, qui n'admettoit au commencement qu'une ſeule Nature du Verbe incarné. Cependant le ſoin qu'elles ont d'expliquer ce qu'elles entendent par ces mots, fait voir manifeſtement qu'elles n'ont ſur ce ſujet aucune erreur dans la Doctrine. Je ne touche ceci qu'en paſſant, reſolu, comme je l'ai déja dit, d'y revenir autre part.

Aiant pluſieurs fois fait reflexion à ce que je viens de dire, je n'ai point été ſurpris de trouver des Auteurs favorables à l'une ou à l'autre de ces Sectes, qui ont long-tems paſſé pour Orthodoxes, deſquels même on a ſouvent fait uſage pour combatre les Dogmes de ce qu'on appelloit Hereſie ou Neſtorienne ou Monophyſite. Tel eſt, par exemple, l'Auteur de l'Expoſition de la Foi, fauſſement attribuée à S. Juſtin Martyr. C'eſt conſtamment l'Ouvrage d'un Neſtorien, comme l'a evidemment prouvé le ſavant P. le Quien, dans la IV. des Diſſertations qu'il a miſes à la tête de ſon Edition de Jean de Damas (a). Cependant divers Auteurs Grecs, entre autres Leontius & Jean de Damas lui-même, l'ont fait valoir ſous le nom de S Juſtin, & l'ont

(a) Pag. lix. & ſuivantes.

l'ont oppoſé aux Monophyſites dans leurs Diſputes contre ces Gens-là. Tel eſt encore le prétendu Denys Areopagite, que tout l'Orient, à l'exception des Neſtoriens, revere comme un Auteur Apoſtolique, & duquel on n'eſt pas encore parfaitement deſabuſé dans l'Egliſe Latine. Le même Pere le Quien fait voir dans ſa ſeconde Diſſertation que l'Impoſteur qui a ſuppoſé cet Ouvrage étoit un Monophyſite, que la credulité & l'ignorance de ceux qui paſſoient pour Orthodoxes dans le cinquiéme & le ſixiéme ſiécle leur a fait mal-à-propos adopter.

Sur ce ſujet je vais parler d'un Auteur qui paroît depuis quelques années ſans avoir été ſoupçonné quoiqu'il ſoit manifeſtement Neſtorien. Dès le neuviéme ſiécle il avoit paſſé ſous les yeux du Patriarche Photius, qui ne s'en étoit pas non plus apperçu (a). C'eſt Coſmas ſurnommé (b) le Voiageur des Indes. Cet Auteur a été publié & traduit par Don Bernard de Montfaucon (c), qui étant un des plus ſavans hommes de nôtre ſiécle, auroit ſans doute découvert le Neſtorianiſme de cet Ecrivain, ſi les Dogmes de cette Secte reſſembloient un peu moins à ceux de la Religion Orthodoxe.

Il y a deux ſortes de preuves du Neſtorianiſme de cet Auteur, les unes que j'appelle Hiſtoriques, & les autres Dogmatiques. Je mets

(a) Cod. 36. voyez la Bibliotheque Grecque de Mr. Fabricius. Tom. 2. p. 609.

(b) Indicopleuſtes.

(c) Nova Collectio Patrum. Tom. 2.

mets entre les premiéres les louanges qu'il donne à un certain Patricius (a) de qui il avoit appris ce qu'il debite ſur la figure du Monde & ſur la comparaiſon qu'il en fait avec le Tabernacle de Moyſe. Il appelle ce Patricius, qui depuis fut Archevêque de Perſe, dans un tems où ces Prelats étoient tous Neſtoriens, un homme Divin & un illuſtre Docteur. De plus il invective en pluſieurs endroits contre les Hérétiques, du Catalogue deſquels les Neſtoriens ſont toujours exclus. Il fait mention (b) des Manichéens, des Marcionites, d'Eutyche, d'Arius, d'Apollinaire, ſans dire un ſeul mot de Neſtorius. Cette preuve jointe à la précedente fournit, ſi je ne me trompe, un aſſez violent préjugé contre lui: mais ſi nous paſſons aux Dogmes, tout y depoſe pour le Neſtorianiſme de l'Auteur.

Dans l'explication des Propheties de l'ancien Teſtament, il ſemble s'attacher uniquement aux Interpretations de Theodore de Mopſueſte, Auteur pour lequel les Neſtoriens avoient une vénération qui lui fut nuiſible dans la ſuite des tems. On ſait que cet Evêque dans ſes Commentaires ſur les Pſeaumes (c) & ſur les Prophétes s'étoit tellement attaché à la lettre, qu'il avoit preſque par tout abandonné les Explications communes des

(a) Pag. 125. La verſion Latine a beſoin d'être ici retouchée. Elle attribue à Thomas, qui ſelon le texte Grec etoit mort à Conſtantinople, ce qui dans l'original eſt dit de Patricius.

(b) Pag. 242.

(c) Voiez les Actes du cinquiéme Concile tenu ſous l'Empereur Juſtinien.

des Textes que les Anciens ont crû ſe raporter à Nôtre Seigneur Jeſus Chriſt. Coſmas paroît l'imiter en aſſurant qu'il n'y a que quatre Pſeaumes qui conviennent véritablement au Meſſie (a). Ces Pſeaumes ſont le ſecond, le 8., le 42., & le 109. ſelon la maniere de nombrer de la Vulgate & des anciennes Verſions (b). „ Pour ce qui concerne les autres „ Paſſages, dit-il, que les Apôtres ont cité „ des Pſeaumes, ils ne s'en ſont pas ſervis, „ comme ſi ces Pſeaumes avoient proprement „ en vuë le Sauveur; mais ils les ont em„ ploiez comme convenables au ſujet. Tels „ ſont ces Textes (c): *Ils ont partagé entre* „ *eux mes habits, ils m'ont nourri de fiel. J'a*„ *vois perpetuellement le Seigneur en ma pré*„ *ſence. Tu as monté en haut, & tu as mené* „ *la captivité en eſclavage*; & tous les Paſſa„ ges ſemblables à ceux-ci, dont les Ecrivains „ du Nouveau Teſtament ſe ſont ſervi par „ application, parce qu'ils étoient propres à „ leur ſujet. „ Si Theodore de Mopſueſte n'avoit point d'autre methode d'expliquer les Livres de l'Ancien Teſtament, il n'y a pas trop lieu de regreter la perte de ſes Commentaires, & ce n'eſt pas injuſtement que quelques anciens l'ont accuſé de judaiſer dans ſes Explications.

On pourroit auſſi faire réfléxion ſur le Syſtême du Monde que defend Coſmas. C'eſt ſans

(a) Lib. 5. p. 224. 225. & ſeq.
(b) Pag. 227.
(c) Pſal. 21. 19, 68. 22., 15. 8, 67. 19. ſelon les Septante.

ſans aucune difference celui de Diodore de Tarſe dans la Bibliotheque de Photius, & de Theodore de Mopſueſte, comme il paroit par la refutation qu'en a faite Jean Philoponus dans ſon Livre de la Création. Mais cette ignorance leur a été commune avec pluſieurs autres Ecrivains Eccleſiaſtiques: elle s'eſt même long-tems maintenuë, comme l'a fait voir Don Bernard de Montfaucon dans ſa Preface ſur la Topographie Chrêtienne de Coſmas.

Je vais préſentement produire des preuves inconteſtables du Neſtorianiſme de Coſmas, & je m'engage dans cette Digreſſion pour prouver ce que j'ai avancé, je veux dire que ces Dogmes ſont beaucoup plus imperceptibles que ne ſe l'imaginent ordinairement les Perſonnes qui en jugent ſur les Idées de la Theologie Moderne.

Les Auteurs qui s'étoient le plus oppoſez au progrès des Opinions des Synouſiaſtes, autrement des Apollinariſtes, ſe ſervoient pour diſtinguer les deux Natures en Jeſus Chriſt des deux mots Grecs, *Deſpotés* & *Kyrios*, que nous pouvons traduire par ceux de *Maître* & de *Seigneur*. Ils joignoient le premier avec le nom de Chriſt, pour exprimer l'humanité, & le ſecond avec celui de Jeſus, qui ſignifioit ſelon eux la Divinité du Sauveur (a).

C'eſt ainſi que l'Auteur d'une Confeſſion de Foi (b) qu'on attribuë à Theodore de Mop-

(a) Le mot Grec δεσπότης étoit inferieur à celui de κύριος. V. Lucianus in Gallo. Pag. 166. l. 4. 5.

(b) V. Petav. de Incarnatione. Cap. XI. num. VI.

Mopſueſte, & qui eſt raportée dans la cinquiéme Action du Concile d'Ephéſe (a) parle de Jeſus Chriſt en divers endroits: & dans le peu de Fragmens qui nous reſtent des Ecrits de Neſtorius on rencontre ſouvent la même maniére de s'exprimer. Theodoret s'en ſert par tout, autant dans ſa refutation des Anathematiſmes de Cyrille que dans le reſte de ſes Ouvrages.

Coſmas ne parle jamais autrement: il ſemble même qu'il affecte plus que les autres de ſe ſervir de cette expreſſion; tant elle eſt frequente dans ſes Ouvrages. Comme la Langue dans laquelle j'écris ne comporte pas que je produiſe ici tous les lieux où il emploïe cette maniére de parler, ſouvent même en des Endroits qui marquent poſitivement ſon Neſtorianiſme, je me contenterai d'en renvoier un bon nombre à la marge (b). J'ai negligé d'en indiquer davantage; je n'ai pas voulu me faire une occupation inutile & ennuïeuſe de n'en laiſſer échapper aucun.

Ce

(a) Pag. 657. Ed. Reg. & pag. 659. ὁ θεοτόκος χριστός. Item pag. 308. 318. 508. 512. 514. & alibi.

(b) Pag. 115. D. 116. E. 117. A. 145. D. & E. 146. B. & E. 147. A. B. & E. 151. E. 153. C. 155. B. 164. B. 175, C. & D. 176. A. 209. B. 217. D. 286. E & alibi paſſim. Il faut voir ſur tout la page 269. depuis le milieu, juſqu'au milieu de la page 270. Il y a une trace ſenſible de cette maniére de parler dans l'Homelie du Catholique Neſtorien Eliás, imprimée par Golius à la fin de la Grammaire Arabique d'Erpenius. Le Sauveur y eſt appellé en Arabe *Al Seyd Meſſiah*, pag. 254. & 262. par deux fois, ce qui repond aux mots θεοτόκος χριστός. Le mot de *Rab*, repond à celui de κύριος. On peut obſerver la même choſe dans l'Evangile de l'Enfance de N. S. publié par Mr. Sike en Arabe. Cet Ouvrage vient d'un Auteur Neſtorien.

Ce que je viens de rapporter peut-être regardé comme un violent prejugé du Neſtorianiſme de Coſmas : s'il reſte quelques doutes, les preuves ſuivantes ſuffiront pour les lever (a). Dans la Deſcription que fait cet Auteur de la Victoire que Jeſus Chriſt remporta par ſa Paſſion, ſur la Mort & ſur le Peché, il dit qu'étant monté au Ciel il acquit l'incorruptibilité, l'immortalité, & l'immutabilité de ſon Ame, expreſſion peu meſurée; mais familiére aux Neſtoriens, qui aiant contracté quelque teinture du Pelagianiſme, comme on le leur a reproché, croioient que Jeſus Chriſt avoit eu pendant ſa vie cette même liberté d'indifference qui rend les Hommes capables du bien & du mal (b). Il repete la même choſe plus bas en deux differens Endroits; dans le premier deſquels il inſinuë ſon Neſtorianiſme, ſous pretexte d'établir en Jeſus Chriſt la diſtinction des deux Natures. Lorſqu'il s'agit du Sauveur conſideré comme Homme, Coſmas évite ſoigneuſement de lui donner le nom de Dieu & de Seigneur C'eſt ainſi que page 175. il dit que dans l'Ancien Teſtament Dieu a rendu le même témoignage à Moyſe que Chriſt lui a rendu dans le Nouveau; & dans un autre Endroit en expliquant ces paroles de S. Paul aux Romains (c), *Qui n'a point épargné ſon propre Fils, mais l'a livré pour nous tous*, Coſmas ajoute, „ quoi-

(a) Pag. 152. C, ἐν τῇ ἀφθαρσίᾳ καὶ ἀθανασίᾳ καὶ τῇ ἀτρεπτότητι τῆς ψυχῆς κεκοσμημένος.

(b) Pag. 155. A. & pag. 160. E. Voiez auſſi pag. 283. C.

(c) Pag. 219

„ quoique ce ne ſoit que la chair ſeule qui a „ été donnée pour le ſalut du Monde, puiſ- „ que la Divinité ne ſauroit mourir. „ Cette expreſſion eſt Neſtorienne, au moins quant à la premiére partie, & ce qui ſuit après ce que je viens de traduire l'eſt encore davantage.

Je dis la même choſe de quelques autres paroles qui ſe liſent plus bas, & que je raporterai ici, parce que c'eſt un des lieux qui fait le mieux connoître la Theologie de cet Auteur (a). „ David a auſſi prophetiſé de Je- „ ſus Chriſt dans le Pſeaume 109. comme le „ Seigneur lui-même le témoigne en adreſ- „ ſant ſa parole aux Juifs: *Comment donc Da- „ vid l'appelle-t-il Seigneur en eſprit, lorſqu'il „ dit* (b): *Le Seigneur a dit à mon Seigneur, „ aſſeiez-vous à ma droite, juſqu'à ce que j'aie „ reduit vos ennemis à vous ſervir de marche- „ pied? Si donc David l'appelle Seigneur, com- „ ment eſt-il ſon Fils?* Ce mot (c) Seigneur „ predit manifeſtement qu'il eſt Dieu, & ces „ paroles, *aſſeiez-vous à ma droite* convien- „ nent clairement à l'humanité; car ce mot „ *aſſeiez-vous* s'adreſſe à celui qui n'eſt point „ aſſis: mais la Divinité eſt établie dans la „ felicité, l'honneur, & la gloire qui lui ſont „ propres, & n'y peut-être invitée par aucun „ Etre qui lui ſoit ſuperieur. D'autre part „ l'humanité de Jeſus Chriſt eſt invitée par „ ces paroles de la Divinité à laquelle elle eſt „ inſéparablement unie, à s'aſſeoir à ſa droi-

(a) Pag. 226. 227.
(b) Matth 22. v. 43.
(c) κύριος.

„ te, c'eſt-à-dire dans tous ſes honneurs; car „ Dieu qui n'eſt pas un Etre étendu n'a ni „ gauche ni droite. Ces paroles ſignifient „ donc que l'Humanité a été admiſe dans les „ honneurs & la Perſonne de la Divinité, „ aiant été une image de Dieu manifeſtée à „ toute la Terre. „ Je ne crois pas qu'on puiſſe trouver en aucun Auteur le Neſtorianiſme plus clairement énoncé que dans ces paroles. On y voit l'union des deux Natures, mais telle que Neſtorius lui-même l'admettoit, la Nature Divine ſuperieure à la Nature Humaine invitant celle-ci & l'introduiſant dans tous ſes honneurs, en lui accordant ſes propres prérogatives, comme à une perſonne dont elle ſeroit diſtinguée.

Il ne s'explique pas moins clairement dans un autre Endroit (a), „ lorſqu'il dit que le „ Verbe ou la Parole de Dieu aiant reſolu „ conjointement avec le Saint Eſprit de re- „ nouveller le Monde, il forma de la ſubſtance „ de la Sainte Vierge un Homme auquel au „ moment même de ſa formation, il s'unit „ d'une union admirable & indiſſoluble; „ qu'aiant enſuite conſenti que cet homme „ ſouffrit la mort, & l'aiant perfectionné par „ la reſurrection, il le tranſporta au Ciel, le „ fit ſeoir à ſa droite & l'établit juge des vi- „ vans & des morts. „ Ces expreſſions ſont toutes dans le même Syſtême; quoique je ne croie pas qu'elles dérogent à la dignité de Jeſus Chriſt incarné. On y voit le Neſtorianiſme: mais s'il avoit plu aux anciens Chrê-

tiens

(a) Pag. 263. A.

tiens d'en juger ſelon les regles de l'équité & de la charité, je ſuis perſuadé qu'on n'y verroit point d'erreur.

Que cet uſage de nommer le Sauveur *Deſpotés* en parlant de ſon humanité ſoit fondé ſur des Sentimens Orthodoxes, je n'en veux point d'autres témoins qu'Alphonſe Mendès, Patriarche Jeſuite d'Ethiopie, qui dans un Sermon prononcé (a) devant l'Empereur des Abyſſins, s'exprime en ces termes (b): „ Pierre en diſant à Nôtre Seigneur, *Vous êtes le Chriſt, Fils du Dieu vivant*, exprima les deux Natures, la Divine en l'appellant Fils..... & l'Humaine en le nommant Chriſt, ce qui ſignifie Oint. Ce nom ne peut pas être attribué à Dieu, parce que l'onction ſignifie une grace nouvelle, ce qui n'a pas lieu en Dieu éternel & immuable: ainſi le Seigneur ne s'appelle Chriſt que par rapport à ſon Humanité. „ Ces paroles du Prelat Jeſuite ſuffiſent pour juſtifier Coſmas & les autres, qui donnent l'Épithéte Grecque dont il s'agit au nom de Chriſt ſeparé de celui de Jeſus. Il faut ſeulement ſe ſouvenir ici du paſſage d'Euloge d'Alexandrie que j'ai raporté ci-deſſus, & obſerver que Mendès parloit devant un Prince & un Peuple Monophyſite. S'il avoit eu à faire à des

(a) L'An 1606.

(b) Balt. Tellez Hiſteria de Ethiopia, pag. 413. ——*Porque naçam ſignifica nova graça, & ſe eſta pode a haver em Deos de novo, nam ſera Eterno & immutavel; & aſſim ſe chama Chriſto, ou Ungido por reſpeyto da Humanidade.* Coſmas s'exprime de la même maniére & preſque dans les mêmes termes, pag. 226.

Neſtoriens, il ſe ſeroit ſans doute expliqué d'une autre maniére.

Pour revenir à Coſmas il ne diminue point les prérogatives du Seigneur ſelon l'humanité (a). Il dit que le Chriſt eſt ſelon la chair le Chef de l'Egliſe & le Pere du ſiécle à venir; & plus bas après avoir dit que les Manichéens ſont exclus du Roïaume des Cieux, il ajoûte ces paroles (b): „ Il en eſt de mê-„ me de toute autre héreſie, tant de celle qui „ rejette l'humanité parfaite du Chriſt, c'eſt „ à dire qui ne connoît pas en lui une ame „ raiſonnable & intelligente, & un corps „ avec toutes ſes propriétez, que de celle „ qui rejette ou mutile la Divinité du Sau-„ veur. „ Ces paroles qui n'ont rien que d'orthodoxe ſemblent avoir en vuë ceux qui dépouilloient la Nature en Jeſus Chriſt de ſon hypoſtaſe, laquelle Coſmas enviſage avec les autres Neſtoriens comme une proprieté inſeparable de l'Homme.

Si quelqu'un objectoit ici que Coſmas appelle la Sainte Vierge, Mere de Dieu (c), contre la coutume des Neſtoriens, il ſeroit aiſé de prouver, que les Savans de cette Secte ne rejettoient pas abſolument l'uſage de ce terme; mais que, comme je l'ai dit ci-deſſus, ils en uſoient avec retenuë à cauſe de l'abus qu'ils ſoutenoient qu'en avoient fait les Ariens &

(a) Pag. 209. B. *ὁ δισπότης χριστὸς κατὰ σάρκα τῆς ἐκκλησίας κεφαλή ἐστι καὶ πατὴρ τοῦ μέλλοντος αἰῶνος.*

(b) Pag. 262. D. E.

(c) *Θεοτόκος.* pag. 260. C.

& les Apollinariſtes.' Coſmas lui-même a parlé pluſieurs fois de la Sainte Vierge, & dans les endroits où il ſemble que l'uſage de cette Epithete auroit été le plus à propos, il s'en eſt abſtenu, comme à la page 240. où après avoir décrit Zacharie & Elizabeth, il parle des prérogatives de la Mere de Dieu, ſans lui donner ce titre, quoique ce fût une occaſion où il ſe préſentoit naturellement.

On ne ſauroit au reſte trop reconnoître le ſervice que le ſavant & laborieux Don Bernard de Montfaucon a rendu à l'Egliſe & à la Republique des Lettres par la publication de cet Ouvrage. Sans parler d'un grand nombre de choſes également utiles & curieuſes qui y ſont raportées, on y trouve les plus ſûres & les plus anciennes connoiſſances qu'on ait de l'établiſſement de l'Egliſe Chrêtienne ſur la côte de Malabar, & de la dépendance où étoit leur Evêque à l'égard du Catholique ou Metropolitain de Perſe, dépendance qui a continué juſqu'à ce que les Portugais qui s'étoient rendus puiſſans & formidables dans les Indes, mirent tout en œuvre pour amener cette Egliſe ſous le joug du Pape, auquel elle n'avoit jamais été ſoumiſe; ce qui bien loin de leur réüſſir, leur a fait perdre avec le tems leurs principaux établiſſemens ſur cette côte.

J'entreprens ici d'écrire ſur de bons memoires l'Hiſtoire de ces Chrêtiens des Indes, & je ne ſaurois mieux commencer que par le témoignage de Coſmas témoin oculaire d'une partie de ce qu'il avance (a). „ Il y a, dit-

(a) Pag. 178. 179.

„ il, dans l'Ile Taprobane, dans l'Inde inté-
„ rieure, dans la Mer des Indes, une Egliſe
„ de Chrêtiens, avec des Clercs & des Fidel-
„ les: je ne ſai s'il n'y en a point au delà.
„ De même dans les Païs de (a) Malé où
„ croît le Poivre, & dans la (b) Calliane il
„ y a un Evêque qui vient de Perſe, où il
„ eſt ordonné. „ Nous avons dans ces paroles un témoignage certain de ce Chriſtianiſme établi dans les Indes dans le ſixiéme ſiécle. Coſmas écrivoit environ l'an 547. de Nôtre Seigneur, & ces Chrêtiens ſe ſont conſervez juſqu'à nôtre tems dans un état aſſez floriſſant, qui paroît n'avoir été expoſé par rapport à la Religion à aucune contradiction violente qui ſoit comparable à celle qu'ils eurent à eſſuier de la part des Portugais, vers la fin du ſeiziéme ſiécle, & depuis ce tems-là juſqu'à la priſe de Cochin par les Hollandois.

Ces Chrêtiens ſe donnent eux-mêmes une antiquité bien plus reculée que celle dont je viens de faire mention. Ils prétendent que l'Apôtre Saint Thomas eſt le Fondateur de leur Egliſe, & cette tradition paſſe pour ſi certaine chez eux que ce ſeroit un crime d'autant plus grand de la contredire que les Portugais leurs Oppreſſeurs l'ont appuiée de leur conſentement. Voici comment les Chrêtiens Malabares racontent la choſe.

Dans la repartition de toutes les parties du (c) monde qui ſe fit entre les Saints Apôtres,

(a) Le Malabar.
(b) Le Calecut.
(c) Gouvea l. 1. c. 1.

tres, les Indes échurent à Saint Thomas, qui après avoir établi le Chriſtianiſme dans l'Arabie Heureuſe & dans l'Ile Dioſcoride appellé aujourd'hui Socotora, arriva à Cranganor où reſidoit alors le principal Roi de la côte de Malabar. Ce fut là que lui arrivérent les avantures fabuleuſes que chacun peut lire dans ſa Vie écrite par le prétendu Abdias Babilonien. Le Saint Apôtre aïant établi pluſieurs Egliſes à Cranganor, paſſa à Coulan Ville celébre de la même côte, où il convertit pluſieurs perſonnes au Chriſtianiſme. Etant allé ſur la côte oppoſée, connue aujourd'hui ſous le nom de Coromandel, il s'arrêta à Meliapour, que les Européens appellent S. Thomas, où il convertit le Roi & tout le Peuple. Il alla de là à la Chine, & s'y arrêta dans une Ville appellée Camballé, où il fit diverſes converſions & bâtit pluſieurs Egliſes.

Cette Ville de Camballé, dit ici (a) Antoine Gouvea, nous eſt entiérement inconnuë, & on n'en trouve aucun veſtige à la Chine, quoique, dit-il, nous aïons pluſieurs raiſons de croire que l'Evangile a été annoncé dans ces lieux-là. Les anciennes Ecritures du Diocéſe (b) d'Angamale rapportent qu'on envoïoit autrefois à la Côte un Prélat qui portoit le nom d'Archevêque des Indes. Il avoit deux Suffragans, l'un dans l'Ile de Socotora, & l'autre dans le Pais de Maſin; c'eſt ainſi

(a) Gouvea fol. 2. verſo col. 1.

(b) Les Portugais appellent ce Diocéſe, qui eſt unique dans le Malabar, l'Evêché de la Serra, c'eſt à dire de la Montagne à cauſe de ſa ſituation, quoiqu'il s'étende auſſi dans des plaines fort vaſtes & fort fertiles.

que ce lieu eſt appellé dans ces vieux titres. Il eſt aiſé de voir que ces lieux, ſur leſquels l'Hiſtorien Portugais (a) raiſonne d'une maniére pitoiable, & que je dois me diſpenſer de traduire, ſont la Metropole de la Chine à laquelle les Tartares avoient donné le nom de Cambalu, ce qui ſignifie en leur Langue la Ville du Souverain (b), & l'autre la partie Meridionale de la Chine, que Marc Paul Venitien nomme Mangi, & qui eſt ordinairement appellée Macin, ou Matlin par les Ecrivains Orientaux.

Saint Thomas retourna de la Chine à Meliapour, où les converſions nombreuſes qu'il avoit faites excitérent contre lui la haine & l'envie de deux Bramines, qui ſont les Prêtres de la Religion Paienne des Indes. Ces deux perſonnages firent ſoulever le peuple qui s'étant joint à eux lapida le Saint Apôtre. Après l'éxécution un des Bramines qui remarqua en lui quelque reſte de vie, le perça d'un coup de lance qui l'acheva.

Je ne perdrai point le tems à refuter cette narration de la mort du Saint Apôtre, qui apparemment n'eſt pas moins fabuleuſe que la venuë de Saint Thomas dans les Indes. Quelque antiquité qu'on attribue à cette tradition, elle ne peut avoir aucune autorité, ne devant, ſelon toute ſorte d'apparences, ſon origine qu'aux Fables des Manichéens, qui avoient

(a) Antoine Gouvea, Religieux Auguſtin, ſon Livre eſt intitulé *Jornada de Arcebiſpo de Goa, &c.* Il a été imprimé à Coimbre, l'an 1606.

(b) Voiez Marc Paul livre 2. c. 10. de l'Edition Latine de Muller. & Magaillan chap. 1. p. 6.

avoient autrefois ſuppoſé divers Actes ſous le nom des Apôtres, entre autres ceux de S. Thomas, & l'Hiſtoire de ſes courſes dans les Indes. Ces Actes fabuleux ſubſiſtent encore aujourd'hui dans un Manuſcrit de la Bibliotheque du Roi de France: Mr. Simon dans ſes nouvelles Obſervations ſur le Texte & les Verſions du Nouveau Teſtament en a donné un Extrait, que le ſavant Mr. Fabricius de Hambourg a inſeré dans ſon premier volume des Apocryphes du Nouveau Teſtament (a). Il paroit que c'eſt de là que le prétendu Abdias Babilonien a puiſé toutes les Fables qu'il debite dans la vie de ce Saint Apôtre; & il n'eſt pas ſurprenant que les Chrétiens de Malabar, Gens extremement ſimples & credules, aient adopté la Fable de cette miſſion, auſſibien que beaucoup d'autres Narrations Apocryphes, comme nous le verrons autre part.

Jacques Tollius, Critique extremement hardi; mais ſavant, & même judicieux, lorſqu'il ne s'agit point de quelques vaines opinions d'Alchymie, deſquelles il s'étoit malheureuſement entêté (b), ſoupçonne que ce Thomas prétendu Apôtre des Indes eſt un Diſciple de l'Héréſiarque Manès. Son ſoupçon eſt fondé ſur le témoignage de Theodoret, qui dit que Manès envoia prêcher dans les Indes un de ſes Diſciples appellé Thomas. Ce qui favoriſe la conjecture de Tollius, c'eſt que les anciens monumens des Chrétiens de

(a) Pag. 819. & ſuivantes.

(b) Inſignia Itinerarii Italici, ad Formulam Receptionis Manichæorum. pag. 143. not. 63.

Malabar ſont mention d'un Mage (a), c'eſt-à-dire d'un Perſan, auquel ils donnent le tître de *Mannacavaſſer*, mot qui ne ſauroit ſignifier que celui de Manichéen. Ce Mage ſelon eux paſſa dans leur Païs, avant qu'ils fuſſent ſoumis au Catholique ou Patriarche de Perſe, y fit de faux Miracles, & enſeigna ſa fauſſe Doctrine avec tant de ſuccès qu'il attira beaucoup de monde dans ſon parti. Qui pourroit s'aſſurer que cet Hérétique n'eſt pas le Thomas mis à mort à Meliapour, où ſes cendres ſont également honorées des Indiens & des Portugais?

Pour ce qui eſt de l'ancien Chriſtianiſme connu & prêché dans le Roïaume de la Chine, il me ſemble qu'il y auroit de la temerité à le nier. Marc Paul en fait mention, & les premiers Miſſionaires des Jéſuites en ont trouvé quelques veſtiges. D'ailleurs les Livres Eccleſiaſtiques des Malabares, & leurs anciennes Ecritures faiſant mention de l'Evêque qu'on y envoioit autrefois de Babylone, il ſemble qu'il n'y a point de lieu d'en douter. A ces preuves je n'oſerois ajouter l'Inſcription déterrée l'an 1625. dans la Ville de *Si gan fù*, Capitale de la Province de Xenſi. C'eſt une piéce manifeſtement ſuppoſée, comme je l'ai fait voir ailleurs.

Les Jéſuites Magalhanes & le Comte font mention de la venuë de S. Thomas à la Chine: mais Monſieur Maigrot Evêque de Conon

(a) Voiez une Lettre écrite de Cochin par Mr. Viſchet dans la Bibliotheque de Berne. Faſcicul. Quart. Claſſis Quinte, pag. 763.

non & Vicaire Apoſtolique dans ce Roiaume-là, homme extremement inſtruit des Antiqüitez de la Chine, fait voir que ces Miſſionaires ont pris pour l'Apôtre S. Thomas (a) *un certain Tamo*, ce ſont ſes propres termes, *l'un des plus inſignes fripons qui ſoient jamais entrez dans la Chine, qui s'eſt fait chef d'un rameau de la Secte de Foé, qu'on appelle la Secte des Contemplatifs*, & qui n'entra dans le Roiaume de la Chine qu'après l'an 582.

Pour revenir au Chriſtianiſme des Indes, la tradition de l'Egliſe de Malabar raconte diverſes choſes qui arrivérent à (b) Meliapour après la mort de S. Thomas. L'Egliſe qu'il avoit fondée, fut, diſent-ils, long-tems floriſſante: elle eut ſes Evêques, ſes Prêtres, & ſes Fidelles, comme les autres Egliſes Apoſtoliques. Mais dans la ſuite des tems quelques Rois infidelles s'étant rendu Maîtres de la Ville & des Provinces qui en dépendoient, les Chrêtiens y furent expoſez à de violentes perſécutions de la part des Païens, qui mirent tout à feu & à ſang. Ceux qui purent échaper à leur cruauté furent obligez de ſe retirer vers le Cap de Comorin, qui ſepare les deux côtes, & en paſſant de là vers le Nord au couchant de la Prèſqu'Ile des Indes à s'établir dans les Montagnes parmi d'autres Chrêtiens que S. Thomas avoit inſtruits ſur la côte de Malabar. Ils s'étendirent dans le Païs de Cran-

(a) Lettre de Mr. Maigret à Mr. Charmot, datée de Foù Tcheoù, le 11. Janvier 1699. & imprimée l'an 1701. pag. 58. 59.

(b) Gouvea. c. 2.

Cranganor, de Coulan, de Travancor, & dans les Terres qui appartiennent aujourd'hui au Roi de Calecut, qu'on appelle autrement le Samorin, c'eſt-à-dire l'Empereur.

Quoiqu'on ne puiſſe pas faire beaucoup de fond ſur ces narrations dont les circonſtances ont l'air aſſez fabuleux, il y a pourtant lieu de ſoupçonner qu'elles ſont fondées ſur quelques faits véritables. En effet la connoiſſance de la Religion doit être ancienne en ces lieux-là, puiſqu'on trouve dans les ſouſcriptions du Concile de Nicée celle d'un Prélat (a) qui ſe donne le tître d'Evêque de Perſe & des Grandes Indes, & qu'outre cela un ancien Auteur rapporté par Suidas (b) dit que les Habitans de l'Inde intérieure, les Ibériens & les Arméniens furent batiſez ſous le régne de Conſtantin le Grand. Cette Inde intérieure ne peut pas ici être priſe pour l'Ethiopie. Nous avons vu ci-deſſus que Coſmas donne le même nom à la côte de Malabar.

Les Princes infidelles accordérent de grands priviléges aux Chrétiens de la côte, entre autres Ceram Peroumal Empereur de tout le Malabar, & Fondateur de la Ville de Calecut (c), pour qui tous les Habitans des deux Côtes ont une ſi grande vénération, qu'ils le met-

(a) Act. Synod. Nicæn. Pars Secunda. c. 28. Ἰωάννης Περσῶν τῆς ἐν Περσίδι πάσης καὶ τῇ μεγάλῃ Ἰνδίᾳ.

(b) Au mot Ἀρμένια.

(c) L'Epoque de cette Ville prend de lui ſon origine. Elle commence, ſelon Scaliger, livre 5. de Emend. Temporum, l'an de N. S. 907. le 984. de l'Ere des Indes. Selon Mr. Viſcher dans la Lettre que j'ai citée plus haut, l'an de N. S. 825.

mettent au nombre de leurs Dieux. Ce fut ce Prince qui, comme le raportent les Hiſtoires du Païs, partagea les Provinces de ſon Empire entre ſes Parens & ſes Favoris, & donna lieu par là à la multitude de petits Souverains dont tout le Malabar eſt rempli. En vertu des priviléges de Peroumal les Chrêtiens Indiens jouiſſent de tous les droits de la Nobleſſe du Païs: ils ont le pas ſur les Naires qui ſont les ſeuls Nobles qu'il y ait parmi ces Nations infidelles; & ce qui eſt plus conſidérable que tout le reſte, ils ne dependent à proprement parler que de leur Evêque, tant pour le temporel que pour le ſpirituel.

Ces priviléges joints à d'autres que le Roi de Cranganor accorda depuis à un Arménien établi dans ces lieux-là, & duquel nous parlerons incontinent, étoient écrits dans la Langue du Païs ſur des lames de cuivre, & ils ſe ſont conſervez juſqu'à la venuë des Portugais dans les Indes. Voici de quelle maniére ils ſe ſont perdus. Un Evêque d'Angamale nommé (a) Mar Jacob craignant de les perdre les confia au Commis des Portugais à Cochin, lorſque cette Nation commençoit à s'y établir, & ce Commis les aiant laiſſé négligemment expoſez dans le Magazin, ils ont entiérement diſparu au grand regret des Chrêtiens des Indes, qui ne conſervent plus que par preſcription des droits qu'ils pouvoient faire valoir au beſoin par des titres reſpectez des Princes auxquels ils ſe ſont ſoumis.

L'Ar-

(a) Ce mot Mar eſt Syriaque, & ſignifie la même choſe que le *Don* des Eſpagnols.

L'Arménien dont je viens de parler s'appelloit Thomas Cana, ou Mar Thomas. Il y a de l'apparence que le trafic l'avoit attiré dans les Indes. Les Hiſtoires du Païs font mention de ſes richeſſes & de ſa Nobleſſe, & peut-être pourroit-on avancer ſans crainte de ſe tromper, que la conformité de nom l'a quelquefois fait confondre avec l'Apôtre S. Thomas. Cet homme qui, comme nous l'avons dit, poſſédoit de grands biens, & faiſoit un gros trafic, avoit auſſi deux Maiſons, l'une du côté du Sud dans le Roiaume de Cranganor, & l'autre vers le Nord, dans un lieu qui n'eſt point nommé, mais qui doit avoir été à Angamale, ou aux environs. Dans la premiére de ces Maiſons il avoit ſon Epouſe legitime (a), & dans la ſeconde une Concubine qui étoit une Eſclave Naire convertie à la foi. Il eut des Enfans de l'une & l'autre de ces Femmes. En mourant il laiſſa à ceux qui lui étoient nez de ſon Epouſe legitime les terres & les biens qu'il poſſédoit au midi; & les Bâtards héritérent de tous ſes biens qui étoient du côté du Nord. Ces deſcendans de Mar Thomas s'étant multipliez dans la ſuite, ils ont partagé tout le Chriſtianiſme de ces lieux-là. Ceux qui deſcendent de la Femme legitime paſſent pour les plus Nobles. Ils ſont ſi fiers de leur origine qu'ils ne contractent point de mariages avec les autres, ne les admettant pas même à la communion dans leurs Egliſes, &

(a) Il faut croire qu'il n'épouſa ces deux Femmes que l'une après la mort de l'autre. Je n'ai oſé le dire, Gouvea s'étant expliqué d'une maniére ambigue.

& ne ſe ſervent point de leurs Prêtres. Les Portugais ont beaucoup travaillé à les faire revenir de cette vaine prévention ſi contraire à l'eſprit de l'Evangile.

Tous les Chrêtiens du Malabar ſe diſent deſcendus de ce Mar Thomas, ce qui ne s'accorde point avec ce qu'ils diſent de leur antiquité, qu'ils font remonter bien plus haut: mais il eſt difficile de prononcer ſur des faits, dont nous n'avons preſque aucuns autres tîtres que ceux que nous devons aux Portugais Gens peu éclairez & ennemis de cette Nation.

Il eſt difficile de dire en quel tems Mar Thomas s'établit dans les Indes. Gouvea le fait contemporain de Ceram Perounal. Cependant il eſt plus vrai-ſemblable qu'il vivoit avant le ſixiéme ſiécle, puiſque Coſmas, qui, comme nous l'avons remarqué, écrivoit environ l'an 547. avoit trouvé des Egliſes Chrétiennes établies dans ces lieux-là pluſieurs années avant qu'il mît au jour ſa Topographie Chrêtienne.

Quelque tems après la fondation de la Ville de Coulan, à laquelle commence l'Epoque commune du Malabar, c'eſt-à-dire, après l'an 822. (a) de Nôtre Seigneur, deux Eccleſiaſtiques Syriens vinrent de Babylone dans les Indes: l'un ſe nommoit (b) Mar Sapor &

(a) Selon Gouvea, fol. 4. col. 4. l'an 1601. répondoit à l'an 680. de la fondation de Coulan, cette Epoque diffère de celle de Calecut.

(b) Gouvea qui corrompt tous les noms les appelle Mar Xabro, & Mar Prod. pag. 5. col. 1. J'ai ramené ces noms à la prononciation Perſane.

& l'autre Mar Perosès. Ils abordérent à Coulan, où le Roi voiant qu'ils étoient fort reſpectez des Chrêtiens, leur fit beaucoup de faveurs, & leur accorda entre autres priviléges celui de bâtir des Egliſes par tout où ils voudroient, & de convertir au Chriſtianiſme quiconque le voudroit embraſſer. Ces priviléges ſubſiſtent peut-être encore aujourd'hui : les Chrêtiens Indiens les firent voir à Alexis de Menezès Archevêque de Goa écrits ſur des lames de cuivre en Langues & Caracteres Malabares, Canarins, Biſnagares & Tamules, qui ſont les Langues les plus en uſage ſur ces Côtes. Les Chrêtiens du Païs avoient mis ces deux Eccleſiaſtiques au nombre de leurs Saints (a) : ils en faiſoient mention dans leurs Priéres Eccleſiaſtiques, & ils avoient bâti pluſieurs Egliſes qui portoient leur nom. L'Archevêque Menezès qui les tenoit pour Neſtoriens, parce qu'il ne les trouvoit pas dans ſon Martyrologe, raia leurs noms dans les Livres Eccleſiaſtiques, & changea le tître des Egliſes qui étoient dediées à Dieu ſous leur nom.

Cette ſuite de proſperitez rendit les Chrêtiens Indiens ſi puiſſans qu'ils ſecouérent le joug des Princes Infidelles, & élurent un Roi de leur Nation. Le premier qui porta ce nom s'appelloit Baliarté, & il ſe donnoit le tître de Roi des Chrêtiens de Saint Thomas. Ils ſe conſerverent quelque tems dans l'indépendance ſous leurs propres Rois, juſqu'à ce qu'un

(a) Ils les appelloient *Gadjagal*, à ce que dit Gouvea. Ce mot eſt corrompu du Syriaque *Cadiſhé*.

qu'un d'eux, qui ſelon une coutume établie dans les Indes, avoit adopté pour Fils le Roi de Diamper, mourut ſans Enfans, & ce Roi Païen lui ſucceda dans tous ſes droits ſur les Chrêtiens des Indes. Ils paſſerent enſuite par une adoption ſemblable ſous la juriſdiction du Roi de Cochin, auquel ils étoient ſoumis pour la plus grande partie, lorſque les Portugais arrivérent dans les Indes. Il y en avoit cependant un nombre aſſez conſidérable qui obéiſſoit aux Princes voiſins.

Environ l'an 1500 deux Chrêtiens Indiens de Cranganor s'embarquérent ſur la Flotte de Pedro Alvarès Cabral qui étoit venu établir dans les Indes le Commerce des Portugais. Ces deux Chrêtiens, dont l'un avoit nom Matthias & l'autre Joſeph, avoient fait deſſein d'aller à Rome & de paſſer à leur retour à Moſul pour y voir leur Patriarche. Ils arrivérent tous deux en Portugal où Matthias mourut. Joſeph alla premiérement à Rome & de là à Veniſe. Le reſte de ſon voiage eſt inconnu. On a ſous ſon nom une Relation qui a été imprimée dans pluſieurs Recueils de Voiages ſous le nom de *Navigation de Joſeph Indien.*

L'an 1502. Vaſco de Gama, Amiral du Roi de Portugal, étant arrivé à Cochin avec une Flotte, ces Chrêtiens lui envoiérent des Députez, par leſquels ils lui repréſentoient que puiſqu'il étoit Vaſſal d'un Roi Chrêtien (a), au nom duquel il venoit pour conquérir les Indes, ils le prioient de les honorer

(a) *Que vinha conquiſtando a India.* Gouvea. fol. 5.

de ſa protection, & de celle de ſon Roi, duquel dès lors, dit Gouvea, ils ſe déclaroient les Vaſſaux. Ces Députez préſentérent à Vaſco de Gama un bâton de bois vermeil dont les extremitez garnies d'argent étoient ſurmontées de trois clochettes. C'étoit, diſoient-ils, le Sceptre des Rois qu'ils avoient eu par le paſſé, & dont le dernier n'étoit mort que peu de tems avant l'arrivée des Portugais. L'Amiral reçut ces Députez avec beaucoup d'affection, & leur donna de bonnes paroles pour l'avenir, n'étant pas alors en état de les aſſiſter d'une autre maniére. Le tems vint où ces pauvres Gens ſe repentirent de leur confiance exceſſive pour une Nation qui faiſoit, comme eux, profeſſion du Chriſtianiſme. Ils ne connoiſſoient la Religion que par l'Evangile & par le petit nombre de leurs traditions, & ils ignoroient les abus & les violences de l'Egliſe Romaine.

Avant que d'entrer dans le détail de ce que firent les Portugais pour amener les Chrêtiens du Malabar à l'obéïſſance de l'Evêque de Rome, je dirai ici quelque choſe de celle qu'ils rendoient à l'Evêque de Moſul, Succeſſeur de l'ancien Catholique des Perſes, qui faiſoit autrefois ſa réſidence à Seleucie ſur le Tigre. La ſouſcription du Concile de Nicée que nous avons raportée plus haut, prouve aſſez que dès le commencement de leur Chriſtianiſme, ils ont dépendu de ces Prelats, & je viens de découvrir dans une Livre recent une autorité conforme à ce que j'ai avancé ſur ce ſujet. C'eſt dans l'Hiſtoire des Patriarches d'Alexandrie, écrite par feu Mr. l'Abbé Re-

naudot, Ouvrage où il y a de bonnes recherches, mais mal digérées, & écrites avec un violent eſprit de prévention. Je vais traduire ſes paroles telles qu'elles ſont en Latin vers la fin de la vie de Simon XLII. Patriarche Jacobite d'Alexandrie (a). „ Nous apprenons „ par pluſieurs témoignages des Anciens que „ Jeſus Chriſt à été annoncé dans ces vaſtes „ Provinces des Indes, quoique pourtant on „ n'y ait trouvé aucune trace de Religion, „ qui fût tellement exempte d'erreur, qu'on „ pût ſe diſpenſer de croire que l'Héréſie y „ eût été prêchée en même tems que les „ veritez de la foi. Car on ne ſauroit dou„ ter que les Malabares ne faſſent profeſſion „ de l'Héréſie Neſtorienne depuis plus de „ neuf-cens ans, & que ſous le Patriar„ che (b) Hanan-Jeſu, cette Secte n'ait pé„ nétré juſque dans la Chine, comme le prou„ ve l'Inſcription Syriaque & Chinoiſe, auſſi„ bien que d'autres monumens. „ Nous avons déja dit ce qu'il faloit penſer de l'Inſcription Chinoiſe: les autres monumens dont parle Mr. Renaudot ne nous ſont point connus, à moins qu'il ne veuille parler de ces Voiages Arabes, qu'il a depuis donnez au public en François.

Le même Mr. Renaudot dans pluſieurs endroits de ſon Hiſtoire & de ſes Liturgies fait mention de ces Catholiques ou Patriarches

(a) Hiſt. Patriarch. Alexandrin. p. 188.

(b) Mr. Renaudot écrit *Hanan-ſeſus*, ce qui eſt très ridicule, & defigure entierement ce nom. Il en uſe de même à l'égard de tous les mots Orientaux, qu'il écrit dans un Ouvrage Latin ſelon la prononciation de la Langue Françoiſe.

Neſtoriens dont l'origine vient de Perſe, & qui au commencement faiſoient leur réſidence à Modain, qui eſt la Seleucie des Parthes. Après la ruine de cette Ville par les Califes, ils ſe retirérent à Bagdad, d'où ils ont depuis paſſé à Moſul, que beaucoup de Savans prennent pour l'ancienne Ninive. Monſieur Renaudot avoit écrit l'Hiſtoire de ces Patriarches & promis de la rendre publique. Ce deſſein a été interrompu par ſa mort, qui nous a privé des lumiéres qu'il auroit pu nous fournir, aiant eu entre les mains des Auteurs, qui nous ſont entiérement inconnus. Ce qu'il dit au reſte, que la Religion Chrêtienne a été inconnuë dans les Indes avant le Neſtorianiſme, n'eſt pas conforme à la vérité. Nous avons produit des preuves du contraire.

C'eſt ici que je ſerois en danger de m'égarer, ſi je m'engageois à ſuivre l'Hiſtorien Portugais, duquel j'ai tiré une partie de ce que j'ai dit ci-deſſus. Selon lui après la deſtruction de Meliapour, les Egliſes Indiennes ſe trouvérent tellement deſtituées d'Eccleſiaſtiques qu'il ne leur reſtoit qu'un ſeul Diacre, lequel ils obligérent par un attentat, qu'il appelle également (a) ignorant & impie, à leur adminiſtrer tous les Sacremens juſqu'à ce qu'ils fuſſent mieux pourvus d'ailleurs. Ils députérent donc à l'Egliſe de Babylone fort célébre alors pour l'érudition & la piété de ceux qui l'occupoient, & ils en obtinrent trois Evêques, un pour eux, l'autre pour Zocotora,

(a) Gouvea chap. 2. fol. 5. verſo colonne 2. *Necio & impiamente.*

ra, & le troiſiéme pour Maſin, c'eſt-à-dire pour la Chine Meridionale, comme nous l'avons montré ci-deſſus. Ces trois Prelats s'appelloient Mar Doua, Mar Thoma, & Mar Jonnam, deux deſquels après leur arrivée à Cranganor, s'étant dégoutez du lieu, s'en retournérent dans leur Païs, en ſorte qu'il en falut renvoier d'autres en leur place. Cette Hiſtoire qui peut-être véritable ſelon qu'elle eſt raportée dans les Hiſtoires des Chrêtiens Malabares, eſt dans Gouvea jointe avec des circonſtances qui ne peuvent être admiſes. Je ne dirai rien de cette Babylone qu'il nomme ſans addition, & qu'on ne ſait ſi l'on doit raporter à Modain ou à Bagdad. Si cela étoit déterminé en ce lieu-ci, on pourroit conjecturer à peu près le tems de cette Miſſion. Mais ſur le peu de mémoires que j'ai trouvez je n'ai pu reduire les commencemens de cette Hiſtoire à une éxacte Chronologie. Je me ſuis contenté de digérer les faits de la maniére qui m'a paru la plus commode pour moi & pour les Lecteurs. Au reſte il paroît que les Malabares ont donné de tout tems à leur Primat le titre de Patriarche de Babylone, ce qui eſt fondé ſur l'antiquité de la Ville de Seleucie ſur le Tigre, qui ſelon le témoignage de Sozomene (a) étoit dès le quatriéme ſiécle la réſidence des Evêques de Perſe Primats des Indes, aiant autrefois porté le nom de Babylone ſelon le témoignage d'Etienne de Byzance (b).

(a) Sozoméne. L. 2. c. 9.
(b) V. Bochart. Phaleg. L. 1. c. 2.

Je ne vois pas ſurquoi à pu ſe fonder Gouvea pour avancer, comme il fait que cette Miſſion de trois Evêques a precedé le Schiſme auquel les ſentimens de Neſtorius ont donné occaſion. Pour avancer une pareille choſe il faut d'autres preuves que la prévention puérile où eſt cet Auteur Portugais que les Chrétiens des Indes, dans les commencemens de leur Chriſtianiſme, ont été ſoûmis à l'autorité de l'Evêque de Rome, & qu'ils ne l'ont rejettée que depuis la ſeparation du Patriarche de Babylone.

Il eſt certain que lorſque les Portugais commencérent à prendre connoiſſance des Dogmes & de la Diſcipline des Egliſes du Malabar, ils y trouvérent le Neſtorianiſme tellement établi, qu'il n'y avoit point de mémoire qu'on y eût jamais enſeigné une autre doctrine. On travailla même en vain à les réduire à l'obéïſſance du Pape. Attachez à leurs vieilles coutumes, ils rejettoient avec indignation tout ce qu'on leur enſeignoit au contraire. Quoiqu'ils n'euſſent qu'un ſeul Evêque, ordinairement Syrien de Nation, que le Patriarche de Moſul leur envoioit, il ſe trouvoit parmi eux pluſieurs *Caçanares*, c'eſt le nom qu'ils donnoient à leurs Prêtres (a), qui entendoient & expliquoient leurs Livres écrits en Langue Syriaque qui étoit & qui eſt encore aujourd'hui leur Langue Eccleſiaſtique. Outre les Caçannares, pluſieurs autres de ces Chrêtiens s'adonnoient à l'étude & liſoient les Livres

(a) C'eſt un mot compoſé des deux Langues Syriaque & Malabare. Il ſignifie un *Prestre Noble*, ou *Nairre*.

Livres Syriens, qui étoient parmi eux en aſſez grand nombre, comme on le verra dans l'Hiſtoire du Synode de Diamper, que nous raporterons plus bas.

Les premiers Miſſionaires qui travaillérent à l'inſtruction des Chrêtiens Malabares furent des Cordeliers, l'un deſquels nommé Frére Vincent, que Gouvea appelle un grand Serviteur de Dieu, avoit accompagné dans les Indes le premier Evêque de Goa qui étoit de ſon Ordre, & s'appelloit Don Jean d'Albuquerque. Ce Frére Vincent alla s'établir à Cranganor, où il fit bâtir des Egliſes à la maniére d'Europe, celles des Chrêtiens Malabares ne différant preſque en rien pour la forme extérieure des Pagodes des Gentils. Ce Miſſionaire à qui le bras ſéculier manquoit à cauſe de l'éloignement des Portugais, s'apperçut bien-tôt qu'il ne feroit aucun progrès par ſes prédications. Cela l'obligea d'avoir recours au Vice-Roi des Indes, qu'il pria d'établir à Cranganor un College où l'on élevât des Enfans Indiens dans les Lettres & les Rits de l'Egliſe Romaine, afin que dans la ſuite étant ordonnez Prêtres, ils prêchaſſent eux-mêmes à leur Nation, & l'amenaſſent à l'obéiſſance du Pape. Les Indiens ne refuſérent point leurs Enfans; mais quand ils étoient promus au ſacerdoce, bien loin de leur permettre de prêcher parmi eux, ils ne les admettoient pas même dans leurs Egliſes, ce que juſqu'alors ils n'avoient pas refuſé aux Prêtres de la Nation Portugaiſe. En cela ils ſuivoient leurs anciens Canons. Ils regardoient les Portugais comme

des Etrangers, & leurs Enfans initiez au Rit Latin comme des Apoſtats.

Les Jéſuites voiant que l'entrepriſe de ce Cordelier n'avoit point réüſſi, & enviſageant cette Miſſion comme une affaire fort lucrative, s'aviſérent d'un autre expédient, qui étoit bien mieux concerté. Ils obtinrent du Roi de Portugal des penſions pour un College, qu'ils établirent à une lieuë de Cranganor, dans un lieu appellé Vaipicota, où il y avoit une ancienne peuplade de Chrêtiens du Païs. Là ſous l'autorité du Vice-Roi, & avec la permiſſion du Roi de Cochin, ils commencérent à enſeigner la Langue Syriaque aux Enfans des Chrêtiens du Païs. Ce qui les porta à cette entrepriſe fut autant la neceſſité de cette Langue en ces lieux-là, que les reproches continuels des Chrêtiens Malabares, qui leur objectoient ſans ceſſe qu'ils n'étoient point Latins, comme les Portugais; mais Syriens & Chaldéens comme leurs Ancêtres. Cet établiſſement fut de quelque utilité; mais il ne produiſit pas tout ce qu'on en avoit d'abord eſperé. Les Indiens inſtruits par les Jéſuites, & promus aux ordres par leurs ſoins, n'oſoient prêcher contre leurs anciens Prélats, & les Jéſuites avoient ſouvent le chagrin de les entendre dans leur Collége même ſoutenir leurs anciennes opinions, & faire mention du Patriarche de Babylone dans leur Liturgie.

Les Prelats Portugais & les Religieux auſſi-bien que le Vice-Roi aiant enfin reconnu l'inutilité de tous les travaux précédens réſolurent de faire un coup de main, & de ſe ſaiſir

ſir de leur Prélat pour l'envoier à Rome, afin que pendant que le Pape le convertiroit, les Chrétiens Malabares ſe trouvaſſent plus diſpoſez à profiter des inſtructions qu'on leur donneroit pendant ſon abſence. Ce Prélat s'appelloit Mar Joſeph, & il avoit été conſacré & envoié par Mar Abdichio, Patriarche de Babylone. Gouvea rend un bon témoignage à cet Evêque, & dit qu'en pluſieurs choſes il avoit mis ſur un meilleur pied les rits Eccleſiaſtiques de cette Egliſe, où il s'étoit gliſſé quelques abus qu'il reforma. Comme le Patriarche que Gouvea appelle Abdichio, eſt le même qu'Abd ou Hebed-Jeſu qui étoit venu en Italie l'an 1562. où il avoit aſſiſté au Concile de Trente, & donné une Profeſſion de Foi conforme aux Dogmes de l'Egliſe Romaine, il ne faut pas être ſurpris ſi Mar Joſeph que ce Patriarche avoit envoié dans les Indes avoit fait des changemens dans les anciennes coutumes Eccleſiaſtiques de ces Peuples. C'eſt cet Hebed-Jeſu duquel Abraham Echellenſis a fait imprimer à Rome le Catalogue des Ecrivains Syriens, l'an 1653.

Cependant, ajoûte Gouvea, ce Mar Joſeph étoit Neſtorien, ce qu'il fit voir particuliérement en ce que nous allons raporter. Pour paroître Catholique il frequentoit beaucoup à Cochin parmi les Portugais. Il prit même à ſon ſervice quelques Enfans de cette Nation. Un jour qu'il les avoit appellez pour leur donner quelque inſtruction, il les exhorta à être fort dévots à la Sainte Vierge, en leur diſant qu'elle étoit l'Avocate des pecheurs; au reſte, aujouta-t-il, ne l'appellez pas Mere

de Dieu, car elle ne l'eſt pas, mais Mere de Chriſt; ce qu'il leur recommanda particuliérement d'obſerver quand ils reciteroient la ſalutation Angelique, ou l'*Ave Maria*. Les Enfans Portugais ſurpris d'une pareille doctrine, en firent raport à l'Evêque de Cochin, qui ſelon toutes les apparences n'avoit ſouffert qu'on mit ces Enfans auprès de l'Evêque Syrien que pour épier ſes paroles & ſes actions. L'Archevêque de Goa & le Vice-Roi ne furent pas long-tems à être informez de cette découverte. Mar Joſeph fut arrêté à Cochin par leur ordre, & forcé de ſe tranſporter à Goa pour y rendre raiſon de ſa doctrine. Lorſqu'il y fut arrivé on conclut de l'envoier à Rome, ce qui fut éxécuté au moins autant qu'il dépendoit de l'Archevêque & du Vice-Roi. Gouvea, comme nous l'avons vû, avouë que cette affaire étoit la ſuite d'un piege qu'on lui avoit tendu pour l'éloigner, & gagner ſon troupeau pendant ſon abſence.

Mar Joſeph étant arrivé en Portugal, s'inſinua tellement par de feintes apparences de vertu & de Sainteté, ce qui eſt dit Gouvea (a), le propre des Schiſmatiques, dans l'eſprit de la Reine Dona Caterina & de l'Infante Dona Maria, qu'il fut diſpenſé d'aller à Rome, & renvoié honorablement dans les Indes, avec des Lettres de Recommandation de la Reine, alors Regente par la mort du Roi Don Jean. Cette Princeſſe ordonnoit qu'on

(a) *Com moſtras de Virtude & Fingimentos de Santidade, muy proprios de Scifmaticos.* Gouvea. cap. 3. fol. 7. verſo.

qu'on le laiſſât vivre paiſiblement dans ſon Diocéſe, ſur ce qu'il avoit promis au Cardinal Infant Don Henri, alors Inquiſiteur-Général & Legat *à Latere* dans le Roiaume de Portugal, qu'il purgéroit ſon Diocéſe de toutes ſes anciennes erreurs, & qu'il le reduiroit ſous l'obéiſſance de l'Egliſe Romaine.

Les Chrêtiens Malabares aiant vû enlever leur Prélat pour un voiage dont l'iſſuë étoit incertaine, en demandérent un autre à leur Patriarche qui s'appelloit alors Mar Sineon. Il leur envoia un nommé Mar Abraham, qui ne put paſſer dans ſon Diocéſe qu'en habit deguiſé, à cauſe des précautions que prennoient les Portugais pour interdire tout commerce entre les Chrêtiens Indiens & le Patriarche de Moſul. Ces pauvres peuples reçurent ce nouvel Evêque avec une grande joie, & il commença d'abord à donner les ordres & à éxercer les autres fonctions de ſa charge. Sur ces entrefaites Mar Joſeph revint de Portugal. Comme ſes Lettres étoient en bonne forme, les Portugais furent obligez de le laiſſer rentrer dans ſon Evêché. Cependant ils n'eurent pas de lui le contentement qu'ils ſouhaitoient. L'Archevêque de Goa & le Vice-Roi le prierent de mener avec ſoi des Religieux Portugais pour inſtruire ſes Peuples dans la Religion Romaine. Il demanda du tems pour y penſer, & la réponſe qu'il fit le jour ſuivant fut, qu'il avoit eu pendant la nuit une revelation qui lui défendoit de le faire. Et moi, dit l'Archevêque, j'ai trouvé une autre revelation dans l'Ecriture Sainte qui m'enſeigne que vous n'étes pas le Paſteur que Dieu veut

avoir

avoir pour conduire ſon troupeau; mais un loup revêtu de la peau d'une brebis, la fraude duquel ſe fera enfin connoître au Prince & aux Princeſſes qui vous ont honoré de leur recommandation. L'Archevêque parloit ainſi, dit Gouvea, parce qu'il avoit écrit en Portugal qu'on ne laiſſât jamais revenir Mar Joſeph dans les Indes.

Ce Prélat étant arrivé dans ſon Diocéſe, il y eut une eſpece de Schiſme entre les Chrêtiens, les uns s'attachant à lui & les autres à Mar Abraham. Mar Joſeph ſe plaignit au Vice-Roi & à l'Archevêque de Goa de la conduite de Mar Abraham qu'il traittoit d'*Intrus*, & qu'il accuſoit de prêcher pluſieurs erreurs. Surquoi le Vice-Roi ordonna au Capitaine de Cochin de ſe ſaiſir de lui, ce qu'il fit aiſément, le Roi de Cochin aiant prêté main forte. On l'envoia de Goa en Portugal, pour aller de là à Rome rendre raiſon au Pape de ſa conduite & de ſa doctrine. Le Navire Portugais dans lequel on l'avoit embarqué relacha à Moſambique. Ce fut de là que Mar Abraham s'étant échappé, paſſa premiérement à Melinde, enſuite à Ormus, d'où il ſe rendit à Moſul dans le deſſein d'y prendre de nouveaux ordres de ſon Patriarche & retourner après cela dans les Indes. Cependant il changea d'avis ſur ce qu'il vint à faire réfléxion que les Portugais appuiez des Rois Paiens de la côte de Malabar ne le laiſſeroient jamais en repos. Il prit donc une reſolution extremement hardie, qui fut d'aller lui-même à Rome où il arriva ſous le Pontificat de Pie IV. Ce Pape lui fit faire une nouvelle Profeſſion de Foi, & promettre

après

après avoir anathematizé ſes anciens Dogmes, qu'il ſoumettroit les Chrêtiens Malabares à l'obeiſſance de l'Egliſe Romaine. Comme la maniére de conferer les ordres parmi les Orientaux ne convient pas avec celle qui eſt en uſage dans les Egliſes qui ſont ſous l'obéiſſance du Pape, on conclut que l'ordination de Mar Abraham n'étoit pas légitime, & un Evêque par ordre du Pape lui confera à Rome tous les ordres en commençant par la ſimple tonſure juſqu'à la Prêtriſe inclusivement. On lui donna enſuite un Mandement adreſſé au Patriarche de Veniſe, afin qu'il le conſacrât Evêque. Les Brefs où étoient contenuës toutes ces circonſtances ſe trouvoient encore du tems de Gouvea dans l'Egliſe d'Angamale, qui étoit alors celle du Siége Epiſcopal des Malabares.

Le même Gouvea raporte ici un fait curieux & propre à faire connoître l'attachement de ces Chrêtiens Orientaux à leurs anciens préjugez. Dans la Confeſſion de Foi que Mar Abraham donna au Pape lorſqu'il étoit à Rome, & qu'il apporta avec ſoi dans les Indes, au lieu de dire que le Verbe Eternel avoit pris la Nature Humaine, il avoit adroitement ſubſtitué au lieu du mot *Nature*, un autre mot Syriaque qui ſignifie *Perſonne*, ou ce que les Scholaſtiques appellent *hypoſtaſe*, ou *ſuppôt* ; en ſorte qu'en faiſant ſemblant d'abjurer ſes Dogmes, il continuoit à les établir.

Cependant le Pape le renvoia avec des Brefs adreſſez au Vice-Roi, & aux Prelats des Indes, auxquels ils ordonnoit de le reconnoître

&

& de le recevoir en qualité d'Archevêque d'Angamale; ſes Prédeceſſeurs aiant toujours porté le même titre; je dis celui d'Archevêque, qu'ils portent encore à préſent.

Mar Joſeph jouiſſoit tranquillement de toutes ſes prérogatives pendant l'abſence de Mar Abraham, & en même tems, dit l'Hiſtorien Portugais, il ne ceſſoit point de prêcher ſes erreurs au Peuple, contre les ſermens qu'il avoit faits à Lisbone & à Goa. L'Archevêque de cette Ville & l'Evêque de Cochin en informérent le Cardinal Don Henri qui gouvernoit le Roiaume pour le Roi Don Sebaſtien, & ce Cardinal en aiant écrit au Pape Pie V. il obtint de ce Pontife un Reſcrit daté du xv. de Janvier l'an 1567. par lequel il étoit ordonné à Don George, Archevêque de Goa, de faire une éxacte inquiſition de la conduite & de la doctrine de Mar Joſeph, & en cas qu'il ſe trouvât coupable d'erreur de le faire ſaiſir & l'envoier incontinent à Rome. Cela ſe fit aiſément, parce que Mar Joſeph ne ſe defioit de rien. On ſe ſaiſit de lui à Cochin, & on l'embarqua. De Portugal on l'envoia à Rome où il finit ſes jours, dit Gouvea (a), qui tranche fort court là-deſſus. Cette briéveté d'expreſſion & le naturel du Pontife, qui fit cruellement mourir tant de gens irreprochables pour leurs mœurs, & eſtimables pour leur ſavoir, uniquement parce qu'ils s'éloignoient de quelques Dogmes de l'Egliſe Romaine, ne permettent pas de douter que ce pauvre Prelat ne fût à Rome la victime de la ſu-

(a) *Aende ſalecèo.* cap. 3. fol. 8. verſo. col. 1.

ſuperſtition des Portugais & de la cruauté du Pape.

Mar Abraham qui avoit prudemment évité de paſſer par le Roiaume de Portugal, arriva à Goa peu de tems après l'embarquement de Mar Joſeph. Comme il étoit muni de bons Brefs du Pape, rien ne paroiſſoit devoir l'empêcher de prendre poſſeſſion des droits qu'il avoit acquis par de mauvaiſes voies. Mais ſon arrivée ne convenoit point aux vuës des Portugais, qui avoient reſolu de ſe rendre maîtres de cette nombreuſe Chrêtienté, & de s'en ſervir dans l'occaſion contre les Rois Païens du Malabar. Ils éxaminérent ſévérement les papiers que Mar Abraham apportoit de Rome, & conclurent qu'il avoit mal informé le Pape, l'aiant, diſoient-ils, trompé en tout ce qu'il lui avoit propoſé. En conſéquence de ce jugement il fût ordonné qu'on l'enfermeroit dans un couvent, juſqu'à ce que Sa Sainteté fût mieux informée. Ce couvent fut celui des Dominicains de Goa, d'où Mar Abraham eut le bonheur de ſe ſauver une nuit du Jeudi de la Paſſion, & de ſe retirer dans ſon Egliſe, où il fut reçu avec de grands tranſports de joie & un applaudiſſement univerſel: ces Chrêtiens vivement perſecutez par les Portugais, commençant à deſeſperer de recevoir à l'avenir des Evêques originaires de Babylone, ſelon l'ancien établiſſement de leur Egliſe.

Le Vice-Roi ſe joignit aux Prélats de Goa & de Cochin pour tâcher de ſe rendre encore une fois maître de la perſonne de Mar Abraham. Comme l'experience l'avoit convaincu

de

de leurs mauvaiſes intentions, il s'enfonça fort avant dans les lieux les plus reculez de ſon Diocéſe, & n'approchoit jamais des Egliſes voiſines de Cochin. Néanmoins ſoit qu'il agit de bonne foi, ou qu'il voulût ſe menager la confiance des Portugais, il confera une ſeconde fois les ordres aux mêmes perſonnes qu'il avoit ordonnées avant ſon voiage de Rome, ſuppoſant, ou paroiſſant ſuppoſer qu'avant ſa ſeconde ordination, il n'avoit pas été legitimement conſacré. Il écrivoit outre cela ſouvent au Vice-Roi & aux Prélats des Indes, proteſtant toujours de ſon attachement pour l'Egliſe Romaine, pendant qu'au fond de ſon Diocéſe il continuoit à prêcher les Dogmes de Neſtorius, & à ſupprimer le nom du Pape dans les priéres publiques, ne faiſant mention dans la Liturgie que du Patriarche de Babylone. Comme cela ſe paſſoit dans des lieux éloignez des Portugais, ils en avoient peu de connoiſſance, & ſembloient avoir pris le parti de laiſſer vivre Mar Abraham en paix. Enfin pourtant, dit Gouvea, les Prelats aiant reconnu que les peuples n'étoient pas inſtruits dans la ſaine doctrine, & qu'ils ne rendoient aucune obéiſſance à l'Egliſe Romaine, ils écrivirent au Pape Gregoire XIII. qui envoia à Mar Abraham un Bref en darte du 28. de Novembre l'an 1578. par lequel il lui ordonnoit de faire prêcher la doctrine Catholique dans ſon Diocéſe, de ſe tranſporter aux Conciles Provinciaux qui ſe célébreroient à Goa, de s'y ſoumettre & d'obſerver les Decrets qu'on y feroit pour ſon Egliſe. Le même Bref contenoit un ſauf-conduit du Pape pour Mar Abra-

Abraham, par lequel il lui étoit promis qu'il pourroit s'éloigner de ſon Egliſe, & y retourner ſans que perſonne lui fît aucun empêchement; ſurquoi le Pape lui faiſoit ſavoir qu'il avoit donné ſes ordres aux Eccleſiaſtiques de Goa.

Les choſes étoient en cet état lorſque l'Archevêque de Goa, Don Vincent de Fonſeca convoqua le troiſiéme Concile Provincial des Indes, & ſomma Mar Abraham de s'y rendre en perſonne. Afin qu'il ne fît point difficulté d'obéir, l'Archevêque lui envoia un ſauf-conduit accompagné d'un ſerment par écrit de lui & du Vice-Roi. Alors Mar Abraham ne ſe put diſpenſer d'obéir, craignant d'être traitté de Schiſmatique, & de ſe rendre odieux aux Portugais, des mains deſquels il voioit bien qu'il lui ſeroit tôt ou tard difficile de ſe garantir. Etant arrivé à Goa, il fit une nouvelle Profeſſion de Foi, à laquelle, s'il en faut croire l'Hiſtorien Portugais, il joignit l'Abjuration de ſes erreurs. De plus il s'engagea à obſerver tous les Decrets qui ſe feroient dans ce Concile pour la reformation de ſon Egliſe, & à livrer tous les Livres Hérétiques qui ſe trouvoient dans ſon Diocéſe afin qu'on brulât les uns, & qu'on corrigeât les autres. Il avoua au Concile, qu'en ordonnant les Prêtres il ne mettoit point de vin dans le calice lorſqu'il le leur mettoit en main avec l'hoſtie. Les Evêques Portugais déclarérent l'ordination nulle, l'integrité de la matiére aiant manqué. Le Concile fini, Mar Abraham étant de retour en ſon Egliſe, il ne tint rien de tout ce qu'il avoit promis, excepté l'article de l'or-

dination des Prêtres, dont il ne put ſe diſpenſer, parce qu'on lui avoit donné pour l'accompagner deux Jeſuites du Collége de Vaïpicota, qui étant ſavans dans la Langue Syriaque l'aſſiſtérent dans toutes les ordinations qu'il renouvella, & prirent garde qu'il n'y manquât rien, tant pour la forme que pour la matiére. Ainſi ces Prêtres furent ordonnez trois fois, Mar Abraham les aiant déja réordonnez à ſon retour de Rome, comme nous l'avons dit ci-deſſus.

Il eſt étonnant que la Theologie Scholaſtique, qui enſeigne que le défaut de vin dans l'ordination des Prêtres rend le Sacrement nul, prétende qu'avec le même défaut l'Euchariſtie conſerve ſon integrité. Cependant l'inſtitution de ce dernier Sacrement avec le pain & le vin eſt fondée ſur les propres paroles de Nôtre Seigneur; au lieu que dans l'adminiſtration des ordres on n'a guéres d'autre autorité pour l'uſage du vin & du Calice, que celle des Scholaſtiques, ou tout au plus, une tradition peu ſolidement établie.

Quelque tems après le Concile Mar Abraham, qui appréhendoit ſans doute que ſa conduite ne l'eût brouillé avec ſon Patriarche, lui écrivit une Lettre qui fut interceptée. Il lui mandoit qu'il avoit été à Goa au Concile des Evêques des Indes, n'aiant pû s'en diſpenſer à cauſe des Portugais, qui, diſoit-il, le tenoient de près & étoient ſur ſa tête (a) comme le marteau ſur l'enclume; qu'il y avoit por-

(a) Gouvea cap. 3. fol. 9. *que eſtavam ſobre ſua cabeça*, como *malhos ſobre bigornas.*

porté ſa Profeſſion de Foi, & qu'elle avoit été approuvée & extremement louée des Evêques. C'eſt ainſi que ce pauvre homme tâchoit de menager les deux partis, ce qui ne lui réüſſit pas au point de le laiſſer paiſible dans les fonctions de ſa charge.

En effet environ ce tems-là, il arriva dans le Malabar un Syrien nommé (a) Mar Symeon qui ſe diſoit envoié du Patriarche de Moſul pour ſucceder à Mar Abraham. Il ſe fit incontinent des brigues de part & d'autre, les uns s'attachant à Mar Abraham, & les autres à Mar Symeon, qui s'étoit mis ſous la protection d'une Reine puiſſante dans ces quartiers, & que les Portugais appelloient (b) la Reine du Poivre. Mar Symeon s'établit ſur les Terres de cette Princeſſe à Carturté, qui eſt la principale bourgade des Chrêtiens de ce Roiaume, qui le reconnurent pour leur legitime Prélat. Cela produiſit des excommunications reciproques, & troubla tout le Païs. Mar Abraham porta ſes plaintes au Vice-Roi & à l'Archevêque de Goa, qui voiant l'intruſion manifeſte de Mar Symeon, quoiqu'ils regardaſſent les deux Prélats comme Neſtoriens, réſolurent pourtant de ſoûtenir Mar Abraham, comme étant, diſoient-ils, le véritable & legitime Paſteur, qui avoit reçu une conſécration canonique dans la Communion de l'Egliſe Romaine.

Si on fait attention aux déſordres que produiſent ordinairement l'ambition & l'avarice

(a) Gouvea. cap. 4. fol. 9.
(b) Rayuha da Pimenta.

des Eccleſiaſtiques, on ſera peu ſurpris des troubles que cauſa alors cette concurrence entre deux Prelats de la même Nation, & originairement de la même dépendance. Mais cela ſera encore plus ſenſible, ſi l'on fait attention à la nature de la dignité qu'ils s'entre-diſputoient. L'autorité des Evêques de la Côte s'étend également ſur le temporel & ſur le ſpirituel : ils ſont juges nez de toutes les cauſes civiles & Eccléſiaſtiques de leur Diocéſe. En vertu de leurs privileges qui ne ſont point conteſtez, les Princes & les Juges Païens n'ont rien à voir chez eux, ſi ce n'eſt en matiére criminelle. Outre le tribut qu'ils paient à leurs Princes, ils ne ſont obligez qu'à leur fournir un certain nombre de Troupes, pendant leurs Guerres, qui ne ſont ni fréquentes ni de longue durée. Ajoûtez à cela la vaſte étenduë de leur Diocéſe (a) qui contient encore aujourd'hui plus de mille quatre cens Égliſes, & autant de bourgs ou de bourgades. Ce grand nombre ne peut aller qu'en augmentant, les Prêtres n'étant point engagez au célibat, & n'y aïant parmi eux ni Moines ni Religieuſes, & ces Chrêtiens ne s'établiſſant que très-rarement hors de leur Païs.

Comme on auroit inutilement tenté de ſe rendre maître par force de Mar Symeon, qui étoit à Carturté hors de l'atteinte des Portugais, on réſolut de l'avoir par ruſe; & cela réüſſit.

(a) V. Kaempfer Amœnit. Exotic. Obſerv. viij. p. 561. Vincent de Sainte Marie Carme Déchauſſé, duquel nous parlerons plus bas, ne leur donne pas plus de deux cens mille Communians, L. 1 c. 1. p. 2. mais il n'a vû que quelques Cantons de ce Païs-là.

réuſſit. Quelques Cordeliers à qui il avoit témoigné de l'affection lui repréſenterent les dangers auxquels il s'expoſoit à moins qu'il n'eût des Brefs de Rome, ſans leſquels ſa poſſeſſion ſeroit toujours troublée par les Portugais, & ſa perſonne ne ſeroit jamais en ſureté. L'aiant ébranlé, ils l'exhortérent d'aller à Rome, ce voiage étant, diſoient-ils, le ſeul moien de ſe maintenir dans une dignité pour laquelle il avoit déja fait tant de demarches. La ruſe étoit groſſiére ; mais les Portugais avoient à faire alors à des gens ſimples, qui ne connurent leur perfidie que quand ils ne furent preſque plus en état d'y réſiſter. Mar Symeon accepta le parti, le croiant ſûr, & ne doutant point de la bonne foi de ceux qui le conſeilloient. Il paſſa à Goa, & de là en Portugal, d'où il ſe rendit à Rome. Sixte V. qui regnoit alors le fit éxaminer, & ſi l'on en croit Gouvea, il fut trouvé qu'il étoit Neſtorien, qu'il n'étoit point Evêque, & qu'il n'y avoit point de preuve qu'il eut jamais reçu l'ordre de Prêtriſe. Après qu'on lui eût fait anathematizer ſes erreurs, on l'enferma dans un monaſtére, afin qu'il y fût inſtruit des dogmes de la Religion Romaine. Son procès lui fut enſuite fait, & la ſentence, prononcée par le Pape même, portoit qu'il n'étoit point Evêque, & lui défendoit d'en éxercer les fonctions, auſſi-bien que de célébrer la Liturgie, vû l'incertitude où l'on étoit de ſa promotion à la Prêtriſe (a).

(a) *Per non conſtar de' ordini ſacri di Sacerdote.* Gouvea. c. 4. fol. 9. verſo.

Cette ſentence fut envoiée par le Cardinal de Sainte Severine au Roi d'Eſpagne Philippe ſecond, qui la donna à Don Alexis de Menezes, lorſqu'il partit pour les Indes.

La principale raiſon de cette ſentence fut, dit Gouvea, une Lettre que Mar Symeon avoit écrite à ſon Patriarche. Cette Lettre avoit été interceptée, & il la reconnut lorſqu'on la lui repréſenta. Il lui mandoit qu'il étoit venu dans les Indes, où il avoit trouvé la juriſdiction du Patriarche de Babylone tellement déchue, le Prélat de Malabar dans un âge ſi avancé, & les Portugais ſi empreſſez à ruiner les Rits & la Doctrine de l'Egliſe Syriaque, qu'il avoit cru rendre ſervice à Dieu de prendre le nom d'Evêque, & d'en éxercer les fonctions, pour conſerver les droits du Patriarche: qu'il le ſupplioit donc d'avouër tout ce qu'il avoit fait, de confirmer les ordres qu'il avoit donnez, & en conſéquence de ſon approbation de lui envoier des Lettres, par leſquelles il le declarât Archevêque des Chrêtiens de la Côte de Malabar. Telle étoit, s'écrie l'Hiſtorien Portugais, le miſérable état & l'ignorance de ces Schiſmatiques, qui s'imaginoient que des Lettres de leur Patriarche ſuffiſoient pour établir Evêque un homme qui n'avoit point été conſacré, & rendre valides les ordres qu'il avoit donnez en cet état. Cela ſeroit, ſans doute, aſſez étrange, n'étant point conforme aux Canons des Egliſes Orientales; mais peut-on compter ſur le recit de Gouvea? Mar Symeon qui perſevera toujours à ſoûtenir ſa miſſion, comme nous le verrons incontinent, pouvoit avoir été en-

envoié par ſon Patriarche & conſacré ſans titre, ce qui eſt aſſez ordinaire en Orient, afin que ſi ſa préſence n'étoit point neceſſaire dans le Malabar, il pût s'en revenir; & qu'il pût reſter en demandant la confirmation de ſon ſuperieur, ſi les affaires étoient ſur un autre pied. L'objection perpetuelle des Portugais contre les Evêques venus de Moſul étoit qu'ils n'étoient pas bien ordonnez. Selon leurs paſſions ils raportoient tout à leurs Idées Scholaſtiques: tantôt il y avoit des défauts eſſentiels du côté de la forme, & tantôt du côté de la matiére; car ces Idées puiſées dans la Philoſophie d'Ariſtote ſont aujourd'hui conſacrées chez eux dans la définition & l'uſage des Sacremens. Cela a duré juſqu'au tems que l'ambition & l'avarice des Jéſuites leur a fait perdre pour jamais cette Egliſe la plus riche des Indes, & où ils avoient tant travaillé pour s'établir. Si les Portugais avoient voulu s'entendre avec les Patriarches de Moſul, dont quelques-uns environ ces tems-là s'étoient unis & ſoumis à l'Egliſe de Rome (a), & concourir avec eux à donner des Prelats aux Malabares, ils auroient pû ſans violer les Canons anciens, dont la conduite des Portugais a été une infraction perpetuelle, établir une union ſûre & inviolable avec cette nombreuſe Egliſe, dont l'amitié les auroit empêché de perdre les Villes de

(a) Voiez la Profeſſion de Foi de Sijud Sulaka Patriarche Neſtorien faite à Rome l'an 1553. traduite en Latin par André Maſius, dans la Bibliotheque des Péres; & la Préface d'Abraham Ecchelleniſis ſur le Catalogue d'Hebed Jeſu.

Cochin, de Cranganor, & leurs autres établiſſemens ſur cette Côte.

Mar Symeon fut renvoié de Rome en Portugal & renfermé dans le Couvent des Cordeliers de Lisbone. Il écrivoit de là tous les ans aux Egliſes de ſon parti; en particulier à un certain Prêtre ou Caçannare nommé Jacob, qu'il avoit établi ſon Vicaire-général. Dans ſes Lettres où il ſe donnoit le tître de Metropolitain des Indes, il inſeroit toutes les erreurs du Neſtorianiſme. Don Alexis de Menezes aiant trouvé une de ces Lettres dans la viſite qu'il fit l'an 1599. il l'envoia à l'Inquiſiteur Général à Lisbone. Comme l'Hiſtoire ne fait plus mention après cela de Mar Symeon, on peut préſumer que cette Lettre le conduiſit dans les priſons de l'Inquiſition & de là au ſupplice en qualité de relaps. Sa qualité d'étranger ne pouvoit pas le dérober aux cruautez de ce formidable Tribunal, où tout Chrêtien eſt brûlable dès là qu'il ne conſent pas à admettre juſqu'aux moindres dogmes de l'Egliſe Romaine.

Le malheur de ce Prelat aſſura à ſon compétiteur la poſſeſſion de ſon Evêché, quoique le Caçanare Jacob grand Vicaire de Mar Symeon refuſât de lui prêter obéïſſance. Don Matthieu Archevêque de Goa celébra en ce tems-là, c'eſt-à-dire l'an 1590. le quatriéme Concile Provincial des Indes. Il y fit appeller Mar Abraham, conformément au Bref du Pape Gregoire XIII. mais ce Prelat qui n'avoit pas tenu ce qu'il avoit promis dans le Concile précedent, ne voulut point s'expoſer à des dangers qu'il croioit inévitables, s'il ſe

fioit

fioit encore une fois aux Eccleſiaſtiques Portugais. Aux inſtances réïtérées qu'on lui fit, il ne répondit que par un Proverbe de ſon Païs (a); *le Chat qui a été une fois mordu de la couleuvre, apprehende juſqu'à la corde.* Il reſta donc au grand déplaiſir des Portugais dans ſon Diocéſe, où il continua, dit nôtre Hiſtorien, à adminiſtrer pour de l'argent les ordres, & les autres Sacremens, auſſi-bien qu'à recevoir les Chrêtiens à la Communion, ſans que la Confeſſion (b), qui eſt en horreur parmi les Chrêtiens du Rit Syriaque, la précédât jamais.

Les Portugais aiant informé le Pape Clement VIII de cette conduite de Mar Abraham ſi contraire à leur Religion & à leurs intérêts politiques, ils obtinrent un Bref adreſſé au nouvel Archevêque de Goa Don Alexis de Menezes, Religieux Auguſtin, duquel Bref je vais raporter la teneur en peu de mots. Le Pape dit qu'aiant appris avec beaucoup de douleur que Mar Abraham Archevêque d'Angamale dans le Roiaume de Cochin, après avoir autrefois embraſſé la Doctrine Catholique, & rendu obéiſſance au Saint Siége tant à Rome que dans le Synode de Goa, étoit malheureuſement retombé dans ſon ancien Neſtorianiſme, & ne vouloit pas conſentir que les Livres Syriaques qui ſe liſoient dans ſon Diocéſe, fuſſent corrigez & purgez

(a) C'eſt un Proverbe Arabe, qui ſe trouve dans la Collection d'Erpenius.

(b) *Por ſer o Sacramento da Confiſſam averrecido antre ellet, como he antre todos os Caldeus.* Gouvea. c. IV. pag. 10.

des erreurs dont ils étoient remplis, & qu'outre cela il avoit commis divers actes de Simonie; pour remedier à ces desordres il étoit ordonné à Don Alexis de Menezes, auquel le Discours s'adresse dans ce Bref, de faire d'éxactes recherches de la vie, des mœurs, & de la Doctrine de ce Prelat, & en cas qu'il se trouve coupable, de le faire arrêter & conduire à Goa sous une garde sûre & honnête, d'envoier ensuite à Rome des Copies authentiques des Procès verbaux & des Informations, afin que le Saint Siége en pût porter un jugement éxact & précis. Cependant afin que le Diocése d'Angamale ne souffrît aucun dommage dans le spirituel ni dans le temporel, le Pape ordonnoit par le même Bref à l'Archevêque de Goa, de mettre dans ce Diocése un Vicaire Apostolique, qui fut s'il étoit possible, savant dans la Langue Syriaque, & qu'à l'avenir on n'admit dans ce Diocése aucun Prélat qui ne fût élu par le Saint Siége. Ce Bref est donné à Rome & daté du 27. de Janvier, l'an 1595.

Don Alexis de Menezes aiant reçu ce Bref en arrivant aux Indes fit incontinent faire les Informations qui lui étoient ordonnées, & il en envoia à Rome les Procès verbaux. Quant à ce qui lui étoit enjoint de se saisir de Mar Abraham, il ne se mit point en état de l'entreprendre, aiant appris que ce Prelat retiré dans son Eglise d'Angamale, où les Portugais n'avoient point d'accès, y menoit une vie fort retirée, étant d'ailleurs si vieux, qu'il ne pouvoit plus mettre le pied hors de sa maison. Cependant comme il avoit été informé

que

que Mar Abraham & les Chrêtiens de ſon Egliſe avoient écrit au Patriarche de Babylone pour lui demander un nouveau Prélat, il défendit aux Portugais d'Ormus ſous peine d'encourir les Cenſures Eccleſiaſtiques, de laiſſer paſſer dans les Indes aucun Prêtre ou Evêque de Chaldée, de Perſe, ou d'Armenie. Cet ordre ferma le paſſage à un nouvel Archevêque, qui avoit déja reçu ſes dépêches du Patriarche, & qui étant arrivé à Ormus ſe vit obligé de retourner ſur ſes pas. On fit outre cela dans tous les ports des Indes des recherches ſévéres de tous les Arméniens & Syriens qui y venoient ſous prétexte de trafiquer. Quelques-uns mêmes furent renvoiez, parceque l'expérience avoit appris que les Syriens avoient quelques fois paſſé dans le Malabar déguiſez en Matelots, ou en Marchands.

Menezes voulut après cela remedier au mal le plus preſſant, je veux dire, au ſchiſme, qu'entretenoit la reſiſtance du Caçanare Jacob Vicaire général de Mar Symeon. Il envoia donc à Mar Abraham le Decret que le Pape avoit donné contre ſon Competiteur, afin qu'il le fît publier par tout le Diocéſe. Il écrivit auſſi au Caçanare qu'il eût à ſe ſoumettre à Mar Abraham, la commiſſion qu'il avoit reçue étant nulle, puiſque Mar Symeon, qui l'avoit donnée, n'étoit point Evêque. Ce Prêtre refuſa d'obéir: ſon opiniâtreté étoit d'autant plus dangereuſe, que c'étoit un homme qui affectoit de grands airs de Sainteté & de communication avec Dieu. Il ſe vantoit d'avoir eu des revélations, où il lui avoit été commandé de tenir bon. Cependant,

pendant, dit Gouvea (a), ſa folie & ſon impudence étoit ſi grande, qu'il oſa prêcher dans l'Egliſe de Corlengate que la Sainte Vierge avoit enfanté avec douleur, & qu'elle avoit ceſſé d'être Vierge après ſon enfantement: blaſphéme, ajoute-t-il, qui ne demeura pas impuni; car à peine avoit-il achevé ces paroles, qu'il fut frappé du ſupplice de Neſtorius. Il lui ſurvint une telle infirmité à la langue, qu'il ne pouvoit plus parler pour ſe faire entendre; & cette incommodité le conduiſit enfin à une mort malheureuſe. Cette mort de Neſtorius à laquelle Gouvea, fait ici alluſion eſt fondée ſur le témoignage d'Evagre (b), Auteur fort credule, qui a veçu vers le ſixiéme ſiécle, long-tems après la mort de Neſtorius. Ainſi c'eſt un fait aſſez mal averé, pour ne pas dire faux & inventé par ſes ennemis, pour décrier ſa perſonne & ſa doctrine. Il y a lieu de ſoupçonner que le mal de langue du Caçanare Jacob eſt pareillement de l'invention des Portugais, qui n'ont pas voulu perdre l'occaſion de faire un parallele ſi propre à ſurprendre des Lecteurs credules & ſuperſtitieux.

Les ſoins de Menezes ne s'étoient pas tellement tournez du côté de ce Caçanare, qu'il negligeât abſolument Mar Abraham. Il lui écrivit pluſieurs fois, auſſi-bien qu'à ſon Archidiacre, la ſeule dignité Eccleſiaſtique qu'il y ait dans la Diocéſe d'Angamale, pour les porter à renoncer aux erreurs de Neſtorius, à livrer

(a) Cap. v. fol. 11. verſo.
(b) Livre 1. c. 7. & 8.

livrer les Manuſcrits où ces erreurs étoient enſeignées, & à ſoumettre leurs peuples à l'obéiſſance de l'Egliſe Romaine. L'Evêque Syrien paioit le Prélat Portugais d'excuſes frivoles, pour gagner du tems : mais enfin l'heure de ſa mort étant venuë, il fit voir que juſqu'alors il avoit perſevéré dans ſon ancienne doctrine. Quelque inſtance que puſſent lui faire deux Jeſuites du College de Vaipicota, qui étoient venus pour lui rendre les derniers devoirs, il ne voulut jamais ſe confeſſer, & pour rendre ſa ſepulture conforme à ſa vie & à ſa doctrine, il ordonna qu'on l'enterrât dans une Egliſe qu'il avoit fait bâtir à Angamale ſous le tître de l'Abbé Hormiſdas un des plus fameux Neſtoriens de l'Antiquité.

Menezes étoit occupé à la viſite de ſon Diocéſe de Goa, lorſqu'il reçut des Lettres du Vice-Roi Matthias d'Albuquerque, datées du 16. de Février de l'an 1597. par leſquelles il fut informé de la mort de Mar Abraham. Les affaires qu'il avoit alors entre les mains ne ſouffrant point de delai, il ne put ſe rendre lui-même, comme il l'auroit ſouhaité, dans le Diocéſe d'Angamale, pour établir par ſa préſence & par ſon autorité, l'Empire du Pape dans un lieu où tant de tentatives inutiles n'avoient ſervi qu'à aigrir les eſprits. Pour commencer l'éxécution du Bref de Clement VIII. il nomma Gouverneur & Vicaire Apoſtolique de cet Evêché un Jeſuite nommé François Roz, qui fut depuis le premier Evêque de ſa Compagnie dans ce Diocéſe des Indes. Ce Jeſuite avoit pour cela, dit Gouvea, toutes les qualitez neceſſaires. Sans parler

ler de ſa vertu, de ſon érudition, & de ſa prudence, il étoit fort ſavant dans la langue Syriaque & dans celle du Malabar. Il prêchoit avec applaudiſſement dans cette derniére, ce qui lui avoit acquis la faveur & la bienveillance de tous les Chrêtiens du lieu. Cependant le Conſeil de Goa deſapprouva cette nomination, qui, quoique conforme au Bref, auroit troublé tous les Chrêtiens Indiens.

Mar Abraham avoit en mourant laiſſé le gouvernement de ſon Egliſe à George ſon Archidiacre homme fort aimé & fort eſtimé. Outre que cet Eccleſiaſtique étoit ſoutenu de ſes parens qui étoient les premiers du Païs, il avoit pendant la vie de ſon Prelat gouverné cette Egliſe avec une ſatisfaction univerſelle. Le dépouiller d'une autorité qui lui étoit legitimement devoluë pour en revêtir un étranger, ç'auroit été aliener les eſprits de ces Chrêtiens, & rendre infructueuſes les tentatives qu'on meditoit alors, pour les amener à l'obéiſſance du Pape, & les ſouſtraire à la juriſdiction de leur Patriarche. On fit gouter ces raiſons à Menezes, lorſqu'il fut de retour à Goa, & il envoia de ſa part à l'Archidiacre une nouvelle patente de Vicaire Général, lui donnant néantmoins pour adjoints dans l'éxercice de ſa charge les Jeſuites François Roz & le Recteur du Collége de Vaïpicota. Cette même Patente lui ordonnoit encore de faire ſolemnellement & entre les mains du Recteur des Jeſuites, comme delegué de Menezes, une Profeſſion de Foi conforme au Concile de Trente, avec le formulaire du Serment contenu dans la Bulle du Pape Pie IV.

L'Ar-

L'Archidiacre rejetta cet Ecrit, disant entre autres raisons, qu'il n'avoit aucun besoin d'adjoints pour exercer les fonctions de sa charge, & Menezes qui craignoit de l'aliener lui envoia une nouvelle Patente, où il étoit nommé seul Vicaire & Gouverneur de l'Eglise, sans autre restriction que celle de la Profession de Foi. Cette Patente fut acceptée par l'Archidiacre, qui dit en la recevant que sans elle il étoit déja légitimement en possession de sa charge, & que pour la Profession de Foi, il la differoit jusqu'au Jeudi saint, afin, disoit-il, de la faire plus solemnellement dans l'Eglise, & avec un plus grand concours de Peuple. Ce prétexte qui paroissoit assez plausible, n'étoit que pour avoir quelque délai jusqu'à l'arrivée de l'Evêque Syrien, que lui & ses Diocésains attendoient de jour en jour, n'étant pas informez des diligences que les Portugais avoient faites pour fermer tous les passages.

Cependant le jour marqué étant venu, l'Archidiacre sans tergiverser davantage, déclara hautement qu'il ne feroit point la Profession de Foi qu'on lui demandoit, qu'il ne reconnoitroit point l'Eglise Romaine qui n'avoit rien à demêler avec celle de S Thomas, & qu'il ne se soumettroit point à l'Archevêque de Goa comme à son Superieur. Dans ces dispositions il fit une Assemblée en forme de Synode à Angamale. Plusieurs Ecclesiastiques & les principaux de la Nation s'y trouverent, & resolurent que dans les choses qui appartenoient à la Foi, ils n'entreprendroient rien que du consentement de l'Archidiacre, qu'ils

qu'ils ne ſouffriroient aucune innovation contraire à leurs anciens uſages, qu'ils ne permettroient jamais que la Loi de Saint Thomas fut détruite, & qu'ils n'admettroient aucuns Evêques que ceux qui leur viendroient de la part de leur Patriarche de Babylone. Ils promirent par ſerment de ſoutenir tous ces articles au péril de leurs biens & de leurs vies. Ils dreſſérent un Acte de cette Réſolution qui fut renduë publique par tout le Diocéſe.

Depuis ce tems-là, ils ne ſouffrirent plus, ce qu'ils avoient permis par le paſſé, que les Prêtres Portugais celébraſſent dans leurs Egliſes, & ils empêchérent les Jeſuites de Vaipicota de prêcher parmi eux. Ils attentérent même à leur vie, dit Gouvea (a), qui n'en rapporte aucune preuve qui puiſſe faire impreſſion. En un mot, ils ſe déclarérent ſi hautement, que jamais, depuis l'arrivée des Portugais dans les Indes, les choſes ne s'étoient vuës en un pareil état.

Menezes allarmé des nouvelles qu'il reçut de ce tumulte, forma ſerieuſement la réſolution de ſe tranſporter lui-même ſur les lieux. Les Peuples de ſon Diocéſe de Goa, & tout ſon Clergé tâchérent de le détourner de ce voiage : mais ſon zéle qui n'avoit point de bornes, ne lui permit pas d'avoir aucuns égards aux remontrances qu'on lui faiſoit. Il ſeroit parti dès l'an 1597. ſi une guerre ſurvenue entre les Rois de Mangate & de Parun, deux des principaux Princes de la Côte de Malabar, n'avoit obligé le Vice-Roi de lui defendre au nom

(a) Fol. 13. c. 4.

nom du Roi de s'éloigner de Goa, ces troubles rendant le voiage dangereux, & interrompant la communication des Chrétiens. L'Archevêque forcé de differer ſon voiage, écrivit à l'Archidiacre & aux Chrétiens Malabares qu'il avoit été ſur le point de les viſiter; mais que pour de juſtes raiſons, il differoit ſon voiage juſqu'au Printems de l'année ſuivante, que cependant l'Archidiacre ſe mit en état de faire la Profeſſion de Foi à laquelle il s'étoit engagé, de livrer tous les Livres Syriaques de ſon Diocéſe, tant Herétiques qu'autres de quelque nature qu'ils fuſſent, afin qu'on pût les corriger, enfin de porter tous ſes peuples à rendre obéiſſance à l'Egliſe Romaine. Il concluoit en l'exhortant de faire en ſorte que tout cela fût éxécuté à ſon arrivée, le tout pour la gloire de Dieu, & pour l'honneur qui lui en reviendroit à lui même.

L'Archidiacre à qui ce voiage de Menezes faiſoit peur, commença à agir & à parler plus doucement. Il déclara qu'il n'avoit aucun éloignement pour la profeſſion de Foi qu'on lui propoſoit; que ſi juſqu'alors il avoit refuſé de la faire, cela n'étoit venu que de ce qu'on avoit ſubdelegué le Recteur Jeſuite de Vaipicota pour la recevoir. Il coloroit cette réponſe par divers ſujets de plainte qu'il avoit contre les Jeſuites, & diſoit qu'il feroit cette Profeſſion entre les mains de tels Religieux d'un autre Ordre que l'Archevêque de Goa lui voudroit indiquer. Il ſe trouva des gens parmi les Portugais à qui ces excuſes parurent raiſonnables; mais Menezes n'en voulut point être la duppe. Il ſavoit, dit l'Hiſto-

rien Portugais, que les Jeſuites, qui depuis pluſieurs années vivoient parmi ces Chrêtiens, & qui pour la pluspart ſavoient la langue Syriaque, connoiſſoient à fond toutes leurs erreurs; que cette connoiſſance manquant aux autres Religieux, l'Archidiacre ne cherchoit qu'un faux-fuiant pour ſe derober à la vuë des Jeſuites qui l'éclaroient de trop près. Comme Menezes n'avoit encore point été ſur les lieux, on ne ſauroit douter qu'il n'agit en ceci ſelon ce que lui ſuggéroient les Jeſuites, qui le gouvernérent entiérement pendant tout le tems de ſon expedition à la côte de Malabar, & qui avoient dès lors en vuë la dignité Epiſcopale, dont ils ſe mirent en poſſeſſion par le credit & la connivence de l'Archevêque. Ils en ont joui depuis, comme nous verrons, juſqu'au ſoulévement univerſel de ces Chrêtiens, las de leur avarice & de leur tyrannie: ſoulévement qui en faiſant perdre à la Compagnie des Jeſuites un poſte ſi honnorable & ſi lucratif, ne contribua pas peu aux Conquêtes des Hollandois, qui chaſſérent la Nation Portugaiſe de toute cette Côte.

Pour revenir à Menezes, il n'eut point d'égard aux ſubterfuges de l'Archidiacre, & cette fermeté donna lieu de murmurer à quelques perſonnes qui ſe plaignoient que pour ne pas vouloir confier la conduite de ces Chrêtiens à des Religieux de quelque autre Ordre, l'Archevêque laiſſoit échaper la reduction de pluſieurs milliers d'ames à la pureté de la Foi Catholique. Tous ces diſcours ne firent point d'impreſſion ſur l'eſprit de Menezes, à qui les vuës de l'Archidiacre n'étoient pas cachées.

La

La ſuite fit pourtant voir que ces plaintes n'étoient pas ſi mal fondées, les dégouts que les Jeſuites donnérent pendant pluſieurs années à ces peuples, les aiant portez à ſecouer le joug des Portugais, comme nous venons de le dire, & comme nous le déduirons plus au long dans la ſuite de cette Hiſtoire.

Il arriva en ce tems-là diverſes choſes qui d'un côté ſervirent à enflammer le zéle de l'Archevêque de Goa, & de l'autre à entretenir l'éloignement que les Chrêtiens Malabares avoient pour l'Egliſe Romaine. Un Enfant de cette Nation élevé chez les Jeſuites de Vaipicota, étant entré avec d'autres jeunes gens dans l'Egliſe Malabare de Carturté, & recitant avec eux les Heures Canoniales, que ces Chrêtiens ne liſent que dans leurs Egliſes, reçut ordre de prononcer une oraiſon que ces Chrêtiens faiſoient alors ordinairement pour leur Patriarche de Babylone. Cet Enfant ſuivant les inſtructions qu'il avoit reçues chez les Jeſuites, nomma dans ſa priére le Pape le premier; ce qui déplut ſi fort aux Prêtres qui étoient préſens, qu'après l'avoir mal-traitté, ils le chaſſérent de l'Egliſe, & ordonnérent à ſon Pere de le châtier, diſant que dans les Egliſes des Chrêtiens de S. Thomas, on ne faiſoit point de mention du Pape de Roune, avec lequel ils n'avoient rien à démêler.

L'Archevêque de Goa fut bien-tôt averti de cette petite affaire: les Jeſuites ne lui laiſſoient rien ignorer. Il en témoigna un grand reſſentiment dans des Lettres qu'il écrivit à l'Archidiacre, à qui il ordonna de châtier les coupables, entre autres un certain Caçannare qui

avoit fait paroître plus de zéle que les autres, & qui étoit parent de l'Archidiacre. Cette remontrance de Menezes ne fit aucun effet: l'Archidiacre tâcha de le ſatisfaire par des réponſes vagues, & des excuſes qui n'aboutiſſoient à rien. Cependant, comme l'Archevêque ne vouloit point en avoir le démenti, il délégua un Religieux de l'Ordre de S. François qui lui avoit aporté des Lettres de la part de l'Archidiacre, pour recevoir publiquement ſa Profeſſion de Foi, & la lui envoier à Goa en langue Malabare. Il ordonna à ce Cordelier de traiter avant toutes choſes du châtiment du Caçanare qui avoit maltraité cet Enfant dans l'Egliſe de Carturté, pour avoir fait mention du Pape dans la priére publique.

L'Archidiacre intimidé par les ordres menaçans qu'il avoit reçus de Menezes, ne parla pourtant point de lui donner ſatisfaction ſur le fait du Caçanare; mais il fit ſemblant de conſentir à la Profeſſion de Foi qu'on lui demandoit, pourvu néanmoins qu'il ne fût pas obligé de la faire publiquement. Il appréhendoit, diſoit-il, que cet Acte ne ſemblât ſuppoſer que juſqu'alors il n'avoit point été Catholique. Il fit donc une eſpece de Profeſſion de Foi en particulier en préſence de ce Religieux, & l'envoia à l'Archevêque à qui elle déplut infiniment, tant parce qu'elle n'avoit point été publique, & dans la forme preſcrite dans la Bulle du Pape Pie IV, que parceque l'Archidiacre, ſans abjurer les erreurs de Neſtorius, s'étoit contenté de dire qu'il étoit Catholique, qu'il croioit ce que croit la Sainte Egliſe, ſans ajoûter le mot de Romaine, & que

que le Pape étoit Paſteur de l'Egliſe, ſans dire qu'il étoit le Paſteur univerſel de toute l'Egliſe de Jeſus Chriſt. Cette Profeſſion de Foi n'aiant point été admiſe, les Religieux de S. François reſolurent d'en extorquer une autre à l'Archidiacre pour contenter l'Archevêque de Goa. Ils lui propoſérent de ſe rendre à Cochin, ou du moins à Vaipin dans le voiſinage de cette Ville, & de faire en public ce que Menezes ſouhaitoit avec tant d'empreſſement. L'Archidiacre perſuadé que ſon obéiſſance empêcheroit le voiage que Menezes méditoit, promit de ſe rendre à Vaipin dans l'Egliſe des Cordeliers, & de faire ce qu'on éxigeroit de lui. Il y vint effectivement au jour marqué, & s'étant aſſis dans un fauteuil qu'on lui avoit preparé, en préſence du Gouverneur de Cochin accompagné de pluſieurs perſonnes Eccleſiaſtiques & ſeculiéres, un Prêtre Portugais lui lut la Profeſſion de Foi en langue Portugaiſe, en lui demandant s'il ne croioit pas tout ce qui y étoit contenu. L'Archidiacre qui n'entendoit point le Portugais, répondit ouï, ſans heſiter, & il fit la même réponſe lorſqu'on l'interrogea s'il reconnoiſſoit le Pape pour le Chef de l'Egliſe, & l'Archevêque de Goa pour ſon ſuperieur. Les Portugais reçurent cette Profeſſion de Foi avec de grandes réjouïſſances ; mais les Jéſuites qui étoient aux écoutes, en jugeoient bien autrement.

L'Archidiacre de retour dans ſes Egliſes, dit à ſes Diocéſains qu'il avoit été à Vaipin faire voir que ſa Foi étoit bonne & orthodoxe ; qu'un Prêtre Latin lui avoit lû quelque choſe en Portugais qu'il n'avoit pas enten-

du, qu'il avoit avoué que le Pape étoit Chef de l'Égliſe, c'eſt-à-dire de l'Egliſe Latine, ſans y comprendre celle de S. Thomas, & que l'Archevêque de Goa étoit Prelat des Indes & Metropolitain des Evêchez Latins; mais non pas de celui d'Angamale, qui ne lui devoit rien, & qui ſurpaſſoit en Antiquité les Egliſes fondées par les Portugais.

Menezes, que les Jeſuites de Vaïpicota informoient ſoigneuſement de tout, reſolut nonobſtant les Guerres du Malabar, & tous les autres inconveniens qu'on lui repréſentoit de ſe tranſporter lui-même ſur les lieux, afin d'amener par ſon autorité & ſa préſence, non ſeulement l'Archidiacre, mais encore tous ſes Diocéſains ſous l'obéïſſance du Pape: ce qu'il éxécuta de la maniére que nous verrons dans le Livre ſuivant.

Fin du Livre premier.

HIS-

HISTOIRE
DU
CHRISTIANISME
DES
INDES.

LIVRE SECOND.

AVant que d'entreprendre l'Hiſtoire de la fameuſe Expédition de Don Alexis de Menezes dans les Egliſes du Malabar, & de l'Union qu'il y établit avec l'Egliſe Romaine, j'ai jugé à propos de donner une Idée exacte des mœurs, des coûtumes, & de la Religion de ces Chrêtiens des Indes. Le portrait que j'en donnerai ne ſera point flatté : les Ecrivains dont je me ſers, peu prévenus en leur faveur, étoient plus propres à extenuer leurs bonnes qualitez, qu'à leur attribuer des

vertus imaginaires. Le premier de ces Auteurs eſt Antoine de Gouvea qui a écrit en Portugais l'Hiſtoire de l'Expedition de l'Archevêque de Goa (a), & le ſecond un Carme Déchauſſé Alleman, établi en Italie, nommé Vincent Marie de Sainte Catherine de Siéne, qui fut envoié dans le Malabar avec trois autres Religieux de ſon Ordre par le Pape Alexandre VII. l'an 1656. pour mettre ordre au Schiſme qui s'étoit élevé entre ces Chrêtiens & l'Evêque Jeſuite que les Papes leur avoient donné; Schiſme qui les a ſeparez ſans reſſource de l'Égliſe Romaine, à laquelle ils s'étoient unis, comme nous verrons, plus par la violence que par les Inſtructions de Don Alexis de Menezes.

De tous (b) les Malabares les Chrêtiens de S. Thomas ſont les plus ingenieux, & les plus ornez de tous dons naturels tant du corps que de l'eſprit. Ils ſont ordinairement de belle taille, fort agiles, & bien proportionnez. A leur air on les diſtingue d'abord entre les Gentils. Leur couleur qui tire ſur le noir, eſt un peu plus claire que celle des autres Indiens. Ils ſont diviſez en deux partis (c); les

(a) Il étoit l'an 1603. Prieur du Couvent des Auguſtins de Goa.

(b) Vincenzo Maria di S. Caterina da Siena. L. 2. c. v. pag. 151. Gouvea. Lib. 1. cap. XXI. fol. 61.

(c) Ces noms ſont anciens dans la langue des Indes. L'Auteur de la Navigation de la Mer Rouge fauſſement attribuée à Arrien les a conſervez, pag. 29. de l'Edition de Mr. Hudſon, Tom. 1. du Recueil des petits Geographes. *μετὰ δὲ Βαρύγαζα ἰνδίας ἡ συναφὴς ἤπειρος ἐν τῷ βορέᾳ εἰς τὸν*

les Habitans du Nord ſont appellez *Baregumpagan* en langue du Païs, & ceux du Midi ſe nomment *Tegumpagan*. Nous avons parlé ci-deſſus de l'origine de cette diviſion. Ces derniers, je veux dire ceux du Midi, ont peu d'Egliſes; mais ils paſſent pour les plus nobles, & ne contractent jamais de mariages avec les autres. Les Egliſes de Diamper, de Cotatte, de Tourgouli, & de Carturté ſont ſituées dans leur Païs, & ce ſont preſque les ſeules qu'ils poſſédent. Ils ſont plus blancs que les autres, pour leſquels ils ont quelque éloignement, n'aiant jamais de maiſon en commun avec eux, & ne donnant aucun emploi à leurs Eccleſiaſtiques. Cependant, lorſqu'il s'agit des intérêts de la Religion ils s'uniſſent tous, en ſorte qu'ils paroiſſent ne faire qu'un cœur & une ame.

Ces Chrêtiens ſont en général fort induſtrieux, même ſans étude, capables dit Gouvea (a), de donner de bons conſeils dans le beſoin. Ils ſont outre cela adroits, polis, ceremonieux & fort prolixes dans leurs diſcours, où ils emploient avec beaucoup de grace des proverbes, des Hiſtoires & des Fables à la maniére des Orientaux. Devant leurs Peres, leurs Meres, leurs Freres ainez, leurs Eccleſiaſtiques & leurs Superieurs, ils ne s'aſſeient jamais qu'il ne leur ſoit commandé, & quand

τὸν Νότον παρεκτείνει. διὸ καὶ Δαχιναβάδης καλεῖται ἡ χώρα. δάκινος γὰρ καλεῖται ὁ Νότος τῇ αὐτῶν γλώσσῃ. Voiez les Remarques de Mr. Renaudot ſur les Anciennes Relations des Indes & de la Chine. p. 157.

(a) Fol. 62. col. 2.

ils ſont une fois aſſis ils ne ſe levent point qu'on ne leur donne leur congé. Dans leurs aſſemblées il n'y a que les plus anciens & les plus élevez en dignité qui parlent: les autres n'oſent ouvrir la bouche à moins qu'ils ne ſoient interrogez. Lorſque les Peres parlent à leurs Enfans, & les Maitres à leurs Diſciples, ceux-ci tiennent la main gauche devant leur bouche, ce qui eſt parmi eux une marque de reſpect. Quand ils ſe rencontrent deux en chemin l'inferieur étend ſon bras & préſente ſa main à l'autre en s'inclinant: cette infériorité, n'eſt que par rapport à l'âge, excepté toutefois les dignitez ſeculiéres & Eccleſiaſtiques. Cette politeſſe ne contribue pas peu à entretenir la tranquillité & l'union: c'eſt une des ſources de la douceur des mœurs qui eſt propre à cette Nation. On peut dire la même choſe, de la Chine, où le grand détail des cérémonies établies par la loi & par un long uſage empêche une infinité de diſputes & de querelles qui naiſſent parmi ceux qui font conſiſter la politeſſe, outre le luxe & l'éclat exterieur, dans des maniéres fort ſouvent plus propres à faire naître l'envie & la haine, qu'à entretenir la Paix.

Les Chrêtiens Malabares ſont fort curieux, & ils écoutent avec une avidité ſurprenante tout ce qu'on leur raconte de curieux & de nouveau. Leurs corps ſont d'une ſoupleſſe merveilleuſe: dès l'enfance on leur dénouë les membres, que l'on frotte auparavant avec de l'huile de Cocos pour leur amolir les nerfs. A l'éxemple des autres Orientaux ils ſont fort adonnez aux augures & aux préſages: le

Digitized by Google

Mardi & le Vendredi paſſent entre eux pour des jours malheureux. Leurs Femmes ſont fort gracieuſes, extrémement modeſtes, devotes & retirées.

Nonobſtant la chaleur du Païs & le libertinage de leurs voiſins, ils menent une vie chaſte & éxemte de tout reproche; à quoi ne contribuë pas peu la coûtume (a) qu'ils ont de ſe marier des qu'ils ont atteint les premiéres années de leur puberté.

Les hommes ſont nuds à la reſerve d'une piece d'étoffe blanche qui les couvre depuis la ceinture juſqu'aux genoux: la ſeule qualité de cette étoffe diſtingue les pauvres d'avec les riches. Ceux-ci dans l'Egliſe & lorſqu'ils ſe trouvent en préſence de leur Evêque ou des Princes Indiens, ſont revêtus d'une chemiſe en forme de ſurplis, brodée ſur les côtez, ſur les flancs & ſur le dos. Ils laiſſent croître leurs cheveux; perſonne ne les coupe ſinon les vieillards, ceux qui renoncent au mariage, & ceux qui ont été en Pelerinage à Meliapour au ſepulchre de S. Thomas. Ils ne laiſſent pourtant pas flotter leur chevelure ſur le corps; mais ils l'attachent en nœud ſur le haud de la tête, & y joignent une croix d'or ou d'argent, ou bien quelque autre ornement. Quand ils ſe marient ils y mettent des roſes d'or ou d'argent; ce qui n'eſt permis dans le Malabar qu'aux perſonnes les plus diſtinguées.

Ils ne portent point de chapeau; mais ils ſe couvrent la tête d'un mouchoir de ſoie, dont ils

(a) Fr. Giuſeppe di S. Maria, Veſcovo di Hierapoli. Seconda Spedizione. L. 2. c. 17. pag. 87.

ils laiſſent tomber les deux extremitez ſur l'épaule gauche. Ils aiment fort la propreté, & dans les jours ſolemnels ou de viſite ils ſe frottent tout le corps de parfums. Sur les reins ils portent une bande de toile peinte, qui le plus ſouvent eſt rouge, dans l'extremité de laquelle ils mettent leur argent & leur *Betlé*, que les plus riches portent dans une bourſe ſous leur bras droit. Sur le devant de cette bande ils ont un grand couteau en forme de poignard, fort bien travaillé, avec un grand manche d'argent d'où pendent quelques chaines du même métail, à l'une deſquelles eſt attaché un fer trempé qui ſert à aiguiſer le couteau, & à une autre la boiſte où eſt la chaux dont ils ſe ſervent pour couvrir les feuilles du Betlé, qu'ils mâchent continuellement. Aux autres chaînes pendent les pincettes pour arracher le poil, & d'autres inſtrumens pour nettoier les dens & les oreilles. Ils portent au bras droit de gros anneaux d'or & d'argent, très bien travaillez, ordinairement vuides & remplis de petites pieres, qui font du bruit quand ils remuent les bras.

Ils marchent nuds pieds, tant les hommes que les femmes, & celles-ci portent à l'extremité de leurs jambes de gros anneaux d'argent. L'étoffe dont elles ſont couvertes leur va juſqu'au milieu de la jambe. Elles ont ſur le haut du corps une camiſolle de toile, qui couvre leur poitrine. Quand elles vont à l'Egliſe, ou qu'elles viſitent leurs Prélats, elles ſe couvrent toutes d'un drap blanc, qui poſé ſur le haut de leur tête, deſcend juſqu'à terre, & ne laiſſe paroître que leur viſage.

Les

Les hommes marchent toujours armez, les uns de mouſquets, dont ils ſavent parfaitement bien ſe ſervir, les autres d'une lance, le long de laquelle il y a des anneaux d'acier qui font un ſon aſſez agréable quand la lance eſt en mouvement. La plus grande partie ne porte que l'épée nue à la main droite, & le bouclier à la gauche. Avec toutes ces armes, il eſt très-rare qu'on entende jamais parler entre eux de querelles, encore moins de meurtres ; ce que le Miſſionaire (a) dont je traduis les paroles ne pouvoit trop admirer, accoûtumé qu'il étoit aux aſſaſſinats ſi fréquens en Italie, & dans les Colonies que les Portugais ont établies dans les Indes.

Quand ils entrent dans l'Egliſe, ils laiſſent tous leurs armes ſous le porche, qui paroît alors un vrai corps de garde, & quand il s'agit de les reprendre cela ſe fait ſans déſordre : chacun retrouve les ſiennes & ſe retire paiſiblement.

Ils apprennent tous à faire des armes depuis l'âge de huit ans juſqu'à vingt-cinq, ce qui fait qu'ils ſont bons chaſſeurs & bons ſoldats. Plus un Prince Païen a de Chrêtiens dans ſes Etats, plus il eſt craint & eſtimé de ſes Voiſins. C'eſt pour cela autant que pour leur fidelité & leur attachement à dire toujours la verité en toutes choſes que ces Princes les cheriſſent extremement.

Leurs richeſſes viennent du trafic du poivre qui croît en leur Païs, & des Palmiers qu'ils cultivent auprès de leurs maiſons

(a) Vincent Marie de S. Catherine de Siéne.

lons (a). Dans le Commerce ils ſont d'une fidelité & d'une ſincerité ſans éxemple. Ils ſont, outre cela, très charitables, & ils traitent leurs Eſclaves avec tant de bonté, que ſouvent ils les adoptent pour leurs Enfans lorſqu'ils n'en ont point d'autres; & lorſqu'ils en ont ils leur laiſſent, outre la liberté, quelques legs par leur Teſtament. Ils ſont extrémement ſobres: leurs repas conſiſtent dans un peu de ris cuit à l'eau & au ſel avec du gingembre & du petit lait, ou dans une eſpece de bouillon qu'ils appellent *Caril*, compoſé de Drogues Aromatiques. S'ils joignent à cela un peu de ſucre noir, de beurre, & de poiſſon ſalé, c'eſt alors un grand regal. Ils mangent rarement de la viande, parce qu'ils n'en mangent jamais qu'elle ne les incommode. Selon eux il n'appartient qu'à la canaille de boire du vin: ceux qui ont quelque égard à leur réputation n'en goûtent jamais. Cette ſobriété qui ne les incommode point, parcequ'ils s'en ſont fait habitude, leur conſerve la ſanté, ſans aucun uſage ni connoiſſance de la medecine, & les conduit à une profonde vieilleſſe.

Dans les cauſes criminelles ils dépendent des Princes Gentils deſquels ils ſont Tributaires: mais les cauſes civiles ſont ſoumiſes à la juriſdiction de l'Evêque, qui conjointement avec l'Archidiacre decide tous leurs differens en qualité de Juge & de Paſteur. Si quelqu'un oſoit appeller de ſa ſentence il ſeroit ſeverement puni.

En

(a) Gouvea. fol. 63.

En vertu des priviléges & des conſtitutions de Ceram Perumal, ancien Empereur du Malabar, les Chrêtiens ont le pas avant les Naires qui ſont les Nobles du Païs, & ils ne cédent qu'aux Bramines; pour qui les Rois mêmes ont une déference extraordinaire. Ils ſont, ſelon les Loix du Païs Protecteurs des Orfeuvres, des Fondeurs, des Charpentiers & des Forgerons. Les Païens qui cultivent les Palmiers compoſent la milice des Chrêtiens. Si un Païen de toutes ces Tribus (a) reçoit quelque mauvais traitement, il a recours aux Chrêtiens, qui le prennent ſous leur protection & lui procurent une ſatisfaction convenable.

Ils ne dépendent point des Gouverneurs des Provinces; mais immédiatement du Prince ou de ſon premier Miniſtre. Si on éxige d'eux quelque choſe qui ſoit contraire à leurs privileges, ils s'uniſſent tous pour les défendre. Si un Gentil frappe un de leurs Chrêtiens, il faut qu'il meure, ou qu'il porte lui-même dans l'Egliſe du lieu l'offrande d'une main d'or ou d'argent ſelon la qualité de la perſonne qui a été offenſée. Pour conſerver les droits de leur Nobleſſe ils ne touchent jamais les hommes des Tribus inferieures à la leur, non pas mêmes les Naires. Dans les chemins & dans les ruës ils crient de loin pour ſe faire donner le pas: ſi quelqu'un le leur refuſe, fût-il un Naire, ils ſont en droit de le tuer. Ces Naires qui ſont la milice & la Nobleſſe de la Côte

(a) Les Profeſſions ſont diviſées dans les Indes, par Familles ou Tribus.

te de Malabar, reſpectent les Chrêtiens de S. Thomas, & ſe font un grand honneur d'être regardez comme leurs Fréres.

Les privileges de ces Chrêtiens ſont en ſi grand nombre qu'il ſeroit ennuieux de les deduire ici plus au long, d'autant plus qu'il y aura encore occaſion d'en parler dans la ſuite de cette Hiſtoire. Je n'en rapporterai plus que quelques-uns qui ſont ſi conſidérables qu'ils les égalent en quelque maniére à leurs Souverains. Il n'eſt permis qu'aux Bramines & à eux d'avoir des clôtures fermées devant leurs maiſons. Ils ont droit de monter & de voiager ſur des Elefans, ce qui n'eſt permis qu'à eux & aux héritiers des Princes. Ils s'aſſéient en préſence du Roi & de ſes Miniſtres d'Etat, même ſur des tapis de pied, ce qui ne ſe pratique qu'à l'égard des Ambaſſadeurs. Le Roi de Paru aiant voulu dans le ſiécle paſſé accorder ce dernier privilége aux Naires de ſes Etats, les Chrêtiens lui déclarérent la Guerre & l'obligerent à laiſſer les choſes ſur l'ancien pied.

Toutes ces éxemptions & ces honneurs rendent fort conſidérable la dignité de leur Evêque. Il eſt craint, dit le Miſſionaire Italien, & eſtimé autant qu'un Roi. Après cela il ne faut pas être ſurpris du ſoin que les Jeſuites eurent de faire paſſer dans leur Compagnie une dignité ornée de tant de priviléges, & ſi propre à les faire reſpecter parmi les Princes Paiens du Malabar. Heureux s'ils avoient ſçu s'y conſerver, & ſi la proſperité ne les avoit pas aveuglez! La même choſe leur eſt arrivée dans le Japon & en Ethiopie, où ils ont auſſi

eu

eu des Prélats de leur Société, qui y ont tout gâté par leurs hauteurs, & par un eſprit de domination, dont tant de fâcheuſes experiences ne les ont point encore deſabuſez.

Après avoir fait de ces Chrêtiens un portrait ſincére, tracé d'après les dépoſitions de leurs propres ennemis, je vai donner celui des Portugais des Indes, tel que je le trouve dans le Miſſionaire Carme, dont j'ai déja fait mention.

„ (a) Les Chrêtiens qui vivent dans les „ Colonies Portugaiſes des Indes ſont de trois „ ſortes. Les premiers ſont les Soldats ve- „ nus de Portugal, que l'on nomme *Regnico-* „ *les*. Les ſeconds les Métifs, qui tirent leur „ origine des précédens. Les troiſiémes les „ Eſclaves convertis à la Foi. Les premiers,

(a) Vincenzo Maria. Libr. 2. c. 18. p. 202. & 203. *La Chriſtianità che vive nell' India ſoggetta alli Portogheſi, ſi chiamano Regnicoli. La ſeconda di Miſticci nati dalli primi. La terza de' Schiavi convertiti alla Fede. Li primi, tolta la Nobiltà, ſono la feccia del Regno, per lo più inquieti, gravati di qualche delitto, & eſiliati da Europa. Li ſecondi mal' allevati, in ſomma effeminati, e pieni di ſenza. Li terzi rozzi, incapaci e fieri. In un clima tutto di fuoco creſce in tutti l'inclinatione al male, molti lo credono neceſſario. L'odio, l'avverſione, ed inimicitia, con quale per ogni minima cauſa ſi perſeguitano, è incredibile. Le laſcivie ineſplicabili. Vivono gl'huomini e le donne in un otio continuo, paſſando la maggior parte della giornata, quaſi nudi, ſenza riſpetto, e ſenza riguardo alla differenza del ſeſſo. Maſticano ſempre il Betel foglia caldiſſima, con Cardomomo & Areca. Frequentemente pigliano il Tabacco in fumo, cauſe tutte baſtanti per accendere di vive fiamme le loro viſcere, per altro baſtantemente arſe dal temperamento del Clima. Da queſte cauſe generali puote baſtantemente ogn'uno comprendere quali ſiino le condittioni individuali di quella Gente. Sfuggo il racconto d'ogni maggior particolarità, per non offendere chi legge queſti fogli.* On peut ajouter à ce Miſſionaire le temoignage de Linſchot, de Tavernier, & d'un plus grand nombre d'autres Voiageurs.

„ ſi l'on en excepte la Nobleſſe, ſont la lie
„ du Portugal, Gens la pluspart ſéditieux,
„ couverts de crimes, & bannis de leur Patrie.
„ Les ſeconds ſont mal élevez, efféminez au
„ ſouverain dégré, & adonnez à tous les plai-
„ ſirs des ſens. Les troiſiémes ſont des Gens
„ groſſiers, incapables d'inſtructions, & pleins
„ de ferocité. Dans un climat qui eſt tout de
„ feu, leur inclination au mal va toujours en
„ augmentant: pluſieurs d'entre eux croient
„ le pêché neceſſaire. C'eſt une choſe in-
„ croiable que les haines, les averſions, & les
„ inimitiez avec leſquelles ils ſe perſecutent
„ pour les moindres ſujets. Leur impudicité
„ eſt une choſe ſur laquelle on n'oſeroit s'ex-
„ pliquer. Les hommes & les femmes vi-
„ vent dans une oiſiveté continuelle, paſſant
„ enſemble les jours entiers dans une nudité
„ preſque parfaite, ſans aucun reſpect les uns
„ pour les autres, & ſans égard à la différen-
„ ce des ſexes. Ils mâchent ſans ceſſe du
„ Betlé, du Cardamome, & de l'Areca, qui
„ ſont des drogues très-chaudes. Ils fument
„ ſouvent du Tabac, & cette maniére de
„ vivre ſuffit pour enflammer leurs entrailles
„ déja aſſez embraſées par la chaleur du cli-
„ mat qu'ils habitent. De ces cauſes généra-
„ les on peut aiſément comprendre quelles
„ ſont les mœurs de cette Nation. Mais j'é-
„ vite un détail plus éxact, afin de ne pas
„ ſcandalizer les Lecteurs. „

Ce portrait des Portugais des Indes, tout vif qu'il eſt, eſt pourtant flatté. Les Métifs & les Eſclaves n'y entrent que pour adoucir un peu le reſte, & l'exception de la Nobleſſe y eſt

eſt ajoutée pour ne pas offenſer toute la Nation. Les Relations anciennes & modernes, Linſchot, ſur-tout, qui eſt entré dans de grands détails, font voir que ſur la terre il n'y a jamais eu une corruption de mœurs plus infame & plus générale que celle des Portugais des Indes. N'étoit-ce pas choquer directement les Notions les plus communes de la Raiſon, que de vouloir, ſous prétexte de Religion, ſoumettre des Gens tels que les Chrétiens Malabares, à des hommes auſſi pervers & corrompus, que l'étoient ces Conquérans des Indes, qui auroient eu beſoin que les Chrétiens des Indes allaſſent chez eux prêcher par leur exemple les bonnes mœurs & la pratique de l'Evangile? Mais il eſt tems de revenir à l'Archevêque, dont nous nous ſommes un peu écartez.

Menezes partit de Goa le 27. de Septembre l'an 1598. dans une Galére commandée par Don Alvare de Menezes, qui étoit peut-être un de ſes parens. Il avoit outre ſon Entrepriſe ſur les Chrétiens de Malabar des intérêts particuliers de ſa Nation à démêler avec les Princes Infidelles de la Côte. Je n'en parlerai point, autant pour éviter la prolixité où cela m'engageroit, que pour me borner uniquement aux faits qui concernent l'Hiſtoire Eccleſiaſtique des Indes.

L'Archevêque de Goa arriva premiérement à Cananor, d'où après avoir reglé des affaires d'Etat qui n'appartiennent point à nôtre Hiſtoire, il partit le 26. de Janvier 1599. pour Cochin. Il y arriva le premier de Février, & fut reçu avec une grande pompe par l'Evêque

& par Don Antoine de Noronha Gouverneur de cette Ville. Il commença d'abord à ſe mettre en état de travailler à la reduction des Chrétiens de Saint Thomas. Après avoir communiqué ſon deſſein aux Eccléſiaſtiques & aux principaux de la Nation Portugaiſe, il fit ſommer l'Archidiacre de ſe rendre à Cochin. Cet Eccleſiaſtique, que l'experience du paſſé avoit inſtruit du danger où il étoit, délibéra long-tems ſur le parti qu'il pourroit prendre. Il voioit d'un côté l'Archevêque ſoutenu du Roi de Cochin (a) que les Portugais avoient gagné par un préſent de trente mille ducats d'or, & de l'autre le danger où il expoſoit ſon Egliſe & ſa propre perſonne. Cependant le Prélat lui aiant fait ſignifier une ſeconde ſommation, parce qu'il n'avoit pas répondu à la premiére, & lui aiant promis ſous ſerment une entiére ſureté, il prit l'avis des Caçanares & des principaux Chrétiens de ſon Diocéſe, qui dans une aſſemblée fort nombreuſe lui conſeillérent de s'accommoder au tems, & réſolurent entre eux de recevoir le Prélat Portugais dans leurs Egliſes, s'il y venoit, aiant trouvé dans leurs Livres Eccleſiaſtiques qu'il étoit permis de rendre aux Evêques étrangers ces actes de charité. Ils ne prétendoient pourtant pas préjudicier en cela à leur juriſdiction, ſur laquelle ils étoient bien réſolus de ne pas ſouffrir que Menezes oſât

(a) Viſcheri Epiſtola, pag. 764. in Bibliotheca Bremenſi, Claſſ. v. Il y a deux Villes de Cochin; l'une qui étoit alors occupée par les Portugais, & l'autre qui eſt toute voiſine où faiſoit ſa reſidence le Roi Paien leur Allié.

oſât rien entreprendre. Ils dreſſérent un acte de ce qu'ils avoient conclu, & proteſtérent de s'y tenir inviolablement juſqu'à l'arrivée du Prélat qu'ils attendoient de Moſul.

L'Archidiacre pour aſſurer ſa perſonne fit appeller quelques-uns des principaux Maitres d'Armes de ſa Nation. On appelle ces Gens-là *Panicals* dans la langue du Païs. Ils ſont extrement redoutez, parcequ'ils ont à leur devotion tous les jeunes hommes qui ont été inſtruits dans leurs Ecoles. Un de ceux que l'Archidiacre mena à Cochin avoit juſqu'à ſix mille hommes ſous ſon commandement. Il jura auſſi-bien qu'un autre de la même profeſſion qui fut choiſi pour ce voiage, de défendre l'Archidiacre envers & contre tous, & en cas qu'on voulût lui faire violence de ſe faire *Amouque* pour lui; c'eſt-à-dire, ſelon la force du mot, & ſelon la coûtume brutale des Païens des Indes, à laquelle ces Soldats ſe ſont accommodez, de ſe dévouer à la mort pour ſa defenſe, & de tout entreprendre, même en maſſacrant quiconque ſe préſenteroit devant eux, ne fuſſent-ils que deux contre mille perſonnes armées.

Après avoir pris toutes ces précautions, l'Archidiacre ſe rendit à Cochin ſuivi des deux Panicals & de trois mille Chrêtiens armez d'épées & de boucliers. Le Gouverneur de la Ville les introduiſit auprès de l'Archevêque, qui reçut l'Archidiacre avec de grandes demonſtrations d'amitié. Cet Eccleſiaſtique s'étant mis à genoux baiſa la main de Menezes, & tous les Caçanares de ſa ſuite firent la même choſe. Après ce premier ſalut

l'Archevêque, le Gouverneur de Cochin, & l'Archidiacre paſſérent dans un autre aparte-ment, où les Panicals ſe tinrent débout avec leurs épées nues derriére le fauteuil de l'Archevêque. Toute l'aſſiſtance obſerva cette action : mais on ne ſçut rien de leur ſerment qu'après la reduction de tout le Diocéſe ſous l'obéïſſance de l'Archevêque.

Cependant les Chrétiens Indiens entroient en foule dans l'apartement où Menezes avoit introduit l'Archidiacre. Pour éviter la confuſion, on fut obligé de fermer la porte : ſur quoi tous ces Chrétiens commencérent à ſe dire en leur langue qu'il étoit tems de mourir pour leur Loi. Un Caçanare qui étoit reſté avec eux les exhorta à ſe tenir en repos, & à ne rien faire qu'ils ne fuſſent informez par les cris des Panicals des déſordres qui pourroient ſe paſſer dans l'autre apartement. Un Eccleſiaſtique Portugais qui les entendit frappa à la porte pour informer l'Archevêque de ce qu'il venoit d'apprendre. Ce fut un bonheur, dit Gouvea, qu'on ne lui voulût pas ouvrir. Il auroit cauſé un grand trouble, l'Archidiacre lui-même s'étant trouvé alarmé lorſqu'on ferma la porte, & n'aiant pu ſe raſſurer que par les paroles obligeantes de l'Archevêque & du Gouverneur de Cochin.

Cette entrevuë après pluſieurs diſcours de part & d'autre, ſe termina à la viſite de l'Egliſe de Vaïpicota, que Menezes annonça à l'Archidiacre qui promit de s'y rendre avec un bon nombre de Caçanares. S'il étoit venu moins accompagné, on ne ſe ſeroit pas contenté de ſi peu de choſe.

L'Ar-

L'Archevêque ſe rendit avec une ſuite nombreuſe à Vaipicota, où les Jeſuites avoient leur College pour l'inſtruction de la jeuneſſe du Diocéſe d'Angamale. Après une pompeuſe reception qu'on lui fit, il prêcha au peuple en Portugais ſur ces paroles de Saint Jean (a), *Celui qui n'entre pas par la porte dans la Bergerie, & qui monte par ailleurs, eſt un larron & un voleur*, paroles qu'il appliqua à ſa miſſion. Il s'attacha ſur tout à prouver que perſonne n'entre par la véritable porte de l'Egliſe, à moins qu'il ne ſoit envoié par le Pape, qui eſt le Vicaire de Jeſus Chriſt. Son Sermon, dit l'Hiſtorien Portugais, étoit rempli de tant de ſentimens de piété & de dévotion qu'il fit répandre des larmes tant aux Portugais qu'aux Naturels du Pais, ce qui paroît un peu étrange par rapport à ces derniers qui n'entendoient point la langue dans laquelle il prêchoit. Aiant congédié l'Aſſemblée il la cita pour le jour ſuivant, auquel il adminiſtra la Confirmation (b), Sacrement juſqu'alors inconnu à ces peuples. Il en commença la célébration par une Proceſſion pour les Trépaſſez; après laquelle il prononça un Diſcours tant ſur la Doctrine Catholique du Purgatoire, que ces Chrétiens ignoroient pareillement, que ſur la Confirmation de laquelle il déclara la nature & les effets. Toute la Bourgade de Vaipicota reçut le Sacrement

(a) Jean. c. 10. verſ. 1.

(b) Gouvea l. 1. c. 9. fol. 29. col. 3. *Mandou que viessem os outro dia todos à Igreja, para se crismar, dando a doutrina deste Sacramento, que elles nunca tinhão ouvido.*

de l'Egliſe Romaine ſans aucune contradiction.

Quoique l'Archidiacre eut promis de ſe rendre à Vaïpicota, ni lui ni aucun de ſes Eccléſiaſtiques n'y parut que deux jours après la fin de ces cérémonies. L'Archevêque diſſimula & continua à lui faire un gracieux accueil, en lui communiquant tous les deſſeins qu'il avoit pour la reformation du Diocéſe. L'Archidiacre diſſimulant de ſon côté faiſoit ſemblant de tout approuver. Cette condeſcendence forcée de Menezes ne put pas longtems ſe ſoutenir. Voici ce qui y mit fin. Il apprit que dans ce même lieu de Vaïpicota, & même en ſa préſence, on faiſoit deux fois le jour, à Matines & à Vêpres, une priére publique pour le Patriarche de Babylone, à qui on donnoît le tître de Patriarche Univerſel de l'Egliſe Catholique. Menezes qui enviſageoit ce Prelat comme un Héretique Neſtorien Schiſmatique, excommunié & chef de toute la Secte, ne pouvoit ſe reſoudre à ſouffrir que cela ſe pratiquât devant ſes yeux. On lui objectoit qu'il étoit bon de diſſimuler, juſqu'à ce qu'il eût des forces ſuffiſantes pour extirper l'erreur : c'étoit le ſentiment de tous ceux qu'il conſulta ſur cette difficulté : ils lui remontroient que s'il éclatoit trop tôt ces Chrêtiens lui refuſeroient à l'avenir l'entrée de leurs Egliſes. Ces conſiderations ne calmérent point ſes ſcrupules : il étoit perſuadé qu'on ne pouvoit avoir aucune communion de priéres avec des Chrêtiens ſi éloignez de la verité, à laquelle ſelon lui, on ne pouvoit pas faire une plus grande inſulte que de reconnoitre

connoitre dans l'Egliſe un autre Paſteur Univerſel que l'Evêque de Rome. Convaincu de cette prétendue verité, mettant à part tout reſpect humain, & ſans prendre avis de perſonne, il aſſembla un ſoir les Jéſuites du College, les Eccléſiaſtiques du Seminaire, l'Archidiacre & ſes Caçanares, & les Portugais de ſa ſuite. Dans cette aſſemblée il produiſit une ſentence d'excommunication, qu'il ordonna à ſon Secrétaire de lire premiérement à haute voix en langue Portugaiſe, & enſuite à un Interpréte Malabare en langue du Païs. Il défendoit dans cette ſentence, ſous peine d'excommunication à tous les Séculiers & Eccleſiaſtiques du Diocéſe d'Angamale de donner à l'avenir au Patriarche de Babylone le nom de Paſteur Univerſel de l'Egliſe Catholique; ce titre ne convenant qu'au Pontife Romain, Succeſſeur de Saint Pierre, & Vicaire de Jeſus Chriſt; en conſequence de quoi il ordonnoit qu'à l'avenir, autant dans la Liturgie, que dans les autres priéres publiques, on ne fît plus mention de ce Patriarche, qu'il faloit regarder comme un Héretique Neſtorien, ſeparé de l'obéiſſance de l'Egliſe Romaine.

L'excommunication aiant été luë, Menezes ordonna à l'Archidiacre & aux deux plus anciens Caçanares de la ſigner. Cet Eccleſiaſtique ſurpris d'une pareille demande, ſe trouva dans un abatement incroïable & fit beaucoup de réſiſtance. Menezes, ſans mollir, lui dit d'un air ferme & imperieux; *Signez Pere*, c'eſt le tître qu'on donne dans les Indes à tous les Prêtres, *il faut mettre la barbe à la*

racine du mal. L'Archidiacre faiſant auſſi bonne contenance qu'il lui étoit poſſible, ſigna enfin ſans prononcer une ſeule parole : les deux Caçanares firent la même choſe, & l'Acte aiant été affiché aux portes de l'Egliſe, l'aſſemblée ſe ſepara.

Incontinent après les Caçanares & les Anciens de la Nation vinrent en foule devant la maiſon de l'Archidiacre, jettant des cris, & faiſant des plaintes amères, qui aſſemblérent tout le peuple. Un Caçanare leur aiant dit que la cauſe de tant de larmes étoit la venue de l'Archevêque de Goa, qui vouloit ruiner la Loi de Saint Thomas dans laquelle ils avoient été élevez, & qui couvroit d'injures leurs Saints Patriarches, qui les gouvernoient depuis plus de douze cens ans; ils jettérent tous de ſi grands cris, qu'il ſembloit que tout étoit bouleverſé. Ils donnérent mille malédictions à Menezes, offrant à leurs Caçanares de vanger cette injure, s'ils vouloient le leur permettre. L'Archidiacre parut qui leur impoſa ſilence, & leur dit que toutes choſes avoient leur tems; qu'il n'étoit alors queſtion que de diſſimuler; qu'il avoit ſigné par force ſe voiant en la puiſſance des Portugais, & ſur les Terres du Roi de Chochin leur Allié; qu'il étoit prêt de mourir pour la Loi de Saint Thomas, & qu'il ne ſouffriroit jamais qu'on en introduiſît d'autre dans ſon Diocéſe, ce que tout le peuple approuva par ſes acclamations.

L'Archevêque informé de ce tumulte ne s'en mit point en peine : *C'eſt*, diſoit-il, *la Cauſe de Dieu, & Dieu la ſoutiendra.* Il ſe

trouva

trouva pourtant, même entre les Portugais, des Gens qui blâmérent cette excommunication précipitée, dans laquelle effectivement il n'y avoit qu'un zéle outré & peu ou point de lumiére.

La même nuit deux Prêtres Indiens du College des Jéſuites, commencérent à parler enſemble de ce qui venoit de ſe paſſer. Ils étoient dans un apartement voiſin de celui de Menezes, & hauſſoient exprès leur voix pour ſe faire mieux entendre. Cet Archevêque, diſoient-ils, n'agiſſoit contre leur Saint Patriarche que par envie, & il ne faloit pas obéir à un mandement dont l'injuſtice étoit manifeſte. Menezes s'appercevant des raiſons qu'ils croioient avoir de parler ſi haut, les fit appeller & les cenſura aigrement de la hardieſſe qu'ils avoient de traiter entre eux des matiéres qu'ils n'entendoient point. C'eſt à vous, ajouta-t-il, une impudence bien grande de venir debiter de pareilles herésies à mes oreilles. Un moment après le prenant ſur un ton plus modéré, il les fit aſſéoir auprès de lui, & commença à leur enſeigner avec beaucoup de douceur la doctrine du Salut, qui conſiſtoit, ſelon lui, à obéir à l'Egliſe de Rome, obéiſſance ſans laquelle tous les Chrétiens étoient en état de condemnation. Il leur fit voir outre cela, dit Gouvea, que leur Patriarche étoit un Heréticque, pour lequel il n'étoit pas permis de prier dans l'Egliſe. Il emploia une partie de la nuit à les inſtruire, & les congedia le matin, après leur avoit fait préſent à chacun d'eux d'un beau tableau garni d'argent, & de quelques ornemens Eccleſiaſtiques,

ſiaſtiques, dont il s'étoit fourni à Goa pour de ſemblables occaſions. Après avoir gagné ces deux Prêtres par cette conduite, il les congedia en les embraſſant les larmes aux yeux, les appellant ſes Fils, & les exhortant à demeurer ſoûmis à la véritable Egliſe. Cette inſtruction fut efficace: depuis ce tems-là ces Prêtres s'attachérent à l'Archevêque, & l'un d'eux fut un des plus puiſſans inſtrumens de la réduction de l'Archidiacre qui étoit ſon intime Ami.

De Vaipicota Menezes paſſa à Paru, Ville capitale d'un petit Roiaume qui porte le même nom. Les Chrétiens de cette Egliſe, qui ſont les plus Nobles du Païs, étoient ceux qui avoient le plus d'affection pour leur Patriarche, & d'averſion pour l'Egliſe Romaine. Deux Prêtres originaires de cette Ville étoient allez à Rome par ordre des Portugais du tems du Pape Gregoire XIII. qui leur fit rendre beaucoup d'honneurs, & leur accorda diverſes indulgences, entre autres un Autel priviligié pour leur Egliſe. A leur retour, ils furent fort mal reçus de leurs Compatriotes, qui ſe moquérent de leurs indulgences & de leur Autel; ne leur permettant pas même d'officier dans les Egliſes de la Nation. Effectivement un Autel privilegié étoit quelque choſe de bien mal entendu pour des peuples, qui à l'éxemple de l'Egliſe primitive, & de toutes les Communions Orientales, n'ont dans chaque Egliſe jamais plus d'une table ou Autel. Ces Prêtres quoiqu'ils fuſſent de la plus Noble Famille du Païs, furent chaſſez par leurs propres Parens, & même par leur Fre-

re.

re. Ils ſe retirérent chez les Portugais de Cranganor.

Les Chrêtiens de Paru avoient fait des préparatifs pour recevoir l'Archevêque : mais quand on les eut informez de ce qui s'étoit paſſé à Vaïpicota, ils changérent en haine le peu d'affection qu'ils avoient pour lui. Menezes en arrivant ne fut reçu que de huit ou dix perſonnes, qui aiant la triſteſſe peinte ſur leur viſage vinrent au-devant de lui conduits par l'Archidiacre, que l'Archevêque faiſoit toujours partir le premier. Cette petite troupe conduiſit à l'Egliſe l'Archevêque, qui faiſoit porter ſa Croix devant lui. D'abord qu'il fut entré l'Egliſe ſe remplit de Chrêtiens qui accourûrent armez de Lances, d'Epées, d'Arcs, & de Mouſquets, ſans qu'il parût ni Femmes ni Enfans dans toute l'aſſemblée. Menezes craignant quelque deſordre de la part des Portugais de ſa ſuite, les renvoia garder les batteaux dans leſquels il voiageoit. Il ne retint que deux Prêtres pour l'aſſiſter dans les cérémonies de la Proceſſion & de la Confirmation; & s'étant revêtu des ornemens Pontificaux, il donna la Benédiction au Peuple, auquel il fit une longue Prédication contre les erreurs de Neſtorius, & ſur l'obéiſſance qu'il prétendoit être duë à l'Egliſe Romaine.

Tout cela ſe paſſa paiſiblement: mais lorſque le Prélat vint à parler de la Confirmation, & à les exhorter de la recevoir; ils ſe ſaiſirent de leurs armes, & criérent tumultueuſement, qu'ils ne vouloient point de Confirmation; que jamais leurs Evêques ne leur avoient parlé

lé d'une pareille cérémonie ; que ce n'étoit point un Sacrement établi par Jeſus Chriſt ; mais une invention dont il ſe ſervoit pour les rendre Vaſſaux & Eſclaves des Portugais dont il leur imprimoit le caractére ſur le front, y ajoutant un ſoufflet pour preuve de ce nouvel Eſclavage ; que ſi les Habitans de Vaïpicota avoient eu la baſſeſſe de ſe ſoumettre à une pareille ignominie, il n'en ſeroit pas de même d'eux ; qu'ils ne ſouffriroient jamais que l'Archevêque mît la main ſur le viſage de leurs Femmes & de leurs Filles ; qu'il allât s'il vouloit traiter les Portugaiſes de cette maniére, & qu'il laiſſât en paix les Chrêtiens de Saint Thomas qui étoient dans leur Païs, ou perſonne n'avoit droit de leur nuire ; enfin que s'il entreprenoit de leur donner la Confirmation, cela lui coûteroit bien cher.

A ces paroles Menezes ſe remit tranquillement ſur ſon ſiége, & entreprit de leur montrer par pluſieurs raiſons l'utilité de ce Sacrement, dont il rapportoit l'inſtitution immédiatement à Jeſus Chriſt. Enfin voiant que ſes paroles ne ſervoient de rien & que le tumulte continuoit, il ſe leva & s'avança hardiment vers eux la Croſſe dans la main & la Mitre ſur la tête, en leur diſant : „ C'eſt la „ vérité & la Foi Catholique que je vous „ prêche : Jeſus Chriſt l'a enſeignée à ſes „ Diſciples, & Saint Thomas l'a prêchée en „ ces lieux : tous les vrais Chrêtiens admet„ tent cette Doctrine, & je ſuis prêt de mou„ rir pour elle. Je ne partirai point d'ici que „ je ne l'aie établie par ma Prédication, ou „ par mon Sang. Si vous voulez le répan-

„ dre

„ dre afin qu'il ſerve de preuve à cette vérité, „ approchez-vous de moi, vous êtes armez, „ & je ne ſuis point en état de me defendre. „ Le Paſteur ne combat point: il n'a point „ d'autre fonction que de paître ſes brebis. „ J'ai éloigné tous les Portugais, & je ſuis „ ſeul au milieu de vous. „ Avec ces paroles & pluſieurs autres le Prélat s'avançoit vers eux, & ils lui faiſoient place de quelque côté qu'il allât.

J'ai abregé cette Narration ſur laquelle j'ai un ſcrupule bien fondé. Comment ces Chrêtiens pouvoient-ils entendre tous ces diſcours? Le Prélat leur parloit en langue Portugaiſe que ces Peuples n'entendoient point, & la vivacité avec laquelle tout ceci eſt raconté ne comportoit guéres les fonctions d'un Interprête. C'eſt une neceſſité ici comme ailleurs de ſe tenir pour le gros des faits à l'Hiſtorien Portugais, puiſqu'on n'a aucun mémoire contraire à lui oppoſer.

L'Archevêque voiant qu'il n'avançoit rien, recommença à publier les loüanges de ſa doctrine, & à ſe plaindre de ceux qui n'oſant la contredire publiquement, avoient, diſoit-il, la lumiére en horreur, & cherchoient des lieux écartez pour enſeigner le menſonge dans des aſſemblées nocturnes. Il avoit en vuë l'Archidiacre, parce qu'on l'avoit informé que les principaux Chrêtiens de cette Egliſe s'étoient aſſemblez avec lui la nuit précédente, & qu'il les avoit fort exhortez à ne point admettre la Confirmation & à ne ſe ſéparer jamais du Pâtriarche de Babylone. Cet

Eccle-

Eccleſiaſtique comprit bien que c'étoit à lui que Menezes en vouloit, & ſe levant de ſon ſiége, il dit d'un air offenſé: *Qui eſt-ce qui enſeigne des héréſies pendant la nuit? Qui eſt-ce qui fait des aſſemblées dans des lieux écartez?* Là-deſſus il ſortit de l'Egliſe le chagrin peint ſur ſon viſage. Après avoir fait un tour de Ville, il amena avec lui neuf ou dix petits Enfans, qu'il préſenta à l'Archevêque, diſant que les Femmes ne pouvoient pas venir, parcequ'elles étoient occupées. Le Prélat qui pendant l'abſence de l'Archidiacre n'avoit point ceſſé de parler, reçut ces Enfans avec de grands témoignages d'affection, & les embraſſant il dit que l'Egliſe, comme une bonne Mere, aimoit également tous ſes Enfans; que quand les uns la fuioient, elle ne ceſſoit pas pour cela de recevoir les autres & de les admettre au Roiaume des Cieux.

Nonobſtant cela aucun des adultes ne voulut recevoir la Confirmation, & l'Archevêque fut contraint de ſe contenter du petit nombre d'Enfans que l'Archidiacre lui avoit amenez. Il ſe retira donc à ſon bateau accompagné de l'Archidiacre & de tous ces Gens armez qui s'étoient trouvez avec lui dans l'Egliſe. Voiant qu'il n'y avoit rien à eſperer à Paru, il réſolut de partir le jour ſuivant, & diſſimulant le chagrin que lui cauſoit cette mauvaiſe reception, il fit appeller l'Archidiacre pour s'embarquer avec lui. Les Gens du lieu eurent quelque ſoupçon qu'on vouloit s'aſſurer de ſa perſonne; ſur quoi ils lui dirent qu'il allât reſolument avec l'Archevêque, qu'il ne crai-

craignît perſonne, & qu'il en coûteroit la vie à quiconque entreprendroit quelque choſe contre lui.

L'Hiſtorien Portugais raporte ici deux conſpirations, qui manquérent l'une & l'autre, contre la vie de l'Archevêque. Elles ſont ſi peu vraiſemblables, que je n'ai pas voulu m'arrêter à les décrire; ce que je n'aurois pu faire, ſans en démontrer l'abſurdité. On ne trouve rien dans les mœurs ni dans l'Hiſtoire de ces Chrêtiens, qui puiſſe les rendre ſuſpects de pareils attentats.

L'Archevêque ſe rendit de Paru à Mangate qui eſt auſſi la capitale d'un Roiaume de la Côte. Cette Ville eſt toute peuplée de Chrêtiens qui ſont des plus Nobles de la Nation. Il y fut reçu ſans pompe, & s'étant tranſporté à l'Egliſe ſuivi de peu de perſonnes, il la trouva remplie de meubles & de Femmes, qui s'y étoient retirées, à cauſe de la Guerre qui étoit alors allumée entre les Rois de Paru & de Mangate. Les Chrêtiens de ce dernier lieu avoient ſouffert beaucoup de dommage dans cette Guerre. L'Archevêque les conſola par un Diſcours plein de bienveillance, & après leur avoir donné la Bénediction ſolemnelle, il leur fit un Sermon fort ample qui rouloit ſur les deux points qu'il traitoit ordinairement avec eux, c'eſt-à-dire ſur leurs erreurs & ſur l'obéïſſance duë au Pape. Le Sermon fini il ſe retira à ſon bateau.

Le ſoir de ce même jour un vénérable Caçanare à barbe blanche, âgé de quatrevingt ans, homme de bon éxemple & qui cherchoit ſincérement ſon ſalut, vint voir l'Archevê-

que, & l'aiant tiré à part le conjura pour l'amour de Jeſus Chriſt de lui dire la verité des choſes ſur leſquelles il vouloit l'interroger ; lui diſant que s'il ne le faiſoit pas Dieu lui demanderoit compte de ſon ame : Qu'il ſouhaitoit donc de ſavoir ſi véritablement le Pape étoit le Chef de l'Egliſe Univerſelle, & le Vicaire de Jeſus Chriſt ſur la Terre ; ſi Nôtre Seigneur avoit annexé au Siége de Rome un ſouverain pouvoir ſur tous les Fidelles, & ſi perſonne ne pouvoit effectivement ſe ſauver ſans faire profeſſion de cette obéïſſance au Pape ; ſi ce qu'il prêchoit là-deſſus ne venoit point de quelque émulation ou jalouſie que les Romains avoient contre l'Egliſe de Babylone, comme il l'avoit ſouvent ouï prêcher à ſes Evêques ; qu'étant âgé de quatrevingt ans & un des plus anciens Prêtres du Diocéſe, il n'avoit juſqu'alors ouï faire mention de cette Primauté du Pape, que même elle ne lui étoit point entrée dans l'eſprit ; qu'il prioit donc l'Archevêque de l'inſtruire, ou de le détromper ; qu'au reſte, s'il l'induiſoit en erreur Dieu lui demandéroit compte de ſon ame.

L'Archevêque ne put ouïr ce Diſcours ſans répandre des larmes. Il fut, dit Gouvea, ému de compaſſion pour ces pauvres Peuples, & ſaiſi d'indignation contre leurs Paſteurs, qui les trompoient & les entretenoient depuis tant d'années dans leur aveuglement. Après quelques diſcours de piété, Menezes aiant pris dans ſa main une Croix qu'il portoit ſur ſa poitrine, & qui étoit, à ce que dit ſon Hiſtorien, compoſée du bois de la vraie Croix de Nôtre Seigneur, il lui jura que ce qu'il prê-

choit

choit ne venoit ni d'émulation ni d'envie, que c'étoit la vraie & pure Religion Catholique, ſans laquelle il n'y avoit point de ſalut; & que toutes les objections des Schiſmatiques étoient des menſonges & des tromperies, par leſquelles l'eſprit malin cherchoit à les ſéduire pour les mener en enfer. Le bon Vieillard plus pourvu de ſimplicité que de lumiéres, répondit que puiſqu'une perſonne auſſi conſidérable que Menezes lui aſſuroit une pareille choſe, il la croiroit déſormais. Il tint ſi bien ſa parole, que dans toutes les contradictions que le Prelat eut à ſoufffrir, il lui demeura inviolablement attaché.

Comme ce lieu de Mangate n'étoit point ſur, & que d'heure à autre on y attendoit l'ennemi, l'Archevéque en partit le ſoir pour aller à Chegurée ſéjour ordinaire de l'Archidiacre, qui l'avoit invité de venir s'y repoſer quelques jours, & étoit convenu avec lui qu'il l'y attendroit. Etant arrivé au point du jour, il fit avertir & appeller les Caçanares & les Chrêtiens du lieu. Il ne reçut point d'autre réponſe ſinon que l'Egliſe étoit fermée, & que dans tout le bourg il ne paroiſſoit que des Femmes, qui n'avoient pas voulu dire ce que les Hommes étoient devenus. Cet incident l'obligea d'attendre juſqu'au ſoir. Enfin voiant que perſonne ne paroiſſoit, il ſortit de ſon bateau, & s'en alla à l'Egliſe dont il fit ouvrir les portes pour y faire ſa priére. Pendant la nuit il apprit que l'Archidiacre s'étoit renfermé dans ſa maiſon, reſolu de ne plus paroître en préſence de l'Archevêque. Cela étant venu à la connoiſſance des Portu-

gais de ſa ſuite, ils vinrent le trouver accompagnez des Jeſuites & de ſon Confeſſeur, pour lui repréſenter ce qui ſe paſſoit, & le peu de fruit qu'on devoit attendre de ſes viſites. Ils l'exhortérent de ſe retirer à Cochin, pour ne pas expoſer la ſeconde Perſonne de l'Etat Portugais dans les Indes à davantage d'inſultes, & même à un danger évident de perdre la vie. L'Archevêque, après les avoir remerciez avec beaucoup de tendreſſe, proteſta qu'il perſiſteroit juſqu'à la mort dans ſon Entrepriſe, fût-il obligé de parcourir tous ces Païs lui ſeul, le bourdon à la main; qu'il étoit obligé de prêcher à ces Peuples les Veritez Catholiques, puiſqu'en qualité de Metropolitain des Indes il rempliſſoit la place de l'Apôtre Saint Thomas; qu'au reſte il avoit mis ſa confiance en ce Saint Apôtre, qui favoriſeroit ſon Entrepriſe, & lui procureroit auprès de Dieu le ſecours & la conſtance qui lui étoient néceſſaires. Se voiant importuné de ces inſtances redoublées, il ſe retira à l'écart, & ſans en informer perſonne, il écrivit à l'Archidiacre une Lettre pleine d'Amitié, dans laquelle il l'aſſuroit qu'il avoit oublié tout le paſſé, qu'il n'avoit aucune autre vuë que de procurer le bien des ames, & les deſabuſer de leurs erreurs; qu'il étoit prêt de l'en convaincre paiſiblement, s'il vouloit venir à lui; qu'il lui prouveroit par l'Ecriture Sainte & par les Docteurs de l'Egliſe la verité de ce qu'il lui prêchoit. Il finiſſoit par des promeſſes fort engageantes, dont il verroit l'effet s'il vouloit ſe ſoumettre à l'obéiſſance de l'Egliſe Romaine.

L'Ar-

L'Archidiacre aiant reçu cette Lettre prit Conſeil avec les ſiens, qui conclurent qu'il y auroit de la lâcheté à ſe cacher plus long-tems, & à craindre de diſputer publiquement avec l'Archevêque qui l'accuſoit de dogmatizer en ſecret, & de n'oſer ſoûtenir ſes ſentimens à la vuë de tout le monde. Il prit avec lui quelques Caçanares, & pourvut à ſa ſureté en ſe faiſant accompagner d'un bon nombre de Chrêtiens Malabares armez d'Epées, de Lances, & de Mouſquets. En cet Equipage il ſe préſenta le jour ſuivant devant le bateau de l'Archevêque, qu'il pria de deſcendre à terre pour commencer la diſpute à laquelle il l'avoit invité. Menezes répondit que la chaleur du Soleil étoit trop violente pour entamer à terre un Diſcours qui demandoit une longue diſcuſſion; que cela ſe feroit plus commodement dans le bateau dont la proue joignoit le rivage. L'Archidiacre accepta le parti. Incontinent les Chrêtiens Malabares environnérent le bateau par terre & par eau, pluſieurs d'entre eux aiant ſauté dans la Riviére qui étoit peu profonde, comme le ſont toutes celles de la Côte. La diſpute entre l'Archevêque & l'Archidiacre, qui avoit fait entrer deux Caçanares avec lui, commença en préſence des Portugais qui ſuivoient le Prélat, de ſon Confeſſeur & des Jeſuites qui l'accompagnoient par tout.

L'Archidiacre commença en diſant qu'il n'avoit pu venir plûtôt, comme il l'avoit promis, parceque ſa Nation ne conſentira jamais à admettre l'Archevêque, dont tous les ſoins n'alloient qu'à les ſouſtraire au Patriarche de

Babylone, auquel ils étoient ſoumis depuis plus de mille ans. Il reprocha au Prelat Portugais qu'il maudiſſoit ce Patriarche en le traitant d'Hérétique & d'excommunié, quoiqu'il fût véritablement Saint & Catholique; & qu'il vouloit introduire dans leur Diocéſe des nouveautez qui n'y avoient jamais été en uſage. Menezes répondit qu'ils n'ignoroient pas que leur Patriarche étoit Neſtorien & par conſéquent Hérétique, & qu'il ne cherchoit point d'autres preuves pour les convaincre de leurs erreurs, que de leur demander s'ils recevoient l'Evangile de S. Jean. L'Archidiacre & ſes Caçanares répondirent qu'ils étoient prêts de mourir, pour la Doctrine de ce Saint Evangile. „ Et bien, dit l'Archevêque, puiſque „ vous recevez cet Evangile, qui dit (a), *le* „ *Verbe a été fait chair & a habité parmi nous*, „ pourquoi enſeignez-vous avec vos Patriarches & vos Evêques, que le Verbe ne s'eſt „ point fait chair, que le Chriſt n'eſt pas „ Dieu, & que Dieu ne s'eſt point fait homme? Pourquoi chantez-vous dans l'Egliſe „ le jour de Noël, le Verbe ne s'eſt point „ fait chair, comme vous le dites, o Romains incredules! mais, il a habité dans le „ Chriſt comme dans un Temple? Saint „ Jean dit qu'il a été fait chair, qu'il a habité „ parmi nous; & vous dites le contraire. „ Après cela, comment pouvez-vous dire que „ vous admettez l'Evangile de S. Jean, & „ que vous êtes Chrêtiens, puiſque vous errez dans le principal point de l'Incarnation „ du

(a) Jean. Chap. 1. verſ. 14.

„ du Verbe? Comment voulez-vous que je
„ me diſpenſe de vous prêcher ces veritez?
„ Pourquoi me fuiez-vous, & même pour-
„ quoi voulez-vous m'aſſaſſiner?

„ Vous prétendez, Seigneur, répondit l'Archidiacre, que nous ne ſaurions faire nôtre ſalut ſans rendre obéiſſance au Pape: Saint Jean n'a point dit cela. Le Pape Caius qui eſt au nombre des Saints reconnoît dans une Lettre que nous avons, que l'Egliſe de Babylone ne dépend point de celle de Rome, & ne lui doit aucune obéiſſance. Nous avons de même une autre Lettre, que nos Livres appellent l'Epitre du Dimanche, où la même choſe eſt enſeignée (a). Cette Lettre, qui a été dictée par un Ange, tomba du Ciel un Dimanche, tout le Peuple étant aſſemblé dans l'Egliſe. „ Ces Eccleſiaſtiques Indiens commençoient à alleguer quantité de Fables & d'autres Ecrits de cette nature, lorſque l'Archevêque leur dit en les interrompant: „ Pourquoi vous arrêtez-vous à ces „ Contes de Vieilles, pendant que vous avez „ la lumiére de l'Evangile plus brillante que „ le Soleil, & la Parole de Jeſus Chriſt, qui „ recommande ſes Brebis à S. Pierre & à ſes „ Succeſſeurs? Après l'Aſcenſion du Sau-

 „ veur

(a) Mr. Baluze, dans ſes Remarques ſur les Capitulaires des Rois de France, a fait imprimer une Epitre du Dimanche, qui couroit le Monde dans le huitiéme ſiécle. Ceux qui la produiſoient, diſoient qu'elle avoit été dictée par Nôtre Seigneur, & écrite par un Ange, & qu'elle étoit tombée du Ciel à Jeruſalem. Mr. Fabricius l'a inſérée dans ſon Recueil des Ecrits Apocryphes du Nouveau Teſtament, pag. 309. 310. & ſuivantes. Il n'y eſt point parlé de l'Egliſe de Babylone.

„ veur Saint Pierre fût le Chef & le Prelat
„ des Apôtres, & les Succeſſeurs de S. Pierre
„ ont la même autorité ſur ceux qui éxer-
„ cent les fonctions Apoſtoliques, c'eſt-à dire
„ ſur les Evêques, les Archevêques, & les Pa-
„ triarches de toute la Terre. Pourquoi de-
„ puis ſa Reſurrection le Seigneur ne recom-
„ manda-t-il ſes Brebis qu'au ſeul Pierre ?
„ Pourquoi dans le tems de ſa Paſſion n'or-
„ donna-t-il qu'à lui de confirmer ſes Freres,
„ & pourquoi ne dit-il à aucun autre Apôtre
„ qu'il avoit prié pour lui, afin que ſa Foi ne
„ défaillît point ? Il faiſoit bien voir par là
„ qu'il l'établiſſoit Prelat de tout le Monde,
„ & Paſteur Univerſel de l'Egliſe ; que la
„ Chaire de S. Pierre ſeroit le Siége Souve-
„ rain qui jugeroit tous les autres, qui les
„ confirmeroit en leur enſeignant la Foi Ca-
„ tholique, faillible dans les autres Siéges,
„ mais infaillible dans le ſien par une aſſiſtan-
„ particuliére du S. Eſprit que le Seigneur Je-
„ ſus lui obtiendroit de ſon Pére.

Gouvea ne raporte point les Réponſes de ces Eccleſiaſtiques Indiens. Il ſe borne à faire valoir ſon Prélat, dont il écrit autant le Panegyrique que l'Hiſtoire. Quelques foibles que fuſſent les Argumens de Menezes, il y a lieu de préſumer qu'ils embaraſſérent l'Archidiacre, qui par toute ſa conduite & ſes réponſes ne paroît pas avoir été un homme de grande capacité, non plus que ſes Caçanares. Ces Chrêtiens, n'aiant jamais eu occaſion de diſputer de Religion contre perſonne, faiſoient conſiſter toutes leurs études dans la lecture de l'Ecriture Sainte, de leurs anciens Canons, &

de

de quelques Livres Syriaques qu'ils avoient reçus de leurs anciens Evêques.

Quoiqu'il en ſoit, la diſpute finit par un accord entre Menezes & l'Archidiacre. Ils convinrent que tous les Prêtres & les principaux du Diocéſe s'aſſembleroient dans un Synode, où on traiteroit plus au long des Dogmes de la Religion; que cependant l'Archevêque de Goa pourroit viſiter les Egliſes, y prêcher & donner la bénédiction; néanmoins qu'il ne ſeroit pas admis comme le Paſteur ordinaire du lieu, mais comme un Evêque étranger, qu'il ne donneroit point la Confirmation, & qu'il n'exerceroit aucune juriſdiction Epiſcopale. On dreſſa un Acte de cette Reſolution, qui fut ſignée par l'Archevêque, l'Archidiacre, & ſes Caçanares. On convint que ce Synode ſe célébreroit avant le Dimanche des Rameaux de cette année 1599. que l'Archidiacre accompagneroit le Prelat Portugais dans ſes viſites, & n'exciteroit aucun trouble dans les Egliſes. De part & d'autre cet accord fut fort mal obſervé.

Les choſes aiant été ainſi réglées l'Archevêque alla par eau à un lieu appellé Cagnur. L'Archidiacre qui ne ſe trouvoit point en ſureté dans ces bateaux, où on auroit pu aiſément s'aſſurer de ſa perſonne, s'y rendit par terre. Menezes fut fort bien reçu dans ce lieu-là, le Peuple aiant été informé par l'Archidiacre qu'il ne les viſitoit plus comme leur ſuperieur, mais comme un Evêque étranger. On l'admit donc à prêcher dans l'Egliſe, où il ne manqua pas de s'étendre ſur les erreurs Neſtoriennes, & ſur la néceſſité indiſpenſa-

ble à tous les Chrêtiens de ſe ſoumettre à l'Evêque de Rome. L'Archidiacre perſuadé que cette conduite étoit contraire à l'accord qui venoit d'être conclu, fut fort mal-content de ce Sermon. Il vint trouver l'Archevêque auquel il dit qu'il étoit indiſpoſé, & qu'il ne l'accompagnéroit plus aiant beſoin de ſe retirer à Chegurée, pour ſe faire traiter de ſa maladie. Depuis ce tems-là il ne parut plus devant Menezes, juſqu'à ſa reduction à l'Egliſe Romaine, qui fut précedée de tous les déſordres que nous verrons dans la ſuite de cette Hiſtoire.

Le mauvais ſuccès des viſites que l'Archevêque avoit faites dans les cinq Egliſes précedentes lui fit comprendre que s'il montoit plus haut vers le Nord, il trouveroit encore plus de contradictions, l'Archidiacre y faiſant ſa réſidence ordinaire, & y étant cheri de tout le monde. Il tourna donc ſon voiage vers les Egliſes du Midi, où d'aílleurs les affaires politiques du Gouvernement Portugais l'appellóient, & où l'autorité de l'Archidiacre étant moins établie il eſpéroit de faire plus de fruit. Il prit ſon chemin par Cochin, navigeant toujours ſur les Riviéres de ce Païs-là, qui jointes enſemble par des Canaux, ſont d'une grande commodité pour les Voiageurs. Il alla de là à Porca, où les Chrêtiens le reçurent en pompe avec de grands témoignages de joie. Leur Roi qui étoit Païen, & faiſoit profeſſion d'aimer les Portugais, le leur avoit commandé. L'Archevêque aiant donné la bénédiction au Peuple, & prêché ſelon ſa méthode ordinaire, ſe retira dans la maiſon d'un

d'un des principaux Caçanares du lieu. Le Roi de Porca lui rendit viſite ſur les neuf heures du ſoir, accompagné de pluſieurs de ſes Gens bien armez, & précedé d'une grande quantité de Pages qui portoient des flambeaux. Ce Prince tout couvert d'or & d'un nombre prodigieux de pierreries ſalua fort courtoiſement l'Archevêque. Il lui dit d'abord que toute la Nation Portugaiſe lui avoit de grandes obligations, tant pour la faveur & la protection dont il honnoroit les Chrêtiens de S. Thomas ſes ſujets, que par le ſoin qu'il avoit pris de purger ſes côtes des Pirates qui s'y étoient autrefois établis, & qui troubloient le Commerce & la Navigation ; que ces bons offices méritoient bien qu'on le déclarât Frere d'Armes du Roi de Portugal, le même honneur aiant été accordé au Roi de Cochin. Le Prelat, après avoir répondu à ſes civilitez, dit que ce qu'il demandoit étoit une choſe de grande importance, que le Roi de Portugal n'accordoit ce tître qu'après de grands ſervices & d'inſignes bien-faits ; cependant, qu'il feroit ſon poſſible pour le lui procurer. Cette converſation dura deux groſſes heures.

Ce Prince étoit un jeune homme de petite taille, mais bien proportionnée, diſtingué par ſa bravoure & par ſa politeſſe entre tous les autres Rois du Malabar. Il s'appelloit *Nambrachi*, c'eſt-à-dire Grand Prêtre, dans la langue du Païs. Il avoit dans une ſeule maiſon neuf cens Idoles au culte deſquelles il étoit extrémement adonné. Il leur faiſoit à chacune tous les jours une offrande & une courte priére. Cet éxercice ſuperſtitieux duroit

roit depuis ſix heures du matin juſqu'à midi. Pendant tout ce tems-là il ne donnoit audience à perſonne, & ne vacquoit à aucune autre affaire. Tous les Rois de la Côte donnent de la même maniére les matinées entiéres au culte de leurs Idoles. L'Hiſtorien Portugais fait ſur cela des réfléxions & des comparaiſons bien ſenſées, & qui viennent ici fort à propos. Je les abandonne à la diſcrétion du Lecteur, qui n'a pas beſoin qu'on les lui ſuggere. Elles ſe préſentent d'elles-mêmes.

Le jour ſuivant l'Archevêque alla de grand matin à l'Egliſe, où il dit la Meſſe & donna la Confirmation à toute l'aſſemblée. Cela ſe paſſa fort tranquillement, tant parceque le Roi l'avoit commandé, que parceque les Jeſuites qui avoient une Réſidence dans cette Ville s'étoient de longue main appliquez à faire goûter aux peuples les Dogmes de l'Egliſe Romaine. Au commencement de la nuit Menezes partit de Porca pour ſe rendre à Coulan. Le voiage étoit long & dangereux, parce qu'il faloit traverſer des Païs, où regnoient des Princes Ennemis de la Nation Portugaiſe. Le Roi de Porca donna à l'Archevêque une Eſcorte commandée par un de ſes Officiers, qui le garentit d'un grand danger où il ſe trouva par les chemins, & le conduiſit ſûrement pendant le reſte du voiage.

Les affaires de Menezes s'étendoient plus loin que la reduction des Chrêtiens Malabares. Le Vice-Roi l'avoit chargé de pluſieurs ordres importans à l'établiſſement des Portugais dans les Indes. Je n'ai pas crû qu'il con-

vint

vint à cette Hiſtoire d'en faire mention. J'obſerverai ſeulement ici que l'Archevêque repréſentoit dans le Malabar la perſonne du Vice-Roi qui l'avoit chargé de toutes les affaires de la Nation.

Menezes arrivé à Coulan apprit que les Portugais venoient de faire une grande perte ſur cette Côte, où ils avoient aſſiégé une Forteresſe ſituée dans les Etats du Roi de Calecut. Cela l'obligea de retourner à Cochin, pour s'aboucher avec le Général de la Nation, & lui propoſer de faire la Paix avec le (a) Samorin, ſous le bon plaiſir du Vice-Roi. Pendant qu'on travailloit à mettre cette affaire ſur un bon pied, Menezes alla viſiter l'Egliſe de Malandurté, où il fut fort bien reçu: mais les témoignages d'amitié que lui donnérent les Chrétiens du lieu, leur coûtérent cher peu de tems après. A l'inſtance de l'Archidiacre le Roi de Cochin, quoique gagné par les Portugais, comme nous l'avons déja dit, leur impoſa un nouveau tribut, que depuis il ne voulut jamais abolir. De plus il commanda, ſous peine de mort, à tous les Chrêtiens ſes ſujets de ſe tenir attachez à leur Archidiacre, comme au Chef de leur Egliſe. Ce Prince n'avoit apparemment pas crû que les choſes duſſent aller ſi loin, ou peut-être eſpéroit-il quelque nouvelle libéralité des Portugais.

L'Archidiacre ſe tenoit cependant à Angamale la premiére Egliſe du Diocéſe. De là il

(a) Ce mot ſignifie Empereur. C'eſt le titre du Roi de Calecut.

il écrivoit des Lettres circulaires à toutes les Egliſes, menaçant d'excommunication celles qui ſe joindroient à l'Archevêque de Goa. Il ſollicitoit auſſi tous les Rois infidelles de défendre à Menezes l'entrée de leurs Terres. Il leur faiſoit entendre que ce Prelat Portugais vouloit s'arroger la juriſdiction des Chrêtiens de Saint Thomas pour les rendre Vaſſaux du Portugal ; deſſein dont ces Princes ſe doutoient déja, & qui leur déplaiſoit infiniment.

Cependant Menezes prêcha, confirma, & éxerça toutes les fonctions Epiſcopales dans ce lieu de Malandurté, qui eſt une des principales Peuplades des Chrêtiens Malabares. Il n'eut aucune oppoſition à eſſuier que de la part d'un Caçanare lepreux, qui attira à lui quelques Chrêtiens, qui refuſérent d'avoir communication avec le Prélat étranger. On peut ici remarquer la bonne foi avec laquelle il obſervoit l'Acte paſſé à Chegurée. Il s'étoit engagé à ne point adminiſtrer la Confirmation juſqu'à la tenuë du Synode: mais il agiſſoit alors en conſéquence de la fameuſe maxime qui enſeigne qu'on n'eſt pas obligé aux engagemens contractez avec les Héréti-ques.

Le bon ſuccès de cette viſite l'anima. Il ſe mit en chemin pour Diamper, place conſidérable, où quelques Evêques du Païs avoient autrefois leur réſidence. Son plus grand déſir étoit de ſe faire un parti dans la Nation, afin de venir plus facilement à bout de la réduction totale de cette Egliſe. Il avoit remarqué que les Eccleſiaſtiques Indiens demeu-roient

soient toute leur vie affectionnez au Prélat de qui ils avoient reçu les ordres sacrez, & comme le Siége Episcopal vacquoit depuis deux ans, personne pendant cet intervalle n'avoit été promû à la Prêtrise, à laquelle il se trouvoit beaucoup d'aspirans. Il fit donc publier par tout le Diocése qu'il célébreroit les Ordres à Diamper le Samedi avant le Dimanche de la Passion, & dissimulant adroitement les mécontentemens de l'Archidiacre, il le fit avertir de s'y trouver.

L'Entreprise du Prélat causa une affliction sensible à cet Ecclesiastique, qui voioit que l'Archevêque faisoit gloire de violer ouvertement l'Acte de Chegurée, par lequel il s'étoit engagé à n'exercer avant le Synode aucun acte de Jurisdiction Episcopale. Gouvea l'excuse en disant que la premiére infraction de cet Acte venoit de l'Archidiacre qui n'avoit jamais eu intention de consentir à cette assemblée. Mais ce que nous avons raporté plus haut fait voir que le manquement de foi venoit principalement de l'Archevêque, qui n'avoit tenu aucune des clauses de l'Acte auquel il avoit consenti, quoiqu'il l'eût signé dans un tems, & dans un lieu, où il étoit en quelque façon maître de la personne de l'Archidiacre. Cet Ecclesiastique répondit donc à Menezes qu'il n'avoit rien à démêler avec les Ordres qu'il entreprennoit de célébrer; qu'il lui conseilloit de ne pas troubler par cette Entreprise un Diocése qui ne lui appartenoit point; que s'il administroit les Ordres, il ne faloit plus parler du Synode, dont le principal article devoit

voit être l'éxamen de l'obéiſſance qu'il prétendoit qu'on lui rendît.

L'Archevêque, qui s'étoit apperçu, dit Gouvea, que cette promeſſe du Synode ne buttoit qu'à tirer en longueur, & à le dégoûter tellement qu'il fût obligé de ſe retirer ſans rien conclure, manda à l'Archidiacre qu'il avoit abſolument réſolu de donner les Ordres, & de faire tous les actes de Juriſdiction Epiſcopale dans ce Diocéſe en vertu des Brefs qu'il avoit de Sa Sainteté, à laquelle toutes les Egliſes du Monde devoient obéiſſance. L'Archidiacre, pour accorder quelque choſe, lui écrivit qu'il donnât à la bonne heure les Ordres aux Eccleſiaſtiques du Rit Latin; mais qu'il ne l'entreprît pas à l'égard de ceux qui ſuivoient le Rit Syrien. Le Prélat répondit qu'il donneroit les Ordres aux uns & aux autres, n'étant venu en ces lieux-là que pour faire ceſſer le Schiſme, & reduire les Chrêtiens du Rit Syrien à la pureté de la Religion Catholique; afin qu'ils ne fiſſent plus qu'un ſeul troupeau avec ceux du Rit Latin, ſous l'obéiſſance d'un ſeul Paſteur Univerſel, qui eſt le Pape.

L'Archidiacre à qui cette Entrepriſe cauſoit beaucoup de fraieur fit ce qu'il put pour y apporter des obſtacles. Il étoit perſuadé que Menezes adminiſtreroit les Ordres ſans éxiger aucune retribution; ce qui étoit contraire à la coûtume établie par les Prelats venus de Babylone. Il prévoioit de plus l'honneur que ce deſintéreſſement feroit à l'Archevêque, & l'attachement que les nouveaux Eccleſiaſtiques

ques auroient pour lui. Mais rien ne l'épouvantoit autant que la diminution des revenus des Evêques futurs; leurs prédeceſſeurs n'aiant eu de revenu fixe pour leur ſubſiſtance que ces retributions, & quelques autres ſubſides qu'ils recevoient tous les ans de leur Clergé. Ces conſiderations le portérent à ſolliciter fortement les Rois de Cochin, d'Angamale, & de Mangate, Amis & Protecteurs de Menezes, de le détourner de ce deſſein: en particulier il pria le Roi de Cochin de ne pas ſouffrir que cela ſe fît ſur ſes terres. Sur cette remontrance ces Princes écrivirent à l'Archevêque, pour le prier de ne point donner les Ordres avant l'Aſſemblée générale de tous les Chrêtiens de la Nation. Menezes leur répondit uniformement à tous, que dans les matiéres qui concernoient la Loi des Chrêtiens il n'avoit point de réponſe à leur faire; qu'il ne rendoit aucune raiſon de ſa conduite (a) à des Infidelles, auxquels les ſecrets du Chriſtianiſme étoient inconnus; qu'en toute autre choſe il les ſerviroit ſelon la juſtice & l'équité; qu'au reſte l'adminiſtration des Ordres dont il s'agiſſoit étoit compriſe au nombre des choſes pour leſquelles ils lui avoient promis leur faveur & leur aſſiſtance.

Cette fermeté de l'Archevêque, qui étoit inébranlable dans ſes deſſeins, irrita de plus

(a) Gouvea Lib. 1. cap. 12. fol. 32. verſo. *A todos reſpondeo o Arceb.ſpo, que nas materias da Fee, & ley dos Chriſtiams nam podia dar outra reſam a ſuas Altezas, ſe nam que nam podia ouvir nellas a peſſoas infieis, que nam ſabiam os ſegredos da Chriſtandade, &c.*

en plus l'Archidiacre, qui fit publier dans toutes les Egliſes un Ecrit par lequel il défendoit, ſous peine d'excommunication aux Chrêtiens Malabares de recevoir les Ordres Sacrez des mains de l'Archevêque de Goa. Il menaçoit dans cet Ecrit ceux qui deſobéïroient d'une entiére excluſion des Egliſes du Diocéſe, & outre les Cenſures Eccleſiaſtiques, de la diſgrace & des châtimens qu'ils auroient à craindre des Rois dont ils étoient les Vaſſaux. Il adreſſa aux Caçanares & aux Habitans de la Ville de Diamper une *Olla*, ou Lettre écrite à la maniére de Malabar, avec un ſtile de fer ſur des feuilles de Palmier, par laquelle il leur commandoit d'empêcher l'Archevêque de donner les Ordres dans leur Egliſe, & d'y éxercer aucune juriſdiction. Il leur défendoit même d'aſſiſter à ſa Meſſe & à ſa Prédication, & de lui donner entrée dans leurs Temples. Cet ordre arriva trop tard: l'Archevêque avoit déja prêché deux fois, & adminiſtré la Confirmation à une bonne partie du Peuple. Cependant d'abord que l'ordre de l'Archidiacre fût notifié tout changea de face: les Peuples ſe mutinérent, & perſonne ne ſe préſenta plus pour être confirmé. Le plus ancien Caçanare de l'Egliſe alla au nom de tous les autres prier Menezes de ſe retirer, de ne plus entrer dans leur Egliſe, & de ceſſer de confirmer, parcequ'outre que cette ceremonie n'étoit ni néceſſaire, ni inſtituée par Jeſus Chriſt, ce qu'il faiſoit en leur mettant de l'huile ſur la tête, ſe pratiquoit dans leurs Egliſes à l'égard des Enfans lorſque le Prêtre les batizoit. L'Archevêque, ſans avoir égard

aux

aux paroles du vieux Caçanare appella les autres Eccleſiaſtiques & les inſtruiſit de la vertu & de la nature du Sacrement de Confirmation. Il ſemblera peut-être à quelqu'un qu'il auroit été à propos de le faire plûtôt: mais Menezes à qui les lumiéres manquoient agiſſoit ſans régle, & s'abandonnoit à un zéle outré qui lui faiſoit faire mille fautes qui l'auroient perdu, ſans la crainte où étoient ces Princes Indiens des forces de la Nation Portugaiſe, qui étoit alors extremement redoutée dans les Indes.

L'Archidiacre redoublant ſes inſtances auprès du Roi de Cochin, ce Prince envoia au Gouverneur Païen de Diamper un Ordre exprès d'empêcher abſolument que les Ordres ne fuſſent conferez dans cette Egliſe, & de menacer de ſa colére & de ſes châtimens les Indiens qui s'étoient aſſemblez auprès de l'Archevêque pour être promus aux Ordres Sacrez. Les Naires du voiſinage vinrent pluſieurs fois frapper de leurs boucliers à la porte de l'Egliſe, criant que l'Archevêque n'avoit rien à voir ſur les Chrêtiens du Païs, qui étoient Vaſſaux de leur Roi, que plûtôt que de ſouffrir qu'il paſſât outre ils l'aſſaſſineroient lui & les ſiens. Ces menaces obligérent la Famille de Menezes de poſer des ſentinelles toutes les nuits devant la porte de ſa chambre. Pour ce qui eſt de lui, il alloit toujours ſon chemin ſans s'émouvoir, ſoit que ſes préjugez, qui lui tenoient lieu d'articles de Foi, lui inſpiraſſent le zéle & la conſtance qu'il faiſoit paroitre, ou que connoiſſant la timidité naturelle de ces Peuples Indiens, &

le reſpect qu'ils portoient à la Nation Portugaiſe, il fût perſuadé qu'ils n'oſeroient jamais rien entreprendre contre ſa perſonne.

La veille du jour que le Prélat avoit deſtiné à conſerer les Ordres, un des principaux Officiers du Roi de Cochin, qui étoit Gouverneur dans le voiſinage, paſſant par Diamper accompagné de pluſieurs Naires, rencontra Menezes en ſon chemin. Il lui adreſſa la parole d'un air plein de colére & les yeux étincellans, lui reprochant qu'il venoit inſulter les Divinitez du Pais, détruire les Loix de la Nation, aboir les anciennes coûtumes des Chrêtiens, & les ſouſtraire à l'obéiſſance de leur Roi. „ Vous le paierez, ajouta-t-il, „ car nous vous tuerons, vous & tous les „ Chrêtiens du Pais qui s'attacheront à vous, „ afin que les autres apprennent par vôtre éxem- „ ple à n'être jamais aſſez hardis, pour venir „ établir de nouvelles Loix dans nos Etats. „ L'Archevêque à qui un Prêtre Indien de ſa ſuite interprêta ces menaces (a), n'y répondit que par un ſourire dédaigneux. Après avoir fait un tour de promenade il envoia dire à ce Gouverneur, qu'il n'avoit rien fait que par ordre du Grand & Unique Dieu qui a fait le Ciel & la Terre, ſans la volonté duquel perſonne ne pourroit lui nuire. Cet Officier aiant reçu la réponſe de l'Archevêque ſe retira fort en colere. Le lendemain qui étoit le Samedi deſtiné à conferer les Ordres, le Gou-

(a) Gouvea l. 1. cap. XIII. fol. 40. col. 1. *Se ſorrio como à modo de deſdem.*

Gouverneur de Diamper déclara à tous les Habitans du lieu qu'ils étoient priſonniers dans leurs propres maiſons par ordre du Roi, leur défendant ſous peine de confiſcation de leurs biens d'en ſortir, même pour aller à l'Egliſe, interdiſant d'ailleurs toute communication avec l'Archevêque.

L'Ordre du Roi n'empêcha pas que les Ordres ne fuſſent adminiſtrez. Les Eccleſiaſtiques qui ſouhaitoient d'être promus étoient enfermez dans l'Egliſe avec l'Archevêque. Ils avoient apparemment prévû ce qui étoit arrivé. Menezes confera donc la Prêtriſe à trente-huit Clercs Indiens, qui abjurérent auparavant le Neſtorianiſme, & firent la Profeſſion de Foi de Pie IV. accompagnée, outre le ſerment de fidelité au Pape, d'une promeſſe de renoncer pour toujours au Patriarche de Babylone, & de n'admettre jamais d'autres Prelats que ceux que Rome leur donneroit. Ce fut par-là, dit Gouvea, que Menezes commença à avoir dans cette Nation des perſonnes qui lui furent fidelles, & qui n'abandonnérent jamais ſes intérêts.

Après cet exploit qui fut un vrai coup de partie, l'Archevêque prit la réſolution d'aller célebrer l'Office de la Semaine Sainte, & les Fêtes de Pâque à Carturté, une des plus nobles Habitations des Chrêtiens de la Côte ſur les Terres d'une Princeſſe que les Portugais appelloient (a) la Reine du Poivre. Il viſitoit quelques Egliſes qui ſe trouvoient ſur ſon chemin: en quelques endroits il fut bien

(a) *Raynha da Pimenta.*

reçu, & en d'autres il étoit fui de tout le monde. Dans une de ces Egliſes appellée Mangalan, il courut un grand danger de la part d'une groſſe troupe de Naires, qui le cherchoient pour le tuer. Aiant été averti que ces Gens rodoient le Mouſquet ſur l'épaule, & la mêche allumée, à l'entour de ſes bateaux, il prit le parti de ſe retirer vers le rivage oppoſé. L'Hiſtorien Portugais éxagére extremement le danger où Menezes ſe trouva pour lors. Cependant à en juger ſainement par tout ce qui ſe paſſa dans la ſuite, & par ce qui avoit précedé, il eſt aſſez manifeſte qu'on ne cherchoit qu'à l'intimider, pour l'obliger de ſe retirer à Cochin ou à Goa. Sans doute il s'en appercevoit lui-même; car ſi véritablement ces Païens avoient eu deſſein de lui faire perdre la vie, les occaſions ne leur auroient pas manqué.

Ce même jour qui fut le premier d'Avril l'an 1599. l'Archevêque partit du port de Mangalan pour ſe rendre à Carturté, où il arriva le Vendredi de la Semaine de la Paſſion. Il ſe tranſporta d'abord à l'Egliſe, où il prêcha & exhorta tous les Chrêtiens d'aſſiſter avec lui le Dimanche des Rameaux à l'office Divin, pour entendre les inſtructions qu'il leur donneroit. Ce Prélat avoit une pratique artificieuſe qui lui fut de grand uſage dans toute cette expédition, & de laquelle il paroît que les Miſſionaires qui vinrent depuis dans les mêmes lieux, ont fait le même uſage. Ces Chrêtiens Malabares ſont des Gens qui aiment qu'on leur confie un ſecret & qui y ſont fidelles. Il n'y a point de meilleur moien

moien pour negocier avec eux que de s'inſinuer par là dans leur confiance. Cette marque d'honneur & de confiance à leurs lumiéres les gagne à coup ſûr. Ce fut auſſi par-là que de l'aveu de Gouvea, Menezes avança conſiderablement ſes affaires. Entre autres il s'acquit les deux principaux Habitans de Carturté, qui lui furent toujours fidelles & lui rendirent de grands ſervices.

Ces deux hommes qui étoient riches & puiſſans, s'appelloient Iti Mato Mapula, & Iti Mané Mapula (a). Ces mots *Iti* & *Mapula* ſont des titres de dignité & d'honneur qui ſont affectez aux perſonnes diſtinguées par leur rang. Cependant le Peuple & les Caçanares ne témoignoient aucune affection à la doctrine que Menezes leur prêchoit. Il officia ſolemnellement le Dimanche des Rameaux avec les Prêtres qu'il avoit amenez avec lui, & quelques autres qu'il avoit appellez de Cochin, pour faire connoître à ces Peuples la Majeſté & la Sainteté des Cérémonies de l'Egliſe Romaine. La magnificence du jour & de l'office célebré pendant toute la ſemaine ſelon le Rituel du Pontifical Romain plut aſſez au Peuple. Il n'en fut pas de même des Prêtres : les fonctions de l'Archevêque interrompoient les leurs, & diminuoient leurs revenus. Chaque communiant avoit coûtume de donner dans ces jours ſolemnels

(a) *Iti* ſignifie la même choſe que Monſieur, & *Mapula* eſt le titre qu'on donne aux Gens de diſtinction. *Chriſtiane grave*, dit Fr Giuſeppe di S. Maria dans la ſeconde Expedition aux Indes, pag. 107.

un *Fanon*, monnoie du Païs, qui revient à peu près à la douziéme partie d'un écu. Cette contribution volontaire, qui ceſſa ces jours-là par la préſence du Prélat, eſt traitée de Simoniaque par l'Hiſtorien Portugais; tort injuſtement, ce me ſemble, ces Prêtres Indiens n'aiant point d'autres revenus que les Offrandes qu'on fait à l'Egliſe. La retribution des Meſſes dans l'Egliſe Romaine ne ſauroit paſſer pour innocente, ſi ces contributions volontaires ſont à bon droit taxées de Simonie. La Confeſſion auriculaire que Menezes éxigeoit avant la Communion étoit un nouveau grief pour ces Peuples (a). Autant, dit mon Auteur, qu'ils étoient affectionnez au Sacrement de l'Euchariſtie, autant avoient-ils d'horreur pour la Confeſſion, conformement à l'opinion des Chaldéens, qui juſqu'alors leur avoient donné des Evêques & des Docteurs.

Pour abolir cette pretendue Simonie & établir la Confeſſion auriculaire, l'Archevêque ſupprima dans cette Egliſe la Communion du Dimanche des Rameaux. Comme celle du Jeudi Saint eſt ſi ſolemnelle parmi ces peuples que perſonne ne s'en diſpenſe, les Caçanares craignant que le Prelat, s'il continuoit à officier, ne les exclût ce jour là de leur Egliſe, l'exhorterent à célebrer la Fête dans une autre du même lieu, qui appartenoit aux Chrêtiens qui

(a) Gouvea L. 1. c. 13. fol. 42. verſo, col. 2. *Quam aſcypendo eram à o Sacramento da Comunham, tanto averrecam o da Confiſſam, conforme à opiniam dos Caldeos, de cuja naçam eram ſus Biſpos, & os meſtres que os enſinavam.*

qui tirent leur origine de la Concubine de Mar Thomas. Nous avons remarqué ci-deſſus que ces deux lignées ne ſe confondent ni dans les affaires civiles ni dans les Eccleſiaſtiques. L'Archevêque rejetta leur propoſition, & dit qu'auſſi long-tems qu'il ſeroit dans le Païs, il ne conſentiroit jamais à la Simonie, ni dans ces Egliſes-là, ni dans aucune autre

Sur le ſoir un Caçanare Fils d'un des principaux de la Nation ſe joignit à une troupe de trente perſonnes, qui commencerent avec lui à ſe plaindre en public des entrepriſes de Menezes. Le peuple ému de leurs raiſons ſe ſouleva, & chercha quelque occaſion d'inſulter les Gens de la ſuite de l'Archevêque, afin que dans le deſordre, lorſqu'ils en ſeroient venus aux mains, il puſſent, dit Gouvea, aſſaſſiner le Prélat. Mais lui prévoiant ce qui pourroit arriver ſe renferma dans un lieu ſûr, après avoir ordonné à ſes Portugais de diſſimuler tous les ſujets de chagrin qu'ils pourroient recevoir de la part de ces Chrêtiens. Ce qu'ils firent par reſpect pour le Prélat (a), ceſſant d'agir pour quelque tems ſelon la valeur Portugaiſe, qui parmi ces Nations ne ſouffre pas le moindre affront, & le gouverne comme étant née pour dominer & conquerir ces peuples, non pas pour ſouffrir & diſſimuler avec eux. Ce ſont les paroles de mon Auteur, qui ne prévoioit pas qu'il viendroit une autre Nation d'Europe ſur la même Côte, infini-

(a) Gouvea Lib. 1. c. 13. *eſquecendo do brio Portuguez, que antre eſtas naçoens nam ſofre a minima afronta, & vendoſe entre elles como ſe naceram pera os dominar & conquiſtar, & nam pera os ſofrer & diſſimular.*

ment plus vaillante & plus ſage que la Nation Portugaiſe, qu'elle chaſſeroit de ces lieux-là.

Le Caçanare, auteur du tumulte ſortit de Carturté à la tête de ces trente perſonnes, pour aller informer de tout ce qui ſe paſſoit l'Archidiacre qui ſe tenoit renfermé à Angamale. D'autre part deux rebelles, c'eſt le nom que l'Hiſtorien Portugais donne aux Chrêtiens qui ne vouloient pas ſe ſoumettre à Menezes, furent trouver la Reine du Païs, dans ſon Palais à deux lieuës de là, pour lui dire que l'Archevêque Portugais travailloit à la dépouiller de ſon droit ſur les Chrêtiens de ſes terres, & à les ſoumettre au Roi de Portugal. Le Roi de Turubelé, Fils adoptif & Succeſſeur préſomtif de la Reine, lui avoit déja mandé la même choſe, ce qui fit valoir auprès d'elle les remontrances de ces deux Chrêtiens, & la porta à envoier un de ſes principaux Miniſtres ſignifier à l'Archevêque que dans trois jours lui & ſa ſuite euſſent à ſortir de ſes Etats ſous peine de la vie.

Cet ordre aiant été ſignifié à Menezes le Mardi de la Semaine Sainte, il répondit que les Portugais étoient Amis de Son Alteſſe; qu'en ſon particulier il n'avoit point d'autre intention que de la ſervir en tout ce qui dependoit de lui & qui ne ſeroit point contraire à ſa Loi, & que pour ce qui concernoit ſon départ il rendroit le lendemain une réponſe poſitive. Ce répi n'étoit pas inutile: il s'agiſſoit de répondre à une Princeſſe puiſſante dans ces quartiers, & qui ſans compter les Troupes du Roi de Turubelé, ſon Fils adoptif, por-

pouvoit en cas de beſoin mettre juſqu'à trente mille hommes ſur pied. D'ailleurs elle étoit moins à portée des Portugais que les autres Rois de la Côte.

Ces conſiderations portérent Menezes à congédier une partie des Gens de ſa ſuite, & à prendre par rapport à la Reine les meilleures precautions que la prudence lui put ſuggerer. Il fit aſſembler ſes Gens & leur dit qu'aiant fait deſſein (a) d'hiverner dans ces quartiers, il vouloit que ceux qui étoient mariez ſe retiraſſent auprès de leurs Femmes à Cochin ou à Goa. Là-deſſus, ſans ſouffrir aucune replique il les congédia tous, & ſe diſpoſa à la reponſe qu'il devoit faire le jour ſuivant à l'Envoié de la Reine. Cette réponſe fut telle qu'on la devoit attendre de lui. Il dit qu'il ne ſortiroit point du Païs; que dans l'affaire préſente il n'étoit point queſtion de l'Autorité Roiale, à laquelle il ne portoit aucun préjudice, puiſqu'au contraire il ordonnoit aux Chrêtiens d'obéir dans les affaires temporelles à leurs Rois; qu'il ne s'agiſſoit que de la Loi des Chrêtiens dont il reformoit les abus; que ces mêmes Chrêtiens avoient des priviléges de leurs anciens Rois; que Son Alteſſe devoit faire réflexion que depuis (b) quinze cens ans ils avoient des Evêques étrangers, ſans qu'il y eût d'éxemple que les Rois précedens en euſſent banni un ſeul; qu'au contraire ils les avoient toujours honnorez, quoiqu'ils

(a) L'Hiver du Malabar eſt le tems des pluies, qui durent quatre mois, & qui ſur des Côtes commencent au mois d'Avril.

(b) Il y a ici faute au calcul de l'Auteur Portugais.

qu'ils n'euſſent aucune Alliance avec les Souverains des Païs dont ces Prelats tiroient leur origine; qu'il étoit étrange que la Reine en uſât autrement à ſon égard, vû qu'il étoit dans les Indes la ſeconde perſonne de l'Etat des Portugais avec leſquels Son Alteſſe étoit en Paix; au reſte que ſi elle le faiſoit mourir ſon Dieu le récompenſeroit & châtieroit ſes aſſaſſins, ſans parler des Portugais qui ne laiſſeroient pas ſa mort impunie.

Cette réponſe jointe à de gros préſens que les deux Indiens, Iti Mato & Iti Mané, que Menezes avoit gagnez, portérent de la part de l'Archevêque aux Miniſtres de la Reine, calmérent un peu les choſes, & firent qu'il n'y eut plus d'oppoſition au ſéjour du Prelat dans le Païs. La Reine neanmoins & le Roi de Turubelé lui furent toujours mal-affectionnez, & lui nuiſirent ſous main autant qu'il leur fit poſſible.

Menezes ne compta point tellement ſur ce qu'on avoit negocié de ſa part auprès de la Reine qu'il ne prît toutes les précautions poſſibles pour la ſureté de ſa perſonne. Il engagea par une groſſe ſomme d'argent un des principaux Officiers du lieu à battre le matin & le ſoir la campagne aux environs de Carturté, & à faire la même choſe deux fois pendant la nuit, pour écarter tous ceux qui pourroient avoir de mauvais deſſeins. Cela dura juſqu'à ſon départ de cette Ville. Cependant il officia tous les jours de la Semaine Sainte avec autant de pompe qu'il auroit pû faire à Goa au milieu de ſon Clergé. Quand il avoit fini ſelon le Rit Latin, il permettoit aux Ca-

çanares

çanares d'officier ſelon le leur, & il y aſſiſtoit au grand contentement & à l'édification des Peuples.

Le Mercredi Saint après le Service, Menezes aſſembla les Caçanares, & leur fit un diſcours ſur la conſécration & la bénediction des ſaintes huiles, dont l'uſage leur étoit inconnu. Le jour ſuivant après avoir célebré pontificalement il fit la ſolemnité de cette benediction, dont tout le peuple demeura fort édifié. Enſuite il renferma le Sacrement de l'Autel dans un Tabernacle, pratique juſqu'alors inouie parmi ces Chrêtiens. Ces Céremonies donnérent tant d'édification que de moment à autre ils s'attachoient de plus en plus à l'Archevêque, & diſoient que toutes ces pratiques ne pouvoient être que louables, & que les Céremonies de l'Egliſe Romaine valoient mieux que les leurs. La Céremonie ſuivante acheva de les gagner. L'Archevêque revêtu pontificalement & la Mitre ſur la tête lava & baiſa les pieds à tous les Caçanares du lieu; action d'humilité qui tira les larmes des yeux de toute l'aſſemblée, & excita de grands ſentimens de devotion. Cela fut ſuivi d'un Sermon en Langue Malabare prononcé par le Jeſuite Antoine Toſcan, qui expliqua avec beaucoup de zéle & de piété apparente tous les prétendus myſtéres renfermez dans ces pratiques

Le jour ſuivant qui fut le Vendredi ſaint l'Adoration ſolemnelle de la Croix, à laquelle ces Chrêtiens Malabares ſont fort devots, fut celebrée ſelon le Rituel Romain, d'une maniére fort édifiante, & le Peuple commença à dire

dire tout haut qu'il étoit étonnant qu'on parlât mal de l'Archevêque, puiſqu'il celebroit & repreſentoit avec un ſi grand zele les myſtéres de la Foi. C'eſt ainſi que le Prélat ſçut attirer dans ſon Parti une populace ignorante, par un pompeux appareil de Ceremonies auſquelles elle n'étoit point accoutumé.

Ces diſpoſitions favorables qui étoient ſecretement fomentées par les gens que Menezes avoit attirez à ſon Parti, produiſirent un très bon effet. Les Caçanares & les principaux du lieu s'aſſemblérent pendant que l'Archevêque & les Chrêtiens du Rit Latin chantoient Matines dans l'Egliſe. Après avoir conſideré entre eux tout ce qui s'étoit paſſé depuis peu de jours, ils conclurent que Menezes leur annonçoit la verité, & que lui reſiſter ce ſeroit reſiſter à Dieu. Cela produiſit la reſolution qu'ils prirent ſur le champ d'aller à ſes pieds lui demander pardon, & jurer une obéiſſance ſans reſerve à l'Egliſe Romaine.

Sur ces entrefaites le Caçanare qui avoit excité le tumulte précedent, & qui étoit allé informer l'Archidacre de ce qui ſe paſſoit, arriva à la hâte, portant avec ſoi une excommunication contre tous ceux qui admettroient l'Archevêque pour leur Paſteur, ou qui l'aſſiſteroient dans ſes deſſeins. Etant entré dans l'Egliſe il ſe tint à part. Menezes à qui rien n'échapoit lui envoia dire par un Caçanare qu'il eût à ſortir d'un lieu où il ne pouvoit pas être, puis qu'il étoit excommunié. Il répondit que Menezes n'étant point ſon Prélat ſon excommunication étoit nulle. L'Archevêque

chevêque dont le zéle étoit vif lorſqu'il s'agiſſoit de ſa juriſdiction prétendue, ſe ſentant d'ailleurs appuié du Peuple déja gagné en ſa faveur, fit ceſſer l'Office Divin, & ſe tournant du côté de ce Prêtre lui ordonna de s'approcher. Comme il n'en vouloit rien faire, tous les Caçanares allérent à lui, & l'amenérent aux pieds de Menezes, qui le cenſura aigrement, en lui demandant comment il avoit eu la hardieſſe de ſe ſoûlever contre lui & contre l'Egliſe Romaine, en ſe faiſant chef d'un Parti rebelle, dans un tems où ſon devoir l'appelloit à celebrer avec les autres l'Office Divin dans l'Egliſe? Les Caçanares gagnez, voiant que cet Eccleſiaſtique ne répondoit rien, le ſommérent de ſe ſoûmettre, lui promettant que l'Archevêque l'abſoudroit de ſon excommunication. Comme il perſeveroit toûjours dans ſon ſilence, Menezes prit la parole, & lui dit de déclarer ſeulement s'il croioit que le Pontife Romain étoit le Chef de l'Egliſe de Jeſus Chriſt & ſon Vicaire ſur la terre, auquel quiconque n'obéit pas eſt privé du ſalut éternel. Rien ne fut capable de faire parler le Caçanare. Menezes voiant cela lui preſenta ſon Breviaire, & lui dit jurer ſur ces (a) Saints Evangiles qu'il croioit tout ce qu'il venoit d'entendre. Il n'en voulut rien faire, quoique les Caçanares fiſſent tous leurs efforts pour le perſuader. Enfin le Prélat voiant cette obſtination, dont l'exemple étoit dangereux, ordonna qu'on

(a) C'eſt ainſi qu'on parle du Breviaire en Eſpagne, en Portugal, & en Italie; où preſque tous les Eccleſiaſtiques ne connoiſſent l'Ecriture Sainte, que par les Fragmens qu'ils en liſent dans le Breviaire & dans le Miſſel.

qu'on le mît hors de l'Egliſe. Alors le Prêtre rompit le ſilence, & dit qu'il ne ſortiroit point, que cette Egliſe n'appartenoit pas à l'Archevêque, & qu'elle ne dependoit point du Siége de Rome. Comme cet Eccleſiaſtique avoit beaucoup de parens & de gens de ſa Faction, l'aſſemblée fut en un inſtant diviſée en deux partis. Le bruit augmentant, l'Archevêque ſe retira au Chœur de l'Egliſe, & ordonna qu'on continuât l'Office. Cependant le parti gagné qui étoit le plus fort vint à bout de chaſſer le Caçanare, & tous ceux qui s'étoient joints à lui.

L'Office des Portugais étant fini l'Archevêque ſe retira dans ſon logement. Ce fut là que les Caçanares & les principaux du lieu lui firent demander audiance. Les aiant admis & reçus avec un accueil des plus obligeans, ils ſe jetterent à ſes pieds, blamérent leur reſiſtance paſſée, qu'ils excuſérent en avouant leur ignorance, & promirent une obéiſſance parfaite pour l'avenir, ſe ſoumettant à l'Egliſe Romaine, & renonçant aux erreurs & à la ſuperiorité du Patriarche de Babylone. Menezes au comble de ſa joie les releva l'un après l'autre. Il leur dit qu'ils étoient ſes enfans ſpirituels, & qu'après avoir eu la conſolation de les delivrer de leurs anciennes erreurs, il ne comptoit plus pour rien les oppoſitions paſſées, reſolu qu'il étoit de ne leur donner deſormais que des preuves de ſa tendreſſe. Cette action finit par la priére que ces Chrétiens lui firent de les enſeigner, & par une vive proteſtation de faire tout ce qu'il leur commanderoit.

C'eſt

C'eſt ainſi que la ville de Carturté devint la premiére conquête de Menezes. Il en conçut d'autant plus de joie qu'il ſe perſuada que cet exemple feroit impreſſion ſur pluſieurs autres Egliſes du païs ; ce qui ne manqua pas d'arriver comme il l'avoit prévû. Pour mettre à profit les fruits d'une negociation qui avoit ſi bien réuſſi, il déclara à ces Chrêtiens qu'il étoit reſolu de dépoſer & d'excommunier l'Archidiacre, afin de pourvoir de cette dignité un des Caçanares de ſa Suite qui s'appelloit Thomas Curia, homme de bon exemple, & proche parent de George, c'eſt ainſi que s'appelloit l'Archidiacre Antagoniſte de l'Archevêque.

Les Chrêtiens ne goûterent point cette propoſition. L'Archidiacre étoit né à Corolengaté à deux lieues de Carturté, où il avoit beaucoup de parens & d'amis, étant outre cela aimé & eſtimé de tout le Peuple. Ils repreſenterent unanimement à Menezes, que quoiqu'ils blâmaſſent l'entêtement de l'Archidiacre, ils faiſoient pourtant reflexion qu'il étoit jeune & malconſeillé, qu'ils eſperoient de le flêchir, & qu'ils le prioient de choiſir quelqu'un d'entre eux pour aller l'exhorter à ſe ſoûmettre. Ils ne demandoient que vingt jours de répit ; après leſquels ſi l'Archidiacre perſeveroit dans ſon obſtination, ils s'engageoient à l'abandonner & à conſentir à ſa depoſition. Menezes accepta d'autant plus volontiers ce parti, qu'il prevoioit que l'Archidiacre demeurant attaché au Patriarche de Babylone ſe feroit un gros parti, qui entretiendroit dans le Diocéſe un ſchiſme perpetuel. Il nomma

donc ſix des plus nobles & des plus anciens de Carturté, & les deputa à l'Archidiacre, ſur l'eſprit duquel les remontrances & les priéres de ces Deputez ne firent aucun effet.

Le Samedi ſaint, Menezes donna encore les Ordres, & groſſit par là ſon Parti en formant des Prêtres qui furent enſuite auſſi bien que ceux de l'Ordination précedente ſes plus forts appuis dans ſon Synode & dans ſes autres entrepriſes. Pendant que les choſes étoient ſur un ſi bon pied, François Roz Jeſuite, duquel nous avons déja fait mention, qui faiſoit pour lors profeſſion d'enſeigner la langue Syriaque dans le College de Vaïpicota, & fut depuis le premier Archevêque du Rit Latin dans le Diocéſe d'Angamale, arriva à Carturté le ſoir de la veille de Pâque. Voiant les progrès de Menezes, il en rendit graces à Dieu, aiant peine, diſoit-il, à croire que ce fût là le même Carturté, où quelques mois auparavant il avoit été ſi mal reçu, qu'il avoit été obligé de recourir à l'autorité du Gouverneur Paien pour ſe faire ouvrir les portes de l'Egliſe & y celebrer la Meſſe, pendant la celebration de quelle les Chrêtiens du lieu ſe boûcherent les yeux lors qu'il éleva le Sacrement. Il racontoit de plus, qu'étant venu là, il y avoit quelques années, il montra une Image de la Vierge à ces Chrêtiens, qui ſe boûcherent les yeux, & lui dirent: *ôtez cette vilainie là de devant nous; nous ſommes Chrêtiens, & n'adorons point les Idoles.* C'eſt ainſi qu'ils jugeoient alors des Images, ſelon le témoignage de l'Hiſtorien Portugais.

Le jour de Pâque Menezes fit de grand matin

tin une Procession magnifique, dans laquelle les deux Eglises du lieu, celle des nobles, & celle des descendans de la concubine de Mar Thomas, qui autrement ne s'unissoient jamais dans leurs Ceremonies Ecclesiastiques, se joignirent pour rendre leurs soûmissions à l'Eglise Romaine en la personne de l'Archevêque. Ils le conduisirent en pompe de l'une de ces Eglises dans l'autre avec de grandes rejoüissances.

Les Bramines, & les autres Païens du lieu, qui regardoient toutes ces choses comme contraires à l'interêt de leur Religion, se joignirent à quelques Chrêtiens de l'ancien Parti, & resolurent, dit Gouvea, de faire perir l'Archevêque par des sortileges, dont les effets ne manquent jamais, s'il en faut croire la credulité Portugaise, dans ces lieux où le Démon a une puissance extraordinaire, aussi long-tems que la vraie Foi n'y est pas établie. Ils gagnérent par argent un fameux Sorcier, qui s'engagea à faire perir l'Archevêque par ses enchantemens. S'étant posté pour cela dans un endroit où devoit passer la Procession, il fit publiquement ses prétenduës Ceremonies Diaboliques. Les Chrêtiens l'aiant aperçu, se saisirent de lui, & envoiérent deux des principaux de la ville demander à la Reine justice de cet attentat. Cette Princesse leur abandonna le coupable, & ordonna qu'il fût empalé tout vif. Menezes adoucit la rigueur de cet Arrêt. Il envoia le criminel à Cochin, où il fut condamné à servir toute sa vie sur les Galéres des Portugais.

Je ne m'arrêterai point à la description des Ce-

Ceremonies des Fêtes de Pâque. Elles furent magnifiques, & l'Archevêque y préſida dans les deux Egliſes Malabares. Le Jeſuite Roz prêcha dans la langue du païs ſur les deux points ordinaires, le Neſtorianiſme & l'obéiſſance due au Pape. Menezes adminiſtra la Confirmation à ceux qui voulurent la recevoir ; car quelques Chrêtiens s'y oppoſérent, & ſortirent de l'Egliſe extremement irritez, diſant qu'ils n'avoient aucun beſoin qu'on pratiquât chez eux une pareille ceremonie.

Ces Chrêtiens, qui ont conſervé diverſes coûtumes de l'Antiquité, retiennent entre autres les anciennes *Agapes*, qu'ils appellent *Nerka*. C'eſt un repas fort ſobre qui ſe fait avec beaucoup de modeſtie ſous le porche de l'Egliſe. Les Prêtres y ont une double portion, & celle de l'Evêque eſt triple, lors qu'il ſe trouve préſent. Ils y invitérent ce jour-là Menezes, qui apparemment s'étoit fait préparer un meilleur repas dans la maiſon : tout l'appareil de ces Agapes ſe terminant à des fruits du païs, du ris, des herbes, & pour breuvage de l'eau toute pure. Il ſe contenta de donner la benediction aux mets, & pour le repas il s'excuſa ſur les ceremonies du jour, qui l'avoient extremement fatigué. Pour ſatisfaire à la coûtume, deux Caçanares porterent chez lui la portion qui lui étoit deſtinée. Il la reçut avec beaucoup de témoignages d'amitié.

Le jour ſuivant qui étoit le Lundi de Pâques, Menezes alla à l'Egliſe de Nagpili à demie lieue de Carturté. C'eſt là qu'avoit fait ſa reſidence le Caçanare Jacob Grand Vicaire de l'Evêque Mar Symeon, duquel nous avons

vons fait mention. Tout le Peuple, dont la plus grande partie avoit aſſiſté à Carturté à l'Office de la Semaine Sainte, reçut le Prelat avec joie, & préta ſerment d'obéiſſance à l'Egliſe Romaine. Il y bariza les enfans & donna la Confirmation. Le même jour il en partit pour ſe rendre à l'Egliſe de Molandurté, où il ne fut pas ſi bien reçu que la premiére fois.

Perſonne ne vint au devant de lui ; plûtôt néanmoins par crainte que faute d'affection. L'Archidiacre avoit redoublé ſes plaintes au Roi de Cochin, par rapport à la reception précedente, & ce Prince avoit envoié priſonniers à l'Archidiacre les principaux du lieu. Outre cela il avoit impoſé un nouveau tribut à toute l'Egliſe ; ce qui intimidoit les Peuples & leur faiſoit eviter la préſence du Prélat. Comme il n'ignoroit pas la cauſe du changement, il écrivit à Don Antoine de Noronha Gouverneur de Cochin de faire en ſorte que le premier Miniſtre du Roi vint à Molandurté, où il l'attendroit. Il ſavoit bien, (a) dit Gouvea, que cette reduction des Chrêtiens de Malabar affligeoit le Roi Chochin, qui par là, en cas de rupture avec les Portugais, perdroit cinquante mille de ſes meilleurs Mouſquetaires, & qui après l'union auroit le chagrin de voir ſur ſes terres des Evêques Portugais, qui conjointement avec le Vice-Roi de Goa, entreroient dans tous les interêts de ces Chrêtiens des Indes, que dès lors il ne pourroit plus compter pour ſes Sujets qu'autant qu'il plairoit à la Nation Portugaiſe. Ces conſide-

(a) Lib. I. c. XIV. fol. 49.

rations faiſoient que le Roi de Cochin, temoignant exterieurement de conſentir à tout, traverſoit ſous main l'union autant qu'il lui étoit poſſible.

Le Gouverneur de Chochin obtint aiſément que le premier Miniſtre du Roi allât s'aboucher avec Menezes à Molandurté. Lors qu'il y fut arrivé, l'Archevêque lui fit ſes plaintes du nouveau tribut que le Roi avoit impoſé à cette Egliſe, & de la violence qu'on avoit faite aux principaux du lieu, en les envoiant priſonniers à l'Archidiacre. Cet Officier excuſa le Roi, auquel il dit qu'il feroit ſon raport, & qu'il y ſeroit pourvû. „ Je n'attens „ rien du Roi, répondit l'Archevêque, il m'a „ déja refuſé des choſes de moindre conſe- „ quence. „ Il ajouta d'autres plaintes en des termes fort emportez, auſquelles le Miniſtre Paien repondit d'un grand ſens froid & avec modeſtie. Cependant comme il s'agiſſoit de le contenter, cet Officier marcha avec le Prelat juſque ſous le Porche de l'Egliſe, où il dit aux Chrêtiens que l'intention du Roi étoit qu'ils fuſſent ſoumis à l'Archevêque, & qu'ils fiſſent tout ce qu'il leur commanderoit. Ce fut ainſi qu'il parla en public: mais en particulier il exhorta les Peuples de demeurer fidelles à l'Archidiacre, & de conſerver leurs anciennes coûtumes.

Après le depart de l'Officier Indien, Menezes entra dans l'Egliſe, où il officia au grand contentement des Chrêtiens, qui s'en tenoient à ce qui leur avoit été publiquement ſignifié de la part du Roi, & favoriſoient en leur cœur le Parti Portugais. Mais le ſoir ne fut

pas

pas plûtôt venu que trente Naires armez d'arquebuſes vinrent trouver les gens de la Suite de l'Archevêque & leur dirent que le Prélat n'avoit qu'à ſe retirer, ſans entrer plus avant dans les terres du Roi; que s'il perſeveroit dans ſon entrepriſe, ils lui donneroient le juſte paiement de tous les chagrins qu'il cauſoit à leur Prince; & que les Chrêtiens du pais qui le favoriſoient ne ſeroient pas long-tems à s'en repentir. Ces menaces furent raportées à Menezes qui n'en tint aucun compte.

Lors qu'il ſe diſpoſoit à partir de ce lieu un Prêtre Indien du Diocéſe Portugais de Cochin vint à Molandurté rendre compte d'une commiſſion dont le Prelat l'avoit chargé envers l'Archidiacre, qui étoit ſon parent. On avoit crû faire impreſſion ſur l'eſprit de cet Eccleſiaſtique en emploiant aupres de lui une perſonne qui apparemment devoit lui être chere, quoique d'une autre communion. Mais la réponſe de l'Archidiacre fut conforme aux précedentes. Il exhortoit le Prélat à deſiſter de ſon entrepriſe, & l'avertiſſoit que dans toutes ſes courſes il mettoit ſa vie en danger; que rien de tout ce qu'il entreprennoit n'auroit une iſſuë conforme à ſes ſouhaits; que les principaux Rois du Malabar & celui de Cochin étoient dans les interêts des Chrêtiens qui tenoient pour le Rit ancien; & qu'au beſoin ils mettroient cent cinquante mille Naires en campagne pour les defendre.

Sur cette réponſe qui fut rendue publique, le Parti de Menezes ſe diviſa. Quelques uns furent d'avis qu'il ſe retirât, & qu'il n'y avoit plus rien à faire. D'autres plus conſtans trou-

vérent qu'on traittoit l'Archidiacre avec trop d'égards, qu'il faloit l'excommunier publiquement, & tâcher de ſe ſaiſir de ſa perſonne. Il répondit à ceux-ci que la douceur & la patience étoient des vertus que le Fils de Dieu avoit enſeignées ſur la terre, & que ceux qui jugeoient qu'il avoit eu tort d'en faire uſage depuis qu'il étoit parmi ces Chrêtiens, pouvoient prier Dieu qu'il lui inſpirât une autre conduite qui l'acheminât plus ſurement au bien de ces Peuples. A cette occaſion Gouvea (a) raporte qu'il avoit ſans ceſſe à la bouche ces paroles de David: (b) *Bene patientes erunt ut annuntient*, paroles qu'il appliquoit à la patience qui convient à ceux qui annoncent aux autres les volontez de Dieu. Preuve manifeſte de la grande intelligence que ce Prelat avoit des Ecritures, & du ſavoir que le P. Du Halde attribue aux Theologiens des Indes, dans ſes propres paroles que je vais raporter. „ Il n'y a guéres „ eu d'entrepriſe plus glorieuſe, plus difficile, „ ni qui ait été executée avec plus de conſtance & de ſageſſe que la réformation de l'Egliſe des Thomeens: les Eveſques des Indes „ dans les Conciles de Goa, & l'Archeveſque „ de

(a) L. 1. c. 15. fol. 50. col. 2.

(b) Pſalm. 91. v. 15. ſelon les Ebreux, 92. Les paroles des Septante que la Verſion Latine des Pſeaumes ſuit, ſont ἐν τρυφῶντες ἔσονται: *ils ſeront à leur aiſe*, ce que le Latin *bene patientes* exprime en quelque maniere. Les mots *Ut annuntient* ſe raportent au Verſet ſuivant, ſelon la Remarque même de l'Evêque de Meaux, dans ſes Notes ſur les Pſeaumes, pag. 301. Le dernier General des Jeſuites, auſſi ſavant que Menezes, ſe ſervoit auſſi des mêmes paroles dans ſes Exhortations aux Miſſionaires de la Compagnie. Voiez les Lettres Edifiantes. Tom. VII. pag. 63.

Digitized by Google

„ de Goa dans le Concile de Diamper aidez
„ des plus habiles Theologiens (car il y en a
„ de tous les ordres dans les Indes, & d'auſſi
„ habiles que ceux d'Europe) ont examiné
„ meurement la créance des Neſtoriens ; &
„ ce qu'ils ont jugé à propos de réformer,
„ meritoit certainement de l'eſtre (a). „
Par la ſuite de cette Hiſtoire on pourra juger de cette deciſion. En attendant, il n'y a point d'inconvenient à avoüer qu'il y a eu, & qu'il y a encore dans les Indes des Theologiens auſſi habiles dans la connoiſſance des Ecritures que Menezes & le Général des Jeſuites.

De Molandurté l'Archevêque alla à Diamper où il avoit donné les Ordres pour la premiére fois. Il y trouva le premier Miniſtre du Roi de Cochin, & le Gouverneur du lieu, avec leſquels il eut un entretien fort vif ſous le porche de l'Egliſe. Il commença par ſe plaindre des traverſes qu'on lui faiſoit, & des inſultes menaçantes auſquelles lui & les Chrêtiens de ſa ſuite avoient été expoſez de la part des Naires Sujets du Roi. Le premier Miniſtre voulut alleguer quelques excuſes, que l'Archevêque rejetta ſans les entendre : mais faiſant paroître une grande colére, & frappant trois fois la terre de ſon bâton,
„ Vous n'avez rien à repliquer, dit-il, je con-
„ nois vôtre cœur, & je ſai la haine que vous
„ avez pour tout ce qui me concerne, moi, &
„ la Loi des Chrêtiens. Je n'en mets point la
„ faute ſur vous, mais ſur le Roi de Cochin

(a) Du Halde. Epitre miſe au devant du XII. Recueil des Lettres Edifiantes. pag. xvij.

„ vôtre Maître, qui, quoiqu'il ſoit Frére d'ar-
„ mes du Roi de Portugal, ſouffre que je ſois
„ maltraitté ſur ſes terres. Il en aura du cha-
„ grin dans la ſuite, lorſque le Roi de Portu-
„ gal en ſera informé. „ Le Miniſtre Païen repondit que le Roi ignoroit ce qui s'étoit paſſé à Diamper, & que s'il venoit à l'apprendre, il feroit châtier les coupables. A ces mots Menezes reprenant la parole dit que tout ce qu'on lui objectoit n'étoit que des feintes; qu'il connoiſſoit les intentions du Roi; que dans des affaires de ſi grande importance, on n'agiſſoit que ſelon ſes ordres; qu'on n'avoit pour but que de tirer en longueur, pour tromper le Vice-Roi & le Gouverneur Portugais de Cochin. L'Officier Païen le trouva fort effraié de la colére du Prelat, & de la vivacité de ſes paroles. On peut juger par cette entrevûe du peu de verité des recits de l'Hiſtorien Portugais qui raconte ſi ſouvent qu'on avoit entrepris contre la vie du Prélat.

Le même Hiſtorien fait ici une reflexion en approuvant fort ces emportemens de Menezes. (a) Il dit que parmi ces Infidelles dans des affaires d'importance l'humilité & la modeſtie ne ſervent de rien, parceque ces vertus leur ſont inconnuës, & qu'ils n'eſtiment que l'orgueil & la hauteur. Je ne ſai ce qu'il faut penſer de cette reflexion. Toutes les Relations des Voiageurs anciens & modernes rendent un autre témoignage au naturel de ces Peuples. Quoiqu'il en ſoit Menezes, qui étoit, au rapport de Gouvea, la douceur même à l'égard des

(a) Lib. I. c. XVII. fol 50. verſo.

des Chrêtiens, gourmandoit & traittoit avec un tel air de ſuperiorité autant les Miniſtres de ces Rois Païens que les Rois mêmes, qu'il leur parloit en Maître, toutes les fois qu'il avoit quelque choſe à demêler avec eux.

Quand il s'apperçut que ſa colére & ſes menaces avoient fait impreſſion, il continua à dire : „ Je reconnoîtrai ſi vous me parlez ſincerement quand vous m'aſſurez que le Roi „ a reſolu de me favoriſer. Il ne s'agit ici „ que de faire aſſembler les habitans de la ville, & leur déclarer qu'ils aient à m'obéir, à „ me reconnoître pour leur Paſteur, & à s'unir avec l'Egliſe Romaine, à laquelle ſont „ ſoumis avec le Roi de Portugal tout ce „ qu'il y a de veritables Chrêtiens repandus „ par toute la terre; qu'outre cela ils renoncent à l'Archidiacre & à ſon Parti; en un „ mot qu'ils faſſent tout ce que je leur commanderai. „ L'Officier du Roi ſe ſoumit à tout. Sans aucun delai il fit proclamer par la ville que tous les Chrêtiens ſe rendiſſent au porche de l'Egliſe, ſous peine de confiſcation de leurs biens. Lorſqu'ils furent aſſemblez il leur dit que la volonté du Roi étoit que, ſous peine d'un rigoureux châtiment, ils ſe conformaſſent en toutes choſes à ce que leur ordonneroit l'Archevêque, & qu'ils n'ajoutaſſent aucune foi à quiconque pourroit leur dire le contraire. A peine avoit-il fini ces paroles, que Menezes s'approchant lui dit à l'oreille : „ Prennez garde, Monſieur, de dire en particulier, come vous avez ci-devant fait à „ Molandurté, le contraire de ce que vous „ dites ici en public. Je ſerois convaincu par

là

„ là que tout ce que vous faites n'eſt que diſ-
„ ſimulation & tromperie. „

L'Officier Indien tourna en railleries les injures que Menezes lui diſoit. Il détourna le diſcours en l'avertiſſant qu'il avoit des matiéres plus importantes à traiter, & que ce qu'il venoit de dire ſuffiſoit pour faire connoître la volonté du Roi. Là-deſſus les Chrêtiens aiant été renvoiez chez eux, ce même Officier commença à entretenir Menezes de quelques Dettes que l'Etat Portugais avoit contractées à la Cour de ſon Maître, & d'une penſion que ce Prince avoit coutume de recevoir des Rois de Portugal, de laquelle il ne touchoit rien depuis quelques années. L'Archevêque ſaiſiſſant avec joie cette occaſion, dit „ Comment le Roi peut-il ſouhai-
„ ter que je me mêle de ſes affaires, s'il s'op-
„ poſe aux miennes? Lorſqu'il aura accom-
„ pli ce que je ſouhaite par raport aux Chre-
„ tiens ſes ſujets, j'agirai pour lui auprès du
„ Roi de Portugal & du Vice-Roi, & ſes in-
„ térets me ſeront toujours chers. „

L'Officier ſe retira avec cette réponſe, & l'Archevêque aſſembla les Chrêtiens dans l'Egliſe. Après leur avoir fait une prédication, il les ajourna à recevoir le lendemain la Confirmation, & à faire batizer leurs Enfans. Tout cela ſe paſſa fort paiſiblement. Après les Ceremonies du Chrême & du Batême, Menezes dans un nouveau Sermon dit à ſes Auditeurs qu'ils n'ignoroient pas que l'Archidiacre s'étoit rebellé contre lui, quoiqu'il fût ſon véritable Prélat delegué par le Pontife Romain, Vicaire de Jeſus Chriſt ſur la Terre, auquel

Nô-

Nôtre Seigneur a donné un plein-pouvoir & une entiére juriſdiction ſur toutes les Egliſes du monde: Que cette rebellion l'obligeoit de dépoſer l'Archidiacre, de le déclarer excommunié, fauteur d'Héretiques, & uni à des Rois infidelles contre la Religion Chrêtienne: Qu'il avoit jugé à propos de leur rendre raiſon de ſa propre conduite, afin qu'ils s'uniſſent tous avec lui, & qu'ils abandonnaſſent cet Eccleſiaſtique, qui après pluſieurs remontrances, n'avoit jamais voulu rentrer en ſoi-même.

Le peuple parut approuver les paroles de Menezes, qui gagna aiſement toute l'aſſemblée de Diamper, & mit par là ſur un bon pied les intérêts de ſon Egliſe. Il avoit déja attiré à ſon parti celles de Carturté & de Molandurté, qui ſont avec Diamper comptées entre les principales du Païs, ſans parler de quelques autres moins conſidérables qui s'étoient auſſi jointes à lui. Tous ces progrès donnoient de terribles inquiétudes à l'Archidiacre. Il craignit de perdre enfin juſqu'à Angamale, la principale Egliſe du Diocéſe, dans laquelle il faiſoit alors ſa réſidence.

Un Caçanare qui avoit paſſé chez l'Archidiacre, où il avoit été témoin de ſa perplexité, vint à Diamper en informer Menezes. Alors ſe felicitant de l'embarras où il avoit jetté cet Eccleſiaſtique, il en prit occaſion de lui écrire une Lettre fort édifiante, dit Gouvea, & en même tems fort vive. La concluſion de cette Lettre étoit que l'Archevêque ne pouvant pas faire comparoître l'Archidia-

cre

cre au jugement (a) humain de l'Egliſe, où il ſeroit condamné & châtié, il le citoit au Tribunal de Dieu, auquel il rendroit compte des ames rachetées par le ſang de Jeſus Chriſt, qui périſſoient par ſa revolte & ſa deſobéiſſance; qu'au reſte cette citation auroit ſon effet en peu de tems, & qu'il avoit bien voulu l'en avertir ſelon les loix de la charité fraternelle; qu'il ne lui parloit pas en cela comme Prophete, mais comme un homme perſuadé que Dieu n'abandonneroit pas ſon Egliſe; & que le glorieux Apôtre Saint Thomas s'intéreſſeroit auprès de Dieu pour ſes Chrêtiens contre ceux qui s'oppoſoient à leur bien. Cette Lettre fit une forte impreſſion ſur l'eſprit de l'Archidiacre. Les Malabares, dit Gouvea, ſont fort adonnez aux augures, & ce pauvre Eccleſiaſtique foible comme les autres, prit les paroles de l'Archevêque, comme des préſages prochains de ſa mort. Cela joint, pourſuit nôtre Hiſtorien, à une inſpiration interieure du Saint Eſprit, fit prendre à l'Archidiacre des réſolutions plus moderées, & le porta à répondre à l'Archevêque d'un ſtile qui ſembloit promettre une prochaine réconciliation.

Cependant Menezes après avoir fait à Diamper tout ce qu'il ſouhaitoit, paſſa à Naramé bourgade Chrêtienne, où tout le Peuple ſe mit ſous les armes pour s'oppoſer à ſon entrée. Les Chrêtiens du lieu s'étoient engagez par ſerment à ne point abandonner leur Religion, qu'ils appelloient la Loi de Saint Tho-

(a) C'eſt-à-dire au Tribunal de l'Inquiſition.

Thomas, & à défendre leur Archidiacre juſqu'à mourir pour lui. L'Archevêque, qui ne s'étoit pas attendu à une pareille reſiſtance, envoia prier le Gouverneur Païen Sujet du Roi de Cochin, de porter ces Chrétiens à l'admettre dans leur Egliſe. Cet Officier parut faire quelque diligence, dont le réſultat fut la fuite de tous les Habitans qui abandonnérent le bourg & leurs maiſons. Cette déſertion mit l'Archevêque à l'étroit. Ne trouvant aucunes proviſions à achetter, il fut obligé pendant quelques jours de ne ſe nourrir lui & les ſiens que de riz & de biſcuit.

Ce deſaſtre fut bien adouci par une Lettre de l'Archidiacre que Menezes reçut avant que de ſe retirer. Il mandoit au Prelat Portugais qu'il ſe ſoûmettoit à l'Egliſe Romaine, en le priant de lui pardonner ſes fautes paſſées. Cette nouvelle cauſa une joie extrême à l'Archevêque, quoiqu'il ne laiſſât pas, dit ſon Hiſtorien, d'être en garde contre les feintes ordinaires des Héretiques, qui ne lui étoient point inconnuës. Ainſi pour ſe précautionner contre ce qui pourroit arriver de facheux dans la ſuite, Menezes répondit à l'Archidiacre qu'il le félicitoit de ces commencemens de converſion; que cependant pour les rendre plus fermes, il éxigeoit de lui ſon ſerment ſur dix articles préliminaires, ſans leſquels il n'y auroit aucun traité à faire; Dieu étant aſſez puiſſant pour remedier aux maux de ſon Egliſe, ſans le concours de l'Archidiacre. Voici quels étoient ces articles.

I. „ L'Archidiacre abjurera les erreurs de „ Neſ-

„ Neſtorius, & de ſes Sectateurs (a) Diodo-
„ re & Theodore, que les Chrétiens Mala-
„ bares tiennent pour des Saints. Il confeſ-
„ ſera que ce ſont des Héretiques maudits, &
„ condamnez aux Enfers pour leurs erreurs,
„ qu'ils ont ſoutenuës opiniatrement juſqu'à
„ la mort.

Voilà une nouvelle preuve de l'ignorance de Menezes & de ces Theologiens des Indes ſi célebrez par le P. Du Halde. On met Diodore de Tarſe & Theodore de Mopſueſte au nombre des Sectateurs de Neſtorius, quoique l'un & l'autre fuſſent morts long-tems avant ſa promotion au Siége de Conſtantinople. On damne Diodore de Tarſe loüé de S. Baſile, S Epiphane, S Jean Chryſoſtome & de tous les Prelats Orthodoxes ſes Contemporains, mort d'ailleurs dans la paix de l'Egliſe, & n'aiant été pendant toute ſa vie taxé d'aucune erreur. Pour ce qui eſt de Theodore de Mopſueſte la condamnation de ſes œuvres procurée long-tems après ſa mort, par des intrigues raportées dans toutes les Hiſtoires Eccleſiaſtiques, ne peut donner à perſonne le droit de le mettre dans les Enfers parmi les Héretiques opiniâtres. Peut-on ne pas être ému, quand on voit tant d'orgueil & tant d'ignorance paſſer pour zéle, & des déciſions ſi mal établies données pour des principes authentiques de Religion?

II. „ L'Archidiacre confeſſera & dira dans „ les

(a) Gouvea. Lib. 1. cap. 13. fol. 52. verſo. *Neſtor & ſeus ſequaces, Diodoro & Theodoro.*

Digitized by Google

„ les lieux où il ſe tranſportera en compa-
„ gnie de l'Archevêque, qu'il n'y a point
„ de Loi de Saint Pierre, ni de Loi de
„ Saint Thomas; mais une ſeule Loi de Je-
„ ſus Chriſt Nôtre Seigneur, prêchée uni-
„ formement dans le monde par tous les A-
„ pôtres.

III. „ Il fera entre les mains de l'Ar-
„ chevêque la Profeſſion de Foi, que ce
„ même Prélat lui envoia de Goa lorſ-
„ qu'il l'établit Gouverneur du Diocéſe, a-
„ près la mort de l'Archevêque Mar Abra-
„ ham.

IV. „ Il livrera tous les Livres Syria-
„ ques du Diocéſe, tant les ſiens que ceux
„ qui ont appartenu aux anciens Archevê-
„ ques, afin qu'on puiſſe corriger ceux qui
„ en auront beſoin, & brûler tous les au-
„ tres.

V. „ Il promettra & jurera obéïſſance au
„ Pape, Succeſſeur de Saint Pierre, Vicaire
„ de Jeſus Chriſt ſur la Terre, Chef de ſon
„ Egliſe, le Pere, le Maître, le Docteur,
„ & le Prélat de tous les Chrêtiens, de tous
„ les Evêques, Archevêques, Primats, & Pa-
„ triarches du Monde; il confeſſera que tous
„ les hommes lui doivent obéïſſance, & que
„ ceux qui la lui refuſent ſont exclus du ſalut
„ éternel.

VI. „ Il anathematizera le Patriarche de
„ Babylone, comme Hérétique Neſtorien,
„ Schiſmatique, & ſeparé de l'obéïſſance de
„ la Sainte Egliſe Romaine. Il jurera de ne
„ lui obéir en aucune choſe, de n'avoir ni
„ commerce ni communication avec lui, de

„ ne point accepter ſes Lettres & de n'y faire „ aucune Réponſe.

VII. „ Il jurera pareillement de ne rece- „ voir aucun Evêque ni autre Prélat dans le „ Diocéſe, s'il n'eſt envoié par le Pontife Ro- „ main, & reconnu par l'Archevêque de Goa, „ & qu'à quiconque ſera tel, il obéira com- „ me à ſon véritable Paſteur.

VIII. „ Il reconnoîtra l'Archevêque Me- „ nezes pour ſon Prélat delegué du Siége „ Apoſtolique. Il ſera en toutes choſes ſu- „ jet à ſes Commandemens, auſſi long-tems „ que le Diocéſe n'aura point de propre Paſ- „ teur.

IX. „ Il expediera des Lettres pour faire „ aſſembler le Synode du Diocéſe, dans le „ lieu qui paroîtra le plus convenable à l'Ar- „ chevêque, afin qu'on y traite des matiéres „ de la Foi. Tous les Prêtres & toutes les „ perſonnes éluës par les Egliſes y aſſiſteront, „ & l'Archidiacre jurera de conſentir à ce qui „ y ſera reglé.

X. „ Il tiendra compagnie à l'Archevê- „ que dans tous les lieux où il ira ; & ce- „ la paiſiblement, ſans avoir avec lui d'au- „ tres perſonnes armées que ſes Domeſti- „ ques. Il s'embarquera avec lui, & l'ac- „ compagnera dans toutes ſes viſites des E- „ gliſes.

Menezes envoia ces Articles par écrit à l'Archidiacre. Le porteur fut un Caçanare, auquel pour s'en mieux aſſurer il fit faire Profeſſion de Foi & d'obéïſſance à l'Egliſe Romaine, éxigeant de lui par ſerment que ſi l'Archidiacre n'acceptoit pas ces Propoſitions

il

il l'abandonneroit. Il ne donnoit d'ailleurs à cet Ecclesiastique que vingt jours de terme pour l'acceptation de ces Articles, sur lesquels il lui proposoit une signature pure & simple avec le serment, sans l'admettre à faire aucunes objections.

Nonobstant toutes ces précautions les vuës du Prelat ne pouvoient réüssir pour peu que le Roi de Cochin appuiât les Chrétiens ses Sujets. Cela le fit resoudre d'entreprendre le voiage de Cochin pour s'aboucher avec le Gouverneur Portugais de cette Ville, & le porter à faire consentir le Roi à tout ce qui s'étoit déja fait, & à ce qui se feroit à l'avenir. Ce Gouverneur conduisit si bien l'Affaire que le Roi lui-même rendit visite au Prélat, & lui promit de faire tout ce qu'il éxigeroit de lui. Alors Menezes au comble de sa joie se rendit à Cranganor pour composer avec les Jesuites les Decrets du Synode qu'il vouloit assembler, & mettre fin à son different avec l'Archidiacre.

Cette Ville a été autrefois une des principales résidences des Chrétiens de la Côte. La tradition du lieu porte que l'Apôtre Saint Thomas après y avoir lui-même établi la foi, y dressa une Croix qui se voioit encore en ce tems-là, & de laquelle Gouvea raporte quantité de miracles. Pendant que Menezes s'occupoit aux Affaires Ecclesiastiques qu'il avoit en main, il survint des différens & un commencement de Guerre entre le Roi de Cochin & le Prince de Curugeira, Allié du Samorin. Celui-ci implora la médiation de Menezes par le moien duquel cette Affaire fut

bien-tôt finie. Le Roi de Cochin qui avoit déja commencé quelques hoſtilitez, congedia ſes troupes, & paſſa en ſe retirant à Cranganor, où il eut avec l'Archevêque une entrevuë que je ne puis me diſpenſer de raporter.

Le Roi arriva dans un Vaiſſeau bien équippé, accompagné de ſon premier Miniſtre & & de vingt des principaux Naires de ſes Etats. L'Archevêque qui l'alla recevoir ſur le port, s'étant retiré avec lui (a) ſous une tente, ils eurent en particulier une converſation aſſez longue ſur des Affaires d'Etat. Ce diſcours étant fini, le Roi appella ſon premier Miniſtre, & les Naires de ſa ſuite; & l'Archevêque fit entrer le Gouverneur Portugais de la Forteresſe de Cranganor avec tous ſes parens & ſes domeſtiques. Après quelques complimens généraux ſur les affaires du tems, Menezes dit au Roi qu'il avoit des plaintes à lui faire en préſence de toute l'Aſſemblée. Le Roi répondit civilement qu'il les fît, & que pour lui il ſe feroit un plaiſir de le ſatisfaire. Alors l'Archevêque prenant un air ſevére, prononça ces paroles : „ La raiſon pour la-
„ quelle le Roi de Portugal mon Maître, &
„ le Frere d'Armes de Vôtre Alteſſe, m'a
„ ordonné de venir ſeul & avec une ſi grande
„ ſecurité dans ces lieux, pour remedier à la
„ Loi des Chrêtiens qui eſt déchuë & ruinée,
„ a été principalement fondée ſur ce qu'il ſa-
„ voit que dans vos Roiaumes il y a pluſieurs
„ de ces Egliſes qui ſont ſous vôtre protec-
„ tion.

(a) *Em huma Armada.* Gouvea. fol. 53. col. 2.

„ tion. Comme Héritier des Rois de Diam-
„ per qui ont autrefois été les Souverains de
„ ces Chrêtiens, vous êtes obligé de les dé-
„ fendre, étant entré dans tous les droits de
„ ces Rois, qui étoient leurs protecteurs &
„ leur appui. Vôtre Alteſſe eſt outre cela
„ Frere d'Armes du Roi de Portugal, & le
„ plus puiſſant Roi de la Côte de Malabar;
„ ce qui a fait croire au Roi mon Maitre que
„ vous me garentiriez de tous perils, & que
„ par vôtre ſecours j'obtiendrois aiſément
„ tout ce que je prétendrois des Chrêtiens de
„ ces lieux. Dans cette perſuaſion je ſuis
„ moi-même venu de Goa, aiant abandonné
„ mon Diocéſe pour m'enfoncer dans des
„ lieux qui ſont ſi étrangers pour moi, & ſi
„ éloignez de la Mer, des Armées, & des Vil-
„ les de ma Nation. Je vois préſentement que
„ je me ſuis trompé. J'ai été dans les païs de
„ divers Rois & de divers Princes: dans au-
„ cuns je n'ai été plus maltraitté que dans
„ ceux de Vôtre Alteſſe. J'ai ſouvent été
„ plus honoré autre part: ſur vos Terres
„ j'ai été expoſé à pluſieurs affronts, & à
„ mille incivilitez de la part de vos Gou-
„ verneurs & de vos Naires. Les Chrêtiens
„ qui m'ont reçu ont été perſecutez, & moi-
„ même je ſuis chaque jour menacé d'une
„ mort violente. „

A ces mots le premier Miniſtre interrompit bruſquement l'Archevêque, & lui dit: „ Expli-
„ quez-nous un peu, Monſeigneur, les maux
„ qu'on vous a faits. Perſonne ne les connoit
„ mieux que vous, répondit Menezes en colé-

Digitized by Google

„ re: vous les avez vûs & connus, & vous „ n'avez pas fait ſemblant de vous en apper- „ cevoir. Je ne ſai même ſi vous n'en êtes „ point l'Auteur. C'eſt inutilement que vous „ en faites un myſtére au Roi. „ Sur cela le Roi lui-même prit la parole, & dit qu'il n'avoit rien ſçû de ce qui s'étoit paſſé. „ J'en „ ai diverſes fois informé Vôtre Alteſſe par „ mes Lettres, reprit l'Archevêque, & vous „ n'y avez jamais voulu remedier. Je m'en „ plaindrai au Roi de Portugal, qui m'a en- „ voié ici, ſe confiant en vôtre amitié, dont „ cependant vous faites ſi peu de cas dans l'af- „ faire dont il s'agit entre nous. Vôtre Al- „ teſſe s'imagine que je veux lui enlever les „ Chrêtiens ſes Vaſſaux, ſans faire réflexion „ que les Portugais bien loin de lui debaucher „ ſes Sujets, lui en procurent tous les jours „ de nouveaux, & qu'elle leur eſt redevable „ de tous ceux qui lui obéiſſent aujourd'hui. „ Les Rois de Cochin, quand les Portugais „ ont fait Alliance avec eux étoient du nom- „ bre des plus petits & des plus pauvres Rois „ du Malabar. Les Portugais les ont élevez „ en pouvoir & en richeſſe au-deſſus de tous „ les autres. Nonobſtant cela Vôtre Alteſſe „ préfere l'Archidiacre ſon Vaſſal à moi, & à „ tout l'Etat des Portugais, qui tant de fois „ ont verſé leur ſang pour vôtre ſervice, & „ pour celui des Rois vos Prédeceſſeurs. „ Le Roi répondit à ces paroles inſultantes de l'Archevêque, que les traittemens qu'on lui avoit faits ſur ſes terres ne meritoient pas des plaintes de cette nature. „ Le plus mauvais

„ trait-

„ traittement qu'on puiſſe faire à un homme, „ repliqua Menezes, c'eſt de vouloir le tuer; „ & c'eſt ce que les Sujets de Vôtre Alteſſe „ ont tenté pluſieurs fois contre moi; ſans „ parler des autres inſultes auxquelles j'ai été „ expoſé de leur part. „

Le Roi le preſſa alors de s'expliquer ſur la nature de ces inſultes, & Menezes entra dans le détail de tout ce qui s'étoit paſſé à Molandurté & à Diamper. Il reprocha au Roi les Lettres qu'il avoit écrites à la Requête de l'Archidiacre aux autres Princes voiſins, & la protection qu'il accordoit à cet Eccleſiaſtique pour l'empêcher de venir ſe ſoûmettre. „ De „ plus, ajouta-t-il, vous n'avez jamais voulu „ m'accorder un Edit de vôtre main, que je „ vous ai demandé pluſieurs fois, pour ordonner à tous les Chrêtiens de vos Etats de ſe „ ſoumettre à mon obéïſſance. „ Le Roi repondit qu'il traiteroit de cette Affaire avec le Gouverneur Portugais de Cochin, & que de là il envoieroit au Prelat l'Edit qu'il demandoit. Menezes repliqua que le Roi differoit toujours de ſatisfaire à ſes demandes; Qu'il ne lui envoiât point cet Edit dont il ne ſe ſoucioit plus, puiſque ſi ces peuples étoient veritablement Chrêtiens, lorſqu'il s'agiroit de leur foi ils ne feroient aucun cas des Princes infidelles & idolatres qui adorent le bois, la pierre, & le Démon, & qui ne connoiſſent pas le vrai Dieu Créateur de toutes choſes; Qu'au reſte il ne pouvoit pas comprendre comment n'entrant point dans les Affaires qui concernent les Loix fauſſes des Juifs & des Mahometans

metans de ſon Roiaume, il ſe mêloit de la Loi des Chrêtiens qui a ſeule la verité de ſon côté? Pourquoi il favoriſoit des Rebelles qui ne vouloient pas reconnoître leur veritable Prélat? Pour quelle raiſon il les exhortoit à demeurer attachez au Patriarche de Babylone, & à deſobéir au Saint Siége, n'aiant aucune connoiſſance des différens des deux Parties? Il ajouta qu'il étoit lui ſeul le vrai Prélat de ces Chrêtiens, qu'il leur enſeignoit les voies du ſalut, & qu'il regardoit l'Archidiacre comme un mauvais Chrêtien, puiſque ſur les intérêts de la Religion, il communiquoit avec un Prince infidelle; qu'il avoit reſolu, ſi cet Eccleſiaſtique ne venoit pas ſe ſoumettre le Samedi ſuivant, qui étoit le dernier jour du terme qu'il lui avoit aſſigné, de l'excommunier, & nommer un autre Archiadiacre en ſa place.

Le Roi offenſé de la liberté que l'Archevêque avoit priſe de parler mal de ſa Religion & de ſes Idoles, commença à prendre feu, & répondit en colere: „ Vous attendrez l'Ar-
„ chidiacre juſqu'à Samedi, & enſuite juſ-
„ qu'au Samedi ſuivant, & encore un autre
„ Samedi. Je ne l'attendrai point, dit Me-
„ nezes tout irrité, & frappant la terre de
„ ſon bâton, je ne l'attendrai point à d'autre
„ Samedi que celui-ci. Jeſus Chriſt nôtre
„ vrai Dieu & Seigneur aura ſoin de ſon Egli-
„ ſe, quoique puiſſent faire les Rois Infidelles,
„ & les Hérétiques & Schiſmatiques ſes En-
„ nemis. L'Archidiacre merite d'être dépoſé
„ & châtié, ne fût-il coupable que d'avoir
„ oſé

„ osé mettre en compromis entre vos mains, „ c'eſt-à-dire entre les mains d'un Roi Infi- „ delle, les intérêts du Chriſtianiſme. „ Le Roi étonné de la violence & de l'emporte- ment du Prélat, lui répondit d'un air calme & tranquille, avec beaucoup de douceur, „ On fera ce que vous ſouhaitez, Monſei- „ gneur, je le ſouhaite moi-même avec ar- „ deur. „

Menezes revenu à lui-même & apaiſé par la modération du Roi, lui dit qu'il eſperoit bien cela de lui; qu'au reſte il ne devoit pas être ſurpris de ſon emportement, puiſque pour la moindre choſe concernante le Chriſtianiſme il étoit obligé d'expoſer ſa tête à quiconque entreprendroit de la couper. „ Vôtre tête, „ répondit le Roi, m'eſt auſſi précieuſe que „ la mienne. Je prendrai ſur moi toutes les „ entrepriſes de ceux qui auront la hardieſſe „ de vous nuire. Pour détourner le diſcours, ce Prince commença à faire quelques plaintes de la mauvaiſe conduite des Portugais dans ſes Etats: l'Archevêque lui promit de lui faire rendre juſtice en tout ce qui ſeroit raiſonnable. Ce fut par-là que finit cette entrevuë. Menezes accompagna le Roi au port & le vit embarquer, après que le reſte de leur converſation ſe fût paſſé dans des complimens & des proteſtations mutuelles d'amitié & de bienveillance.

On peut admirer, dans ce que nous venons de raporter, la modération admirable du Prince Païen, qui fait un étrange contraſte avec les emportemens & les injures du Prélat Chrê-

tien. Ce qui ſurprend le plus, c'eſt que Menezes qui ne conduiſoit l'Affaire de la reduction de ces peuples que par l'autorité ſéculiére des Princes Infidelles, ait oſé reprocher à l'Archidiacre le ſoin qu'il avoit de briguer leur appui. Cependant le Roi fatigué des importunitez de l'Archevêque ordonna à ce pauvre Eccleſiaſtique de ſe rendre auprès du Prélat, & de s'accommoder avec lui; de telle ſorte néanmoins qu'il empêchât abſolument que les Chrétiens fuſſent ſouſtraits à la juriſdiction temporelle des Roiaumes de Cochin, de Mangate, & des autres Princes leurs Souverains.

L'Archidiacre ſe voiant abandonné du Roi, ſur la protection duquel il avoit toujours compté, ne voulut point ſe rendre à Cranganor, où les Portugais avoient une Forteresſe, craignant qu'ils ne s'aſſuraſſent de ſa perſonne. Il fit dire à l'Archevêque que le jour qu'il lui plairoit de marquer, il iroit le trouver à Vaïpicota ſur les terres du Roi de Cochin, & que là il s'entretiendroit avec lui dans le College des Jeſuites. Menezes aiant donné ſon jour ſe rendit au lieu marqué. Etant allé à l'Egliſe faire ſa priére il y trouva l'Archidiacre avec un bon nombre de Caçanares & des principaux Chrêtiens du Païs, qu'il avoit amenez avec lui. Cet Eccleſiaſtique s'approcha d'abord de l'Archevêque, & ſe jettant à ſes pieds il lui demanda pardon de ſa reſiſtance paſſée. Il ſe ſervit pour cela de paroles fort touchantes, & qui témoignoient une componction qu'il falloit vrai-ſemblablement

ment

ment attribuer à ſa fraieur plûtôt qu'à un changement veritable. Menezes au comble ſa joie le reçut avec de grands témoignages d'amitié; lui propoſant d'abord de ſigner les dix Articles qu'il lui avoit envoiez. L'Archidiacre dans un entretien particulier qu'il demanda à l'Archevêque, lui fit voir auſſi-bien qu'au Jeſuite François Roz, qui étoit l'ame des Conſeils du Prélat, que s'il ſignoit publiquement, il deviendroit dès là inutile à la reduction, la plus grande partie de ces Peuples étant encore fortement attachée à ſes anciennes opinions. Menezes & le Jeſuite aïant goûté cette raiſon, permirent à l'Archidiacre de ſigner en ſecret, à condition neanmoins que par le même Ecrit il s'engageât à ſigner publiquement quand il en ſeroit requis; ce qu'il fit volontiers.

Ce fut alors qu'on commença ſerieuſement à traitter du Synode futur. Après quelques conteſtations on convint qu'il ſe tiendroit à Diamper, ſur les Terres du Roi de Cochin, Angamale qui fut propoſée d'abord, ne convenant point aux vûës de Menezes, parceque les Chrétiens du lieu avoient toûjours témoigné de l'éloignement pour l'Egliſe Romaine. Le jour de l'Aſſemblée fut fixé au troiſiéme Dimanche après la Pentecôte, le 20. de Juin, l'an 1599. Outre les Eccleſiaſtiques l'Archevêque ordonna que de chaque Egliſe on envoieroit quatre ſéculiers, unanimement élus & munis des pleins pouvoirs ſuffiſans. Sur ces inſtructions l'Archidiacre envoia de tous côtez des *Ollas*, ou Lettres écrites à la maniére

niére du Païs avec des Stilets de fer ſur des feuilles de Palmier.

En attendant Menezes ſe retira à Cranganor, où il acheva de compoſer, & écrire en Langue Portugaiſe & Malabare les Decrets du Synode futur, & de les mettre au net. Il fut principalement aidé du Jeſuite François Roz, à qui la reduction de ces Peuples n'eſt guéres moins dûë qu'à l'Archevêque.

Le Prélat emploia le tems qui lui reſta après la compoſition des Decrets de ſon Synode à la viſite de quelques Egliſes voiſines de Cranganor, à la célébration des Ordres Eccleſiaſtiques, & à diverſes avances qu'il fit pour gagner les Caçanares & groſſir ſon Parti dans une Aſſemblée qui devoit décider du fruit de tous ſes travaux. Peu s'en eſt fallu que je n'aïe dit de ſes fourberies. Je n'y aurois pas été mal fondé. Il avoit volontairement paſſé un Acte, par lequel il s'engageoit à n'exercer aucune fonction Epiſcopale juſqu'à la tenuë d'un Synode qui devoit dépendre du conſentement de toute la Nation. Il viola les conditions de cet Acte preſqu'auſſi-tôt qu'il l'eût ſigné. Il confirma & ordonna des Prêtres, après avoir promis tout le contraire. Il ſuborna par des préſens & des careſſes les Chrêtiens du Païs, & ſe rendit formidable aux Rois infidelles par les menaces qu'il leur fit de la puiſſance de ſa Nation. Ils étoient gagnez d'avance, ſur tout le Roi de Cochin : mais ils n'avoient pas prévu que les choſes iroient ſi loin. Enfin, au lieu d'un Synode libre qu'il avoit propoſé,

posé, il trouva moïen par l'appui que lui donnoient les Portugais ; & par la fraïeur qu'il avoit inſpirée au Roi de Cochin, de faire conſentir l'Archidiacre à une Aſſemblée, dans laquelle il ne s'agiroit que d'entendre la lecture des Decrets qu'il compoſa avant que d'y aller ; & d'y faire conſentir ces Chrêtiens, autant par ſes menaces, que par ſes careſſes.

Fin du Livre ſecond.

HIS-

HISTOIRE DU CHRISTIANISME DES INDES.

LIVRE TROISIEME.

Hiſtoire du Synode de Diamper.

AVant que d'entreprendre l'Hiſtoire du Synode de Diamper, qui fut le couronnement des travaux de l'Archevêque de Goa, il eſt à propos de donner une idée un peu exacte des Opinions & des Rits Eccleſiaſtiques des anciens Chrêtiens de la Côte de Malabar.

La

La premiére erreur qu'on leur reproche eſt l'attachement qu'ils ont pour la doctrine de Neſtorius, joint à leur entêtement à nier que la Bienheureuſe Vierge ſoit véritablement la Mere de Dieu.

Ils n'admettoient aucunes Images dans leurs Egliſes, ſinon dans quelques unes qui étoient voiſines des Portugais, deſquels ils avoient appris cet uſage. Cela n'empêchoit pas que de tout tems ils n'euſſent des Croix, pour leſquelles ils avoient beaucoup de reſpect.

Ils croioient que les ames des Bienheureux ne verroient Dieu qu'après le jour du Jugement Univerſel: opinion qui leur étoit commune avec les autres Egliſes Orientales, & qui, quoique traittée d'erreur par Gouvea, eſt en quelque maniére appuiée ſur la Tradition.

Ils ne connoiſſoient que trois Sacremens, le Batême, l'Ordre, & l'Euchariſtie. Dans la forme du Batême il y avoit fort peu d'uniformité entre les diverſes Egliſes du Diocéſe. Quelques-uns de leurs Eccleſiaſtiques adminiſtroient ce Sacrement d'une maniére invalide, au ſentiment de l'Archevêque, qui à l'exemple des autres Eccleſiaſtiques de ſa Nation raportoit tout à la Théologie Scholaſtique. Dans cette perſuaſion il rebatiza en ſecret, pour éviter le ſcandale, tout le Peuple d'une des nombreuſes Egliſes de l'Evêché.

Pluſieurs d'entre ces Chrêtiens faiſoient profeſſion de la Religion, & étoient admis à la Communion, ſans avoir jamais reçû le Batême, ce qui n'arrivoit pas ſeulement à ceux qui demeuroient dans les bois loin des Egliſes

de

de leur Nation ; mais auſſi à d'autres, qui s'exemtoient par là de païer les retributions que les Caçanares exigeoient de ceux à qui ils adminiſtroient les Sacremens. Cela alloit ſi loin, s'il en faut croire l'Hiſtorien Portugais, qu'il y avoit des Villes entieres dont les Habitans n'avoient jamais été batizez.

Ils differoient le Batême des Enfans, ſouvent un mois, quelques fois plus long-tems. Il arrivoit même qu'ils ne les batizoient qu'à l'age de ſept, de huit, ou de dix ans, contre la coûtume des Portugais qui batizent ordinairement les leurs le huitiéme jour après leur naiſſance, en quoi ils ſemblent ſuivre le Rit de la Circonciſion des Juifs, comme l'a déja remarqué l'Auteur (a) du Traitté de l'Inquiſition de Goa.

Ils ne connoiſſoient aucun uſage des ſaintes Huiles, ni dans le Batême, ni dans l'Adminiſtration des autres Sacremens : Seulement après le Batême des Enfans ils les frottoient par tout le corps d'huile de Cocos, ou de *Gergelin*, qui eſt une eſpece de Saffran des Indes. Cet uſage, quoique ſans priére ni benediction, paſſoit chez eux pour quelque choſe de ſacré.

Ils n'avoient aucune connoiſſance des Sacremens de Confirmation & d'Extrême-Onction. Ils avoient en horreur la Confeſſion auriculaire ; quoique depuis un petit nombre d'années, quelques uns de ceux qui habitoient dans le voiſinage des Portugais, s'y fuſſent ſoûmis à leur imitation.

Ils

(a) Mr. Dellon.

Ils étoient fort devots au Sacrement de l'Euchariſtie, & communioient tous, ſans exception, le Jeudi Saint. Ils n'y apportoient point d'autre préparation que le jeûne. Au reſte leurs Livres contenoient, dit Gouvea, des erreurs enormes contre ce Saint Sacrement; erreurs, ajoute-t-il, qu'il ſemble que les maudits Heretiques de nôtre tems, qui ont fait revivre toutes les Hereſies anciennes, ont puiſées de là. Imagination digne de ſon Auteur! Quelle chimére de croire que les ſentimens des Reformez ſur l'Euchariſtie ont été puiſez dans des Livres Syriaques, deſquels au tems de la Reformation on n'avoit pas la moindre connoiſſance!

Leur Meſſe ou Liturgie étoit alterée par diverſes additions que Neſtorius y avoit faites. Avant l'arrivée des Portugais dans les Indes, ils conſacroient avec des gâteaux où ils mettoient de l'huile & du ſel. Ils faiſoient cuire ces gâteaux dans l'Egliſe même avec beaucoup de ceremonies & de priéres. Cette coûtume de paitrir le pain de l'Euchariſtie avec de l'huile & du ſel eſt commune aux Neſtoriens avec les Jacobites de Syrie. Mr. Renaudot en fait mention dans l'Hiſtoire des Patriarches d'Alexandrie (a); & il la regarde comme un abus (b). Il faut obſerver ici qu'on ne mêle l'huile dans la pâte qu'en très petite quantité, ce qui ne change point la nature du pain. Dans l'Egliſe Romaine on ſe ſert d'un peu de farine delaiée dans de l'eau & ſechée enſuite entre

(a) Hiſt. Patriarch. Alexandrin. p. 425.
(b) Ibid. pag. 426.

deux fers, que l'on a ſoin de frotter de tems en tems de cire blanche, de peur que la farine ne s'y attache. On ne peut pas dire que ce ſoit là du pain. C'eſt une colle ſéchée mêlée de cire; ce qui ſemble beaucoup plus contraire à l'Inſtitution du Sacrement que l'huile des Egliſes Syriennes.

Au lieu de vin ordinaire ils ſe ſervoient, comme les Abyſſins, d'une liqueur exprimée de raiſins ſecs qu'ils faiſoient infuſer dans de l'eau. Au defaut de ces raiſins ils avoient recours au vin de Palmier. Ces coûtumes avoient duré juſqu'à l'Archevêque Mar Joſeph, qui introduiſit l'uſages des hoſties & du vin de Portugal.

Celui qui ſervoit le Prêtre à l'Autel portoit l'étole, ſoit qu'il fût Diacre, ou qu'il ne le fût pas. Il aſſiſtoit à tout l'Office l'encenſoir à la main, chantant en langue Syriaque & recitant lui ſeul preſque autant de paroles que le Prêtre qui officioit. Ils avoient dans leurs Liturgies pluſieurs vaines ceremonies, ſelon Gouvea, dont quelques unes étoient des preuves de leurs erreurs ſur la nature du Sacrement.

Les Ordres ſacrez étoient en grande eſtime chez eux. Il y avoit peu de maiſons où il n'y eut quelqu'un promû à quelque degré Eccleſiaſtique. Outre que ces dignitez les rendoient reſpectables, elles ne les excluoient d'aucune fonction ſéculiere. Ils recevoient les Ordres ſacrez dans un âge peu avancé: ordinairement ils étoient promus à la Prêtriſe dès l'âge de dix ſept, de dix huit, & de vingt ans. Les Prêtres ſe marioient, même à des veuves; & rien ne les empêchoit de contracter de ſecon-

des

des nôces après la mort de leurs Femmes. Il arrivoit assez souvent que le Pere, le Fils, & le Petit-Fils, étoient Prêtres dans la même Eglise.

Les Femmes des Prêtres qu'ils appelloient *Catanares* ou *Cagameires*, avoient le pas dans les Eglises & par tout autre part. Elles portoient penduë au col une croix d'or ou de quelque autre metal. Les Ecclesiastiques des ordres inferieurs qui ne paroissent pas avoir été distinguez parmi ces Chrêtiens s'appelloient Chamazes, mot syriaque qui signifie Diacre, ou Ministre.

L'habit ordinaire des Ecclesiastiques consistoit dans de grands caleçons blancs, par dessus lesquels ils revêtoient une longue chemise. Quand ils y ajoutoient une soutane blanche ou noire, c'étoit leur habit decent. Leurs couronnes ou tonsures étoient semblables à celles des Moines, ou des Chanoines Reguliers.

Ils ne recitoient l'Office divin qu'à l'Eglise, où ils le chantoient à haute voix deux fois le jour; la premiére à trois heures du matin; la seconde à cinq heures du soir. Personne ne s'en exemtoit. Hors de là ils n'avoient point de Breviaire à reciter, ni aucuns Livres de devotion particuliére qui fussent d'obligation.

Ils étoient Simoniaques, dit Gouvea, dans l'administration du Batême & de l'Eucharistie. Le prix de ces Sacremens étoit reglé. Je ne sai s'il n'y a point de temerité ou de malice à taxer de Simonie un pareil usage. Ces Ecclesiastiques n'avoient point d'autre revenu, &

ils pouvoient bien exiger de leurs Paroiſſiens ce qui étoit néceſſaire pour leur ſubſiſtance. Ce qu'on paie dans l'Egliſe Romaine pour les Meſſes, les enterremens, & même en pluſieurs endroits pour les Confeſſions, pourroit être taxé ſur ce pied-là de veritable Simonie; ſans parler de ce qu'on païe à Rome pour les Bulles, les Diſpenſes, & diverſes autres Maltôtes Eccleſiaſtiques, qu'il eſt bien plus difficile d'excuſer de Simonie, que ces Contributions legéres des Chrétiens du Malabar.

Lors qu'ils ſe marioient ils ſe contentoient d'appeller le premier Caçanare qui ſe préſentoit. Souvent ils s'en paſſoient. Quelques fois ils contractoient leurs mariages avec des Ceremonies ſuperſtitieuſes & ſemblables à celles des Gentils.

Ils avoient une affection extraordinaire pour le Patriarche Neſtorien de Babylone, & ne pouvoient ſouffrir qu'on fit mention dans leurs Egliſes, ni du Pape, ni de l'Egliſe Romaine.

Le plus ancien des Prêtres d'une Egliſe y preſidoit toûjours. Ils n'avoient ni Curé ni Vicaire. Leurs Prêtres fort indifferens ſur la conduite de leurs troupeaux ne s'informoient point de leurs mœurs, & ne les corrigeoient jamais. De pareils ſoins étoient reſervez à l'Evêque, qui de ſon côté, dit Gouvea, ne s'en mettoit pas beaucoup en peine.

Tout le Peuple aſſiſtoit le Dimanche à la Liturgie, quoiqu'il n'y eût aucune obligation de le faire. Il y avoit des lieux où elle ne ſe celebroit qu'une fois l'an. Il en avoit d'autres où cela n'arrivoit qu'au bout de ſix, de ſept, & même de dix ans.

Les

Les Prêtres ſe chargeoient quelques fois d'emplois Laïques; juſqu'à être Collecteurs & Receveurs des droits qu'exigeoient les Rois Païens. On les voioit ſouvent vêtus à la maniére des ſeculiers.

Ils mangeoient de la chair le Samedi, & leurs jours d'abſtinence étoient le Mercredi & le Vendredi. Leur jeune étoit fort ſévére en Carême. Ils ne mangeoient qu'une fois le jour, après le coucher du Soleil, & ils commençoient à jeuner dès le Dimanche de la Quinquageſime. Pendant ce tems là ils ne mangeoient, ni poiſſons, ni oeufs, ni laitages, ne beuvoient point de vin, & n'approchoient point de leurs femmes. Toutes ces obſervances leur étoient ordonnées ſous peine d'excommunication. Cependant les perſonnes avancées en âge étoient diſpenſées de jeûner.

Pendant le Carême ils alloient trois fois le jour à l'Egliſe, le matin, le ſoir, & à minuit. Pluſieurs s'exemtoient de la derniére heure; mais nul ne manquoit aux deux précedentes. Ils jeunoient de méme tout l'Advent. Outre ces deux jeunes d'obligation, ils en avoient d'autres qui n'étoient que de devotion, comme celui de l'Aſſomption de la Vierge, depuis le prémier d'Août juſqu'au quinziéme, celui des Apôtres qui duroit cinquante jours, & commençoit immediatement après la Pentecôte, & celui de la Nativité de Nôtre Seigneur, depuis le prémier de Septembre juſqu'à Noel.

Toutes les fois qu'ils entroient dans l'Egliſe les jours de jeûne, ils y trouvoient les Prêtres aſſemblez qui chantoient l'Office divin, &

leur donnoient la benediction. Cette ceremonie s'appelloit donner ou recevoir le *Caſtari*. Elle conſiſtoit à prendre entre leurs mains celles des Caçanares & à les baiſer après les avoir élevées en haut. C'étoit un ſigne de Paix & d'obeiſſance qui n'étoit accordé qu'à ceux qui étoient dans la communion de l'Egliſe. Les penitens & les excommuniez en étoient exclus

Les femmes accouchées d'un enfant mâle n'entroient dans l'Egliſe que quarante jours après leur délivrance. Pour une fille on doubloit le nombre des jours, après leſquels la Mére venoit dans l'Aſſemblée offrir ſon enfant à Dieu & à l'Egliſe.

Ces Chrétiens étoient en général fort peu inſtruits. La plus grande partie ne ſavoit rien autre choſe que faire le ſigne de la Croix. Quelques uns ſavoient l'Oraiſon Dominicale & la Salutation Angelique. Toute leur Religion ſe bornoit à cela; ce qui naiſſoit principalement, dit l'Hiſtorien Portugais, de ce qu'on ne les inſtruiſoit point en leur langue maternelle, mais en langue Syriaque, que peu d'entre eux ſe donnoient la peine d'apprendre.

Ils craignoient extremement l'excommunication. Et ils avoient raiſon de la craindre. La diſcipline Eccleſiaſtique étoit ſi ſevere, que les homicides volontaires, & quelques autres crimes, attiroient une excommunication, dont le coupable n'étoit jamais abſous, non pas même à l'article de la mort.

Leurs Egliſes étoient ſales, peu ornées, & baties à la maniére des Pagodes ou Temples des

des Gentils. Nous avons déja remarqué qu'ils n'avoient point d'Images : cela ne ſe doit point entendre des figures de la Croix, dont toutes leurs Egliſes étoient remplies, & pour leſquelles ils avoient une grande veneration. Ces Croix, ſelon le raport de Gouvea, étoient ſemblables à la Croix miraculeuſe de Meliapour, de laquelle on peut voir la figure dans la Chine Illuſtreé du Pere Kircher.

Mais, il eſt tems de venir au Synode de Diamper, dont ce qui vient d'être raporté facilitera l'intelligence en pluſieurs endroits. Les Decrets que Menezes lut en cette Aſſemblée n'ont encore jamais paru qu'en Langue Portugaiſe (a); ce qui m'a fait prendre la reſolution d'en donner des Extraits un peu circonſtanciez. J'eſpere qu'ils ne déplairont point aux perſonnes qui ont du goût pour l'Hiſtoire & les Antiquitez Eccleſiaſtiques.

Tous les Caçanares & les Deputez de la Nation s'étant aſſemblez à Diamper, l'Archevêque de Goa nomma huit des plus celebres Prêtres du Diocéſe. Il les aſſembla avec l'Archidiacre, & leur lut en particulier tous les Decrets qu'il avoit compoſez pour le Synode. Il leur permit de faire leurs objections, & ſur leurs avis il en reforma quelques uns, quoique dans les autres il demeurât attaché à ſon prémier ſentiment, & tachât de les convaincre par l'Ecriture, ſi l'Hiſtorien Portugais eſt croiable par raport à cette derniére circonſtan-

(a) J'ai appris depuis peu qu'ils ont été imprimez traduits en Anglois par le Docteur Geddes.

ſtance. Lorſqu'il s'agiſſoit des coûtumes & des mœurs du païs, Menezes appelloit quatre des plus anciens Deputez Laïques, à qui il rendoit compte des changemens qu'il prétendoit introduire.

Après cet examen ſecret le Synode commença le troiſiéme Dimanche d'après la Pentecôte, le 20. de Juin, l'an 1599. Tout le Chapitre de Cochin & pluſieurs Eccleſiaſtiques de la même ville ſe rendirent à Diamper avec la Muſique de cette Cathedrale Portugaiſe, pour rendre plus ſolemnelle, & plus pompeuſe aux yeux des Chrêtiens Malabares la Meſſe Pontificale que Menezes devoit celebrer à l'entrée du Synode. Don Antoine de Noronha Gouverneur de Cochin, tous les Magiſtats de cette ville, & pluſieurs autres perſonnes, tant de la Nobleſſe que du Tiers-Etat, voulurent auſſi être préſens à une Aſſemblée où ils eſperoient de voir mettre la derniere main à une Union qu'ils croioient ſi utile à leur nation, & qu'ils deſiroient depuis tant d'années.

L'Archevêque avoit ordonné que tous les Prêtres celebreroient la Meſſe ce jour-là, & que les autres tant Eccleſiaſtiques que Laïques recevroient la communion, pour demander à Dieu dans leurs priéres un heureux ſuccès de l'Aſſemblée, pendant la durée de laquelle on chanteroit à cette intention les Litanies tous les matins & tous les ſoirs, prémierement en Syriaque, & enſuite en Latin.

SYNODE DE DIAMPER.

PREMIERE SESSION.

LEs choſes ainſi reglées, après la celebration de la Meſſe Pontificale, & une prédication du P. François Roz Jeſuite, ſur l'obéiſſance que tous les Chretiens doivent à l'Egliſe Romaine, Menezes s'étant aſſis dans un faueuil au pied de l'Autel, on lut à haute voix les Préliminaires de la prémiére Seſſion. Ils contiennent en pluſieurs paroles ce que je vais tâcher de raporter en peu de mots.

L'an de Nôtre Seigneur 1599. le 20. de Juin, la ſeptiéme année du Pontificat de Clement VIII. & la prémiere du Regne de Philippe ſecond Roi de Portugal & des Algarves, Don François de Gama Comte de Vidigeyra étant Admiral & Vice-Roi des Indes, l'Illuſtriſſime & Reverendiſſime Don Alexis de Menezes Archevéque de Goa & Primat des Indes a aſſemblé un Synode Dioceſain, conformement aux Sacrez Canons, dans le lieu de Diamper ſujet au Roi Gentil & Infidelle de Cochin, dans l'Egliſe dediée à tous les Saints, ſituée dans le Diocéſe d'Angamale, où ont été appellez tous les Prêtres, & les Deputez élus des Villes & Bourgs du païs.

Après avoir rendu graces à Dieu qui a calmé & pacifié tous les troubles que le Demon ennemi de tout bien avoit excitez pour empêcher la celebration de cette Aſſemblée, l'Illuſtriſſime Metropolitain aiant celebré une

Meſſe Pontificale (a), pour demander à Dieu l'abolition du Schiſme, & parlé au Peuple ſur les faits dont il s'agit dans cette Aſſemblée, étant revêtu de ſes ornemens Pontificaux, a commencé l'Office des Synodes, tel qu'il eſt contenu dans le Pontifical Romain: après quoi s'étant aſſis dans un fauteuil, & aiant fait aſſeoir les Prêtres & les Deputez. Il leur a dit qu'il celebroit ce Synode autorizé de deux Brefs du Pape Clement VIII. par leſquels Sa Sainteté lui a recommandé le gouvernement de cette Egliſe vaquant par la mort de l'Archevêque Mar Abraham. Après qu'on eut lû ces deux Brefs traduits en langue vulgaire, Menezes ajoûta qu'aiant peu de connoiſſance de la langue du païs, il avoit beſoin d'être pourvû d'un fidelle Interprete, qui fût bien entendu dans les matiéres Eccleſiaſtiques. On élut auſſi-tôt d'un conſentement unanime Jacob Caçanare de Pallurty, homme également verſé dans les langues Portugaiſe & Malabare, auquel après qu'il eût prêté ſerment de ſe bien & fidellement acquiter de cette charge, le Reverendiſſime Metropolitain, pour plus grande ſûreté, ajoignit les Peres François Roz & Antoine Toſcan Jeſuites du College de Vaïpicota l'un & l'autre ſavans dans la langue Malabare, auſſi bien que pluſieurs autres tant Portugais que naturels du païs préſens dans la même Aſſemblée.

Lorſque les choſes furent ainſi reglées, Menezes demanda aux Aſſiſtans s'ils conſentoient

(a) *Ad tollendum Schiſma*

à la tenue du Synode, dans lequel il s'agiſſoit de bannir toutes les erreurs anciennes, de rendre obéiſſance au Pontife Romain Paſteur Univerſel de l'Egliſe, Succeſſeur de Saint Pierre & Vicaire de Jeſus Chriſt, & de retrancher tous les abus qui s'étoient gliſſez tant dans l'adminiſtration des Sacremens que dans les autres Rits & Uſages Eccleſiaſtiques. Ils répondirent d'un commun accord qu'ils y conſentoient. Cette réponſe des Membres du Synode donna lieu à une courte Remontrance du Prélat, qui ſervit de Prélude à quelques Decrets, dont je vais raporter brièvement le contenu.

Décrets de la Prémiére Seſſion.

Les deux premiers Decrets ordonnent que nul de ceux qui ſe trouvoient alors dans l'Aſſemblée, ſoit qu'il fût Eccleſiaſtique ou Laique, n'eut à s'abſenter ſous peine d'excommunication, ſans une permiſſion expreſſe du Metropolitain; ni même à ſe retirer le Synode étant fini, avant que d'en avoir ſigné de ſa propre main tous les Decrets. A cette défenſe eſt jointe une Exhortation à toute l'aſſiſtance de propoſer au Prelat de bouche ou par écrit ce que chacun d'eux pourra juger utile pour le bien du Diocéſe. Ces ordres ſont ſuivis d'une Declaration que de tout ce qui ſera agité ou conclu dans le Synode on ne pourra former aucun prejugé en faveur ou contre qui que ce ſoit, ni contre aucune Egliſe ou Paroiſſe du Dioceſe, par raport à leurs droits de préſeance & à leurs Privileges anciens qui ſeront conſervez en leur entier.

Le

Le quatriéme Decret regle les Meſſes & les Priéres qu'on devoit dire pendant le cours de l'Aſſemblée. Le cinquiéme défend ſous peid'excommunication toute Aſſemblée particuliére, ſans l'aveu du Prélat, par raport aux matiéres dont le Synode s'eſt reſervé la connoiſſance.

Cette prémiere Seſſion ſe paſſa tranquillement en public; mais ce ne fut pas la même choſe en particulier. Menezes, qui avoit des eſpions par tout, ne tarda pas à être informé des murmures & de la douleur intérieure de pluſieurs Caçanares, qui ſe plaignoient entre eux de la violence avec laquelle on les ſéparoit du Patriarche de Babylone, qui les gouvernoit depuis tant d'années, & à qui ils croioient apartenir de plein droit. Ces plaintes n'epouvantérent point le Prélat, qui s'y étoit bien attendu.

SECONDE SESSION.

LE jour ſuivant Menezes aiant celebré une Meſſe baſſe & recité l'Office du ſecond jour du Synode, ſelon les Rubriques du Pontifical Romain, fit ordonner à tous les Membres de l'Aſſemblée, de faire entre ſes mains une Profeſſion de Foi publique en Langue Malabare. Pour y inviter les autres par ſon exemple, il poſa ſa Mitre ſur l'Autel, devant lequel il ſe mit à genoux en habits Pontificaux. Alors aiant en main les Evangiles, c'eſt à dire le Miſſel, & une Croix d'argent, où il y avoit, à ſon dire, une relique de la vraie Croix de Nôtre Seigneur, il pro-

prononça la Profeſſion de Foi en ſon nom, & en celui de tout le Peuple du Diocéſe d'Angamale.

Cette Profeſſion de Foi, raportée tout au long dans les Actes du Synode, ne différe de celle qui eſt contenuë dans la Bulle de Pie IV. de laquelle on a une infinité d'éditions, qu'en ce qui a raport aux Dogmes de Chrêtiens Malabares, & des Neſtoriens qui ſont ſous l'obéiſſance du Patriarche de Moſul. Voici principalement à quoi cela ſe réduit.

„ Je crois que la très ſainte Vierge Nô-
„ tre Dame eſt proprement & veritable-
„ ment Mére de Dieu, & qu'elle doit être
„ ainſi appellée par tous les fidelles, parce
„ qu'elle a réellement & veritablement enfan-
„ té ſelon la chair ſans aucunes douleurs ou
„ ſouffrances le vrai Fils de Dieu fait vrai
„ Homme ; qu'elle eſt toûjours demeurée
„ Vierge très pure dans l'enfantement, avant
„ l'enfantement, & après l'enfantement, n'aiant
„ jamais été ſouillée d'aucune tache de peché
„ actuel.

„ Je condamne & j'anathematize en particu-
„ lier la diabolique & perverſe Hereſie des
„ Neſtoriens avec ſon Auteur pervers Neſto-
„ rius, & ſes faux Docteurs Theodore [de
„ Mopſueſte] & Diodore [de Tarſe], tous
„ ceux qui les ont ſuivis & qui les ſuivent,
„ leſquels ſeduits & trompez par le Demon,
„ ont l'impiété de mettre deux perſonnes &
„ deux ſuppôts en Jeſus Chriſt Nôtre Seigneur,
„ & diſent que le Verbe Eternel n'a point pris
„ chair humaine en unité de Perſonne, mais
„ par forme d'habitation & de demeure com-

me

„ me dans un Temple; qu'on ne doit pas ſe
„ ſervir du terme de Dieu Incarné, & que la
„ Sainte Vierge ne doit point être appel-
„ lée Mere de Dieu, mais Mere de Chriſt.
„ Tous leſquels ſentimens je rejette, j'anathe-
„ matize, comme des Heréſies Diaboliques;
„ & je crois, embraſſe, & approuve tout ce
„ qu'a determiné ſur ces matiéres le ſaint Con-
„ cile d'Ephéſe, dans lequel, par ordre du
„ Pontife Romain Celeſtin Prémier, préſida
„ le Bienheureux Saint Cyrille Patriarche
„ d'Alexandrie. Je confeſſe que ce Prélat eſt
„ ſaint, jouiſſant de Dieu, & que ceux qui
„ le blaſfément ſont privez du ſalut éternel.

Ce ſont là les deux principaux Articles que Menezes ajouta à la Profeſſion de Foi, où l'on peut admirer encore une fois l'ignorance & la temerité de ce Prélat, qui oſe anathematizer la memoire & la perſonne de Diodore de Tarſe ſur leſquelles l'Egliſe ancienne & moderne n'ont jamais prononcé. Je ne dirai rien de la Sainteté qu'il attribuë à Cyrille. Il eſt à ſouhaiter qu'il ait trouvé miſericorde auprès de Dieu. Cependant, on ne ſauroit diſconvenir, quand on enviſage de ſens froid, & ſans prévention, ſon Hiſtoire & ſa Conduite qui ont fait naître deux terribles Schiſmes, que depuis le commencement de l'Egliſe juſqu'à nôtre tems, aucun Docteur Eccleſiaſtique n'a cauſé plus de maux & de dommages que lui. Je ne copierai point non plus l'Article de cette Profeſſion de Foi où les Chrêtiens Indiens promettent à l'avenir obéiſſance à l'Evêque de Rome, & où le Patriarche de Babylone eſt à peu près chargé des mêmes maledictions

tions que Neſtorius l'a été dans l'Article précédent.

L'Archevêque aiant prononcé cette Confeſſion de Foi dans les termes que nous venons de raporter, il ſe fit un murmure dans l'Aſſemblée. Ces Chrétiens dirent qu'ils n'avoient aucun beſoin de faire une nouvelle Profeſſion de Foi, qui donneroit à penſer que juſqu'alors le Chriſtianiſme leur avoit été inconnu. Le Prélat pour les appaiſer leur fit entendre que tous les Chrétiens étoient obligez de faire Profeſſion de leur Foi, lorſqu'ils en étoient requis, ou lorſqu'il s'élevoit quelque doute ſur l'integrité de leur Croiance; que lui, qui étoit Chrétien, Pere & Prélat de tous les Chrétiens Orientaux, aiant fait cette Profeſſion, il étoit bien raiſonnable qu'ils la fiſſent eux mêmes qui juſqu'alors aiant été ſeparez de la Sainte Egliſe Romaine, donneroient par cette action des preuves de l'obéiſſance qu'ils lui promettoient pour l'avenir.

Les meſures étoient trop bien priſes pour que ces raiſons manquaſſent de produire leur effet ſur des gens qu'on n'avoit pas aſſemblez pour dire leur Avis, mais pour obéir à tout ce qu'on voudroit exiger d'eux. Ainſi l'Archidiacre fit la Profeſſion de Foi pour lui & pour toutes les Egliſes de ſon Diocéſe. Enſuite Jacob Caçanare de Pallurty Interprete du Synode monta dans la chaire du Prédicateur, & lut lentement & à haute voix la même Profeſſion de Foi, pendant que toute l'Aſſemblée à genoux repetoit après lui les mêmes paroles. La lecture finie tous les Caçanares s'approchérent l'un après l'autre de l'Ar-

l'Archevêque, & firent à genoux ſerment ſur le Miſſel & ſur la Croix de ſe conformer deſormais à ce qui venoit d'être lû, & de vivre & mourir dans cette Creiance; ce qu'ils confirmérent par une formule abbregée dont Menezes exigea la ſignature de chacun d'eux en particulier.

Pendant cette derniére action un des Caçanares de l'Aſſemblée, homme de grande autorité, riche, & Favori du Roi de Turubulé, ſe leva & attira juſqu'à ſoixante & dix perſonnes ſous le porche de l'Egliſe, ſans compter un grand nombre d'autres qui commençoient à defiler pour ſe joindre à lui. Le tumulte & le bruit que ces gens exciterent donna un peu à penſer à l'Archevêque. Il leur députa deux des plus honorables Chrêtiens de l'Aſſemblée, pour leur ordonner de faire ſavoir le ſujet de leur mécontentement. La réponſe fut que ces Chrêtiens ſouhaitoient, que puis qu'on les mettoit ſous l'obéiſſance du Pape & des Evêques Portugals, le Roi de Portugal les prît ſous ſa protection, & les délivrât des tributs qu'ils paroient aux Rois Gentils, en particulier d'une impoſition onereuſe que le Roi de Cochin avoit inventée, & que les autres Rois de la Côte commençoient à imiter, s'appropriant une portion de l'heritage des morts, en qualité, diſoient ils, de leurs Fils ainez, ce qui ruinoit la plus part des familles.

Cette plainte du Caçanare n'étoit qu'un prétexte. Sa veritable intention étoit d'interrompre le ſerment que ſes Confréres prêtoient entre les mains du Prelat, qui lui ordonna de rentrer, & promit qu'on auroit égard à ſes remon-

monſtrances. Preſque tous les autres Eccleſiaſtiques s'étant tenus attachez à l'Archevêque, il falut que celui-ci & ceux qui l'avoient ſuivi fiſſent le même ſerment que les autres. Ainſi cette oppoſition mal inventée & mal executée n'eut aucune ſuite dangereuſe. L'action finit par le ſerment des Diacres, des autres Clercs, & de tous les Deputez des Egliſes.

Cette ſeconde Seſſion, qui fut comme l'ame des ſuivantes, finit par un Decret, qui ordonnoit à tous les Prêtres & Eccleſiaſtiques abſens de faire la même Profeſſion de Foi, & de ſigner le Formulaire du Synode, reglant la même choſe par raport à tous ceux qui à l'avenir ſeroient promus aux Ordres ſacrez, & déclarant excommuniez & ſujets à tous les châtimens conformes aux ſacrez Canons tous ceux qui refuſeroient de le faire.

L'Archevêque de Goa avoit tout ſujet d'être content de la conduite des Chrêtiens Malabares. Pour leur donner des preuves de ſa reconnoiſſance & de ſa tendreſſe, il fit appeller ſur la fin de la Seſſion Don Antoine de Noronha Gouverneur de Cochin, auquel il dit en préſence des Magiſtrats qui l'avoient accompagné, & de toute l'Aſſemblée du Synode, qu'il lui recommandoit les Chrêtiens de Saint Thomas, qui venoient de ſe ſoûmettre à l'Egliſe Romaine & d'anathematizer leurs erreurs; qu'il le prioit de les recevoir ſous ſa protection au nom du Roi de Portugal, Protecteur & Défenſeur de tous les Catholiques des Indes, ſauf néanmoins les Droits des Princes & des Rois dont ils étoient vaſſaux. Menezes ajou-

ta ces derniéres paroles, dit Gouvea, pour ſatisfaire les Rois Païens qui ſe défioient fort de cette Union & du Synode, où ils avoient preſque tous leurs eſpions, en particulier le Roi de Cochin, qui avoit ſon prémier Miniſtre d'Etat accompagné d'un autre Officier ſur les lieux. Ce Prince ſoupçonnoit que l'Archevêque vouloit rendre les Chrêtiens Malabares vaſſaux du Roi de Portugal, & il appelloit *la marque des Portugais*, le Chrême que Menezes mettoit ſur le front des Chrêtiens.

Don Antoine Gouverneur de Cochin ſe mit à genoux devant l'Archevêque, & ſans vouloir ſe lever, non plus que les Magiſtrats & les Nobles de ſa ſuite, il dit les larmes aux yeux, que puis qu'il voioit les Chrêtiens de Saint Thomas reduits à l'obéiſſance du Souverain Pontife, il les prenoit ſous ſa protection, au nom du Roi de Portugal, eux & leurs Egliſes, leurs Villes & leurs Bourgs, & chacun d'eux en particulier, en tout ce qui concernoit les interêts de la Religion Chrêtienne. Pour rendre cette promeſſe plus autentique, on en paſſa incontinent un Acte au nom du Gouverneur & de la Ville de Cochin. Le Prelat delivra cet Acte aux Chrêtiens, afin qu'ils le gardaſſent dans les Archives d'Angamale.

Cette derniere demarche fut de grand uſage à l'Archevêque. Elle lui procura la bienveillance de ces Chrêtiens, & fit naître dans leurs eſprits un grand reſpect pour ſa perſonne. Ils ne purent voir ſans étonnement abatu à ſes genoux le Gouverneur de Cochin qui étoit un vénérable vieillard; d'ailleurs ſi grand Seigneur

en

en ces païs-là, qu'il alloit au moins de pair avec les Rois Indiens de la Côte.

Cette Seſſion & le reſte qui vient d'être raporté finit à trois heures après Midi. A peine Menezes avoit eu le tems de ſe repoſer un peu, lorſque le Premier Miniſtre du Roi de Cochin, vint le voir ſous prétexte de lui rendre viſite. Au fond ſa principale vûë étoit de découvrir à quoi aboutiſſoit cette obéiſſance que les Chrêtiens du païs avoient promiſe au Pape. Menezes le prevint là-deſſus & lui dit d'avertir le Roi qu'il n'avoit aucun ſujet de craindre; que dans tout ce qui s'étoit fait, il ne s'étoit rien paſſé contre ſon ſervice; puis qu'entre lui & les Chrêtiens Malabares il ne s'agiſſoit que des Articles de Foi de la Religion Chrêtienne, à laquelle plus ils ſeroient attachez, & plus ils ſeroient fidelles à leur Roi. Cet Officier parut ſatisfait, & temoigna à l'Archevêque qu'on l'avoit déja d'autre part informé de la même choſe. Il s'offrit de de reſter plus long-tems à Diamper ſi ſa préſence y étoit de quelque utilité. Menezes le remerica, en l'aſſurant que pour ſa ſûreté, il avoit aſſez du Commandant que le Roi de Cochin entretenoit ſur les lieux.

TROISIEME SESSION. (*)

QUATRIEME SESSION.

LE Protocolle de l'Archevêque de Goa, je veux dire l'Ordre des Decrets qu'il avoit ap-

(*) On la trouvera ci-deſſous après la VI, par la raiſon qu'on en verra dans l'*alinea* qu'on va lire.

apportez tout dreſſez au Synode, regloit à la troiſiéme Seſſion tout ce qui concernoit les Articles de la Foi de l'Egliſe Romaine & les Erreurs des Chrêtiens de Saint Thomas. C'eſt auſſi dans cet ordre qu'ils ſe trouvent dans l'impreſſion Portugaiſe de ces Actes. Les Caçanares & les Deputez du peuple, qui furent avertis des matiéres qu'on alloit traitter, & qui apprirent qu'il ſe liroit dans ces Decrets diverſes choſes qui ne ſeroient point honorables à leur Egliſe, & couvriroient de confuſion leurs perſonnes en preſence des Portugais, priérent l'Archevêque de renvoier à deux jours de là les Decrets qu'il avoit reſolu de lire dans cette Seſſion. Les Portugais devoient alors être abſens, parce qu'ils avoient reſolu de celebrer la Fête de Saint Jean à deux lieuës de Diamper, dans une Bourgade appellée le petit Paru, où il y avoit une Egliſe des Chrêtiens de Saint Thomas, ſous l'invocation de Saint Jean. Menezes ne crut pas pouvoir leur refuſer cette legere ſatisfaction. Il tranſpoſa par complaiſance pour eux, l'ordre déja reglé des Seſſions de ſon Synode, en faiſant paſſer la quatriéme, la cinquiéme, & la ſixiéme avant la troiſiéme, qui conſerve pourtant dans l'edition des Actes le rang qui lui avoit d'abord été aſſigné. Je ſuivrai ici l'ordre des tems, & je raporterai les Decrets de la quatriéme Seſſion, celebrée le troiſiéme jour hors du rang qu'elle occupe dans les Actes

Cette Seſſion où il n'y avoit qu'à lire & à approuver, dura néanmoins depuis ſept heures du matin juſqu'à onze; & après midi depuis deux juſqu'à ſix. Le même ordre fut ſuivi pen-

pendant le reſte du Synode ; de telle ſorte qu'il y eut des jours qu'on expedia deux Seſſions, une le matin, & l'autre le ſoir. La longueur de celle-ci fut moins cauſée par la multitude des Decrets que par les oppoſitions des Caçanares, & des Deputez, qui de tems en tems propoſoient leurs objections, auquelles l'Archevêque tâchoit tranquillement de ſatisfaire. Les ſix principaux du peuple que le Prélat avoit gagnez, le ſervirent fort utilement. Ils ſe levoient de leurs places lorſque les difficultez ſembloient l'exiger, appuioient les Decrets en y donnant leur conſentement, ce qui impoſoit ſilence au reſte de l'Aſſemblée. Quelques Caçanares, peu contens de cette conduite, repreſenterent à l'Archevêque qu'il n'étoit pas juſte que des Laïques s'attribuaſſent tant d'Autorité dans une Aſſemblée Eccleſiaſtique, & qu'il étoit à propos de leur impoſer ſilence. Menezes répondit qu'il approvoit fort que les Prêtres parlaſſent les premiérs, mais au reſte qu'il ne pouvoit pas empêcher de parler en leur rang des gens reſpectables par leur autorité & par leur âge, qui d'ailleurs avoient été ſolemnellement députez au Synode, où par conſequent ils avoient voix comme les autres. Cette réponſe ferma la bouche aux murmurateurs, & maintint dans leur prétendu Droit ces ſix Deputez, qui rendirent pendant tout le cours de l'Aſſemblée des ſervices ſi conſiderables à l'Archevêque de Goa, qu'après la fin du Synode il leur témoigna ſa reconnoiſſance par des priviléges fort diſtinguez, qu'il leur accorda à eux & à leurs deſcendans.

Il y eut d'autres Eccleſiaſtiques qui voiant que tout ce qui ſe paſſoit n'aboutiſſoit qu'à la ruine entiere de leurs Coutumes anciennes, & des Dogmes auſquels ils avoient juſqu'alors été attachez, reſolurent de declarer hautement & en pleine Aſſemblée, qu'ils deſapprouvoient tous les Decrets de Menezes, & qu'ils vouloient demeurer fermes dans leur ancienne Croiance, ſans ſe départir jamais de l'Obéiſſance qu'ils croioient devoir au Patriarche de Babylone. Le courage leur manqua dans l'occaſion ; ils ſe rendirent comme les autres : ce que Gouvea remarque comme un evenement miraculeux. C'eſt aſſez parlé de ces mouvemens inutiles & mal concertez. Je paſſe aux Decrets de la quatriéme Seſſion. Ils ſont au nombre de vingt-trois & ne traittent que du Batême & de la Confirmation.

I & II. *Decrets.* Menezes, après avoir établi ſelon les Dogmes de l'Egliſe Romaine le nombre de Sept Sacremens, regle dans le premier & le ſecond Decret la forme legitime du Batême. En établiſſant celle qui eſt en uſage dans l'Egliſe Latine, il defend ſous peine d'excommunication de ſe ſevir des anciennes qui étoient les ſeules connuës parmi les Chrétiens Malabares. Les voici (a). „ Pierre „ ou Jean eſt batizé & initié au nom du Pere. „ Amen. Au nom du Fils. Amen. Au nom „ du

(a) *Baptizatus eſt & perfectus N. in nomine Patris. Amen. in nomine, Filii. Amen. in nomine Spiritus Sancti. Amen.* On trouve quatre formes de l'Adminiſtration du Batême dans les Egliſes Syriennes du Rit Jacobite, dans l'Euchologe de Fauſte Naïron, pag. 126. 127. Elles ne different point de celles des Neſtoriens.

„ du Saint Eſprit. Amen. Autrement. Un „ tel Serviteur de Jeſus Chriſt eſt batizé &c. L'Archevêque Portugais appelle cette derniére la forme des Grecs, & la proſcrit. Ignorance d'autant plus inexcuſable, qu'elle étoit accompagnée d'une témerité & d'une hardieſſe étonnante. Je m'engagerai point ici dans une vaine Digreſſion pour prouver que ces formes d'adminiſtrer le Batême ont été en uſage dans les tems les plus reculez de l'Antiquité Eccleſiaſtique, & que le triple *Amen* qu'elles contiennent a raport à la triple Immerſion qui étoit autrefois pratiquée en Occident, & qui l'eſt encore aujourdui dans toutes les Egliſes Orientales.

Les deux Decrets ſuivans ſont plus raiſonnables. Il ſe trouvoit des perſonnes parmi ces Chrêtiens qui, étant nées dans des lieux éloignez des Egliſes, n'avoient point été batizées dans leur enfance, & qui aiant honte de l'avouer ne laiſſoient pas de ſe preſenter à la Communion & d'y participer comme les autres; ce que l'Archevêque de Goa repreſente avec juſtice comme un abus déplorable. Pour y obvier il ordonne au Prêtres des Egliſes de faire à cette occaſion d'exactes recherches, & de bâtizer en ſecret ceux qui ne l'auroient jamais été. Il veut de plus qu'on bâtiſſe des Egliſes, & qu'on établiſſe des Paroiſſes dans ces lieux écartez; & qu'en attendant que cela ſe puiſſe faire commodement, les Prêtres des Paroiſſes voiſines en aient ſoin, & adminiſtrent le Batême à ceux qui ne l'auront point reçu.

V. & VI. Le cinquiéme Decret regle le Batême des enfans libres & des eſclaves au hui-

tiéme jour, ſelon la coûtume Judaïzante des Portugais. Le ſixiéme corrige un abus de ces Egliſes Indiennes, qui privoient injuſtement du Batême les Enfans des Excommuniés.

VII. & VIII. Le ſeptiéme Décret ordonne à tous ceux qui ſeront préſens aux enfantemens de batiſer l'Enfant s'il ſe trouve en danger de mort. Le huitiéme exhorte les Chrétiens à ſe ſervir de Sages-Femmes Chrétiennes, qu'on aura ſoin d'inſtruire de la forme du Batême, évitant déſormais de ſe ſervir des accoucheuſes Païennes, qui dans ces occaſions pratiquent à l'egard de l'enfant nouveau né, diverſes ſuperſtitions contraires à l'eſprit du Chriſtianiſme.

IX. & X. Le neuviéme Decret ordonne aux Chrétiens de faire batizer les enfans eſclaves, & de travailler de toutes leurs forces quoique ſans violence à l'inſtruction des Eſclaves adultes. Le dixiéme defend de vendre des enfans Chrétiens aux Infidelles ſous peine d'excommunication, dont on ne pourra être abſous que par le rachat de l'enfant, & une amande à l'Egliſe du lieu, égale au prix de la vente de l'enfant.

XI. & XII. L'onziéme Decret ordonne aux Chrétiens du Diocéſe d'avoir ſoin de recueillir & de faire élever dans la Religion Chrétienne les enfans que les Païens par une ſuperſtition Diabolique fondée ſur les jours heureux & malheureux expoſoient dans les bois à la merci des bêtes ſauvages. Le douziéme regle ce qui ſe doit pratiquer à l'égard des enfans qu'on trouve à la porte des Egliſes.

XIII. Le treiziéme Decret concerne le Batême

Digitized by Google

tême des adultes Gentils qui embraſſent la Foi. Menezes veut, qu'on les inſtruiſe en ſorte qu'ils ſachent au moins faire le ſigne de la Croix, reciter l'Oraiſon Dominicale, la Salutation Angelique, le Symbole des Apôtres, & les Commandemens de Dieu. En cas de mort pourtant il veut qu'on ſe contente de moins, & qu'il ſuffiſe du temoignage qu'ils rendront du veritable deſir qu'ils ont d'embraſſer la la Foi. A cette occaſion le Prelat ſe plaint du peu de zele que les Caçanares avoient eu juſqu'alors d'étendre la Foi parmi les Infidelles, & il les exhorte à changer de conduite.

XIV. & XV. Le quatorziéme établit l'uſage des ſaintes Huiles, qui par le paſſé avoit été inconnu dans tout le Diocéſe. Le quinziéme établit ſelon la coûtume de l'Egliſe Romaine le degré d'affinité ſpirituelle que contractent les Parrains & les Marreines autant avec l'enfant qu'ils tiennent ſur les fonds, qu'avec le Pere & la Mere de cet enfant: affinité qui ne leur permet pas de contracter mariage entre eux, ſans une diſpenſe particuliére du Pape, qui ne l'accorde que fort rarement & pour des raiſons importantes.

XVI. & XVII. Le ſeizéme exhorte les Chrêtiens à impoſer à leurs enfans plûtôt des noms du Nouveau Teſtament que de l'Ancien. On laiſſe pourtant à leur liberté de ſe ſervir des noms d'Abraham, de Jacob, de Zacharie, & de quelques autres établis dans le Diocéſe par un long uſage. Pour le nom de Jeſus, le Prelat défend de continuer de le donner à perſonne, & il ordonne à ceux qui le portent de changer de nom lorſqu'ils re-

Digitized by Google

devront le Sacrement de Confirmation. Le XVII. defend aux Chrêtiens de changer à l'avenir le nom de Batême qui aura été donné à leurs enfans dans l'Egliſe.

XVIII. XIX. & XX. Le dixhuitiéme Decret defend les Diſputes qui arrivoient ſouvent entre ces Chrêtiens ſur la préſéance, lorſqu'il y avoit pluſieurs enfans à batizer. Le dixneuviéme ordonne de bâtir des Fonds Baptiſmaux dans toutes les Egliſes, & le vingtiéme d'avoir par tout des Livres Baptiſtares pour conſerver la memoire des Batêmes qui auront été adminiſtrez dans chaque Paroiſſe du Diocéſe.

Ces vingt Decrets concernant le Batême furent lûs le matin du troiſiéme jour de l'Aſſemblée. L'après midi on en lut trois autres précedez d'une eſpece de Preface touchant le Sacrement de Confirmation.

Le premier de ces Decrets ſe plaint de ce que juſqu'au tems préſent les Chrêtiens du Diocéſe d'Angamale n'ont eu la connoiſſance ni l'uſage de ce Sacrement, dont on tâche d'établir la neceſſité, en declarant que l'Evêque en eſt l'unique & le legitime Miniſtre. Le ſecond inſiſte à recommander l'uſage & l'inſtitution de ce Sacrement, & Menezes ſe plaint des reſiſtances, qu'il qualifie de ſacrileges, que pluſieurs de ces Chrêtiens y avoient faites au commencement des viſites de l'Archevêque, defendant d'en uſer ainſi à l'avenir ſous peine d'excommunication. Enfin le troiſiéme commande à ceux qui ſe preſenteront pour être confirmez d'avoir un Parrain & une Marraine comme au Batême, avec leſquels ils contracteront les mêmes degrez d'affinité ſpirituelle.

On

On peut obſerver ſur ces derniers Decrets qu'il n'y a rien de mieux établi entre tous les Miſſionaires des derniers tems, que l'ignorance des Chrêtiens Orientaux par raport aux deux Sacremens de la Confirmation & de l'Extreme-Onction. Sans parler des Actes du Synode de Diamper, Gouvea l'inculque pluſieurs fois dans ſon Hiſtoire. Les Jeſuites Alfonſe Mendez Patriarche d'Ethiopie, Emmanuel Almeyda, & Baltazar Tellez (a), témoignent la même choſe des Abyſſins. Les Armeniens, je parle de ceux qui ne ſont point unis à l'Egliſe Romaine, ignorent auſſi l'uſage de ces deux Sacremens, comme l'avouë Galanus, Tome ſecond de la ſeconde Partie, pag. 440. & ſuivantes.

Cependant; un fait ſi clair eſt aujourd'hui conteſté, non ſeulement par des Théologiens Scholaſtiques, mais encore par quelques Controverſiſtes modernes, de qui on auroit ſujet d'eſperer plus de candeur & de ſincerité. Les Sacremens, fixez depuis environ cinq ſiécles au nombre de ſept, paſſent chez ces Meſſieurs pour une Tradition bien établie, quoiqu'ils n'en puiſſent fournir aucune bonne preuve tirée de l'Antiquité, & que nous trouvions dans le douziéme ſiecle Saint Bernard qui a mis au nombre des Sacremens la Ceremonie de laver les pieds qui ſe pratique le Jeudi Saint; & que dans le ſiécle précedent le Cardinal Pierre Damien, qui au moins ne devoit pas ignorer ſon Catéchiſme, compte & articule exactement douze Sacremens de la Loi nouvelle.

On

(a) Hiſtoire d'Ethiopie. Livre I. cap. 37. pag. 91.

On a donc ſujet de ſe plaindre du défaut de candeur de feu Mr. Simon & de Mr. l'Abbé Renaudot, qui aſſurent l'un & l'autre, contre le témoignage des Eccleſiaſtiques de leur Communion qui ont été ſur les lieux, que ces deux Sacremens ſont connus & adminiſtrez dans les Egliſes Orientales. (a) „ L'Archevêque [Menezes] ſe trompe, dit Mr. Simon, quand „ il dit que les Chrêtiens de St. Thomas n'avoient aucune connoiſſance de la Confirmation, ni de l'Extreme-Onction, dont ils „ ignoroient même les noms. „ Mais ſi Menezes, après un long ſejour parmi ces peuples, & des entretiens continuels avec leurs Eccleſiaſtiques, s'eſt trompé dans un fait, dont il lui étoit ſi aiſé de s'éclaircir, qui nous aſſurera que Mr Simon, qui n'a jamais été ſur les lieux, & qui n'a point lû les Livres de ces peuples, eſt un meilleur guide pour nous conduire à la connoiſſance de leurs obſervances Eccleſiaſtiques? Menezes n'agiſſoit point ſeul: il étoit dirigé dans tous ſes travaux par des Jeſuites ſavans dans les langues Syriaques & Malabares, qui n'avoient point d'autre application que d'étudier les Livres & les mœurs de ces Chrêtiens. Nul des Decrets du Synode de Diamper ne paſſa avant que d'avoir été lû dans l'Aſſemblée traduit en langue Malabare, afin que ces peuples & leurs Eccleſiaſtiques fuſſent informez de tous les nouveaux reglemens qu'on vouloit introduire en leur Egliſe, & de tous les defauts qu'on y trouvoit. De for-

(a) Hiſtoire Critique de la Créance des Nations du Levant. pag. 114.

ſorte que quoiqu'en diſent ces Controverſiſtes, qui veulent trouver par toute la terre les Dogmes de leur Egliſe, & le nombre de ſes Sacremens, on ne ſauroit, ſans une temerité condamnable, donner le dementi à tant de témoins oculaires, & irreprochables ſur de pareils faits.

Il eſt vrai que le nombre des Sept Sacremens aiant été une fois établi par les Scholaſtiques, quelques Orientaux, qui pendant le tems des Croiſades ont eu commerce avec les Latins, les ont imitez en cela; ſoit qu'ils cruſſent le dogme veritable, ou que leur ignorance les portât à admettre facilement ce nombre ſeptenaire, qui de tout tems à paſſé pour quelque choſe de ſacré.

Un Docteur Armenien appellé Vardanés, qui vivoit il y a près de quatre cens ans, admet le nombre des Sept Sacremens, mais d'une maniére fort differente de l'Egliſe Romaine. En voici le denombrement raporté par Galanus dans les propres termes de l'Auteur. Je les traduirai ſur l'Armenien, la verſion de Galanus n'étant pas tout à fait exacte. (a) „ „ Le premiér eſt le batême; le ſecond, l'of- „ frande [ou la celebration de la Liturgie;] „ le troiſiéme, la benediction du *Myron*, „ que les Francs appellent le Chrême; le „ quatrieme, (b) l'impoſition des mains; le „ cinquiéme, le mariage; le ſixieme, l'hui- „ le dont on oint les malades & les penitens; „ & le ſeptiéme, les ceremonies des funerail-

„ les.

(a) Galanus. Tom. 2. ſecund. part. pag. 440.

(b) Le mot Armenien repond au Grec χειροτονία.

„ les. Les Latins mettent la penitence au „ nombre des Sacremens ; mais ce Sacrement „ n'eſt autre choſe que l'huile dont on oint les „ penitens & les infirmes. „ Je ne m'arrêterai point à cette énumeration bizarre de Sacremens, où l'on ne voit qu'une imitation affectée de l'Egliſe Romaine, à laquelle néanmoins Nardanés étoit fort contraire : mais je ne puis me diſpenſer de parler du *Myron*, dont effectivement preſque tous les Orientaux font un Sacrement. C'eſt une eſpece de bâume ou d'onguent, dont ils ſe ſervent non ſeulement dans l'adminiſtration du Batême, mais encore en diverſes autres occaſions. Ils regardent la benediction prononcée ſur le *Myron* comme une benediction inhérente & Sacramentale. Parmi les Oeuvres de Gregoire de Nareka dans la haute Armenie, qui vivoit dans le dixiéme ſiécle, & qui eſt un des Peres de l'Egliſe Armenienne, il y a une eſpece d'Homilie ſur le *Myron*, où les louanges de ce bâume ſont portées auſſi loin que celles de l'Euchariſtie dans les Ouvrages des Peres anciens. Cette Homilie eſt la XCIV. dans l'Edition de Conſtantinople procurée l'an 1700. par Menas Patriarche Armenien de Jeruſalem. Pour ne rien citer d'un Livre qui eſt extremement rare, & que peu de perſonnes entendent, je me contenterai de raporter un paſſage de Vardanés tel que je le trouve dans Galanus (c). „ Nous voions des yeux du corps dans l'Eu„ chariſtie du pain & du vin, & par les yeux „ de la Foi & de l'entendement nous conce-

vons

(c) Tom. 2. ſecund. part. pag. 451.

„ vons le corps & le ſang de Jeſus Chriſt; „ de même que dans le *Myron* nous ne voions „ que de l'huile; mais par la Foi nous y ap- „ percevons l'Eſprit de Dieu. „ Cela ſuffit pour faire connoître un nouveau Sacrement propre à ces Orientaux, & inconnu à l'Egliſe Romaine. Je remarquerai ici en paſſant, que ceux qui après Ricaut, Thevenot, & Chardin, diſent que la langue Armenienne n'a point de mot pour exprimer celui de Sacrement, avancent une choſe abſolument fauſſe; cette langue qui eſt fort riche aiant de ſon propre fond tous les mots propres à expliquer les Dogmes & les Myſteres Eccleſiaſtiques.

Je reprens ici les Actes du Synode.

CINQUIEME SESSION.

LEs Decrets de la cinquiéme Seſſion traittent de l'Euchariſtie, & de la Liturgie de ces peuples. L'Archevêque la corrigea, comme nous allons le voir, en une infinité d'endroits, & la rendit autant qu'il pouvoit conforme aux Dogmes & aux Ceremonies de l'Egliſe Romaine.

I. & II. *Decrets.* Le premier Decret ordonne la celebration de la Fête qu'on appelle du Saint Sacrement. On lui aſſigne le Jeudi après l'Octave de Pâque, conformément à l'uſage des Portugais dans les Indes. Il n'eſt pas beſoin de remarquer avec Menezes que l'obſervation de cette Fête avoit été juſqu'alors inconnuë aux Chrêtiens de S. Thomas. C'auroit été un grand prodige, ſi elle s'étoit trouvée établie parmi des peuples qui ne connoiſ-

ſoient

ſoient point la Tranſſubſtantiation. Le ſecond ordonne à tous les Chrêtiens de communier au moins une fois l'an, après avoir confeſſé leurs pechez à un Prêtre; les exhortant au reſte à le faire plus ſouvent, s'il leur étoit poſſible, au moins aux Fêtes ſolemnelles pendant le cours de l'année.

III. & IV. Le troiſiéme Decret concerne la Confeſſion des pechez, & l'abſolution ſacerdotale, qui doit être refuſée aux pecheurs publics, de qui on n'a lieu d'attendre aucun amendement. Le quatriéme ordonne que perſonne ne communie s'il n'eſt à jeun au moins depuis l'heure de minuit.

V. VI. VII. VIII. & IX. Les Decrets ſuivans reglent la Communion des mourans, & des femmes enceintes, des Prêtres ordonnez en bas âge ſelon l'ancienne coutume du Diocéſe, & celle des Diacres, Soudiacres, & autres Eccleſiaſtiques.

La ſuite de cette Seſſion contient la doctrine de la Meſſe ſelon les principes de l'Egliſe Romaine, expliquez & accomodez à l'Egliſe d'Angamale en quinze Decrets, dont le premier qui eſt long & digne d'être lû, contient tous les changemens que l'Archevêque Portugais introduiſit alors dans la Liturgie de ces peuples. L'abbé Renaudot, qui depuis quelques années a donné au public un Recueil fort ample de Liturgies Orientales, fait mention de ces changemens introduits par Menezes, ou plûtôt par François Roz & les autres Jeſuites qu'il avoit à ſa ſuite. Ce ſavant Abbé, qui d'ailleurs étoit fort zelé pour toutes les traditions de ſon Egliſe, blâme ſouvent

vent ces Cenſeurs, qu'il traite (a) ſans détour de temeraires & d'ignorans, quoi qu'il paroiſſe lui-même peu équitable en beaucoup de choſes qui concernent ces Chrêtiens & leur Patriarche de Babylone. Je vais tâcher de donner une idée des principales choſes contenuës dans ce premier Decret & dans les autres qui finiſſent la cinquiéme Seſſion.

I. *Decret.* En prémier lieu l'Archevêque de Goa ſe plaint des erreurs que les Evêques Neſtoriens venus de Babylone avoient introduites dans les Miſſels de cette Egliſe. Il dit que quoi qu'il fût expedient de les brûler tous, ſans en excepter aucun, il juge pourtant à propos, en attendant qu'il plaiſe au Pape d'en envoier d'autres imprimez, ſelon la Requête que lui en fait le Synode, de corriger ceux dont on ſe ſervoit alors, & de les regler tous ſur un modelle que ce Decret contient fort au long. Après ces paroles en ſuivent d'autres que l'Abbé Renaudot, qui les (b) raporte fidellement traduites en Latin, blâme en termes très forts, en traittant avec juſtice de nouveauté ſcandaleuſe le changement que Menezes à introduit dans la maniére de reciter les paroles, par leſquelles Nôtre Seigneur a inſtitué le Sacrement de ſon corps & de ſon ſang. Le Prélat Portugais corrige la Liturgie Syriaque, ſur la pratique de l'Egliſe Romaine, & retranche ces paroles édifiantes dont ſe ſervoient les Prêtres Indiens; *ceci vous*

(a) Collect. Liturg. Tom. 2. pag. 571. 602. 607. & 608

(b) Tom. 2. Collect. Liturg. pag. 607.

ſera un gage aux ſiécles des ſiécles, parce que, dit-il, outre qu'elles ne ſe trouvent ni dans les Evangiles, ni dans aucun autre Livre du Nouveau Teſtament, elles ne ſont appuiées ſur aucune Tradition Apoſtolique.

Je paſſe d'autres corrections peu importantes à cette Hiſtoire, quoiqu'elles ſoient utiles en elles mêmes pour rétablir l'ancienne Liturgie des Chrêtiens Malabres, qui eſt imprimée à la fin des Actes de ce Synode, & dans la Bibliothéque des Peres ſelon les corrections de Menezes. J'ai été ſurpris de voir que l'Abbé Renaudot, qui a donné tant de ſoins aux Liturgies des Chrêtiens Monophyſites (a), n'ait pas ſongé à rétablir & à rendre publique cette Liturgie Neſtorienne, où il y a beaucoup à apprendre; cette Secte Chrêtienne étant la plus ancienne de celles qui ſe ſont ſeparées de la communion des autres, & dont par conſequent les Traditions doivent être les moins ſuſpectes de nouveauté & de connivence avec les autres Egliſes.

Dans la Priére où le Diacre avertit l'Aſſiſtance de prier pour le Patriarche, Paſteur univerſel de l'Egliſe Catholique, & pour le Metropolitain d'Angamale, Menezes ordonne de ſubſtituer à l'avenir le Pape conjointement avec le Metropolitain, nommant deſormais l'un & l'autre par leurs noms. Les Chrêtiens entendoient par ce Paſteur Univerſel le Patriarche de Babylone, deſigné autre part dans la

(a) Il a bien fait imprimer cette Liturgie, mais mutilée, & beaucoup plus courte qu'elle n'eſt à la fin des Actes du Synode de Diamper.

la Liturgie par ſon nom & par celui de ſon Diocéſe.

Dans tous les lieux où la Sainte Vierge eſt appellée Mere de Chriſt, ou Mere du Sauveur, le Prelat ordonne qu'on dira à l'avenir, *la Sainte Mere du Dieu vivant & veritable nôtre Sauveur & nôtre Redempteur.*

Au lieu de ces paroles prononcées par le Diacre: *Nous faiſons mémoire de nos Saints Péres Docteurs de la verité, Saint Neſtorius, Saint Diodore, S. Theodore, S. Ephrem, S. Abraham S. Narciſſe, & tous les autres Docteurs & Prêtres qui ont cultivé la doctrine de la verité;* Menezes ordonne qu'on ſubſtituera, comme il eſt contenu dans le Miſſel Romain, S. Cyrille, S. Athanaſe, S. Baſile &c.

Dans une autre Priére du Diacre où il eſt parlé de Jeſus Chriſt, du Pere, & de ſon Saint Eſprit, Menezes ordonne qu'on dira deſormais, *du Pere, du Fils, & du S. Eſprit*; parce que, dit-il, la premiére expreſſion fait alluſion à l'erreur des Grecs ſur la Proceſſion du Saint Eſprit: les Neſtoriens, ajoute-t-il, aiant embraſſé quelques erreurs de l'Egliſe Grecque par la longue communication qu'ils ont euë avec cette nation. Reflexion ridicule & pleine d'une ignorance groſſiére ſur une expreſſion qui n'eſt point particuliére aux Grecs; toutes les Egliſes Orientales ne s'étant jamais autrement exprimées. Les paroles du Prelat Portugais ménent d'ailleurs à une concluſion fort dangereuſe pour lui. Si les Neſtoriens doivent leur Dogme de la Proceſſion du Saint Eſprit à une longue communication avec les Grecs, la communication aiant ceſſé depuis le Conci-

le d'Epheſe, l'an 431, il faut dire, ſelon Menezes, que cette doctrine eſt la plus ancienne, puiſque dès lors elle étoit établie dans l'Egliſe Grecque.

Dans le Symbole de Nicée, qui ſe chantoit pendant la Liturgie, Menezes ordonne d'ajouter ces paroles qui manquoient dans les exemplaires du Diocéſe, *Dieu de Dieu, lumière de lumière, Dieu veritable de Dieu veritable.* Il ne ſera peut-être pas hors de propos de remarquer ici que ces premiéres paroles *Dieu de Dieu* ne ſe liſent point dans le Symbole Ethiopien imprimé par Mr. Ludolfe, pag. 353. de ſon Commentaire ſur l'Hiſtoire d'Ethiopie, ni dans l'Exemplaire Egyptien, ou Cophte, que j'ai fait copier d'un Manuſcrit de la Bibliothéque de Seguier.

Après la lecture du Symbole le Diacre faiſant commemoraiſon des Apôtres, des Martyrs, & des Confeſſeurs, prie Dieu de les honorer de la couronne de la Reſurection des morts, ce qui au ſentiment de Menezes n'eſt pas ſeulement contraire aux coûtumes de l'Egliſe, qui au lieu de prier pour les ſaints Apôtres & les Martyrs, ſe recommande à eux dans ſes Priéres, mais fait de plus alluſion à l'opinion impie & heretique des Neſtoriens, qui croient que les ames des Saints ne verront Dieu qu'après la reſurrection de leurs corps au jour du jugement univerſel. L'Archevéque ordonne qu'on efface ces paroles, & qu'on en ſubſtitue d'autres qui ſont contenuës dans le Decret. La même formule de priéres pour la Sainte Vierge ſe trouve dans des Liturgies Syriaques des Jacobites Monophyſites, qui dans les Dogmes

de

de Religion ſont diamétralement oppoſez aux Neſtoriens. L'Abbé Renaudot qui a des diſtinctions pour tout ſe (a) trouve ici embraſſé. Il ne ſe ſauve qu'en diſant que les Manuſcrits ſont corrompus par la faute des Copiſtes. Avec une pareille evaſion il n'y a point de difficultez qu'on ne puiſſe éluder.

Sur des paroles du Diacre & du Peuple qui apoſtrophent le Prêtre, & le font ſouvenir d'offrir le ſacrifice pour lui même, pour eux, *& pour tous les hommes du monde depuis le plus petit juſqu'au plus grand*, Menezes ordonne qu'on retranche ces derniéres paroles; l'Egliſe, ſelon lui, dans les priéres Liturgiques priant uniquement pour les Orthodoxes, & jamais pour les Infidelles, ni pour les Heretiques, les Schiſmatiques, & les Excommuniez. Conformement à cette regle il ordonne qu'on ne prie plus pour les Princes & les Rois, ſans ajouter le mot de *Catholiques*; pour exclure, dit-il, les Princes Infidelles de qui ces Chrêtiens ſont les Vaſſaux. Ces Ordonnances ne ſont conformes ni aux loix de la charité Chrêtienne, ni à la pratique de l'Egliſe primitive.

Plus bas Menezes ordonne de corriger des paroles qui lui paroiſſent attribuer le changement & la ſanctification des dons, au Saint Eſprit plû-tôt qu'au Prêtre; ſur quoi il fait de pitoiables reflexions, qui ont été dignement relevées par l'Abbé Renaudot en ces termes:

(a) Tom. 2. Collect. Liturg. pag. 58. & Tom. 1. p. 528.

„ (a) Le Prêtre eſt le Miniſtre & le Saint „ Eſprit la cauſe principale. Si quelqu'un a „ philoſophé d'une autre maniére, comme les „ Cenſeurs de Diamper, & quelques chétifs „ Correcteurs de Liturgies, leur autorité en „ cela n'eſt pas fort conſiderable. „ Cette Reflexion ſeroit encore meilleure qu'elle n'eſt, ſi ces gens dont l'autorité & le ſavoir ont été ſi mediocres n'avoient pas fait tout ce qu'ils vouloient dans des lieux ou l'erudition des perſonnes auſſi éclairées que Mr. Renaudot ne ſerviroit apparemment que pour les conduire dans les priſons de l'Inquiſition.

Dans les autres corrections de la Liturgie je ne trouve rien qui puiſſe avoir lieu ici, ſi ce n'eſt une defenſe réiterée de prier pour les Rois Gentils dans les terres deſquels ſont ſituées les Egliſes des Chretiens de Saint Thomas.

II. *Decret.* Le Decret ſuivant commande de brûler toutes les Liturgies attribuées à Neſtorius, à Diodore de Tarſe, & à Theodore de Mopſueſte, que Menezes prend pour leurs veritables Auteurs. Il defend de les garder & de s'en ſervir ſous peine d'excommunication. On trouve dans le Recueil des Liturgies de Mr. Renaudot celles qui ſont attribuées (b) à Neſtorius & à Theodore de Mopſueſte. Pour ce qui concerne celle qui porte le nom de Diodore de Tarſe, il prétend qu'elle n'a jamais exiſté, & que l'ignorance de Menezes lui

(a) Collect. Liturg. Tom. 1. pag. 308.
(b) Collect. Liturg. Tom. 2. in fine.

lui a fait illuſion ſur ce ſujet, comme dans beaucoup d'autres occaſions.

III. Le troiſiéme abolit comme une ceremonie impie & ſacrilege une coûtume qui eſt particuliére aux Chrêtiens dependans du Patriarchat de Moſul. Ils fendent avec l'ongle du pouce une partie du pain qui eſt ſur l'Autel, & y font entrer quelques goutes de vin. Le Prelat Portugais rapporte cette ceremonie à l'Hereſie Neſtorienne, & il ſe ſert pour cela d'un raiſonnement ſi puerile que j'aurois honte de le raporter. Ceux qui ſeront curieux de le voir avec la réfutation de l'Abbé Renaudot, n'ont qu'à conſulter ſon Recueil de Liturgies, Tom. 2. page 611.

IV. Dans le quatriéme Decret le Synode permet de traduire le Miſſel Romain en langue Syriaque. Le Jeſuite François Roz eſt prié de ſe charger de cet ouvrage, dont il ſera permis aux Prêtres Malabares de ſe ſervir à cauſe de la prolixité de la Liturgie Syriaque, de laquelle néanmoins on ſe ſervira dans les jours ſolemnels, ſelon la correction du Reverendiſſime Metropolitain.

V, VI. VII. VIII. IX. X. & XI. Le cinquiéme defend aux Clercs inferieurs de toucher la paténe & les vaſes de l'Autel, ce privilége ne s'étendant qu'aux Diacres & aux Soûdiacres. Des Clercs qui ſervoient à l'Autel, quoiqu'ils ne fuſſent point Diacres, aiant par le paſſé porté l'étole pendant la celebration de la Liturgie, cela leur eſt défendu à l'avenir par le ſixiéme Decret. Le ſeptiéme ordonne à chaque Egliſe d'avoir des fers pour les Hoſties à la maniere des Portugais. Le huitiéme, le neu-

neuviéme, le dixieme, & l'onziéme contiennent quelques réglemens pour le vin de la Conſecration, pour les Pierres d'Autel, & les Ornemens Sacerdotaux. Tout y eſt corrigé ſelon les uſages de l'Egliſe Romaine.

XII. Le douziéme Decret declare que l'Egliſe Univerſelle ordonne à tous les Chrêtiens, ſous peine de peché mortel, d'aſſiſter à la Meſſe les Dimanches & les Fêtes, à moins qu'ils n'aient quelque empêchement legitime, en vertu duquel ils en ſont diſpenſez.

XIII. Le treizieme regle le même devoir par rapport aux Chrêtiens qui habitent dans les bois, ou dans des lieux éloignez des Egliſes.

XIV. Le quatorziéme defend de permettre à l'avenir aux Infidelles de demeurer dans l'Egliſe pendant la celebration la Liturgie, & ordonne que lorsqu'on y appellera ſelon la coûtume du païs des joueurs d'inſtrumens, où des Muſiciens Païens, ils ſoient congédiez après la lecture du Symbole, ou mis en un lieu duquel ils ne puiſſent pas voir la celebration des Myſtéres.

XV. Enfin le quinziéme & dernier Decret de la cinquiéme Seſſion declare que rien n'eſt plus profitable que le Saint Sacrifice de la Meſſe aux ames qui ſont dans les feux du Purgatoire, (a) du quel on n'a aucune connoiſſance dans ce Diocéſe, quoique ce Sacrifice ait été inſtitué pour le ſalut des vivans & des morts. Le Synode exhorte les fidelles du païs de faire celébrer des Meſſes pour les ames de leurs parens tre-

(a) *de que nam ha lembrança alguma neſte Biſpado.*

trepaſſez, & d'ordonner dans leur Teſtament qu'on en celebre pour eux mêmes; ajoûtant que ſi quelqu'un neglige de le faire, on prendra après ſa mort ſur le fond de ſes biens, avant que de les partager aux heritiers, une certaine ſomme pour être diſtribuée aux Prêtres du Diocéſe, qui ſeront chargez de dire des Meſſes pour le ſalut de l'ame du Defunt.

SIXIÉME SESSION.

LE ſoir du même jour on lut les Decrets de la Sixiéme Seſſion, dans laquelle il s'agit des deux Sacremens de Penitence, & d'Extrême-Onction, abſolument inconnus dans le Diocéſe d'Angamale. Cette Seſſion contient XV. Decrets ſur la Confeſſion, & III. ſur l'Extrême-Onction.

I *Decret.* Le premier ordonne à tous les fidelles de ſe confeſſer au moins une fois l'an, en renonçant à l'erreur des Chaldéens Hérétiques Neſtoriens, qui étant ennemis particuliers du Sacrement de Penitence avoient inſpiré aux Chrêtiens Malabares toute l'horreur qu'ils avoient eux-mêmes pour la Confeſſion auriculaire, quoique, ſelon le Prelat, elle ſoit d'obligation & de Droit Divin.

II. Le ſecond Decret ordonne de contraindre les Enfans au deſſus de l'âge de huit ans à confeſſer une fois l'an leurs pechez aux Prêtres du lieu.

III. Le troiſiéme commande aux Péres de famille d'obliger à ce devoir leurs Enfans & leurs Domeſtiques.

IV. V. VI. Le quatriéme & le cinquiéme con-

contiennent des reglemens ſur la Confeſſion des perſonnes qui ſe ſentent en peché mortel, ou qui ſont en danger de mort. Comme la petite verole eſt une maladie fort contagieuſe dans les Indes; le ſixiéme Decret pourvoit à la Confeſſion des perſonnes affligées de cette maladie. Elles mouroient ordinairement abandonnées des Prêtres qui n'oſoient en approcher.

VII. VIII. & IX. Le ſeptiéme exhorte les Chrêtiens à ſe confeſſer aux Fêtes ſolemnelles. Le huitiéme & le neuviéme declarent qu'il y a des Cas reſervez au Prelat & au Saint Office de l'Inquiſition, ſans la permiſſion ou la commiſſion deſquels les Prêtres ordinaires ne ſauroient en abſoudre. Afin que chaque Confeſſeur ſoit à l'avenir informé de l'étenduë de ſes pouvoirs, le Synode veut, dans le dixiéme Decret, que dans la Sacriſtie de chaque Egliſe il y ait un tableau affiché, où ſoit écrite en langue Malabare une traduction de la Bulle *In cœna Domini*, & un dénombrement des Cas reſervez dans le Diocéſe.

XI. L'onziéme regle l'ordre des cenſures Eccleſiaſtiques, en retranchant les anciens abus du Diocéſe, où l'excommunication étoit ſouvent fulminée pour des cauſes legeres & quelques fois ridicules. Le Synode ordonne qu'à l'avenir on ne prononcera plus contre perſonne une excommunication perpetuelle, ſans eſpoir d'abſolution, même à l'article de la mort. Cette cruauté qui étoit alors pratiquée dans le Diocéſe d'Angamale eſt à bon droit déclarée contraire à la charité Chrêtienne & aux regles de l'Egliſe.

XII.

XII. Le douziéme Decret, commet à l'examen & à l'approbation des Confeſſeurs du Dioceſe, les Jeſuites du College de Vaïpicota, & defend à tous les autres Caçanares de s'ingerer d'entendre les Confeſſions ſous peine de ſuſpenſion, & de privation des droits de leurs benefices pendant l'eſpace d'un an.

XIII. Le treiziéme permet aux Confeſſeurs étrangers approuvez d'entendre les Confeſſions dans le Diocéſe d'Angamale, pourvû qu'ils ſachent la langue Malabare.

XIV. Les Prêtres Indiens n'avoient eu, comme nous l'avons vû, aucune connoiſſance de la Confeſſion auriculaire. Quand elle commença à s'introduire, ne ſachant par où s'y prendre après avoir oui la Confeſſion de leurs Pénitens, ils les conduiſoient au Prélat, afin qu'il leur donnât lui même l'abſolution. Le Synode blâme cette pratique & l'abolit dans le quatorziéme Decret qui enſeigne que perſonne ne peut abſoudre le Penitent ſi ce n'eſt celui à qui il a fait la Confeſſion de ſes péchez. D'autres Caçanares auſſi ignorans que les precedens prononçoient les paroles de l'abſolution Sacramentale ſur la tête des Chrêtiens qui leur demandoient la bénédiction.

XV. Le Prélat dans le quinziéme Decret traitte cette pratique de ſacrilege, & ordonne aux Prêtres de prononcer à l'avenir en pareille occaſion des Priéres Eccleſiaſtiques, ou des textes de l'Evangile.

Le premier Decret des trois qui concernent l'Extrême-Onction commence par ces

ces paroles (a) : „ Comme dans ce Diocéſe „ on n'a eu jusqu'à préſent ni connoiſſance „ ni uſage du Sacrement d'Extrême-Onction, „ qu'on en ignoroit les effets, l'efficace, & l'in- „ ſtitution, faute de doctrine Catholique, le „ Synode en recommande fort l'uſage à tous „ les fidelles. „ Après des paroles ſi claires & ſi autentiques, ne faut-il pas encore une fois admirer la force de la prévention, ou plûtôt, ſi j'oſe le dire, la mauvaiſe foi de ceux qui ont oſé aſſurer que les Sacremens de Confirmation & d'Extrême-Onction étoient connus & un uſage parmi les Chrêtiens Malabares ? Quelle équité peut-on attendre des Controverſiſtes, qui contrediſent ouvertement des faits auſſi manifeſtes que celui-la ? Les deux Decrets qui ſuivent ne contiennent rien de fort important à nôtre Hiſtoire.

TROISIÉME SESSION (*)

LE cinquiéme jour de la celebration du Synode, qui fut celui de la Fête de Saint Jean Batiſte, avoit été deſtiné, comme nous l'avons dit, pour la Troiſiéme Seſſion, ſelon l'ordre qu'elle tient dans les Actes imprimez; quoique ſelon l'ordre des Séances elle ſoit véritablement la Sixiéme. Comme les matiéres qu'on devoit agiter ce jour-là étoient fort importor-

(a) *Como neſte Biſpado nam ouve atè agora o uſo de ſacramento da Extrema Unçam, nem ſe conhecia, nem ſe ſabia o effeyto & efficacia, & inſtituçam delle por falta de doutrina Catholica, encomenda muito o Synodo a todos os fieis o uſo deſte Sacramento.*

(*) Voyez ci-deſſus page 195. pourquoi cette Seſſion ſe trouve ici après les IV, V, & VI.

portantes & en grand nombre, l'Aſſemblée commença dès la pointe du jour. L'Archevêque aiant celebré une Meſſe baſſe fit fermer les portes de l'Egliſe, dont il defendit l'entrée à tous les Portugais, comme on en étoit convenu deux jours auparavant. Alors, dit Gouvea, Menezes convainquit ces Chrêtiens de leurs erreurs, tant par l'Ecriture, que par le conſentement unanime des Péres & des Conciles Generaux. Il les fit conſentir à livrer tous leurs Livres pour être jettez au feu, excepté ceux qu'on pourroit mettre en état de ſervir après que les Jeſuites les auroient corrigez. Cette malheureuſe reſolution a fait perir quantité d'Ouvrages qui auroient pû être utiles aux perſonnes curieuſes des Antiquitez Eccleſiaſtiques de ces Diocéſes Orientaux, dont l'Hiſtoire eſt fort peu connuë. Mais ce ne ſont pas là les ſeuls Monumens que nous aions perdus par l'ignorance des mauvais Theologiens, & par la barbarie des Scholaſtiques.

Cette Seſſion fut prolongée juſque bien avant dans la nuit, les Caçanares & les Chrêtiens Indiens aiant ſouhaité que tout ce qui concernoit les Articles de Foi ſe conclût le même jour, pendant l'abſence des Portugais, occupez à deux lieuës de là à celebrer la Fête de S. Jean, comme nous l'avons remarqué ci-deſſus.

I. *Decret.* Dans le premier Decret de cette Seſſion on lut un Abregé de la Doctrine de la Foi, contenuë en quatorze Articles, qui ſont ce qu'il y a de mieux travaillé dans tous les Actes du Synode. Je vais tâcher d'en donner

un Extrait le plus exact qu'il me ſera poſſible.

„ I. La Foi Catholique conſiſte à croire un „ ſeul Dieu tout-puiſſant, immuable, in- „ comprehenſible, ineffable, éternel, Pere, „ Fils, & Saint Eſprit, un ſeul Dieu en trois „ Perſonnes conſubſtancielles, egales, & in- „ diviſibles. Ces trois Perſonnes ſont un ſeul „ Dieu, une ſeule eſſance, une ſeule ſubſtan- „ ce, une ſeule immenſité, un ſeul principe, „ & un ſeul créateur de toutes choſes, viſibles „ & inviſibles, corporelles & ſpirituelles.

„ II. Le Fils unique de Dieu, qui eſt conjoin- „ tement avec le Saint Eſprit conſubſtanciel „ au Pere, s'eſt veritablement incarné par l'o- „ peration du Saint Eſprit dans les entrailles „ de la Sainte Vierge, & a uni nôtre Nature „ Humaine, c'eſt à dire un corps & une ame „ raiſonnable, à ſa Nature Divine en union per- „ ſonnelle; en ſorte que le même Jeſus Chriſt „ Nôtre Seigneur eſt Dieu & Homme en une „ ſeule Perſonne, ſans confuſion ou mêlange „ des Natures Humaine & Divine, dont toutes „ les proprietez & les operations ſont conſer- „ vées, y aiant en lui deux volontez & deux „ operations, l'une de la Nature Divine, & „ l'autre de la Nature Humaine: le même Je- „ ſus Chriſt etant, ſelon ſa Divinité, immor- „ tel, impaſſible, & égal au Pere Eternel, & „ ſelon l'Humanité, mortel, paſſible, & infe- „ rieur au Pére.

„ III. Le même Fils de Dieu incarné eſt „ véritablement né & Fils de la Sainte Vier- „ ge, que pour cela on appelle à bon droit la „ Mere de Dieu; nom ſous lequel elle doit

être

„ être invoquée par toute l'Egliſe Catholique,
„ puiſque réellement & de fait elle à enfanté
„ ſelon la chair, ſans aucunes douleurs, le vrai
„ Fils de Dieu fait homme pour nous. Ce
„ même Fils de Dieu a veritablement ſouffert
„ la mort pour nous racheter. Il eſt verita-
„ blement mort, il a été enſeveli, ſon ame
„ eſt deſcenduë aux Enfers dans les Limbes
„ pour delivrer les ames des Saints Péres, qui
„ y étoient detenues. Le troiſiéme jour il eſt
„ reſuſcité des morts, & après avoir enſeigné
„ ſes Apôtres pendant quarante jours, il eſt
„ par ſa propre vertu monté au Ciel, où il eſt
„ aſſis dans la gloire & à la droite de la Ma-
„ jeſté du Pére. Il viendra de là juger les vi-
„ vans & les morts, & rendre à chacun ſelon
„ ſes œuvres.

„ IV. Aucun des deſcendans d'Adam en
„ quelque tems que ce ſoit n'eſt parvenu au
„ ſalut autrement que par la Foi en Nôtre
„ Seigneur Jeſus Chriſt, qui par ſa mort nous
„ à reconciliez avec ſon Pére, & a ſatisfait
„ pour nos pechez. Avant la naiſſance de
„ Nôtre Seigneur cette Foi le regardoit
„ comme devant venir pour le Salut du
„ Genre-Humain, & depuis ſa venuë au
„ monde la même foi l'enviſage comme
„ étant venu, & nous aiant rachetez par ſa
„ mort & par ſon ſang.

„ V. Nous naiſſons tous Enfans de colére,
„ & coupables du peché Originel, que nous
„ avons encouru par la déſobéiſſance d'Adam,
„ dans lequel nous avons tous peché. Cepen-
„ dant il ne faut pas croire que nos ames
„ ſoient engendrées comme nos corps. El-

„ les

Digitized by Google

„ les ſont créées de rien, & infuſes dans le „ *Fétus* lors que ſes membres ſont entiére- „ ment organizez. Au moment de cette in- „ fuſion nous contractons la tache du peché „ Originel qui nous éloigne de Dieu. Cette „ tache s'efface par le Batême qui nettoie l'a- „ me de tout peché, & d'Enfans de colére „ que nous étions nous fait Enfans de Dieu & „ heritiers du Roiaume des Cieux. Le même „ Batême efface dans les adultes tous les pé- „ chez actuels, & procure le pardon des peines „ qui leur ſont dues.

„ VI. Les ames de ceux qui meurent ſans „ avoir commis aucun peché depuis leur Ba- „ tême, & de ceux qui en aiant commis y ont „ ſatisfait par la penitence, ſont enlevées au „ Ciel & voient Dieu, les unes plus parfai- „ tement que les autres, ſelon la diverſité de „ leurs merites. Au contraire, les ames de „ ceux qui meurent en peché actuel ſans pe- „ nitence, où ſeulement en peché Originel, „ deſcendent aux enfers, pour y être éter- „ nellement tourmentées les unes plus & les „ autres moins, par raport à l'inégalité des „ pechez dont elles ſont coupables.

„ VII. Tous les fidelles qui meurent dans „ des ſentimens de charité, mais ſans avoir „ ſatisfait à la juſtice Divine par une veritable „ penitence & ſatisfaction pour leurs pechez, „ ſont tranſportez en Purgatoire, où ils ſont „ purgez par le feu, & par d'autres peines, „ ſelon le tems que Dieu leur preſcrit con- „ formement à la qualité de leurs offenſes, „ juſqu'à ce qu'aiant ſatisfait ils ſoient tranſ- „ portez dans le ſejour de la gloire, pour y

jouïr

„ jouïr de Dieu. Les ſuffrages, les priéres,
„ les aumones, & autres œuvres de piété des
„ fidelles vivans ſont fort profitables à ces
„ ames, & principalement le Sacrifice de la
„ Meſſe.

„ VIII. Le jour du Jugement Univerſel
„ les mêmes corps que nous avons eus pen-
„ dant cette vie, reſuſciteront & ſe rejoindront
„ à nos ames. Ceux des bons devenus im-
„ mortels & impaſſibles, paſſeront à la gloire
„ & regneront avec Jeſus Chriſt dans les Cieux,
„ & ceux des mêchans ſeront éternellement
„ tourmentez dans les Enfers, avec les Dé-
„ mons, dans un feu éternel & veritable.

„ IX. Lors qu'au commencement Dieu
„ créa tous les êtres viſibles & inviſibles,
„ il remplit d'Anges le Ciel Empyrée, les uns
„ deſquels s'étant ſoûmis à Dieu furent con-
„ firmez en grace, jouiſſant de Dieu avec tou-
„ tes les perfections & les avantages de leur
„ création. Les autres aiant déſobéi furent
„ precipitez dans l'Enfer, que Dieu a créé
„ pour eux à cauſe de leur peché. Là ils ſe-
„ ront éternellement tourmentez, non ſeule-
„ ment par la peine du *Dam*, & la privation
„ de la viſion de Dieu, pour la quelle ils
„ avoient été créez, mais encore par un feu
„ réel & véritable, & par d'autres tourmens
„ éternels. De là naît leur envie contre les
„ hommes, deſquels ils procurent la perte
„ par toute ſorte de voies & de tentations.

„ X. Les bienheureux Anges & les Saints
„ qui regnent avec Jeſus Chriſt dans le ciel
„ ſont dignes d'être reverez & invoquez. Les
„ fidelles doivent avoir recours à leur inter-

„ ceſſion dans leurs beſoins. Il faut de mê-
„ me avoir de la veneration pour les corps &
„ les reliques des Saints, les conſerver ſoig-
„ neuſement, les baiſer, & expoſer ſur les Au-
„ tels.

„ XI. Les Images de Nôtre Seigneur Je-
„ ſus Chriſt, celles de la Sainte Vierge, des
„ Anges & des Saints doivent être conſervées,
„ non ſeulement dans les maiſons particuliéres, mais même dans les Egliſes & ſur les
„ Autels. Il faut leur porter la même reverence
„ qui eſt duë aux choſes qu'elles repréſentent:
„ non que nous penſions qu'elles contiennent
„ aucune Divinité, ou que nous mettions en
„ elles nôtre eſperance & nôtre confiance,
„ comme font les Gentils à l'égard de leurs
„ Idoles ; mais parceque l'honneur que nous
„ leur rendons ſe raporte à ce qu'elles répré-
„ ſentent. Ainſi, nous adorons la Croix d'A-
„ doration de Latrie duë à Dieu ſeul, parce-
„ que c'eſt un ſigne qui nous repréſente Jeſus
„ Chriſt le Fils de Dieu mis en Croix pour
„ nous, & nous rendons à ſes Images la mê-
„ me Adoration de Latrie.

„ XII. Selon la Doctrine de l'Egliſe Ca-
„ tholique Dieu donne à chaque homme au
„ moment de ſa naiſſance un Ange Gardien,
„ pour l'exciter au bien, & le delivrer de plu-
„ ſieurs maux, où il tomberoit ſans cette pro-
„ tection. Ces Anges ſont ceux qu'on appel-
„ le les Anges Gardiens.

„ XIII. Comme il n'y a qu'une ſeule Egli-
„ ſe Catholique, dans toute la Terre, dont le
„ Paſteur eſt le Souverain Pontife Romain,
„ Succeſſeur du Prince des Apôtres Saint Pier-

„ re,

„ re, l'Egliſe Romaine eſt la Mere, la Maî-
„ treſſe, & la Capitale de toutes les Egliſes du
„ Monde, & le Pontife Romain eſt le Chef,
„ le Pere, le Maitre, & le Docteur de tous les
„ Chrêtiens, le Prelat de tous les fidelles en
„ commun, & en particulier de tous les Prê-
„ tres, Evêques, Archevêques, Primats, &
„ Patriarches de quelque Egliſe que ce ſoit. Il
„ eſt de même le Paſteur de tous les Empe-
„ reurs, Rois, Princes, & Seigneurs, & de tous
„ les fideles; en ſorte que ceux qui ne lui ren-
„ dent pas obéiſſance, comme au Vicaire de
„ Jeſus Chriſt ſur la Terre, ſont exclus du Salut
„ éternel, & ſeront condamnez aux Enfers com-
„ me Hérétiques, Schiſmatiques, & deſobéiſſans
„ aux Commandemens de Nôtre Seigneur Je-
„ ſus Chriſt.

Le quatorziéme Article contient le dénombrement de tous les Livres de l'Ancien & du Nouveau Teſtament, conformement au Concile de Trente.

Comme les Decrets qui ſuivent contiennent quantité de choſes extremement intereſſantes, je m'attacherai à les copier le plus exactement qu'il me ſera poſſible, & je ne les abbregerai que dans les endroits où je prévoirai qu'en agiſſant autrement je m'expoſerois à abuſer de la patience des Lecteurs.

II. *Decret.* Le ſecond Decret du Synode déclare que dans les Exemplaires Syriaques du Nouveau Teſtament, dont on ſe ſert dans le Diocéſe d'Angamale, au commencement du huitiéme Chapitre de l'Evangile de Saint Jean, manque toute l'Hiſtoire de la Femme Adultére, qui fut amenée à Nôtre Seigneur Jeſus

Chriſt ; que dans le dixiéme Chapitre de S. Luc (a), où il eſt dit ſelon la Vulgate, que Jeſus Chriſt envoia ſeptante & deux diſciples, le Texte Syriaque n'en met que ſeptante ; que dans Saint Matthieu, Chapitre 6, à la fin de l'Oraiſon Dominicale, on a ajoûté ces paroles ; *car à vous eſt le Regne, la Force, & l'Empire, aux Siécles des Siécles* ; que dans les Livres du Nouveau Teſtament, manquent la ſeconde Epitre de Saint Pierre, la ſeconde & la troiſiéme de Saint Jean, celle de Saint Jude, & l'Apocalypſe ; que dans la premiére Epître de S. Jean, Chapitre IV, on a par impiété ſupprimé ces paroles, (b) *Celui qui ſepare Jeſus n'eſt pas de Dieu* ; & dans le Chapitre cinquiéme, celles-ci, *Il y en a trois qui rendent témoignage dans le Ciel, le Pere, le Verbe, & le Saint Eſprit, & ces trois ſont un.* Outre cela, dans le Vieux Teſtament, manquent les Livres d'Eſther, de Tobie, & la Sapience ; leſquels Livres le Synode ordonne de faire traduire ſur la Vulgate en Langue Syriaque, & de corriger ſur d'autres Exemplaires, & même ſur la Vulgate, les autres endroits vicieux outre ceux qui viennent d'être raportez. Le P. François Roz, Jeſuite, Maitre de la Langue Syriaque dans le College de Vaïpicota, eſt prié de la part du Synode de ſe charger de ce travail.

Nous avons ici, & nous aurons encore dans les Decrets ſuivans, de nouvelles preuves de la rare Erudition de ces Theologiens des Indes, tant celebrez par le Pere Du Halde. On entre-

(a) v. 1.
(b) *Qui ſolvit Jeſum non eſt ex Deo.* I. Joann. c. 4. v. 3.

entreprend de corriger ſur la Vulgate une Verſion venerable par ſon Antiquité, ſans s'informer d'ailleurs de la conformité qu'elle a avec le Texte Grec, & les plus anciens Exemplaires Latins. On ſait que l'Hiſtoire de la Femme Adultére, raportée au commencement du huitiéme Chapitre de S. Jean, manque auſſi dans l'Exemplaire Syriaque de Widmanſtadius; qu'on ne la trouve point dans des Manuſcrits Grecs fort anciens; & qu'il n'y en a aucune trace dans la Paraphraſe de Nonnus. Pour ce qui concerne le commencement du dixiéme Chapitre de S. Luc, il eſt vrai que la Vulgate met ſeptante & deux Diſciples, mais le Texte Grec n'en met que ſeptante, non plus que la Verſion Egyptienne, & la Sclavone, qui a été faite pour l'uſage des Bulgares ſur la fin du neuviéme ſiécle. La Verſion Armenienne ſuit la Vulgate, qui d'ailleurs eſt appuiée ſur un petit nombre d'Exemplaires Grecs.

La Doxologie ajoûtée à la fin de l'Oraiſon Dominicale, dans le ſixiéme Chapitre de Saint Matthieu, ſe lit depuis long-tems dans les Exemplaires Grecs, & dans preſque toutes les anciennes Verſions, excepté l'Egyptienne. Cependant il ſe trouve, même entre les anciens Ecrivains Eccleſiaſtiques, des Savans qui reconnoiſſent que c'eſt une Addition faite au Texte. Cela paroît par le témoignage d'Euthymius, qui écrivoit au commencement du douziéme ſiécle. Il accuſe les Bogomiles, dont l'Hereſie étoit une branche du Manicheïſme, de rejetter avec mépris ces „ derniéres paroles ajoûtées à l'Oraiſon Domi-

„ nicale, à la louange de la très Sainte Trinité,
„ par les Saints Docteurs, veritables lumiéres de
„ l'Egliſe ; Car c'eſt à vous qu'appartient le
„ Roiaume & la Gloire, &c. (a)

Il paroît par l'abſence de la ſeconde Epitre de S. Pierre, de la ſeconde & de la troiſiéme de S. Jean, de celle de S. Jude, & de l'Apocalypſe, que les Exemplaires Syriaques d'Angamale, ne differoient point de celui de Widmanſtadius, où les mêmes Piéces manquent. Elles ont été données au public. L'Apocalypſe a paru la derniére, par les ſoins de Louis de Dieu, qui la fit imprimer ſur un Manuſcrit de la Bibliotheque de Joſeph Scaliger. Cet Exemplaire a été écrit par un Chrêtien Malabare, qui le copia apparemment en Syrie, d'où il eſt depuis paſſé en Europe. Il eſt ſurprenant, que ni Louïs de Dieu, ni Richard Simon (b), ni aucun autre qui me ſoit connu, n'ait pû lire les derniéres paroles ajoûtées par l'Ecrivain à la fin du Manuſcrit, ſur lequel cette Edition a été donnée au public. Ils liſent, avec Louïs de Dieu, Caſpar *Hanravîte* (c), au lieu de Gaſpar

(a) τὸ παρὰ τῶν θείων Φανέρων καὶ τῆς ἐκκλησίας καθηγητῶν πρεσβυ ἀκροτελεύτιον ἐπιφώνημα. *Apud Tellium. Inſign. Itiner. Italici, pag.* 118. Voiez ſur ce paſſage le ſavant Mr. Wolfius de Hambourg, dans l'Hiſtoire des Bogomiles, imprimée à Wittemberg l'an 1712. in 4. C'eſt un excellent Ouvrage, auſſi bien que tous ceux de cet incomparable Auteur.

(b) Hiſtoire Critique des Verſions du Nouveau Teſtament, pag. 168.

(c) Au lieu de *Hanravian*, il faut lire *Hndvian* : *Caſpar e regione Indorum.* Les deux lettres R. & D., qui ne ſe diſtinguent en Syrien que par la diverſe ſituation d'un point, ont empêché ces Savans d'appercevoir la veritable leçon.

par originaire des Indes. On trouve dans la Bibliotheque de Hale en Saxe un Manuſcrit Liturgique écrit en Langue Syriaque par un Gaſpar Indien, qui pourroit bien être le même que celui-ci.

Les paroles qui ſe liſent dans la Vulgate, au Chapitre quatriéme verſet troiſiéme de la premiére Epitre de S. Jean : (a) *Tout eſprit qui ſépare Jeſus, n'eſt point de Dieu*, ne ſe liſent point dans le Grec ; &, afin qu'on ne ſoupçonne pas, avec Menezes, les Neſtoriens de les avoir retranchées par un attentat impie, il faut obſerver qu'on ne les trouve point dans les Verſions propres aux Monophyſites Egyptiens & Armeniens, qui ſont leurs Adverſaires.

Je ne dirai rien du fameux Paſſage des trois Témoins celeſtes. On ne le lit dans aucune Verſion Orientale, ſi ce n'eſt l'Armenienne, ni dans aucun ancien Manuſcrit. Je laiſſe à juger aux perſonnes ſavantes & deſintereſſées du ſuccès qu'ont eu les efforts qu'un ſavant Théologien a faits depuis quelques années pour en établir l'autenticité.

III. *Decret.* Au Chapitre vingtiéme des Actes des Apôtres, où Saint Paul dit (b) : *Veillez ſur vous, & ſur tout le Troupeau dont le Saint Eſprit vous a établis Evéques, pour paître l'Egliſe de Dieu, qu'il a acquiſe par ſon propre ſang*, les Neſtoriens, à l'inſtigation du malin Eſprit, ont changé ces paroles, en mettant, *l'Egliſe de Chriſt qu'il a acquiſe par ſon propre*

(a) *Omnis Spiritus qui ſolvit Jeſum, ex Deo non eſt.*
(b) Act. Apoſt. c. 20. v. 28.

ſang. L'Accuſation eſt atroce. On peut juger ſi elle eſt bien fondée, lors qu'on aura conſulté les Remarques du Docteur Mill ſur cet endroit. Les Verſions Egyptienne & Armenienne, qu'on ne ſauroit ſoupçonner de connivence avec les Neſtoriens, liſent ici *l'Egliſe au Seigneur.* La Verſion Sclavone a joint les deux leçons: elle lit, l'Egliſe du Seigneur & de Dieu.

Dans la premiere Epître de S. Jean, Chapitre troiſiéme verſet 16, on lit ſelon la Vulgate: *En cela nous avons connu l'amour de Dieu, qu'il a donné ſa vie pour nous.* Cette lecture n'eſt point conforme au Grec, où le nom de Dieu ne ſe trouve point, non plus que dans la Verſion Egyptienne. Les Exemplaires Syriaques liſent *l'amour de Chriſt*, & Menezes dit que c'eſt un changement malicieux introduit dans le Texte pour favoriſer l'Hereſie Neſtorienne.

Dans l'Epître aux Ebreux, Chapitre ſecond verſet 9, il y a une diverſe lecon fameuſe, que l'Exemplaire Syriaque a confondue; ſur quoi on peut conſulter l'Edition & les Notes du Docteur Mill. Menezes y trouve un nouveau ſujet d'Accuſation contre les Neſtoriens, qui ſont d'autant plus innocens, que la même maniére de lire ce Paſſage ſe trouve dans les Exemplaires des Syriens Monophyſites leurs ennemis.

Chapitre ſixiéme de Saint Luc, v. 35. où il eſt dit: *Prêtez ſans en rien eſperer*, ces Chrêtiens, dit Menezes, pour favoriſer leurs uſures, liſoient, *Prêtez & eſperez en* [*le fruit.*] Cette corruption du Texte, ſi elle bien averée, eſt

eſt aiſée à refuter par les paroles de Nôtre Seigneur qui précedent & qui ſuivent. Je ſoupçonnerois aiſément qu'il y a ici quelque mal-entendu.

IV. *Decret.* Quelques Chrêtiens groſſiers s'étoient laiſſé infatuer, par la frequentation des Infidelles, de la vaine erreur de la tranſmigration des ames. Le Prélat fait voir que cette opinion abſurde eſt une Héréſie oppoſée au Chriſtianiſme. D'autres croioient le Deſtin, & que toutes choſes arrivoient par une neceſſité naturelle, & inevitable. Menezes condamne cette erreur, comme contraire à la doctrine de l'Egliſe, & detruiſante le Libre-Arbitre avec lequel Dieu a crée tous les hommes. Il y en avoit qui aſſuroient avec les Gentils, que chacun ſe peut ſauver dans ſa Loi, & que toutes les Religions acheminent à Dieu. Le Decret prouve la fauſſeté & l'Héréſie de cette opinion, en faiſant voir qu'il n'y a point d'autre Foi dans laquelle les hommes puiſſent être ſauvez, que celle de Nôtre Seigneur Jeſus Chriſt. La communication continuelle des Chrêtiens avec les Gentils avoit donné lieu à ces erreurs, qui pourtant n'avoient infecté que les plus ignorans & les plus groſſiers de la populace.

V. Le Synode dit qu'on avoit ſemé & prêché dans le Diocéſe une erreur fort pernicieuſe, dont il eſt merveilleux qu'on ne diſe point les auteurs. Il eſt certain du moins que ce n'eſt pas une ſuite du Neſtorianiſme. On avoit enſeigné, & quelques perſonnes le croioient, que c'étoit pecher, & faire injure à Nôtre Seigneur Jeſus Chriſt, que de penſer à

ſa paſſion, ou d'en faire mention en quelque occaſion que ce fût. Cette pernicieuſe erreur eſt condamnée par le Synode, qui prouve fort bien l'utilité qui revient au Chrêtien de la meditation des ſouffrances de Nôtre Sauveur. Cette erreur, ajoûte Menezes, en avoit produit une autre, qui étoit la haine des Images, pour leſquelles ces Chrêtiens avoient un grand éloignement. Le raiſonnement du Prélat Portugais pourroit avoir lieu, ſi cette haine n'avoit eu en vuë que celles de la Paſſion de Nôtre Sauveur; mais nous avons deja obſervé que cette averſion étoit générale, & fondée, comme il n'y a aucun lieu d'en douter, ſur l'ancienne pratique de l'Egliſe Univerſelle. Quoiqu'il en ſoit, ce Decret finit par une Exhortation aux Predicateurs de prêcher ſouvent au peuple la Paſſion de Jeſus Chriſt, & de travailler à établir la devotion du Roſaire, qui contient, dit Menezes, les principaux Myſtéres de la Vie de Nôtre Seigneur.

VI. Entre pluſieurs erreurs, le ſixiéme Decret, que la Perfidie Neſtorienne a ſemées dans cet Evêché, & dont elle a infecté les Livres, il s'en trouve quelques unes qui concernent la Perſonne de la Sainte Vierge. C'eſt ce qui a determiné le Synode à déclarer que la Foi Catholique enſeigne que la Sainte Vierge n'a jamais encouru aucune tache de peché actuel, & qu'on croit pieuſement qu'elle eſt de même exemte de peché originel, quoique l'Egliſe n'ait rien determiné ſur cette queſtion. Outre cela il eſt de Foi qu'elle a été Vierge avant, après, & pendant l'enfantement; qu'elle

le a enfanté ſans douleurs le vrai Fils de Dieu Incarné ; qu'elle doit être appellée Mere de Dieu ; qu'après ſa mort elle a été tranſportée au Ciel, où, par un privilége particulier dû à ſes merites, elle eſt en corps & ame, jouiſſant de Dieu, glorifiée au deſſus de tous les Chœurs des Anges : Veritez, contre leſquelles les Hérétiques ont prononcé pluſieurs Blaſfémes, quelques-uns deſquels ſe trouvent juſque dans les Breviaires de cette Egliſe.

VII. Les Schiſmatiques aiant ſemé dans le Diocéſe cette pernicieuſe erreur, qu'il y a deux Loix dans le Chriſtianiſme, l'une de S. Thomas, l'autre de Saint Pierre ; que ces deux Loix forment deux differentes Egliſes diſtinctes entre elles & immediatement ſoûmiſes à Jeſus Chriſt ; que ces Egliſes n'aiant rien à demêler enſemble, les Prélats de l'une ne doivent aucune obéiſſance à ceux de l'autre, quoi qu'à préſent ceux de Saint Pierre pretendent detruire la Loi de Saint Thomas : le Synode déclare que cette imagination erronée contient un Schiſme & une Hereſie manifeſte, n'y aiant qu'une ſeule Foi & un ſeul Batême dans l'Egliſe Catholique & Apoſtolique de laquelle le Pontife Romain, Succeſſeur de Saint Pierre, eſt le Paſteur Univerſel.

VIII. Les Chrétiens Indiens aiant juſqu'à préſent, dans la Liturgie & la Celebration de l'Office Divin donné au Patriarche de Babylone le tître de Patriarche Univerſel, & de Chef de l'Egliſe Catholique, cela eſt defendu à l'avenir ſous peine d'excommunication. Outre que ce tître ne convient qu'aux Pontifes Romains, les Patriarches de Babylone font profeſ-

feſſion de l'Héréſie Neſtorienne, ſont Schiſmatiques, Herétiques, maudits & excommuniez. On ſubſiſtuera donc deſormais dans les Priéres publiques, au nom du Patriarche de Babylone, celui du Souverain Pontife, Vicaire de Nôtre Seigneur Jeſus Chriſt.

IX. Tous les Breviaires du Diocéſe d'Angamale ſont infectez de l'Héréſie Neſtorienne. On y celebre la Fête de l'Hereſiarque Neſtorius, duquel on fait ſouvent memoire, auſſibien que de Diodore, Theodore, Abba Catholica, Abraham, Narſai, Barcauma, Johanan, Hormiſdas, Michel, & autres Herétiques Neſtoriens, parmi leſquels il y en a dont on fait mention particuliére dans la Liturgie, & deſquels on celebre la Fête. Le Synode ordonne ſous peine d'excommunication de ſupprimer à l'avenir leur memoire, d'effacer leurs noms dans les Livres Eccleſiaſtiques & les Calendriers, de brûler leurs Liturgies, & de ſubſtituer en leur place dans les Priéres Liturgiques des Saints approuvez de l'Egliſe, comme S. Athanaſe, S. Gregoire de Nazianze, S. Baſile, S. Jean Chryſoſtome, S. Cyrille d'Alexandrie, S. Ambroiſe, S. Auguſtin, & Saint Gregoire.

X. L'Egliſe Metropolitaine d'Angamale aiant été rebâtie par l'Archevêque Mar Abraham, & dediée à l'Abbé Hormiſdas, qu'on apelle dans le Diocéſe Saint *Hormus*, le Synode ordonne qu'à l'avenir, ſans changer de nom, elle ſoit dediée à Saint Hormiſdas Martyr Perſan de nation, l'Abbé Hormiſdas aiant été un Heretique Neſtorien. Cela paroît par ſa Vie écrite en Syriaque, & brûlée par le commande-

dement de l'Archevêque de Goa, comme contenant pluſieurs blaſfémes, héréſies, & faux miracles en confirmation de la Secte des Neſtoriens.

XI. On ajoutera au Symbole Syriaque ces paroles qui y manquent en parlant de Nôtre Seigneur Jeſus Chriſt : *Dieu de Dieu, lumiére de lumiére, Dieu veritable de Dieu veritable*; &, au lieu de ces mots, *Fils de l'eſſence du Pere*, on dira deſormais avec l'Egliſe Univerſelle, *conſubſtanciel au Pere.*

XII. Quoique ce ſoit une choſe contraire à la diſpoſition des Saints Canons que les Enfans des Chrêtiens aillent étudier dans les Ecoles des Gentils, l'état de l'Egliſe d'Angamale, ſoumiſe à divers Rois Infidelles, autorize en quelque maniére cet abus. Pour y apporter quelque regle, le Synode déclare que dans les Ecoles où les Enfans apprennent à lire & à écrire, & dans celles où l'on enſeigne à faire des armes, ſi les Maitres y tiennent des Pagodes ou Idoles, & obligent leurs diſciples à les ſaluer avant la leçon, il ne ſera point permis aux Enfans des Chrétiens de les frequenter, à moins que les Maîtres ne les diſpenſent de cette Ceremonie Idolatre. Le Synode recommande à tous les *Bazars*, ou Bourgades Chrêtiennes, de ſe pourvoir de Maîtres Chrêtiens pour enſeigner leurs enfans, & defend ſous peine d'excommunication de les envoier à ceux où ils ſeroient obligez de ſaluer les Idoles des Gentils, ou du pratiquer quelque autre Ceremonie du Paganiſme.

XIII. Quelques Maîtres d'Armes Chrêtiens avoient des Pagodes ou Idoles expoſées dans leur Sales, afin que les Enfans des Gentils y fiſſent leurs devotions en entrant. Le Synode

de excommunie ceux qui conſerveront cette abominable pratique entiérement contraire à l'eſprit du Chriſtianiſme.

XIV. Comme il ſe trouve dans le Diocéſe pluſieurs Livres impies, heretiques, & remplis de fauſſes doctrines, le Synode defend de garder, copier, lire, ou entendre lire les Livres vres ſuivans.

Le Livre qui eſt intitulé de l'*Enfance du Sauveur*, ou l'*Hiſtoire de Nôtre Dame*, condamné par les anciens Peres, comme rempli de blaſfêmes & de narrations fabuleuſes. En voici quelques unes qu'on pourra comparer avec l'Evangile de l'Enfance, qui depuis quelques années a été imprimé en Arabe & en Latin. Selon l'Auteur de ce Livre l'Annonciation de l'Ange fut faite dans le Temple de Jeruſalem, ce qui eſt contraire à l'Autorité de Saint Luc, qui dit que la Sainte Vierge étoit alors à Nazareth. Lorſque S. Joſeph épouſa la Vierge Marie, il avoit actuellement une autre Femme & des Enfans. Le même Saint Joſeph reprennoit diveſes fois l'Enfant Jeſus des mauvaiſes actions qu'il faiſoit. Nôtre Seigneur avoit appris les lettres dans les Ecoles des Rabins, ce qui eſt raconté avec des circonſtances ridicules & fabuleuſes. Le Démon tenta Jeſus avant les quarante jours de jeune dans le Deſert. Saint Joſeph, aiant la Sainte Vierge pour ſuſpecte, lui fit boire les Eaux de Jalouſie. La même Sainte Vierge fut ſujette aux douleurs de l'enfantement. Ni elle, ni aucun des Saints, ne ſont dans le Ciel, jouiſſant de Dieu; mais, dans le Paradis Terreſtre, où ils demeureront juſqu'au jour du Jugement. Le Sy-

Synode aiant égad à ces erreurs & pluſieurs autres contenuës dans le même Livre, en defend la lecture, ſous peine d'excommunication, & ordonne de le jetter au feu.

Le Livre de Jean Barialdon, qui contient toutes les erreurs du Neſtorianiſme. Il faut apparemment lire Jean Barcaldon, Auteur duquel fait mention dans ſon Catalogue Hebed Jeſu, pag. 113. de l'Edition de Rome. Un autre Livre qui eſt intitulé, *De la Proceſſion du S. Eſprit*, où l'Auteur prétend prouver que le S. Eſprit procede uniquement du Pere, à l'excluſion du Fils.

Le Livre qui a pour titre, *La Pierre precieuſe de la Foi*, où l'on enſeigne que la Sainte Vierge ne doit être appellée Mere de Dieu, mais Mere de Chriſt; qu'il y a deux ſuppôts en Jeſus Chriſt; que l'Union des Natures dans l'Incarnation eſt accidentelle; que la Religion Chrêtienne eſt diviſée en trois Confeſſions, celle des Neſtoriens, celle des Jacobites, & celle des Romains; que celle des Neſtoriens, eſt la ſeule veritable, derivée des Apôtres, & que la Foi Romaine eſt fauſſe & hérétique, introduite dans la plus grande partie du Monde par les armes, & par le commandement des Empereurs Hérétiques; qu'anathematizer Neſtorius, c'eſt anathematizer les Apôtres, les Prophêtes, & toute l'Ecriture, & renoncer à la vie Eternelle; que le Mariage n'eſt ni ne peut être un Sacrement; que le ſigne de la Croix eſt un des Sacremens inſtituez par Jeſus Chriſt; que le feu de l'enfer n'eſt qu'un feu metaphorique; que l'Egliſe Romaine eſt Hérétique, & blamâble en ce qu'elle a abandonné

la

la pratique des Apôtres de celebrer les Myſtéres avec du pain levé.

Le Livre des Peres, qui contient à peu près les mêmes erreurs. La Vie de l'Abbé Iſaïe, commentée par un Neſtorien : où il eſt dit que l'Union de l'Incarnation eſt commune aux trois Perſonnes de la Trinité ; & que Cyrille d'Alexandrie, qui a condamné Neſtorius, eſt un Hérétique impie, qui brûle dans les Enfers. Je paſſe ſous ſilence le detail de pluſieurs pareilles choſes, contenuës dans le même Livre.

Le Livre des Synodes, où il y une Lettre ſuppoſée du Pape Caïus, ſignée par pluſieurs Prélats Occidentaux, & adreſſée à l'Egliſe de Babylone. Cette Lettre reconnoît que l'Egliſe Babylonienne, & toutes celles qui lui ſont ſujettes, ne doivent aucune obéiſſance à l'Egliſe de Rome, & dependent immédiatement de Jeſus Chriſt. Le même Livre dit dans un autre endroit, que l'Egliſe Romaine a abandonné la Foi, & perverti, par violence & par les armes des Empereurs, les Saints Canons des Apôtres ; que le Mariage n'eſt point un Sacrement, & que l'Uſure eſt exemte de peché.

Le Livre du Patriarche Timothée, dans lequel il y a trois Chapitres qui blasfement contre le Sacrement de l'Autel, en diſant qu'il ne contient point le corps réel, mais ſeulement la figure du corps de Jeſus Chriſt.

L'Ecrit qu'ils appellent la Lettre du Dimanche, & qu'ils ſuppoſent deſcendue du Ciel. Dans cette Lettre les Catholiques Romains ſont appellez Apoſtats de la Foi, & Violateurs du Dimanche.

Les

Les Livres Neſtoriens intitulez *Maclamatas*, *Varda* ou la Roſe, le Livre *Camiz*, l'Epître de Mar Nacai, & le Livre qui a pour titre *Menra.*

Le Livre des Ordres Sacrez, qui ne convient ni pour la forme, ni pour la matiére, avec le Rituel de l'Egiſe Romaine. Il ne compte que deux Ordres, la Prêtriſe &e Diaconat. Il n'admet que des Autels de bois, à lexcluſion de ceux de pierre. Il contient une priére pour abſoudre d'excommunication & reconcilier à l'Egliſe les perſonnes qui abandonnent d'autres Sectes pour embraſſer le Neſtorianiſme.

Le Livre des Homelies, où il eſt dit que l'Euchariſtie n'eſt que l'Image du Corps de Jeſus Chriſt, dont elle eſt diſtinguée comme le portrait d'un homme l'eſt de ſon original ; que le Corps de Jeſus Chriſt n'eſt pas dans le Sacrement, mais dans le Ciel ; que toute la Trinité s'eſt incarnée ; que le Chriſt eſt le Temple de la Divinité, & n'eſt Dieu que par repreſentation ; que l'ame de Jeſus Chriſt n'eſt point deſcenduë aux Enfers après ſa mort, mais qu'elle fut tranſportée dans le Paradis Terreſtre ; que c'eſt une erreur de dire le contraire avec le Symbole attribué aux Apôtres.

Le Livre (a) qui a pour titre l'Explication des Evangiles, où l'Auteur s'attache à prouver par tout qu'il y a deux ſuppôts en Jeſus Chriſt ; que le Chriſt comme pure Créa-

(a) C'eſt vrai ſemblablement le Commentaire de Theodore de Mopſueſte, dont la Traduction Syriaque eſt fort commune en Orient. L'Original Grec eſt perdu.

ture étoit dans l'obligation de prier & d'adorer Dieu ; que l'ame de Jeſus Chriſt ne deſcendit point dans les Enfers après ſa mort, mais qu'elle fut tranſportée dans le Paradis Terreſtre, conformement à ce que le Seigneur avoit promis au larron ſur la Croix ; que la Sainte Vierge merita d'être repriſe, parcequ'elle s'imagina par un ſentiment d'orgueil, qu'elle étoit Mere d'un grand Roi, & qu'elle ne regardoit Jeſus Chriſt que comme un pur homme ; que les Evangeliſtes n'ont pas écrit toutes les choſes qui concernent la Vie de Nôtre Seigneur, comme elles ſe ſont paſſées, parcequ'ils ne s'y étoient pas trouvé préſens, & que de là viennent leurs variations ; que le Chriſt n'eſt que Fils adoptif de Dieu, & qu'il n'étoit pas poſſible qu'il fût ſon Fils naturel ; qu'il reçut une nouvelle grace au Batême ; que l'Euchariſtie eſt ſeulement l'Image du Corps de Jeſus Chriſt, qui n'eſt pas ici bas ſur la Terre, mais dans le Ciel à la droite du Pére ; que le Chriſt, entant que pur homme, ignoroit le jour du Jugement Univerſel ; que lorſque Saint Thomas dit en mettant la main ſur la plaie du côté de Nôtre Seigneur, (a) *Mon Seigneur & mon Dieu*, il ne parloit pas à Jeſus Chriſt, parceque celui qu'il voioit reſuſcité n'étoit pas Dieu ; mais que ces paroles étoient une exclamation à Dieu, à la vuë de cette merveille ; que le pouvoir, que Jeſus Chriſt a donné à Saint Pierre ſur ſon Egliſe, ne differe point de celui qu'il a

(a) C'eſt l'Explication de Theodore de Mopſueſte rapportée dans le douziéme Canon du cinquiéme Concile. On trouve dans le même Concile pluſieurs Fragmens des Ecrits de Theodore de Mopſueſte, qu'on peut comparer avec ce qui ſe lit dans ce Decret.

a donné aux autres Prêtres ; que par conſequent les Succeſſeurs de Saint Pierre n'ont pas plus de pouvoir & de juriſdiction que les autres Evêques; que la Sainte Vierge n'eſt pas Mere de Dieu ; que la premiére Epître de Saint Jean, & celle de Saint Jacques, ne ſont pas des deux Saints Apôtres, mais de deux autres qui portoient les mêmes noms; que ces Epîtres ne ſont pas Canoniques.

Le Livre d'Hormi das *Rabon*, c'eſt à dire, *le Moine*. C'eſt le même Livre dont il a été parlé ci-deſſus. Il contient la Vie de ce perſonnage fameux parmi les Neſtoriens, qui le traittent de Saint. Dans cet Ouvrage, Neſtorius eſt traitté de Saint Martyr qui a ſouffert pour la verité ; & Cyrille d'Alexandrie ſon Perſecuteur eſt appellé Miniſtre & Prêtre des Diables, damné dans les Enfers. L'Auteur ajoûte que les Images ſont des Idoles infames & abominables, que Cyrille les a inventées (a) & introduites, comme un Heretique qu'il étoit. Ce même Livre raconte pluſieurs faux miracles qu'il dit qu'Hormidas fit pour les Dogmes de Neſtorius, & repreſente les perſecutions qu'il eut à ſoufrir, comme des ſouffrances endurées pour la verité.

Un Livre de Sortiléges, où eſt contenu ce qu'ils appellent l'Anneau de Salomon, plein de ſuperſtitions ſur le choix des jours propres pour les mariages, & d'autres choſes ſemblables, tirées des uſages du Paganiſme.

(a) C'eſt une Tradition établie en Orient, que Cyrille eſt l'Inventeur des Images. Elmacin Ecrivain Jacobite, & par conſequent devot de Cyrille, en convient. Ainſi, le fait pourroit bien être veritable.

Le Livre qui a pour tître la Vie des Saints, dans lequel ſont contenuës les Vies & les Eloges de pluſieurs Neſtoriens, dont les noms ſont raportez dans ce Decret, ſelon l'orthographe Portugaiſe, qui les rend méconnoiſſables, comme l'a remarqué l'Abbé Renaudot, qui n'écrit pourtant pas lui-même plus fidellement les noms Syriaques, & autres Orientaux. Il ſuit dans des Livres Latins l'Orthographe Françoiſe, & met par exemple *Hanan Jechoua*, pour *Hanan Jeſchua*, ou plûtôt *Hanan Jeſu*.

Un Livre intitulé *Parijman*, ou Medecine Perſane, rempli de Blaſfémes & de Superſtitions. Ce Livre auſſi-bien que les précedens eſt condamné au feu, & defendu ſous peine d'excommunication.

XV. *Decret.* Le XV Decret condamne & corrige diverſes erreurs contenuës dans les Breviaires ou Livres Eccleſiaſtiques des Chrêtiens de Saint Thomas. Dans le grand Breviaire qui a pour titre *Hudre* & *Gaza*, ou *Tréſor de Lecture*, il eſt dit entre autres erreurs ſemblables à celles qui ont été raportées dans le Decret précedent, que Dieu accompagnoit le Chriſt ſur la Croix, mais que ce n'étoit pas Dieu qui ſouffroit; que l'Ange annonça l'Incarnation, à la Vierge, non à Nazareth, mais dans le Temple de Jeruſalem; que la Mere du Sauveur l'enfanta à la maniére des autres Femmes, & avec les douleurs ordinaires; que le veritable corps de Jeſus Chriſt n'eſt pas contenu dans le Sacrement de l'Euchariſtie; que Neſtorius a été un fidelle Prédicateur de la verité, & qu'il a ſouffert le martyre par l'envie de Cyrille Ouvrier d'iniqui-

quité ; que les Images ſont des Idoles qui ne doivent point être honorées par les fidelles.

Dans le Livre de l'Office dés Prelats trepaſſez, il eſt dit que le Sacrement de l'Autel n'eſt que la vertu de Jeſus Chriſt, & n'eſt pas ſon veritable Corps. Sur quoi le Synode declare que ces Livres meriteroient d'être brûlez ; mais que comme il n'y en a point d'autres dans le Diocéſe pour la celebration de l'Office Divin, on les corrigera, juſqu'à ce que, ſelon la demande qui en ſera faite au Pape, l'Egliſe Malabare ſoit pourvuë de nouveaux Breviaires, conformes en tout aux Dogmes Orthodoxes.

XVI. Pour conſerver la pureté de la Foi, le Synode ordonne aux Prêtres, aux Clercs, & à toutes autres perſonnes, de quelque condition & qualité qu'elles ſoient, de remettre dans deux mois entre les mains de l'Archevêque de Goa, ou entre celles du P. François Roz, tous leurs Livres Syriaques, ſans aucune exception, afin qu'on les puiſſe corriger ou ſupprimer, ſelon qu'ils en auront beſoin, defendant, ſous peine d'excommunication, à qui que ce ſoit d'entreprendre de copier aucun Livre Syriaque, ſans une permiſſion expreſſe de l'Archevêque, excepté toutes-fois les Pſeaumes & les autres Livres de l'Ecriture Sainte.

XVII. Quelques Caçanares ignorans s'ingerant de prêcher, & rempliſſant leurs Prédications d'Erreurs & d'Hiſtoires fabuleuſes, tirées particuliérement du Livre de l'Enfance du Sauveur, & de quelques autres Livres Apocryphes & Heretiques ; le Synode, pour obvier à cet abus, ordonne que perſonne ne puiſſe à

l'avenir prêcher, ſans une permiſſion par écrit de ſon Prélat. Cette permiſſion ne ſera accordée qu'après un ſérieux examen de la capacité de celui qui ſe préſentera pour cet effet. Lors que le Siége ſera vacant, l'examen des Prédicateurs ſera devolu au Recteur du College des Jeſuites à Vaipicota. Afin que de toutes parts il ſoit pourvû à l'inſtruction du peuple, le Synode veut qu'il y ait deſormais un Catechiſme en langue Malabare, dont on puiſſe tous les Dimanches lire quelque choſe dans l'Egliſe.

XVIII. S'il arrive qu'un Caçanare prêche une doctrine, ou raconte dans ſon Sermon quelque Hiſtoire fabuleuſe, le Prélat aura ſoin de le faire retracter publiquement; &, en cas de réſiſtance, il fera valoir les Cenſures Eccleſiaſtiques.

XIX. Depuis la mort de l'Archevêque Mar Abraham, quelques-uns des Caçanares & des Laïques du Diocéſe, s'étant engagez par ſerment dans des Aſſemblées ſecretes, à demeurer attachez au Patriarche de Babylone, & à ne ſe ſoûmettre jamais au Pontife Romain, le Synode déclare ces Sermens nuls & abuſifs, & défend, ſous peine d'excommunication, d'en faire à l'avenir de ſemblables.

XX. Le Synode & tous les Fidéles du Diocéſe embraſſent & reçoivent tous les Conciles Généraux reçus par la ſainte Egliſe, en particulier le Concile d'Ephéſe, où a été condamnée l'Hereſie Diabolique de Neſtorius, ſi longtems prêchée dans ce Diocéſe. Le Synode anathematize de nouveau cette Hereſie avec tous ſes Sectateurs, & profeſſe la Foi de la ſainte Egliſe Romaine Mere de toutes les autres

tres Egliſes, reconnoiſſant que le glorieux Saint Cyrille, qui par ordre du Souverain Pontife préſida au Concile d'Ephéſe, jouït de Dieu dans le Ciel au nombre des Bienheureux.

XXI. Le même Synode reçoit pareillement le Concile de Trente, auquel il promet de ſe ſoûmettre en toutes choſes.

XXII. Tous les Prêtres & le peuple fidéle de cet Evêché, aſſemblez au Synode, ſe ſoûmettent avec beaucoup de reſpect & d'obéiſſance au (a) ſaint, integre, juſte, & néceſſaire Tribunal du Saint Office de l'Inquiſition dans ces quartiers des Indes, reconnoiſſant combien ce Tribunal contribuë à l'integrité de la Foi. Ils jurent & promettent obéiſſance à ſes commandemens, ſouhaitent d'être jugez ſelon ſes loix, en matiére de Foi, & ſupplient les Inquiſiteurs de commettre en leur place, à cauſe de leur éloignement, les Reverends Peres Jeſuites du College de Vaïpicota, ou quelques autres perſonnes ſavantes, du nombre de celles qui réſident dans l'étenduë du Diocéſe. Il ſeroit inutile de faire des Reflexions ſur ce Decret. Il eſt aiſé de ſentir qu'on fait parler ces Chrêtiens de la maniére du monde la plus contraire à leurs intentions.

XXIII. Le vingt-troiſiéme & dernier Decret de cette Seſſion n'eſt qu'une ſuite du précédent. Menezes, qui fait parler le Synode comme il lui plaît, ordonne à tous ceux qui découvriront quelque perſonne qui agiſſe, ou qui parle contre les Dogmes Catholiques, d'en

(a) *A ſanto, intiro, juſto, & neceſſario Tribunal do Santo Officio da Inquiſicam deſtas partes.*

avertir inceſſamment avec tout le ſecret poſſible le Prélat ou ſes Subdeleguez, afin qu'il y ſoit promptement pourvû, pour la conſervation de la pureté de la Foi.

SEPTIÉME SESSION.

LA ſeptiéme Seſſion, qui traite des Ordres Sacrez & du Mariage, fut celebrée le ſeptiéme jour de l'Aſſemblée. Elle commença par la lecture des Decrets qui concernent le premier de ces deux Sacremens de l'Egliſe Romaine. Ces Decrets ſont tels que je les vais raporter en abregé.

I. *Decret.* Menezes, après avoir établi dans une Préface la Doctrine du Sacrement de l'Ordre, inſtitué, dit-il, par Nôtre Seigneur dans le repas ſacré qui précéda ſa Paſſion, ordonne que deſormais perſonne ne ſoit promu aux Ordres ſacrez qu'en âge competant, après un examen ſuffiſant de vie & de mœurs, conformement aux Decrets du Concile de Trente. La connoiſſance de la Langue Latine, que ce Concile exige de ceux qui doivent être ordonnez, s'entendra dans le Diocéſe d'Angamale de la Langue Syriaque, qui eſt celle de l'Office Divin. Avant ce Decret la pratique des Chrêtiens Indiens étoit d'ordonner de jeunes hommes de dix-ſept ou dix-huit ans, ſans aucun examen. Cela alloit encore plus loin en Ethiopie, où l'on ordonnoit Prêtres des Enfans qui ne faiſoient que de quitter la mamelle de leurs Nourrices, comme nous l'apprenons de la Relation de François Alvarez, & de celles des Jeſuites. II.

Digitized by Google

II. Tous les Eccleſiaſtiques du Diocéſe aiant été ordonnez à prix d'argent, ce qui eſt une Simonie manifeſte, l'Archevêque de Goa aiant égard à leur ignorance des Loix Eccleſiaſtiques, en vertu de l'Autorité Apoſtolique dont il eſt revêtu, les abſout de l'irregularité qu'ils ont encouruë, & les maintient dans la poſſeſſion & l'exercice des Ordres auſquels ils ont été promus.

III. Quelques Prêtres lépreux celebrant les Myſtéres au degoût du peuple, & expoſant les autres Prêtres à contracter la même maladie par l'attouchement des Vaſes ſacrez & des Ornemens de l'Autel, le Synode déclare que ces Prêtres lépreux ſont irreguliers par defaut corporel, & incapables de celebrer les ſaints Myſtéres. Le Prélat de Goa n'auroit-il point voulu ſe vanger par ce Decret du Prêtre lepreux, qui lui avoit été ſi contraire à Molandurté, comme nous l'avons raporté ci-deſſus? Au reſte, cette prétenduë lepre n'eſt rien autre choſe que la tumeur monſtrueuſe d'une des jambes dont diverſes Relations font mention, & que feu Mr. Kaempfer a décrite fort au long (a). Cette maladie ne paſſe point pour contagieuſe dans les Indes.

IV. La Ceremonie du *Caſtaré*, qui conſiſte à prendre dans l'Egliſe les mains du plus ancien des Caçanares & à recevoir ſa benediction, étant un ſymbole de charité fraternelle établi depuis long-tems dans ce Diocéſe, le Synode ordonne que les Prêtres qui refuſeront d'y admettre quelqu'un, par des animoſitez

(a) Amoenit. Exotic. Faſcicul. 3. Obſervat. 8. pag. 561.

particuliéres, comme cela arrive quelque fois, ne pourront approcher de l'Autel, & ne ſeront admis aux autres Offices de l'Egliſe, qu'après s'être reconciliez avec leur ennemi.

V. La recitation de l'Office Divin eſt un précepte de l'Egliſe Univerſelle. Cependant les Eccleſiaſtiques de cet Evêché ne le recitent que quand ils ſe trouvent à l'Egliſe, & jamais en particulier, s'excuſant en partie ſur leur ignorance de cette obligation, & en partie ſur ce qu'ils n'ont point d'autres exemplaires de ces Livres que ceux qu'on garde dans les Egliſes. Le Synode déclare à ce ſujet que la recitation du Breviaire oblige ſous peine de peché mortel. Mais comme le defaut des Livres eſt évident, il permet à ceux qui n'en ont point de dire pendant le cours de la journée au lieu du Breviaire un certain nombre de *Pater* & d'*Avé*, dont le compte eſt exactement marqué dans le Decret.

VI. Le Synode ordonne de traduire & d'inſerer dans les Breviaires Syriaques le Symbole de Saint Athanaſe, afin que les Eccleſiaſtiques l'apprennent par cœur, & le recitent tous les Dimanches dans l'Egliſe après la priére du matin. Le P. François Roz eſt chargé de cette Traduction.

VII. Le ſeptiéme Decret recommande aux Prêtres & aux Clercs de ſe trouver aſſiduément à l'Egliſe aux heures de l'Office Divin, & de s'y gouverner d'une maniére decente & religieuſe. La coûtume de recevoir le *Caſſuré* des mains du plus ancien Cançanare, qui ſelon la diſcipline de cette Egliſe préſidoit toûjours dans

dans l'Aſſemblée, ſera abolie à l'avenir par l'établiſſement des Curez, qui de plein droit, & ſans égard à l'âge précéderont tous les autres Prêtres.

VIII. On remarquera deſormais les Prêtres & les Clercs qui ſeront abſens pendant les heures du Service Divin; & lors qu'on fera la repartition des revenus de l'Egliſe, on rabattra ſur leur part à proportion des jours & des heures de leur abſence. Cela n'aura pourtant point de lieu pour ceux qui auront été legitimement empêchez, ou par maladie, ou pour le ſervice de l'Egliſe.

IX. Pluſieurs Caçanares étant adonnez à des uſages ſuperſtitieux & Païens, & ſe ſervant du Livre intitulé *Puriſman* pour chaſſer les Demons du corps des Poſſedez, le Synode ordonne ſous peine de ſuſpenſion qu'ils n'emploieront deſormais pour cet effet que les Exorciſmes approuvez par l'Egliſe Romaine, & autoriſez par les Saints Peres, tels qu'on les a traduits en Syriaque dans le Traité de l'Adminiſtration des Sacremens.

X. Quelques autres Caçanares ſe mêlant à l'imitation des Gentils de marquer les jours heureux & malheureux pour les mariages, & d'autres choſes de cette nature, ſe trouvant même des Livres dans quelques Egliſes qui traitent de ces ſuperſtitions, le Synode condamne & défend cette pratique, ſous peine d'excommunication.

XI. Le Synode ordonne aux Prêtres de donner bon exemple, & d'éviter tous excès de bouche, déclarant que quiconque ſera convaincu de s'être enivré, demeurera ſans eſpoir

de

de grace, ſuſpendu de ſon Miniſtére, & de la perception de ſa part des Revenus Eccleſiaſtiques. Aucun d'eux n'entrera dans les Cabarets pour boire ou pour manger, & nul ne mangera avec des Païens, des Mahometans, & des Juifs, ſous les mêmes peines, pendant l'eſpace de quatre mois.

XII. Le douziéme Decret régle la forme des habits Eccleſiaſtiques, & permet à ceux qui ont des barbes de les conſerver à condition qu'ils en couperont les poils ſur le bord des levres, afin que rien ne les empéche de recevoir commodement le Sang de Jeſus Chriſt dans la Communion du Calice. Pour ce qui eſt des jeunes Eccleſiaſtiques, on ne ſouffrira plus qu'ils laiſſent croître leurs barbes.

XIII. XIV. & XV. Il eſt défendu aux Prêtres & aux Clercs de trafiquer, d'affermer les Droits du Prince, & de ſe charger d'aucun Emploi ſéculier. Et comme divers Eccleſiaſtiques Indiens, qui s'adonnoient publiquement au trafic, ou à d'autres Emplois ſéculiers, pour le faire plus commodement, & avec moins de ſcandale, prenoient un habit Laique, & laiſſoient croître leurs cheveux, en ſorte qu'il ne paroiſſoit aucun veſtige de leur tonſure, le Synode ordonne, ſous peine d'excommunication aux Prêtres & aux Clercs, de porter continuellement à l'avenir l'Habit de leur Ordre, & de faire paroître leur tonſure, ou Couronne Sacerdotale. D'autres, pour s'affranchir des incommoditez qu'ils avoient à ſouffrir de la part des Rois Infidéles, & pour ſe procurer leur protection, même contre leur Prélat, s'enrôloient à la ſolde des Naires Gentils, ce que le Syno-

Synode défend, ſous peine d'excommunication, comme contraire aux Saints Canons, & aux Loix Eccleſiaſtiques.

XVI. Quoi que la chaſteté & la continence des Eccleſiaſtiques ſoit, ſelon Menezes, une coûtume établie dès le commencement de l'Egliſe, comme en font foi tous les Conciles anciens Orientaux & Occidentaux (a), l'Egliſe primitive, faute de ſujets convenables, a quelquefois promu à la Prêtriſe des hommes mariez, ce qu'elle tolére encore aujourd'hui, pour un tems, dans l'Egliſe Grecque, & dans d'autres, qui ſont réunies au Saint Siége. Nonobſtant cette indulgence, l'Egliſe n'a jamais ſouffert que les Prêtres ſe mariaſſent, après avoir reçu les Ordres ſacrez, & n'a jamais promu de bigames au Sacerdoce. Cependant, dans le Diocéſe d'Angamale les Prêtres ne ſe marient pas ſeulement après leur Ordination, même avec des Veuves, mais encore ils paſſent juſqu'aux ſecondes, troiſiémes, & quatriémes Nôces, ne ceſſant point pour cela d'exercer les fonctions de leur Miniſtére, excepté quelques-uns qui, après s'être mariez pour la ſeconde fois, s'abſtiennent après cela de celebrer (b). Ces choſes ſe faiſant ſans ſeru-

(a) Voilà une grande preuve de l'Ignorance du Prélat. Pour ne rien dire des autres, il ne connoiſſoit pas le Concile de Gangres, & ce qui eſt raporté de celui de Nicée.

(b) Les Prêtres Grecs & les Moſcovites, venant à ſe marier en ſecondes Nôces, ne ſont reçus qu'à la Communion Laïque, & ceſſent d'être réputez Prêtres. Ils ne regardent point le Sacerdoce comme imprimant un Caractére ineffaçable. C'étoit auſſi le ſentiment de l'ancienne Egliſe, quoi qu'en diſent les Scholaſtiques. On peut conſulter ſur ce ſujet le P. Morin, *De Sacris Ordinationibus.*

ſcrupulle, parce que les Prélats précédens avoient vendu aux Prêtres des diſpenſes, qui les autoriſoient à de pareils Mariages, le Synode deſirant de rétablir cette Egliſe dans la pureté, en la rendant conforme à l'Egliſe Romaine, défend ſous peine d'excommunication aux perſonnes promuës aux Ordres ſacrez de ſe marier à l'avenir. Pour ce qui regarde ceux qui ſont déja mariez tant pour la premiére que la ſeconde & la troiſiéme fois, le Synode les ſuſpend de leurs Fonctions Sacerdotales, juſqu'à ce qu'ils aient abandonné leurs Femmes, ce qu'il les exhorte de faire au nom du Seigneur. Quant à ceux qui ont été mariez plus d'une fois, ou qui ont épouſé une Femme Veuve ou impudique, ces Mariages ſont nuls, & le Synode leur déclare que s'ils ne ſe ſéparent pas de leurs épouſes, ils vivent en concubinage, & en péché mortel, leurs Prélats n'aiant pû leur donner aucune diſpenſe contre les régles de l'Egliſe Univerſelle, & contre les Canons des Conciles reçus dans tout le monde. Pour ceux qui n'ont eu qu'une ſeule Femme, le Synode conſultera le Souverain Pontife, & obſervera ce qui lui ſera ordonné.

XVII. Le Synode déclare que les Prêtres qui ſe ſépareront de leurs Femmes, fuſſent-ils bigames, ſeront conſervez dans leurs Fonctions, l'Archevêque de Goa uſant de miſericorde envers eux, & leur donnant l'abſolution de l'irregularité encourue par leurs Mariages.

XVIII. Les Femmes des Prêtres, qui dans le Diocéſe ſont appellées Catatiares ou Caçaneires, aiant eu juſqu'au tems préſent diverſes pré-

prérogatives, comme la préſéance dans l'Egliſe, & leur part dans la diſtribution des Revenus Eccleſiaſtiques, le Synode prive de ces avantages celles qui ne ſe ſépareront pas de leurs Maris; au lieu que celles qui obéïront recevront quelque choſe, en forme d'aumône, pour leur entretien & celui de leurs Familles.

XIX. Le Concile de Trente, preſentement reçu dans le Diocéſe, ordonne que les Enfans des Prêtres ne ſerviront point dans les mêmes Egliſes que leurs Peres. Le Synode déclare que cela ne ſe doit pas entendre des Prêtres de ce Diocéſe, à cauſe de divers inconveniens, auſquels expoſeroit l'obſervation de ce Réglement.

XX. XXI. & XXII La Simonie aiant régné par le paſſé dans le Diocéſe, & les Sacremens aiant été adminiſtrez à prix d'argent, le Synode défend cet abus, ſous peine d'excommunication, ordonnant aux Prêtres de ſe contenter des aumônes des Fidéles, & des retributions qu'ils recevront pour la celebration de la Meſſe. Ce deſordre s'étant introduit & maintenu par la néceſſité où on étoit de pourvoir à la ſubſiſtance des Eccleſiaſtiques, le Synode ſupplie les Fidéles des lieux où ſont ſituées les Egliſes d'y avoir égard, & d'aſſiſter, autant qu'il leur ſera poſſible, leurs Prêtres par des aumônes générales, comme ils y ſont obligez par toutes les régles de Droit Divin & Humain. Cependant, comme il y a des Egliſes fort pauvres, & hors d'état d entretenir leurs Eccleſiaſtiques, on priera Sa Majeſté Catholi-

tholique (a) le Roi de Portugal de faire au Diocéſe une aumône de mille cinq cens écus tous les ans, pour être diſtribuez aux Prêtres néceſſiteux. Au cas que le Roi ne réponde point favorablement à cette demande, l'Archevêque Don Alexis de Menezes fournira cette ſomme de ſon propre revenu. Gouvea remarque que le Prélat donna effectivement ces mille cinq cens écus, juſqu'à ce qu'en l'an 1601. Philippe troiſiéme les fit paier des Revenus de la Couronne.

XXIII. Le Diocéſe n'étant pas ſeulement pourvû d'un nombre ſuffiſant d'Eccleſiaſtiques, mais même en aiant beaucoup de (b) ſuperflus, le Synode défend d'en ordonner davantage pendant la vacance du Siége. Ceux qui ſont déja dans les Ordres inferieurs pourront être promus à des Ordres plus élevez, même à la Prêtriſe, ſuppoſé qu'ils ſoient auparavant informez de la Doctrine des Sacremens, & de la forme de l'Abſolution Sacramentale.

Ces Decrets ſont ſuivis de ceux qui concernent le Mariage, qu'on reduiſit à la forme preſcrite par le Concile de Trente. Je vais les raporter, comme les précedens, le plus ſuccinctement qu'il ſera poſible.

I. II. & III. *Decrets.* Les trois premiérs Decrets reduiſent la celebration du Mariage à la benediction du Curé de la Paroiſſe en preſence de

(a) Philippe II. Roi d'Eſpagne & de Portugal. Il étoit mort dès le mois de Septembre de l'année précedente 1598; mais la nouvelle de ſa mort n'étoit pas encore arrivée aux Indes.

(b) A cauſe de la multitude de ceux que Menezes avoit ordonnez pour ſe faire des Créatures.

de témoins après trois bans publics dans l'Egliſe, ce qui juſqu'alors n'avoit point été pratiqué par ces Chrêtiens, qui ſe contentoient d'appeller quels Prêtres ils vouloient, & ſe marioient ſans autre ſolemnité Eccleſiaſtique. Le Synode déclare nuls & clandeſtins les Mariages qui ſe celebreront deſormais contre la forme préſcrite dans ces Decrets.

IV. & V. Le quatriéme Decret ordonne à toutes les Egliſes d'avoir des Livres dans leſquels les Mariages ſeront enregiſtrez. Le cinquiéme avertit & exhorte les perſonnes contractantes à ſe confeſſer & communier avant la celebration du Mariage.

VI. VII. VIII. Les Decrets ſuivans reglent les degrez de parenté & d'affinité ſpirituelle, ſelon la forme du Droit Canon, juſqu'alors inconnuë aux Chrêtiens Malabares, & declarent le cas où il y a lieu à diſpenſe, & dans leſquels il faut avoir recours au S. Siége.

IX. X. Le neuviéme Decret defend de celebrer les Mariages en Advent & en Carême. Le dixieme déclare que les jeunes hommes ne ſeront deſormais point reçus à ſe marier avant l'âge de quatorze ans, & les filles avant celui de douze. Les Chrêtiens Malabares, à l'imitation des Indiens Gentils ſe marioient dès l'enfance, c'eſt à dire avant l'âge de neuf & de dix ans.

XI. XII. L'onziéme defend, ſous peine d'excommunication aux Maris de ſe ſeparer de leurs Femmes ſans de juſtes raiſons, approuvées de l'Egliſe. Les Eſclaves noirs & d'autres perſonnes de condition ſervile, & même quelques Chrêtiens Malabares, ſe marioient

ſans appeller un Prêtre, ne pratiquant point d'autre Ceremonie que d'attacher à la maniére des Gentils un cordon de fil au cou de la Femme qu'ils épouſoient. Le Synode déclare que de tels Mariages ſont nuls de tout droit, & ne peuvent paſſer que pour un concubinage ſcandaleux.

XIII. XIV. XV. XVI. Le treiziéme Decret declare que quelques Chrêtiens du Diocéſe aiant épouſé pluſieurs femmes en face d'Egliſe, ils ont encouru une excommunication, dont ils ne peuvent être abſous, qu'en congediant leurs concubines, & ſe reduiſant à leur premiére Femme. Le quatorziéme & le quinziéme defendent le choix ſuperſtitieux des jours pour les Mariages, & diverſes autres pratiques que ces Chrêtiens avoient empruntées des Gentils. Enfin le ſeiziéme & dernier Decret blâme la coûtume des Nouveaux Mariez, qui n'oſoient entrer dans l'Egliſe qu'après un certain bain, dont ils uſoient dans cette occaſion, quatre jours après leurs nôces.

HUITIÉME SESSION

LA huitiéme Seſſion qui concerne la Reformation des Coûtumes Eccleſiaſtiques du Dioceſe fut celebrée le ſeptiéme jour. On y lut juſqu'à quarante & un Decrets, parmi leſquels il y en a qui vont à ruiner entiérement l'ancienne Diſcipline de cette Egliſe, d'autres qui ſont ſupportables, & un petit nombre qui ſont dignes de louange.

I. II. & III. *Decrets.* L'Egliſe d'Angamale étant ſoûmiſe à un Evêque, & par cet Evêque

que au Souverain Pontife, Vicaire de Jeſus Chriſt, il a ſemblé bon au Synode, pour éviter toute confuſion à l'avenir, que chaque Egliſe eût ſon Paſteur particulier, & que le Diocéſe fut diviſé en Paroiſſes, qui euſſent leurs Curez particuliers, conformement au Gouvernement de l'Egliſe univerſelle. Le ſoin de cet établiſſement appartenant de droit au Prélat, l'Archevêque de Goa réglera le nombre de ces Paroiſſes, & leur donnera des Paſteurs convenables, qui ſeront deſormais chargez uniquement de leur Egliſe, & ne pourront, ſous peine d'excommunication, empiéter ſur le droit des autres Curez, ni ſe charger de deux Egliſes à la fois.

IV. V. VI. & VII. Il y a pluſieurs Egliſes dans le Diocéſe, où il ne ſe trouve aucun Prêtre, & où par conſéquent l'Office Divin n'eſt point celebré, ni les Sacremens adminiſtrez. Le Prélat y pourvoira, auſſi bien qu'aux lieux abandonnez, où il n'y a point d'Egliſe, quoi que les Habitans, qui portent le nom de Chrêtiens de Saint Thomas, ne conſervent aucun reſte de Chriſtianiſme. Telle eſt l'Egliſe de Travancor entiérement ruinée, & dont la plûpart des Chrêtiens, ont depuis quarante ans embraſſé les obſervances & les coûtumes des Gentils, ne faiſant plus batizer leurs Enfans, & ſacrifiant aux Idoles. Le Synode ordonne d'y bâtir une Egliſe, où on établira un Curé, afin que par le moien des Prédicateurs qu'on y envoiera, ces peuples ſoient rappellez au giron de l'Egliſe. On pourvoira de la même ſorte au lieu appellé Todamala dans le Roiaume de Calecut, dont les Habitans ſont pareil-

lement déchus du Chriſtianiſme, faute d'inſtruction.

VIII. Les ſaintes Huiles établies par Nôtre Seigneur Jeſus Chriſt, dans le dernier repas qu'il fit avec ſes Diſciples, comme l'enſeigne la Tradition des Apôtres, & la Doctrine des Saints Peres, aiant été juſqu'à preſent inconnuës dans ce Diocéſe, autant pour le Sacrement de Confirmation, que pour celui d'Extrême-Onction; le Synode ordonne de les conſerver à l'avenir, avec beaucoup de reſpect, dans les Egliſes. Tous les Curez en ſeront pourvûs par l'Archevêque, & les renouvelleront tous les ans à Pâque, allant en chercher de nouvelles chez leur Prélat, ou chez celui de Cochin, lors que le Siége ſera vacant; ce qu'ils auront ſoin d'obſerver, ſous peine de ſuſpenſion, & de privation de leurs Revenus, pendant l'eſpace de ſix mois.

IX. X. Le neuviéme Decret contient un long dénombrement des Fêtes de précepte, pendant le cours de l'année. Le dixiéme régle les jours de Jeûne, conformement à la pratique de l'Egliſe Romaine.

XI. XII. Le Synode louë & approuve la coûtume des Chrêtiens de Saint Thomas, qui, pendant les jours de Jeûne, s'abſtenoient de chair, de poiſſon, de vin, d'œufs, & de lait, & renonçoient au commerce de leurs Femmes; mais il déclare que le Jeûne ne conſiſtant pas dans l'abſtinence ſeule des viandes, il eſt violé par le nombre des repas. Quelques-uns de ces Chrêtiens mangeoient ces jours-là à tous leurs repas ordinaires, & en telle quantité qu'ils vouloient. Le Synode con-

condamne cet uſage de peché mortel, en déclarant néanmoins que l'obligation de jeûner ne tombe point ſur les jeunes gens au deſſous de vingt-un ans, ſur les malades, les vieillards, & les Femmes groſſes.

XIII. Quelques Chrêtiens ſuperſtitieux & corrompus par le commerce des Gentils, s'imaginoient que le Jeûne étoit nul s'ils ne s'étoient pas lavez tout le corps dès le matin. Ils s'aſujettiſſoient au même bain, lors qu'il leur arrivoit de toucher par mégarde quelque perſonne des races inferieures des Indes. Le Synode déclare que cette ceremonie ſuperſtitieuſe eſt contraire à l'eſprit du Chriſtianiſme, & défend de la pratiquer à l'avenir.

XIV. Quoique le Synode approuve la coûtume des Chrêtiens de Saint Thomas, qui commencent le Carême le Lundi d'après le Dimanche de la Quinquageſime, il ordonne pourtant, afin d'introduire une conformité entiére avec les uſages de l'Egliſe Univerſelle, qu'on faſſe la bénédiction des cendres le Mercredi de la même ſemaine, & qu'on les impoſe ſur la tête des Fidéles, avec les paroles & les ceremonies marquées dans le Ceremoniel Romain, traduit en Langue Syriaque.

XV. Pour rendre tous les uſages du Diocéſe conformes à ceux de l'Egliſe Catholique, le Synode ordonne aux Fidéles, ſous peine de peché mortel, de ne point manger de chair le Samedi, & déclare que l'abſtinence du Mercredi, quoi que louable en elle-même, n'eſt d'aucune obligation. Pour entendre ce Decret, il faut ſe ſouvenir que toutes les ancien-

nes Egliſes, excepté la Romaine, ont toutes les ſemaines deux jours d'abſtinence, qui ſont le Mercredi & le Vendredi.

XVI. Le ſeiziéme Decret enſeigne que les Fêtes & les Jeûnes commencent à minuit, & finiſſent à la même heure le jour ſuivant. Les Chrêtiens Malabares les commençoient au ſoir du jour précédent, & les finiſſoient au ſoir de la Fête ou du Jeûne. Le Prélat Portugais traite cette coûtume d'obſervation Judaïque, quoi que ce ſoit l'ancienne pratique de l'Egliſe, & qu'il en reſte des traces manifeſtes dans l'Egliſe Romaine.

XVII. La coûtume de l'Egliſe Univerſelle, dit le Synode, eſt de prendre de l'Eau Benîte à l'entrée de l'Egliſe, pour effacer les pechez veniels. Les Chrêtiens Malabares ignorant cet uſage, n'ont pour Eau benîte qu'une Eau où le Sacriſtain de l'Egliſe a jetté quelques grains d'encens, (a) ou un peu de terre des lieux où a prêché l'Apôtre Saint Thomas. Le Synode après avoir déclaré que cette Eau n'eſt point benîte, établit celle de l'Egliſe Romaine, avec la Ceremonie de l'Aſperſion les Dimanches, & les Benîtiers aux portes des Egliſes. Tous les Chrêtiens en entrant y prendront à l'avenir de l'Eau Benîte, & feront le Signe de la Croix. Et comme juſqu'à preſent en entrant dans l'Egliſe ils ont accoûtumé de dire

(a) Marc Paul de Veniſe Livre 3. Chap. 27. p. m. 147. fait mention de cette Coûtume des Chrêtiens Malabares. *Chriſtiani a longe venientes & Sancti corpus viſitantes aſportant ſecum de terra illa in qua ver Sanctus occiſus dicitur, & de ea in potum miſſa faciunt infirmos bibere, & credunt illos hinc melius bibere, &c.*

dire une Oraiſon en l'honneur de l'impie Heretique Neſtorius, cette coûtume ſera abolie comme ſacrilege & blaſfématoire.

XVIII. La plus grande partie du peuple ignorant la Doctrine Chrêtienne, quelques-uns de ceux qui ſont plus ſoigneuſement inſtruits ne ſachant que l'Oraiſon Dominicale & la Salutation Angelique en Langue Syriaque, qu'ils n'entendent pas, la plûpart des Enfans ne ſachant pas même faire le Signe de la Croix, & pluſieurs Clercs ignorant le Catechiſme & les Commandemens de Dieu; le Synode ordonne aux Curez ou à d'autres Eccleſiaſtiques qu'ils commettront en leur place d'enſeigner aux Enfans la Doctrine de l'Egliſe, à ſavoir le Signe de la Croix, l'Oraiſon Dominicale, la Salutation Angelique, le Symbole, les Commandemens de Dieu & de l'Egliſe, les Articles de Foi, & le reſte de la Doctrine Chrêtienne en Langue Malabare, entenduë de tout le monde. On ne ſe ſervira plus du Syriaque dans ces Inſtructions familiéres, parce que ceux du peuple qui prient en cette Langue n'entendent pas ce qu'ils diſent. Perſonne ne ſera admis aux Ordres ſacrez, qu'il ne ſache toute la Doctrine Chrêtienne en Langue Vulgaire; & l'on priera le Pere Recteur du College de Vaïpicota de la faire traduire, afin qu'on en puiſſe pourvoir toutes les Egliſes du Diocéſe.

Comme les paroles de ce Decret ſemblent contraires à la Pratique de l'Egliſe Romaine, par rapport aux Priéres en Langue Vulgaire, je les inſére ainſi en Portugais, afin que les Lecteurs puiſſent en tirer telle conſequence

qu'il leur plaira. *O Vigayro, ou outro Cegaraur, ou Chamaz de ſeu mandado enſinara a Doutrina a os minimos S. o ſinal da Cruz, Padre noſſo, Ave Maria, Creo em Deos Paáre, os Mandamentos da Ley de Deos, & da Igreja, Artigos da Fe, & mais coulas da Doutrina Chriſtam en Lingoa natural Malavar, que todos entendam, & nom em Surtano em que nam ſabem o que dizem*, &c.

XIX. XX. Le dix-neuviéme Decret propoſe un modelle de la Salutation Angelique, conforme à l'uſage de l'Égliſe Romaine. Les derniéres paroles: *Sainte Marie, Mere de Dieu, priez pour nous*, &c. Le vingtiéme blâme les Chrêtiens Malabares de ce qu'ils ne découvroient point leur tête, & ne s'inclinoient point, lors qu'ils entendoient prononcer le nom de Jeſus. Le Synode regarde cela comme une ſuite du Neſtorianiſme. C'eſt pourquoi il ordonne qu'à l'avenir, ſoit dans les Priéres publiques, ou dans toute autre occaſion, lors que ce ſaint Nom ſera prononcé, on témoignera ſon reſpect par une inclination de corps, ou par quelque autre ſalut exterieur. Comme on impoſoit communément le même nom de Jeſus aux Enfans que l'on batizoit, cette pratique eſt défenduë, & tous ceux qui portent ce nom ſeront obligez de le changer dans la ceremonie de la Confirmation.

XXI. XXII. XXIII. & XXIV. Le vingt-uniéme Decret établit la coûtume de dire trois Meſſes le jour de Noël. Le vingt-deuxiéme régle les tems & les occaſions où les Prêtres doivent revêtir le ſurplis & l'étole. Le vingt-troiſiéme ordonne la Proceſſion des Cierges le

ſecond jour de Février, qui eſt la Fête de la Purification de la Sainte Vierge. Le vingt-quatriéme défend de travailler les Fêtes & les Dimanches.

XXV. Il y avoit alors pluſieurs Egliſes dans le Diocéſe dédiées à Mar Zapor, & à Mar Perozes, que les Actes appellent Mar Xabro & Mar Prodh. Le peuple les traitoit de Saints, & leur attribuoit pluſieurs miracles, quoi qu'on ne ſçut point d'autres circonſtances de leur vie, ſinon qu'ils étoient venus de Babylone, & que, ſelon quelques-uns, ils étoient morts à Coulan. Comme il n'y avoit aucune Ecriture autentique qui depoſât en leur faveur, & qu'il ne paroiſſoit point qu'ils euſſent été canonizez par l'Egliſe, leur venuë de Babylone donnant d'ailleurs lieu de ſoupçonner qu'ils étoient Neſtoriens, le Synode ordonne que ces Egliſes ſeront deſormais dédiées à tous les Saints, que les ſolemnitez qu'on y celebroit à la Fête de ces deux Saints prétendus ſeront tranſportées au premier jour de Novembre, & qu'à l'avenir on ne dédiera aucune Egliſe qui porte ſon nom.

XXVI. XXVII. & XXVIII. Le vingt-ſixiéme Decret contient des réglemens ſur les Troncs & la repartition des aumônes faites à l'Egliſe. Le vingt ſeptiéme ordonne que les Egliſes ſoient entretenuës propres, & qu'il y ait une lampe allumée devant l'Autel. Le vingt-huitiéme établit des Coffres & des Armoires dans les Sacriſties pour la conſervation des Vaſes & des Ornemens Eccleſiaſtiques.

XXIX. Les Neſtoriens n'admettant point l'uſage ſalutaire des ſaintes Images, il n'y

avoit aucun Tableau dans les Egliſes du Diocéſe. Le Synode veut que dans celles qui ſe bâtiront à l'avenir, un des premiers ſoins ſoit de les pourvoir de Tableaux. On y ajoûtera auſſi une Chaire pour la Prédication, & des Cloches, ſi cela eſt poſſible, ſans Clocher toutefois, les Princes Païens & les Bramines des Pagodes, qui diſent que le ſon des Cloches incommode leurs Idoles, n'aiant pas coûtume de le permettre. Le Synode trouve bon que les Egliſes, qui n'auront point de Cloches, ſe ſervent de Creſſelles, ſelon leur ancien uſage, pour convoquer les Aſſemblées.

XXX. & XXXI. Le trentiéme Decret enſeigne que les Egliſes ſont renduës profanes par l'effuſion du ſang humain, & par d'autres cas qui exigent une nouvelle Bénédiction Epiſcopale. Le trente & uniéme défend aux malades de coucher la nuit dans les Egliſes par dévotion, comme cela s'étoit juſqu'alors pratiqué. Cette coûtume a été autrefois en uſage dans l'Egliſe Chrêtienne. Elle doit ſon origine au Paganiſme ancien.

XXXII. & XXXIII. Le trente-deuxiéme régle les Funerailles des fidelles, & ordonne de les enterrer dans les Cimetiéres des Egliſes. Comme la petite Verole eſt fort contagieuſe dans les Indes, ceux qui mouroient de cette maladie, dont en ces païs-là il ne réchappe preſque perſonne, étoient ordinairement abandonnez & enterrez dans les lieux où ils ſe trouvoient, le Synode pourvoit à leur enterrement, ſelon les régles de la prudence & de la charité Chrêtienne.

XXXIV. Le trente-quatriéme ordonne que

que dans tous les Bazars ou Bourgades, dans leſquels il y aura une Egliſe ſous l'invocation d'un Saint, on n'en bâtira point de nouvelles ſous le même nom. Ce Decret a en vûe l'ignorance des peuples qui croioient qu'on faiſoit injure à l'ancienne Egliſe, quand on en établiſſoit une autre ſous une differente invocation.

XXXV. XXXVI. Les deux Decrets ſuivans recommandent aux Eccleſiaſtiques le ſoin de la converſion des Infidelles, auſſi bien des Naires, qui ſont les Nobles du Païs, que des Races interieures, pour leſquelles, par une ſuperſtition puérile, les Gentils imitez en cela par les Chrêtiens de Saint Thomas avoient un éloignement incroiable, juſqu'à ſe croire ſouillez par leur attouchement. Cependant, les perſonnes de ce rang-là avoient plus de diſpoſition que les Nobles à embraſſer la Religion Chrêtienne. Il étoit cependant fort difficile de pourvoir à cet abus, parce que ſi les Chrêtiens Malabares avoient quelque communication avec les Races inferieures, ils s'expoſoient à perdre tous les Privileges, que les Rois Gentils, leur avoient accordez. Le Synode aiant égard à cela ordonne que ceux de ces Races qui ſe preſenteront au Barême, y ſeront admis, & que le Prélat aura ſoin de leur faire bâtir des Egliſes qui ne ſeront que pour eux en particulier, afin que la porte du Salut ne ſoit fermée à perſonne. On tâchera de plus d'emploier l'Autorité du Roi de Portugal auprès des Princes Gentils de la Côte pour obtenir que ces gens, après avoir embraſſé le Chri-

Chriſtianiſme, paſſent pour Nobles, comme les anciens Chrêtiens.

XXXVII. Le Synode ſouhaitant que l'Egliſe d'Angamale ſe conforme en toutes choſes à l'Egliſe Romaine, ordonne à tous les Fidéles du Diocéſe de faire deſormais le Signe de la Croix en portant la main de l'épaule gauche à l'épaule droite, & non pas de la droite à la gauche, ſelon l'ancienne pratique de ces Chrêtiens, qui leur eſt commune avec toutes les Egliſes Orientales.

XXXVIII. Le trente-huitiéme Decret déclare que l'execution des Teſtamens appartient ſelon le Droit Canon aux Evêques, qui contraindront deſormais les Heritiers de s'y conformer, en cas de négligence ou de réſiſtance de leur part.

XXXIX. Il eſt ſouvent arrivé dans le Diocéſe que des perſonnes accuſées d'avoir commis quelque action ſcandaleuſe, n'étoient pas ſeulement excluës de l'Abſolution à l'article de la mort, mais encore des Funerailles ou des Priéres Eccleſiaſtiques; ce qui eſt contraire à l'eſprit de l'Egliſe, qui ne refuſe le ſecours de ſes priéres qu'à ceux qui meurent excommuniez, ou en péché mortel, ſans avoir donné aucun ſigne de contrition. Le Synode défend d'en uſer à l'avenir ſi cruellement envers les pécheurs, de quelques crimes énormes qu'ils puiſſent être coupables.

XL. Le Synode prenant en gré les travaux des Jeſuites du College de Vaipicota, & des autres Réſidences qu'ils ont dans le Diocéſe, leur accorde le pouvoir de prêcher & d'adminiſtrer

niſtrer les Sacremens dans toutes les Egliſes des Chrêtiens de S. Thomas, excepté ſeulement le Mariage, qu'ils ne pourront celebrer ſans la licence du Curé. Tous les Prêtres des Egliſes, & tout le Peuple, auront ſoin de les recevoir avec joie, charité, & reconnoiſſance, eu égard aux travaux qu'ils ſouffrent, & ont ſoufferts pour eux. Les Eccleſiaſtiques apprendront la maniére d'adminiſtrer les Sacremens, & les Peuples ſeront inſtruits par eux de la Doctrine ſalutaire de l'Egliſe, pour le bien & l'édification de leurs ames.

XLI. Les Conſtitutions Epiſcopales de Goa reçûës dans les Conciles Provinciaux des Indes, le ſeront auſſi dans le Diocéſe d'Angamale devenu Suffragant de Goa. Le Synode ſe ſoûmet à ce Réglement, & ordonne qu'on ait droit d'appeller en forme de Droit, au Métropolitain, de toutes les Sentences qui ſeront renduës dans le Diocéſe.

C'eſt par ce Decret, entiérement contraire aux anciens Canons, que finit la huitiéme Seſſion, qui après avoir pourvû ſelon ſes lumiéres aux beſoins de cette Egliſe Indienne, ne négligea pas, comme nous venons de le voir, les intérêts des Jeſuites, ni ceux de la Nation Portugaiſe. Auſſi les Jeſuites eux-mêmes à qui on peut autant & plus attribuer ce Synode qu'à Don Alexis de Menezes, qui ignoroit également les Langues Syriaque & Malabare, ont toûjours eu ſoin dans les Indes de tourner leurs travaux du côté des avantages temporels de leur Prince, & de leur Nation. Voici l'aveu qu'en fait un des leurs. C'eſt Ferdinand

Guer-

Guerreiro dans ſes Relations annuelles des Années 1602. & 1603. (a). „ Une autre raiſon qu'il ne faut pas obmettre, c'eſt que les „ Religieux de la Compagnie ne ſont pas „ moins utiles en ces Païs, [il parle de l'Ethiopie,] pour la conſervation & l'augmentation des Conquêtes & du Temporel, qu'ils „ le ſont pour le Spirituel; car quoiqu'ils n'agiſſent pas les armes à la main, leur Profeſſion ne le permettant pas, ils emploient „ pourtant d'autres manières d'agir qui ſont „ ſuivies d'un grand fruit. Autant de Gentils „ qu'ils convertiſſent à Jeſus Chriſt, autant „ d'Amis & de Vaſſaux acquiérent-ils à Sa „ Majeſté. Ces nouveaux Chrêtiens combattent en tems de guerre contre les Infidéles „ pour l'Etat, & deviennent bons Soldats après „ qu'ils ſe ſont joints aux Portugais. En quelque lieu que ſoient les Jeſuites, ils contiennent les Sujets dans l'obéiſſance qu'ils doivent au Roi, & à ſes Gouverneurs. Ils „ maintiennent les Soldats dans leur devoir à „ l'égard de leurs Capitaines, & entretiennent „ la Paix entre les Portugais & les Gentils, „ leurs

(a) Pag. 110. *Outra couſa para nam paſſar he nam ajudarem & ſeruirem menos os da Companhia naquellas partes, para conſeruaçam & aumento da conquiſta & eſtado temporal, do que ajudam & ſeruem no ſpiritual; porque ainda que nam façam iſto com as armas de ferro & fogo nas maons, pois a profiſſam da vida o nam ſofre; fazem no por outro modo de grande effeyto. Porque quantos Gentios conuertem a Chriſto, tantos amigos & vaſſalos, aquirem a o ſeruiço de ſua Mageſtade, porque eſtes depois nas guerras pelejam pello eſtado, & Chriſtaos contra os Infieyes, & junto com os Portugueſes ſe fazem bons Soldados, os Padres a onde quer que eſtam conuem a os Subditos na obediencia que devem a ſu Rey & Governadores. A os Soldados na ſeruiçam a ſus Capitaens, & conſeruam, & tem mam na paz entre os Portugueſes & os proprios Gentios.*

„ leurs Neophytes. „ Il ne faut pas être ſurpris que la Nation Portugaiſe aie ſi magnifiquement récompenſé de ſi utiles Ouvriers.

NEUVIÉME SESSION.

LA neuviéme & derniére Seſſion, qui fut celebrée le huitiéme jour, contient vingt-cinq Decrets, dont je vais raporter le contenu, ne m'arrêtant néanmoins que ſur les Faits les plus eſſentiels.

I. II. III. & IV. *Decrets.* Le premier Decret défend la pratique de quelques uſages ſuperſtitieux, ou qui paroiſſoient tels aux Portugais, quoi qu'en effet, il n'y ait que des choſes aſſez indifférentes dans le détail qu'on en fait. Le ſecond Decret beaucoup plus important contient une Cenſure fort circonſpecte de la Coûtume des Chrêtiens de Saint Thomas, qui à l'imitation des Nobles Gentils évitoient ſoigneuſement l'attouchement des Races inferieures, & ne vouloient avoir aucune communication avec elles. Le Synode, après avoir fait voir que cet uſage eſt ſuperſtitieux, exhorte les Chrêtiens à y renoncer autant qu'ils le pourront, ſans nuire à leurs Privileges, auſquels à l'égard des Gentils cette Coûtume étoit en quelque maniére attachée. Ce Decret contient ſur ce ſujet des régles & des avertiſſemens qui paroiſſent aſſez raiſonnables. Le troiſiéme Decret concerne encore quelques Ceremonies qui ont rapport au précédent. Le quatriéme défend aux Chrêtiens de ſe mêler parmi les Gentils dans les réjouiſſances qu'ils font

ſont lors qu'ils celebrent les Fêtes de leurs Idoles.

V. Le cinquiéme Decret blâme la Coûtume des Femmes Malabares, qui par un uſage établi dans le pais, & qui eſt ici traité de Superſtition Judaique, s'abſtenoient d'entrer dans l'Egliſe, quarante jours après leurs couches. Au bout de ce terme elles y venoient offrir à Dieu leurs Enfans nouveau-nez; ce que l'Archevêque approuve fort, mais en déclarant qu'avant ce terme rien ne les empêche d'entrer dans l'Egliſe, ſi elles ſont en état d'y venir.

VI. VII. VIII. Le ſixiéme défend tous Sortiléges, Augures, Conſultations du malin Eſprit pour les Mariages, les maladies, & découvertes des choſes volées ou perduës, ſoûmettant aux Peines Canoniques ceux qui ſe trouveront coupables de ces vains uſages. Le ſeptiéme & le huitiéme défendent, ſous peine d'excommunication, les Sacrifices que quelques-uns de ces Chrêtiens étoient ſoupçonnez de faire en particulier aux Idoles, pour les ſujets qui viennent d'être raportez, & l'uſage des Taliſmans ou Billets ſuperſtitieux, que pour cet effet ils recevoient des Gentils, & portoient pendus à leur cou.

IX. & X. Le neuviéme & dixiéme Decret condamnent l'Uſure, qui étoit fort en vogue dans le Dioceſe. Le Prélat régle les intérêts qu'on pourra recevoir à l'avenir de ceux à qui on aura prêté de l'argent, exhortant les Chrêtiens à ſe prêter les uns aux autres, ſans en attendre, ni exiger aucune récompenſe.

XI.

XI. & XII. L'onzieme Decret defend le Concubinage. Le douzieme ordonne aux Peres de famille de veiller ſur la conduite de leurs Domeſtiques & de leurs Eſclaves. Il y avoit dans le Diocéſe des Eſclaves Noires publiquement proſtituées au vû & au ſçû de leurs Maitres. Le Synode commande aux Curez des Paroiſſes de travailler ſoigneuſement à reparer un abus ſi ſcandaleux.

XIII. Quelques Chrêtiens reduits à la pauvreté vendoient leurs propres enfans, même aux Infidelles, ce que le Synode defend, ſous peine d'excommunication, ne permettant pas aux Chrêtiens de les acheter que ce ne fût pour les empêcher de tomber entre les mains des Gentils; auquel cas ceux qui les acheteroient ſont exhortez de ne les point regarder comme eſclaves, mais d'avoir recours au Prélat, afin qu'il y pourvoie. S'il arrive qu'il ſe trouve deſormais des Chrêtiens qui vendent leurs enfans aux Infidelles, ils ne ſeront point abſous de leur excommunication, qu'ils ne les aient rachetez, ou du moins qu'ils n'y aient aporté toute la diligence poſſible.

XIV. Le Synode approuve la coûtume des Chrêtiens du Diocéſe, qui donnent aux Egliſes la dixiéme partie de la Dot de leurs Femmes. Comme cette pratique n'étoit pas univerſelle, on ſouhaite qu'elle s'établiſſe par tout.

XV. L'ancien uſage de cette Egliſe autoriſé par le conſentement des Rois Infidelles, aiant mis ſous le ſoin & la direction du Prélat toutes les Affaires du Diocéſe, autant pour le Temporel que pour le Spirituel, il ſe trouvoit

des Chrêtiens qui foulant aux pieds leur conſcience, avoient en ces cas-là recours aux Rois Gentils, & en obtenoient à force d'argent tout ce qu'ils ſouhaitoient. Le Synode defend ſous de groſſes peines d'en uſer à l'avenir ainſi, & declare que le jugement & la déciſion de toute ſorte de procès appartient au Prélat. Cette autorité de l'Archevêque d'Angamale fut, ſans doute, ce qui porta le plus les Jeſuites à s'emparer de cette dignité, qui les égaloit aux Rois du pais. Vincent Marie de S. Catherine de Sienne le reconnoit: (a) L'Evê-„ que des Chrêtiens de Saint Thomas eſt, dit „ il, eſtimé & craint autant qu'un Roi. „

XVI. Les Rois & les Seigneurs du pais obligeoient quelques fois les Chrêtiens à prêter ſerment à la maniére des Infidelles, & à ſe ſoumettre pour prouver leur innocence à des épreuves ſuperſtitieuſes, comme à porter ſur leurs mains des fers rougis au feu, à mettre le poing dans de l'huile bouillante, à paſſer à la nage des riviéres remplies de Crocodiles (b). Quôique Dieu, dit le Synode, ait quelques fois concouru à l'innocence & la ſimplicité des Chrêtiens, qui ont eu la foibleſſe de ſe ſoumettre à ces épreuves; c'eſt pourtant tenter Dieu, que de le faire, cette pratique temeraire expoſant la Foi Catholique aux inſultes des Gentils. Il eſt defendu à l'avenir, ſous peine de Chatiment Eccleſiaſtique, de faire de pareilles choſes, à moins qu'on n'y ſoit forcé

(a) Viaggio alle Indie. Lib. 2. c. 5. pag. 154. *Il Veſcovo è temuto, e ſtimato, quanto un Re.*

(b). V. Kaempfer. Amoenit. Exotic. Faſcicul. 2. Relat. 12. pag. 454.

cé de telle maniére qu'on ne puiſſe s'en diſpenſer. Pour ce qui eſt de jurer par les Pagodes des Gentils, ce qui ſe pratiquoit auſſi quelques fois, il n'y a aucune raiſon qui puiſſe autoriſer une pareille action; il vaut mieux mourir que de s'y ſoumettre.

XVII. Comme il eſt utile & convenable de mettre quelque diſtinction entre les Fidelles & les Infidelles, le Synode voiant que les Chrêtiens du Diocéſe ne ſont en rien diſtinguez pour l'exterieur des Naires ou Nobles Malabares Gentils; il a trouvé bon d'ordonner qu'aucun Chretien n'ait à ſe percer les oreilles, & à les faire tirer par ſa femme pour les allonger, ſelon la coûtume du pais. Ceux qui contre-viendront à cet ordre ſeront châtiez d'une peine arbitraire, ſelon la volonté du Prélat. S'ils portent à leurs oreilles des pendans d'or ou d'autre matiére, ils ſeront exclus de l'Egliſe, & ne ſeront point admis au *Caſtard*, juſqu'à ce qu'ils aient renoncé à cet uſage. Pour ceux qui ont déja les oreilles percées, il leur ſera permis d'y porter les ornemens ordinaires.

XVIII. L'yvrognerie cauſant ſouvent de grands deſordres parmi le petit peuple, il ne ſera plus permis d'avoir dans les Bazars ou Bourgades des Cabarets d'Arak, ou Eau de Vie des Indes. Les Chrêtiens ne ſe mêleront plus de ce trafic ſous peine de punition arbitraire.

XIX. On établira dans tout le Diocéſe une parfaite conformité de poids & de meſures, & les Curez auront ſoin que cela ſoit obſervé.

XX. C'étoit une vieille coûtume des Chrê-

tiens Malabares que les Filles n'avoient aucune part à l'heritage de leurs Péres, ſoit qu'elles euſſent des Fréres ou qu'elles n'en euſſent point. Ainſi elles demeuroient abandonnées à la merci de leurs proches parens, qui ſouvent n'avoient aucun égard à leur pauvreté. Il eſt aiſé de comprendre que des Filles reduites à un pareil état, étoient expoſées à de grands dangers. Le Synode pour y remedier ordonne qu'à l'avenir les Filles heriteront de leurs Péres, & partageront l'heritage avec leurs Fréres ſi elles en ont.

XXI. XXII. Les deux Decrets ſuivans reglent l'ordre des adoptions, & ne permettent qu'aux perſonnes qui n'ont point d'enfans, d'en adopter d'étrangers, déclarant nulles les adoptions déja faites, ſi dans la ſuite il arrive que leurs épouſes deviennent fécondes. Avant ce reglement les Chrétiens Indiens adoptoient ſouvent les enfans de leurs eſclaves, leurs propres batards, & même des étrangers, qui partageoient l'heritage avec les enfans legitimes. Le Synode défend ces ſortes d'adoptions, comme contraires au Droit Naturel.

XXIII. Afin que les Fidelles du Diocéſe ſoient à l'avenir mieux inſtruits des devoirs du Chriſtianiſme, le Synode exhorte tous ceux qui demeurent dans les bois, ou dans les lieux écartez, de s'approcher des Bazars, ou Bourgades, dans leſquelles il y a des Egliſes. Si cela ne ſe peut pas faire commodement, on bâtira de nouveaux Bourgs dans les lieux où les Chrêtiens ſeront le moins expoſez au commerce des Infidelles.

XXIV. Le Synode conſiderant les injuſtices

ces & les violences que les Chrêtiens du païs ont à ſouffrir de la part des Rois Infidelles & de leurs Officiers, ſupplie inſtamment le Roi de Portugal de prendre tout le Diocéſe ſous ſa protection ; les Chrêtiens s'engageant de leur part à defendre en ces lieux la Foi Catholique & la Religion Chrêtienne, & priant l'Archevêque de Goa, Preſident du Synode, de preſenter de leur part cette Requête au Roi de Portugal.

XXV. Le vingt-cinquiéme & dernier Decret ordonne à tous les Curez de prendre Copie des Actes du Synode traduits en Langue Malabare, & d'en lire quelques parties au Peuple les Dimanches & les jours de Fête, lorſqu'il n'y aura point de Prédication. Une des Copies autentiques ſera dépoſée dans les Archives du College des Jeſuites à Vaïpicota, & l'autre dans celles de l'Egliſe Archiepiſcopale d'Angamale. Sur ces Copies ſeront reglées toutes les autres qui ſe trouveront dans le Diocéſe. Ce Decret qui eſt la concluſion de tous les autres finit par une Exhortation du Synode aux Eccleſiaſtiques & aux Laïques Malabares, de ſe conformer à l'avenir aux Reglemens lûs & publiez dans cette Aſſemblée.

La lecture des Actes étant finie, le Diocéſe fut diviſé en ſoixante & quinze Paroiſſes, auſquelles on aſſigna un pareil nombre de Curez, ſelon les Coûtumes de l'Egliſe Romaine fort différentes de celles de ces Chrêtiens Indiens, qui juſqu'alors n'avoient diſtingué les Prêtres que par la prerogative de l'âge. Le plus ancien Prêtre d'un lieu preſidoit toûjours dans

les Aſſemblées de l'Egliſe qu'il deſervoit conjointement avec pluſieurs autres. Il eſt bon d'obſerver que le Monachiſme n'étoit, ni connu, ni établi parmi les Chrétiens de Saint Thomas. C'eſt peut-être la ſeule Egliſe ancienne qui ſe ſoit conſervée exemte de cette ſource feconde de ſuperſtitions.

Ceux des Curez élus qui étoient préſens allérent à l'inſtant baiſer la main du Prélat Portugais, qui donna à chacun d'eux un écrit qui les établiſſoit dans leurs fonctions. De pareils ordres furent envoiez aux abſens. Menezes finit par un long Diſcours, dans lequel il exhorta l'Aſſemblée à perſeverer dans l'obéiſſance qu'elle avoit promiſe au Siége de Rome. Ce Diſcours eſt raporté tout entier à la fin des Actes du Synode. Il ne contient rien que de fort trivial.

On ſigna après cela les Actes ſelon la Traduction Malabare qui avoit été dreſſée dès avant que le Synode s'aſſemblât. Menezes ſigna le premier, & fut ſuivi de cent cinquante & trois Caçanares, & de ſix cens ſoixante autres tant Eccleſiaſtiques que Deputez; de ſorte qu'il y eut au bas de ces Actes juſqu'à huit cent treize ſignatures, ſans y comprendre celle du Prélat Portugais. Cela ne ſe paſſa point ſi tranquillement qu'il n'y eut quelque réſiſtance d'une partie de l'Aſſemblée. Le même Caçanare, qui à la fin de la ſeconde Seſſion avoit ſoulevé quelques uns de ces Chrétiens, entreprit encore la même choſe, & on commençoit à s'aſſembler avec lui ſous le porche de l'Egliſe, lorſque Menezes le fit appeller;

& l'aiant en partie paié de raiſons, & en partie intimidé, il l'engagea enfin à ſigner comme les autres.

Cela fut ſuivi du *Te Deum* entonné par le Prélat, & d'une Proceſſion ſolemnelle, où on chanta en trois chœurs & en trois Langues differentes, en Latin, en Syriaque, & en Malabare. Il arriva alors, dit l'Hiſtorien Portugais, un Miracle ſignalé. Il faiſoit depuis pluſieurs jours une groſſe pluie. Comme il ne ſembloit pas que pendant un ſi mauvais tems on pût ſortir de l'Egliſe, celui qui portoit la Croix s'étant arrêté à la porte, les Chrêtiens de Saint Thomas, fort adonnez à obſerver les Préſages, commençoient à dire que Dieu n'approuvoit point leur Union avec la Nation Portugaiſe. Il ſemble cependant qu'il n'y avoit point de lieu à une pareille obſervation, puiſque la pluie duroit déja depuis pluſieurs jours. Quoiqu'il en ſoit, c'eſt toûjours Gouvea qui parle, l'Archevêque, à qui cela fut rapporté, commanda abſolument à la Proceſſion de marcher. La Croix ne fût pas plûtôt ſortie de deſſous le porche de l'Egliſe, que le tems devint le plus beau du monde: perſonne ne fut mouillé, non pas même celui qui portoit la Croix, & qui étoit ſorti le premier. Ce Miracle, dit Gouvea, fit ceſſer les murmures, & tira des larmes de joie & de devotion des yeux de toute l'Aſſemblée. J'ai rapporté ceci après l'Hiſtorien Portugais, en me contentant de remarquer que les Actes du Synode n'en font aucune mention, non plus que Menezes dans le Diſcours qu'il fit lorſque la Proceſſion fut rentrée dans l'Egliſe. Il ne

paroit pas vrai-ſemblable que ce Prélat ſe fût tû ſur un événement merveilleux, qui venoit de ſe paſſer aux yeux de toute l'Aſſemblée. Dans ce nouveau Diſcours que Menezes fit étant rentré dans l'Égliſe, il rendit graces à Dieu d'avoir ſi heureuſement acheminé l'Union. Il exhorta l'Aſſemblée à tenir ferme dans les Principes qu'elle avoit embraſſez, & congedia les Membres du Synode, qui finit ainſi le 26. de Juin l'an 1599.

Après que toutes choſes eurent été reglées de la maniére que nous avons dit, les Chrêtiens Indiens ſe diſpoſérent à leur départ. L'Archevêque retint auprès de lui les Cures qu'il avoit nommez & douze Chrêtiens Laiques des plus anciens & des plus conſiderez du Peuple, du nombre des quels étoient ſes huit Confidens, dont nous avons déja parlé, qui lui avoient rendu des ſervices conſidérables pendant le cours de l'Aſſemblée. Il s'agiſſoit d'inſtruire ces Eccleſiaſtiques, tant pour la Confeſſion Auriculaire nouvellement introduite, que pour les autres Ceremonies de l'Egliſe Romaine; ce qui n'étoit pas une petite affaire, vû le peu d'experience de ces gens-là & leur ignorance de la Langue Latine. Les Jeſuites qui accompagnoient l'Archevêque travaillérent avec lui à cette Inſtruction qu'ils accomoderent à ce que leur permettoit le tems & la néceſſité de ces Egliſes. Menezes fit donner à chacun de ces Prêtres, en les congediant, un Traitté de l'Adminiſtration des Sacremens en Langue Syriaque, un Catechiſme pour les enfans en Langue Malabare, quelques Ornemens, des Pierres d'Autel, & un Surplis; les Prêtres

du

du Diocéſe ne s'en étoient jamais auparavant revêtus dans l'exercice de leurs fonctions Eccleſiaſtiques. Ces Eccleſiaſtiques s'étant enfin retirez, l'Archevêque, aſſiſté de ſes fidelles Jeſuites, & des Vieillards qu'il avoit retenus, regla quelques differens des Chrêtiens du païs, donna des diſpenſes pour les mariages contractez entre des perſonnes alliées en degrez defendus dans l'Égliſe Romaine, & reconcilia à l'Egliſe quelques perſonnes excommuniées depuis pluſieurs années. Toutes ces choſes étant finies, il ſe diſpoſa à une nouvelle Viſite du Diocéſe, afin d'établir par ſa préſence les Reglemens de ſon Synode, & une parfaite uniformité avec l'Egliſe Romaine.

Fin du Livre Troiſieme.

HISTOIRE DU CHRISTIANISME DES INDES.

LIVRE QUATRIEME.

LE Synode étant fini, les Partiſans de l'Union compoſerent en Langue Malabare un long Cantique qui contenoit toute l'Hiſtoire des travaux du Prélat Portugais, & un detail pompeux de ce qui s'étoit paſſé dans le Synode. Cette Nation a conſervé la coûtume ancienne de conſacrer à la poſterité par ces ſortes de Poëſies tous les évenemens remarquables. Le Cantique ſe répandit incontinent par tout,

tout, & dans les Viſites du Prélat les Peuples le chantoient en ſa préſence; ce qui joint à leurs Danſes ordinaires, & leur Muſique, faiſoit la meilleure partie des ceremonies de ſa reception. Menezes de ſon côté n'épargnoit aucuns ſoins pour gagner ces Peuples, & pour introduire chez eux les Ceremonies de ſon Egliſe, ſur tout la Confeſſion auriculaire, à laquelle il fut fort difficile de les accoûtumer. Son plus grand ſoin étoit après cela de ſe faire aporter tous les Livres Syriaques qu'il pouvoit recouvrer. Il les donnoit à examiner au P. François Roz, & à trois Caçanares qu'il lui avoit aſſociez par pure formalité. Ces Livres étoient ou corrigez ou brulez, ſelon la deciſion des examinateurs, & les Canons du Synode. Au ſurplus il exigeoit le ſerment des Prêtres & des Clercs, qui ne s'étoient point trouvez à l'Aſſemblée de Diamper, & il exhortoit les Peuples à recevoir le Sacrement de Confirmation, contre lequel ils n'étoient pas moins prevenus que contre la Confeſſion auriculaire. Il avoit établi pour Curez des Caçanares, ignorans, pour la plus part, dit l'Auteur Portugais; mais auſquels faute d'autres, il falut confier la charge des ames, qui par ces pratiques juſqu'alors inconnuës devenoit un fardeau aſſez embaraſſant tant pour le peuple que pour les Eccleſiaſtiques. Menezes regla le revenu de ces Curez à trois cens (a) Fanons de Malabar, ſans y comprendre les aumônes des peuples, les retributions pour les Meſſes, & autres choſes ſemblables. Je n'entrerai point

(a) Un Fanon vaut environ quatre ſols.

Point dans un plus grand detail des Ceremonies pratiquées dans les Viſites, parceque j'aurai encore lieu d'en parler.

Ce fut par l'Egliſe même de Diamper que commencérent les nouvelles Viſites du Prélat. L'Egliſe du lieu étoit dediée aux deux prétendus Saints Mar Xabro & Mar Prodh, deſquels nous avons déja parlé. Elle fut ſelon les Deciſions du Synode dediée de nouveau à tous les Saints, dont la Fête juſqu'alors inconnuë dans le Diocéſe fut marquée au premier de Novembre, ſelon le Calendrier de l'Egliſe Romaine.

La forme de l'adminiſtration du Batême ſe trouva corrompue dans le Rituel de cette Egliſe, ce qui ſignifie qu'elle étoit differente de celle de l'Egliſe Romaine, & ſemblable à une de celles qui ont été raportées dans les Decrets du Synode. Les Caçanares du lieu avouérent que depuis cinquante ans ils avoient batizé ſelon ce Rituel. Cela engagea l'Archevêque à les rebatizer tous de nouveau, tant les Prêtres que les Laïques; ce qu'il ne fit pourtant qu'en particulier, pour éviter le ſcandale. Si Menezes avoit eu le même pouvoir dans toutes les Egliſes d'Orient, où la forme eſt differente de celle de l'Egliſe Romaine, il auroit merité à bon titre le nom que S. Jerôme, dans ſon Dialogue contre les Luciferiens, donnoit au Diacre Hilaire, qu'il appelloit le Deucalion du Genre humain, par ce qu'il vouloit auſſi lui rebatizer tout le monde, mais par d'autres raiſons que celles du Prélat Portugais.

Cette Egliſe, avec tous ſes defauts imaginaires

res ou réels, ne laiſſoit pas d'être un grand ſujet de chagrin aux Paiens habitans du lieu. Ils avoient tout auprès une Pagode qui alloit en decadence, ce qu'ils attribuoient uniquement à la jalouſie du Dieu de Chrêtiens, qui, diſoient-ils, ne vouloit pas ſouffrir que le Temple de leur Idole fût en meilleur état que le ſien. La tenuë du Synode avoit ſur-tout terriblement chagriné les Bramines qui ſervoient ce Temple Idolatre. Ils prenoient toutes les Ceremonies & les Proceſſions des Chrêtiens pour des inſultes faites à leur Idole. Pour s'en venger, ils chantoient & touchoient jour & nuit leurs Inſtrumens de Muſique, & portoient tous les ſoirs leur Idole en Proceſſion à l'entour de leur Temple, ſuivis d'un grand concours de Gentils.

De Diamper le Prélat paſſa à Cotette dans le Roiaume de Tecancute, où il trouva un jeune Caçanare, qui avoit fait ſes études à Vaipicota. Cet Eccleſiaſtique, qui s'étoit marié un peu avant la tenuë du Synode de Diamper, ne voulut point ſe ſoûmettre à la nouvelle Diſcipline que Menezes avoit établie. Il ne crut pas pouvoir abandonner une Femme qu'il avoit épouſée ſelon les anciens Canons Eccleſiaſtiques, & la Coûtume conſtante de ſon Egliſe. Le Prélat, que ſon ignorance rendoit inflexible dans de pareils cas, l'excommunia. Soit que le foudre de l'excommunication, fort apprehendé parmi ces Chrêtiens, eût aterré le prétendu coupable; ſoit que pour l'exemple on eut eu recours à quelque autre voie, que la charité Chrêtienne ne permettroit pas de ſoupçonner, en d'autres que des Eccleſiaſtiques

Por-

Portugais, ce pauvre Prêtre tomba malade & mourut peu de jours après, contrit & abſous, dit notre Hiſtorien. Cette mort cauſa, comme il eſt aiſé de le croire, une très grande fraieur à tous les Chrétiens du Diocéſe. On s'épouvanteroit bien à moins.

Menezes celebra dans la même Egliſe la Fête de l'Apotre S. Thomas, le troiſiéme de Juillet, le même jour que le Martyrologe Romain marque pour la Tranſlation de ſes Reliques dans la ville d'Edeſſe. Cette Fête donne lieu à l'Hiſtorien Portugais d'entrer dans une Digreſſion, qui paroît aſſez curieuſe, ſur le lieu du Martyre de ce Saint Apôtre, & ſur la Croix miraculeuſe de Meliapour. J'en rendrai compte en peu de mots, moins pour la choſe même, qui eſt aſſez connue par Maphée, Oſorius, & les autres Hiſtoriens des Conquêtes des Portugais dans les Indes, que pour quelques Reflexions que j'y ai faites, auſquelles il ſera facile aux Lecteurs d'en ajoûter de nouvelles.

S. Thomas, dit Gouvea, a ſouffert le Martyre dans la Ville de Meliapour, appellée Calamina dans le Martyrologe Romain. J'obſerverai ici en paſſant, que ce nom de Calamina n'eſt appuïé que ſur des autoritez fort ſuſpectes, & qu'il n'eſt point connu dans les Indes. Le mot ſignifie un Château en Arabe, & *Calamina* pourroit bien être né, par confuſion de termes, de la Forteresſe ancienne que les Portugais ont bâtie au commencement de leurs Conquêtes ſur la Côte d'Afrique qu'on appelle la Guinée. Ce Château porte le nom de *Caſtel da Mina*, ou *Caſtel Mina*. Quoiqu'il

qu'il en ſoit de cette conjecture, la Ville de Meliapour étoit autrefois ſujette au Roi de Biſnagar, que toutes ces Côtes des Indes reconnoiſſoient pour leur Souverain. Lorſque le S. Apôtre fut maſſacré d'un coup de lance, il étoit en priére devant une Croix, ſemblable (a) à celle des Commandeurs de l'Ordre d'Avis en Portugal ; & cette Croix étoit gravée ſur une pierre, dans un petit Oratoire que S. Thomas avoit bâti ſur une colline auprès de la Ville. Cet Oratoire étoit détruit, lorſqu'en 1547. les Portugais s'étant rendus maîtres du lieu, & ayant peuplé la Ville, à laquelle ils donnérent le nom de S. Thomas qu'elle porte encore aujourd'hui, reſolurent de bâtir ſur la Colline une Egliſe ſous l'invocation de la Sainte Vierge. Ils avoient ouï dire aux anciens Habitans, que c'étoit le lieu du Martyre de l'Apôtre S. Thomas ; ce qui les encouragea, dit l'Hiſtoire, à entreprendre d'y bâtir une nouvelle Egliſe. A peine avoient-ils commencé à creuſer pour poſer les fondemens de l'édifice, qu'ils découvrient, parmi des vieilles maſures, une pierre fort large qui paroiſſoit les incommoder. Ils ordonnérent qu'on l'ôtat ; mais lorſqu'on vint à la tourner, elle ſe trouva par deſſous toute ſanglante, & la terre qu'elle couvroit parut comme teinte d'un ſang fraîchement répandu. Cette pierre que toutes les Hiſtoires des Indes ont rendu fort fameuſe, contenoit une Croix gravée en relief, ſurmontée d'un oiſeau, & entourée de quelques Let-

tres

(a) *A o modo das Cruzes dos Comendadores Davis, do noſſo Portugal.* Gouvea, Liv. 2. Cap. 2. fol. 77. col. 2.

tres anciennes, dont on trouve une explication qui paroît fort ſuſpecte, dans Gouvea, & dans la Chine du P. Kircher, qui a auſſi donné la figure de la pierre.

On peut bien croire qu'il ne fut pas beſoin de beaucoup de preuves pour perſuader à une populace ſuperſtitieuſe, qu'une pierre trouvée dans de pareilles circonſtances étoit un monument reſpectable par ſa ſainteté & ſon antiquité. Il faloit ajouter des Miracles, pour rendre la devotion plus autentique: ils ne manquérent point. Dix ans après, c'eſt à dire l'an 1557, cette pierre commença à ſuer du ſang à des jours & des heures reglées, & commença à devenir une des plus grandes devotions des Indes. Le Miracle dureroit encore, ſi la Ville de Meliapour n'avoit pas paſſé en d'autres mains; les Portugais Inventeurs de la pierre, & Auteurs du Miracle, ayant ſeuls l'adreſſe de la faire valoir.

Cela eſt ſi vrai, que depuis que les Portugais ont commencé à avoir un nouvel accès dans cette Ville qui ne leur appartient plus, ils ont, pour leur honneur, hazardé le Miracle une ſeule fois, qui n'a pourtant point eu de ſuite depuis. C'eſt ce que nous apprennons d'une Lettre du P. Tachard écrite dans les Indes au commencement de l'an 1711. Je vais rapporter ſes paroles. „ (a) On ne peut nier qu'il „ ne ſe faſſe de continuels Miracles à Nôtre „ Dame du Mont: on y voit comme dans les „ Egliſes d'Europe, où il y a des Images mi-

„ ra-

(a) Lettres Edifiantes, XII. Recueil, pag. 386. & ſuivantes.

„ raculeuſes, diverſes marques de la piété des
„ Fideles, qui ont été gueris de differentes ma-
„ ladies. Huit jours avant Noel les Portugais
„ celebrent avec beaucoup de ſolemnité une
„ Feſte qu'ils appellent de l'Expectation de la
„ Sainte Vierge. Il arrive quelque fois en ce
„ temps-là, un prodige, qui contribue beau-
„ coup à la veneration que les peuples ont
„ pour ce ſaint lieu. Ce prodige eſt ſi averé,
„ ſi public, & examiné de ſi près par les Chré-
„ tiens & les Proteſtans, qui viennent en fou-
„ le ce jour là à l'Egliſe, que les plus incre-
„ dules d'entre eux ne peuvent le revoquer en
„ doute. On en conviendra aiſément par les
„ circonſtances ſuivantes, que j'ai appriſes d'un
„ de nos Miſſionaires qui en a été deux (a)
„ fois témoin avec plus de quatre cens Perſon-
„ nes de tout Age, de tout Sexe, & de toute
„ Nation, parmi leſquels il y avoit pluſieurs
„ Anglois, qu'on ne ſoupçonnera pas de trop
„ de credulité ſur cet article.

„ Il y a environ ſept à huit ans que pendant
„ le Sermon qu'on faiſoit à la Feſte de l'Ex-
„ pectation, où l'Egliſe étoit pleine de Mon-
„ de, il s'éleva tout d'un coup un bruit con-
„ fus de gens qui crioient de tous côtez, Mi-
„ racle! Le Miſſionaire, qui étoit proche de
„ l'Autel, ne put s'empecher de publier le Mi-
„ racle comme les autres. En effet, il m'aſ-
„ ſura que cette Sainte Croix, qui eſt d'un roc
„ groſſier & mal poli, dont la couleur eſt d'un

(a) Remarquez ce mot *deux fois*. Le pretendu miracle n'eſt arrivé qu'une fois depuis un grand nombre d'années. Il y a beaucoup d'autres Contradictions dans ce Recit.

„ gris tirant ſur le noir, parut d'abord rougeâ-
„ ſtre, puis devint brune, (a) & enſuite d'un
„ blanc éclatant. Enfin elle ſe couvrit de nu-
„ ages ſombres qui la deroboient aux yeux, &
„ qui ſe diſſipoient par intervalle ; & qu'auſſi-
„ tôt après elle devint toute moitte, & repan-
„ dit une ſueur ſi abondante, que l'eau en di-
„ ſtilloit juſque ſur l'Autel. La devotion des
„ Chrêtiens eſt de conſerver des linges mouil-
„ lez de cette eau miraculeuſe : c'eſt pourquoi
„ à la priére de pluſieurs perſonnes conſidera-
„ bles, & pour mieux s'aſſurer de la verité,
„ le Miſſionaire monta ſur l'Autel, & ayant
„ pris ſept ou huit mouchoirs, il les rendit
„ tout trempez, après en avoir eſſuyé la Croix.
„ Il eſt (b) a remarquer que cette Croix eſt
„ d'un roc très dur, & ſemblable au rocher
„ auquel elle tient de tous côtez ; que l'eau
„ en couloit en abondance, tandis que le reſte
„ du rocher étoit entiérement ſec ; & que le
„ jour étoit fort échauffé par les ardeurs du
„ Soleil. Quelques Anglois Proteſtans ne
„ pouvant nier ce qu'ils voioient de leurs yeux,
„ viſiterent l'Autel . . . : ils montérent mê-
„ me ſur l'Egliſe de ce côté-là, & examine-
„ rent avec grande attention s'il n'y avoit point
„ quelque preſtige, dont on voulût ſurprendre
„ la credulité des peuples ; mais, après bien des
„ perquiſitions inutiles, ils furent contraints
„ d'avouer qu'il n'y avoit rien de naturel dans
cet

(a) Il eſt aiſé de reconnoître ici les effets du feu caché quelque part dans la pierre, ou ſous la pierre.

(b) Il eſt auſſi à remarquer que ceci ne ſauroit s'accorder avec le Recit de Gouvea, qui dit que cette pierre fut trouvée en terre parmi des maſures.

„ cet événement, & qu'il y avoit au contrai-
„ re quelque choſe d'extraordinaire & de Di-
„ vin. Ils furent perſuadez, mais ils ne fu-
„ rent pas convertis, &c.

„ Il y avoit pluſieurs années, que cette Mer-
„ veille n'avoit paru au grand Mont; & de-
„ puis ce temps-là, on n'a rien vû de ſembla-
„ ble, &c. „ On peut ici faire diverſes Re-flexions, autant ſur l'Epiſode des Anglois, qui ne ſont point nommez, & qui peuvent être ſuppoſez pour l'embelliſſement de l'Hiſtoire, que ſur la rareté preſente d'un événement qui étoit ſi frequent quand les Portugais étoient maîtres du lieu.

Au reſte, j'ai voulu me prêter ici pour un moment à la Digreſſion de mon Auteur, perſuadé que l'attention d'un Lecteur Chrétien ſera ici très-bien employée. Il y a de gens qui liſent de pareils Recits avec des diſpoſitions credules & ſuperſtitieuſes: d'autres s'en font un ſujet de riſée, & ſe rappellent d'abord en memoire le nouvel Eſculape du faux Prophéte Alexandre, celebré par les plaiſanteries de Lucien. Pour moi, je crois qu'en ces choſes il y a plus ſujet de pleurer que de rire. Un homme ſenſible à la gloire de Dieu, frappé d'ailleurs de reſpect pour la ſainteté de la Religion, ne ſauroit penſer ſans une veriable douleur à de pareilles Impoſtures. Pourroit-on croire, ſi on ne le voyoit, de pareilles fraudes dont la fauſſeté eſt palpable, dans une Communion qui oſe s'attribuer tous les Droits de la verité, & qui allant au delà employe les plus cruels ſupplices pour s'établir une autorité tyrannique ſur les conſciences des hom-

mes? Je mets en fait qu'une perſonne pieuſe & éclairée, qui raiſonne conſequemment ne pourra jamais accorder la Fable de la Tranſlation de la Maiſon de Lorette, la Fourberie du Sang de S. Janvier à Naples, & cent choſes de cette nature, avec les Prétentions de l'Egliſe de Rome, qui protége & autorize tous ces Abus.

Il eſt tems de revenir à l'Archevêque duquel cette Dgreſſion nous a écartez. Il paſſa de Cotette à Caramalur dans le Royaume de Porca, où il excommunia un Prêtre qui ne vouloit pas abandonner ſa Femme. Cette excommunication fut ſuivie d'un miracle que j'ai honte de raporter, tant il eſt riſible en ſoi-même, pour ne rien dire de l'impiété de ce Prélat, qui eut la hardieſſe de ſuppoſer des prodiges pour autoriſer une transgreſſion manifeſte des paroles de Jeſus Chriſt (a). Voici le fait. Ce Caçanare s'étant approché de l'Autel pour célébrer, l'Hoſtie s'enfuit deux où trois fois de ſes mains. Il eſt aiſé de comprendre que ce Miracle étoit une colluſion entre le Prélat Portugais & le Prêtre Malabare, bien aiſe de trouver un prétexte ſpécieux pour ſe ſeparer de ſa Femme.

Pendant que l'Archêveque étoit à Caramalur il apprit des Chrêtiens & des Caçanares du lieu, que les Montagnes du Malabar étoient de ce côté-là peuplées d'un Nation Idolatre aſſez docile, à laquelle on n'auroit point de peine à faire goûter les Loix du Chriſtianiſme, telles qu'il les prêchoit; ſur tout ſi on promettoit à ces

(a) Matth. XIX. v. 6.

Digitized by Google

ces peuples de les aſſocier aux honneurs & aux prérogatives des anciens Chrêtiens de la Côte. Menezes leur deputa deux Caçanares qui furent bien reçus. Dans la ſuite, ayant obtenu le conſentement des Rois deſquels ces Montagnards étoient tributaires, il fit bâtir des Egliſes ſur leurs terres, & quelques-uns d'entre eux embraſſérent la Foi. Ces peuples appellez Mallées étoient des gens d une grande ſimplicité, & qui avoient peu de commerce avec les Habitans du plat païs. Il paroît par la Relation des Miſſionaires Italiens, dont je parlerai plus bas, que la Religion Romaine ne jetta pas de profondes racines ſur ces Montagnes.

Ce ne fut pas à ces peuples ſeuls que s'étendirent les ſoins du Prélat. Il prêchoit par interprete aux Naires & aux autres Idolatres, toutes les fois que ces peuples naturellement curieux venoient aux portes des Egliſes, autant pour le voir que pour être témoins des Cérémonies Eccleſiaſtiques, qui leur paroiſſoient également nouvelles & étranges. Comme il invectivoit avec chaleur contre leurs Idoles, il ſe mit quelque fois en danger: mais rien ne pouvoit moderer ſon zêle, qui ne fut pas entiérement infructueux; car il en amena effectivement quelques-uns à la Religion Chrêtienne.

De Caramalur Menezes paſſa à un lieu nommé Diamper, different de celui où le Synode s'étoit tenu. Il alla de là au petit Paru, enſuite à Molandurté où il avoit déja été avant le Synode. Dans tous ces lieux il prénoit le ſerment des Prêtres qui ne s'étoient pas trou-

vez à l'Aſſemblée de Diamper, il confirmoit, & établiſſoit avec un zêle & une application incroiable les autres Sacremens de l'Egliſe Romaine juſqu'alors inconnus dans le Diocéſe. Les Affaires d'Etat ne l'occupoient pas moins. L'Hiſtorien Portugais entre dans des details qui prouvent que ce Prélat n'ignoroit & ne negligeoit nullement les interêts politiques de ſa Nation. Il ſavoit accorder avec la Religion le plus fin Machiaveliſme, le menſonge même, quand il lui paroiſſoit utile à l'établiſſement des Portugais à Cochin, & dans les autres endroits de la Côte, où ils étoient établis. Sur ces matiéres je renvoie le Lecteur à l'Hiſtorien Portugais, ne m'étant propoſé de parler que de ce qui concerne l'Hiſtoire Eccleſiaſtique du Malabar.

Menezes aiant appris à Molandurté la mort de Don Antoine de Noronha Gouverneur de Cochin, fut obligé de faire un voiage en cette ville, pour regler les Affaires de ſa Nation, que cette mort avoit un peu dérangées. Il revint de là à Paru, d'où il paſſa à Angamale, la principale Egliſe de la Côte, & l'ancienne reſidence des Evêques. Il y fut reçu très magnifiquement. Le chemin par où il paſſa aiant été couvert de nattes, ſur leſquelles on avoit étendu de fines étofes du pais. Le peuple, pour repreſenter l'entrée de Nôtre Seigneur à Jeruſalem, jettoit par terre ſes vêtemens devant lui. Outre cela on honnora ſa reception de divers ſpectacles à la maniére du pais. Rien ne fut plus beau que celui d'un enfant de ſix ans fort beau & fort bien vêtu, qui chanta melodieuſement tout le Cantique duquel nous

avons

avons déja parlé, comme contenant le detail des travaux du Prélat, & de tout ce qui s'étoit paſſé à Diamper pendant le cours du Synode.

Il y avoit alors trois Egliſes à Angamale. La plus conſiderable & la Cathedrale du Diocéſe étoit dediée à l'Abbé Neſtorien Hormisdas. Menezes transfera ſa Fête à celle de Saint Hormisdas Martyr Perſan, & perſuada facilement au peuple que ce dernier étoit le veritable Patron de leur Egliſe, duquel juſqu'alors ils avoient celebré la Fête, dans un jour qui ne lui convenoit point. Le ſejour du Prélat fut aſſez long à Angamale, tant parceque l'Egliſe étoit une des plus nombreuſes, que parcequ'il y batiza quelques Gentils qu'il avoit inſtruits, & ſepara de leurs Femmes un grand nombre de Caçanares, ce qu'il pratiquoit par tout. Mais, ce qu'il y fit de plus déplorable, ce fut la viſite, ou plus tôt la ruine des Archives de l'Eveché, où il brûla quantité de Monumens anciens, parcequ'ils ne lui parurent pas Orthodoxes. Cette perte eſt d'autant plus affligeante, qu'on doit préſumer que les origines autentiques de cette Egliſe étoient en ce lieu-là, & qu'elles perirent alors en tout ou en partie par l'attachement de ce Prélat ſuperſtitieux à detruire toutes les preuves de la dépendence que cette Egliſe croioit devoir à l'Egliſe Syriaque de Babylone, de laquelle elle avoit autrefois reçu les veritez de la Foi. Ces Monumens ne ſont pas les ſeuls que la Superſtition nous a fait perdre: c'eſt elle que nous devons accuſer de la perte de quantité d'Ouvrages qui ſerviroient utilement au-

jourd'hui à illuſtrer autant les Hiſtoires Profanes que l'Hiſtoire Eccleſiaſtique.

Ce fut auſſi en ce même lieu que les Chrêtiens Malabares, pour delaſſer l'Archevêque de ſes travaux, lui donnérent un Bal à la maniére du pais. C'eſt quelque choſe de ſi ſingulier, que je m'imagine qu'on ne ſera pas fâché d'en trouver ici la deſcription.

Ces ſortes de Danſes ne ſe font ordinairement que la nuit. Celle-ci commença à huit heures du ſoir, c'eſt à dire à deux heures de nuit, le Soleil ſe couchant en ces lieux-là tous les jours de l'année a ſix heures après midi; elle ne finit qu'à une heure après minuit. Les Hommes ſeuls danſent à l'excluſion des Filles & des Femmes, & c'eſt quelque choſe de merveilleux que leur modeſtie & leur retenuë. Avant que d'entrer dans la Danſe, ils font tous le Signe de la Croix, & chantent l'Oraiſon Dominicale ſuivie d'un Cantique en l'honneur de Saint Thomas. Leurs autres Chanſons ne roulent alors que ſur les belles actions de leur ancêtres, ou les vertus de leurs Saints. En un mot, ce divertiſſement a tout l'air d'un acte de Devotion, ſur quoi l'Hiſtorien Portugais prend occaſion d'invectiver contre les Chanſons profanes des Européens, qui ne ſemblent compoſées que pour inſpirer la débauche & l'impudicité. Il auroit auſſi pû oppoſer ces Danſes aux *Autos Sacramentales* de ſa Nation, qui ſont des Farces devotes remplies le plus ſouvent d'impiétez & de profanations.

Il y avoit alors deux Rois Gentils à Angamale, de l'un deſquels Menezes obtint une place

place pour bâtir une Maiſon de reſidence aux Jeſuites. Comme avant la translation du Siege Epiſcopal à Cranganor, ce lieu-là étoit le plus important de tout le Diocéſe, il trouva bon de l'aſſurer à ſa Nation en y établiſſant les Jeſuites. La ſuite a fait voir que ces établiſſemens ont été la ruine des travaux de Menezes, tant pour l'état temporel que pour le ſpirituel.

Dans le tems que Menezes appuié de la protection des Rois, & de l'affection des peuples, diſpoſoit à Angamale de toutes choſes ſelon ſa volonté, il ſurvint un accident, qui tout riſible qu'il eſt en apparence, penſa devenir une affaire fort ſerieuſe, & jetter le Prélat dans un des plus grands embarras où il eut encore été. Quelques Portugais de ſa ſuite ayant beaucoup de peine à s'accommoder à la vie ſobre des Chrêtiens du lieu, reſolurent de tuer une Vache, & de la manger en ſecret. Comme les Gentils des Indes ont une veneration ſuperſtitieuſe pour ces animaux, il falut prendre de grandes précautions pour leur en derober la connoiſſance. Cependant, la choſe ayant été exécutée, quelques Bramines en eurent connoiſſance, & en portérent leurs plaintes au Roi de Mangate allié des Rois d'Angamale, qui en furent par ce moyen incontinent informez. Ce prétendu Sacrilege jetta un tel emportement dans l'eſprit des Princes & des Grands, qu'on ne parloit pas moins d'abord que de maſſacrer l'Archevêque & tous les Portugais de ſa ſuite. Cette terrible reſolution auroit été exécutée, ſi un des deux Rois, que Menezes avoit gagné par des préſens,

ſens, n'avoit pas repreſenté qu'il faloit auparavant ouir l'Archevêque & être bien informé de la verité du fait. On ſe rendit à cet avis qui paciſia toutes choſes, le Prélat & les Portugais ayant pris le parti le plus ſur, qui fut celui de tout nier. Menezes offrit une groſſe ſomme d'argent, ſi on le pouvoit convaincre lui ou ſes gens du prétendu crime qui leur étoit imputé. Il y avoit des témoins du fait; mais, ſelon les loix du païs, leur témoignage étoit nul, à moins qu'ils ne verifiaſſent leur Accuſation, en mettant leurs mains pendant un certain eſpace de tems dans de l'huile bouillante ſans en être offenſez. Perſonne n'ayant oſé ſubir cette épreuve, l'accuſation s'en alla en fumée. Les Accuſateurs n'eurent que la confuſion & les reproches du vacarme qu'ils avoient excité. Comme j'aurai lieu de parler autre part de ce culte des Bœufs & des Vaches, je ne ferai aucune Reflexion ſur cette Hiſtoire. Mais je ne puis paſſer ſous ſilence ce que raporte mon Auteur d'un riche Indien de Diu, qui l'an 1597. à la vuë de l'Archevêque, fit une dépenſe de ſeize mille écus pour le mariage d'une Vache avec un Taureau, ce qui peut ſervir à rendre croiable ce que l'on trouve de ſemblable en diverſes Relations Modernes.

D'Angamale Menezes paſſa à l'Egliſe d'Agaparambin, de là à celle de Mangate, d'où il revint à Vaipicota, le premier & le plus conſiderable établiſſement des Jeſuites ſur la Côte. Il ſe rendit enſuite à Cranganor, où les Portugais avoient dès lors une Ville & une Fortreſſe. Ce fut là qu'il prit ſes meſu-

res

res pour procurer par l'autorité du Pape & du Roi de Portugal la translation du Siége Epiſcopal d'Angamale dans cette Ville. Cette affaire lui parut d'autant plus importante, que tous les autres établiſſemens des Chrêtiens Malabares étoient ſituez ſur les terres des Princes Gentils de la Côte, au lieu que Cranganor appartenant aux Portugais, ſi on obtenoit une fois que l'Evêque de ces Chrêtiens y fit ſa reſidence, on s'aſſuroit entiérement d'eux, autant pour les interêts du Pape que pour ceux du Roi du Portugal. Cette translation ſe fit dans la ſuite. Il paroît qu'il n'y avoit rien de mieux penſé ſelon le tems, & les vuës qu'on avoit alors: cependant, ce fut la principale cauſe de la ruine des Portugais, cet Eveché ayant été donné aux Jeſuites, qui firent là ce qu'ils ont fait en Ethiopie & au Japon. Ces trois endroits ſont les ſeuls du Monde où ils aient eû des Prélats affectez à leur Compagnie. Ils s'y ſont ruinez eux & leur Egliſe, par leur avarice & leur eſprit de domination.

L'Archevêque paſſa de Cranganor à Muttan, dans les terres du Roi de Muterte, & de là à Pallipporan dans le païs de la Reine du Poivre. Il y gagna à l'Egliſe Romaine un des plus nobles & des plus riches Chrêtiens du païs, qui juſqu'alors avoit été des plus oppoſez à l'Egliſe Romaine. La controverſe & le raiſonnement n'eurent aucune part à cette conquête, qui fut d'autant plus importante que ce Chrêtien avoit des partiſans, même parmi les Eccleſiaſtiques qui étoient à la ſuite

de

de l'Archevêque, entre leſquels (a) l'Archidiacre n'étoit pas exempt de quelques remords de conſcience. Un Miracle vint à bout de tout cela. Ce Chrêtien & ſept ou huit autres perſonnes de ſon parti, parmi leſquels étoit l'Archidiacre, pendant une Proceſſion, lorsque Menezes donnoit la benediction au peuple, virent ſa face toute lumineuſe, ce qui leur cauſa une ſi grande fraieur, qu'ils allerent ſur le champ trouver le P. François Roz à qui ils firent part de leur viſion, & de la converſion miraculeuſe qu'elle avoit operée en leur perſonne. J'ai voulu raporter ce beau Miracle, afin qu'on pût juger de tous les autres, que je ſupprime, dont le Narré des Viſites de l'Archevêque eſt preſque tout rempli.

Pour l'édification de ceux qui pourroient s'imaginer qu'il y avoit quelque choſe de merveilleux dans cette Illumination du viſage de Menezes, je raporterai ici une pareille Impoſture, découverte & condamnée par l'Inquiſition de Lisbone ſur la fin de l'an 1588. Une Religieuſe de l'Ordre des Dominicains nommée Marie de la Viſitation Prieure du Couvent de l'Annonciade à Lisbone, s'établit par de faux Miracles, entre autres par l'impreſſion prétendue des Stigmates de Nôtre Seigneur, dans une très-grande reputation de Sainteté. Le fameux Louis de Grenade fut le premier & le plus ardent à publier ſes louanges, le Pape Sixte cinquiéme le ſeconda. On écrivit en François, pour confondre les Heretiques, un

(a) Gouvea Liv. 2. cap. 6. fol. 91. verſo. *A o Arcediago nam faltavam de quando em quando ſuas tentaçoens.*

un Livre des Vertus & des Miracles de cette Sainte Religieuſe. Le Livre fut imprimé à Paris l'an 1586. & dedié à la Reine par Etienne de Luſignan Dominicain, connu par d'autres Ouvrages. Après une reputation établie pendant une longe ſuite d'années, on découvrit que cette Religieuſe cabaloit ſous main pour la parti de Don Antoine, Prieur de Crato, que le peuple avoit élu Roi de Portugal après le mort du Cardinal Don Henri. Philippe ſecond Roi d'Eſpagne étoit alors en poſſeſſion du Roiaume. Cette circonſtance fut fatale à la prétenduë Sainte, & l'a empêchée d'avoir place dans le Calendrier. Elle fut, par ordre de la Cour, deferée à l'Inquiſition, où après auoir été rigoureuſement examinée elle avoua toutes ſes impoſtures, & les preſtiges dont elle s'étoit ſervie pour ſeduire ſes compatriotes. Entre autres Miracles elle avoit ſouvent paru le viſage reſplendiſſant. Les Inquiſiteurs, qui rendirent enſuite ſon Procès public, voulurent ſavoir quels artifices elle avoit employez pour cela. (a) Voici ce qu'elle répondit : elle rempliſſoit de feu un petit braſier ou réchaut, & l'oppoſant à un miroir, elle ſe mettoit en un lieu d'où cette lumiére ſe répandoit ſur ſon viſage. C'eſt un Miracle qui ſe peut faire à peu de frais. Pourquoi des Indiens pleins de candeur, & incapables de frau-

(a) Enxambre de los falſos Milagros de Maria de la Viſitacion, pag. 592. *Preguntada como las Monjas la vieron muchas veces reſplandecer en ſu celda? Reſpondio que encendia un braſero pequeño con poca lumbre, y ponia delante un eſpejo, y que la lumbre daua en el eſpejo, y el reſplandor del eſpejo daua en ſu cara.*

fraude n'y auroient-ils pas été trompez, puiſque les Portugais eux-mêmes l'avoient bien été dans leur pais?

Menezes paſſa enſuite à Calicate ſur les terres du Roi de Porca. Il n'y fit rien de plus remarquable que de changer à la Confirmation le nom de pluſieurs Chrêtiens qui s'appelloient Jeſus dans leur nom de Bâteme, ſelon la coûtume ancienne du païs, quoyque cela fût plus en uſage parmi les Chrêtiens de la Côte meridionale du Malabar.

La Viſite ſuivante fut celle de Porca la Capitale du Royaume. L'Egliſe du lieu étoit dediée à la Sainte Croix. Elle avoit été bâtie par le Roi, qui, tout Paien qu'il étoit, s'imaginoit d'avoir remporté une victoire par la vertu d'une banniére des Chrêtiens du lieu où la Croix étoit depeinte. Cette Egliſe fut depuis donnée aux Jeſuites qui s'établirent au même lieu.

Les Paiens des Indes adorent toute ſorte de ſtatues & d'images, même celles de l'Egliſe Romaine. Il y a vers le Cap de Comorin, une vieille Idole de François Xavier, vers laquelle les Gentils mêmes vont en pelerinage. Ils l'appellent le Pagode de Parapadri, c'eſt-à-dire du Grand Pére.

L'Archevêque alla de Porca à Caleconlan, où il fit la paix pour ſa Nation avec le Roi du païs, & obtint de lui un Ecrit, par lequel il permettoit à tous ſes Sujets d'embraſſer la Religion Chrêtienne. Il regla auſſi dans le même lieu les Affaires des Egliſes du païs, qui étoient en mauvais état, autant à cauſe des guer-

guerres, que de l'indolence naturelle aux Eccleſiaſtiques Indiens.

Je ne m'arrêterai ſur le grand nombre d'Egliſes, dont les Viſites ſont décrites dans mon Auteur, qu'autant que cela ſera neceſſaire pour le ſuivre dans ſon voyage. Quelques recherches que j'aye faites, je n'ai pû trouver aucune Carte exacte de ces lieux, qui meriteroient bien, ne fût-ce qu'à cauſe de la Religion Chrétienne, d'être décrits un peu plus exactement. Il y a des Royaumes dans cette Hiſtoire dont la ſituation n'eſt pas trop connuë; ce qui vient, ſans doute, du changement de nom des lieux, autant que de cette multitude étrange de Souverains dans un eſpace de terres, qui feroit à peine un bon Royaume dans une autre partie du Monde.

Pour revenir aux Viſites de l'Archevêque, il alla de Calecoulan à Coulan, dont l'Egliſe dédiée à S. Thomas appartenoit alors aux Portugais. Avant leur venuë dans les Indes les Chrétiens Malabares en étoient en poſſeſſion. La Nation Portugaiſe s'étoit emparée de la Ville & de l'Egliſe qui étoit une des plus anciennes de la Côte. Elle avoit été fondée par les deux Saints Neſtoriens, Mar Xabro & Mar Prodh, ſept cens trente & trois ans avant l'an 1603. ce qui reviendroit à l'an 870. de Nôtre Seigneur, long-tems après l'établiſſement du Chriſtianiſme en ces lieux, comme nous l'avons prouvé par le témoignage de Coſmas. Les Portugais ayant fait la Conquête de Coulan, les Chrétiens du lieu leur demeurérent attachez pendant quelque tems: mais la difference du Culte & des Dogmes ayant cauſé

des

des differens entre eux, les Malabares bâtirent à une demie lieuë de la Ville une Egliſe pour leur uſage. Menezes qui la viſita y trouva le Service Divin extremement negligé.

Il y avoit une autre Egliſe à vingt-cinq lieuës de là, au delà de Coulan. Elle étoit ſituée dans le Royaume de Travancor en tirant vers le Cap de Comorin. La Religion Chrêtienne y étoit entiérement perduë. Il n'y reſtoit ni Prêtres ni uſage des Sacremens, & les Habitans, quoyqu'ils ne fuſſent point bâtiſez, & qu'ils adoraſſent publiquement l'Idole mouſtrueuſe d'un Serpent, s'attribuoient portant le nom de Chrêtiens, pour conſerver les Honneurs & les Privileges qui leur étoient communs avec tous les Chrêtiens de la Côte. Bien plus, lorſqu'ils venoient trafiquer à Coulan, ou dans d'autres places de leur Nation, ils entroient hardiment dans l'Egliſe, & communioient avec les autres. Cet étrange abus eſt preſque incroyable, mais comme l'Hiſtorien Portugais l'aſſure poſitivement, je le copie, quelque repugnance que j'aye d'ailleurs à la croire. L'Archevêque qui pendant la tenue du Synode avoit reſolu de remedier à cet abus duquel il avoit été informé, ſe trouvant alors à Coulan, eut quelque penſée d'aller lui-même ſur les lieux. Mais comme les Portugais n'étoient pas bien avec le Roi de Travancor, & que d'ailleurs le chemin qu'il faloit faire par terre étoit peu praticable à cauſe des pluyes, dont c'étoit alors la ſaiſon, Menezes changea de ſentiment, & ſaiſit l'occaſion de huit Marchands, qui étoient des principaux de ce lieu-là. Le Negoce & d'autres Affaires

faires les avoient amenez à Coulan. Il les fit appeller, & les ayant inſtruits il les bâtiza eux & leur ſuite, qui montoit à trente perſonnes. En ſuite dequoy, en les congediant il leur donna un Caçanare bien inſtruit qu'il établit Curé de leur Egliſe. Cet Eccleſiaſtique en peu de tems les ramena tous à la Foi, les ayant fait renoncer au culte de leur Idole. Cette Egliſe, dit Gouvea, devint depuis auſſi conſtante en la Foi qu'aucune autre du Diocéſe. Je paſſe ici ſous ſilence les Affaires d'Etat que Menezes regla à Coulan avec une adreſſe merveilleuſe, à l'avantage de ſa Nation.

La Viſite ſuivante fut celle de l'Egliſe de Tevalecare, ſur les terres de la Reine de Changanate. Cette Egliſe eſt une des mieux bâties de tout le païs, quoique le peuple que Menezes y trouva fût extrémement farouche & indocile. Le Service Divin y étoit extrémement negligé. Quelques-uns des Caçanares portoient une longue chevelure ſans Courone, & paroiſſoient en public avec l'Epée & le Bouclier; fort riches d'ailleurs, & vivant en ménage avec leurs Femmes & leurs Enfans. Le premier jour que l'Archevêque vint à l'Egliſe, fort peu de ces Chrêtiens s'y trovérent; ce peu là même s'éloignoit de lui & des ſiens, craignant par ſuperſtition de ſe ſouiller par l'attouchement des Portugais. Cela obligea Menezes de faire plus de ſejour dans ce lieu que dans les autres, & ce ne fut pas en vain. Par ſes predications & celles des Caçanares qu'il avoit amenez avec lui, il les gagna peu à peu. Il reduiſit les Prêtres à l'Habit Eccle-

ſiaſtique, & le peuple à admettre la Confirmation & la Confeſſion, auſſi bien qu'à renoncer à la ſuperſtition puérile des attouchemens. Pour les entretenir dans ces bonnes diſpoſitions, il leur donna pour Curé un des plus ſavans Eccleſiaſtiques du Diocéſe. Ces Chretiens furent ſi contens de la conduite de Menezes, qu'ils lui montrérent trois grandes lames de cuivre, qu'ils conſervoient comme un téſor ineſtimable. On y liſoit en divers Caractéres du païs gravez ſur le métal les Privileges & les revenus que le Roi Fondateur de Coulan avoit accordez à l'Egliſe que Mar Xabro & Mar Prodh avoient édifiée dans cette Ville. L'attachement qu'ils avoient pour ces anciens Monumens, fit qu'avant que de les montrer, ils exigerent du Prélat un ſerment qu'il ne les enleveroit pas pour les porter à Angamale, où étoient alors les Archives du Diocéſe. De pareilles lames de cuivre, qui avoient autrefois appartenu à l'Egliſe de Cranganor, s'étoient perdues par la faute des Portugais, comme nous l'avons remarqué au commencement de cette Hiſtoire.

Le jour du depart de l'Archevêque, les Mahometans, qui ſont en grand nombre & fort puiſſans dans ces lieux-là, irritez des ſolemnitez & des Proceſſions des Chrêtiens, s'aſſemblerent reſolus d'exciter une querelle, & de faire main baſſe ſur Menezes & les gens de ſa ſuite. Mais les Chrêtiens ayant pris les armes, & les Naires qui ſe regardent comme leurs Fréres & leurs Alliez s'étant joints à eux, les Mahometans ſe retirerent, ne ſe ſentant pas les plus forts.

Me-

Menezes paſſa de Tevalecare à Gundara, où il trouva une fort petite Egliſe au milieu d'un bois. Les Chrêtiens du lieu étoient pauvres & peu inſtruits, extrémement dociles d'ailleurs, & diſpoſez à faire tout ce qu'exigeroit d'eux le Prélat Portugais. Ainſi la Viſite de ce lieu lui cauſa peu d'embarras. Il y auroit bientôt manqué d'occupation, ſi le Roi de Gundara, à qui le Roi d'Eſpagne, en qualité de Roi de Portugal, ſelon le ſtile des Indes, avoit accordé le tître de ſon Frére d'Armes, n'étoit venu trouver le Prélat, qui avec pluſieurs ceremonies le mit en poſſeſſion de ce tître. Juſqu'alors cette dignité imaginaire n'avoit été accordée qu'au Roi de Cochin, & c'étoit l'objet de l'ambition de la plûpart des Rois de la Côte.

L'Egliſe de Calaré, ou le Prélat ſe rendit en ſortant de Gundara, fut exemte de viſite, à cauſe d'un conflict de Juriſdiction, qui étoit alors par raport cette Egliſe, entre la Reine de Changanate & le Roi de Travancor. Menezes y deſcendit pourtant à terre clandeſtinement, & y célébra la Meſſe le 28. d'Août, qui étoit le jour de la Fête de Saint Auguſtin le Patron de ſon Ordre. Il apprit des Chrêtiens du pais qu'il y avoit en ce lieu-là dans l'eſpace d'un peu plus d'une lieuë, au deſſus de cent quarante Temples d'Idoles, tous bien fondez & entretenus, quoyque ce païs de Calaré ſoit un des plus pauvres de tout le Malabar.

A Caramanate où Menezes alla enſuite, les Gentils du lieu s'étant aſſemblez à la Porte de l'Egliſe pour le voir officier pontificale-

ment, il ſe tourna vers eux, & leur fit par interprete, une longue invective contre le culte qu'ils rendoient à leurs Idoles. Quelques Naires offenſez de ce diſcours bandérent leurs arcs contre lui, & auroient tiré leurs flêches, ſi d'autres ne les en avoient empêchez. Cependant ils ſe diviſérent en deux partis. Les uns excuſoient l'Archevêque, & ſon zéle pour ſa loi : les autres vouloient, à quelque prix que ce fût, venger l'injure faite à leurs fauſſes Divinitez. Le tumulte alla ſi loin que l'Interprete du Prélat prit la fuite tout effrayé. L'Archevêque ne ceſſa pas pour cela de parler à ces peuples, par le moien d'un petit enfant qui entendoit les deux langues. Sa conſtance fut victorieuſe : les Naires ſe retirérent. Il en gagna même trois à la Religion Chrêtienne, parmi leſquels ſe trouva un jeune enfant de treize ans, parfaitement bien fait, & fils d'un des principaux du lieu. Cet enfant mourut peu de tems après à Goa, après avoir reçu tous les Sacremens, invoquant au lit de la mort le Saint Nom de Jeſus.

Des Affaires d'Etat rappellérent l'Archevêque, de Caramanate à Cale Coulan, d'où il ſe tranſporta à Catiapaly ſur les terres du Roi de Batimena. On obſerve en ce Royaume une coûtume abominable, qui n'eſt, à ce que je crois, en aucun autre lieu du monde. Il n'y a point de Femme, de quelque rang & de quelque qualité qu'elle ſoit, qui ne ſoit obligée, ſous peine de la vie, de ſe ſoumettre à la brutalité de quiconque oſe lui faire des propoſitions deshonnêtes. Si elle les refuſe, l'homme eſt en droit de la tuer ſur le champ, & ce crime

crime autoriſé par la loi n'eſt ſujet à aucune punition.

Menezes viſita enſuite l'Egliſe de Corico Langare dans le Royaume de Panapely. L'Egliſe du lieu eſt dediée à un Saint que ces Chrêtiens appellent Mar Barguida. S'il en faut croire Gouvea, c'eſt le nom que ces Chrêtiens donnent à Saint George. Erreur groſſiére de ce Moine Portugais. S. Barguida ne peut-être que Barachiſe Perſan qui ſouffrit le Martyre ſous le Roi Sapor avec neuf autres. On trouve ſon nom dans le Martyrologe Romain le 29. de Mars, & les Actes de ſon Martyre ſont rapportez par Surius & les autres Collecteurs des Vies des Saints. L'Archevêque trouva en ce lieu-là une grande quantité de Livres qu'il fit brûler. Le Roi de Panapely étant venu le voir, il obtint de luî la permiſſion de bâtir une Egliſe ſur ſes terres pour les Chrêtiens du Rit Latin. Les Viſites ſuivantes furent celles de Batimena, de Podiagabo ou Mavelicare, & de Naranam. Il ne lui arriva rien dans ces lieux, qui ſoit autrement digne d'être raporté.

Après avoir vû tous ces lieux, l'Archevêque fit la Viſite de l'Egliſe de Changanor, l'endroit de tout le Malabar ou le culte des Idoles eſt le plus triomfant. Le Païs même appartient à une Pagode, de laquelle les Bramines ſont les Seigneurs du lieu. Ils en nomment les Gouverneurs & tous les Officiers ſubalternes. Cette Pagode ou Temple des Idoles eſt extrémement riche, & magnifiquement bâtie. Le toit eſt couvert de lames de cuivre, & le dedans du Temple abonde en toute ſor-

te de richeſſes. A' deux lieuës de-là il y en a un autre qu'on appelle la Pagode de Trivilar, moins magnifique à la verité pour le bâtiment, mais beaucoup plus riche & mieux ſervie. Sans compter les Threſors d'or, d'argent, & de pierreries qui y ſont, & auſquels perſonne n'oſeroit toucher ſans ſe croire coupable d'un Sacrilege effroiable, il y a deux cens Vaſes ou Cuves d'or maſſif, dont on ſe ſert tous les jours pour laver l'Idole qui fait l'objet de l'adoration des peuples. On peut voir par là que ce n'eſt pas ſeulement en Italie & en Eſpagne que les Statues & les Images ſont honnorées des plus riches offrandes.

L'Egliſe de Changanor eſt hors de la Ville. Les Chrêtiens n'y peuvent faire aucune reparation ſans la licence des Bramines. Il falut un Miracle, que raporte Gouvea, pour procurer à ces pauvres gens la liberté de couvrir de tuiles leur Egliſe. Les Brâmines s'y étoient oppoſez comme à une entrepriſe qui alloit à égaler le Temple des Chrêtiens à ceux de leurs Idoles. Menezes brûla pluſieurs Livres en ce lieu-là, & c'eſt ce qu'il ne négligeoit de faire nulle part. N'auroit-il pas mieux valu conſerver ces anciens Monumens, & les remettre en un lieu ſur? On les auroit également par là ſouſtraits à ces Chrêtiens auſquels on les croyoit ſi prejudiciables. C'eſt particuliérement aux Jeſuites qu'on doit ſe prendre de cette deſtruction. Dès le commencement de leur Ordre, ils ont fait connoître leur haine pour les Antiquitez Eccleſiaſtiques. Le P. Hardouin & ſes Diſciples acheveront le reſte. Ils ont préſentement le plus beau champ du Mon-

Monde, pendant les troubles que cauſe la Conſtitution de Clement XI. née chez eux, & amenée à ſa perfection par une longe ſuite d'Intrigues. On s'occupe uniquement de cela, & on ne penſe pas à un Syſtême qui s'établit inſenſiblement pour la ruine de toutes les Antiquitez Eccleſiaſtiques.

Un des Caçanares de l'Egliſe de Changanor, homme noble & extrémement riche, étoit marié pour la troiſiéme fois. Comme il refuſoit de ſe ſeparer de ſa Femme, Menezes ne manqua pas de l'excommunier. Le Caçanare, quoiqu'étourdi de ce coup imprevû, ne voulut pourtant pas ſe reſoudre au Celibat. Lorſqu'on lui fermoit les Portes de l'Egliſe, il y entroit à main armée en depit de tous ceux qui s'y oppoſoient. L'Archevêque à qui le Miracle manqua, ce Prêtre prenant, ſans doute, toutes ſes précautions, tâcha de ſe ſaiſir de ſa perſonne. Pour cet effet il offrit de gros préſens, & implora le bras ſeculier des Rois Voiſins, & mêmes des Bramines ou Prêtres Idolatres Seigneurs du lieu. Cela ne ſervit de rien. Il fut contraint, à ſon grand déplaiſir, de ſe contenter de l'excommunication qu'il avoit fulminée, & de ſe retirer ſans avoir eu la ſatisfaction de faire ſentir à cet Eccleſiaſtique les effets ordinaires de la Charité de l'Egliſe Romaine.

Après avoir viſité quelques autres Egliſes du même lieu & des environs, Menezes ſe rendit à Chenganare où il lui arriva une Avanture tout-à fait ſinguliére. L'Egliſe du lieu dediée à la Sainte Vierge étoit tellement negligée, que depuis pluſieurs années on n'y

avoit point célébré de Liturgie, ni adminiſtré aucun Sacrement. Pendant que l'Archevêque étoit occupé a remedier à cet abus, le Roi du païs vint lui rendre Viſite. C'étoit un jeune homme fort bien fait, d'un beau tein, & qui accompagnoit toutes ſes paroles & ſes actions de beaucoup d'agrement. Après avoir ſalué Menezes avec beaucoup d'honnêteté & force complimens, il fit aſſembler les Chrêtiens ſous le proche de l'Egliſe, & ſe tournant vers le Prélat, il lui dit qu'il étoit bien informé des ſoins qu'il prennoit pour mettre le Chriſtianiſme ſur un bon pied, dans toute la Côte du Malabar; qu'en ſon particulier il lui ſavoit tres-bon gré de la peine qu'il ſe donnoit pour ceux qui étoient établis dans ſon Royaume; que ſon deſſein étoit que tous les peuples de ſes Etats vêcuſſent conformement à leur Loi, ſoit qu'ils fuſſent Gentils, Mahometans, Juifs, ou Chrêtiens; que ces derniers ne vivoient point ſelon leur Religion, qu'ils n'alloient jamais à l'Egliſe, ne ſaluoient point la Croix, travailloient le Dimanche, célébroient leurs Mrriages ſans Benediction Sacerdotale; que ſur cela il prioit l'Archevêque de les châtier, comme ils le meritoient. „ Je ſuis, ajouta-t-il, bien informé „ que tout ce que je viens de raporter eſt „ contraire aux loix de leur Religion: toutes „ les loix de mes Vaſſaux me ſont connuës, „ & je veux qu'ils les obſervent. „ Il finit ſon diſcours, en priant Menezes d'enſeigner ces Chrétiens & de les punir; ou s'il ne vouloit pas le faire, de les lui remettre afin qu'il les chatiât lui-même. Il dit ces paroles & d'au-

d'autres avec tant de zêle & de veh mence, que l'Archevêque en fut tout étonné, & s'en ſervit utilement pour exciter les Chrêtiens, dans une Remontrance qu'il leur fit, à s'acquiter desormais plus ſoigneuſement de leurs devoirs. Après cela s'étant tourné vers le Roi, il lui dit, que puis qu'il avoit tant de zêle pour la Religion Chrêtienne, il ne pouvoit mieux faire que de l'embraſſer. *Si Dieu avoit voulu que je fuſſe Chrêtien, je le ſerois dès ma naiſſance*, repondit ce Prince en ſe levant, & incontinent après il prit congé du Prélat, & ſe retira.

C'eſt la réponſe ordinaire de ces Gentils des Indes, qui ſont d'ailleurs perſuadez que toutes les Religions viennent de Dieu, & conduiſent à une même fin. Il faut ajoûter à cela que les Bramines mêmes, qui ſont les Prêtres & la Tribu Sacerdotale de la Nation, pretendent que leur Religion n'eſt diſtinguée de celle des Portugais que par l'abſtinence de la chair des animaux, ſur tout des Bœufs & des Vaches. Voici ce qu'en dit Manuel Godinho dans un Voyage des Indes en Portugal, fait l'an 1663. (a) „ Une des plus grandes er-

„ reurs

(a) Godinho pag. 18. *Ajuntamo os Bramanes outros [erros] taes, ſendo o mayor delles cuidarem que entre noſſa Ley & ſua Seita ha tam pouca differença como comer os nam comer vaca: porque (dizem elles) nos Myſterios & nos Preceitos nos conformamos. Os Chriſtãos adoram um ſo Deos verdadeiro, nos aſſi meſmo. Elles crem que he hum ſo na eſſencia, mas trino nas peſſoas: nos nam ekemos outra couſa. Elles a eſtas tres Divinas Peſſoas chamam Pay, Filho, & Eſpirito Santo: nos Rama, Viſnu, & Criſna. Elles guardam hums Preceitos, a quaes nam faltamos; porque horramos, a Deos nam juramos, nam trabalhamos nos dias de noſſas feſtas, honramos Pays & Mays, nam tiramos a vida nem a huma formiga, nam furtamos, nam quebrantamos os mais de ſeus mandamentos.*

„ reurs des Bramines, c'eſt de croire que nô-
„ tre Religion & leur Secte ne différe que
„ par l'abſtinence de la chair des Vaches; car,
„ diſent-ils, pour ce qui eſt des Myſtéres &
„ des Preceptes nous ſommes tout confor-
„ mes. Les Chrêtiens adorent un ſeul vrai
„ Dieu, & nous auſſi. Il diſent que dans la
„ Divinité il n'y a qu'une ſeule eſſence & trois
„ perſonnes: c'eſt préciſément nôtre Doctri-
„ ne. Ils appellent ces perſonnes le Pére, le
„ Fils, & le Saint Eſprit: nous les appellons
„ Rama, Viſnou, & Crisna. Ils gardent
„ les Commandemens, & nous ne les vio-
„ lons jamais, car nous adorons Dieu, nous
„ ne jurons point, nous ne travaillons point
„ les jours de Fête, nous honnorons nos Péres
„ & nos Méres, nous ne tuons pas même
„ une Fourmi, nous ne volons point; en un
„ mot, nous ne transgreſſons aucun de leurs
„ commandemens. „ Cette Comparaiſon peut bien embaraſſer un Miſſionaire Portugais; mais elle ne ſauroit que faire pitié à un Chrêtien qui connoît l'Evangile, & qui fait profeſſion de croire qu'il n'eſt juſtifié que par la Foi en Jeſus Chriſt.

De Chenganare Menezes paſſa à Poligunde dans les terres de la Reine du Poivre, & de là à Prouto dans le même pais. En ce dernier lieu il eut beaucoup de peine à venir à bout d'une imagination qui s'étoit emparée de l'eſprit de ces peuples. Il ſe perſuadoient que ceux qui alloient à confeſſe, particuliérement les veillards mouroient incontinent après: erreur dont n'avoit pû les desabuſer le Curé que l'Archevêque leur avoit donné. Cependant

Me

Menezes, qui n'avoit garde de fléchir dans une affaire qui lui paroiſſoit ſi importante, obtint d'eux quoyque avec peine tout ce qu'il ſouhaitoit. Le Sacriſtain de cette Egliſe, homme fort vigoureux tout âgé qu'il étoit de ſoixante & neuf ans, ne ſe nourriſſoit que de riz & de quelques legumes. Il n'avoit pendant toute ſa vie mangé de la chair qu'une ſeule fois, encore n'en étoit il pas bien aſſuré. Preſque tous les Chrêtiens de S. Thomas obſervent le même regime; & avec cette abſtinence, qui vient d'habitude, & à laquelle la ſuperſtition n'a point de part, ils parviennent à une vieilleſſe fort avancée, & ſont ſujets à fort peu de maladies. Il en eſt de même des Gentils dont l'abſtinence eſt encore plus étroite. L'an 1603. on en bâtiza un a Tana, lieu ſitué au Nord de Goa, qui étoit âgé de cent trente-huit ans, & qui depuis cent ſix années étoit marié avec une Femme âgée pour lors de cent vingt ans.

De Prouto Menezes ſe rendit à Carturté ſon Egliſe bien aimée, & le premier fruit de ſes travaux. Après y avoir reglé les choſes au gré de ſes ſouhaits, il y donna les Ordres (a) à pluſieurs Clercs Malabares, qui avoient étudié la Langue Syriaque partie à Caramate, partie à Vaïpicota. Il y avoit en ce-lieu-là un Caçanare rebelle, qui n'avoit jamais voulu admettre l'Union avec l'Egliſe Romaine. Menezes lui fit en vain pluſieurs remontrances: mais dans le plus fort de ſon opiniâtreté il fut ſaiſi

(a) Remarquez ici que cela eſt contraire à un des Decrets du Synode de Diamper.

ſaiſi d'un mal inconnu à tout le monde, & mourut en peu de jours, ſans avoir voulu ſe reconnoître. Cette mort donna de la fraieur aux autres Chrétiens, & ſi l'on en croit Gouvea, elle paſſa pour miraculeuſe. Il eſt facheux de voir de tels Miracles ſe multiplier. Il ſeroit aiſé, ſans jugement téméraire, de raiſonner plus exactement ſur ce ſujet. Des gens qui croient avoir Droit de brûler, peuvent bien dans de pareilles occaſions employer le Poiſon, ſans ſcrupule. Quoiqu'il en ſoit, il faut abandonner ces faits au jugement de Dieu.

Nous voici enfin arrivez aux derniéres Viſites, qui ſont celles de Corolengate, & d'Ignapeli. Dans la derniére de ces Egliſes, l'Archevêque apprit en même tems, par un Exprès depêché de Goa, la mort de Dona Mecia de Noronha Comteſſe de Redondo ſa Sœur, & celle de Philippe ſecond Roi d'Eſpagne & de Portugal. Comme les Lettres, qui apportoient ces triſtes nouvelles, lui avoient été renduës publiquement, & qu'il étoit important au bien de l'Etat que la mort du Roi ne fût point divulguée, le Prélat, en bon politique, fit ſonner les Cloches, & entonna le *Te Deum*, pour rendre graces à Dieu, comme il le dit tout haut dans l'Egliſe, des faveurs qu'il avoit accordées à la Chrétienté des Indes, en conduiſant heureuſement au Port ſix Vaiſſeaux qui avoient amené pluſieurs milliers de Soldats, & de groſſes ſommes d'argent envoyées par le Roi Philippe ſecond, qui, jouïſſant alors d'une parfaite ſanté, promettoit d'en envoyer beaucoup plus l'année ſuivante. Je ne ſai lequel

je

je dois le plus admirer ici, ou le menſonge de l'Archevêque, ou la ſimplicité de ſon Hiſtorien qui le raporte comme une action convenable au Caractére du Prélat. C'eſt un étrange Chriſtianiſme que celui des Portugais.

Cette nouvelle obligea Menezes de finir ſes Viſites plûtôt qu'il ne l'avoit eſperé On l'appelloit à Goa pour y celebrer les Obſeques du Roi, de ſorte qu'il fut forcé de s'abſtenir de viſiter pluſieurs Egliſes qui l'auroient apparemment retenu ſur la Côte un eſpace conſiderable de tems. Il paſſa donc legerement dans quelques Egliſes voiſines de Carturté, où il étoit retourné d'Iguapeli. De là il ſe rendit à Paru dans le voiſinage de Cochin.

Pendant qu'il étoit en chemin, le Curé & les Caçanares de l'Egliſe de Pallur ſur les terres du Samorin Roi de de Calecut, lui écrivirent pour l'informer d'un événement, qui, tout burleſque qu'il étoit, ne laiſſa pas de troubler les Egliſes de ce Royaume. Voici le fait. Trois des principaux Chrêtiens de ces lieux-là aſſembloient les Peuples dans l'Egliſe, & y jouoient une eſpece de Comédie fort plaiſante. Gouvea, qui veut du merveilleux par tout, dit qu'ils étoient poſſedez du Démon jaloux des grands progrès que l'Egliſe Catholique venoit de faire en ces lieux-là. L'un de ces Chrêtiens repreſentoit Saint Pierre, l'autre Saint Thomas, & le troiſiéme faiſoit les fonctions d'Arbitre, comme repréſentant Saint Cyriaque le Patron de l'Egliſe de Pallur. La Diſpute commençoit par Saint Thomas, qui ſe plaignoit du tort que lui faiſoit Saint Pierre, qui étoit venu lui débaucher les Chrêtiens des Indes, ſur leſ-

leſquels il avoit acquis un Droit legitime par ſa Prédication. „ Votre Loi, diſoit-il à Saint „ Pierre, a été prêchée à Rome & en Italie, „ & votre procedé n'eſt point raiſonnable. „ Vous avez amené en ce pais-ci un Arche- „ vêque, homme entreprenant, qui par pure „ violence, appuyé des Portugais, introduit „ votre Loi parmi des Peuples qui ne vous doi- „ vent aucune obéiſſance; vos Succéſſeurs les „ Evêques de Rome n'ayant aucun Droit en „ ce païs-ci. Nous ſommes tous deux Apô- „ tres de Jeſus Chriſt, & notre pouvoir eſt „ teſſement égal, que vous n'avez pas plus de „ Droit ſur mes Chrêtiens, que je n'en ai ſur „ les vôtres. „ A ces raiſonemens & d'au- tres de la même force, Saint Pierre repon- doit foiblement. Il ſe contentoit de dire que ſa Loi étoit pour toute la Terre, & que quoy- que celle de S. Thomas fût bonne, la ſienne étoit pourtant la meilleure. Là deſſus, la Diſ- pute devenoit plus vive; les Apôtres s'échauf- foient: mais enfin, s'appaiſant tout d'un coup, ils reconnoiſſoient qu'il ne leur convenoit pas de diſputer, étant tous deux Apôtres de Jeſus Chriſt; qu'il valoit mieux s'en remettre à la Déciſion de S. Cyriaque à qui appartenoit cette Egliſe, & s'en tenir à ce qu'il prononceroit. Saint Cyriaque, étant appellé, decidoit d'abord en faveur de Saint Thomas; parceque, diſoit- il, les Chrêtiens des Indes ne dependoient point de St. Pierre, mais de leur veritable Pa- ſteur le Patriarche de Babylone; & que l'Ar- chevêque Portugais, qui diſoit le contraire, étoit un Heretique, à qui il faloit bien ſe gar- der d'ajoûter foi, les Sermens qu'il avoit ex-

tor-

Digitized by Google

torquez par force à Diamper étant manifeſtement nuls.

Cette Comédie, que Gouvea traitte de Farce Diabolique, ayant été pluſieurs fois repreſentée en diverſes Egliſes, ne contribua pas peu à rappeller l'ancienne veneration des Peuples pour le Patriarche de Babylone, & retarda conſiderablement le progrès de l'Union. Menezes perſuadé, auſſi bien que Gouvea, que le Diable, qui lui en vouloit, parloit en ces trois Perſonnages, écrivit une Lettre aux Peuples & aux Caçanares du lieu, en les avertiſſant de ſe tenir en garde contre les ruſes du malin Eſprit, ennemi du Synode, & de tout ce qui y avoit été reſolu. L'Archidiacre, à l'inſtance du Prélat, leur écrivit le plus fortement qu'il put ſur le même ſujet. On accompagna le Porteur de ces Lettres d'un Caçanare très affectionné au Synode, & on lui ordonna d'exorcizer les Acteurs de la Comédie. La ceremonie de l'exorciſme leur fit apparemment peur: le jeu ceſſa. L'Hiſtorien Portugais dit gravement que le Diable ceſſa de parler par leurs organes.

Ce que je viens de raporter préceda l'arrivée de l'Archevêque à Paru. Il ne ſe vit pas plûtôt en ce lieu-là qu'il ſongea à finir les Affaires de ſa Miſſion. Il convoqua pour cet effet les Caçanares & les principaux Laïques des Egliſes voiſines, & leur nomma dans l'Egliſe en préſence du Peuple l'Archidiacre pour Adminiſtrateur de l'Evêché, juſqu'à ce que le Pape eut nommé un Evêque. Mais, comme cet Eccleſiaſtique avoit peu d'érudition, il lui donna pour Adjoints le Recteur des

des Jeſuites du College de Vaïpicota, & le P. François Roz, qui peu de tems après reçut ſes Bulles pour l'Evêché d'Angamale, transferé depuis dans la Ville Portugaiſe de Cranganor.

Après cette nomination Menezes congedia l'Aſſemblée, & ne retint auprès de lui que les Caçanares & les principaux du Peuple, auſquels il fit entendre qu'ils ne devoient plus eſperer d'Evêques du Rit Syriaque, étant desormais reduits à l'obeiſſance de l'Evêque de Rome. Il ſouhaita après cela de ſavoir ſur quelle perſonne il jettoient les yeux pour le gouvernement de leur Egliſe, leur promettant d'appuyer leurs deſirs auprès du Pape & du Roi de Portugal. Il répondirent unanimement autant les ſeculiers que les Eccleſiaſtiques, que Menezes étoit le ſeul qu'ils vouloient avoir pour Evêque. Il leur remontra que Goa étoit trop éloigné, pour qu'il pût de là gouverner leur Egliſe & pourvoir à ſes beſoins. Cependant, il s'offrit, au cas que le Pape voulût accepter ſa renonciation, d'abandonner ſon ſiége avec beaucoup de plaiſir pour ſe charger de l'Evêché d'Angamale. Pour les convaincre de la ſincerité de ſon acceptation, il paſſa ſur le champ un Acte autentique, par lequel il renonçoit à l'Archevêché de Goa, & acceptoit celui qui lui étoit offert, chargeant ces Chrêtiens d'envoyer cet Ecrit au Pape & au Roi; ce qui ſe fit en effet dans la ſuite, le Roi d'Eſpagne ayant reçu l'Acte, auquel il refuſa de donner ſon conſentement. Menezes, qui avoit bien prévû que ſa renonciacion ne ſeroit point reçue, inſiſta envers ces Chrêtiens, & les pria de lui dire quel autre Prélat ils ſouhai-

haiteroient d'avoir en ſa place, en cas qu'il leur fût refuſé. Après un delai que ces Chrêtiens demanderent, ils nommérent unanimement le P. François Roz, qui fut effectivement peu de tems après nommé & conſacré le premier Evêque du Rit Latin, dans l'Egliſe de Malabar.

Menezes occupé de ſon depart ne laiſſa pas de faire encore quelques fonctions Eccleſiaſtiques. Il adminiſtroit le Batême & la Confirmation dans tous les lieux où il paſſoit. S'étant rendu à Cochin, il y eut une longue Converſation avec le Roi. Comme ce qui concerne les Affaires d'Etat n'eſt point du reſſort de mon Hiſtoire, je le paſſerai ſous ſilence; car ce fut par là que commença l'entretien de l'Archevêque & du Roi. Je ne toucherai que ce qui fut dit entre eux ſur la Religion. Cela m'a paru curieux & propre à faire connoître le génie de ces Gentils qui, mis à part leurs erreurs, ne manquent ni de raiſon ni de bon ſens.

L'Archevêque ſur le point de ſe ſeparer du Roi lui dit, que comme ſon Ami intime, étant près de s'éloigner de lui, il ne pouvoit s'empêcher de lui donner un Conſeil plein d'amitié, & de l'exhorter de ſonger à ſon ſalut, étant ſurpris qu'un Prince ſi puiſſant, ſi ſage, & ſi judicieux, qui d'ailleurs frequentoit les Portugais dès ſon enfance, fût capable d'une erreur auſſi groſſiére que l'étoit l'adoration de ſes Idoles, à laquelle il devoüoit toutes les matinées de ſa vie. Il étoit ſurpris, ajoûtoit-il, que ce Prince ne voulût pas comprendre qu'il n'y a qu'un ſeul Dieu, qui eſt celui qu'a-

dorent les Chrêtiens, & qu'il n'y a que la Loi de Jeſus Chriſt qui puiſſe conduire les hommes au ſalut. Le Roi répondit fort humainement, qu'il étoit obligé à l'Archevêque de l'Amitié qu'il lui portoit, & qu'il lui en donnoit une preuve ſenſible; parceque celui qui eſt perſuadé de la bonté d'une choſe la ſouhaitoit autant pour ſon Ami que pour ſoi-même; mais, qu'il lui avouoit franchement, que le parti qu'il lui propoſoit ne lui paroiſſoit point tel; qu'autrement il l'auroit déja embraſſé. „ Le Conſeil que je vous donne eſt „ tel, reprit l'Archevêque, que quiconque „ n'embraſſera point le parti que je vous pro„ poſe, ne peut aller au Ciel, ni jouir de la „ gloire pour laquelle Dieu nous a tous créez. „ Qu'eſt ce que le Ciel, interrompit le Roi, „ & quels biens y a-t-il dans cette gloire dont „ vous me parlez? Le Ciel eſt un lieu, re„ pondit Menezes, rempli de tous les biens „ & de toutes les joies qu'on peut s'imaginer. „ Dieu l'a crée pour y faire montre de ſa „ grandeur à ſes élus, qui étant bâtiſez croient „ en lui & obſervent ſes Commandemens. „ Mais, reprit le Roi, qui vous a fait con„ noître ces biens, & qui eſt-ce qui eſt venu „ ici bas vous les raconter? C'eſt nôtre Foi, „ dit l'Archevêque, qui nous le dit; Foi ſi „ certaine, que pour elle nous répandrions „ nôtre Sang, & nous donnerions nôtre vie „ avec plaiſir. D'ailleurs, Jeſus Chriſt nôtre „ Seigneur, le Fils de Dieu, & le Créateur de „ toutes choſes, duquel le témoignage ne „ peut-être revoqué en doute, nous en a in„ formez par lui-même, étant deſcendu ſur

la

„ la Terre, & s'étant fait homme ſemblable
„ à nous. C'eſt lui qui nous a enſeigné toutes
„ ces choſes, & qui eſt mort ſur une Croix
„ pour nous reconcilier avec ſon Pére. Sa
„ mort a été ſuivie de ſa Reſurrection, & de
„ ſon Aſcenſion glorieuſe au Ciel à la vuë de
„ tous ſes Diſciples. C'eſt de lui que nous
„ tenons ce que nous enſeignons. Il eſt l'Au-
„ teur de notre Foi. Et qui vous a dit, re-
„ pondit le Roi, qu'il avoit enſeigné ce que
„ vous venez de me dire? Quatre Ecrivains
„ autentiques, reprit l'Archevêque, dont le
„ Saint Eſprit a conduit la plume, pour écrire
„ toutes les paroles & les actions de Jeſus
„ Chriſt. Il ne peut y avoir aucune trompe-
„ rie dans les Ecrits qu'ils nous ont laiſſez.
„ Deux d'entre-eux ont vecû & converſé avec
„ lui : les Apôtres qui l'accompagnoient,
„ auſſi bien que les ſeptante-& deux Diſciples
„ qu'il avoit choiſis, ont prêché ces veritez à
„ nos Ancêtres, d'où elles ſont parvenuës
„ juſqu'à nous. Outre cela, avant que Nôtre
„ Sauveur, vint au monde, pluſieurs Ecri-
„ vains l'avoient annoncé & predit, afin qu'à
„ ſon arrivée tout le monde crût que c'étoit
„ par lui ſeul que les hommes devoient être
„ ſauvez. D'où puis-je ſavoir, repondit le Roi
„ que ces gens-là ſont venus ſur la Terre,
„ & qu'ils ont prêché ce que vous me di-
„ tes? „ Menezes, voiant que ces Queſtions
alloient à l'infini, interrogea le Roi à ſon
tour. „ Je prie Votre Alteſſe, dit-il, de re-
„ pondre à une Queſtion que je vais lui faire,
„ & je repondrai à la ſienne. Ne me dites
„ vous pas il y a quelques tems, qu'à la venue

„ des Portugais dans les Indes, les Rois de
„ Cochin les reçurent avec amitié, & que de-
„ puis ce tems-là, deux des principaux Sei-
„ gneurs du Païs moururent en guerre pour
„ la defenſe de nôtre Nation? Ces faits ſont
„ veritables, dit le Roi. Et d'où le ſavez-
„ vous? repondit l'Archevêque. Nous le ſa-
„ vons, repartit le Roi, des gens qui vi-
„ voient alors, & qui en ont été temoins.
„ D'ailleurs vôs Hiſtoriens & les nôtres en
„ conviennent comme de faits dont perſonne
„ ne peut douter. Il en eſt de même, dit
„ l'Archevêque, par rapport aux Ecrivains
„ dont je vous ai parlé. Ils ont été temoins
„ des actions du Fils de Dieu, avec cette dif-
„ férence que les Hiſtoires humaines ſont ſu-
„ jettes au menſonge & à l'exaggeration, au
„ lieu que les Hiſtoires Divines ſont exemtes
„ de tout ſoupçon de fauſſeté; Dieu qui eſt
„ la Verité infaillible, aiant dirigé la plume de
„ ceux qui les couchoient par écrit. „

A' ces mots, le Roi ſe mit à rire, & dit à l'Archevêque, „ Quoique ces Raiſonemens ne
„ me perſuadent pas, je prens pourtant plaiſir
„ à les entendre, parceque j'apprens ſur quoi
„ eſt fondée la Religion Chrêtienne. Si vous
„ ſouhaitez que j'aſſemble mes Bramines &
„ les Savans de mes Etats, ils repondront à
„ vos Raiſons en ma préſence Cette Propo-
„ ſition me plaît fort, dit l'Archevêque, &
„ j'ai demandé une pareille entrevuë à plu-
„ ſieurs Rois de la Côte. Quelques-uns me
„ l'ont promis, mais aucun n'a tenu ſa parole.
„ Les Bramines n'oſeroient ſoutenir une pareil-
„ le Diſpute, parceque perſonne ne peut parler

„ con-

„ contre la verité, à moins qu'il n'ait perdu „ l'Eſprit. Vôtre départ pour Goa preſſe, „ dit le Roi; & moi j'ai beaucoup d'Affaires, „ qui ne me permettent pas de les aſſembler „ preſentement. Vôtre Alteſſe n'aura jamais „ le tems de le faire, répondit Menezes. Ce- „ pendant, pour rendre nulles vos excuſes, ap- „ pellez les. Je ne partirai point qu'ils ne „ ſoient venus. „ Le Roi remit cette Aſſemblée au prochain voyage que Menezes feroit dans le Malabar. Sur quoi le Prélat menaça de l'accuſer au Jugement Univerſel de n'avoir pas voulu ſe rendre aux Veritez qu'il lui propoſoit. „ Et bien, dit le Roi en ſe le- „ vant, nous en parlerons quand nous ſerons- „ là. Ce ne ſera point un lieu de diſcours, „ dit Menezes : chacun y ſera pour entendre „ ſon Arrêt definitif; & Vôtre Alteſſe y ſera „ condamnée à tenir compagnie aux Démons „ qu'elle adore. „ Ces Queſtions ſont trop vives & trop épineuſes, repondit le Roi, qui mit fin par là à une Converſation, dont la fin ne lui fut apparemment pas agréable.

L'Archevêque reſta encore quelques jours à Cochin, où il regla diverſes Affaires de l'Etat des Portugais. Il fit auſſi la Ceremonie de donner au Roi de Porca, qui y vint en perſonne, le titre de Frére d'Armes du Roi de Portugal. Cette inſtallation, qui fut celebrée avec aſſez de pompe, cauſa du chagrin au Roi de Cochin, qui juſqu'à la venuë de l'Archevêque avoit été ſeul en poſſeſſion de ce tître, & s'en étoit ſervi pour ſe rendre reſpectable aux autres Rois de la Côte. Menezes fit pendant ſa Viſite pluſieurs autres demarches, qui

dégoûterent ce Prince, le plus ſur & le plus ancien Allié de ſa Nation. Il jetta peut-être les ſemences de la haine qui aiant éclaté dans la ſuite, cauſa la terrible Revolution par laquelle les Portugais ont été à jamais bannis de ces lieux.

Toutes choſes étant ainſi reglées, le Prélat s'embarqua pour Goa. L'Archidiacre & pluſieurs Caçanares l'accompagnerent juſqu'au Vaiſſeau, & ces Peuples lui donnérent en general & en particulier des preuves ſenſibles de l'attachement qu'ils avoient pour ſa perſonne, & pour les Dogmes qu'il leur avoit enſeignez. Pendant ſon voiage il viſita divers Etabliſſemens que les Portugais avoient alors dans le Roiaume de Canara, au Nord de la Côte de Malabar. Les principaux de ces lieux étoient Mangalor, Barcalor, & Onor. Dans cette derniere Ville, il excommunia tous ceux qui ſe trouveroient à l'avenir à la Fête de l'Idole de Garçopa, qui eſt une Ville ſituée dans le voiſinage. Cette Fête conſiſte dans une Proceſſion, qui ſe celebre avec un grand concours de tous les Païens du Roiaume de Canara. On y proméne l'Idole ſur un Char magnifique, accompagnée d'un grand nombre de Brammes, qui de tems en tems lui font leurs offrandes. A' la tête du Char marchent en danſant les Filles impudiques qui ſont entretenuës des revenus du Temple de l'Idole, autour duquel elles habitent. Le Char eſt armé de rouës ferrées, garnies de pointes tranchantes, ſous leſquelles il ſe trouve toujours pluſieurs miſerables Païens qui ſe précipitent & y finiſſent volontairement leur vie. Cette

Ce-

Ceremonie abominable n'eſt pas ſeulement en uſage en ce lieu-là ; elle eſt ordinaire ſur la Côte de Coromandel, & en pluſieurs autres endroits des Indes. Les malheureux, qui periſſent de cette maniére, ſont reſpectez après leur mort comme des Martyrs. Cela fait un étrange Syſtême de Religion, ſur-tout ſi l'on fait avec cela attention à la coûtume cruelle de ces Idolatres, qui obligent les Femmes de ſe brûler avec les Cadavres de leurs Maris. Comment accorder des Cruautez ſi étranges avec l'Abſtinence ſuperſtitieuſe de ces Gentils, qui ne connoiſſent point de plus grands crimes que d'ôter la vie, je ne dis pas aux Elephans & aux Bœufs, pour qui ils ont une veneration ſinguliére, mais aux Inſectes mêmes, & aux plus vils Animaux ?

Cependant ils ont un attachement incroiable à ces coûtumes également cruelles & ſuperſtitieuſes. Le Roi de Cochin, duquel nous avons raporté l'Entretien avec l'Archevêque, qui étoit d'ailleurs un Prince prudent & bon Politique, abandonna une fois ſon Roiaume, & viſita pendant cinq ans, inconnu & en habit de pauvre, expoſé à mille inſultes, toutes les Pagodes des Indes. Il étoit outre cela ſi inviolablement attaché à ſes Ceremonies, que le Gouverneur Portugais de Cochin fut obligé de l'avertir, que les Medecins aſſuroient que par ſes abſtinences & ſes devotions il mettoit ſa vie en un manifeſt danger. Cette Remontrance, loin de l'épouvanter, ſembla lui inſpirer une nouvelle ardeur. Il répondit au Gouverneur, qu'il eſtimoit plus la moindre de ſes obſervances religieuſes, que cent mille vies

comme la ſienne. Il y a ici un beau Champ à Reflexions, je ne dis pas pour les Princes, mais en general pour tous ceux à qui l'Evangile de Nôtre Seigneur Jeſus Chriſt eſt connu. Il n'y a ſur la terre que la Loi que nous profeſſions qui ſoit infiniment raiſonable & infiniment négligée. D'un côté, elle gémit ſous le poids d'une Oppreſſion tyranique & de mille vaines Traditions; & de l'autre, elle s'anéantit preſque ſous une licence effrenée, qui ſe contente de la connoiſſance generale de la Loi, & en ſecouë tous les devoirs.

L'Archevêque arriva à Goa le 16. de Novembre de l'an 1599. Il en étoit parti le 27. de Decembre de l'année précedente. Il y a lieu d'être ſurpris qu'en un eſpace de tems ſi limité, il ait conclu tant d'Affaires extrémement difficiles & de la derniére importance, autant par raport à l'Etat Portugais, que par raport à la Religion. Le Vice-Roi des Indes étoit mort pendant ſon voiage, & il lui avoit ſuccedé en vertu des Depêches de la Cour de Portugal, qui pourvoient toûjours à la Succeſſion des Vice-Rois, en cas qu'ils viennent à mourir pendant l'exercice de leur Charge. On lui avoit preparé une Entrée digne de ſon nouveau poſte, & de l'heureux ſuccès de ſes travaux. Il la refuſa, en diſant qu'il n'avoit aucune part dans tout le bien qu'avoit produit ſon voiage, & que c'étoit à Dieu ſeul qu'il en faloit rendre gloire.

L'année, qui ſuivit le retour du Prélat, ne lui cauſa pas moins de joie que la précedente, par raport aux Chrétiens Malabares. La Confeſſion auriculaire s'établit avec moins de difficulté

culté que ne ſembloient comporter les reſiſtances que ces peuples y avoient faites au commencement. On découvrit outre cela quelques peuples Chrêtiens qui par la faute des Evêques Syriens, & par leur éloignement avoient perdu la Foi & l'uſage des Sacremens. Les Egliſes de leur voiſinage les pourvurent d'Inſtruction & de Paſteurs, ſelon les Reglemens que Menezes avoit donnez lorſqu'il étoit ſur les lieux.

Du nombre de ces Peuples étoient les habitans de Todamala. Cet endroit étoit à cinquante lieuës des plus prochaines Egliſes du Diocéſe, dans une ſituation écartée ſur les terres du Samorin. Ces peuples, s'il en faut croire ce que raporte Gouvea, étoient là dès le tems de la diſperſion de Meliapour, c'eſt à dire avant la Miſſion des Syriens dans les Indes. Leur éloignement & leur negligence leur avoit fait perdre toute connoiſſance du Chriſtianiſme, dont il ne leur reſtoit plus que le nom. Ils diſoient eux mêmes, qu'autrefois ils avoient eu des Caçanares & des Livres, mais que tout s'étant perdu, ils ſe trouvoient reduits à l'état où ils étoient alors. Tout leur culte conſiſtoit dans l'Adoration d'un Tableau où étoient peints un vieillard, un jeune-homme, & un oiſeau. Deux Caçanares, qui viſitoient ce païs-la, ſelon les Reglemens du Synode de Diamper, demanderent à ces bonnes gens ce qu'ils concevoient par cette Idole. Ils repondirent que c'étoit leur Dieu *Bidi*, l'Auteur de toutes choſes. Ce mot Bidi ſignifie le Deſtin dans la Langue de ce païs-la, qui eſt un

peu differente de celle de Malabar. Les Gaçanares leur donnerent une autre explication de leur Image. Ils leur enſeignérent que le vieillard ſignifioit le Pere, le Jeune homme le Fils, & l'oiſeau le Saint Eſprit; ce que ces pauvres gens écouterent avec beaucoup de plaiſir. Ils conſentirent aiſément à recevoir le batême, & à ſe ſoumettre à ce qu'on leur prêchoit. L'Hiſtorien Portugais tire d'ici un Argument, qui lui paroît merveilleux pour établir l'Antiquité du Culte des Images; celle de ces Gentils lui paroiſſant venir en droite ligne de la Prédication & de la Pratique de l'Apôtre Saint Thomas, a qui la Tradition des Indes attribuë la fondation de l'Egliſe de Meliapour.

Ce ſeroit abuſer de la patience des Leéteurs, que de s'amuſer à combatre ſerieuſement une opinion auſſi ridicule que celle qui fait remonter jusqu'au tems de l'Apôtre Saint Thomas l'abus horrible de ceux qui propoſent au Culte public les Images de la Trinité. Cet uſage eſt condamné par les plus grands fauteurs du Culte des Images entre les Grecs, même par le ſecond Concile de Nicée, ſans parler ici de Durand de S. Porcien, du fameux Toſtat Evêque d'Avila, & de pluſieurs fameux Theologiens Scholaſtiques de l'Egliſe Romaine. Auſſi, ſuis-je bien éloigné de raiſonner ſur cette Image comme l'Hiſtorien Portugais. Je ſuis perſuadé que c'étoit une Idole des Paiens des Indes, que ces gens-là adoptérent après avoir perdu leur ancienne Religion. Suivant le rapport d'Antoine d'Andrade Jeſuite Portugais, les

les habitans du Tibet en Tartarie (a) en ont une ſemblable, auſſi-bien que les Païens de la Chine, dont la Religion vient pareillement des Indes. Voici ce qu'en dit Navarrete, le meilleur Auteur, ſans contredit, de tous ceux qui ont écrit des Relations de ce grand Roiaume. „ (b)

„ La fameuſe Idole appellée San Pao, qu'on
„ a voulu faire paſſer pour une Image de la
„ Trinité, eſt, ſans ajouter ni retrancher,
„ ſemblable à celle qui eſt ſur le Grand Au-
„ tel du Couvent de la Trinité à Madrid. Il
„ n'y a point de Chinois, qui en la voiant ne
„ dît auſſi-tôt que nous adorons dans le
„ Roiaume d'Eſpagne le San Pao de ſon
„ Païs.

Le couronnement des travaux de Don Alexis de Menezes fut l'etabliſſement d'un Evêque Latin dans l'Egliſe d'Angamale. Les Bulles que le Pape Clement VIII. accorda au P. François Roz à la nomination du Roi de Portugal & des Caçanares de la Côte, arrivérent dans les Indes l'an 1601. au grand contentement du Prélat, qui appella incontinent ce Jeſuite, & le conſacra Evêque des Chrêtiens de Saint Thomas. Ainſi, ce Diocéſe perdit pour un tems ſon ancienne prérogative, je veux dire la Primacie des Indes, dont il étoit en poſſeſſion depuis près de mille ans, & devint une dépendance de l'Archevêché de Goa;

le

(a) Lettere Annue del Tibet del MDCXXVI, pag. 28.

(b) Navarrete. Tratado VI. cap. XI. p. 240. col. 2. *El Idolo celebre, l'amado San Pao, de quien ſe ha eſcrito, ſer imagen de la Trinidad Santiſſima, es ſin quitar, ni poner, como la que eſtà en el Altar maior de el Convento dela Trinidad de Madrid; qualquier Chino que la viera, dixera al punto, que por aco ſe adoravan el San Pao de ſu Tierra, y Reyno.*

le Pape l'aiant ainſi ordonné à la priére des Portugais, contre la diſpoſition de tous les Canons anciens.

L'an 1605. (a) le Pape Paul V. transféra le Siége d'Angamale à Cranganor, & reudit à l'Egliſe Indienne ſon ancien Titre d'Archevêché, la laiſſant ſous la dépendance de l'Archêque de Goa. Ces Etabliſſemens aſſuroient tellement l'Autorité des Portugais dans les Indes, qu'à parler humainement, il n'étoit pas poſſible de prévoir la Revolution qui arriva environ ſoixante ans après, & que nous décrirons ſur les Mémoires des Miſſionaires mêmes de l'Egliſe Romaine, qui ſont preſque les ſeuls que nous aions pû conſulter.

Le P. François Roz, Jeſuite, originaire de Girone en Catalogne, fut comme nous venons de le dire le premier Evêque Latin de cette Egliſe. Alegambe, qui fait mention de lui avec éloge, ne marque point l'année de ſa mort. Il y a lieu de croire qu'elle arriva vers l'an 1617; Jerôme Xavier Jeſuite Navarrois étant mort cette année-là à Goa, lorſqu'il ſe diſpoſoit à prendre poſſeſſion de l'Archevêché de Cranganor, auquel il avoit été nommé par Philippe troiſiéme Roi d'Eſpagne & de Portugal. C'eſt ce que nous apprend le même Alegambe dans l'Eloge de ce Jeſuite, auquel j'ai deſtiné une petite Digreſſion, que j'aurois ſupprimée ſi elle avoit eu moins de raport aux matiéres dont je traitte dans cet Ouvrage.

Jerôme Xavier paſſe pour l'Auteur de deux Ou-

(a) Aubert le Mire dit l'an 1609. mais il ſe trompe.

Ouvrages écrits en Langue Perſane, dont le prémier porte le titre d'Hiſtoire de Nôtre Seigneur Jeſus Chriſt, & le ſecond raconte la Vie & le Martyre de l'Apôtre Saint Pierre. Ces deux Ouvrages également fabuleux étant tombez Manuſcrits entre les mains de Louis de Dieu celebre Profeſſeur en Langues Orientales dans l'Univerſité de Leiden, il les fit imprimer avec une Verſion Latine. & des Notes, dignes du feu, ſi nous en croïons le Jeſuite Alegambe, le Juge du monde le plus incompétent dans de pareilles matiéres. Mais, pour ne rien dire ici de ces Notes, qui defendent le Texte ſacré contre les Falſifications enormes du Jeſuite, & qui par conſequent n'ont pû que deplaire aux Cenſeurs Romains qui les ont condamnées; l'Ouvrage en lui même eſt un Amas monſtrueux de Fictions, & de Fables groſſiéres, ajoutées, & ſouvent ſubſtituées, aux paroles des Saints Evangeliſtes. Au reſte, Jerôme Xavier n'eſt Auteur de cette eſpéce d'Alcoran, que pour ce qu'il a de profane & de ſuperſtitieux. Il l'avoit compoſé en Portugais, & la Verſion Perſane, dont Alegambe & les autres Jeſuites lui font honneur, n'eſt nullement de lui. Elle a pour Auteur un Mahometan de Lahor dans les Indes, nommé Abdel Senarin Kaſem, comme Xavier lui même l'avoué à la fin de ſon premier Ouvrage, pag. 586. Il ſeroit à ſouhaiter, que dans les Conteſtations préſentes ſur la Lecture de l'Ecriture Sainte, on fît attention à ce Livre, & à pluſieurs autres du même genre, dont la Lecture eſt approuvée, pendant que celle de l'Evangile eſt proſcrite.

On

On a imprimé à Rome un Catechiſme du Jeſuite Alexandre de Rhodes (a) pour l'uſage des Miſſions du Tonquin. Cet Ouvrage qui n'eſt point écrit par Demandes & par Reponſes, contient en Latin & en Langue Tonquine un Abbregé de Religion, diviſé en huit Journées, pour l'inſtruction, & des Infidelles, & des Catécuménes. Il n'y a guéres moins de Fables, que dans les Livres du P. Xavier; ce qui ſert à prouver l'Uniformité de la Conduite des Jeſuites, par raport aux fauſſes Narrations entées ſur l'Évangile. Ils ont par tout le même ſoin d'introduire dans ces Miſſions Orientales, toutes ces Fables, & les Dogmes qui en dependent. Si ces Meſſieurs n'avoient pas plus à cœur les Interêts du Pape, que ceux de Jeſus Chriſt & de ſon Egliſe, rien ne ſeroit plus aiſé que de les faire convenir que l'Evangile, dont Dieu lui-même eſt l'Auteur, eſt d'une tout autre efficace que ces Fables, la plûpart inventées pour élever le Siege de Rome, & pour aſſocier le Culte des Créatures à celui du Créateur. Ces Reflexions ſont auſſi utiles pour l'Europe que pour les Indes, ſur-tout aujourd'hui que des perſonnes, ou fort ignorantes, ou très mal-intentionnées, font tous leurs efforts pour priver les Chrêtiens des Inſtructions qu'ils ſont en droit de puiſer dans les Ecritures Saintes, ſur-tout dans le Nouveau Teſtament. Mais, ce qui eſt encore plus déplorable, on a ſubſtitué à l'Ecriture Sainte un nouvel Evangile, que l'on pretend dicté de la Bouche mê-

(a) Romæ, Typis Congreg. de Propaganda Fide. 1651. in 4.

même de la Sainte Vierge, Ouvrage dans lequel il y a plus que du Fanatiſme. Je parle ici de la *Cité Myſtique* de Marie d'Agreda, qui eſt à préſent traduite en pluſieurs Langues, & dont toutes les Editions ſont autoriſées par les Univerſitez d'Eſpagne, & par les louanges & le le conſentement de l'Inquiſition. Tout Chrêtien judicieux & ſavant, qui voudra ſe donner la peine de lire ce Livre, y découvrira bientôt un Deſſein ſecret de tourner en ridicule la Religon, & d'en ſapper les fondemens.

Ce n'eſt point ici une Conjecture en l'air. Quantité de Marranes vivent en Eſpagne, où ils font exterieurement profeſſion de l'Evangile, dont ils ſe mocquent dans le cœur. On trouva auprès de Grenade, ſur la fin du ſeiziéme ſiécle, des Reliques & des Monumens Manuſcrits, qu'on ſuppoſoit y avoir été cachez par des Diſciples des Apôtres ſous le regne de l'Empereur Neron. On y liſoit des Louanges de la Sainte Vierge, où ſa Conception Immaculée étoit établie, auſſi-bien que pluſieurs autres vaines Traditions intereſſantes pour les Eſpagnols. Tout ſe remua en Eſpagne pour établir l'Autorité de ces Pieces ſuppoſées. Cependant, après un long examen, on les condamna à Rome ſous le Pontificat d'Innocent Onziéme, qui étoit un Pape ennemi de la Fraude, & des Superſtitions Monacales.

On reconnut que les Auteurs de ces Fictions malicieuſes étoient des Mahometans cachez, ennemis du Chriſtianiſme. Cela paroît evidemment par l'Aveu du P. Louis Marracci, un des principaux Examinateurs de ces Monumens, qui par ordre du Pape avoient été tranſ-

por

portez à Rome, & paſſé tous ſous ſes yeux. Il en parle amplement dans ſon ſecond Prodrome (a), & à la ſeconde page de ſa Préface ſur la Refutation de l'Alcoran.

La decouverte qu'a faite ce ſavant homme des Mahometans chachez, Auteurs de cette Suppoſition, donne de terribles ouvertures, auſquelles il ſeroit à ſouhaiter qu'on fît attention. Le Jeſuite Hierôme Roman de la Higuera eſt, ſinon l'Auteur, au moins un des principaux Complices de cette Suppoſition. C'eſt un fait indubitable : on ne le conteſte point. Quelles Conſequences ne peut-on pas déduire de là, & de tout ce qui depuis a été fait par d'autres pour l'anéantiſſement de la Morale de l'Evangile & de la neceſſité de l'Amour de de Dieu, pour la Proſcription des anciens Manuſcrits, & de preſque tous les Monumens anciens, Profanes & Eccleſiaſtiques? Plus ces Conſéquences ſont affreuſes, plus elles meritent qu'on y faſſe attention. Le ſavant Monſieur Limborch, ſur des preuves moins amples que celles que je viens de produire, a ſoupçonné de Judaiſme (b) divers ſavans Eſpagnols du ſeiziéme ſiecle. Autre maladie du Païs, auſſi fertile que l'autre en Impoſtures.

Mais, il eſt tems de revenir à nôtre Hiſtoire. L'Autorité temporelle des Portugais qui paroiſſoit très-bien affermie par la Conquête ſpirituelle de Don Alexis de Menezes, reçut un terrible échec environ ſoixante ans après ſon de-

(a) Pag. 60. col. 1.
(b) De Veritate Religionis Chriſtianae. pag. 176. 217. & 278.

départ. Les Portugais furent bannis de la Côte, & les Chrétiens de Saint Thomas recouvrérent leur ancienne Liberté. L'unique cauſe de cette étrange cataſtrophe fut le gouvernement arbitraire des Jeſuites, qui, par le moien des Prélats tirez de leur Compagnie, exerçoient une domination violente ſur ces peuples, gens à la verité ſimples & peu remuans, mais extrémement jaloux de leur Liberté & de leur Religion.

La Compagnie des Jeſuites, fort puiſſante par tout, mais particuliérement dans les Etats du Roi de Portugal dans les Indes, où elle (a) poſſede plus de revenus que le Roi même, regarda cet Etabliſſement ſur la Côte de Malabar comme un des plus utiles qu'elle eut eus juſqu'alors, autant pour le Commerce qu'elle ne néglige nullement, que pour ſes Miſſions mêmes qui trouvoient de grandes reſſources dans ces lieux, très avantageux par leur ſituation. Le P. François Roz étant mort Archevêque de Cranganor, ſon ſucceſſeur fut un autre Jeſuite. La Société ſeule a poſſedé cette dignité juſqu'au ſoulevement, qui continua à faire paſſer Cranganor & Cochin ſous la domination des Hollandois. Je n'ai pû trouver les noms des Jeſuites ſucceſſeurs du P. Roz. Je ne connois que le dernier nommé Don François Garzia, duquel il eſt ſouvent fait mention dans les Relations de Vincent Marie de S. Catherine de Sienne, Envoié du Pape en ces

(a) Jean Batiſte Gemelli Careri. Tom. 3. de ſon Voiage autour du Monde, pag. 61. *L'on tient pour certain que dans les Indes les Jeſuites ont plus de revenu que le Roi de Portugal même.*

lieux, lorſque la haine, que les Chrêtiens Malabares avoient pour les Jeſuites, les avoit portez à ſecouer le joug onereux de leur domination.

Les Auteurs de la Société font rarement mention de leurs travaux en ce païs-là, encore moins de leurs Evêques. Ils ont, ſans doute, leurs raiſons pour ſouhaiter qu'un oubli perpetuel enſevelitſe leur perte, & leur mauvaiſe conduite qui l'a cauſée. Il m'auroit même été difficile de ſavoir que les Prélats Latins de cette Egliſe de Cranganor étoient des Jeſuites, ſi je ne l'avois appris en partie des Memoires recueillis par Urbain Cerri (a), Secretaire de la Congregation de la Propagande, & en partie du Voiage des Indes écrit par Philippe de la Trinité Général des Carmes Déchauſſez. Voici les paroles du dernier. (b) „ Il ſe trouve „ ſur cette Côte des Chrêtiens Catholiques, „ qui portent le nom de Chrêtiens de S. Tho„ mas. Ils ſe ſervent de la Langue Chaldéen„ ne dans leurs devotions, & leur Archevê„ que eſt toûjours un Religieux d'un même „ Ordre, qui poſſéde cette dignité comme par „ droit héréditaire. L'Archêveque vivant en„ core, ils éliſent ſon Succeſſeur, ce qui cauſe

(a) Etat preſent de la Religion. p. 181.

(b) Lib. 2. cap 13. pag. 119. *Vi ſi trouano de i Chriſtiani Cattolici detti di S. Tomaſo, i quali nelli loro affari ſi ſeruono della Lingua Caldea. Il loro Arciveſcouo e ſempre un Religioſo d'un medeſimo Ordine, perche quella Religione poſſiede quaſi per jus hereditario queſta dignità, e coſi viuendo ancora l'Arciveſcouo, eleggon il ſuo ſucceſſore, che da molto faſtidio a queſti Chriſtiani, & inde naſcono tra di loro molte diuiſioni.* Vincent de S. Marie, pag. 150. *Due volte anticipatamente procurarono fuſſe dato il ſucceſſore del medeſimo inſtituto, all'ancora viuente l'aſtore.*

„ ſe beaucoup de chagrin à ces Chrêtiens, & „ produit entre eux pluſieurs diviſions. „ Ce Religieux, qui étoit dans les Indes environ les années 1636. & 1637, laiſſe entrevoir des commencemens de la diſcorde qui éclata environ vingt ans après, & de laquelle il m'a été impoſſible de deterrer les Circonſtances les plus eſſentielles; les Jeſuites aiant interêt à les cacher, & les autres perſonnes tant Eccleſiaſtiques que Laïques qui en ont eu connoiſſance, aiant été empêchées d'en faire part au public. J'ai appris de fort bonne part, qu'un Voiageur Italien avoit raporté fort au long toute cette Hiſtoire dans la deſcription de ſon Voiage des Indes, qu'il avoit voulu faire imprimer à Veniſe; mais que cet Ouvrage avoit été abſolument ſupprimé par les intrigues des Jeſuites.

Nous finirons ici l'Hiſtoire de cette premiére Expedition, pour paſſer à une autre qui ſera le ſujet du Livre ſuivant. Ce que nous pouvons principalement remarquer ſur celle-ci, c'eſt la promtitude avec laquelle ſe fit cette Conquête ſpirituelle de l'Egliſe d'Anganale. Une entrepriſe ſi difficile, vû la diſtance infinie des Dogmes de cette Egliſe & de ceux de l'Egliſe Romaine, ne coûta qu'un peu plus de ſix mois de courſes & de travaux à Don Alexis de Menezes, qui ſans ſavoir aucune des Langues de ces Peuples, n'aiant pour tout ſavoir qu'une legére teinture de la Théologie Scholaſtique, ſans aucune connoiſſance des anciens Canons & de l'Hiſtoire de l'Egliſe, entreprit & mit la derniére main à un ſi grand Ouvrage. Ce Prélat, homme d'une naiſſance diſtinguée, ajoutoit à la hauteur Portugaiſe celle que ſon rang

Digitized by Google

& ſa naiſſance lui donnoient, outre le zéle que lui inſpiroit ſon éducation Monaſtique dans l'Ordre des Auguſtins, d'où il avoit été tiré pour être promu à la Prélature. Au retour de ſon Voiage, il fut Vice-Roi des Indes, & ce fut dans l'exercice de cette charge, qu'il fit condamner & éxécuter à mort (a) un Roi d'Ormus allié des Portugais qui étoit venu s'établir à Goa. Ce Prince Mahometan de profeſſion fut convaincu d'un peché infame, fort connu à Rome auſſi-bien qu'en Orient. Son rang ne le put garentir de la punition qu'il avoit juſtement meritée. Cependant, le même crime ne ſe punit par l'Inquiſition de Lisbone, que du Foüet & des Galéres. Un Voiageur François (b), qui ſe trouva peu de tems après à Goa, dit que ce malheureux avoit apporté avec lui de très groſſes ſommes d'argent, deſquelles ſon ſupplice aſſura la poſſeſſion à ſes Juges.

Menezes retourna des Indes en Portugal où il eſt mort Archevêque de Brague. Son nom eſt celebre parmi ſes Compatriotes, & il eſt regardé dans ſon Ordre comme un de ſes plus dignes Sujets. Le Cardinal Noris fait mention de lui avec éloge dans ſa Diſſertation Hiſtorique ſur le Concile cinquieme, chapitre XI. pag. 92.

Ma ſeconde & derniére Remarque merite, ce me ſemble, l'attention de toutes les perſonnes qui aiment ſincerement la Religion. Nous trou-

(a) Philippe de la Trinité. Livre 5. c. 1. pag. 297.
(b) François Pirard. Voiage aux Indes, pag. 227. de la premiére édition, in 8. imprimée l'an 1611.

trouvons ici une Egliſe très ancienne, dont preſque tous les Dogmes conviennent avec ceux de la Religion Reformée. Les Chrêtiens Orientaux connus ſous le nom de Neſtoriens, ſeparez depuis le cinquiéme ſiecle de toutes les autres Communions, reduits ſous l'obéiſſance d'un Patriarche independant de l'Empire Romain, & n'aiant aucun commerce avec lui, n'en connoiſſant même ni la Langue ni les Auteurs, admettent les mêmes Sacremens que nous, nient formellement la Tranſſubſtantiation & la Préſence réelle, ont en horreur le Culte de Images, ignorent la Doctrine du Purgatoire, & preſque toutes les Traditions Romaines qui ſont rejettées par les Proteſtans. Ce ſont des faits contre leſquels il n'y a pas moien de s'inſcrire en faux. Nous les avons prouvez par les Actes du Synode, & par le témoignage de l'Hiſtorien de Menezes, Catholique Romain des plus zelez. Outre cela, toutes les Relations anciennes & modernes les confirment. On peut tirer de là une très-bonne Concluſion contre l'Antiquité de ces Dogmes, deſquels même une bonne partie s'eſt gliſſée dans l'Egliſe Romaine, ſans avoir juſqu'à préſent pû s'introduire dans la Communion des Grecs. C'a été ſans doute une hardieſſe & une prévention inexcuſable à l'Abbé Renaudot de ſoûtenir, comme il a fait, que les Neſtoriens avoient ſur l'Euchariſtie les mêmes Sentimens que ſon Egliſe. Les Actes du Synode de Diamper, & les Livres Eccleſiaſtiques de ces Peuples, établiſſent évidemment le contraire.

Il en eſt de même des Sacremens, que cet Abbé ſuppoſe conformes, par tout l'Orient, au denombrement de l'Egliſe Romaine. Certainement, il faut avoir renoncé à la ſincerité & à la pudeur, pour ſoutenir cela de l'Egliſe Neſtorienne, qui, comme nous l'avons vû, ne connoiſſoit ni Confeſſion, ni Confirmation, ni Extrême-Onction, & qui excluoit poſitivement le Mariage du nombre de Sacremens. Rien n'auroit été plus merveilleux qu'une pareille Conformité, ſi elle s'étoit trouvée veritable, puiſqu'au deſſus de Pierre Lombard, qui vivoit dans le douziéme Siecle, on ne trouve ce nombre des ſept Sacremens de l'Egliſe Romaine dans aucun Auteur. Leon Allatius, Controverſiſte non moins zelé que l'Abbé Renaudot, n'en a pû produire aucun parmi les Grécs, (a) dans ſa Diſpute contre Caucus; &, comme nous avons obſervé ci-deſſus, il ſe trouve des Scholaſtiques, comme Suarez, qui ſur cet article ne ſont point favorables aux prétendues Traditions de l'Egliſe Romaine. J'ai fait mention du Cardinal Pierre de Damien qui compte douze Sacremens, au nombre deſquels il met la Dedicace des Egliſes. (b) Hugues de Saint Victor, qui eſt mort environ l'an 1120, en compte encore davantage, & n'oublie pas la Dedicace, non plus que les Funerailles des Prêtres, Sacrement étrange, dont on eſt re-

de-

(a) De Perpetuo Conſenſu. Lib. 3. C. XVI. a §. VI. ad finem.

(b) Hugo à S. Victore de Sacramentis, edit. de Veniſe Tom. 3. pag. 207. & fol. 282. verſo, & 290. verſo.

devable au prétendu Denys Areopagite. (a) Iſidore de Seville, Auteur beaucoup plus ancien, ne met au nombre des Sacremens que le Batême & le Chrême, le Corps & le Sang de Jeſus Chriſt.

Dans des choſes ſi manifeſtes, ne ſera-ce pas une honte pour les Defenſeurs de la Religion Romaine, ſi on vient à s'appercevoir dans le monde que les veritez les plus évidentes ne font aucune impreſſion ſur les préjugez de la naiſſance & de l'éducation; & que des preuves, qui paſſeroient pour très ſuffiſantes s'il s'agiſſoit d'éclaircir les Antiquitez Grecques & Romaines, n'ont aucune force, lors qu'elles combattent des opinions dont on s'eſt entêté par principe de Religion?

(a) Iſidorus, Origin. L. VI. c. 19. *Sunt autem Sacramenta Baptiſmus & Chriſma, Corpus & Sanguis Chriſti.*

Fin du Livre Quatrieme.

HISTOIRE DU CHRISTIANISME DES INDES.

LIVRE CINQUIEME.

Le Soulèvement de Chrêtiens de Saint Thomas contre les Jesuites.

IL est plus aisé de raporter en général les causes du soulevement des Chrêtiens contre les Jesuites, que d'en marquer précisement l'année. Il n'y a aucune Mission dont la Compagnie ait autant derobé la connoissance au

au public, ſoit qu'en ſe conduiſant ainſi elle voulût jouïr tranquillement & ſans rivaux des profits qu'elle y faiſoit, ou que les plaintes perpetuelles de ces Chrêtiens l'obligeaſſent à en faire le moins de mention qu'il lui ſeroit poſſible. Quoiqu'il en ſoit, on ne peut doûter qu'il ne ſoit entré en cela plus de vues Politiques & intereſſées que d'autres raiſons. Depuis la ruïne totale de l'Autorité du Pape & des Jeſuites en ces pais-là, le ſilence de ceux-ci a été tout-à-fait extraordinaire : ce ſeroit une choſe ſurprenante ſi elle n'étoit pas fondée de leur part ſur de fortes raiſons. Les Jeſuites n'ont exércé aucune juriſdiction Epiſcopale annexée à leur Ordre, qu'au Japon, en Ethiopie, & ſur la Côte de Malabar. De toutes les Miſſions de l'Egliſe Romaine on n'en connoît point qui aient eu de plus funeſtes iſſuës. Le public a été informé des deux premiéres par pluſieurs Hiſtoires du Japon, & par celle d'Ethiopie écrite par le Jeſuite Tellez, en enſuite par Mr. Ludolfe. On y voit evidemment, que l'imprudence & l'eſprit altier des Jeſuites ont cauſé tous leurs mauvais ſuccès. C'eſt ce qui les a perſuadez qu'ils ne pouvoient rien faire de plus propre à ſoutenir leur honneur chancelant, que de garder un profond ſilence ſur la ruïne de la Miſſion de Malabar, qui eſt effectivement celle dont juſqu'à préſent on a été le moins informé.

Nous avons vû dans les Livres précedens que la Société avoit établi à Vaipicota un College pour inſtruire la jeuneſſe Chrêtienne de la Côte dans l'étude de la Langue Syriaque.

Cet établiſſement louable en ſoi-même coûta apparemment trop aux Jeſuites dans la ſuite du tems : faute de bons Sujets, ils ſongérent à abandonner le Syriaque pour reduire les Eccleſiaſtiques du Diocéſe à l'uſage de la Langue Latine. C'eſt ce que nous apprend un paſſage de l'Aſie du Jeſuite Bartoli (a). „ Nos Péres, dit-il, ont trouvé que c'étoit „ une peine priſe inutilement de travailler à „ la converſion des Chrêtiens de S. Thomas, „ & de les vouloir réunir à l'Egliſe & à l'obéiſ„ ſance du Pape, parce qu'ils ne vouloient en„ tendre parler d'autre Langue que de la Chal„ daique, dont ils ſe ſervent dans le Sacrifice „ de la Meſſe, & dans leurs priéres publi„ ques. „ L'Auteur du ſecond Tome de la Morale Pratique, de qui j'ai emprunté ce paſſage, s'écrie ici avec raiſon : „ On ne pourroit „ croire une ſi grande folie, ſi on ne la voioit „ de ſes propres yeux. „ En effet, y a-t-il rien de plus inſenſé, que de vouloir abolir la Langue Syriaque en y ſubſtituant la Latine, dans une Egliſe des plus anciennes du monde, & qui dès ſon origine ne s'eſt point ſervie d'autre Rituel, ni d'autre Langue, que de celle des Syriens ? Sans nous arrêter à cela, nous pouvons conclure des paroles du Jeſuite Bartoli, que la Société manquoit de Sujets propres à apprendre cette Langue, & à s'en ſervir pour catechizer cette Nation, qui, nonobſtant l'Union forcée décrite dans les Livres précedens, refuſoit *de ſe réunir à l'Egliſe & à l'Obéiſſance du Pape.* Preuve évidente du peu de fruit qu'a-

(a) Imprimée à Rome l'an 1667. 3. edit. pag. 472.

qu'avoient eu les travaux & les dépenſes de Don Alexis de Menezes, auſſi bien que ceux du P. Roz & des autres Jeſuites ſes Succeſſeurs.

Il étoit donc reſté dans le païs des ſemences de diſcorde fondées ſur les Dogmes. L'eſprit de domination & l'avarice des Jeſuites ne contribua pas peu à entretenir les Chrêtiens de S. Thomas dans des diſpoſitions peu favorables à l'Union. Il paroît par Vincent Marie de Sainte Catherine de Sienne, qui me fournit une bonne partie du reſte de cette Hiſtoire, que les Jeſuites traittoient ces Chrêtiens en Eſclaves, (a) que la longue (b) continuation du gouvernement des Prélats de la Société leur étoit inſupportable; que la hauteur (c) avec laquelle les traittoit le dernier Archevêque Don François Garzia, enfin la multitude des Jeſuites repandus dans le Diocéſe où ils ſe rendoient maîtres des Paroiſſes, leur fit prendre la reſolution de ſecoüer unanimement un joug qu'ils ne pouvoient plus porter. Voilà les principales raiſons que j'ai pu recueillir dans le Livre du Miſſionaire Italien, qui parle par tout avec beaucoup de circonſpection & de crainte d'offenſer la Compagnie des Jeſuites. Cela revient aſſez à ce que je trouve dans une Lettre Latine écrite de Cochin par un Hollandois au mois de Novembre de l'an 1720 (d).

„ On

(a) Vincenzo Maria di S. Caterina da Siena. L. 2. Cap. 15. pag. 190. *il pero in Schiavitudine.*

(b) Id. L. 2. c. 8. pag. 162. *La lunga continuatione dell' iſteſſo governo.*

(c) *Ibid. Qualche aſprezza naturale* [*benche guidata da buon zelo*] *nell' ultimo Prelato.*

(d) Biblioth. Brem Faſcicul. Quart Claſſis. Quinte in Epiſtola J. C. Viſcheri. pag. 764. 765.

„ On empêchoit, dit il, leurs Prêtres de ſe „ marier; on ſe rendoit Maître de leurs Egli- „ ſes, dans leſquelles on ſuſpendoit des Ima- „ ges, que ces Chrêtiens ont en horreur; on „ gagnoit les Eccleſiaſtiques à prix d'argent, ce „ qui a duré juſqu'à la Conquête des Hol- „ landois, qui ont redu à ces Chrêtiens l'an- „ cien exercice de leur Religion, qui con- „ vient en beaucoup de choſes avec celle des „ Reformez. Ils ne ſouffrent point les Ima- „ ges, ils nient la Tranſſubantiation, ils com- „ munient ſous les deux eſpéces, & ſoûtien- „ nent qu'il eſt permis aux Prêtres de ſe ma- „ rier, &c.

Le Prélat Jeſuite, ſous lequel le ſoûlevement éclata, s'appelloit Don François Garzia. Nous avons déja vû quelque choſe de ſon caractére. Comme l'Union précedente avoit été traverſée par un Archidiacre de cette Egliſe, la Révolte vint pareillement d'un Archidiacre proche parent du précedent & ſon Succeſſeur immediat. (a) Après pluſieurs plaintes inutiles, les Chrêtiens élurent cet Eccleſiaſtique pour leur Chef & pour leur Evêque. Ils s'aſſemblerent (b) dans une Egliſe, où, après avoir renoncé à l'Obeiſſance du Prélat Jeſuite, & juré ſur les Saints Evangiles qu'ils ne le reconnoîtroient jamais, ils revêtirent l'Archidiacre de l'Autorité Epiſcopale, & le firent ſacrer par douze Prêtres, ſoit qu'ils ſe cruſſent autoriſez à cela par quelque ancien Uſage de leur Egliſe, comme ils le prétendoient

(a) Vincenzo Maria. pag. 150.
(b) Ibid. pag. 2. & Urbain Certi. pag. 181.

doient, ou que dans le Recueil de leurs Loix Eccleſiaſtiques ils euſſent trouvé quelque ancien Canon, qui permît dans des beſoins preſſans une pareille Ordination.

L'Auteur Italien dont je me ſers ici traitte cette action de Sacrilege : je ne doute point que des gens de ſa Communion, plus éclairez que lui, n'en portent le même jugement. Sans entrer ici dans la Queſtion importante de la diſtinction des Prêtres & des Evêques, on peut faire attention à la pratique ancienne de l'Egliſe d'Alexandrie, qui ſuffit pour appuier de pareilles Promotions, ſi elle eſt veritable, comme il eſt preſque impoſſible d'en douter, quoiqu'en diſe l'Abbé Renaudot (a), le moins équitable de tous les Controverſiſtes de l'Egliſe Romaine. En effet, outre l'autorité d'Eutychius qui étant Patriarche d'Alexandrie n'a pu ignorer les Coûtumes anciennes de ſon Egliſe, Saint Hierôme dans l'Epitre 85. à Evagre temoigne que dans les tems anciens le Metropolitain d'Alexandrie étoit ordonné par les Prêtres de ſon Egliſe. Mr. Renaudot, qui élude très-mal l'autorité de S. Hierôme, n'oppoſe au témoignage d'Eutychius que des Hiſtoires la plûpart douteuſes & mal atteſtées, qu'il appuie de reproches generaux en termes peu meſurez. „ Eutychius, dit-il, étoit un „ Barbare, né en Egypte dans le dixiéme ſiécle, & mal informé des Origines de ſon Egliſe. „ Je n'entreprendrai point la juſtification de cet Auteur, qui aſſurément ne ſauroit

(a) Hiſtor. Patriarch. Alexandrin. pag. 7. & ſeq. Tom. I. Collect. Liturg. pag. 377.

roit paſſer pour un bon Hiſtorien : mais, javouë qu'il eſt difficile de comprendre qu'un Prélat, que Mr. Renaudot lui-même reconnoît pour Orthodoxe, fût ſi mal informé de la nature du Sacerdoce & de la Prelature, qu'il ignorât abſolument en quoi l'un étoit differencié de l'autre ; ou, que le ſachant, il oſât avancer que dans ſon Egliſe dès le tems des Apôtres le Prélat fût tiré du nombre des douze Prêtres du Diocéſe, & reçût d'eux ſa conſecration.

On ne trouve, ajoûte Mr. Renaudot, aucun veſtige de cette Coûtume dans les anciens Auteurs Eccleſiaſtiques. C'eſt déja compter Saint Hierôme pour rien. Mais, s'il s'en trouve peu par rapport à l'Egliſe d'Alexandrie, il ne ſeroit pas ſi difficile que l'on le croit d'en déterrer pour les autres. Ce n'eſt point ici le lieu de traitter cette Controverſe. Tenons nous-en à l'Egliſe d'Alexandrie, qui eſt la ſeule dont il s'agit par raport à l'Abbé Renaudot. Monſieur Cotelier dans le premier Tome des Monumens de l'Egliſe Grecque, raporte un fait qui ſert ici merveilleuſement pour la juſtification d'Eutychius. (a) „ Des „ Heretiques vinrent un jour trouver l'Abbé „ Poemen, & commencérent à parler mal de „ l'Archevêque d'Alexandrie, en lui repro„ chant qu'il ne recevoit ſon Ordination que „ de la main des Prêtres. Le vieillard ſe tût, „ &

(a) Eccleſiæ Græcæ Monumenta Tom. 1. pag. 611.
Ἦλθον ποτέ τινες αἱρετικοὶ πρὸς τὸν Ἀββᾶν Ποιμένα, καὶ ἤρξαντο καταλαλεῖν τῷ Ἀρχιεπισκόπῳ Ἀλεξανδρείας ὡς ὅτι παρὰ πρεσβυτέρων ἔχει τὴν χειροτονίαν.

„ & ordonna qu'après leur avoir donné à „ manger on les congediât en paix. „ Ce témoignage qui ne peut être ſuſpect fait voir clairement que la Coûtume raportée par Eutychius ſubſiſtoit du tems de l'Abbé Poemen, ſoit que ce ſolitaire ait vécu dans le quatriéme ſiecle, ou dans le cinquiéme, comme il y a quelque raiſon de le croire. La ſuperſtition & le deſir d'établir des traditions recentes peuvent bien avoir éclipſé d'autres témoignages ſemblables à celui-là. Il ne ſe trouve que dans l'Orginal Grec : l'ancienne Traduction des Apophthegmes des Péres, d'où il eſt tiré, attribuée à Martin Abbé de Dume & depuis Archevêque de Bragues, ne fait, dans l'Édition de Rosweyde (a), aucune mention de cette Ordination de l'Archevêque d'Alexandrie par des Prêtres, ſoit que le Traducteur l'ait ſupprimée, ou que les Copiſtes l'aient fait diſparoître, ou enfin que le Jeſuite Rosweyde ait jugé à propos de la retrancher dans ſon Edition de la Vie des Péres.

Quoiqu'il en ſoit, fondez ou non, les Chrêtiens des Indes, las de porter le joug du Prélat Latin, ſe firent un Evêque de leur Archidiacre, au grand déplaiſir des Jeſuites, des Portugais, & de la Cour de Rome. Cela arriva peu de tems avant l'an 1655. & les premiéres nouvelles en furent apportées à Rome au commencement du Pontificat d'Alexandre VII. Ce Pape, alarmé d'une Entrepriſe dont il étoit aiſé de prevoir les conſequences, reſolut de remedier promtement au Schiſme naiſ-

(a) In Vitis Patrum, pag. . . .

naiſſant; & comme on étoit perſuadé à Rome, que l'indiſcretion & la hauteur des Jeſuites avoit tout gâté, on jetta les yeux ſur l'Ordre des Carmes Déchauſſez, qui depuis pluſieurs années avoit commencé à ſe ſignaler dans les Miſſions Orientales.

Le Pape nomma pour cette Expedition quatre Religieux de cet Ordre, Hiacynthe de S. Vincent, Marcel de Saint Yves, Joſeph de Sainte Marie, & Vincent Marie de Sainte Catherine de Sienne. Il faut remarquer que ces Meſſieurs, lorſqu'ils endoſſent l'habit de leur Ordre, ſe debâtizent en quelque maniére, en renonçant à leurs noms de batême & de famille, pour en prendre de nouveaux. Les deux derniers de ces Religieux ont écrit en Italien la Relation de leurs Expeditions, & ce ſont eux que nous ſuivrons dans la ſuite de cette Hiſtoire. Les deux premiers prirent la voie ordinaire du Portugal, & les deux autres s'embarquerent pour la Syrie, d'où ils ſe rendirent aux Indes par la voie d'Alep, de Bagdat, & de Baſſora. Voiage, que Vincent Marie a décrit fort au long, & ſur lequel nôtre deſſein ne nous permet pas de nous arrêter. Ce Religieux étoit Allemand de Nation (a), homme ferme & reſolu, aſſez ſpirituel, mais extrémement ignorant. Il en donne des preuves par tout. Dans la deſcription de l'ancienne Ville de Tortoſa, il dit qu'elle eſt celebre par (b) l'apparition de l'Ange à Godefro de Bouil-

(a) Il le temoigne Livre 3. c. 5. pag. 234. & autre part.
(b) pag. 28 *Paſſammo l'antica Tortoſa celebre per l'apparitione dell' Angelo al gran Gottifredo.*

Bouillon ; fable qui n'eſt fondée que ſur le premier Chant de la Jeruſalem du Taſſe, Livre aſſurément fort peu autentique pour établir un fait de cette nature. Sur la compoſition de l'Alcoran il avance (a) des faits ridiculement faux, qui ont pourtant merité d'être refutez & même avec beaucoup d'égards & de circonſpection par le P. Louis Marracci, dans ſon Traitté de l'Alcoran. (b) Dans l'énumeration des Chrêtiens qui habitent la Meſopotamie, il dit que les trois Sectes, celle des Neſtoriens, celles des Jacobites, & des Armeniens, tirent d'une même ſouche l'origine de leurs erreurs ; ce qui eſt de la derniére abſurdité, le Jacobites & les Neſtoriens étant diametralement oppoſez, les Armeniens d'ailleurs ne devant point être diſtinguez des Jacobites. Mais cette derniére faute eſt moins ſurprenante dans un homme, qui repéte perpetuellement dans ſon Hiſtoire des Chrêtiens Malabares, qu'ils honnorent la memoire de Neſtorius & celle de Dioſcore Patriarche d'Alexandrie. Il eſt étonnant que Rome deſtine à des Entrepriſes de la derniére importance des perſonnes ſi mal inſtruites.

Vincent Marie & ſon compagnon étant arrivez à Surate fameux port des Indes, vers la fin de l'an 1656. ils ne ſe trouvérent pas peu embaraſſez ſur le choix du chemin qu'ils prendroient pour ſe rendre à la Côte de Malabar. Le Portugal en vertu de la donation du Pape Alexandre VI. s'attribue la Souveraineté de

(a) Pag. 54.
(b) Pag. 39.

toutes les Indes Orientales, & comprend même ſous ce nom le Japon & la Chine; (a) pretention, dit ſagement Navarrete, qui coûtera un jour la vie à tous les Européens, ſi elle vient à la connoiſſance de ces Nations Orientales. Les Jeſuites, qui ſont fort puiſſans en Portugal, s'accomodent admirablement bien de cette opinion chimerique, & s'en ſervent pour traverſer tous les Miſſionaires qui ne ſont pas de leur Société. Nos Carmes, qui n'avoient pas fait approuver leurs Depêches en Portugal, ne ſurent que devenir. Sans parler de Goa, qui étoit ſur leur paſſage, & qu'il leur faloit neceſſairement éviter, les Portugais alors Maîtres de Cranganor, & de pluſieurs autres places ſur la même Côte, étoient en état de leur boucher le paſſage, & d'anéantir leur Miſſion quoique autoriſée par le Pape & convenable aux interêts de l'Egliſe Romaine.

Les Hollandois, alors en guerre contre les Portugais, tenoient la Mer tout le long de la Côte. Leur General, à qui ces Religieux jugérent à propos de s'adreſſer, leur donna un Paſſeport & des Recommandations, ſans leſquelles ils auroient eu beaucoup de peine à achever leur Voiage. Je ne m'arrêterai point à en décrire toutes les circonſtances. Il ſuffit de remarquer, qu'au commencement de l'an 1657. ils arrivérent à Cananor, d'où ils ſe rendirent par terre à Calecut, reſolus de continuer leur voiage juſqu'à la Ville de Cochin. L'Agent des Portugais auprès du Rol, qu'on nomme or-

(a) Navarrete. Tradado 6. p. 409. col. 2. *Si ſe houde por aquellas Naciones . . . . no quedara Europa à vida en ella.*

ordinairement le Samorin, leur repreſenta les dangers auſquels ils s'expoſoient en continuant leur chemin par cette route, & les obligea de s'embarquer dans deux bateaux, en les aſſurant que s'ils achevoient leur voiage par eau, ils n'auroient plus à craindre aucun danger. Cet avis fut leur ſalut & celui de la Miſſion. Leurs vaiſſeaux les aiant conduits à Palur, une des Paroiſſes du Diocéſe d'Angamale, ils s'y arrêterent, comme nous allons voir; au lieu que s'ils étoient d'abord allez à Cochin, le Gouvernement Politique & Eccleſiaſtique des Indes les auroit empêché d'agir avec les Chrêtiens Malabares, non-obſtant les Brefs du Pape, dont ils étoient porteurs.

Lorſqu'ils arrivérent à Palur, le Caçanare ou Curé du lieu ſe cacha pour éviter leur approche. L'Interprete des Miſſionaires l'aiant trouvé, & lui aiant parlé de leur part, il vint ſaluer ces Religieux avec un grand froid, & une telle circonſpection, que quoiqu'il parlât fort bien Portugais, il ne les entretint pourtant que par Interprete, en obſervant toutes leurs paroles. Il ſe familiariza néanmoins après quelques momens de converſation, & leur dit franchement l'état des choſes. Il les informa des diſpoſitions du peuple, & des pretentions de l'Archidiacre auquel il les conſeilla de s'adreſſer d'abord à Rapolino où il faiſoit ſa reſidence ordinaire. Il les exhorta de plus à ne point paſſer par les terres des Portugais; leur donnant à entendre, que l'Archidiacre les recevroit comme des perſonnes deſcen-

(a) Vincent Marie pag. 118.

cenduës du Ciel pour le bien du pais, & que ſon retour à l'obéiſſance du Pape ſeroit d'abord ſuivi de celui de toute la Nation. Dans ces eſperances les Miſſionaires s'embarquérent pour Rapolino ou ils arriverent après un jour & demi de navigation. Ils évitérent ſoigneuſement la forteresſe de Paliporto & la Ville de Cranganor, qui ſe trouvoient ſur leur chemin.

Incontinent après leur arrivée, ils envoiérent leur Interprete à l'Archidiacre, avec une Lettre du Caçanare de Palur, qui l'informoit de la venuë & des pouvoirs des Miſſionaires. Cette nouvelle ne lui cauſa aucune joie: au contraire, il en parut chagrin & interdit. Il aſſembla ſes Aſſiſtans, & reſolut avec eux de ne point admettre dans ſon Egliſe les deux Deputez de Rome; mais de les ſequeſtrer dans une autre, qui étoit ſolitaire & écartée, où, ſelon leur raport, ils ſe trouvérent aſſez mal à leur aiſe. C'eſt ici que commencent les Conférences, les Traittez, & toutes les diligences que ces Religieux emploiérent ſelon leurs Inſtructions, pour regagner au Siége de Rome une Egliſe, qui après tant de travaux s'en trouvoit auſſi éloignée qu'au commencement.

Avant que d'entrer plus avec dans ces Conférences, nous recapitulerons encore une fois avec nôtre (a) Auteur la ſource du different entre ces Chrêtiens & leur Evêque; different, qui fut l'origine du ſoulévement general de la Nation. Le Miſſionaire Carme fait aſſez ſentir

(a) Vincent Marie pag. 162.

tir par la circonſpection avec laquelle il s'explique qu'on ne lui a pas laiſſé la liberté de dire tout ce qu'il ſavoit, & que les Jeſuites ont eu aſſez de pouvoir pour l'obliger à ſupprimer les faits qui leur étoient les plus desavantageux. Il en reſte cependant aſſez, pour avoir une Information ſuffiſante des cauſes du Schiſme, & nous allons repeter briévement ce que nôtre Auteur n'a pu s'empêcher d'en écrire. La longue continuation, dit-il, du même gouvernement, c'eſt-à-dire des Prélats Jeſuites, la crainte qu'avoit l'Archidiacre de perdre les prérogatives dont avoient joui ſes Prédéceſſeurs, la dureté de mœurs de Don François Garzia Jeſuite Archevêque de Cranganor, & l'inclination de quelques-uns de ces Caçanares pour leur ancien Neſtorianiſme, ébranlérent l'Union procurée par Don Alexis de Menezes; Union, qui avoit déja ſubſiſté pendant l'eſpace de cinquante ans.

Les Chrêtiens de S. Thomas avoient porté leurs plaintes à Rome; mais, impatiens des délais de cette Cour, toûjours portée à favoriſer les Jeſuites, ils prirent enfin la réſolution d'écrire à leur ancien Patriarche, à celui des Cophtes en Egypte, & à celui des Jacobites en Syrie, pour leur demander un Evêque. Cela paroitroit incroïable, pour ce qui concerne les deux derniers, ſi on n'en avoit pas d'autres exemples. Mr. Renaudot en raporte un de la fin du ſeptiéme ſiécle dans ſon (a) Hiſtoire des Patriarches d'Alexandrie : nous en raporterons plus-bas un autre arrivé depuis un petit

(a) Pag. 184. & 188.

nombre d'années. Il paroît par là, que ces Chrêtiens Malabares ſont plus indifférens qu'on ne le croit ſur le choix des Dogmes, & qu'ils ont plus d'égard aux Rits anciens, qui, tout éloignez qu'ils ſont de ceux de l'Egliſe Romaine, ſont aſſez uniformes dans tout l'Orient.

Lorſque le Patriarche Cophte, qui fait ſa reſidence au Grand Caire, reçut ces Lettres des Chrêtiens Malabares, il avoit auprès de lui un Evêque Syrien appellé en Arabe Atalla, c'eſt à dire Theodore en Grec. Ce Prélat avoit eu le gouvernement des Chrêtiens de ſa Communion à Damas; &, s'il en faut coire nôtre Miſſionaire, ſon Patriarche l'avoit dépoſé à cauſe de ſa mauvaiſe conduite. Le Patriarche Egyptien aiant en main cet homme propre à la Miſſion du Malabar à cauſe de l'uſage de la Langue Syriaque, lui propoſa cette Expedition. Atalla accepta le parti avec joie, ne cherchant qu'à s'éloigner de la Syrie, où ſon nom, ajoûte le Miſſionaire, étoit en horreur parmi les gens de ſa Nation. Il ſe mit donc en chemin, & aiant paſſé à Moſul, il y prit des Lettres du Patriarche des Neſtoriens, après quoi il ſe rendit à Surate, où il chercha quelque voie commode pour ſe rendre dans le Malabar. C'eſt ainſi que Vincent Marie raporte la choſe. J'ai bien voulu le copier, quoique ſon Recit paroiſſe abſolument incroïable. Il n'y a aucune apparence que le Patriarche des Cophtes, qui vit dans une étroite union avec celui des Jacobites Syriens, eut voulu, je ne dis pas ſeulement communier avec un Prélat depoſé par ſon Patriarche; mais

mais encore le charger d'un emploi de ſi grande importance. Qui croira d'ailleurs que cet Evêque envoié par un Patriarche Jacobite & porteur de ſes Lettres, en ait voulu prendre de nouvelles du Patriarche de Moſul, que les Jacobites regardent comme un Heretique declaré? On peut croire que toutes ces circonſtances fabuleuſes viennent des Portugais, & que ce Prélat étoit directement envoié par le Patriarche de Moſul. Ce qui ſuit de l'Hiſtoire de ce pauvre Evêque, Victime infortunée de la cruauté de l'Inquiſition, contient des menſonges auſſi évidens que ceux que je viens de raporter.

Ce Prélat étant à Surate y fit part de ſon deſſein aux Capucins Miſſionaires du lieu. Ceux-ci en avertirent les Miniſtres de l'Inquiſition de Goa, qui ne perdirent point de tems, & mirent des gens en campagne pour ſe ſaiſir de la perſonne d'Atalla. Cela leur fut d'autant plus aiſé à executer, que ſur le pied où étoient alors les choſes, il étoit impoſſible au Prélat Syrien de ſe rendre au Malabar, ſans paſſer par quelqu'un des lieux où les Portugais étoient établis. Il fut donc arrêté à Meliapour (a), & mis entre les mains des Jeſuites, qui ſongerent d'abord à le livrer à l'Inquiſition de Goa. Quelque précaution qu'on prît pour le garder, on ne put empêcher quelques Eccleſiaſtiques Malabares, qui ſe trouvérent alors dans cette Ville, d'avoir accès auprès de lui. Il leur mit ſecretement entre les

(a) Vincenzo Marie. l. 2. cap. 8. pag. 163. *Fatto prigione depoſitato appreſſo li Religioſi intereſſati.*

mains une Lettre qu'il ſouhaita qu'ils rendiſſent à l'Archidiacre, de laquelle le Miſſionaire Italien raporte la teneur en ces termes.

„ Atalla Patriarche. J'ai été envoié par le „ Pape Innocent X. aux Chrêtiens de S. Tho- „ mas pour leur conſolation. A Calamine „ j'ai été fait priſonnier par ceux qui font pro- „ feſſion de perſécuter. Dans peu on me fera „ partir pour Cochin, & de là pour Goa. „ Armez quelques-uns de vos gens pour me „ delivrer. „

Il y a ſi peu d'apparence que cet Evêque ait pris le titre de Patriarche, & qu'il ſe ſoit dit Envoié par le Pape Innocent X, qu'on ne ſauroit s'empêcher d'être ſurpris que le Miſſionaire Carme ait oſé l'écrire. L'Archidiacre & les Eccleſiaſtiques de ſon Diocéſe ne s'étoient adreſſez qu'au Patriarche de Moſul, à ceux des Coptes & des Jacobites; & pourquoi Atalla auroit-il rendu ſa Miſſion ſuſpecte, en l'attribuant au Pape? Il faut donc regarder ceci comme un menſonge, inſeré dans la Lettre pour faire valoir l'autorité du Pape. Ces Miſſionaires Italiens & Portugais ſont ſi ſurs de leur fait, qu'ils ne ſe donnent pas même la peine de colorer leurs Fables, & de les revêtir de quelque air de vrai-ſemblance.

Quoiqu'il en ſoit, la Lettre d'Atalla fut portée dans le Malabar, où elle excita de plus en plus la haine de ces Chrêtiens contre la tyrannie des Jeſuites. Les principaux de la Nation s'aſſemblérent à Diamper, pour deliberer entre eux des voies dont ils ſe ſerviroient pour empêcher leur Prélat de devenir la victime de l'Inquiſition. Quelques-uns parlérent de ré-

con-

conciliation avec l'Evêque Jeſuite, & l'invitérent de ſe rendre à leur Aſſemblée. C'étoit un peu trop de préſomption pour eux, de vouloir uſer de ruſes avec un homme de la profeſſion de ce Prélat, élevé dans le Corps le plus artificieux & le plus politique qui ait jamais été ſur la terre. Auſſi, Don François Garzia ne fut point la duppe de leur invitation. Il apperçut leur deſſein qui étoit de ſe ſaiſir de ſa perſonne, & de le retenir en ôtage, juſqu'à ce qu'Atalla fût delivré des mains des Jeſuites & de l'Inquiſition.

Ce premier projet n'aiant pas réuſſi, les Chrêtiens Indiens reſolurent de prendre les armes pour délivrer leur Prélat. Lorſqu'ils furent avertis de ſon arrivée ſur la Côte, ils s'avancérent au nombre de vingt-cinq mille hommes bien armez, précedez de l'Archidiacre, & de la plus grande partie du Clergé, juſqu'à Matanger à un quart de lieuë de la Ville de Cochin. Les Portugais de cette Ville fermerent leur porte, & firent avancer leur artillerie ſur les murs, reſolus de ſe defendre contre ces Chrêtiens, & d'en venir aux derniéres extremitez, plûtôt que de les laiſſer ſeulement voir leur Prélat, quoique la Reine qui regnoit pour lors à Cochin joignît ſes inſtances aux leurs. Une telle dureté ne pouvoit pas manquer de produire de funeſtes effets. Ces Chrêtiens, déja fort alienez, conçurent une nouvelle haine contre les Portugais & les Jeſuites. La premiére reſolution, qu'ils prirent d'un commun accord, fut de chaſſer ceux-ci de tout leur païs, & d'en interdire abſolument l'entrée tant à eux qu'au Prélat de la Société

qui portoit alors le tître d'Archevêque de Cranganor. Ce fut alors qu'ils s'aſſemblérent, comme nous l'avons rapporté ci-deſſus, & qu'après avoir fait ſerment ſur les Saints Evangiles de ne plus reconnoître le Prelat Jeſuite, ils ſe ſoumirent en tout & par tout à l'Autorité de l'Archidiacre.

Cette Aſſemblée fut ſuivie de deux autres, la premiére à Rapolino, & la ſeconde à Mangate. Dans celle-ci l'Achidiacre fut, comme nous l'avons dit, ordonné Evêque par douze Prêtres, nommez & élus pour cet effet dans l'Aſſemblée. Il commença dès lors à exercer les fonctions Epiſcopales, ſe fondant, entre autres raiſons, ſur une Lettre qu'il diſoit avoir reçue d'Atalla, par laquelle il prétendoit avoir été autoriſé à conſentir à ſa promotion. L'Inquiſition de Goa, que cette démarche frappa d'étonnement & de crainte, écrivit pluſieurs fois à l'Archidiacre pour le détourner d'une conduite qu'elle lui repréſentoit comme le plus grand de tous les Sacrileges. Mais l'Archidiacre avoit pris ſon parti. Egalement las, lui & ſon Egliſe, de l'Oppreſſion où les Jeſuites les avoient tenus, il n'y avoit pas d'apparence qu'ils ſe dégoutaſſent ſi tôt de l'air de Liberté qu'ils commençoient à reſpirer. D'ailleurs, la nouvelle, qu'ils reçurent bien-tôt après de la cruelle mort que l'Inquiſition de Goa avoit fait ſouffrir à l'Evêque Atalla, leur inſpira un éloignement invincible pour des gens capables de commettre de ſi énormes cruautez. Une Lettre écrite de Cochin (a), il y a quel-

(a) Quatorziéme Continuation des Lettres des Miſſionnaires de Tranquebar. pag. 71.

quelques années dit que cet Evêque fut noïé à la rade de Cochin par les Portugais, dans le tems que les Chrêtiens de S. Thomas s'étoient armez pour ſa delivrance. Il eſt vrai qu'il diſparut alors par la fuite du vaiſſeau ſur lequel on l'avoit embarqué à Meliapour: mais il eſt certain par le témoignage de Vincent qu'il fut tranſporté à Goa, (a) & qu'il y mourut condamné comme Heretique par l'Inquiſition.

Certainement, ſi l'Inquiſition étoit moins connuë, il y auroit lieu de s'étonner d'un pareil Attentat. Atalla vient dans les Indes, appellé par les Chrêtiens du païs; il reçoit ſa Miſſion de l'ancien Patriarche de ces Peuples; il n'a jamais été ſoumis au Pape: bien plus, il ne l'a jamais offenſé. Quelle raiſon peut donc avoir euë l'Inquiſition de Goa pour le faire mourir? Un pareil fait ne paroîtroit-il pas douteux à quiconque n'auroit aucune connoiſſance des principes tyranniques de la Hierarchie Romaine? Nous verrons plus bas que les Jeſuites, qui ſont parfaitement initiez dans tous les ſentimens les plus cachez de leur Egliſe, ſont perſuadez que tous les hommes de la Terre ſont juſticiables au Pape; que pour la converſion des Païens, les Eccleſiaſtiques de l'Egliſe Romaine ſont en droit d'emploier le fer & le feu; & que la Tolérance Chrêtienne, bien loin d'être une vertu, eſt un *motif abominable d'agir*, ainſi que l'a qualifiée le Jeſuite du Souciet dans une de ſes Diſſertations Critiques (b) ſur le Talmud. Peut-on après

(a) Vincent Marie, pag. 171. & 216.
(b) pag. 609.

après cela être ſurpris des efforts qu'on fait publiquement, & avec ſuccès, pour proſcrire par autorité & par violence la neceſſité de l'Amour de Dieu? Ces mauvais ſentimens partent tous de la même ſource. *Comment celui qui n'aime pas ſon Frère qu'il voit, peut-il aimer Dieu qu'il ne voit point?* 1. Jean. Cap. IV. v. 20.

Il eſt tems de revenir à nôtre Hiſtoire. Les deux Carmes ne ſe trouvérent pas peu embaraſſez à la vûë de tous ces deſordres, auſquels il leur étoit d'autant pus difficile de remedier, que les Jeſuites, jaloux de leur ancienne domination, traverſoient toutes les voies d'union deſquelles ils ſeroient exclus; reſolus de tout perdre, plûtôt que de conſentir que le Diocéſe tombât en d'autres mains que dans les leurs.

L'Archidiacre avoit pour Aſſiſtans quatre Eccleſiaſtiques que l'Égliſe avoit nommez pour ſon conſeil, lorſqu'elle rétablit l'ancienne forme de gouvernement. Celui d'entre eux qui avoit le plus d'autorité étoit un nommé Iti-Thomas, homme entiérement devoué au Neſtorianiſme, & qui s'oppoſa plus que tout autre à la Réunion que propoſoient les Miſſionnaires. Le même Archidiacre avoit outre ces gens-là auprès de lui un Portugais fugitif, appellé Diez, auquel il avoit donné l'Ordre de Prêtriſe, & pour qui il avoit tant de confiance, qu'il en avoit fait ſon Confeſſeur, ſon Secretaire, ſon Conſeiller, & ſon Interprete. Ce fut celui-ci qui, dans la premiére entrevûë, déclara aux Miſſionaires, que l'Archidiacre aiant été élu Evêque par le Peuple, & reconnu pour

tel

tel par les Princes de la Côte, il n'y avoit aucun accord à eſperer, que cet Article ne fût préalablement accordé ; ce qui n'embaraſſa pas peu nos deux Moines, dont les pouvoirs ne s'étendoient pas juſques là.

Deux jours s'écoulérent pendant leſquels les Miſſionaires, confinez dans l'Egliſe où on les avoit logez, ſe trouvoient reduits à ne ſavoir quel parti ils prendroient. Cependant l'Archidiacre, aiant pris conſeil, leur fit faire des propoſitions dont le Portugais Diez fut le porteur. Il offrit de conſentir à une nouvelle Ordination, puiſque la précedente étoit conteſtée, & il les prioit de lui dire lequel d'eux deux étoit Evêque, afin qu'il ſe fit derechef conſacrer. Les Miſſionaires répondirent qu'ils n'étoient Evêques ni l'un ni l'autre ; que d'ailleurs l'Archidiacre ne pouvoit être ſacré qu'après qu'il ſe ſeroit dépoſé lui-même, & qu'il auroit témoigné par ſon humiliation le repentir qu'il avoit de ſa faute. Diez rejetta vivement cette propoſition, en objectant aux Miſſionaires que l'Egliſe ne pouvant ſubſiſter ſans chef, cette démarche de l'Archidiacre la rejetteroit ſous la juridiction des Jeſuites, à laquelle ils avoient tellement renoncé, qu'ils n'y vouloient jamais retourner.

Ces deux Conferences n'aiant eu aucun ſuccès, nos Moines prirent enfin le parti d'avoir recours à la Nation Portugaiſe. Vincent Marie, Auteur de la Relation que je copie ici, ſe rendit à Cochin, pour préſenter au Chapitre de cette Egliſe, & à l'Archvêque de Cranganor, les Brefs que lui & ſon Compagnon avoient apportez de Rome, & par leſquels ils étoient

étoient recommandez à ce Chapitre & au Prélat. Cependant, ces mêmes Brefs auroient été inutiles, ſans le triſte état où ſe trouvoient alors reduites les Affaires des Portugais dans les Indes. Le Comte de Sarcette Vice-Roi de Goa étant mort, trois Seigneurs Portugais lui avoient ſuccedé dans le Gouvernement des Indes, François de Melo, Antoine de Souſa Coutinho, & Emmanuel Maſcarenhas. Celui-ci ſe trouvoit alors à Goa, & les deux autres à Cochin où ils s'étoient retirez de l'Ile de Ceylan, après la priſe de la ville de Colombo par les Hollandois. François de Melo, à qui Vincent Marie s'adreſſa, ſe trouva d'abord embaraſſé à cauſe des Reglemens dont nous avons fait mention; mais, après avoir conſideré l'état préſent des Affaires, il crut devoir conferer avec Antoine de Souſa, qu'il appella. Il lui expoſa la neceſſité préſente, & lui montra les Brefs dont les Miſſionaires étoient pourvus. Il inſiſta particuliérement ſur la neceſſité où la Ville de Cochin étoit de vivre en bonne intelligence avec les Chrêtiens de S. Thomas. (a) „ Ils ont, di-
„ ſoit-il, ſouvent defendu nôtre Ville, que ſans
„ eux nous aurions déja perdue; preſente-
„ ment, que nous ſommes plus foibles que jamais, ſi ces Chrêtiens nous ſont contraires,
„ que deviendrons nous? Il eſt donc du bien
„ de l'Etat, & du ſervice du Roi, que nous admettions ces Religieux. „ Antoine de Souſa fit d'abord quelques difficultez; mais enfin il ſe rendit. Sur ces entrefaites, ils reçurent une

(a) Vincent Marie L. 2. c. 9. p. 9. p. 168.

une Lettre qu'un (a) certain Prêtre leur écrivoit, pour les avertir qu'il étoit arrivé à Rapolino quatre Hollandois deguiſez en Religieux, avec de longues barbes, qui venoient dans le Malabar pour y detruire la Religion Chrêtienne. Cette Lettre n'eut aucun effet : la paſſion de celui qui l'avoit écrite y paroiſſoit trop viſiblement ; & les Miſſionaires furent admis ſur les motifs que François de Melo avoit alleguez. Son raiſonement, tel que je viens de le raporter, fait voir clairement à qui l'Etat de Portugal doit principalement attribuer la perte de Cochin, de Cranganor, & de ſes autres Etabliſſemens ſur la Côte de Malabar. Si les Jeſuites n'avoient pas entiérement aliené les Chrêtiens de S. Thomas, les Hollandois auroient inutilement aſſiegé ces Places, pour la defenſe des quelles ces Chrêtiens auroient pû fournir en un inſtant plus de quarante mille hommes, bons Soldats, bien équippez, & ſe ſervant parfaitement bien des armes à feu.

Vincent Marie paſſa de Cochin à Cranganor, où le Prélat Jeſuite, qui le reçut aſſez bien en apparence, lui recommanda vivement les Chrêtiens de ſon Diocéſe, ſans oublier, comme on a droit de le croire, ſes propres interêts, & ceux de la Societé. Il ne s'étoit agi dans ce voiage que de préſenter & faire admettre les Brefs du Pape. Le Miſſionaire, aiant eu un ſucces auſſi favorable qu'il le pouvoit ſouhaiter, retourna à Rapolino, où il ne trouva plus ſon Confrere ni les gens de ſa ſuite. L'Archi-

(b) Vincent Marie, pag. 196. *de cette Prose.* C'eſt ainſi que cet Auteur s'explique quand il parle des Jeſuites.

chidiacre, incapable de tout autre accomodement que de celui qui le laiſſeroit en poſſeſſion de ſa dignité, s'étoit ouvertement mocqué d'eux & de leurs Brefs; de ſorte que, par le conſeil de quelques Eccleſiaſtiques Indiens, l'autre Miſſionaire & ceux qui l'accompagnoient avoient abandonné Rapolino pour ſe rendre a Corolongate. Ils paſſerent par quelques Egliſes, ou après qu'on les eût interrogez touchant l'Evêque Atalla, & qu'ils eurent repondu qu'il étoit mort Hérétique à Goa, les Chrêtiens Indiens changérent en menaces & en injures l'accueil gracieux qu'ils leur avoient fait d'abord. Continuant leur route ils ſe rendirent à Carturté & de là à Corolongate, où ils furent parfaitement bien reçus. Ces deux endroits étoient dès le tems de Menezes les plus devouez à l'Egliſe Romaine, & nous avons vû ci-deſſus que c'étoient les premiéres Conquêtes de ce Prélat. Ce fut là que Vincent Marie les joignit, après avoir fait une nouvelle courſe à Cochin, & paſſé par quelques Egliſes Indiennes, ou il fut bien reçu.

Comme les Caçanares de Corolongate étoient depuis long-tems attachez au parti de Rome, il fut aiſé aux Miſſionaires de negocier avec eux. Il n'étoit queſtion que de ſeparer les interêts du Prélat Jeſuite de ceux de l'Egliſe Romaine; car ces Chrêtiens, tout bien intentionnez qu'ils étoient au gré des Miſſionaires, ne vouloient pourtant en aucune maniére conſentir à ſe ſoûmettre de nouveau à un joug ſous lequel ils avoient gémi pendant une ſi longue ſuite d'années. Et certainement ces Religieux auroient conſervé à l'obéiſſance du Pa-

Pape cette nombreuſe nation, s'ils avoient eu le pouvoir ou la volonté de conſacrer l'Archidiacre qui offrit une infinité de fois de ſe ſoumettre, à cette ſeule condition. Mais Rome, auſſi attachée aux Jeſuites, que les Jeſuites lui ſont fidelles, perdit tout pour les maintenir; & par cette conduite l'Etat Portugais fit une des plus conſiderables pertes, qu'il ait jamais faites dans les Indes.

Les Chrêtiens de Saint Thomas ſont, comme nous l'avons dit, diviſez comme en deux Provinces & deux Nations, qui ſont celle du Nord & celle du Midi. Outre leur Prélat & l'Archidiacre dont ils dépendent en général, chaque Province a un Chef particulier, qui eſt ordinairement un Eccleſiaſtique conſiderable par ſa naiſſance, ſon ſavoir, & ſes richeſſes. Le Chef des Chrêtiens du Nord étoit alors le Curé de Mangate, & le Chef du Midi celui de Corolongate, homme conſiderable par ſes biens & par ſa nobleſſe. Ce fut celui qui rendit les ſervices les plus efficaces aux Miſſionaires, & qui par ſes Lettres attira un grand nombre de Chrêtiens dans leur Parti, au grand déplaiſir de l'Archidiacre, qui, pour arrêter ces progrès qu'il apprehendoit, écrivit une Lettre circulaire aux Egliſes du Diocéſe, dans laquelle il les avertiſſoit de ſe defier de ces prétendus Carmes, qui n'étoient en effet, à ce qu'il diſoit, que des Jeſuites deguiſez, chargez de ces Brefs faux, fabriquez à Goa, & qui étoient venus dans le Diocéſe pour les remettre ſous le joug qu'ils avoient ſecoué. Ces Lettres qui contenoient divers autres chefs d'accuſation furent luës, ſelon la coutume du

pais, le Dimanche ſuivant dans toutes les Egliſes, même dans celle de Corolongate, où le bruit qu'elles faiſoient parmi le Peuple avoit attiré un grand concours de gens. Les Caçanares de cette Egliſe en furent fâchez, & le témoignérent aux Miſſionaires. Ils firent plus : ils écrivirent à l'Archidiacre que ce n'étoit pas agir pour la Cauſe de Dieu, que de ſe ſervir de menſonges, qu'il étoit manifeſte que les Miſſionaires Carmes venoient de Rome, & qu'ils ſe trouvoient obligez en conſcience d'en avertir toutes les Egliſes du Diocéſe. Cela n'empêcha point le mauvais effet de la Lettre. La fraieur des Jeſuites étoient repanduë dans le pais, & la ruſe de l'Archidiacre étoit très-bien concertée, ſi pourtant c'en étoit une ; car il ſe pouvoit bien faire qu'il crût ce qu'il avoit écrit.

Cependant, comme cet Eccleſiaſtique ſoupçonnoit, dit Vincent Marie, que l'un ou l'autre des Miſſionaires étoit Eveque, & qu'on ne temporizoit avec lui que pour ménager juſqu'au bout les interêts du Prélat Jeſuite, il repondit au Curé & aux Caçanares de Corolongate, que s'il avoit eu aſſez de facilité pour ſe laiſſer ſurprendre aux mauvais raports qu'on lui avoit faits, il auroit aſſez de docilité pour ſe ſoûmettre, pourvu qu'on eut ſoin de mettre à couvert ſon honneur & celui du Peuple qui étoit intereſſé à le maintenir dans ſa Dignité.

Les Carmes, ſur cette réponſe, crurent avoir cauſe gagnée Pour entrer en traitté avec l'Archidiacre, ils commencérent par lui propoſer d'abdiquer ſa Dignité, de reçonnoître ſa faute

&

& de la déteſter en public ; après quoi, diſoient-ils, ils s'offroient de le conduire à Rome, ou de le remettre à Cochin ou à Goa, ſous la protection des Portugais, jusqu'à ce que le Pape touché de ſon repentir le mît legitimement en poſſeſſion de la Dignité qu'il avoit uſurpée. Ces Miſſionaires n'étoient guéres judicieux de ſe flatter que l'Archidiacre, inſtruit de la mauvaiſe foi des Eccleſiaſtiques Romains, épouvanté d'ailleurs par l'exemple de l'Evêque Attalia, dont la memoire étoit toute fraiche, pût accepter de pareilles conditions, dont l'effet naturel ne pouvoit être que de le revolter entiérement, & l'obliger à rompre tout commerce avec eux. C'eſt auſſi ce qui arriva. Cependant, nos Carmes ne perdirent point courage. A l'aide des Caçanares de Corolongate ils travaillérent ſi heureuſement à groſſir leur Parti, que, s'il les en faut croire, l'Archidiacre demi deſeſperé chercha toutes ſortes de voies pour les faire perir par le fer ou par le poiſon.

Cependant, les Portugais appuioient fortement les Miſſionaires, & les combloient d'honneur. Les Chanoines de l'Egliſe Cathedrale de Cochin leur rendirent une viſite ſolemnelle ; ce qui n'étoit jamais arrivé dans ce pais-là à l'égard d'aucune autre perſonne, que de Don Alexis de Menezes. L'entrée & la reception qu'on fit à ces Meſſieurs furent magnifiques. Le ſoir de leur arrivée ils firent tous enſemble dans l'Egliſe une demie heure d'Oraiſon mentale, qui fut ſuivie d'une diſcipline ſolemnelle pendant l'eſpace d'un *Miſerere* chant à haute voix, le tout pour obtenir de Dieu

converſion de ces Peuples. Je ne m'arrête point aux autres menues devotions, que les Miſſionaires paierent par une copieuſe diſtribution des Indulgences qu'ils avoient apportées de Rome.

Le Chapitre étant parti, Vincent Marie fut deputé à Cochin, pour deliberer avec le Commiſſaire de l'Inquiſition des moiens qui pourroient paroître les plus efficaces pour la reduction des Egliſes du Nord, qui étoient les plus attachées au Parti de l'Archidiacre. Pendant ſon voiage, un Gentil voulut lui faire preſent de quelques poulets, qu'il refuſa, en diſant que ſa Regle lui defendoit de manger de la viande. Ce Paien, ravi de joie, lui dit qu'il recevoit une grande conſolation de voir un Chrêtien dont la Regle s'accordoit ſi bien avec la Loi des Gentils. Le bon Vincent Marie raconte cette Avanture avec une complaiſance qui fait voir qu'il a cru qu'elle faiſoit honneur à la Reforme des Carmes Déchauſſez auſquels effectivement l'uſage de la viande eſt interdit.

Lorſqu'il fut arrivé à Cochin, le Commiſſaire de l'Inquiſition lui conſeilla de ſe tranſporter d'abord à Angamale & à Mangate pour gagner les Curez de ces Egliſes, ſur-tout celui de la derniére qui étoit le Chef de la Nation du Nord. Apres quelques reflexions, ce voiage aiant été jugé trop hazardeux à cauſe de l'autorité que l'Archidiacre avoit en ces lieux là, on jugea à propos de differer juſqu'à une meilleure occaſion.

Les Miſſionaires s'étant raſſemblez à Coro-
Mangate, le Commiſſaire de l'Inquiſition vint
les

les y ſaluer accompagné d'un Gentil-homme Portugais, ſuivi de quelques Soldats, l'un deſquels, lorſqu'ils paſſoient à Carturté prit querelle avec un Chrêtien du pais attaché au Parti de l'Archidiacre, & le tua pour venger les interêts du ſon Egliſe.

Cependant, les Miſſionaires écrivirent au Curé de Mangate qui leur répondit civilement, & les invita à venir viſiter ſon Egliſe, où ils allérent & furent fort bien reçus. En chemin faiſant ils envoiérent à l'Archevêque Jeſuite Don François Garzia pluſieurs Eccleſiaſtiques ordonnez par l'Archidiacre, afin qu'il les relevât de l'irregularité qu'ils avoient encouruë, & qu'il les ordonnât de nouveau. Arrivez à Mangate, ils convoquérent les Caçanares de Cinotta, d'Angamale, de Paru, de Cagnur, & des autres Egliſes voiſines, pour deliberer avec eux des voies qu'ils pourroient prendre pour la depoſition de l'Archidiacre. Il s'y trouva peu de difficultez, ces Chrêtiens paroiſſant dociles en tout, excepté en ce qui concernoit l'Archevêque Jeſuite, duquel ils ne vouloient entendre parler en aucune maniére. Leur concluſion fut qu'ils ſe ſoûmettroient aux Miſſionaires juſqu'à ce que Rome les eût pourvus d'un autre Paſteur.

Avec cette reponſe les deux Carmes retournérent à Cochin, où ils trouvérent des Lettres arrivées de Goa, qui leur interdiſoient les fonctions de leur Miſſion, & leur commandoient de ſe retirer, en vertu d'un Ordre, qu'on prétendoit avoir reçu du Roi de Portugal. Ces Lettres étoient adreſſées aux Magi-

ſtrats Portugais, & au Roi Paien de Cochin. Cela jetta les Miſſionaires & les Portugais mêmes dans une grande perplexité. Le beſoin qu'avoit la Nation de l'appui des Chrêtiens Indiens fut pourtant un motif ſuffiſant pour maintenir la Miſſion : le Gouverneur & ſon Conſeil ſe contenterent d'exiger des Carmes un Ecrit par lequel ils s'engageoient à ne ſe mêler que de la converſion des Chrêtiens, ſans s'ingerer en aucune choſe qui concernât la Juriſdiction du Roi de Portugal, qui en vertu de la fameuſe Bulle d'Alexandre VI. s'attribuë la Souveraineté de toutes les Indes Orientales. Le premier Miniſtre du Roi de Cochin, que Vincent Marie alla trouver pour le prier de n'avoir point d'égard à ces Ordres, le reçut favorablement, en l'aſſurant qu'il n'ignoroit pas d'où venoient toutes ces traverſes, dont les Jeſuites ſeuls étoient les Auteurs.

Cependant, les Miſſionaires pourſuivoient vigoureuſement l'ouvrage de la Réunion. Rien ne la traverſoit davantage que l'obſtination de l'Archidiacre à vouloir retenir la Dignité Epiſcopale. Ajoutez à cela la cruelle mort de l'Evêque Atalla, qui avoit extrémement aliéné les eſprits. Le principal Conſeiller de l'Archidiacre étoit le Caçanare Iti-Thomé homme inflexible & reſolu, qui penetroit tous les deſſeins des Miſſionaires, & l'empêchoit d'en venir avec eux à quelque convention captieuſe, qui l'auroit dépouillé de ſa Dignité.

Mais, outre cet obſtacle, il y en avoit un autre très difficile à ſurmonter. Le Prélat Jeſuite, Don François Garzia, & les autres Peres de ſa So-

Societé, ſouhaitoient la Réunion plus que qui que ce ſoit. La perte de cette (a) Egliſe étoit contraire à leurs interêts, & nuiſoit à leur reputation. Cependant, ils ne vouloient aucune paix que celle qui leur conſerveroit leur juriſdiction en ſon entier. Comme cela étoit impraticable à cauſe de la haine des Chrêtiens, les Jeſuites traverſérent ſous main les Miſſionaires en toute ſorte d'occaſions. L'Archidiacre n'avoit aucune raiſon de ſon côté qui fit plus d'impreſſion ſur l'eſprit des Peuples, que les avis qu'il leur donnoit ſans ceſſe, que toute Réunion, telle qu'elle fût, n'aboutiroit qu'à les ſoûmettre de nouveau aux Jeſuites & à leur ancien Prélat. Il arriva même une choſe qui fortifia conſidérablement le Parti de cet Eccleſiaſtique, & ruina preſque celui des Miſſionaires. Le Prélat Jeſuite leur avoit écrit pour leur recommander vivement ſes interêts; & ceux-ci lui avoient repondu qu'ils travailleroient pour lui de toutes leurs forces, lorſqu'ils auroient une fois obtenu la Depoſition de l'Archidiacre. Don François Garzia môntra cette Lettre à quelques Chrêtiens du pais, qui en informérent les autres, de ſorte que le bruit s'en répandit incontinent de tous côtez. Les Chrêtiens les mieux intentionnez s'aliénérent; toutes leurs Conferences n'aiant commencé avec les Miſſionaires, qu'après avoir ſtipulé qu'on les ſouſtrairoit pour toûjours à la domination des Jeſuites. On verroit aujourd'hui les mêmes mouvemens

(a) Vincent Marie, Livre 2. ch. 15. pag. 188. *Perdre la perdita ridendosa in loro diſcapito.*

en France, ſi les priéres des gens de bien y étoient entenduës.

A peine les Carmes avoient commencé à remedier à ce fâcheux inconvenient, qu'il leur en ſurvint un autre du même genre & du même lieu. Le Prélat Jeſuite leur deputa un Caçanare de ſon Parti, & ſon domeſtique, à qui il avoit donné des Lettres pour eux remplies d'offres de ſervice, & écrites d'un ſtile propre à faire comprendre que l'intelligence étoit parfaite entre les Miſſionaires & lui. Ce Caçanare fit voir ces Lettres par tout, en reprochant aux Chrétiens de Saint Thomas qu'ils n'avoient pas autant de ſoin qu'ils devoient de ces bons Religieux, pour leſquels le Prelat avoit des égards ſi particuliers, qu'il étoit reſolu de les aſſiſter en toutes choſes. Les Miſſionaires informez de ce Machiaveliſme du Prélat Jeſuite, refuſérent de recevoir ſa Lettre, & le firent prier de s'abſtenir deſormais de ces pratiques pernicieuſes à la Réunion. Cela ne ſervit qu'à l'irriter. Pour ſe venger d'eux, il publia dans le Diocéſe divers Articles qui lui étoient favorables dans le Bref du Pape que les Miſſionaires lui avoient apporté.

On produiſit peu après à Cochin une Lettre écrite de Lisbone par un Recteur des Jeſuites à un autre Pére de la Société dans les Indes, où il l'avertiſſoit que les Carmes Miſſionaires étoient devouez aux interêts de la Compagnie, qu'ils avoient été élus & nommez à l'inſtance de leur Général, & que quoiqu'au commencement ils fuſſent obligez de diſſimuler, la ſuite feroit voir qu'ils n'agiſſoient qu'en leur faveur.

Ces

Ces contretems retardoient conſidérablement l'Union. L'Archidiacre, informé de tout, ſavoit en faire le meilleur uſage du monde pour ſes interêts; de ſorte que les Miſſionaires fatiguez de tant de reſiſtances d'un côté, & de tant de ruzes de l'autre, auroient enfin été obligez d'abandonner le terrain, ſi, dans le plus fort de leurs détreſſes, ils n'avoient pas reçu des Lettres du Tribunal de l'Inquiſition de Goa qui les animoit à continuer, & les remercioit de leurs travaux, auſquels le Gouvernement des Indes avoit enfin accordé ſon conſentement.

Se voiant donc appuiez de l'Etat Portugais, ils reprirent de nouvelles forces, & travaillerent plus que jamais à groſſir leur Parti. L'Archidiacre de ſon côté conſentit à une Aſſemblée générale du Peuple à Rapolino, lieu de ſa Reſidence ordinaire. Cette Aſſemblée fut fixée au quatriéme Dimanche après Pâque, de l'an 1657. Cependant, il s'appliquoit à gagner l'amitié des Peuples, & il leur prêchoit, autant par lui même, que par l'organe d'Iti Thomé ſon confident, qu'il ne leur convenoit en aucune maniére qu'une auſſi ancienne Egliſe que la leur fût de nouveau ſoûmiſe à la Nation Portugaiſe. „ (a) Quel beſoin, „ diſoit-il, avons-nous d'eux, après nous „ être gouvernez nous même pendant tant de „ ſiécles? L'Union procurée par Don Alexis „ de Menezes fut, comme nous le ſavons „ tous, plus forcée que volontaire. Pourquoi „ ſubir de nouveau un joug que nous avons ſi

(a) Vincent Marie. Livre 2. chap. 16. pag. 191 192.

„ heureuſement ſecoué? Quel privilege a l'E-
„ gliſe Latine par deſſus la nôtre qui la ſur-
„ paſſe en Antiquité? Les autres Egliſes
„ Orientales ne dependent point d'elle; & ſe-
„ rons-nous les ſeuls qui lui ſoient ſoumis? Ils
„ diſent que de ſimples Prêtres ne peuvent pas
„ élire & établir un Evêque; que font donc
„ les Cardinaux à Rome, qui éliſent le Pape,
„ & qui le conſtituent en une Autorité ſupe-
„ rieure à la leur? Cette forme de Gouverne-
„ ment que nous ſuivons eſt la plus canoni-
„ que, & nous l'avons reçue de nôtre Saint
„ Apôtre. Cependant, ſi vous n'en êtes pas
„ contens, nous avons écrit à Babylone pour
„ avoir des Prélats Syriens de nôtre Rit, & de
„ nôtre Religion. „ Ces diſcours, que Vincent Marie appelle des blasfêmes, faiſoient une profonde impreſſion ſur l'eſprit de ces Peuples amateurs de leur Liberté, & fatiguez du long eſclavage ſous lequel ils avoient ſi long-tems gemi.

Le jour fixé pour l'Aſſemblée étant arrivé, les Miſſionaires ſe rendirent à Rapolino, où ils ne trouvérent perſonne. Les Rutes du Prélat Jeſuite, & celles de l'Archidiacre, avoient tellement aliené les eſprits, qu'on les regardoit de mauvais oeil dans les lieux mêmes où ils avoient été bien reçus au commencement. Cependant, leurs Adhérans leur conſeillérent de tenir bon, & de conſentir au moins qu'on différât l'Aſſemblée juſqu'à ce qu'on pût faire venir un nombre ſuffiſant de Prêtres & de Laïques dans le même lieu. Ils y revinrent donc après l'Aſcenſion, & tâchérent de s'aboucher avec l'Archidiacre, qui refuſa d'abord de

de leur parler, & leur envoia dire que l'Affaire étoit entre les mains du Peuple, avec lequel il faloit traitter, & non pas avec lui. Mais ce même Peuple, à qui les Carmes s'adreſſérent, étoit terriblement prévenu. On leur objecta d'abord qu'ils avoient envoié au Prélat Jeſuite des Eccleſiaſtiques Indiens pour recevoir les Ordres, ce qui fut juſtifié par une Lettre que ces Chrêtiens avoient entre les mains. Ils ajoûtérent, qu'au commencement les Miſſionaires avoient promis à l'Archidiacre toute ſorte de faveur, quoiqu'ils fuſſent veritablement envoiez dans le Malabar par le General des Jeſuites. Les Carmes s'excuſérent, comme ils purent, ſur les deux premiers Articles, & niérent abſolument le troiſiéme. Les Prêtres de l'Egliſe de Mangate, & ceux de Cinotta, devouez au Pape & aux Miſſionaires, étant ſervenus, il y eut quelque changement dans l'Aſſemblée. On diſputa vigoureuſement & plus d'une fois on fut ſur le point d'en venir aux mains; le Parti de l'Archidiacre voulant qu'il fut maintenu en poſſeſſion de ſa Dignité Epiſcopale, & les Miſſionaires perſeverant dans la ridicule propoſition, qu'ils lui avoient faite dès le commencement, de ſe rendre à Rome avec eux, ou de ſe retirer à Goa ſous la protection des Inquiſiteurs: alternative, qui fait bien voir le peu de jugement & la malice de ceux qui la propoſoient.

L'exemple tout recent de l'Evêque Syrien Atalla, mis à mort depuis peu par les Inquiſiteurs de Goa, ne ſuffiſoit-il pas pour empêcher l'Archidiacre de ſe rendre en aucun lieu où les Portugais puſſent être maîtres de ſa perſonne? Voi-

Voiſin comme il étoit de cette Nation, pouvoit-il ignorer que ce Tribunal a pour maxime de ne point garder la foi à ceux qu'il conſidére comme Heretiques ? Ainſi, n'aiant point goûté ces propoſitions, on lui en fit une nouvelle qu'il parut d'abord accepter. On lui offrit de demeurer dans le Malabar chargé du gouvernement des Peuples, conjointement avec un des Miſſionaires, juſqu'à ce qu'il reçut de Rome une réponſe qu'on lui fit preſumer qui lui ſeroit favorable. Juſque-là, tout alloit paſſablement bien. Mais, quand on ajoûta que cet Accord devoit être précedé de ſa Dépoſition, & d'une eſpece d'Abjuration publique, il s'adreſſa aux Chrêtiens Indiens, les plaintes à la bouche, & la douleur dans l'ame, leur reprochant la dureté qu'ils avoient de l'abandonner après l'avor fait Evêque malgré lui. „ Sous un maſque de Zéle & de Reli-
„ gion, on ne cherche qu'à me dépouiller
„ pour me rendre le jouët des Portugais, &
„ le mépris des Gentils. Je ne ſerai pas le
„ ſeul malheureux; vous retomberez ſous le
„ joug. Une Egliſe ſans Chef ne ſauroit
„ ſubſiſter long-tems: & comment vous main-
„ tiendrez vous „ ? Ces paroles redoublérent la vigueur des gens de ſon Parti, & lui en attirérent d'autres, qui s'engagérent à le defendre, même aux dépens de leur vie. Les Caçanares commencérent à dire entre eux que l'Egliſe Romaine n'avoit aucuns Droits ſur une Egliſe Syrienne, qui dependoit du Patriarche de Babylone, à l'égard duquel le Pape ne pouvoit exercer aucune Juriſdiction.

Ces paroles ſe dirent ſecrétement. Dans une

une autre Aſſemblée generale, qui ſe tint peu après le jour de la veille de la Pentecôte, dans une Egliſe où l'Archidiacre ſe trouva, revêtu de ſes Habits Pontificaux, on élut au ſort quatre Caçanares pour proceder aux conditions de la Réunion. Le ſort tomba, heureuſement pour l'Archidiacre, ſur trois Eccleſiaſtiques de ſon Parti, parmi leſquels ſe trouva le Portugais Diez ſon Secretaire & ſon Confident. L'Aſſemblée commença & les choſes aiant changé de face, comme nous venons de le dire, toutes les propoſitions des Miſſionaires furent rejettées. Le jour ſuivant, qui étoit la Fête de la Pentecôte, le Caçanare Iti Thomé prêcha contre la Primauté du Pape, & le Portugais Diez, ordonné par l'Archidiacre, officia ſolemnellement. L'Office finit par un Cantique compoſé à la louange de l'Evêque Atalla martyriſé par l'Inquiſition. Ce Cantique plut à toute l'Aſſemblée, & l'Auteur qui étoit Intendant de l'Egliſe de Mangate fut richement recompenſé.

Le ſoir, trois des Caçanares élus vinrent, à la tête du Peuple, trouver les Miſſionaires, pour leur annoncer qu'il n'y avoit plus rien à faire, à moins que ſelon le deſir univerſel de l'Aſſemblée l'Archidiacre ne fut ſacré, & maintenu en poſſeſſion de ſa Dignité. Un des Carmer aiant répondu, que cela étoit abſolument impoſſible, „ Qu'êtes vous donc venus faire „ ici, repondirent ces Eccleſiaſtiques, ſi vous „ n'êtes point en état de pourvoir à nos beſoins? Sans la réordination de l'Archidiacre, il n'y a point de paix à eſperer, & „ vous n'avez rien à faire parmi nous. „

Voilà

Voilà à quoi aboutit une Aſſemblée dont les Miſſionaires avoient conçu de grandes eſperances, & qui effectivement auroit eu des ſuites fort heureuſes pour le Pape & pour les Portugais, ſi on avoit été en état de condeſcendre à la demande de l'Archidiacre & du Peuple. Rome auroit conſervé ſon Autorité dans le Diocéſe, & l'Etat de Portugal jouiroit encore des anciens Etabliſſemens qu'il avoit ſur la Côte de Malabar.

Cependant, l'aveu tacite que l'Archidiacre avoit fait de la nullité de ſon Sacre, en conſentant & même ſouhaitant d'être ſacré de nouveau, jetta quelques ſcrupules dans l'eſprit des Peuples; & les Miſſionaires avoient trop d'adreſſe, pour ne pas mettre ces doutes à profit. Ils ſaiſirent cette ouverture qui leur paroiſſoit favorable pour ſemer la Diviſion dans le Diocéſe, où dès lors on commença à ſe diviſer en deux Partis, les uns tenans pour Rome, & les autres pour l'Archidiacre. Juſque-là les ſemences de la diſcorde s'étoient tenus cachées, & n'avoient excité aucun ſcandale: alors, les quéreles & les haines de Religion éclatérent; on en vint même aux mains en pluſieurs endroits. Les Miracles ne manquérent point au Parti Romain. Il en a toûjours de reſte. Toute l'Hiſtoire de Vincent Marie en eſt parſemée. Je ſuis perſuadé que les Lecteurs judicieux ne me ſauront point mauvais gré de les avoir ſupprimez, auſſi bien qu'une infiinté de petites circonſtances, qui ne ſont dignes d'aucuue attention.

Ce que les Miſſionaires n'avoient pû obtenir d'une Aſſemblée generale, leur réuſſit un peu

peu mieux dans quelques Egliſes particuliéres. Les premiéres qu'ils attirérent à leur Parti, & qui donnérent exemple à d'autres, furent celles de Diamper & de Mutane dans le Roiaume de Cochin. Le vingt-deuxiéme de Juillet de la même année 1657. les Prêtres & les Caçanares de ces lieux aſſemblez dans leurs Egliſes, & proſternez par terre, demandérent & reçurent l'Abſolution des Cenſures qu'ils avoient encourues par leur Schiſme. L'Egliſe de Mutiére & celle de Carturté invitérent les Miſſionaires à leur accorder la même grace, ce qu'ils firent avec beaucoup de ſolemnité. Dans cette derniére Egliſe, il y eut une magnifique Proceſſion, où le P. Vincent Marie porta en main, ſelon la coûtume du pais, la Sainte Ecriture couverte d'or maſſif, & garnie de pierres précieuſes. On peut juger par là de la Richeſſe de ces Peuples, auſſi bien que par la décharge du Canon, dont leurs Proceſſions étoient accompagnées, & par les Paraſols de Damas à franges d'or, ſous leſquels les Miſſionaires étoient reçus dans les Egliſes de leur Parti.

Il y avoit d'autres Egliſes, parmi leſquelles étoit celle de Mangate, une des plus conſiderables du Pais, qui ne s'éloignoient de l'Union que par l'attachement qu'elles avoient pour l'Archidiacre. Elles offroient de ſe réunir, pourvû que ſa Dignité lui fût conſervée. Les Miſſionaires leur remontroient en vain qu'ils faiſoient dépendre d'une condition impoſſible leur reconciliation avec l'Egliſe Romaine, l'unique moien de ſoumettre & de gagner l'Archidiacre étant de l'abandonner. Cette propoſition ne fut point de leur goût. „ L'Archi-
„

„ chidiacre, diſoient-ils, eſt nôtre Chef natu-
„ rel: nous ne ſaurions conſentir à ſa perte.
„ Sans lui, nôtre Chriſtianiſme ne ſubſiſteroit
„ qu'imparfaitement: il s'éleveroit entre nous
„ une infinité de diviſions. Les Princes Gen-
„ tils nous craignent plus qu'ils ne nous ai-
„ ment: nôtre ruine leur ſeroit un ſpectacle
„ fort agréable. Nous ne nous conſervons
„ que par le credit de l'Archidiacre, & par
„ conſéquent nous ſommes obligez de le
„ maintenir. Les Egliſes, qui l'ont abandon-
„ né, n'ont point d'autres vues que nous. El-
„ les veulent le ſoumettre par crainte; nous
„ tâchons de le gagner par amitié, & par nô-
„ tre attachement pour ſa perſonne & ſa Di-
„ gnité. „ Ces raiſonemens déconcerterent les Miſſionaires, à qui il ne reſta plus qu'une reſſource, qui fut de propoſer la Dépoſition de l'Archidiacre, & l'Election d'un autre Eccleſiaſtique en ſon lieu. Les Chrêtiens de Mangate rejettérent cet expedient qui leur parut inutile & pernicieux, autant à cauſe de la longue poſſeſſion, qui avoit affermi l'Archidiacre dans ſa Dignité, qu'à cauſe du rang que ſa naiſſance lui donnoit parmi les Peuples du Malabar; entre leſquels il ne manqueroit jamais de trouver un nombre conſidérable de perſonnes, qui s'attacheroient à ſon Parti.

Les Miſſionaires, obligez de ſe rendre à ces raiſonemens, reſolurent de redoubler leurs efforts pour gagner l'Archidiacre par les promeſſes les plus engageantes qu'ils pourroient imaginer. Ils lui écrivirent pour cet effet, mais inutilement: l'Archidiacre éludoit tous leurs piéges. Enfin, les Portugais de Cochin, qui

qui ſécondoient en tout les Miſſionaires, aiant gagné le Prince Paien de Mangate, cet Eccleſiaſtique, qui craignoit de ſe voir à la fin entiérement abandonné, écrivit aux Carmes, & leur donna le tître de Commiſſaires Apoſtoliques, que juſqu'alors il leur avoit refuſé. Il offroit dans ces Lettres de ſe ſoûmettre, en rejettant ſon entêtement paſſé ſur les mauvais conſeils de ſes amis. Ce conſentement feint & extorqué cauſa bien de la joie aux Miſſionaires & à leurs Adhérans, quoique cela ne menât qu'à une Paix plâtrée, comme la ſuite le fit voir.

On avoit intimé quelques mois auparavant une nouvelle Aſſemblée à Mutane, où les Miſſionaires ſe rendirent le huitiéme de Septembre 1657., jour de la Nativité de la Vierge. Les Deputez de vingt-quatre Egliſes s'y trouvérent. La premiére Seſſion debuta par déclarer que l'Archidiacre n'étant point Evêque, à cauſe de l'invalidité de ſon Sacre, toutes les fonctions Epiſcopales qu'il avoit exercées étoient abſolument nulles. Dans la ſeconde, les Miſſionaires firent prêter aux Deputez des Egliſes un Serment ſolemnel d'obéiſſance & de fidelité au Pape. Le reſte du tems ſe paſſa à aſſurer les interêts du Siége de Rome, & à ruiner le Parti de l'Archidiacre, qui cependant feignoit toûjours de ſe ſoûmettre; ſes deux Confidens, Iti-Thomé, & le Portugais Diez, ſe ſoûmettant auſſi en apparence. Juſque là, toutes choſes alloient bien, & les Miſſionaires ſe flattoient de voir dans peu la fin & le fruit de leurs travaux.

Mais, les choſes changérent bientôt de face.

L'Archidiacre reçut une Lettre ſans date & ſans nom, par laquelle on l'avertiſſoit de ſe défier de ces Moines Italiens, dont les promeſſes n'étoient qu'un leurre, pour le ſeduire & pour le perdre. „ Que deviendrez-vous, „ diſoit-on dans cet Ecrit, après vôtre Dépo- „ ſition? Vous ſerez le jouet des Chrêtiens „ & des Gentils, également mépriſé des uns „ & des autres. Conſiderez bien le danger „ où vous vous mettez d'être traitté comme „ l'Evêque Atalla. Ils vous envoieront à „ Goa, où l'Inquiſition vous fera perir. „ Cette Lettre eut tout l'effet que naturellement elle devoit produire. L'Archidiacre aſſembla ſes amis, auſquels il la lut les larmes aux yeux, deplorant ſa miſére, & dépeignant pathetiquement les outrages auſquels il ſe voioit expoſé. Incontinent, le zêle de ſon Parti ſe ranima, & diverſes Egliſes rentrérent dans ſes interêts. Les Lettres de l'Aſſemblée de Mutanc, qui lui furent renduës ſur ces entrefaites, ne furent point reçues. Juſqu'alors il n'y avoit point paru, & il refuſa de s'y rendre dans le tems où ſa préſence étoit neceſſaire pour la Concluſion du nouveau Traitté. Il y a tout lieu de croire que l'Avis qu'on lui donna fut ſon ſalut. L'Aſſemblée n'étoit qu'un piége qu'on lui tendoit, pour ſe ſaiſir de lui & l'envoier à Goa dans les priſons de l'Inquiſition.

Cette tentative n'aiant pas eu le ſuccès qu'on en attendoit, les Miſſionaires convoquérent inceſſamment une autre Aſſemblée dans l'Egliſe de S. Thomas bâtie joignant les murs de la Ville de Cochin. Elle commença le 23. de Septembre, & dans ſes commencemens elle ne

ne cauſa pas peu d'embarras aux Miſſionaires. Il faloit qu'ils commençaſſent par la lecture du Bref du Pape adreſſé aux Chrétiens de Saint Thomas. Ce Bref exhortoit les Chrétiens Malabares à rentrer ſous l'obéiſſance de leur ancien Prélat Don François Garzia, & par conſequent à ſe ſoumettre de nouveau à la Société des Jeſuites; propoſition, qui revoltoit ceux même des Chrétiens qui étoient les mieux intentionnez pour Rome. Ils aſſuroient poſitivement qu'il ne faloit plus parler de Réunion, ſi on faiſoit la moindre mention de remettre les Chrétiens de Diocéſe ſous un joug qui leur paroiſſoit ſi odieux. D'autre part, le Prélat Portugais n'aiant oſé paroître à l'Aſſemblée, y avoit envoié ſon Grand Vicaire, accompagné de quelques Jeſuites, qui devoient demander juridiquement la lecture publique du Bref. Contre-tems facheux, tant à cauſe de la demande du Prélat, qu'à cauſe de la préſence de ſes Deputez, que les Chrétiens de Saint Thomas ne pouvoient regarder qu'avec horreur. Peu s'en falut même qu'ils ne ſe retiraſſent, comme ils l'auroient ſans doute fait, ſi les Miſſionaires n'avoient trouvé le ſecret d'exclure de l'Aſſemblée les Deputez de l'Archevêque.

Le Bref du Pape, adreſſé au Peuple, ne fut point lû. Les Miſſionaires ne produiſirent que celui qui les autoriſoit dans leurs fonctions de Commiſſaires Apoſtoliques. Joſeph de Sainte Marie, l'un des Miſſionaires, fut élu Prélat du Diocéſe & reconnu pour tel par les Chrétiens de l'Aſſemblée. Cette Dignité lui fut enſuite confirmée à Rome, comme nous ver-

rons dans la ſuite, lorſque nous parlerons de ſon retour dans les Indes. Les Carmes Déchauſſez, qui ménagérent cette Election, paroiſſent avoir formé dès le commencement le deſſein de faire paſſer dans leur Ordre la Prélature que les Jeſuites ne pouvoient plus conſerver. Ils n'y gagnérent pas grand choſe. La priſe de Cochin par les Hollandois les exclut de la Côte, auſſi bien que les Jeſuites.

Si l'Archidiacre fut mal-content de cette Démarche de l'Aſſemblée de Cochin, l'Archevêque Jeſuite ne le fut pas moins. Il ſe plaignit aux Gouverneurs Portugais, & au Commiſſaire de l'Inquiſition, qui, aiant été informez par les Miſſionaires de ce qu'il faloit répondre, le paiérent de promeſſes, apparemment auſſi vaines que celles dont juſqu'alors on avoit leurré l'Archidiacre.

Ne ſera-t-on pas ſurpris de tous ces mouvemens, quand on conſiderera qu'il s'agiſſoit d'une Egliſe, qui, par cette conduite, échapoit dès lors également aux Portugais & au Pape? Les Hollandois au dehors ſongeoient à s'emparer des Etabliſſemens de la Nation Portugaiſe ſur la Côte; & au dedans l'Avarice & l'Ambition des Jeſuites & des Portugais diſpoſoient tellement les choſes, que le ſecours le plus certain & le plus utile devoit infailliblement leur manquer au beſoin. C'eſt ce qu'il n'étoit pas difficile d'imaginer & de prevoir: cependant, il paroît qu'on y faiſoit alors fort peu d'attention.

A meſure que les difficultez augmentoient à côté des Chrêtiens Indiens, la Nation Portugaiſe devenoit plus favorable aux Miſſionaires.

res. Elle ſe déclara plus que jamais pour eux à l'arrivée de Hyacinthe de Saint Vincent, Chef de la Miſſion. Ce Religieux arriva dans les Indes ſur les Gallions du Portugal, muni de l'Approbation du Roi d'Eſpagne. L'Archevêque Jeſuite commença à agir avec moins de hauteur, ſentant bien qu'il ne pouvoit ſe diſpenſer d'obeir aux Brefs des Miſſionaires. En un mot, tout étoit fait, ſi le Parti de l'Archidiacre avoit été content: mais, comme on ne pouvoit le gagner qu'en le détachant de ſon Chef, on ſe trouvoit encore dans un embarras duquel on ne voioit aucune iſſuë.

Les Miſſionaires, reconnoiſſant la neceſſité où ils étoient de faire de nouveaux efforts, ſe rendirent de nouveau à Mangate, autant pour attirer à eux les Chrêtiens des Egliſes du Nord, que pour tâcher encore une fois de flêchir l'eſprit de l'Archidiacre. Celui-ci, qui avoit été informé de leur venuë, s'y rendit tout auſſi-tôt. Il reçut leur premiere Viſite en Habit Epiſcopal, & ne leur offrit point de ſiéges. Le jour ſuivant, il leur dit qu'il remettoit la déciſion de ſes Droits au jugement des Egliſes de Mangate & de Cinotta. Sur cela les Miſſionaires ſe tranſportérent au dernier lieu, où les Habitans leur parurent bien diſpoſez. Etant de retour à Mangate, ils trouvérent les Chrêtiens aſſemblez. Leur aiant parlé, ils n'eurent aucun lieu d'être ſatisfaits, le Parti de l'Archidiacre étant le plus fort; quoique les Miſſionaires euſſent eu grand ſoin de gagner un bon nombre de gens par leurs intrigues, par l'autorité des Portugais, & même par l'entremiſe des Princes Gentils.

Ce voïage n'aiant rien produit, les Carmes retournerent à Matanger près de Cochin, où ils convoquérent une nouvelle Aſſemblée pour le mois de Decembre 1657. Ils avoient reſolu d'y finir l'ouvrage de la Réunion des Egliſes du Midi, de regler enſuite toutes choſes, & de ſe mettre en état de retourner à Rome rendre compte de leur Expedition. L'Archevêque Jeſuite, informé du mauvais ſuccès de la nouvelle Aſſemblée de Mangate, écrivit à Joſeph de Sainte Marie, que les vains efforts, qu'ils avoient faits lui & ſes Confréres, ſuffiſoient pour les convaincre de l'opiniâtreté des Caçanares rebelles; qu'ainſi, il n'étoit plus queſtion que de le remettre en pleine poſſeſſion de ſa Dignité. Comme il n'étoit pas poſſible de ſatisfaire à cette demande, le Miſſionaire l'éluda par des complimens qui remplirent d'amertume l'ame du Prélat, & le portérent à ſe plaindre au Chapitre & aux Gouverneurs de Cochin de l'injuſtice prétendue qu'on lui faiſoit. Ces plaintes, qui ne produiſirent rien, l'irriterent ſi fort contre les Carmes Italiens, que ce ne fut qu'après beaucoup de ſoûmiſſions & de priéres qu'ils purent le porter à entendre raiſon & à ſe tenir en paix.

Ce fut au mois de Decembre, au commencement de l'Advent, que ſe tint la derniére Aſſemblée à Matanger dans l'Egliſe de Saint Thomas proche de Cochin. Il s'y trouva quarante & quatre Caçanares, preſque tous des Egliſes du Sud. Les Carmes leur firent entendre la neceſſité où ils étoient de retourner en Italie, & le ſoin que prendroit

droit d'eux le P. Hyacinthe de S. Vincent, qui devoit bien-tôt arriver de Goa, où il étoit, & qu'il demeureroit dans leur Diocéſe juſqu'à ce que le Pape eut pourvû à leurs beſoins. Ces Eccleſiaſtiques promirent d'obeir au Miſſionaire, s'étant reconciliez avec le Gouvernement & l'Inquiſition de Goa dont ils avoient ſecoué le joug depuis le commencement de leur Diviſion. On dreſſa enſuite des Procès Verbaux de l'Origine & des Cauſes du Schiſme; & les Miſſionaires, munis de ces Piéces, & de toutes les autres qui faiſoient foi de leur diligence, ſe diſpoſérent après le Fêtes de Noël à s'embarquer pour leur retour. Je ne les ſuivrai pas dans leur voiage. Tout curieux qu'il eſt, il n'appartient point à cette Hiſtoire, que je vais achever d'écrire ſur les Mémoires de Joſeph de Sainte Marie, qui fut ſacré à Rome le 15. de Decembre l'an 1659. ſous le tître d'Evêque de Hierapolis, & renvoié dans les Indes pour y faire les fonctions de Paſteur parmi ces Peuples, dont quelques-uns l'avoient élu pour leur Prélat dans ſon premier voiage. On ne lui donna pas le tître d'Archevêque de Cranganor, Don François Garzia vivant encore, & eſperant toûjours de recouvrer ſa Dignité.

L'Evêque Miſſionaire * partit de Rome le ſeptiéme de Fevrier, l'an 1660. & arriva dans les Indes par la voie d'Alep & de Baſſora vers la fin du mois d'Avril de l'an 1661. Comme il étoit muni de tous les Brefs de Ro-

* Seconda Spedizione. pag. 4.

me qu'il avoit pu ſouhaiter, & que ſon Expedition étoit approuvée en Portugal, il fut très-bien reçu des Inquiſiteurs de Goa : je dis des Inquiſiteurs ; car, c'eſt entre leurs mains qu'eſt dévolu en ce pays-là preſque tout ce qu'il y a de Juriſdiction Eccleſiaſtique. Cela ne ſuffit pourtant pas pour le mettre en repos : la guerre que les Hollandois faiſoient alors aux Portugais dans les Indes, & la perte de Cochin, qu'on pouvoit envisager comme prochaine, de laquelle il fut en effet témoin oculaire, lui donnoient un juſte ſujet de prévoir l'inutilité de ſon voiage. Pour ſurcroît d'affliction, il apprit à Goa la mort d'Hyacinthe de S. Vincent, que lui & ſes Collegues avoient laiſſé dans le Malabar pour y gouverner le Diocéſe juſqu'à leur retour.

Pour ne pas interrompre le fil de l'Hiſtoire, je vais raporter en peu de mots tout ce que fit ce Miſſionaire pendant l'eſpace de près de deux ans. Il étoit arrivé dans le Malabar le dixiéme de Mars l'an 1658. & mourut le dixiéme de Fevrier de l'an 1660. Comme c'étoit un homme déja fort âgé, quand il paſſa dans les Indes, il ne faut pas croire qu'il y ait agi autrement que par Interprete, ce qui eſt une voie peu expeditive, & ſujette à de grands inconveniens. Auſſi, ce qu'il ne pouvoit pas faire par la voie de la perſuaſion, il le faiſoit par force. (a) Son Hiſtorien avoue qu'il emploia

(a) Giuſeppe di S. Maria, Seconda Speditione. p. 32. *S'adopro con i Re di Cocino, Carturte, Porka, Mangati, e Angamali, acciò lo favoriſſero nella Converſione de' Chriſtiani loro Sudditi . . . . ſino a far priggioni (o per dir meglio) ſequeſtrati più meſi molti Baſſari, con le quali, e con altre induſtrie, travagli e fatiche, ridusſe molte anime e luoghi intieri al dritto camino.*

ploia utilement le pouvoir des Rois Gentils; en ſorte que par des priſons, des ſequeſtrations de biens, & par d'autres pareilles induſtries, il gagna beaucoup d'ames, & remit des pais entiers dans le droit chemin. Ce ſont les paroles de cet Auteur.

Mais, comme on ne fait pas de ſolides progrès avec le bras ſeculier, quand on ne l'a pas entiérement à ſa diſpoſition, le Miſſionaire eut le chagrin de voir ſes intentions renduës la plus part du tems inutiles par l'attachement que les Chrêtiens de S. Thomas, ſurtout ceux du Nord, continuoient d'avoir pour l'Archidiacre Thomas de Campo qu'ils regardoient ſeul comme leur veritable Paſteur. Il arriva même deux évenemens qui lui furent favorables. L'Archevêque Jeſuite avoit nommé quelques années auparavant un autre Archidiacre, qui juſqu'alors s'étoit tenu clos & couvert à Cochin. A' l'inſtigation du Prélat qui le protegeoit, il ſe déclara en poſſeſſion de ſa Dignité, dans un tems, dit nôtre Auteur, que l'Archidiacre Thomas parloit de ſe ſoûmettre. Cela le fit rentrer dans ſon ancienne obſtination, & mit en tête au Miſſionaire deux Archidiacres, au lieu d'un ſeul qu'il avoit eu auparavant à combatre.

Ce contre-tems ne fut pas ſi fâcheux que le ſuivant, qui mérite d'être raporté un peu au long, quoique, de la maniére que je le trouve dans mon Auteur, il paroiſſe extrémement ſuſpect. L'an 1659. une Patache Portugaiſe, qui retournoit de Moca ſur la Mer Rouge, amena à Cochin un Armenien qui venoit trafiquer du poivre ſur la Côte de Malabar. Ce Mar-

chand étant entré dans les terres du Diocéſe, Iti-Thomé alla le trouver, & le conduiſit à l'Archidiacre, qui, aidé de ce Caçanare ſon ancien ami, le perſuada de ſe dire Diacre, & Neveu d'un Pape nouvellement élu en la place d'Alexandre VII, mort, diſoient-ils, depuis quelque tems. On devoit ajoûter à la Fable, que ce nouveau Pape, Syrien de Nation, avoit envoié ſon Neveu à la Côte de Malabar, avec un Bref de confirmation à l'Archidiacre Thomas de Campo, par lequel il le maintenoit dans ſa Dignité Epiſcopale. Pour rendre plauſible cette ſuppoſition, Iti-Thomé avoit pris dans l'Egliſe de Turgolin un Bref d'Indulgence Plenière, que l'Armenien appellé Etienne préſenta dans une Aſſemblée de Peuple, qui le reçut avec joie, auſſi bien que l'Archidiacre qui ſe mit à genoux, & le porta ſur ſes yeux, & ſur ſa tête, après l'avoir baiſé. Cette Comédie finit par une Lettre de l'Archidiacre à la Ville de Cochin, & une Citation au Miſſionaire, qui étoit ſommé de comparoître en perſonne à une Aſſemblée où l'Autorité du Bref devoit être reconnuë. On ne fit aucune réponſe, ni à la Lettre, ni à la Citation. Il eſt bien mal-aiſé de croire que les choſes ſe ſoient ainſi paſſées. Il ſe pourroit bien que ce prétendu Armenien ait été un Deputé du Patriarche de Moſul, auquel l'Archidiacre avoit écrit, comme nous l'avons raporté ci-deſſus. C'eſt une choſe fâcheuſe, que dans ces ſortes de Narrez on n'ait point de meilleurs Actes que ce qui a échapé à des Miſſionaires intereſſez à cacher ou à déguiſer la verité. A' peine comprendroit-on par leur Hiſtoi-

Hiſtoire, que l'Archevêque Don François Garzia étoit Jeſuite, ſi on ne la liſoit avec une attention extraordinaire, & ſi on ne le ſavoit d'autre part. Leur circonſpection eſt ſurprenante à cacher ou à envelopper ſous des termes ambigus l'Oppreſſion où la Société avoit reduite cette pauvre Egliſe ſi venerable par ſon Antiquité. Toutes les fois qu'il leur en échape quelque choſe, ce ſont, ou l'Archidiacre, ou les Caçanares du Diocéſe, qui parlent & qui ſe plaignent. Les Miſſionaires font quelque fois entre-voir leur ſentiment ; mais, cela eſt fort rare dans leur Hiſtoire.

Ce fut en ce tems-ci, c'eſt à dire l'an 1659. que mourut l'Archevêque de Cranganor, Don François Garzia. Je ne puis rien dire de ſon Caractére, outre ce qui en a été raporté ci-deſſus. Les Jeſuites ont eu leurs raiſons pour dérober au public la connoiſſance de ce qu'ils ont fait dans les derniérs tems ſur cette Côte. Leur ſilence donne un juſte ſujet de croire qu'ils ne peuvent rien alleguer à leur avantage, ni à celui de ce Prélat, ſoigneux comme ils ſont de publier les vertus de leurs Confréres, pour peu qu'ils voient de jour à perſuader le public.

Cependant, l'Armenien prétendu Neveu du Pape voulant s'en rétourner à Moca, ſe brouilla avec l'Archidiacre, qui ne vouloit pas, dit nôtre Miſſionaire, lui reſtituer un depôt d'Argent qu'il lui avoit confié. Iti-Thomé l'appaiſa par un préſent de Poivre & de Canelle, qu'il lui fit avant ſon départ. Je laiſſe aux Lecteurs judicieux & deſintereſſez à examiner s'il eſt vrai-ſemblable qu'un homme comme l'Ar-

l'Archidiacre fût capable d'une ſi mauvaiſe action, ſur-tout à l'égard d'une perſonne qu'il avoit, dit-on, miſe en œuvre dans une Affaire ſi chatouilleuſe, & dont la découverte pouvoit le couvrir de confuſion & le perdre ſans reſſource.

Ce ſont là à peu près tous les travaux du Miſſionaire Carme, Hyacinthe de Saint Vincent. Il mourût à Cochin âgé de 63. ans & deux mois, l'an 1660. comme nous l'avons marqué ci-deſſus. Son Confrére Marcel de Saint Yve remplit ſa place juſqu'à l'arrivée de l'Evêque de Hierapolis, duquel nous allons décrire la Miſſion & les travaux.

Ce Prélat fut très-bien reçu à Cochin tant des Chrétiens Indiens de ſon Parti, que des Portugais Laïques & Eccleſiaſtiques; les Jeſuites ſeuls exceptez, qui ne pouvoient ſe reſoudre à perdre ainſi les Droits, dont ils avoient ſi long-tems abuſé pour l'oppreſſion de ces pauvres Chrétiens. Don François Garzia avoit nommé en mourant un Vicaire General, qui voulut faire valoir ſon Autorité, & qui ne ſe ſoûmit au Prélat Miſſionaire qu'après y avoir été forcé par la crainte des Cenſures Eccleſiaſtiques & de l'Inquiſition. Joſeph de Sainte Marie étoit un homme d'un Caractére hautain, & incapable de ceder, tout propre à ſe faire obéir par force, entêté de ſes Droits & de ceux de ſon Egliſe; en un mot, capable de tenir tête aux Jeſuites, qui, malgré leur fierté, furent obligez de flêchir ſous ſon pouvoir. Il ne furent pas les ſeuls à qui ſon arrivée & ſes maniéres inſpirerent de la fraieur. L'Archidiacre commença à ſentir plus que jamais le dan-

danger qui le menaçoit. Pour le prevenir autant qu'il lui ſeroit poſſible, il publia que Joſeph de S. Marie ne venoit point de Rome, mais de Goa, où il s'étoit tenu caché depuis ſon départ ; qu'au reſte il n'étoit ni Carme ni Evêque, mais un ſimple (a) Religieux de la Compagnie. Un ſi petit obſtacle n'étoit pas capable d'épouvanter nôtre Prélat. Il écrivit aux cinquante & deux principales Paroiſſes du Diocéſe, qui preſque toutes reçurent ſes Lettres avec reſpect. Le General Portugais fit maltraitter par les Rois de Cochin & de Porca ſes amis, quelques Egliſes de leurs Roiaumes qui n'avoient pas eu les mêmes égards. Cette maniére d'établir la Croiance par le Miniſtére des Princes Paiens eſt un nouveau genre de perſecution, dont je ne crois pas qu'on puiſſe trouver beaucoup d'exemples. Après avoir celebré la Meſſe pontificalement avec beaucoup de pompe, & exercé quelques autres fonctions Epiſcopales à Cochin, le Prélat envoia deux Carmes de ſa ſuite à Cranganor, afin qu'ils priſſent en ſon nom poſſeſſion de l'Egliſe Cathedrale. A peine put-il obtenir les Ornemens Pontificaux qui avoient ſervi à Don François Garzia. Ce Prélat en mourant avoit eu la précaution de les conſigner à une perſonne qui n'eſt pas nommée, apparemment parceque c'étoit un Jeſuite, qui ne les rendit qu'après pluſieurs inſtances ; en proteſtant qu'ils appartenoient au Roi de Portugal, ou

(a) Joſeph de S. Marie. pag. 16. *Semplice Religioſo della Compagnia.* Voilà un des endroits où les Jeſuites ſont nommez. Ces endroits ſont rares dans cette Hiſtoire.

ou au Successeur futur de l'Archevêque. On se flatoit bien d'avoir un autre Jesuite, & on ne se trompa pas comme nous verrons. La Société, après avoir perdu le Diocése, en a pourtant conservé le titre.

Cependant les Eglises, dont les Princes Païens avoient saisi le temporel, envoiérent leurs Deputez à Cochin pour rendre au Prélat une obéissance forcée. Rien ne les offensa tant que le Serment qu'on exigeoit d'eux. Ils regardoient cette Ceremonie comme une pratique honteuse & superflue, & s'y soûmettoient avec d'autant plus de repugnance, qu'ils disoient que c'étoit une chose jusqu'alors inouie parmi eux. Ils avoient apparemment perdu la memoire de ce qui s'étoit passé soixante ans auparavant, du tems de Don Alexis de Menezes. L'Evêque Missionaire surmontoit leur répugnance par l'exemple des Carmes ses Confréres, à qui il faisoit prêter le même Serment, toutes les fois qu'il l'exigeoit des Caçanares & des autres Ecclesiastiques du païs. La violence de l'hiver, c'est à dire des mois de pluie, retinrent le Prélat à Cochin jusqu'au 22. d'Août, qu'il en partit, pour commencer la Visite des Eglises du Diocése.

Cette premiére sortie fut si magnifique, que Joseph de Sainte Marie se trouve obligé de la justifier par l'exemple de Don Alexis de Menezes, qui, dit-il, porta la pompe & la magnificence beaucoup plus loin dans ses Visites. „ (a) Les Archeveques de Cranganor „ ont

(a) Joseph de S. Marie, pag. 39. *Dopo seguirono le sue pedate l'Arcivescovi . . . . l'istesso ostentazione han mantenuta tutti li Diocesani dell' Indie, perch'è necessaria fra gente Barbara, che non si formate alcun concetto di Dio, si non apprende grandezze.*

„ ont tous, ajoûte-t-il, „ marché ſur ſes tra-
„ ces. Cette oſtentation, qui a été maintenuë
„ par tous les Prélats des Indes, eſt d'elle
„ même neceſſaire parmi une Nation Barbare,
„ qui ne ſauroit ſe former aucune idée de
„ Dieu, ſi elle ne voit des pompes & des
„ grandeurs. „ Ce raiſonement va preſque à conclure, que pour ces Peuples il faudroit établir un nouvel Evangile, qui ne fût pas fondé comme celui de Jeſus Chriſt ſur la Modeſtie & l'Humilité. Ces Indiens ne ſont pas ſi Barbares qu'on nous les fait ici. L'Orgueil & la Hauteur des Portugais, bien loin d'avoir maintenu le Chriſtianiſme en ces Pais Orientaux, l'a rendu ſi odieux, que les Jeſuites ſont à preſent obligez, pour paroître parmi eux en ſureté, d'affecter la même pauvreté extérieure que les Solitaires Gentils des Indes, & de renoncer leur Patrie, & en quelque maniére leur Religion; conduite, qui fait voir que rien n'eſt plus faux que ce qu'avance ici le Prélat Italien touchant cette neceſſité des pompes & des grandeurs humaines pour maintenir la Foi.

Ce que je viens d'écrire me rappelle en mémoire un Avis, que le P. Boucher Jeſuite donne aux Miſſionaires ſes Confréres, dans une Lettre écrite des Indes, il y a quelques années. „ (a) Je crois devoir donner ici un
„ Conſeil à ceux que la Providence deſtine
„ à ces Miſſions, c'eſt de ne jamais parler
„ d'eux-mêmes en préſence des Idolâtres. Un
„ Miſſionaire, aiant dit par un ſentiment d'hu-
„ milité, qu'il étoit un grand pecheur, un
„ Gen-

(a) Lettres Edifiantes, onziéme Recueil. pag. 69.

„ Gentil qui l'écoutoit alla auſſi-tôt le redi-
„ re à tous ſes Compatriôtes : Et il faut bien
„ que cela ſoit vrai, ajoûtoit-il ; car il l'avouë
„ lui-même. „ Cet aveu fait plaiſir. Quand ces Meſſieurs diſent qu'ils ſont de grands pécheurs, il faut qu'ils parlent devant des gens, qui probablement au moins n'en croiront rien, & qui au contraire ſeront édifiez de leur humilité. Le Jeſuite, dont on parle ici, fut pris pour dupe. Il ne vouloit pas qu'on l'en crût à ſa parole. C'eſt ce qu'on appelle parmi les Dévots une Humilité de crochet, qui n'a rien de celle que recommande l'Auteur de l'Imitation de Jeſus : (a) *Aimez à être ignoré, & à être mepriſé de tout le monde.*

La premiére Viſite de Joſeph de Sainte Marie fut celle de l'Egliſe de Mutane, où les Peuples le reçurent avec une magnificence qui répondoit au faſte dont nous venons de parler. Il en partit le 25. d'Août, & ſe rendit le jour ſuivant à Calurcate dans le Roiaume de Porca. Les Chrêtiens de cette Egliſe, peu affectionnez au Miſſionaire Italien, ne lui rendirent que des civilitez forcées, & s'en ſeroient tenus-là, ſi le Roi Païen n'avoit envoié ſur le lieu un de ſes Miniſtres pour les forcer d'obéir. Ce ne fut qu'avec une grande peine qu'ils ſe ſoûmirent à recevoir la Confirmation de la main de l'Evêque Miſſionaire. Il étoient perſuadez, comme du tems de Menezes, que le ſigne qu'on leur faiſoit au front, & le ſoufflet qu'on leur don-

(a) De Imit. Chriſti. l. 1. cap. 2. *Ama neſciri & pro nihilo reputari.*

donnoit, étoient des inventions des Portugais pour les rendre leurs eſclaves. En partant du lieu l'Evêque eut audience du Roi de Porca, qui le reçut à la tête d'un magnifique Cortége. Il l'honora à ſon arrivée & à ſon depart d'une décharge generale de toute ſorte d'artillerie, dont ce Prince étoit alors fort bien fourni.

Ces heureux debuts du Prélat Italien, qui étoit appuié des Portugais, & des Rois Gentils leurs Alliez, allarma l'Archidiacre & ſes Adhérans. Les Chrêtiens de Candanate & de quelques autres Egliſes du Roiaume de Cochin, desquels les terres étoient ſaiſies en la main du Roi, à cauſe de leur desobéiſſance, reſolurent d'en venir à quelque accord, ou plûtôt de ſe delivrer par quelque ſtratagéme de la vexation où ils étoient. Ils envoiérent des Deputez à Diamper, Egliſe déja reduite, propoſer une Entrevuë du Prélat & de l'Archidiacre, afin de mettre fin une bonne fois, à ce qu'ils diſoient, à tous les différens qui diviſoient leur Egliſe. Pour cet effet, l'Evêque devoit ſe rendre à Diamper même, & l'Archidiacre à Candanate, lieu voiſin, ſur les terres du Roi de Cochin. Quoiqu'il parût peu croiable que Thomas de Campo oſât ſe mettre ainſi dans un lieu qui étoit à la bien-ſéance des Portugais, Joſeph de Sainte Marie accepta le parti. Il ſe rendit à Diamper peu de jours après, en attendant que l'Archidiacre ſe rendit au lieu qui lui avoit été aſſigné; ce qu'il ne voulut jamais faire, prévoiant les embûches qu'on lui auroit infailliblement tenduës pour ſe ſaiſir de lui, & le conduire dans les

priſons de l'Inquiſition. Cependant, pour ſatisfaire ſes amis, il alla à Molandurté dans le voiſinage de Diamper. Il avoit choiſi ce lieu ſur les Frontiéres du Roiaume de Bareate, afin de pouvoir ſe mettre en ſureté au moindre mouvement que les Portugais feroient pour s'aſſurer de ſa perſonne. Nous allons voir que cette précaution fut en effet ce qui le ſauva.

Les deux Prélats étant ainſi voiſins l'un de l'autre, on convint qu'on agiroit par Deputez dans un lieu tiers, qui fut la Ville de Trepunettare, où étoit alors la Cour de la vieille Reine de Cochin, au Tribunal de laquelle cette Affaire devoit être agitée en préſence de ſes Miniſtres d'Etat Bramines & Idolatres; ce qui fut un grand crevecœur au Prélat Italien, qui n'y conſentit, dit-il, que pour empêcher les Schiſmatiques de triompher. Cependant, tout étoit pour lui: ſon Parti étoit fort & nombreux: les Portugais l'appuioient de toutes leurs forces, & de celles des Rois Païens leur Alliez; de ſorte qu'il y a de l'apparence que ſes travaux furent beaucoup moindres qu'ils ne les fait. Voici de quelle maniére il en parle. J'ai crû qu'on ſeroit bien aiſe de voir un échantillon de ſon ſtile. On y trouvera un caractére ſurprenant d'ignorance & de cruauté. (a) „ Il eſt impoſſible de raporter „ di-

(a) Gioſeppe di S. Maria, ſeconda Spedizione. Lib. 2. cap. 7. pag. 45. 46. *E impoſſibile riferire diſtintamente quanto ſi patiſſe per un Meſe continuo, non di negotii, ma d'inſidie, calumnie, ſtratagemme, & inventioni diaboliche de' Schiſmatici, per guadagnar la vittoria, e perder per ſempre quella povera Chriſtianità.*

„ diſtinctement ce qu'il y eut à ſouffrir [dans
„ cette Aſſemblée] pendant un mois entier,
„ je ne dirai pas de negociations, mais d'em-
„ bûches de calomnies, de ſtratagêmes, & de
„ Diaboliques inventions de ces Schiſmatiques,
„ qui avoient pour but de gagner la victoire,
„ & de perdre ſans reſſource ces pauvres
„ Chrêtiens. Quiconque à lû les Annales
„ Eccleſiaſtiques, verra dans cette malheu-
„ reuſe Aſſemblée un Abbregé de toutes les
„ ruzes des Héréſiarques anciens & moder-
„ nes, d'Arius, de Pelage, de Luther, & de
„ Calvin : il y verra même une plus grande
„ impudence, le pouvoir & la faveur des
„ Princes Idolatres les aiant rendus Juges de
„ la cauſe de Jeſus Chriſt. Ce fut donc une
„ néceſſité d'avoir recours aux armes pour la
„ défenſe de la Verité opprimée. Elle trium-
„ pha enfin couverte d'une pourpre teinte du
„ ſang de ſes Devots, & brillante par l'éclat
„ du feu qui reduiſit en cendres quelques-unes
„ de leurs Maiſons, quand les Schiſmatiques
„ ſe virent perdus & fruſtrez de leurs inten-
„ tions. „

Ce ne ſont pas ces ſeules paroles qui ren-dent témoignage à la hauteur & à la cru-auté de ce Miſſionaire Italien. La ſuite fe-

nità. Chi ha letti gli Annali Eccleſiaſtici, vedrà epilogate in queſto miſerabil Congreſſo tutte l'aſtutie de gli antichi e moderni Hereſiarchi, Arrio, Pelagio, Lutero, Calvino, e più ſfacciate aſſai delle loro, havendo il favore de' Principi Idolatri, fatti Giudici della cauſa di Criſto. Che però alla fine fu neceſſario ricorrere all' armi, per difeſa della Verità oppreſſa, che poi ſi vide trionfar con la Porpora tinta nel ſangue de' ſuoi Devoti, e con lo ſplendore e fuochi, che incenerirono alcune loro Caſe, quando i Schiſmatici ſi videro perduti, e delusi.

ra voir qu'il ne ſe démentit que lorſque la Providence, laſſe de ſupporter la tyrannie des Portugais en ces lieux-là, livra la Côte de Malabar entre les mains des Hollandois, & delivra ces pauvres Chrêtiens de l'oppreſſion ſous laquelle ils avoient gemi plus de ſoixante ans.

Il s'agiſſoit dans cette Aſſemblée de produire d'abord de part & d'autre les Bulles & les Brefs ſur leſquels les deux Prélats appuioient leurs Droits. Thomas de Campo ne fut pas long-tems à s'appercevoir qu'il avoit fait une démarche qui ſeroit nuiſible à ſes interêts. Dès le commencement de l'Aſſemblée il ſongea à s'éloigner pour ſe mettre en ſeureté; mais le Prélat Italien qui avoit des deſſeins ſur ſa perſonne, & qui craignoit qu'il ne lui échappât, obtint de la Cour que les Egliſes de Candanate & de Molandurté répondiſſent de lui, à peine de paier une groſſe ſomme d'argent. Cela ne s'obtint pas ſans faire des frais au Prélat & aux Portugais qui le ſuivoient par tout. Joſeph de S. Marie n'eut point de peine à faire produire ſes Brefs par ſes Deputez: mais Iti-Thomé le plus actif des amis de l'Archidiacre ne put repreſenter que la Lettre de l'Evêque Atalla, ſe plaignant que les autres tîtres avoient été volez par les Caçanares de Diamper. Toutes les conferences ne produiſirent pendant un mois que des chicanes accompagnées fort ſouvent de menaces, qui diſpoſoient plus à une Rupture entiére, qu'à l'Union que l'on meditoit.

Au commencement du mois d'Octobre 1661. Thomas de Campo fit lire en Syriaque dans l'E-

l'Egliſe de Molandurté un Bref qu'il prétendoit avoir obtenu du Pape Alexandre ſeptiéme, & le produiſit au Peuple à qui il le fit baiſer, en exigeant une petite aumone d'un * *Fano* par tête. Cet Acte étoit, ſelon nôtre Hiſtorien, un Bref d'Indulgence du même Pape. Il avoit été aiſé d'en produire une fauſſe traduction, n'y aiant perſonne parmi les Chrêtiens du Diocéſe qui entendît un ſeul mot de la Langue Latine. Comment accorder ceci avec ce que nous avons raporté plus haut ſur la Foi de nôtre Hiſtorien, touchant l'Armenien venu de Moca, qui avoit apporté un autre Bref du pretendu Succeſſeur d'Alexandre VII? Quoiqu'il en ſoit, la lecture de ce Bref fut ſuivie d'une Fête & de la décharge de l'artillerie. On apprit depuis que l'Archidiacre avoit excommunié ce jour-là tous les Eccleſiaſtiques qui adhéroient au Prélat Italien. Le Porteur de cette Excommunication étant venu à Diamper y fut arrêté Priſonnier par les Domeſtiques de Joſeph de S. Marie, qui le fit relâcher après lui avoir fait de vives remontrances. Un jeune Indien, qui dans ce même tems vint ſe rendre au Prélat Italien, après avoir abandonné le ſervice de l'Archidiacre, auquel il étoit engagé, rapporta que cet Eccleſiaſtique avoit diſtribué (a) une ſomme d'argent parmi les Rois & les Seigneurs de la Côte, pour obtenir d'eux qu'ils tiraſſent l'Affaire en longueur juſqu'à l'arrivée des Hollandois

* C'eſt environ quatre ſous.

(a) 12000. Fanos. C'eſt environ 600. écus ſomme conſiderable en ce pais-là.

dois qu'on s'attendoit de voir cette année-là à Cochin, comme ils y vinrent en effet, avec une groſſe Flotte. „ (a) Ainſi, dit Joſeph „ de S. Marie, l'Archidiacre, à qui les rai„ ſons manquoient, avoit recours aux ruſes ; „ & je me vis obligé d'avoir recours à la For„ ce pour defendre la Raiſon. „

Il y avoit en ce tems-la deux Princes qui ſe portoient pour Rois de Cochin, parce qu'ils avoient été l'un & l'autre ſucceſſivement adoptez par la vieille Reine qui vivoit encore. Celui, que les Portugais ſoûtenoient, & qui leur étoit entiérement devoué, ſaccagea à la priére du Miſſionaire les Bourgs de Candanate & de Molandurté. Pour achever l'ouvrage, il blocqua avec cent Naires, ou Soldats Gentils, l'Egliſe où l'Archidiacre faiſoit ſa demeure. Comme on fut alors perſuadé que cet infortuné Prélat alloit devenir la victime de l'Inquiſition, le General des Portugais, appellé par l'Evêque Italien, ſe rendit à Diamper avec un grand nombre de Soldats, & preſque tout le Clergé & les Religieux de la Ville de Cochin. Jamais cette Nation n'affecte plus de promtitude & de zéle, que quand il s'agit d'exécuter de pareils Actes de Cruauté. Quoique ce ne ſoit pas ce qu'ils appellent des Actes de Foi, c'en ſont les Préliminaires.

Les eſpions du Prélat Italien étoient à l'erte pour l'informer de tout, & les Portugais veilloient ſoigneuſement à l'éxécution de ſes or-

(a) Giuſeppe di S Maria. pag. 48. *Coſi egli, mancandogli la ragione, ricorreva a gl'inganni : & io aſtrinſe ancorno a ricorrere alla forza in difeſa della ragione.*

ordres. Avec tout cela l'Archidiacre ſe ſauva pendant la nuit, accompagné de ſon fidelle Iti-Thomé, que les Portugais ne haiſſoient pas moins que lui. „ (a) Dieu ſait, s'écrie ici „ Joſeph de S. Marie, en quel état je me „ trouvai quand j'appris cette nouvelle . . . . „ Nous fûmes d'abord extrémement affligez „ d'avoir laiſſé échapper deux priſes de ſi „ grande importance, que nous avions déja „ deſtinées à l'Inquiſition de Goa: mais Dieu, „ par des jugemens qui nous ſont cachez, ne „ le permit pas. Nous éprouvames la verité „ de ce qu'on dit ſouvent, que dans les cho- „ ſes conduites par la Providence il y a beau- „ coup de ténébres & d'obſcuritez. „ Il faut avoir bien perdu de vuë la lumiére de l'Evangile, pour raiſonner de la ſorte ſur un pareil évenement.

La fuite de l'Archidiacre donna lieu au Miſſionaire de ſoûmettre les Egliſes de Candanate, de Molandurté, & de Paru. Elles avoient juſqu'alors été attachées à leur Compatriote. On força les Eccleſiaſtiques de ces lieux de ſe rendre à Diamper, pour y faire abjuration de leur Schiſme prétendu entre les mains du Prélat. Cette Ceremonie ſe fit dans l'Egliſe en preſence du General des Portugais & du Prince Infidelle de Cochin, qui inſtruſit lui même Joſeph de S. Marie du ſoin qu'il devoit avoir de faire prononcer exactement à ces Eccleſiaſti-

(a) Giuſeppe di S. Maria, l. 2. c. 8. pag. 49. *Quel io reſtaſſi, Dio lo ſà . . . . Ci turbammo aſſai da principio, per eſſer ci ſcappate di mano due prede di tanta importanza, quali havevamo già deſtinate all' Inquiſitione di Goa. Ma Dio non volſe, per ſuoi occulti giuditii, offende, per troppo zelo, che in rebus Divinis multum eſt caligni.*

ſtiques les paroles contenuës dans la formule de leur abjuration. Ce ſpectacle devoit être quelque choſe de bien édifiant.

Ce Prince, qu'on appelloit le Codormo, & qui étoit Roi ou Héritier Preſomptif du Roiaume de Cochin, alla de là à Molandurté accompagné du Secretaire du Prélat, pour ſe rendre maître des Ornemens & des effets de l'Archidiacre, que ſa fuite précipitée avoit obligé d'abandonner dans l'Egliſe. Les gens du lieu, après s'être inutilement mis en état de reſiſter, conſentirent par force à admettre le Prélat, pourvû qu'il ſe rendit en perſonne ſur les lieux, ce qu'il fit à la tête de trois Compagnies de Soldats Portugais, & d'un gros cortége de Nobleſſe de la même Nation, ſans compter ſix des principaux Officiers du Codormo, qui les attendoit lui-même à Molandurté. Ce fut là que le Prélat Italien s'empara des dépouilles l'Archidiacre, dont il fit part au Codormo pour ſes peines, après avoir mis à part les huiles conſacrées, les Livres, & quelque peu d'Ornemens. Le jour ſuivant il celebra à Diamper une Meſſe Pontificale, à la fin de laquelle il porta le Sacrement en Proceſſion; (a) Céremonie, dit-il, qui n'avoit jamais été pratiquée dans ce Diocéſe. Cela fait voir que les Actes du Synode de Don Alexis de Menezes avoient été bien negligez après ſon départ. La Fête & la Proceſſion du Sacrement y avoit été poſitivement établie, comme nous l'avons vû dans ces mêmes Actes. Après la Meſſe, Joſeph de S. Marie brûla

(a) Pag. 51. *Proceſſione nella quale portai il Santiſſimo (coſa mai più veduta dentro la ſerra.)*

brûla dans un grand feu auprès de l'Egliſe les Huiles benîtes par l'Archidiacre, ſon Palanquin ou Chaiſe à porteur, & quelque autres choſes de peu de prix. Cette exécution ſe fit avec pompe, pendant la décharge des Mortiers & des piéces de campagne que les Portugais avoient apportées. (a) Cela conſola le Prélat du chagrin qu'il avoit de ne pouvoir pas brûler de la même maniére le corps de l'Archidiacre. Ce ſont les paroles de mon Auteur, auquel je ne prête rien, ſinon que je lui fais dire à lui-même ce qu'il attribue à un autre qui n'agiſſoit que ſelon ſes intentions. Qu'on juge ici de la Religion de ces gens-là, qui ſubſtituent ſans ſcrupule aux flammes de la charité, qu'ils devroient avoir & qu'ils n'ont point, les feux de la haine, de l'ambition, & de la vengeange. Comment oſe-t-on, pendant qu'on agit ainſi, s'attribuer quelque part à la gloire ſolide & au veritable honneur du Chriſtianiſme?

Il ne faut pas s'étonner ſi après toutes ces violences les Affaires de la Miſſion allérent de plus en plus en décadence. C'eſt ce qu'on ſent aſſez dans les Narrez de mon Auteur, qui groſſit pourtant le plus qu'il peut ſes avantages. Il eſt vrai que quand tout lui auroit réuſſi à ſouhait, la Providence préparoit de terribles événemens qui devoient rendre inutile tout ce qui s'étoit fait juſqu'alors, & arracher pour toûjours ces anciens Chrêtiens, autant aux inſultes des Jeſuites & des Portugais, qu'à la tyrannie de l'Inquiſition.

(a) Ibid. *Quel fumo accefe dal Sarmento per ardere le ſpoglie, già che non poteva il Corpo del medeſimo Intruſo.*

Les Hollandois attentifs à leurs interêts, & bien informez de la haine que les Princes & les Peuples Malabares avoient conçuë depuis long-tems contre la Nation Portugaiſe, avoient l'œil à tous les événemens qui pouvoient ſervir à les rendre maîtres de cette Côte, dont la Conquête étoit neceſſaire à leur Commerce. après celle des Villes maritimes de l'Ile de Ceylan qu'ils avoient depuis peu enlevées aus Portugais.

Sur la fin de cette année 1661. ils s'emparérent de Coulan; &, au mois de Janvier de l'année ſuivante, ils prirent d'aſſault la Ville de Cranganor, ſiége des Archevêques Jeſuites, les principales cauſes de tous les malheurs du païs. Ce fut pour lorſqu'on commença tout de bon à craindre pour Cochin; & nôtre Miſſionaire, juſtement alarmé, enviſagea de près les événemens que la Providence alloit oppoſer à la tyrannie des Portugais. Le ſang du pauvre Atalla, & de celui de tant d'autres Chrêtiens Indiens injuſtement repandu, ſembloit crier au Ciel, & demander juſtice contre la violence de ces prétendus Apôtres, dont le genie & la conduite ſont ſi contraires à l'eſprit de l'Evangile.

La priſe de Cranganor fut ſuivie du premier Siége de Cochin, que je ne m'arrêterai point à décrire. On en trouve un detail bien circonſtancié dans deux Auteurs Hollandois * qui en ont été témoins. Nôtre Prélat convient avec eux pour le fond de l'Hiſtoire, à laquelle je nai pas cru me devoir arrêter; mon deſſein

* Guillaume Schouten, Baldeus.

ſein ne comprenant point un detail exact de ſiéges & de guerres, qui me detourneroient de mon but. J'obſerverai ſeulement, que les Chrêtiens de S. Thomas demeurérent neutres, & furent Spectateurs tranquilles de tous ces desordres auſquels ils auroient pu remédier en faveur des Portugais, s'ils n'avoient pas été las du gouvernement imperieux & violent de cette Nation.

La ſaiſon des pluies obligea les Hollandois, après pluſieurs vains efforts, à lever le Siége de Cochin; ce qui cauſa une joie infinie aux Portugais. Malgré toutes leurs pertes précédentes, ils ne pouvoient pas s'imaginer que leur ruine totale fût auſſi proche qu'elle l'étoit en effet. Joſeph de S. Marie reprit courage comme les autres. Il recommença à ſerrer de près l'Archidiacre, qui, voiant le train que prennoient les choſes, comptoit bien de ſe maintenir dans la poſſeſſion de ſa Dignité. Les principales Egliſes du Nord, celle d'Angamale entre autres, étoient attachées à ſon Parti. Le Prélat Italien aiant eu ſoin de ſe pourvoir de l'appui des Princes Infidelles, ſur-tout de celui du Codormo, qu'on appelloit parmi les Portugais Roi de Cochin, reſolut la Viſite de ces Egliſes, pour les ſoûmettre, autant qu'il pourroit, à ſon autorité. Quelques-uns de ces peuples le reçurent de leur bon gré; d'autres ne lui firent qu'autant d'accueil que les contraignoient de faire les Ordres des Princes Gentils; dont les uns étoient gagnez par argent, comme le Prélat l'avouë, * & les autres attа-

* Pag. 64. 66.

tachés par leur propre interêt au parti de la Nation Portugaiſe. Cela n'empêcha pas qu'à Mangate Joſeph de Sainte Marie n'eut diverſes inſultes à touffrir de la part des Chrêtiens. Les Princes du lieu lui aiant prêté main forte, il prit poſſeſſion de l'Egliſe, & y mit un Curé de ſa main, après avoir depoſé celui qui y étoit de la part de l'Archidiacre.

Comme l'Egliſe d'Angamale la plus noble du Diocéſe dont elle a long-tems été la Capitale étoit la plus attachée à la conſervation de ſa Liberté, les Princes Gentils avoient promis une eſcorte au Prélat: mais, ſoit qu'ils ne fuſſent pas contens de ſes préſens, ou qu'ils favoriſaſſent ſous mains les Chrêtiens leurs Sujets, ils ne lui donnérent pour la forme que quatre Soldats. Il n'auroit retiré aucun avantage d'un ſi foibe ſecours, s'il n'avoit pas trouvé dans cette Egliſe quelques Chrêtiens déja diſpoſez à favoriſer le Parti de l'Egliſe Romaine. Ces gens-là, gagnez de longue main, reçurent avec joie l'Evêque Miſſionaire: mais les autres lui firent de ſi grandes oppoſitions, (a) qu'il ſembloit, dit-il, qu'en ce lieu-là tout l'Enfer fût déchâiné, pour empêcher la reduction du Diocéſe & le ſalut des ames qui en dépendoit. Enfin, après bien des travaux l'iſſuë de la Viſite fût, que l'Egliſe aiant été comme miſe à l'encan par les Princes Païens, le Prélat l'emporta, & en obtint la poſſeſſion pour la ſomme de mille Fanos, ce qui fait un peu plus que ſoixante écus de monnoie d'Europe; ſomme aſſez conſiderable dans un païs où

(a) Pag. 67. *Parue che in quel luogo ſi foſſe meſſo tutto l'Inferno.*

où les denrées ſont beaucoup plus abondantes que l'argent. Il faut admirer ici l'aveuglement du Prélat Italien, qui avoit aſſez peu de jugement pour croire que des Egliſes acquiſes par de telles voies demeureroient attachées à une Communion pour laquelle elles avoient toûjours eu un tres-grand éloignement.

Le reſte des Viſites eſt trop peu important pour s'y arrêter. Peut-être trouvera-t-on que je me ſuis juſqu'à préſent plus amuſé que je ne devois à décrire des circonſtances qui ne paroîtront pas aſſez intereſſantes à la plus part des Lecteurs.

Je paſſe donc à la priſe de Cochin, qui mettant fin à ces Viſites rendit aux Chrêtiens de S. Thomas la Liberté dont ils avoient joüi ſans interruption depuis les commencemens de leur Chriſtianiſme juſqu'à l'arrivée des Portugais dans les Indes. La même raiſon, qui m'a empêché de m'arrêter à décrire le premier Siége de cette Ville, me diſpenſera auſſi d'en raporter la priſe avec toutes ſes circonſtances. Il ſuffit de remarquer ici que Cochin tomba ſous la puiſſance des Hollandois au mois de Janvier de l'an 1663. Cette perte fut la ruine des Portugais dans les Indes, à qui il ne reſta plus que Goa, & quelques Places peu importantes au Nord de cette Ville. Les Rois de la Côte, las d'une Domination hautaine & imperieuſe ſous laquelle ils avoient long-tems gémi, virent avec plaiſir les Hollandois, qu'ils regardoient comme leurs Liberateurs, dans les Villes maritimes de leur Côte.

Autant que cette priſe cauſa de joie à l'Archidiacre, autant affligea-t-elle Joſeph de Sainte

te Marie & le petit nombre de Chrétiens Indiens qui étoient entrez dans ſes interêts. Ce Prélat s'étoit tenu pendant le Siége dans le voiſinage de la Ville, & lorſqu'il eût appris que le nouveau Gouvernement avoit reſolu d'exclure tous les Religieux Européens, il ſe trouva dans une terrible perpléxité ; voiant échouer par là toutes ſes vuës, parcequ'il lui étoit impoſſible de demeurer dans le pais contre le gré des nouveaux Conquérans. Il ne laiſſa pas de ſonder, par le moien d'un des Carmes de ſa ſuite, le General des Hollandois, qui répondit que les Ordres des Etats & de la Compagnie portoient qu'il ne reſteroit aucuns Eccleſiaſtiques d'Europe dans les lieux conquis. Tout ce qu'il put obtenir fut un terme de dix jours, après quoi on l'aſſuroit d'un Paſſeport, par le moien duquel il ſeroit tranſporté en toute ſureté juſque dans le Port de Goa. (a) Pour raiſon de cette dureté apparente, les Hollandois alléguoient les pertes que leurs Etabliſſemens avoient ſouffertes par les intrigues des Eccleſiaſtiques, qui étoient l'unique cauſe de la ruine de leur Conquête du Breſil, & qui peu auparavant avoient conſpiré contre-eux à Jafnapatan dans l'Iſle de Ceylan.

Joſeph de Sainte Marie, voiant qu'il faloit qu'il s'éloignât malgré lui d'un lieu où tout lui devenoit contraire, reſolut en vertu de ſes Brefs & de ſes Inſtructions de ſubſtituer en ſa place un Vicaire Apoſtolique, & de le conſacrer Evêque *in partibus Infidelium*, comme

(a) Guiſeppe di S. Maria. pag. 77.

me on parle dans l'Egliſe Romaine. Il n'oſoit pas donner le titre de l'Archevêché de Cranganor, ſoit qu'il ne jugeât pas à propos de donner un Prélat à une Ville où la Nation Portugaiſe n'avoit plus d'autorité, ou, ce qui eſt plus vrai-ſemblable, qu'il craignît d'offenſer les Jeſuites, qui par préſcription de tems attribuoient ce Diocéſe à leur Société. Il jetta les yeux ſur un Caçanare appellé Alexandre de Campo, entiérement dévoué à l'Egliſe Romaine. Il le conſacra Evêque de Megare, nonobſtant les oppoſitions de l'Archidiacre & de ſes Fauteurs. Cette Ceremonie ſe fit à Carturté avec l'approbation du Roi du pais, que le Miſſionaire avoit gagné par un préſent de deux mille Fanos, qui font environ quatre cens Francs de nôtre argent. Ce nouveau Prélat fut le premier Evêque Indien qu'aient eu les Chrêtiens de S. Thomas. Tous les autres avoient été, ou Jeſuites depuis le Synode de Diamper, ou Syriens envoiez par les Patriarches de Bagdat & de Moſul dans les ſiécles précedens. L'Excommunication ſolemnelle de l'Archidiacre & de ſes Adhérans ſuivit immediatement la Ceremonie du Sacre, après quoi le Prélat ſe diſpoſa à partir pour Cochin, où les Hollandois le ſollicitoient de ſe rendre inceſſamment.

Il n'y fut pas plûtôt arrivé, qu'il recommença à ſolliciter le General des Hollandois & à le conjurer de lui permettre de reſter ſur les lieux. Ce furent des priéres & des paroles perduës. Tout ce qu'il put obtenir fut, que le nouveau Gouvernement protegeroit l'Evêque Indien, & ne ſeroit en rien favorable à

l'autre

l'autre Prélat, ni à ſon Parti. On lui tint effectivement parole. L'Archidiacre étant venu à Cochin, il ne put, tout recommandé qu'il étoit par le Roi de Tecancur, avoir audience du General Hollandois qui avoit appris des Portugais à le traitter d'Archidiable au lieu d'Archidiacre, & qui avoit dit quelques jours auparavant à Joſeph de Sainte Marie (a), qu'il reconnoiſſoit cet Eccleſiaſtique pour un inſigne ſcelerat. Le nouvel Evêque de Mégare fut tout autrement reçu. Le Général lui fit des careſſes, & l'aſſura publiquement de ſa Protection lui & les Chrêtiens de ſa dépendance. La Politique eut apparemment plus de part à cette conduite que la Religion, qui ſembloit exiger qu'on tint au moins la balance égale entre les deux Partis.

L'Archidiacre, témoin de bonne reception qu'on avoit faite à ſon Adverſaire, ſe retira confus. Le Prélat Italien recommanda fortement avant ſon départ au Général & au Gouverneur Hollandois l'Evêque de Mégare & le Parti de l'Egliſe Romaine. Il s'adreſſa même au plus conſiderable Miniſtre des Hollandois, qui pourroit bien être la fameux Baldeus, qui dans la Deſcription qu'il a faite du Malabar, & dans ſon Hiſtoire de la Conquête de Cochin, parle effectivement du Prélat Carme, comme l'aiant vû & connu dans cette Ville. Joſeph de S. Marie lui dit qu'il ſe flatteroit en vain s'il eſperoit de reduire ces Chrêtiens Indiens aux Dogmes de la Religion Reformée; „ (b) car, dit il, ils ſont perſuadez que „ l'Eſ-

(a) Giuſeppe di S. Maria. pag. 86. *quale ben conoſceva per un grandiſſimo Vigliacco.*

(b) pag. 88. *Perche ſtimano che l'Eſſenza, e Soſtanza del Chri-*

„ l'Eſſence du Chriſtianiſme conſiſte en trois
„ points diametralement oppoſez aux Articles
„ de Luther & de Calvin ; dans l'adoration
„ des Images & de la Croix, dans le Jeûne &
„ dans la Priére & les Meſſes pour les Ames
„ du Purgatoire. Les Caçanares, qui ſont
„ l'honneur des principales maiſons de la Côte, ne ſubſiſtent que par là ; & ils ſe laiſſeroient plû-tôt tailler en piéces, que d'abandonner ces pratiques, qu'ils regardent comme eſſentielles au Chriſtianiſme. „

Si les paroles de ce Miſſionaire étoient veritables, nous aurions un grande preuve de la facilité avec laquelle s'inſinue le Culte des Images. Nous avons vû par l'aveu d'Antoine de Gouvea dans l'Expedition de Don Alexis de Menezes quelle horreur ces Chrêtiens avoient ſoixante ans auparavant pour le Images, qu'ils traittoient alors d'Idoles ou de Pagodes ; & préſentement on declare que ce Culte eſt ſi bien établi chez eux, qu'il fait un des points eſſentiels de leur Chriſtianiſme. Les Relations modernes, le témoignage même de Baldéus, font voir que le Prélat Italien ne dit ici que des menſonges, & qu'il a donné l'idée de la Religion des Portugais & des Italiens, au lieu de celle des Chrêtiens Malabares, qui ont encore aujourd'hui autant d'éloignement pour

Chriſtianeſimo conſiſtà in tre coſe totalmente oppoſte á gli Articoli di Lutero e di Calvino. Nell'adorazione dell'Imagini, e della Santiſſima Croce, nel digiuno, e nell'orare, e celebrare per l'Anime de Purgatorio, il che ſolo ſoſtenta e mantiene tra eſſi i Caſſanars, che ſono l'honore delle Caſte più principali : di modo, che prima di ritrarli alcune di dette coſe, ſi laſciaranno tagliare à pezzi, per che le ſtimano (come già diſſi) l'Eſſenza del Chriſtianeſimo.

les Images qu'ils en aient jamais eû. Je n'entrerai pas dans la diſcuſſion des deux autres points. On a vû plus haut ce qu'il en faut croire, & cela meneroit trop loin.

Joſeph de S. Marie, aiant ainſi reglé ſes affaires & celles de l'Egliſe Romaine, s'embarqua à ſon grand regret pour Goa, où il fut reçu avec honneur par le Vice-Roi Antonio de Mello de Caſtro. Au lieu de le ſuivre dans le long voiage qu'il fit de Goa à Rome, je me bornerai à dire, qu'avant que de partir, il m'it tout en uſage pour rendre l'Archidiacre odieux aux Hollandois, & pour procurer de plus en plus leur faveur au nouvel Evêque Alexandre de Campo. S'il l'en faut croire, il y réuſſit, & l'Archidiacre tomba dans le dernier mépris. Dans une Lettre que ce Prélat écrivit à Goa à Joſeph de S. Marie, il lui mande (a) qu'il ne lui manquoit que de l'argent pour faire en ſorte que le nom & la memoire de l'Evêque Intrus, Thomas de Campo, fût tellement abolie dans le Diocéſe, qu'à l'avenir il n'en fût jamais faite aucune mention.

Ces bons ſuccès, s'il faut les appeller tels, furent ſuivis des nouvelles de la paix concluë entre la Courone de Portugal & les Provinces Unies. L'Evêque Italien crut que cet heureux évenement pourroit procurer ſon retour dans le Malabar: mais les Hollandois auſquels il s'adreſſa ſe montrerent inflexibles, & il ne lui reſta plus d'autre parti à prendre, que de

(a) Giuſeppe di S. Maria. L. 3. cap. 10. pag. 108. *Se ſi foſſe trovato denaro, havrebbe fatto in poco tempo, che non ſi fuſſe ſaputo nel Mondo, che foſſe ſtato alcun giorno nella Sarra Thomè de Campo, Veſcovo Intruſo.*

de retourner à Rome, où tout ce qu'il avoit fait dans les Indes fut approuvé du Pape & des Cardinaux. Il y arriva le ſixiéme de Mai, l'an 1665. s'étant embarqué à Goa le 24. de Janvier l'an 1664. Son retour aiant duré quinze mois & demi, parcequ'il fit une partie de ſon voiage par terre, de Baſſora à Alep, & de là à Alexandréte, où il s'embarqua pour l'Italie.

Depuis cette Expedition de Joſeph de Sainte Marie, on trouve peu de choſes concernant l'état des Chrêtiens de Saint Thomas. Les Hollandois, uniquement attachez à leur Négoce ont entiérement negligé ces gens-là, au moins pour ce qui a raport à la Religion; & les Jeſuites, qui n'ont preſque jamais fait mention des Evêques de leur Societé, qui faiſoient leur reſidence à Cranganor avant la Conquête, ont gardé un ſilence encore plus étroit depuis un évenement qui leur à été ſi fatal. Dans les Mémoires d'Urbain Cerri, Secretaire du College de la Propagation de la Foi, (a) on trouve un petit Abbregé de tout ce que nous avons raporté ci deſſus. La ruine de l'Autorité Romaine dans le Malabar, y eſt attribuée aux degoûts & au mécontentement des Chrêtiens à l'égard des Jeſuites. Urbain ne cite point d'autres Auteurs que ceux que nous avons ſuivis: il ajoûte ſeulement que de ſon tems, c'eſt à dire vers les commencemens du Pontificat d'Innocent XI, on avoit eu à Rome des nouvelles de la mort de l'Archiacre

(a) Etat Preſent de l'Egliſe Romaine, pag. 17 & ſuivantes.

Thomas de Campo, & qu'on avoit envoié des Carmes à la Côte, auſquels on avoit donné pouvoir de nommer un Succeſſeur à celui qui avoit été ſacré par l'Evêque Italien Joſeph de Saint Marie.

Cependant, il ne faut pas croire que les Jeſuites aient laiſſé perir leurs prétentions à la Dignité Epiſcopale de la Côte de Malabar. Ils la retiennent encore dans leur Compagnie ſous la protection du Roi de Portugal, qui ne poſſéde pourtant plus rien en ces païs-là. Cette Prélature ne ſeroit qu'un vain titre, ſi l'Evêque Jeſuite ne conſervoit quelques prérogatives dans les terres du Samorin Roi de Calecut, & chez que'ques autres Princes Païens, qui ne ſont ni alliez ni ſoumis aux Hollandois. Voici ce que nous apprend à ce ſujet une Lettre du fameux Pere Tachard, écrite du Roiaume de Bengala, au commencement de l'année 1711. (a) „ [Les Chrêtiens de S. „ Thomas] habitent les montagnes du Mala- „ bar..... Ils ont un Archevêque nommé „ par le Roi de Portugal. C'eſt maintenant M. „ Dom Jean Ribeiro, ancien Miſſionaire de „ nôtre Compagnie dans le Malabar. Ce „ Prélat eſt fort habile dans les Langues du païs, „ ſur tout dans le Syriaque, qui eſt la Langue „ ſçavante. La Liturgie des Preſtres Mala- „ bares appellez Caçanares eſt écrite en cette „ Langue. Ces Caçanares ſont les Curez de „ differentes Paroiſſes établies dans ces mon- „ tagnes, où il y a plus de cent mille Chrêtiens, „ dont

(a) Douziéme Recueil des Lettres Edifiantes. pag. 313. 314.

„ dont quelques uns ſont encore Schiſmati-
„ ques. Les autres furent réunis à l'Egliſe
„ Romaine au commencement du ſiécle paſ-
„ ſé par M. Don Alexis de Menezes alors
„ Archevêque de Goa & Viſiteur Apoſtoli-
„ que. Ce fut lui qui tint le fameux Concile de
„ Diamper dont les Actes furent imprimez de-
„ puis à Lisbonne. „ Ce que le P. Tachard dit de la juridiction du Prélat Jeſuite, ne peut être entendu qu'avec les reſtrictions que nous avons marquées, qui ſeront d'ailleurs confirmées par ce qui va être raporté.

(a) Une Lettre écrite l'an 1714. de la Côte de Malabar, aſſure que les Chrêtiens de S. Thomas ont preſentement deux Evêques, l'un pour les Peuples du Midi, qui ont été dès le tems de Menezes les plus affectionnez à l'Egliſe Romaine. Leurs Egliſes ſont les moins nombreuſes. Cet Eveque s'appelle Mar Thomas, & ne peut être que le Succeſſeur d'Alexandre de Campo ſacré par Joſeph de Sainte Marie. L'autre eſt un Syrien nommé Mar Gabriel, qui arriva à la Côte l'an 1708. Celui-ci exerce la juriſdiction dans les Egliſes du Nord. Il ſe ſert, en parlant de l'Incarnation de Nôtre Seigneur, des expreſſions de ceux qu'on appelle Neſtoriens. Ces deux Prélats vivent dans un Schiſme déclaré. Cela paroît par une Lettre qu'écrivit l'an 1709. L'Evêque Mar Thomas. Cette Lettre a été imprimée l'an 1714. à Leiden, avec une Traduction &

(a) Quatorziéme Continuation des Lettres des Miſſionaires Danois de Tranquebar. pag. 71. 72.

une Preface de M. Schaaf Profeſſeur en Langues Orientales.

Mar Thomas mit entre les mains du Gouverneur de Cochin ſa Lettre écrite en Syriaque, & le pria de la faire tenir par la voie de Hollande au Patriarche d'Antioche, qu'il conjure d'envoier à la Côte de Malabar un Métropolitain & deux Prêtres, pour remedier aux maux de l'Egliſe Indienne, diviſée, dit il, par la faction d'un Eccleſiaſtique, attaché à l'Archevêque Gabriel, qui ſe diſoit envoié par Elie, Catholique ou Patriarche de Moſul, & qui enſeignoit qu'il y avoit deux Natures & deux Perſonnes en Jeſus Chriſt. Cette Lettre eſt datée de Candanate dans le Roiaume de Cochin. Au bas de cette Lettre le Prélat ſe nomme Ganpho. C'eſt apparemment le même nom que les Portugais ont corrompu dans celui de Campo. Mr. Schaaf, ſans aucune apparence de raiſon attribuë ce nom à un Secretaire, par lequel il ſuppoſe que la Lettre à été écrite.

C'eſt tout ce qu'on peut tirer de cette Lettre dont deux Copies étant paſſées en Hollande, l'une fut envoiée à ſa deſtination & l'autre tomba entre les mains de Mr. Schaaf, qui l'a fait imprimer. Je ne puis m'empêcher de plaindre ici le ſort de ces Chrêtiens, qui ſe cachant autant qu'ils peuvent au Pape & aux Portugais, ſe livrent à eux en Hollande malgré leurs précautions. Mr. Schaaf ſe fait honneur d'avoir fait de cette Lettre une Traduction qui a été luë & miſe entre les mains de pluſieurs perſonnes conſiderables de l'Egliſe Romaine, entre autres du Nonce même du Pa-

Pape. Cette maniére d'agir aura, ſans doute, mis les Catholiques-Romains & les Portugais des Indes en état de ſe ſaiſir des Eccleſiaſtiques, que le Patriarche d'Antioche pourra avoit envoiez, & de les traitter enſuite comme ils ont fait l'Evêque Atalla, duquel nous avons raporté l'Hiſtoire.

Ce que nous avons juſqu'à préſent écrit ſur ce ſujet excitera peut être quelque habile Voiageur à s'informer plus amplement de l'état de ce Peuple, qui ne doit point être indifferent aux perſonnes qui aiment la Religion. Une Chrêtienté ſi ancienne & ſi nombreuſe dans un lieu ſi éloigné meritoit d'autres recherches & de plus grandes avances de la part des Chrêtiens Occidentaux leurs Freres, qui, après les avoir laiſſez pendant plus de ſoixante ans ſervir de jouët aux fureurs de l'Inquiſition & des Jeſuites, n'ont pris aucune part à leur délivrance, & ne ſe ſont pas plus intereſſez pour eux, que s'ils avoient été les Peuples du monde les plus infidelles & les plus dignes d'être abandonnez.

Fin du cinquiéme Livre.

HISTOIRE DU CHRISTIANISME DES INDES.

LIVRE SIXIEME.

De l'Idolatrie des Indes.

APrès avoir parlé de la Religion Chrêtienne anciennement établie dans les Indes, j'ai cru devoir faire connoître les Peuples parmi lesquels les Chrêtiens de Saint Thomas habitent depuis si long-tems. Tout ce que les Livres Grecs & Latins nous enseignent du Paganisme ancien, paroît encore aujourd'hui di-

digne de la recherche des Savans, qui ſe font un plaiſir d'y faire des découvertes, ſouvent aſſez peu intereſſantes par elles mêmes, mais qui conduiſent à des Veritez Hiſtoriques ou Théologiques, qui ne ſont point à mépriſer. L'Idolatrie des Indes ne merite pas moins l'attention des perſonnes doctes & curieuſes. On y trouve des veſtiges d'Antiquité qui menent à des recherches ſolides ſur l'Hiſtoire ancienne & ſur l'origine des erreurs en fait de Religion. Outre cela, on a ſouvent le plaiſir de pouvoir comparer ce que les anciens Auteurs nous ont appris de ces Peuples, avec ce que l'on en voit préſentement, tant dans leurs Livres, que dans leurs mœurs. Rien, au reſte, ne doit plus intereſſer pour eux, que de voir, nonobſtant la plus groſſiére Idolatrie, l'Exiſtence de l'Être infiniment parfait ſi bien établie chez eux, qu'il n'y a aucun lieu de douter qu'ils n'en aient conſervé la connoiſſance depuis leur premier établiſſement dans les Indes. C'eſt un avantage que ce Paganiſme Indien a au deſſus du Grec & du Romain, ou l'Exiſtence du vrai Dieu, qui n'étoit connuë que d'un petit nombre de Philoſophes, n'entroit pour rien dans la Religion des Peuples, qui n'élevoient jamais leur entendement ni leur Culte au deſſus des objets qui leur étoient repreſentez par leurs Idoles.

Je vais m'appliquer à decrire cette Idolatrie des Indes, & à en rechercher les origines. Cela me conduira aux Miſſions modernes, entrepriſes pour la converſion de ces Gentils. Je m'attacherai particuliérement à celle que les liberalitez & la piété du Roi de

Danemarc a établie depuis l'an 1706. à Tranquebar ſur la Côte de Coromandel. On y verra une maniére de prêcher l'Evangile très conforme aux Lumiéres de l'Evangile même, & à celles de la droite Raiſon. C'eſt par là que je finirai cet Ouvrage, m'écartant autant que je pourrai de tout eſprit de controverſe & de contention.

Je commence par les recherches que j'ai faites ſur l'origine des Indiens & de leur Idolatrie. Ce ſeroit une entrepriſe inutile, que d'accumuler une érudition mal ménagée, pour rechercher duquel des enfans de Noé tiroient leur origine les Nations qui ont peuplé les Indes. On les y voit former une multitude nombreuſe dès les Siecles où l'Hiſtoire Grecque commence à ſortir des tenebres de la Mythologie ancienne; ce qui, joint à d'autres reflexions, met en droit de les regarder comme un des plus anciens Peuples du monde. On peut même ſuppoſer, comme un fait très probable, qu'aux tems anciens ils ont eu une connoiſſance aſſez diſtincte du vrai Dieu, & qu'ils lui ont rendu un culte interieur, qui n'étoit alors mêlé d'aucune profanation. Quelques uns de leurs Sages, qui conſervent encore aujourd'hui cette doctrine, comme nous le verrons plus-bas, rendent cette conjecture ſi probable, qu'il ſemble qu'on n'y peut rien oppoſer.

Pluſieurs raiſons portent à aſſurer avec (a) le P. Catrou, ſur la foi des Bramines des Indes

(a) Hiſtoire Générale du Mogol. Edit. de Hollande. pag. 54.

des, que les anciens Indiens ont été des Colonies d'Egypte. Cela ne ſe doit pourtant pas entendre ſans quelques reſtrictions. Il eſt probable que la Perſe, l'Arabie, & les Nations Septentrionales d'Aſie ont contribué à peupler cette vaſte étendue de Pais Orientaux. Cependant, l'Origine des Superſtitions des Indes ne peut être attribuée qu'à celles des Egyptiens avec leſquels elles conſervent encore aujourd'hui une conformité ſurprenante, ſelon la Remarque du Jeſuite que je viens de citer; quoiqu'il n'ait qu'entrevû la verité ſur le raport des Bramines & le témoignage d'Herodote. Feu M. Huet Evêque d'Avrancnes établit auſſi le même ſentiment au neuviéme Chapitre de ſon Hiſtoire du Commerce & de la Navigation des Anciens. Ni l'un ni l'autre de ces deux Auteurs n'aiant voulu ſe donner la peine d'entrer dans des details ſuffiſans pour établir la conformité des dogmes & du culte des deux nations, je vais entreprendre de le faire ſur les Memoires imprimez, & manuſcrits que j'ai entre les mains, & je pouſſerai cette conformité auſſi loin que le permettra l'évidence des preuves que je produirai.

Il n'y a preſque pas lieu de douter qu'en cela on ne pût aller beaucoup plus loin, ſi le *Vedam*, qui eſt le Recueil des anciens Livres Sacrez de Brachmanes, étoit traduit en Latin, ou en quelqu'une des Langues de l'Europe. Vrai-ſemblablement, on y trouveroit des Antiquitez, que les Bramines ſuperſtitieuſement orgueilleux dérobent à la connoiſſance des Peuples des Indes, qu'ils regardent comme des profanes, auſquels on ne doit confier que l'ex-

terieur de la Religion enveloppé ſous des Fables, pour le moins auſſi extravagantes que celles du Paganiſme des Grecs.

Au reſte, il ne faut pas s'attendre à trouver ici une conformité totale entre les mœurs & la Religion des Indiens & des Egyptiens. Les dogmes & les coûtumes s'altérent en paſſant d'un Peuple à l'autre; & nous tenons pour probable, que les anciens Indiens étoient, comme nous l'avons dit, un mélange de diverſes Nations, qui par conſequent ne pouvoient convenir abſolument & en tout avec une autre ſeule, par raport à leur vie religieuſe & civile.

Les principaux dogmes des Egytiens conſiſtoient dans le Culte ſuperſtitieux qu'ils rendoient à Iſis, Oſiris, Serapis, & quelques autres Divinitez fabuleuſes, dont Herodote, Diodore de Sicile, & Plutarque, nous ont en partie conſervé la fable & les noms. Outre cela ils adoroient les Animaux, même les plus vils, auſſi bien que quelques-unes des Plantes & des Legumes, qui croiſſoient dans leur païs. Cette ſuperſtition étoit principalement fondée ſur la Metempſychoſe, ou transmigration des ames; opinion, qui ſe repandit en Europe, après que Pythagore l'eût appriſe en Egypte, & dont il eſt étrange que quelques-uns des Juifs anciens & modernes aient ôſé ſouiller leur Religion primitive. De plus, les Egyptiens faiſoient profeſſion d'une abſtinence merveilleuſe, & traittoient leur corps en ennemi. C'eſt ce que nous verrons plus bas pratiqué par les Indiens, non ſeulement dans les tems anciens, mais encore juſqu'au tems où nous ſom-

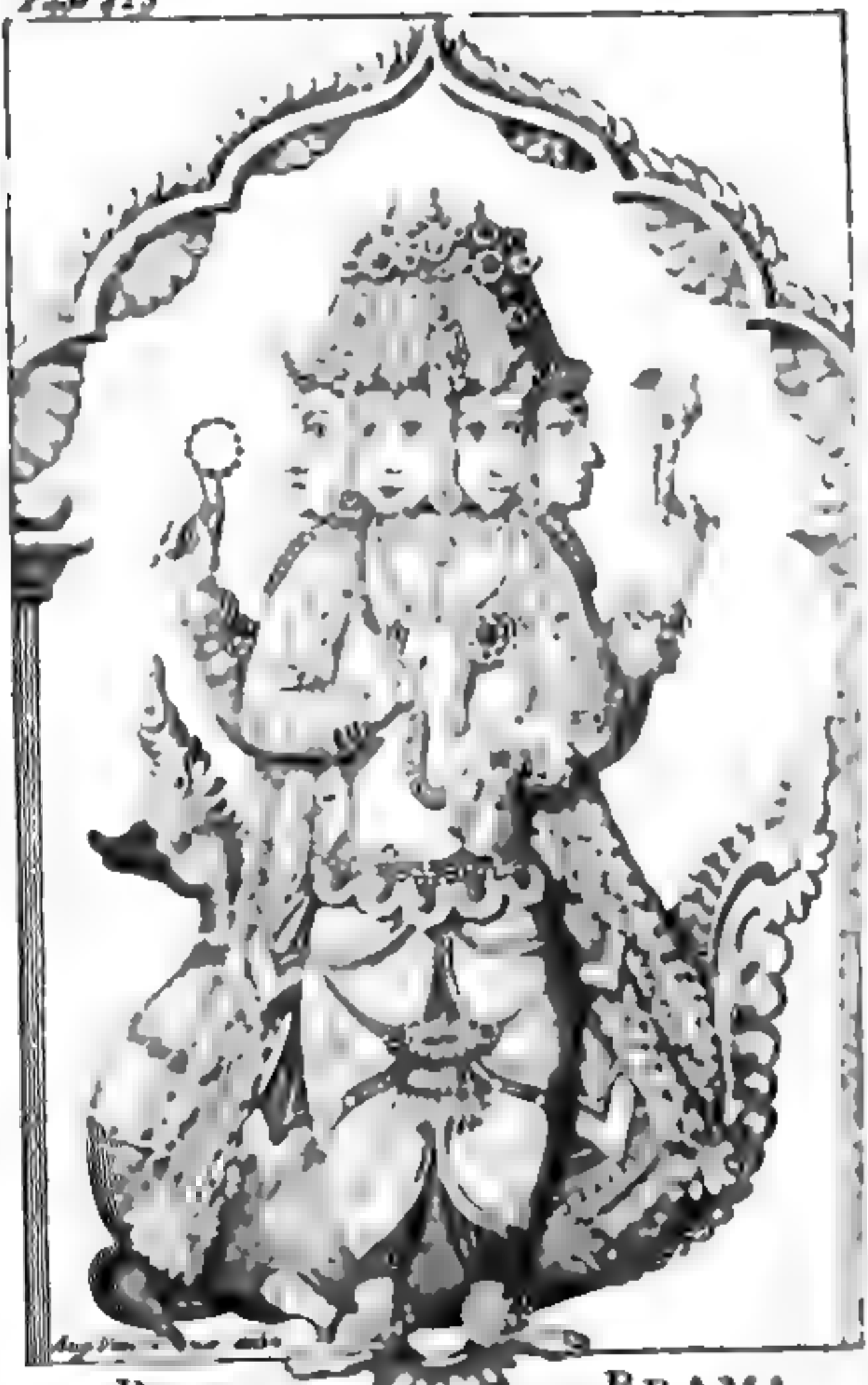

BIRVMA ou BRAMA.

ſommes, ſans qu'aucun relâchement ſe ſoit introduit dans l'obſervance de ces mortifications ſi contraires à la droite Raiſon, & à l'affection qui doit intereſſer tous les hommes à la conſervation de leur être.

C'eſt une choſe aſſez connë que les Indiens adorent trois Divinitez, auſquelles ils attribuent le Gouvernement de tout ce qui exiſte. Ils les appellent d'une infinité de noms, dont les principaux & les plus en uſage ſont *Brama*, *Iſuren*, & *Viſtnou*. Le premier, qu'ils prennent pour le Créateur du Monde, a donné ſon nom aux Brachmanes ou Bramines, qui ſont la Tribu Sacerdotale des Indes, & la plus noble de toutes. Je ne doute preſque point que ce ne ſoit un nom Egyptien, qui tîre ſon origine du mot PIROMI, qui ſignifie un Homme en cette Langue. Le nom de Brama à la même ſignification (a) dans la Langue Sainte des Indiens, qu'on appelle ordinairement le *Samſcret*. Les Malabares, au lieu de Brama, prononcent Birouma, ce qui approche plus du mot Egyptien. Ajoutez à cela, que dans la Langue des Habitans de l'Ile de Ceylan le mot PIRIMIIA ſignifie un homme. Il eſt propoſé pour tel dans le premier exemple des Declinaiſons de la Grammaire Singaloiſe, imprimée à Amſterdam l'an 1708. La Religion des Indiens confirme la ſignification & l'Origine que nous attribuons à ce nom. Iſuren, Viſtnou, & d'autres Divinitez inferieures ſont l'objet de leur Culte : mais, ils n'en rendent

(a) Voiez le Memoire d'un Bramine inſeré à la fin du Theatre de l'Idolatrie d'Abraham Roger, p. 367.

dent aucun (a) à Brama, qui n'eſt honnoré qu'en la perſonne des Bramines, qui portent ſon nom, & qui étant plus blancs que les autres Indiens pourroient deſcendre de ceux qui ont apporté les Superſtitions d'Egypte dans les Indes.

L'Oſiris des Egyptiens paroît aſſez marqué dans l'Iſuren des Indiens. Ce premier nom ſe trouve diverſement écrit dans les Ouvrages des Anciens. Euſebe au Livre premier de la Préparation Evangelique l'appelle (b) ISIRIS. Hellanicus, cité par Plutarque dans le Traité d'Iſis & d'Oſiris, dit qu'il l'avoit entendu prononcer (c) YSIRIS par les Prêtres d'Egypte. Cet Oſiris étoit le Bacchus des Grecs, ſelon le temoignage d'Herodote, (d) & de tous les Auteurs Grecs. Du côté de la boiſſon des liqueurs enivrantes, que les Indiens ont préſentement en horreur, nous ne ſaurions trouver ici aucune conformité; mais, il y en a une autre bien marquée, qui eſt l'infamie du *Phallus*, commune à l'une à l'autre prétendue Divinité. Je ne traduirai point ce mot, que tous les Savans entendent, & dont l'idée propoſée en nôtre Langue ſaliroit l'imagination. Il me ſuffit de remarquer, que cette Abomination a été inventée en Egypte, d'où elle fut portée en Gre-

(a) Abraham Roger, Theatre de l'Idolatrie. pag. 244. Mr. Ziegenbalg témoigne la même choſe en divers endroits de ſes Ouvrages Manuſcrits.

(b) Ἴσιρις.

(c) Υ̓́σιρις.

(d) Herodot Lib. 2. pag. 144. edit. Gronovii. Ὄσιρις δέ ἐστι Διόνυσος.

Grece (a) par le Devin Melampe, où elle faiſoit une partie des Ceremonies Myſterieuſes de Bacchus. Les Indiens ont le *Lingam*, qui ajoûte encore quelque choſe à l'infamie du Phallus des Egyptiens & des Grecs. Ils adorent le faux Dieu Iſuren ſous cette figure monſtrueuſe & obſcene, qu'ils expoſent dans les Temples, & qu'ils portent en Proceſſion, inſultant d'une maniére horrible à la pudeur & à la credulité de la populace.

C'eſt cette même figure qui eſt ſi frequente dans la Table Iliaque commentée par Pignorius. Les trente ſix (b) *Decani* des Egyptiens y ſont repreſentez, la plûpart avec un *Phallus* dans la main gauche. J'ai reconnu cette figure par le *Lingam* des Indiens, que j'ai trouvé depeint dans les Manuſcrits des Miſſionaires de Tranquebar. C'eſt la même qui fut trouvée dans le Temple de Serapis, lorſque Theophile Patriarche d'Alexandrie le fit renverſer. Les Païens d'Egypte dirent, au raport de (c) Socrate & de Sozomene, que cette marque étoit le Symbole ou le Caractére de la vie à venir. Il eſt bon d'obſerver que la même figure ſe voit encore aujourd'hui ſur les images de S. Antoine l'Egyptien, & ſur les Habits des Moines qui ſe diſent de ſon Ordre. Cette figure, dont l'Origine eſt ſi infame, eſt aujourd'hui honnorée du beau nom de Croix de S. Antoine.

Dio-

(a) Herodot. p. 102. & 108. edit. Gronovii.

(b) Les Decani ſont les Dieux tutelaires qui preſident aux jours de l'année. Il y en a trois dans chaque mois. Voyez Saumaiſe, *De Annis Climacteric.*

(c) Socrates L. 5. cap. 17. Ἔλεγον σημαίνειν ζωὴν ἐπερχομένην.

Diodore de Sicile au Livre premier de ſa Bibliotheque, & Plutarque dans le Traité d'Iſis & d'Oſiris, diſent que ce dernier nom, ſelon la force du mot Egyptien, ſignifie une perſonne qui a pluſieurs yeux. Quoique la Langue qu'on appelle Cophte, qui nous a conſervé les reſtes de l'ancien Egyptien, ne favoriſe point cette ſignification, on peut croire qu'elle eſt fondée ſur la forme des Idoles d'Oſiris, qui étoit ainſi repréſenté. Pareillement, Iſuren, lorſqu'il eſt en forme d'homme dans les Temples, la forme infame du Lingam étant la plus ordinaire, eſt repreſenté avec un troiſiéme Oeil au milieu du front. (a)

Le Culte des Animaux eſt ſi bien établi dans les Indes, ſur tout celui des Bœufs & des Vaches, qu'il ſemble quon ne puiſſe méconnoître l'Origine Egyptienne de cette Superſtition, non plus que celle de la Metempſychoſe, que preſque tous les anciens Grecs ont confonduë avec l'Immortalité de l'Ame. Herodote dit (b) que les Egyptiens ſont les premiers qui l'ont enſeignée, & que quelques Grecs, qui l'avoient appriſe d'eux, ſe l'étoient appropriée comme leur propre découverte; paroles, qui indiquent manifeſtement Pythagore, qu'Herodote n'a pas jugé à propos de nommer. Pauſanias (c) qui attribue les premiers principes de cette doctri-

(a) Abraham Roger, Théatre de l'Idolatrie. pag. 205. & les Manuſcrits des Miſſionaires de Tranquebar.

(b) Herodot. L. 2. pag. 135. 136. Diodor. Sicul. Lib. 5. pag. 212. edit. Græcæ Stephani.

(c) Pauſanias Lib. pag. 277. ἐγὼ δὲ χαλδαίους καὶ Ἰνδῶν τοὺς Μάγους πρώτους οἶδα εἰπόντας, ὡς ἀθάνατός ἐστιν ἀνθρώπου ψυχή.

doctrine aux Chaldéens & aux Mages des Indes, entend peut-être les Juifs par les Chaldéens, & par les Mages des Indes les Brachmanes, qui, comme nous le verrons bien-tôt, ont eu auſſi quelques teintures de l'ancienne Religion des Perſes.

La diſtinction des Indiens en diverſes Tribus eſt, ſans doute, une pratique originaire d'Egypte. Des Peuples, qui n'auroient eu entre-eux aucune communication, ne ſeroient pas facilement convenus dans une forme de vivre auſſi incommode que celle-là. Les Egyptiens étoient diviſez en ſept Claſſes, ſelon (a) Herodote & Diodore de Sicile. Les Prêtres tenoient le premier rang: ils étoient ſuivis des Soldats, après leſquels venoient les autres profeſſions de la vie humaine, reduites à cinq Claſſes principales. A' propos de quoi Herodote obſerve judicieuſement que preſque tous les Barbares ont attribué la nobleſſe à l'Art Militaire, qu'ils ont préferé à la vie innocente de ceux qui ſe nourriſſent du travail de leurs mains (b). Platon & Ariſtote font auſſi mention de cette diviſion des hommes établie en Egypte ſelon les divers états de la vie, le premier dans le Timée & le ſecond au huitiéme Livre de ſes Traitez Politiques. La reſſemblance ne peut pas être plus parfaite qu'elle eſt ici entre les Egyptiens & les Indiens, qui mettent également les uns & les autres

(a) Herodot. Lib. 2. pag. 151. Diodor. Sicul. pag. 47. ed. Græcæ Stephani.

(b) Plato in Timæo. Tom. 3. pag. 24. edit. Serrani. Ariſtot. Lib. 8. Politicorum, pag. 198. 199. edit. Græc. Wechelii

les Prêtres au prémier lieu, & les Soldats au ſecond, ſoit que Seſoſtris, qui, ſelon (a) Diodore de Sicile, avoit parcouru toutes les Indes juſqu'à l'Ocean ſoit Auteur, de ces loix, ſoit que les Indiens les aient reçues avec leur Religion, par quelque autre voie, qui ne nous eſt pas connue.

Je pourrois m'étendre ſur quelques opinions communes à ces deux Nations. Elles croient l'une & l'autre que le feu eſt un animal vivant, (b) & que les Plantes ſont ſenſitives & animées. Leurs purifications frequentes, leur mépris pour les Etrangers, le Culte du Gange ſi ſemblable à celui du Nil, leur devotion pour les Genies malfaiſans, leurs obſervations des jours heureux & malheureux, & une infinité d'autres ſuperſtitions qu'on trouve également dans les Indes & dans l'ancienne Egypte, confirment abondamment ce que nous avons remarqué ci-deſſus.

Pour ce qui eſt de leurs abſtinences & de leurs morticafitions volontaires, rien n'eſt plus marqué dans l'Antiquité que celle des Egyptiens, & les Relations modernes nous inſtruiſent ſuffiſamment de celles qui ſont en uſage dans les Indes. Ce fut en Egypte où les Prêtres Egyptiens vivoient dans une abſtinence affreuſe de toutes choſes, que Pythagore apprit

(a) Diodor. Sic. Lib. 1. pag. 35. τὴν Ἰνδικὴν ἐπῆλθε πᾶσαν ἑώς τὸ ὠκεανοῦ.

(b) Porphyr. de Abſtin. L. 1. §. 21. pag. 18. τὸν τῶν Αἰγυπτίων λόγον σεσίγηκα, ὅτι καὶ τῶν φυτῶν ἀδικεῖσθαι ἀπτόμενοι.

Voiez le Theatre de l'Idolatrie. pag. 101. & 109.

prit à s'abſtenir de la chair des animaux, & même de quelques legumes. (a) Saint Epiphane décrit les ſupplices volontaires que ſouffroient de ſon tems en Egypte des Prêtres Païens, qui ſe chargeoient de colliers de fer, ſe couvroient d'Habits mepriſables, & perçoient leurs narines pour y ſuſpendre des anneaux en l'honneur de leurs Idoles. Toutes ces choſes ſe pratiquent encore aujourd'hui dans les Indes. Plût à Dieu qu'elles n'euſſent pas paſſé dans le Chriſtianiſme; car, on ne peut pas s'empêcher de reconnoî- avec le ſavant Luc Holſtenius que le Monachiſme tire ſa veritable origine du Paganiſme des Egyptiens. C'eſt ce qu'il prouve doctement dans ſes Remarques (b) ſur la Vie de Pythagore écrite par le Philoſophe Porphyre; & c'eſt ce que je vais prouver plus au long par des témoignages des Anciens qu'il n'a pas raportez.

Plutarque, dans ſon Dialogue des Oracles qui ont ceſſé, fait raconter à Cleombrote, un de Interlocuteurs, ce qu'il avoit appris en Egypte touchant la Nature des Demons, d'un Ermite Païen qui vivoit fort auſtérement dans les deſerts de la Thebaïde, entre le Nil & la Mer Rouge. Ce ſont les mêmes lieux qui depuis furent habitez par S. Antoine, & une infinité d'autres Moines. Les Prêtres du Dieu Apis vivoient dans le

(a) Epiphan. contra Hæreſ. Tom. 2. Lib. 3. in brevi Expoſitione Fidei, num. XI. pag. 1092.

(b) Ad pag. 182. v. 12- pag. 71. 72. edit. Cantabrig.

Celibat, ſelon le témoignage de Tertullien (a). La coûtume de prendre la diſcipline & de dechirer ſon corps peut avoir paſſé des Egyptiens aux Prêtres de Baal, de là à d'autres, & s'être inſenſiblement inſinuée dans le Monachiſme qui l'a ſemée par tout. Herodote témoin oculaire (b) parle ſouvent de cette pratique des Egyptiens, qui ſe battoient eux-mêmes, & maltraittoient leurs corps, en l'honneur de leurs faux Dieux.

Je ferai ici une Digreſſion, qui ne m'écartera pas beaucoup de mon ſujet. Elle pourra nous aider à comprendre pourquoi le * S. Eſprit parlant *dans un ſens ſpirituel* a appellé la Ville ennemie de Dieu, non ſeulement *Sodome*, ce qui eſt aſſez intelligible, mais auſſi *Egypte*, ce qui eſt un peu plus obſcur. L'Egypte eſt la Mere & l'Origine des Superſtitions anciennes, & de toute ſorte d'Erreurs & d'Idolatries. La Cabale, ſource feconde d'illuſions, y a pris naiſſance, & paſſa de là en Judée, lorſque (c) Joſué, Fils de Perachia y retourna après un long exil, pendant lequel il eut le loiſir de s'inſtruire des Chimeres Myſtérieuſes des Egyptiens; ſemblables aux Idées de Pythagore, & à celles que debitérent depuis les Va-

(a) Tertullian. De Exhortatione Caſtitatis. cap. 13. pag. 524. edit. *Priores Novimus & continentes viros, & quidem Tauri illius Ægyptii Antiſtites.*

(b) Herodot. pag. 111. & 104. edit. Gronovii.

* Apocalyps. c. 11. v. 8.

(c) D'autres diſent Simeon Fils de Schetach. Voiez la Notice des Caraites donnée au public par le ſavant & illuſtre M. Wolfius pag. 87. Voiez auſſi le Livre Anglois de M. Allix intitulé le Jugement de l'Egliſe Judaïque contre les Unitaires. pag. 163.

Valentiniens, qui avoient puiſé dans la même ſource. Le Monachiſme des Païens des Indes vient d'Egypte, auſſi bien que celui des Eſſeniens & des Chrêtiens, comme nous l'avons dit plus haut. La tonſure de Prêtres, les Habits de lin, le Celibat attaché à la Prêtriſe ont la même origine, auſſi bien que le Culte des Images, comme nous l'avons inſinué autre part. Tous les malheurs de l'Egliſe de Jeſus Chriſt viennent du même lieu, l'Arianiſme, l'Héréſie ou la Faction des Monophyſites, & les deſordres que ces diſputes ont cauſez dans le monde. L'Aſſomption de la Nature humaine en une ſeule Hypoſtaſe avec la Nature Divine, Dogme d'ailleurs Orthodoxe, mais mal propoſé & mal ſoûtenu dans les commencemens, a produit l'Aſſomption du Pain en unité d'Hypoſtaſe avec le corps de Nôtre Seigneur, & de ce Dogme eſt née la Tranſſubſtantiation, opinion ſi mal fondée & ſi préjudiciable à la Religion. Le Chrême ou *Myron*, dont on trouve la compoſition dans l'Hiſtoire de l'Egliſe d'Alexandrie écrite par Vansleb, & dont l'uſage eſt établi par tout, même avec le nom honnorable de Sacrement de l'Egliſe, reſſemble par ſa compoſition & ſon uſage au (a) *Kyphi* décrit par Plutarque comme étant en uſage parmi les Egyptiens Idolatres. Le ſilence ſuperſtitieux, vertu Monaſtique, dont on ne trouve aucune trace dans l'Ecriture Sainte, eſt une ſuperſtition d'Egypte, que Pythagore qui l'y avoit

(a) Κῦφι, à la fin du Traité d'Iſis & d'Oſiris.

apriſe introduiſit dans la Philoſophie. L'ἄυτὸς ἔφα du même Philoſophe ne repreſente-t-il pas auſſi l'obéiſſance aveugle dont les Moines, ſur tout les Jeſuites, font des éloges ſi peu ſenſez? S. Jerôme, Livre ſecond contre Jovinien, pour juſtifier les abſtinences & les ſuperſtitions Monachales, a copié preſque tout entier le quatriéme Livre du Philoſophe Porphyre de l'Abſtinence de la Chair des Animaux; & une bonne partie de ce Livre eſt tirée d'un Ouvrage de Chérémon Philoſophe Gentil Egyptien. (a) Pour ſe mettre à couvert des objections que ceci fournit, les Jeſuites diſent que le Diable eſt le Singe de Dieu: mais, outre que cet Axiome n'a aucun fondement, il faudroit prouver que toutes ces Pratiques ont Dieu pour Auteur. C'eſt ce qu'on ne peut faire. Il eſt bien plus raiſonnable de dire que ces Erreurs ſe reſſemblent trop pour ne pas venir toutes d'une mauvaiſe ſource.

Ce n'eſt pas au reſte des Egyptiens ſeuls que les Indiens ont puiſé leurs coûtumes & leurs opinions: on trouve dans leur Religion préſente quelques veſtiges de celle des anciens Perſans. Le Dieu Viſtnou porte à peu près le

(a) Dans les Nouvelles Litteraires, imprimées à Amſterdam, Tome onziéme, pag. 81. dans l'Extrait du Livre de M Freind ſur la petite Verole, on lit ces paroles „ Rhaſis „ Medecin Arabe raporte le commencement de cette mala„die au tems de Mahomet, & croit qu'un Prêtre d'Alexan„drie nommé Aaron a écrit le premier ſur cette maladie; „ d'où il eſt naturel de conclure que c'eſt l'Egypte qui a „ enfanté ce monſtre. „ Voilà encore une deſtruction du genre humain à mettre ſur le compte de l'Egypte, auſſi bien que la haine & la perſecution en matiere de Religion. Voiez la Satire 15. de Juvenal, & ce qui a été dit des Ariens au commencement de cet Ouvrage.

le même nom que la Divinité (a) qui préſide au cinquiéme jour intercalaire de l'année des Perſes. Le nom de Ram, celebre parmi les Indiens, & que le même Viſtnou a porté dans une de ſes prétendues Incarnations ou Apparitions au monde, eſt celui d'un des Dieux Tutelaires des Perſans, & eſt dedié au vingt & uniéme jour de tous les mois de leur année. Outre l'autorité de Pauſanias, qui nomme Mages les Philoſophes des Indes, dans le paſſage que nous avons déja cité, Diogene Laërce dit (b) que le Philoſophe Cléarque faiſoit deſcendre des Mages de Perſe les Gymnoſophiſtes des Indes. Un certain Symbulus, qui avoit écrit l'Hiſtoire du Dieu Perſan Mithra, & qui eſt cité par Porphyre (c) au quatriéme Livre de l'Abſtinence de la Chair des Animaux, dit que les Mages étoient diviſez en trois eſpéces, dont ceux qui étoient de la plus excellente ne mangeoient rien qui eût eu vie; & les deux autres, auſſi bien que la premiére, croioient la transmigration des ames. J'ai remarqué pluſieurs autres choſes communes aux Indiens & aux anciens Perſans; entre autres un grand nombre de mots & de noms ſemblables dans l'une & dans l'autre Langue: mais j'ai jugé à propos de les obmettre pour éviter la prolixité. D'autres y pourront faire attention.

(a) Vihishtoush. Hyde Hiſt. Relig. Veter. Perſarum, pag. 193.

(b) Diogen. Laert. pag. 7. Κλέαρχος δὲ ὁ Σολεὺς ἐν τῷ περὶ παιδείας καὶ τοὺς Γυμνοσοφιστὰς ἀπογόνους εἶναι τῶν Μάγων φησίν.

(c) Porphyr. L. IV. §. 16. pag. 165. de l'édition de Cambrige.

Pour ce qui eſt des Peuples qui habitent au Septentrion de l'Aſie, il n'eſt pas ſi aiſé de ſavoir ſi dans l'Antiquité la plus éloignée, ils ont contribué à l'établiſſement des doctrines ſuperſtitieuſes des Indiens. Il eſt certain, comme nous le verrons plus bas, que, parmi tant de Fables, il ſe trouve des veſtiges ſenſibles des Veritez les plus reſpectables, & que les Fondateurs de cette vaine Religion, aiant puiſé de tous côtez, peuvent avoir emprunté quelque choſe des Tartares Aſiatiques; parmi leſquels on ſait que la Religion Chrétienne a autre fois fleuri. Cependant, les Dogmes des Lamas qui s'étendent aujourd'hui juſqu'à la Chine, different peu de ceux des Bramines. Les Tartares de Boutan, à ce que nous apprend un Auteur (a) qui y a voiagé depuis peu d'années, reconnoiſſent que leur Culte vient des Indes depuis plus de mille ans. Denys Kao Chinois de Nation, duquel nous avons une Deſcription de la Chine, que feu M. le Bourgmaître Witſen a fait imprimer avec des Remarques, reconnoît la même choſe (b).

Ce ſeroit ici le lieu de parler de l'origine des Lettres des Indes: c'eſt auſſi ce que j'avois reſolu de faire aſſez au long; mais, j'ai craint de m'engager dans un travail trop ſec, & qui ſeroit à la portée de peu de Lecteurs. Je me contenterai de faire quelques Remarques generales, en attendant qu'il ſe préſente une oc-

(a) Relation des Boutans, dans le Nouveau Mercure, Juillet & Août 1718.

(b) Pag. 370. & 374. de l'édition Allemande in 8.

occaſion de deduire plus amplement ce que j'ai ramaſſé & medité ſur ce ſujet. Strabon fait dire à Megaſthéne (a) que les Indiens n'avoient point la connoiſſance des Lettres ; ce qui ne mérite aucune croiance, ou doit être entendu de la populace & non pas des Brachmanes : autrement, il faudroit dire que Strabon ſe contredit lui-même, puiſqu'il aſſure plus bas qu'ils écrivoient des Lettres Miſſives, & qu'ils n'emploioient leur Litterature à rien autre choſe ; ce qui ne paroît pas non plus fort vrai-ſemblable. Quoiqu'il en ſoit, on ne ſauroit douter que les Lettres ne ſoient depuis fort long-tems dans les Indes, & qu'elles ne viennent, comme les autres, des Lettres de Moyſe, deſquelles toute la Litterature du monde tire ſon origine, ſi l'on en excepte les Hieroglyphes d'Egypte, & ceux de la Chine.

On ſait que les Egyptiens, ſelon le témoignage d'Herodote, avoient deux ſortes d'Ecriture, l'une ſimple, & l'autre myſterieuſe & hieroglyphique. Si depuis lui Clement d'Alexandrie en a compté trois, dont il appelle la premiére *Epiſtolographique*, cela vient de ce que les Lettres Grecques étoient emploiées de ſon tems en Egypte, comme elles le ſont encore, dans les Livres de cette Nation, à laquelle on a donné mal à propos le nom de Cophtes, qui n'eſt rien autre choſe que celui d'Egyptien defiguré par la prononciation des Arabes. Il nous reſte quelque peu de monumens de l'an-

(a) Strabon, Lib. 15. pag. 709. *οὐ γὰρ γράμματα εἰδέναι αὐτοὺς, ἀλλ' ἀπὸ μνήμης ἕκαστα διοικεῖσθαι.*

cienne Ecriture ſimple des Egyptiens, qui ne peut avoir été empruntée que de celle des Ebreux, quoiqu'auſſi bien que l'Ecriture Syriaque, la Mendaite, & la Palmyrenienne, qui viennent de la même ſource, elle ait ſouffert de tels changemens, que juſqu'à préſent ces monumens n'ont pû être lûs de perſonne. De même, il ſe pourroit faire que les Lettres des Brachmanes tiraſſent leur origine des Egyptiens, quoiqu'on ne puiſſe pas le prouver par leur reſſemblance, tant à cauſe des changemens qui peuvent leur être ſurvenus, qu'à cauſe du peu de monumens Egyptiens qu'on a entre les mains pour faire cette comparaiſon. Qui croiroit que nos Lettres courantes Allemandes & Françoiſes viennent des Lettres Romaines, ſi on ne le ſavoit d'ailleurs? & qui reconnoîtroit l'origine des Lettres Grecques d'aujourd'hui dans celles des Inſcriptions Antiques? Ce n'eſt donc proprement que par l'Hiſtoire, que peuvent ſe faire ces recherches. C'eſt auſſi par là que nous établiſſons que les Indiens ont reçu des Egyptiens leurs Sciences, leur Religion, & leur Litterature. Je ne crois pas qu'il faille ici recourir aux Perſans; car divers Auteurs anciens atteſtent qu'ils avoient reçu leurs Lettres des Syriens; je dis leurs anciennes Lettres: perſonne n'ignore qu'ils ſe ſervent aujourd'hui du même Alphabet que les Arabes.

Toutes les Lettres des Indiens ſe reſſemblent en quelque choſe, & ſe rapportent apparemment à un même Alphabet ancien: peut-être à celui de la Langue Sainte des Bramines, qu'on appelle le *Samſcret*. Ces Lettres ne dif-

different entre elles que par des traits propres à chaque Nation, ce qui n'eſt point tellement particulier aux Indes, qu'on ne puiſſe obſerver la même choſe dans les diverſes maniéres d'écrire des Peuples de l'Europe. Ces Alphabets Indiens ne diſtinguent la voielle que lorſqu'elle précede une ſyllabe, & qu'elle en fait une par elle même, ſemblables en quelque maniére à l'Alphabet Ethiopien qui unit la voielle ſuivante à la conſone qui précede & n'en fait qu'une ſeule & même lettre. Cette reſſemblance pourroit faire ſoupçonner que les Chrétiens Abyſſins, qui ont reçu leur Religion d'Egypte, en ont auſſi adopté les anciens caracteres ; car, je ne crois pas veritable ce que Diodore de Sicile (a) a avancé, que les Egyptiens avoient reçu leurs Lettres des Ethiopiens.

J'ai entre les mains les Alphabets Tartares de Tangut, & des Mancheous, ceux de Bengale, de Ceylan, de Malabar, de Siam, &c. en partie manuſcrits, & en partie imprimez ; & je n'ai point eû de peine à me convaincre, que tous ces Alphabets n'ont eu autrefois qu'une ſeule & même origine. Mais, c'eſt aſſez parlé d'une matiére qui ne paroîtra intereſſante qu'à un petit nombre de Lecteurs.

Quantité de Savans ont amplement parlé des Brachmanes, & ont recueilli avec ſoin ce qu'on trouve de plus curieux ſur ce ſujet dans les anciens Auteurs. Entre autres le ſavant Monſieur Fabricius de Hambourg a écrit ſur ce

(a) Diodor. Sicul. Lib. 3. pag. 101. edit. Græc Stephani.

ce ſujet une Diſſertation (a) digne des éloges que les gens de Lettres ont accoûtumé de donner à tous ſes Ouvrages. Je ſuis forcé de ne m'y point arrêter, me bornant ici à ce qui concerne l'origine des Mœurs & de la Religion préſente des Idolatres des Indes. C'eſt ce que je vais faire, en me ſervant principalement des Ouvrages Manuſcrits de feu M. Ziegenbalg, Miſſionaire ſur la Côte de Coromandel, du Miniſtére duquel Dieu s'eſt ſervi pour établir en ces lieux-là une Egliſe de Neophytes Indiens, dont nous aurons lieu de faire mention dans la ſuite de cet Ouvrage.

Entre les Auteurs connus qui ont traitté de la Religion des Bramines, perſonne n'a été plus exact qu'Abraham Roger, qui en a donné en Hollandois une eſpéce de Syſtême, traduit depuis en pluſieurs Langues, & qu'on a en François ſous le nom de Theatre de l'Idolatrie. Cet Ouvrage a été compoſé avec ſoin, quoique l'Auteur qui avoit fait un long ſéjour à Paliacatte ſur la Côte de Coromandel, n'ait pas lû par lui-même les Livres de Religion des Indiens, & qu'il s'en ſoit raporté, comme il l'avoue, à ce qu'il avoit appris de la bouche d'un Bramine appellé Padmanaba. Baldeus Miniſtre Hollandois a auſſi donné une Deſcription de l'Idolatrie des Indes, de laquelle M. Ziegenbalg juge fort équitablement dans la Préface de ſon Ouvrage Manuſcrit du Paganiſme des Malabares. Baldeus a dreſſé ſes Mémoires dans l'Ile de Ceylan ſur les Manuſcrits des Miſſionaires Portugais, qui ont de-

(a) Imprimée à Hambourg l'an 1703. in 4.

defiguré la prononciation Indienne, pour l'accomoder à leur maniére d'écrire, & qui en pluſieurs choſes n'ont pas été aſſez exactement informez des faits. Le Religieux Carme, Vincent Marie de Sainte Catherine de Sienne, dont nous avons ci-deſſus ſuivi les Mémoires, a auſſi décrit aſſez au long la Religion des Indiens Malabares. Il a même donné des Extraits de quelques-uns de leurs Livres. Comme il ignoroit la Lange du païs, il reconnoit franchement qu'il n'a fait que copier les Mémoires Portugais, que lui avoit communiquez Don François Garzia Archevêque Jeſuite de Cranganor. Ce ſont là les principaux Auteurs qui aient traitté exactement de la Religion préſente des Indes; car, je ne fais ici aucune mention des Voiageurs, qui n'aiant vû les choſes qu'en paſſant, ne les raportent auſſi que ſuperficiellement, & la plûpart du tems extrémement alterées. Ces trois Auteurs que j'ai nommez conviennent preſque en tout avec les Ecrits de M. Ziegenbalg. Celui-ci ne leur eſt préferable que par ſon exactitude, & par le ſoin qu'il a eu de ne raporter que ce qu'il a vû, & qu'il a lû dans des Livres écrits en une Langue qui lui étoit devenuë auſſi naturelle que celle qu'il avoit ſucée avec le lait. C'eſt donc de ſes Ouvrages manuſcrits que ſera extrait ce qu'on lira dans la ſuite, excepté néanmoins quelques Reflexions que de tems en tems je me donnerai la liberté d'y ajoûter.

Le Paganiſme du Malabar s'étend fort au long dans les Indes. C'eſt l'ancienne Religion de tourte cette grande Preſque-Ile au dé-

Digitized by Google

ça du Gange, de preſque tout l'Empire du Mogol ou de l'Indoſtan, d'où il eſt certain qu'elle tire ſon origine, du Roiaume de Bengala, de l'Ile de Ceylan, & de pluſieurs autres lieux, auſquels ont peut ajoûter une partie de la Tartarie Aſiatique, les Roiaumes d'Arecan, Siam, Pegu, Laos, Camboye, Tonquin, Cochinchine, & même la Chine & le Japon. La Religion de ces derniers lieux differe en pluſieurs choſes de celle du Malabar, qui eſt plus pure, &, ſi j'oſe me ſervir de ce terme, plus orthodoxe. Cependant, elle tire ſon origine des mêmes lieux.

Le principal point de la Religion Malabare, & ſa diſtinction eſſentielle, eſt la profeſſion que font ces Indiens de reconnoître & adorer trois faux Dieux ſous une infinité de noms differens, qui ne ſont qu'autant d'Epithetes ou de Synonymes de ceux-ci; BIRUMA, ISUREN, & VISTNOU. Biruma n'eſt, comme nous l'avons dit, honnoré qu'en la perſonne des Bramanes: mais Iſuren & Viſtnou ont leur Culte particulier. Il y a même deux Sectes differentes fort oppoſées l'une à l'autre, par raport à la ſuperiorité que chacune d'elles attribue à ſon Idole; l'une enſeignant qu'Iſuren eſt le Dieu Souverain, l'autre prétendant que c'eſt le Dieu Viſtnou. Selon ce que j'ai remarqué ci-deſſus, cela pourroit faire ſoupçonner que ces Divinitez ne viennent pas du même lieu, & qu'Iſuren eſt originaire d'Egypte, & Viſtnou de Perſe, ſon nom étant Perſan, comme nous l'avons remarqué. Quoiqu'il en ſoit, ces deux Sectes conviennent l'une & l'autre à honnorer leurs Bramanes, & à recevoir

les

Page 887.

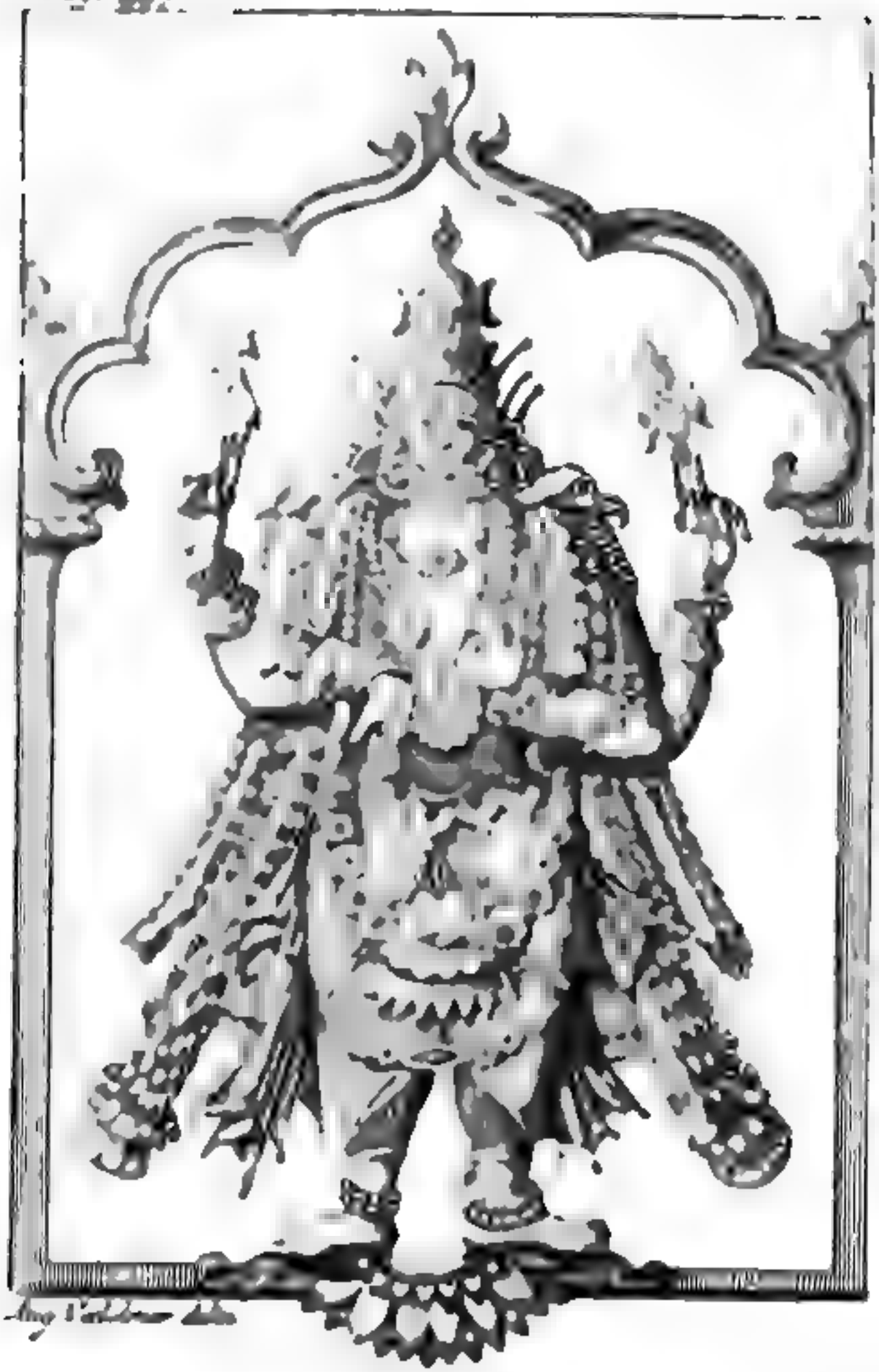

ISUREN

les Dogmes contenus dans le Vedam, qui a parmi ces Idolatres la même Autorité que l'Ecriture Sainte a parmi nous; quoique les Bramanes, qui en ſont les depoſitaires, s'en reſervent à eux ſeuls la lecture.

Les Sectateurs d'Iſuren donnent à leur Secte le nom de *Tchiva Sâmeiam*, & ceux qui adorent Viſtnou appellent la leur *Viſtna Sâmeiam*. Le mot *Tchivé* eſt une des Epithétes les plus honnorables d'Iſuren. L'une & l'autre des deux Idoles a ſa Femme, ſa Famille, & ſes Domeſtiques, qui ſont honnorez dans une des Sectes, & ne le ſont pas également dans l'autre. Outre cela, ces Idolatres différent dans leurs Sacrifices, leurs Priéres, leurs Ceremonies extérieures, leurs Fêtes, leurs Jeûnes, & pluſieurs Articles dogmatiques. Ils ont de commun le culte des Vaches & des autres Animaux, la diſtinction des Familles, la transmigration des ames, & quelques autres pratiques, qui ſont univerſellement reçues dans les Indes.

Les Adorateurs de Tchiven ou d'Iſuren ſe frottent le front & quelques autres parties de leur corps d'une cendre faite de fiante de Vaches. Ils attachent à cette cendre une grande idée de ſainteté, parcequ'elle leur tient lieu de confeſſion publique du Zéle & de la Confiance qu'ils ont en leur Idole. Les Jeſuites, qui font les fonctions de Miſſionaires à Maduré, & qui, niant abſolument qu'ils ſoient * Francs, c'eſt-à-dire Chrétiens Européens, ſe font

* *Frangui.* C'eſt ainſi que les Indiens prononcent ce mot-là.

ſont paſſer pour des Sanias ou Bramines venus du Nord, ſe frottent auſſi eux & leurs Neophytes de la même cendre. Ils portent pareillement les trois cordelettes des Bramines, par leſquelles ces Prêtres Idolatres ſont profeſſion d'être devouez au Culte des trois Divinitez qui gouvernent l'Univers. (a) Ces Miſſionaires pretendent que c'eſt un ſigne de nobleſſe, comme en effet c'en eſt un, mais de nobleſſe ſuperſtitieuſe & fondée ſur l'Idolatrie Ce ſont cependant ces Miſſions de Maduré, dont les Jeſuites ont publié & publient encore tant de merveilles, quoique bien loin d'y changer le Paganiſme en veritable Religion, ils y adoptent les Caractéres extérieurs des Superſtitions Païennes, qu'ils tranſportent juſque dans le ſein de leur Chriſtianiſme.

La Secte des *Tchiva-paddikárer*, ou adorateurs d'Iſuren eſt la plus étenduë. Elle eſt même diviſée en d'autres Sectes, dont l'une adore la Déeſſe *Tchâddi* femme d'Iſuren, d'autres le Dieu *Poulleiar* autrement *Vikkinéſuren*, ſon fils, l'Idole duquel eſt repréſentée avec un muſle & une trompe d'Elephant; d'autres enfin *Subbiramánien*, autre fils du même Dieu. Il y en a qui adorent Iſuren tout ſeul, auquel quelques uns joignent toute ſa famille & ſes Domeſtiques. Enfin, il y en qui rejettent cette multitude de Divinitez, & qui n'adorent

(a) Vincenzo Maria. L. 3 c. 11. pag. 268. *Portano tre cordicelle, che dalla ſpalla ſiniſtra li cingono ſino ſott'il fianco deſtro, dove s'uniſcono in un roppo, & queſto non per ſegno di nobiltà, come dicono alcuni Miſſionarii, ma per nota di Religione, profeſſando con queſto d'eſſere dedicati al culto de' tre Dei Rettori dell' Univerſo.*

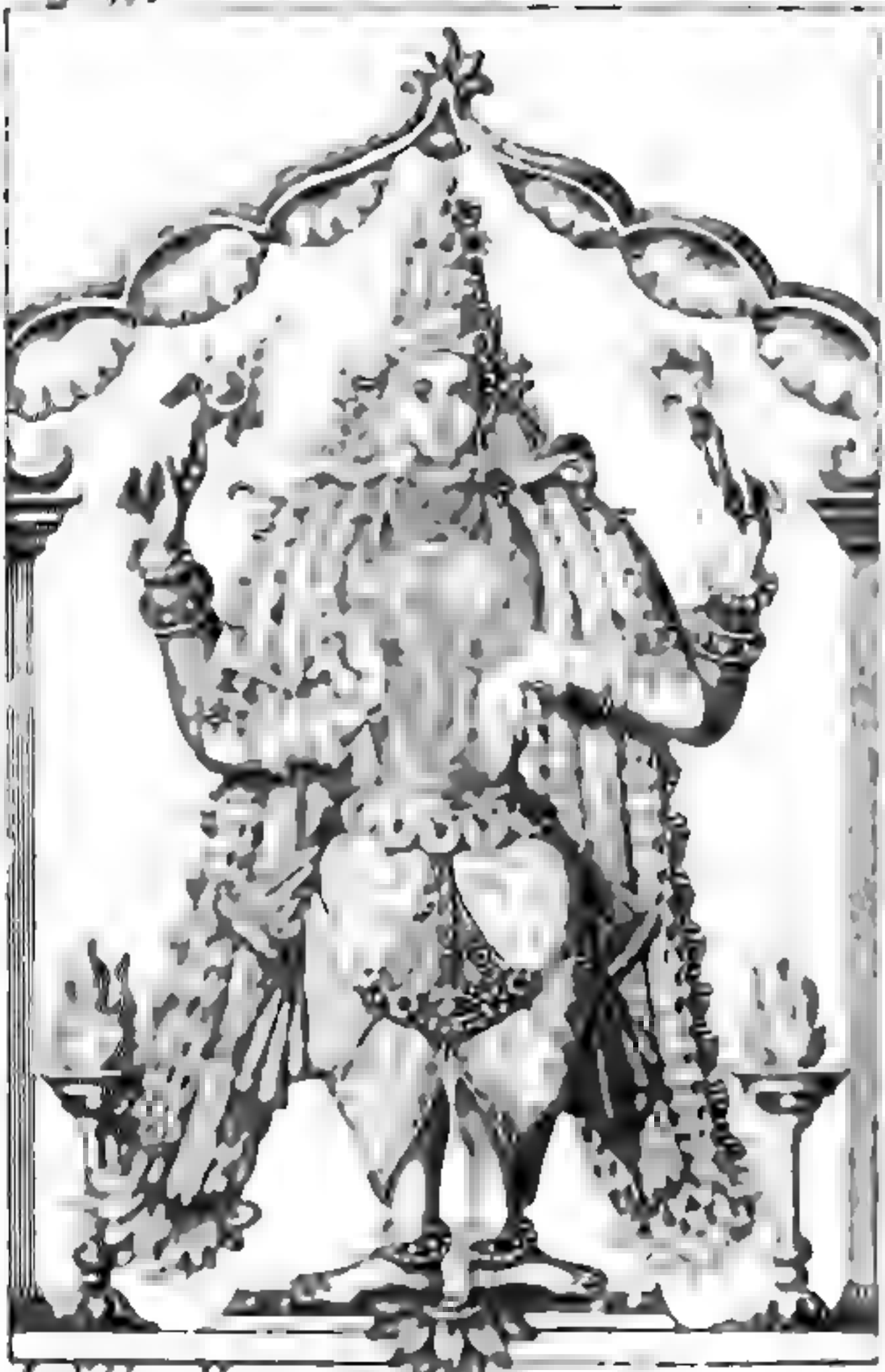

WISCHIT NI

rent que le Dieu ſouverain, qu'ils appellent l'Etre de tous les Etres. Ces derniers ne s'accordent pas entre eux; les uns voulant qu'Iſuren ſoit ce Dieu ſouverain, d'autres que ce ſoit Viſtnou, d'autres enfin que ce ſoient les trois Divinitez, Biruma, Iſuren, & Viſtnou, qu'ils ne conſidérent que comme le ſeul Etre infiniment parfait. Enfin, il y en a qui, outre & au deſſus de toutes ces Divinitez chimériques, reconnoiſſent un Etre éternel, a qui ils attribuent la Souveraineté ſur toutes choſes.

La ſeconde Secte, qui eſt celle des *Viſtnou-Paddikárer*, adore le Dieu Viſtnou & toute ſa famille. Ces Idolatres ne ſe frottent point des cendres compoſées de la fiente des Vaches; mais ils ſe ſervent d'une autre drogue, qui eſt propre à leur Secte. Ils ſe font ſur le front, & ſur d'autres parties de leurs corps, des marques avec une terre rouge, qui vient d'un lieu fort éloigné dans les terres du Grand Mogol, & qui reçoit quelques preparations avant qu'on l'emploie à cet uſage. Ils s'impriment auſſi avec un fer chaud ſur le haut des deux bras des brulures qui repréſentent, s'il les en faut croire, les armes de leur Dieu Viſtnou. A l'aſpect de ces marques, d'abord qu'on voit un Indien, il eſt aiſé de connoître à laquelle des deux Sectes il eſt attaché.

Ces Sectes ſont fort oppoſées l'une à l'autre, & ſe condamnent mutuellement. Il n'y a aucune alliance entre elles. S'il arrive, ce qui eſt fort rare, qu'une fille Indienne ſe marie avec un homme d'une Secte differente de la ſienne, il faut néceſſairement qu'elle ſe range à la Religion de ſon mari, ce qui ne ſe

peut faire ſans cauſer des differens & des haines dans les familles. Les Sectateurs d'Iſuren diſent dans leurs Livres que les Rois devroient ſe ſervir de leur autorité pour chaſſer les gens qui ſe font avec un fer chaud des marques ſur les bras, & qui, au lieu de cendres de fiente de vache, ſe ſervent de cette terre apportée de l'Indoſtan. Les adorateurs de Viſtnou n'en diſent pas moins de leur côté : en un mot, ces gens-là ſe damnent les uns les autres, & ſe ſervent de Livres & de Formules de priéres, qui n'ont aucun raport entre elles.

Par raport à tout le reſte, les mœurs & les maniéres d'agir de ces Payens ſont aſſez ſemblables. Chaque Secte a ſes Bramines, outre leſquels ils ont une diviſion particuliére par rapport à la Religion & aux differens états de la vie. Ils partagent les hommes en quatre Claſſes, qu'ils appellent *Tchárigaei*, *Kirigaei*, *Jogum*, & *Gnanum*. Les premiers, c'eſt à dire les Tchariguei ſont ceux, qui, à cauſe des embarras & du commerce de la vie, ne peuvent vacquer à la multitude des ceremonies qui eſt préſcrite dans leurs Livres. La Religion de ces gens-là conſiſte à ſe frotter de cendres de fientes vaches, ou de terre rouge, ſelon la diverſité des Sectes, à ſe purifier par des lotions auſſi frequentes que le permettent leurs occupations, à repeter une formule de priére, qui conſiſte en cinq Lettres ou Syllabes, qu'ils ont ſans ceſſe à la bouche, & qu'ils appellent le *Náma-Tchivâia*, a reverer leurs Idoles, à ſuivre les coûtumes de leurs Tribus, & à être perſuadez que par ces pratiques ils ob-

obtiendront le ſalut éternel. Les *Kiriguei* ſont obligez d'accomplir exactement toute la loi, tous les Sacrifices, les Offrandes, & les Purifications qu'elle exige; de porter un certain collier de perles noires, qu'ils appellent *Ruddirat-Changueul*, & à reciter reguliérement les formules de priéres qui leur ſont preſcrites. Les Bramines, les Pantares, & les Antigueuls, qui ſont les Prêtres & les Savans des Indes, appartiennent à cette ſeconde Claſſe. La troiſiéme, qui eſt celle de Jogigueuls ou Contemplatifs, fait peu de cas de cette multitude de Dieux, & de tout l'embarras des ceremonies exterieures. Leur unique affaire eſt la meditation & la retraite. Quand un homme devient *Jogui*, il abandonne ſa femme & ſes parens. Il renonce entiérement au monde. Ce ſont ceux qu'on appelle ordinairement les Penitens des Indes. Ils vivent dans une auſterité & une mortification qui paſſent tout ce qu'on peut s'imaginer. Une des violences, qu'ils ont accoûtumé de faire à leurs corps, conſiſte à retenir long-tems leur haleine, & à ſe tenir pendant ce tems-là dans une meditation profonde, de la quelle ils prétendent ſe faciliter l'habitude par cette violence faite à la nature. Ces Pénitens ſont en grande vénération parmi les Parens des Indes. Enfin, la derniere Claſſe eſt celle des *Gnanigueuls*, c'eſt à dire des Sages & des Saints. Ceux, qui font profeſſion de ce genre de vie, ne mépriſent pas ſeulement toutes les choſes du monde; mais encore ils rejettent avec mépris le Culte des Idoles, & toutes les autres pratiques ſuperſtitieuſes de leur Nation. On

trouve dans les Livres de ces gens-là des idées extremement ſublimes, & qui fourniſſent une preuve évidente que Dieu, qui ne s'eſt jamais laiſſé ſans témoignage, s'eſt fait ſentir d'une maniére particuliére au cœur & à l'entendement de ces Gentils.

L'Etre infinement parfait eſt connu de tous ces Paiens Gentils. Ils l'appellent en leur Langue Barabara Vâſtou, c'eſt-à-dire l'Etre des Etres. Voici de quelle maniére ils le décrivent dans un de leurs Livres. (a) „ L'Etre Souverain eſt inviſible & incom-„ prehenſible, immobile & ſans figure ou for-„ me extérieure Perſonne ne l'a jamais vû; le „ tems ne l'a point compris: ſon eſſence rem-„ plit toutes choſes, & toutes choſes tirent „ de lui leur origine. Toute puiſſance, tou-„ te ſageſſe, toute ſcience, toute ſainteté, & „ toute verité ſont en lui. Il eſt infiniment „ bon, juſte, & miſericordieux. C'eſt lui qui „ a tout créé, qui conſerve tout, & qui prend „ plaiſir d'être au milieu des hommes pour „ les conduire au bon heur éternel, bon heur „ qui conſiſte à l'aimer & à le ſervir. „ Cette idée de Dieu ainſi expliquée eſt commune parmi ces Indiens. Ils lui donnent pluſieurs autres noms, outre celui de Barabara Vaſtou. J'en vais copier quelques-uns d'après M. Ziegenbalg, qui les raporte & les traduit ainſi. „ Les autres noms, que ces Gentils donnent „ au Dieu Souverain, ſont des Synonymes „ qui

(a) Jean Erneſt Grundler dans le Livre Manuſcrit intitulé: Le Medecin Malabare, & M. Ziegenbalg dans le Livre auſſi Manuſcrit, de la Genealogie des Dieux du Malabar.

„ qui expriment les divers attributs de Dieu. „ Ils le nomment *Saronvéſouren*, le Seigneur „ de toutes choſes; *Niddia Anander*, un Etre „ haut & éternel; *Adinaiâguen*, le Souverain „ Seigneur qui n'en a aucun au deſſus de lui; „ *Saronva lóga daiabaren*, l'Amateur de tous „ les Mondes; *Saronva letchaguer*, le Sau- „ veur de l'Univers; *Kadden*, le Seigneur. „ Ces noms & pluſieurs autres ſe trouvent dans leurs Livres, comme autant d'Epithétes de l'Etre infiniment parfait.

Pour mettre cette verité dans un plus grand jour, il faut remarquer que tous les Auteurs qui ont parlé de leur Religion en conviennent unanimement. François Xavier, dont les Jeſuites racontent tant de merveilles, & qui certainement n'étoit pas un homme du commun, raporte dans une de ſes Lettres (a), qu'il à écrite des Indes, qu'un Bramane de la Côte de Malabar lui avoit avoué en ſecret, qu'un des Myſtéres de ſon Ecole étoit qu'il n'y avoit qu'un Dieu Créateur du Ciel & de la Terre, que ce Dieu ſeul devoit étre honnoré, & que les Idoles n'étoient que des Repréſentations des malins Eſprits. Il paroît par la Réponſe que firent à M. Bernier (b) les principaux Bramanes de Benarès, une des plus *fameuſes Ecoles de toute la Gentilité des Indes*, que ce ſentiment de la Divinité eſt univerſellement établi parmi eux; & M. Bernier, qui a cru que leur Reponſe étoit *concertée à la Chrêtien-*

(a) Lib. I. Epiſt. V. p. m. 75.
(b) Bernier. Voiages. Tom. 2. pag. 158. 159. edit. de Hollande.

ne, en a apparemment jugé ainſi ſur les préjugez de la Philoſophie dont il étoit imbu. Le Carme Vincent Marie de Sainte Catherine (a) eſt une autre témoin de la verité de ce fait, qu'il avoue poſitivement. Enfin, les Jeſuites recens aſſurent tous la même choſe. Pour ne pas entaſſer une foule ſuperflue d'autoritez, je me contenterai de citer ici une très-belle Lettre, que le P. Bouchet Miſſionaire de Maduré ſur la Côte de Coromandel écrivit il y a quelques années au ſavant M. Huet Evêque d'Avranches. Elle ſe trouve au neuviéme Tome du Recueil des Lettres Edifiantes imprimées à Paris par les ſoins du P. du Halde Procureur des Miſſions des Indes. (b) „ Les „ Indiens, dit ce Jeſuite, reconnoiſſent un „ Dieu infinement parfait, qui exiſte de toute éternité, & qui renferme en ſoi les plus „ excellens attributs . . . . . Ce Dieu s'appelle Para bara Vaſtou, c'eſt-à-dire le Dieu „ ſupreme. „ J'ajoûterai ici, que ces idées ſublimes de Dieu ſont contenuës en termes exprès dans le Vedam, qui eſt l'ancien Livre de leur Loi. M. Ziegenbalg en rapporte quelques Paſſages, qui lui ont été communiquez par des Bramines.

On peut dire à préſent à la louange de ces Peuples, que nous traittons mal à propos de Barbares, qu'on trouve chez eux, nonobſtant l'amas inſenſé de leurs vaines Traditions, autant de juſteſſe d'eſprit ſur la plus eſſentielle de toutes les Veritez, que parmi pluſieurs Nations

(a) Vincenzo Maria, Viaggio. L. 3. c. 17. pag. 300.
(b) Pag. 6. & pag. 7.

tions Occidentales, qui s'attribuent toute la politeſſe du monde. Que ſeroit-ce ſi on entreprennoit de comparer les Indiens Gentils, avec ces Monſtres qui naiſſent de tems en tems en Europe; où, ne pouvant ſe rendre recommandables par aucune bonne qualité réelle, ils ſe font un merite ſcelerat de l'Atheiſme & du Libertinage dont ils tâchent de ſe perſuader eux-mêmes, pour infecter après, autant qu'il eſt en eux, le reſte du genre humain?

Ce n'eſt pas aſſez d'avoir découvert l'idée que ces Gentils ont de l'Exiſtence de Dieu: il faut voir quel uſage ils en font. Il ne lui conſacrent aucune Idole, quoiqu'ils aient dans leurs Maiſons, & même quelques fois dans leurs Temples, des Images Symboliques en platte peinture, & jamais en boſſe, par leſquels ils pretendent de le repreſenter. J'en ai vû deux (a), dont l'une qui eſt l'ouvrage d'un Peintre Idolatre eſt fort compoſée, & compriſe ſous une figure humaine qui contient en ſon ſein & autour de ſoi la figure des principales Idoles, & de la plûpart des Etres viſibles. L'autre eſt bien plus ſimple. Ce n'eſt qu'un Triangle renfermé dans un Cercle. On ne rend aucun Culte à ces Images. Le *Lingam*, dont nous parlerons plus bas, eſt une autre Repreſentation Symbolique de Dieu; mais, outre qu'elle eſt en horreur au Gnanigueuls, elle ne repreſente le Souverain Etre que comme s'étant lui-même materializé dans la Création, & comme aiant un rapport prochain

(a) Dans les Manuſcrits de Meſſieurs Ziegenbalg & Gundert.

aux principaux Idoles de la Religion déja corrompuë. C'eſt d'ailleurs, comme nous l'avons déja dit, le Symbole affecté à Iuren, qui fait avec Viſtnou & les Dieux inferieurs tout l'objet du Culte ſuperſtitieux de ces Gentils.

M. Ziegenbalg aiant demandé par écrit à quelques Indiens, pourquoi ils ne rendoient point de Culte au Dieu Souverain, ils lui repondirent d'une maniére uniforme, que Dieu eſt un Etre incompréhenſible & ſans figure, duquel l'Homme ne ſe peut former aucune idée corporelle; & que l'Adoration qu'on rend aux Idoles des Divinitez inferieures aiant été reglée dans la Loi, ce ſera le Dieu Souverain qui la recompenſera, comme une obéiſſance qu'on lui aura renduë. Un Indien aiant embraſſé le Chriſtianiſme par le Miniſtére des Miſſionaires de Tranquebar, ſon Pére lui écrivit en ces termes traduits de la Langue Malabare: „ Vous ne connoiſſez pas encore les „ Myſtéres ſecrets de nôtre Religion. Nous „ n'adorons pas pluſieurs Dieux, de la maniére inſenſée que vous vous l'imaginez. Dans „ cette multitude d'Idoles, nous honnorons „ une ſeule Eſſence Divine. Nous avons entre nous des Sages auſquels vous devriez „ vous adreſſer: ils leveroient tous vos doutes. Quiconque entend bien notre Religion, y peut aiſément faire ſon ſalut. Nous „ avons l'exemple de pluſieurs perſonnes, auſquelles Dieu a donné d'une maniére ſenſible la felicité éternelle. „

Les Gnanigueuls, dont nous avons déja fait mention, & qui ſont à proprement parler les Sages des Indes, rejettent ouvertement le Culte

te des Idoles, & les Ceremonies extérieures. Le ſeul objet de leur adoration eſt, comme nous l'avons dit, l'Etre infiniment parfait. Dans leurs Livres, qui ſont communs dans les Indes, il n'eſt fait mention que de l'Amour de Dieu, & de la Regle des Mœurs. J'en vais rapporter quelques Extraits d'après la traduction litterale de M. Ziegenbalg. (a) „ L'Etre des „ Etres eſt le ſeul Dieu éternel, immenſe, „ preſent en tous lieux, qui n'a ni fin, ni com- „ mencement, & qui contient toutes cho- „ ſes . . . . . Il n'y a point d'autre Dieu que „ lui. Il eſt le ſeul Seigneur de toutes cho- „ ſes, & ſera tel pendant toute l'Eternité . . . „ O Dieu! avant que je vous connuſſe, j'é- „ tois dans une perpetuelle agitation; mais, „ depuis que je vous connois, & que je me „ ſuis recueilli en moi-même, je ne deſire „ plus que vous. „ L'Auteur du même Livre, parlant dans un autre endroit de l'idée que nous avons de l'Eternité, s'en explique ainſi. „ Quel eſt donc l'Etre qui a exiſté de „ toute éternité? Sont-ce les cinq ſyllabes? „ [*Namat tchivaia.*] Eſt ce l'Ame humaine? „ Sont-ce les Dieux, ou les cinq élemens? „ le cours de la vie, les ſciences, la Loi, „ ou le Saint Pontife qui eſt en tout, & par „ tout? Certainement c'eſt lui qui poſſede „ l'Eternité, laquelle ne convient à aucune „ des autres choſes qui viennent d'être nom- „ mées. „ Un autre Auteur (b) s'exprime ainſi en parlant de Dieu. „ Il y a un Etre qui

(a) Extrait du Livre intitulé, Tchiva Vaikkium.
(b) Le Livre Gnana Vumpa.

„ ſe trouve par tout, & qui eſt preſent à tout, „ c'eſt le ſeul que vous devez aimer. „ Les Livres de ces Gnanigueuls ſont remplis de pareilles expreſſions. M. Ziegenbalg rapporte un grand nombre de Paſſages extraits de leurs Livres. Pour éviter la prolixité, je nen décrirai plus que deux, qui me paroiſſent fort expreſſifs. „ (a) O Souverain de tous les E- „ tres, Seigneur du Ciel & de la Terre, je „ ne vous contiens pas dans mon cœur. „ Devant qui déplorerai-je ma miſére, ſi „ vous m'abandonnez, vous à qui je dois „ mon ſoûtien & ma conſervation? Sans „ vous, je ne ſaurois vivre. Appellez-moi „ Seigneur, afin que j'aille vers vous. „ Je finirai par un Paſſage où il y a des expreſſions Indiennes & Symboliques, qui repreſentent le goût de la Nation. (b) „ Dieu „ eſt comme dans une Mer dont l'étendue „ n'a point de bornes. Si quelqu'un ſouhaîte „ de le voir & de le connoître, il faut qu'il „ appaiſe l'agitation des vagues, qu'il ſe tienne dans une parfaite tranquilité, & que le „ recueillement de ſes ſens n'ait que Dieu „ pour objet. . . . . Il n'y a qu'un ſeul Etre „ veritable, qui eſt préſent en tous lieux, & „ qui ſemblable aux raions du Soleil s'inſinuë „ par tout. Aucun des hommes ne le veut „ reconnoître. Ils aiment mieux ſe vautrer „ dans les ordures de leurs péchez. Pour „ moi, qui ai appris à le connoître, je ne trouve rien au monde que je puiſſe comparer à „ ſa

(a) Le Livre Vambaddu.
(b) Le Livre Tchiva Vaikkium.

„ ſa magnificence, non plus qu'aux douceurs
„ que je goûte avec lui. Cependant, je ne
„ vois perſonne qui veuille ajoûter foi à mes
„ paroles . . . . . La tortuë fait ſon ſejour
„ ordinaire dans la Mer. Après s'être déli-
„ vrée de ſes œufs, & les avoir enterrez ſur
„ les bords, elle retourne dans ſon élément.
„ Cependant, ſon imagination toûjours pré-
„ ſente à ſes œufs y aboûtit comme une eſ-
„ pece de fil qui s'étend juſque là. D'abord
„ que ſes petits ſont éclos, ils ſuivent ce fil
„ imaginaire, & ſe rendent auprès d'elle. De
„ même, Dieu, qui nous a mis dans le monde,
„ fait ſon ſejour dans le Ciel. Il nous a,
„ ſans ceſſe dans ſa penſée, qui ſemblable à
„ un fil s'étend juſqu'à nous. Si nous ſui-
„ vons la trace que ce fil nous préſente, nous
„ trouverons Dieu infailliblement . . . . . .
„ Seigneur, vous m'avez connu lorſque vous
„ m'avez créé; mais, je n'ai appris à vous
„ connoître, que lorſque j'ai pû faire uſage de
„ mon Entendement. En quelque état que je
„ ſois; que j'aille, ou que je vienne, ou que
„ je me tienne en repos; je ne vous oublierai
„ jamais. Vous vous étes donné à moi, &
„ je me ſuis donné à vous. C'eſt ce que j'ai
„ vû de mes yeux & connu de mon entende-
„ ment. Vous étes venu à moi, O Dieu!
„ comme un éclair qui tombe du Ciel.„

Ces Paſſages, fidellement extraits & traduits des Livres de ces Sages des Indes, font aſſez ſentir avec quelle préciſion ils connoiſſent la Grandeur & la Majeſté de Dieu. Heureux, s'ils avoient pû perſuader le Vulgaire & les autres Bramines de bannir du milieu d'eux leur fa-

fabuleuſe Idolatrie! Plus heureux encore, s'ils avoient recherché la Lumiére de l'Evangile, pour laquelle juſqu'à préſent ils n'ont eu que de l'éloignement. Ce qui ne vient, ſans doute, que de ce qu'ils ne l'ont pas bien connu. A préſent la providence & la miſericorde de Dieu ont tellement acheminé les choſes par des voiés merveileuſes, qu'ils ont le Nouveau Teſtament entier imprimé & traduit en leur Langue (a). Ce Saint Livre produira indubitablement ſous la conduite de Dieu, & par les ſoins des pieux Miſſionaires qui le prêchent, tous les fruits qu'il a accoûtumé de produire.

Au reſte, les idées ſaines de la Divinité ne ſe trouvent pas ſeulement dans les Ecrits de leurs Sages; on les lit, ſelon le raport des Bramines, dans les Livres mêmes de leur Loi, dont voici des paroles remarquables raportées par un homme de cette Secte dans une Lettre écrite à M Ziegenbalg. (b) „ On peut connoître Dieu par la Loi qu'il a donnée, & „ par les merveilles qu'il opére dans le monde. On le decouvre auſſi par la Raiſon & „ l'Entendement qu'il a donné aux hommes, „ & par la Création & la conſervation des „ Etres. Ce qui lui eſt dû de la part des hommes conſiſte principalement dans l'Amour „ & dans la Foi. Car, voici ce que notre „ Loi enſeigne par raport au Service du Dieu „ Souverain : *L'homme le doit aimer & croire*

„ *de*

(a) Il a été imprimé à Tranquebar, traduit en Langue Damule ou Malabare, par M. Ziegenbalg, l'an 1714. in 4.

(b) Dans la Genealogie Manuſcrite de faux Dieux du Malabar. pag. 13. & 14.

„ *de bouche & de cœur, & il ne doit agir que par*
„ *ces deux principes, ſur leſquels étant fondé il*
„ *faut qu'il l'invoque, & qu'il obéiſſe à ſes Com-*
„ *mandemens, en ſe conformant en tout, & ſans*
„ *interruption, à ſa volonté.* M. Ziegenbalg remarque ſur ce Paſſage & ſur les précedens, que ces Païens des Indes ont des idées bien plus ſublimes & plus juſtes de la Divinité, que n'ont eu la plus part des anciens Grecs & des Romains. J'ôſe bien ajoûter, que les derniers Sentimens que je viens de raporter ſont infiniment plus Orthodoxes, que ceux de la Conſtitution *Unigenitus* du Pape Clément onziéme.

Lorſque M. Ziegenbalg lut au commencement les expreſſions que nous avons raportées ci-deſſus, & pluſieurs autres dont les Livres de ces Païens ſont remplis, il ſoupçonna que ces Ouvrages avoient été compoſez par des gens imbus des principes du Chriſtianiſme. Il y trouvoit, outre l'Unité de Dieu bien établie, & le Culte des Idoles rejetté avec mépris & indignation, une élévation de penſées & de ſentimens, qui ne lui ſembloit pas naturelle à une Nation, au milieu de laquelle il voioit pratiquer une Idolatrie ſi groſſiére. Son doute fut bien-tôt levé par l'aveu des Gentils, qui reſpectent ces Auteurs qu'ils mettent au nombre de leurs grands hommes, qui par la meditation & la pureté de leur vie ſe ſont élevez à une ſageſſe éminente & à une connoiſſance particuliére de Dieu. Ces Livres ſont lûs & fort eſtimez, même du Peuple groſſier, qui, ſentant aſſez & reconnoiſſant qu'il n'y a qu'un Dieu, demeure ſtupidement dans ſon Idolatrie,

trie, comme dans un Culte plus proportionné au peu de capacité d'une multitude, qui n'a ni la force ni le loisir de s'élever à la plus haute contemplation.

C'eſt auſſi par rapport à cette incapacité prétenduë, qu'a été formé le Culte exterieur que les Brammes entretiennent pour leurs interêts particuliers. L'immaterialité de Dieu, & la materialité du Monde, dont ils ne pouvoient comprendre la liaiſon, les a fait recourir à des Fables, qui, s'augmentant peu à peu, ont produit une Mythologie beaucoup plus chargée de circonſtances monſtrueuſes que celle des anciens Grecs, dont les faux Dieux, quelque dereglez qu'ils ſoient repreſentez, ne ſont en rien interieurs, pour ce qui concerne l'obſcenité, la profanation, les abſurditez, & les contradictions, à ceux des Indes.

L'Etre Souverain, diſent quelques-uns de ces Païens, aiant reſolu de créer la Matiére, fut obligé de ſe donner à lui-même une forme materielle, un pur Eſprit n'aiant aucune proportion ni aucune action ſur des êtres corporels. Comme ils n'ont aucune Idée de cette forme materielle de Dieu, ils ont recours à une imagination ridicule, qui paroît conforme en quelque choſe à ce que pluſieurs Rabins ont fauſſement ſuppoſé par raport à la Création de l'Homme (a). L'Etre Souverain, diſent-ils, dont tout tire ſon origine, contenant tous les Principes des Créatures, renferme néceſſairement

(a) V. Menaſſeh Ben Iſraël dans le Conciliateur ſur la Geneſe, Queſtion 8. de l'Edit. Eſpagnole. On trouve auſſi cette penſée viſionaire dans Platon.

ment en ſoi l'eſſence, la force, & la réalité des deux Sexes. Lorſqu'il entreprit de créer la Nature, il ſepara en deux parties ces Sexes que juſqu'alors il avoit retenus unis & confondus au dedans de ſoi même. Ce fut à l'aide de ces deux Principes, qu'il entra dans les premiéres voies de la Création ; & c'eſt l'idée ſous laquelle il s'eſt propoſé à l'Adoration des peuples dans trois Idoles differentes. La premiére, qui ſe trouve dans le lieu le plus reculé & le plus ſaint de tous les Temples ou Pagodes des Adorateurs d'Iſuren, eſt le Lingum, Image infame où eſt repreſentée l'Union des Principes de la Génération. C'eſt à cette Idole monſtrueuſe, que ſe rapporte leur Culte le plus religieux : & les Bramines ſe ſont reſervé à eux ſeuls le privilege de pouvoir lui préſenter des offrandes ; ce qu'ils ne font qu'avec un profond reſpect, & un grand nombre de Cérémonies. Une lampe allumée brûle continuellement devant cette Idole, environnée de pluſieurs autres lampes à ſept branches, entiérement ſemblables au Chandelier des Juifs dont nous avons la figure dans l'Arc triomphal de Titus. Ces lampes ne s'allument que lorſque les Bramines font leurs offrandes à cette Idole.

On entrevoit dans ce Culte un mêlange profane des Cérémonies de la Loi de Moyſe, & des Myſtéres de Bacchus & d'Oſiris. Rien n'eſt plus reveré parmi ces Idolatres, qui, outre les Lingums de leurs Temples, en portent ſouvent de plus petits, faits de pierre ou de Criſtal. Ils les pendent à leur Col, ou les attachent ſur leur tête. C'eſt là qu'ils adreſſent

ſent preſque toutes leurs priéres, n'abandonnant jamais cette Idole, qu'ils font ſouvent enterrer avec eux. Ils debitent dans leurs Livres un nombre prodigieux de Fables, qui ne tendent qu'à recommander la Sainteté de leur faux Dieu Iſuren.

De ce principe d'Idolatrie ſont derivées deux autres fauſſes Divinitez, *Tchiven* qui eſt la Vertu maſculine, & l'origine de tous les Dieux, & *Tchaddi*, qui ſignifie l'autre Sexe, & de laquelle toutes les Déeſſes ont pris naiſſance. Tchiven eſt repreſenté blanc de carnation avec cinq têtes & dix bras; & Tchaddi, dont la carnation eſt verte, a une ſeule tête, & ne differe des autres Déeſſes, que par ſes ornemens. Les cinq têtes de Tchiven ont cinq noms; *Biruma*, *Viſtnou*, *Ruddiren*, *Mal jouren*, *Tchatatchivoum*. Ces trois derniers noms ſont de purs Epithétes d'Iſuren, & n'ont point d'autre Culte & d'autre Idole que la ſienne; de ſorte que ces cinq Divinitez ſe réduiſent à trois, qui ſont Biruma, Iſuren & Viſtnou. Un Indien, interrogé par M. Ziegenbalg ſur la ſignification de cette Idole, & ſur le Culte qui lui eſt rendu, lui écrivit en ces termes. (a)

„ Dieu, qui eſt l'Etre Souverain, a créé les „ Dieux, les Hommes, & toutes les Créatures. „ Pour gouverner le Monde, & s'accomoder „ en quelque maniére à la portée des hom„ mes, qui ne pourroient pas autrement le „ comprendre, il s'eſt manifeſté dans la figu„ re à cinq têtes, à chacune deſquelles il a at„ taché une denomination & une fonction particu-

(a) Genealogie Manuſcrite des Dieux du Malabar pag. 28.

„ ticuliére. Ces cinq Seigneurs ſont compris
„ dans l'Eſſence de l'Etre Souverain, qui ſe
„ ſert d'eux pour le Gouvernement de toutes
„ choſes, & qui enſuite les rappelle & les re-
„ çoit en ſoi-même. Ainſi, lorſque nous ado-
„ rons ces cinq Seigneurs, nous n'en adorons
„ qu'un ſeul qui eſt tout en tous. „

Le Dieu Tchiven ſelon le ſentiment de ces Indiens eſt le même que le Dieu Iſuren, & la Déeſſe Tchaddi ne différe point de Parvadi, qui eſt le nom ordinaire de la femme de cette Idole. Les Sectateurs de Viſtnou ne conviennent pas que le Dieu Souverain ſoit *Iſuren*. Ils veulent que ce ſoit leur Viſtnou, qu'ils appellent autrement *Naraien*. La priére continuelle des uns s'appelle *Puntchátcharum*, ou la formule de cinq Lettres, qui ſe prononcent Náma-Tchivaîa, ce qui ſignifie, *ſoiez bens o Tchiven!* Celle des autres s'appelle *Attátcharum*, ou la formule des huits ſyllabes, ſe prononce, *Ohm Náma Narasaná*, c'eſt-à-dire, *Bens ſoit* Viſtnou ſous le nom de *Naraien*. Ce n'eſt pas en cela ſeul, que ces deux Sectes different. Elles conviennent d'ailleurs, comme nous l'avons remarqué dans les principes generaux. Le grand nombre des Sectes ſubalternes, rend les Fables de ces Paiens remplies d'une infinité de contradictions.

Je ne puis ni ne dois m'étendre fort au long ſur l'énumeration faſtidieuſe des fauſſes Divinitez de ces pauvres Peuples, dont la Mythologie contient un ſi grand nombre de Fables & de puerilitez, que pour s'engager à les lire ou à les raporter il faudroit y être engagé par des motifs auſſi ſaints & auſſi preſſans que ceux

qui ont porté les pieux Miſſionaires de Tranquebar à les recueillir dans deux aſſez gros volumes, que j'ai préſentement entre les mains. On y voit toute la Fable & la Genéalogie de ces faux Dieux, avec leurs Images dépeintes d'après celles qu'on adore dans les Temples, par un Peintre Idolatre, dont l'Ouvrage & le Deſſein fort different nôtre goût & de nos maniéres ne laiſſe pas que de faire plaiſir à regarder. Iſuren y eſt repréſenté comme dans les Temples, avec une carnation Européenne; Viſtnou, avec un viſage verd, les mains & les pieds rouges; & Biruma, avec quatre têtes, toutes de couleur Olivâtre, ou Indienne. Chacun des autres Dieux eſt peint avec une couleur qui lui eſt affectée, & qui ne ſe change jamais. Je ne trouve qu'Iſuren à qui ils donnent une carnation blanche, toute ſemblable à la nôtre. Il a deux femmes, Parvadi ou Tchaddi, dont la carnation eſt verte, & *Kenkei*, qui eſt peinte de couleur rouge avec une queuë de poiſſon. *Létſchimi*, & *Pokmadévi* femmes de Viſtnou ſont peintes d'une carnation olivâtre, tirant ſur le jaune. *Sarachàbadi* femme de Biruma eſt de couleur tannée Indienne, auſſi bien que ſon Epoux.

Outre la famille de ces premiers Dieux, qui eſt aſſez nombreuſe, ces Indiens ont un nombre prodigieux de Divinitez inferieures, dont il eſt impoſſible qu'ils ſachent les noms, puisqu'ils les font monter a trois cent trente millions. Ils ont de plus quarante & huit mille Prophétes, que Dieu a créez tels, & pour qui ils ont d'autant plus de reſpect, que leurs Livres ſont pleins de Fables, qui racontent

tantôt leurs prétendues vertus, tantôt mille extravagances qu'ils leur attribuent. Mais je finis ces details qui ne ſauroient être qu'ennuieux aux Lecteurs, pour paſſer aux Opinions de ces Indiens, & à l'idée très-imparfaite qu'ils ont de toutes les Sciences.

Rien n'eſt plus abſurde que leur ſentiment ſur l'Exiſtence des Etres, & ſur leur Antiquité. Ils comptent quatorze Mondes, ſept ſuperieurs, & ſept inferieurs, à chacun deſquels ils donnent une prodigieuſe étenduë. Les mondes ſuperieurs ont, par exemples, chacun cinquante quadrillions de lieuës, ou d'heures de chemin en longueur, & vingt-cinq en largeur. Tous ces mondes ont leurs Habitans particuliers, & ils tous été au commencement ſous la domination d'un ſeul Roi qu'ils appellent *Tetcvanen*, qu'ils prétendent être le Pere de la Déeſſe Parvadi femme du Dieu Iſuren. Le premier de ces mondes eſt l'Enfer. Ils le nomment dans leur Langue *Padalalogum*, & lui donnent pour Roi *Emen* le Dieu de la Mort. Sa Cour eſt compoſée de Divinitez mal-faiſantes, c'eſt-à-dire de Diables. C'eſt dans ſon empire que ſont tourmentées les ames des Damnez. Le ſecond monde nommé *Palogum* eſt celui que nous habitons. On peut voir par l'étendue que les Indiens lui donnent, & par la forme quarrée oblongue, qu'ils lui attribuent, quelle eſt leur ignorance en matiére de Geographie. Ils ont un Livre appellé *Ponvana Sakkarum*, qui contient la Deſcription de la Terre habitable. On ne trouve dans cet ouvrage que des Fables & des Fictions indignes d'être raportées. Le troiſié-

me monde eſt le *Magalogum*, où Viſtnou & ſa Cour font leur reſidence. Le quatriéme eſt le *Deva logum*, ou Monde des Dieux. Il s'y trouve, ſelon leur calcul, trente & trois *Kori*, c'eſt-à-dire trente & trois fois dix millions de Dieux, avec quarante & huit mille Prophétes, qui auſſi bien que les Dieux ſont ſoûmis à *Devendiren* le Roi de ce quatriéme Monde. Leurs Livres ſont remplis de Fables, qui roulent ſur les avantures & les apparitions de ces Dieux & de ces Prophétes. Le cinquiéme Monde eſt le *Tchâddia logum*, ou Biruma fait ſon ſejour.

Je me diſpenſerai de raporter le noms des autres Mondes. Le Manuſcrit de M. Ziegenbalg n'en dit rien de particulier. Tous ces Mondes ont communication les uns avec les autres par le moien d'une grande Montagne, nommée *Maga-merou*, de laquelle leurs Livres racontent beaucoup de merveilles. „ (a) Cette Montagne, dit fort probablement „ le P. Louchet, „ eſt celle que les Grecs „ ont appellée Meros, où ils diſent que Bac„ chus eſt né, & qui a été le ſejour des Dieux. „ Elle eſt environnée de huit autres Montagnes, qui ſont à peu près auſſi célébres dans la Mythologie des Indiens.

Si la multitude & l'étenduë de ces Mondes eſt une imagination bien abſurde, le nombre & la qualité de leurs Mers ne le ſont pas moins. Il y en a de lait, de ſucre diſſous, & d'autres liqueurs. Ce ſont des choſes ſur leſquelles je ne ſaurois m'arrêter, non plus que ſur

(a) Lettres Edifiantes, Tom. 9. pag. 41.

ſur leur Deſcription fabuleuſe du Monde que nous habitons. Ce ſont des Fictions monſtrueuſes, qui ne donnent lieu à aucune conjecture, & qui ne peuvent ſervir qu'à faire connoître le prodigieux aveuglement de ces Infidelles.

Pour parler préſentement de l'Antiquité des Etres créez, leur calcul va au delà de l'imagination. Si quelque choſe pouvoit approcher de l'Eternité, on diroit qu'ils ont eu en vuë d'y faire aboutir leurs origines. Comme ils n'ont rien de fort certain dans leurs Hiſtoires, ils n'ont point d'Epoque fixe bien établie à laquelle ils en raportent les évenemens. Pour datter leurs Lettres & leurs Contracts, ils ſe ſervent comme les Chinois & les Tartares d'un Cycle de ſoixante années, chacune deſquelles eſt diſtinguée par un nom qui lui eſt propre. Ils ſe ſervent auſſi à l'exemple des anciens Chaldéens (a) d'un Cycle de douze ans, contenu cinq fois dans celui de ſoixante. C'eſt auſſi la pratique de Chinois. Les Malabares appellent le moindre de ces Cycles *Mamánkum*, & le plus grand, *Anton*. C'eſt par une repetition continuelle de cette revolution de ſoixante ans qu'ils fixent les dattes de leurs Ecrits, ce qui ne peut être d'aucun ſecours dans l'Hiſtoire, le nombre & la ſuite de ces *Antons* étant entiérement negligée. Ainſi, il n'y a aucun lieu de s'étonner qu'ils aient ſi peu de connoiſſance de ce qui s'eſt autre fois

(a) Cenſorinus de Die Natali. c. 18. pag. 129.. Voiez Scaliger de Emendatione Temporum, Lib. 2. pag. 78. edit. de Paris 1583.

paſſé dans leurs païs ; pour ne rien dire des Fables de leurs Poëtes qui ont defiguré leur Hiſtoire.

Voici l'idée qu'ils ont des tems anciens & à venir. Elle eſt traduite d'un Livre (a) qui eſt parmi eux d'une très-grande autorité. J'en vais donner la Traduction, quelque fatigante qu'elle puiſſe être à cauſe des fables groſſiéres, & des calculs énormes, qui y ſont raportez. Cela ſervira à faire connoître les déreglemens de l'imagination de ces Idolatres, auſquels les préjugez de l'éducation rendent croiables les choſes les plus oppoſées au ſens commun. Au reſte, tout ce Recit vient d'Iſuren lui-même, qui l'a revelé à ſa femme Parvadi, & à *Nandi-geſuren* ſon Portier. Celui-ci en fit autre fois confidence à un Prophéte duquel je vais décrire les paroles.

„ Trois cens minutes font une heure. Sept „ heures & demie font un (b) *Samum*. Huit „ Samum font un jour. Trente jours font „ un mois, & douze mois font une année. „ Douze années font un *Mamákum*, & „ cinq Mamákum font un *Antou*. Cent „ mille Antou, ou ſix millions d'années, „ font un *Ougoum*, qui ſert pour nombrer „ les années des mondes qui ont précedé ce- „ lui-ci. Le premier & le plus ancien de „ tous qui ſe nomme *Anànden* a duré cent „ quarante millions d'années. Le ſecond „ *Adpouden*, cent trente millions ; „ & ainſi juſqu'au quatorziéme en diminuant toûjours de dix

(a) Livre intitulé Dirigala Sakkarum.
(b) Un *Samum* fait trois de nos heures.

dix millions. Le quinziéme Monde nommé *Kirétan* a duré nonante millions & vingt-ſix mille ans. Le ſeiziéme nommé *Dirétan*, ſeptante millions deux mille cinq cens ans. Le dix-ſeptiéme *Duvabaren* cinquante neuf millions cinquante & neuf mille ſix cens ans. Le dix-huitiéme & le dernier nommé *Kalien*, qui eſt celui dans lequel nous vivons a duré juſqu'à-préſent quarante mille trois cens douze ou treize ans. Il ſeroit auſſi inutile qu'ennuieux de calculer la ſomme prodigieuſe de toutes ces années. Les Indiens la font monter à un billion, ſeptante & deux millions, trente & huit mille quatre cens ans.

„ Qand toutes ces années auront fait qua-
„ tre vingt huit revolutions, cette durée ſera
„ une minute du tems de *Devendiren* le Roi
„ des Dieux. Trois cens ſoixante de ces mi-
„ nutes, feront une heure, & ſoixante de
„ ces heures feront un jour. Trente de ces
„ jours feront un mois, & douze mois une
„ année. Soixante de ces années feront un
„ Antou. Cent mille de ces Antous feront
„ un Ougoum. Dix-huit de ces Ougoums
„ feront un *Chougoum*, & quand vingt mille
„ ſept cens de ces Chougoums ſeront écou-
„ lez, Devendiren mourra, pour renaître.
„ Quand il ſera mort & revenu au Monde
„ dix mille ſept cens fois avec le même eſ-
„ pace de vie, Biruma comptera une minu-
„ de ſes années, & les pouſſera comme ci-
„ deſſus juſqu'à ce qu'il ſoit parvenu à l'Ou-
„ goum, qui ſe multiplira juſqu'à deux cens
„ vingt millions de fois, en y ajoûtant cin-
„ quante & ſept millions & ſeize mille ans,

„ au bout deſquels il mourra pour renaître „ vingt mille ſept cens fois, vivant toûjours „ le même nombre d'années. Ce tems écoulé, „ le Prophéte *Roma-richi*, dont le corps eſt „ tout velu, perdra un de ſes poils, & compte- „ ra un des jours de ſa vie, qui conſiſte en „ deux cens ſeptante millions de pareils jours. „ Ce Prophéte étant né & mort une infinité „ de fois, *Kamantala Maga-richi* comptera un „ jour. „ Ainſi, de Prophéte en Prophéte il s'écoulera un nombre d'années, qui paſſant tout calcul & toute imagination conduit à un des jours du Dieu Viſtnou; & de là, après un autre calcul encore plus grand, au Dieu Iſuren, qui mourra & renaîtra pluſieurs fois comme les autres, étant auſſi bien qu'eux un Dieu dependant & créé.

Après cette infinité de revolutions, le tems de l'Iſuren increé viendra. C'eſt lui qui, ſelon l'Auteur que je traduis, eſt le ſeul & vrai Dieu. „ Il eſt, ajoûte-t il, les quatre Loix ..., „ le Lingum, une ſemence ſans ſemence, la „ Sageſſe infinie, la Lumiére de l'Eſprit, une „ Eſſence inviſible. Il eſt veritable, ſans de- „ faut. Il a un œil au milieu du front. Il „ eſt juſte, immuable, & cependant revêtu „ de pluſieurs figures. Il rend juſtice à tous: „ il ſe manifeſte en pluſieurs maniéres. Il eſt „ très-difficile à connoître. Aucune Sageſſe „ ne peut penetrer ſa grandeur. On ne le „ peut voir ni dans les Livres de la Loi, ni „ autre part. Biruma, Viſtnou, & les autres „ Dieux ne le peuvent voir. C'eſt lui qui „ donne la force & la vie à tous les animaux; „ qui a tout créé, qui entretient tout, qui re-

„ gle

„ gle le paſſé, le préſent, & l'avenir, & qui „ n'eſt renfermé lui-même dans aucune du- „ rée de tems. „ Ce morceau de Theologie Indienne s'eſt trouvé fort à propos en ce lieu pour ſoulager l'ennui que j'ai eu à traduire les folies qui l'ont précedé. Comme tout eſt du même Auteur, on peut apprendre de là que le Paganiſme le plus groſſier n'eſt point deſtitué de la connoiſſance de Dieu.

Je dirai préſentement quelque choſe des principaux évenemens qu'ils attribuent à chacun de ces Mondes. Dans le prémier nâquit le Dieu Viſtnou ſous le nom d'Addi Naraien: dans le ſecond Biruma. Dans le troiſiéme la Loi fut revelée. Dans le quatriéme *Indiren* fut produit par la Loi. Dans le cinquiéme le même Indiren mit au monde le Soleil & la Lune. Dans le ſixiéme ces deux Aſtres produiſirent les Genies tutélaires des huit principaux Angles du Monde. Dans le ſeptiéme ces huit Genies produiſirent les nuées, & ces nuées furent l'origine de cinq principales couleurs, qui produiſirent à leur tour *Varunen* le Dieu ou le Roi de la pluie. Dans le huitiéme Monde le Roi de la pluie produiſit les dix-huit principales ſortes de grains, tous les fruits, & tous les Fleuves de la Terre. Dans le neuviéme nacquirent tous les animaux. Dans le dixiéme commença à exiſter un Livre de la Loi, intitulé *Irukka-Vedoum*, qui fut ſubſtitué au cinquiéme Livre du Vedam, ou de la Loi ancienne. Ce cinquiéme Livre eſt perdu depuis une infinité d'années. Dans le onziéme Monde la Loi produiſit les diverſes Races ou Tribus qui diſtinguent les Indiens.

Ces races ſont les Bramines, les *Tchádari*, les *Váchi*, & les *Tchuddires*. Dans le douziéme ſortirent de l'œil qu'Iſuren a au milieu du front le *Diron nouron*, ou la cendre ſacrée de fiente de Vache, la Fleur nommée *Kóunci-pou*, l'armure & le paraſol du Soleil, les utenſiles dont on ſe ſert pour boire & pour manger, les cordons de fil que les Bramines portent continuellement ſur la poitrine, auſſi bien que le bandeau dont ils ſervent pour attacher leurs cheveux. Dans le treiziéme Monde furent introduites pluſieurs pratiques de Religion, les jeûnes, les ſacrifices, & les Cérémonies, entre autres l'Ordre des *Sanniat*, qui ſont les Moines, ou les Religieux des Indes.

C'eſt ſous le nom & la forme de ces Sannias que les Jeſuites, en diſſimulant leur origine Européenne, & feignant qu'ils ne ſont point de la Religion des Portugais, ſe ſont introduits dans les Roiaumes de Carnate & de Maduré. La Religion des Sammanéens prit auſſi ſon origine dans le treiziéme Monde. Ce ſont apparemment ceux dont font mention quelques anciens Auteurs Grecs ſous le même nom (a). J'en parlerai plus au long dans un autre endroit. Les Indiens leur attribuent toutes leurs Sciences & leurs Arts. Cependant ils ont perſécuté leur Secte, & l'ont bannie de leur pais. C'eſt des Sammanéens, diſent-ils, qu'ils ont appris la Poéſie, la Danſe, la Dialectique, l'Aſtronomie, l'Art de deviner par le vol des oiſeaux, la Medecine, la Chi-

(a) Σαρμανῶι.

Chiromancie, la Muſique, l'Alchimie, la Geographie, la Peinture, l'Architecture, les Mathematiques, & toute ſorte d'autres Arts, juſqu'au nombre de ſoixante & quatre, ſans en exclure la Necromancie. Il ne reſte plus aucune trace de ces Sammanéens ſur les deux Côtes de Malabar & de Coromandel. Peut-être en trouverons nous des veſtiges dans les Roiames de Siam, de Laos, & de Pegu, où Sommona Codom la principale Idole ſemble avoir conſervé quelque trace de leur nom.

Dans le quatorziéme Monde les Hommes commencerent à lâcher la bride à leurs voluptez ſenſuelles, & à s'adonner à toute ſorte de débauches & d'impuretez. Le quinziéme Monde continua ſur le même pied. Les péchez & le déréglement allérent toûjours en augmentant. Dans le ſeiziéme Monde il y eut de la joie & de la douleur, des guerres & de la paix, de la richeſſe & de la pauvreté. En un mot, ce fut un mêlange de bien & de mal. Dans le dix-ſeptiéme nâquit la mort, produite par la joie & la douleur. Dans le dix-huitiéme, qui eſt le Monde préſent, ſont nez les Sermens, les Menſonges, & la Verité; la Juſtice & l'Injuſtice. De tous les Mondes celui-ci eſt le plus corrompu. C'eſt un renverſement entier de toutes choſes Les Religions y ſont détruites, les Dieux mêmes ne ſont pas d'accord : la Loi eſt diviſée, & les Elemens ont perdu leur force primitive. „ L'Hom-
„ me, dit un de ces Paiens, eſt bien inſenſé
„ quand dans une corruption ſi univerſelle il
„ a la foibleſſe d'avoir de l'attachement pour
„ les choſes du Monde. „

Les

Les différentes Tribus ou *Caſtes* des Indiens meritent une attention particuliére. Perſonne ne peut s'élever parmi eux plus haut que ſa naiſſance. Le Fils eſt obligé de demeurer dans la Tribu du Pére, & de s'attacher, hors certains cas qui ſont rares à la même Profeſſion. On peut croire que la Politique introduiſit au commencement cette coûtume en Egypte, d'où elle paroît être paſſée dans les Indes, où elle a dégéneré en ſuperſtition. Quoiqu'il n'y ait que quatre Tribus ou Caſtes principales, qui ſont celles dont ils rapportent l'Origine au onziéme Monde, ils en comptent pourtant par diverſes ſubdiviſions juſqu'à nonante-huit, dont les Miſſionaires Danois ont écrit les noms & les divers émplois. La prémiére de toutes eſt celle des Bramines. C'eſt une Tribu Sacerdotale, qu'on peut en quelque maniére comparer à celle de Levi parmi les Juifs. Les Bramines ſont les Depoſitaires des Livres Sacrez, deſquels ils dérobent la connoiſſance aux autres Tribus. Ils ſont auſſi les Chefs de la Nation, & les Sacrificateurs du Peuple, qui met à la tête de tous ſes devoirs celui de contribuer à leur entretien; obligation, dont les Rois mêmes ne ſont pas exemts. Les autres Caſtes différent entre elles par l'addition ou la dimunition de quelques prérogatives établies par un long uſage. Elles ne ſe confondent jamais par mariage; & ſouvent elles s'entre-haiſſent mortellement. Un Homme d'une Caſte ſuperieure eſt ſouillé par l'attouchement d'une perſonne d'une autre Tribu que la ſienne; & la ſouillure eſt d'autant plus grande qu'eſt baſſe la Caſte dont

dont cette perſonne eſt originaire. Comme ils ont tous en general une haine & un mépris incroiable pour les Européens qu'ils appellent Francs ou *Pranguis*, & qu'ils regardent comme les plus infames Nations du Monde, tout Indien, qui embraſſe le Chriſtianiſme, eſt abſolument banni de ſa Tribu, & abandonné aux inſultes de toute ſa Nation. Auſſi, ne trouve-t-on point que la Religion Chrêtienne ait fait de grands progrès en ce païs-là, quoiqu'en diſent les Miſſionaires Romains. La ſeule Caſte des Barraves, qui ſont des gens de Mer, a embaraſſé la Religion Romaine, ſous certaines conditions, qui permettent à ces gens-là de conſerver une partie de leurs anciens uſages.

Au reſte, cette haine mutuelle des Caſtes Indiennes n'eſt pas abſolument établie ſur les principes de leur Religion, quoique les Bramines l'entretiennent par leurs enſeignemens, & qu'un long uſage l'ait chargée d'obſervations ſuperſtitieuſes & incommodes au delà de tout ce qu'on peut s'imaginer. Un de leurs Prophétes appellé Kaviler s'en eſt plaint, en leur remontrant que Biruma lui-même avoit eu une Concubine de la Tribu des *Bareiens*, qui paſſe aujourd'hui pour une des plus infames. Il ajoûte à cela: „ La pluie du Ciel „ tombe-t-elle avec quelque difference ſur les „ uns & ſur les autres? Le Soleil leur diſtri„ bue-t-il inégalement ſa lumiére? Le genre „ humain eſt un, comme Dieu eſt un ſeul „ Dieu.„ Le Gnanigueuls, c'eſt-à-dire les Devots des Indes, deſquels nous avons déja parlé, n'ont aucun égard à toutes ces diſtinctions

ſtinctions de Tribus. Ils mangent dans toutes les Maiſons, ſans s'informer de quelles Caſtes elles ſont habitées. „ N'avons-nous „ pas, dit un d'eux, tous la même origine? „ N'avons-nous pas tous la même Langue & „ la même Loi? Nous vivons & mourons „ tous de la même maniére; & il eſt manifeſte qu'il n'y a point de diſtinction à faire „ dans tout le genre humain. „ Ceux, qui écrivent ces choſes, bien loin de paſſer pour Hérétiques parmi les Indiens ſont regardez comme des Hommes plus éclairez que les autres. Cependant, la ſtupidité ou la prévention du peuple ne lui permet pas de rien changer à ſes coûtumes anciennes.

Cette Nation n'a rien retranché de ſon ancienne abſtinence fondée autant ſur le Dogme de la Metempſychoſe que ſur d'autres ſuperſtitions. Il n'y a rien au Monde qui pût obliger un Bramine à manger de la chair des animaux: la plus grande partie des autres Caſtes s'en abſtient également, & ne ſe nourrit que de ris, de lait, d'herbes, & de fruits de la Terre. Les Indiens fuient avec un ſoin extrême l'attouchement des Européens, & pour rien du monde ils ne voudroient manger aucune choſe qui eût paſſé par leurs mains. Ils ont même en horreur celles que des étrangers auroient regardées, auſquels ils defendent à cauſe de cela l'entrée de leurs Maiſons, & l'attouchement des vaſes dont ils ſe ſervent pour boire & pour préparer leur nourriture. S'il arrive qu'un Européen les touche, ils les caſſent auſſi-tôt. Ils évitent avec le même ſoin de voir manger des étrangers, & leurs ſuperſti-

ſtitions ſont ſans nombre ſur ce ſujet. Chaque Tribu en a qui lui ſont particuliéres. Ils ne conviennent generalement qu'à ſe laver tous avant & après le repas. Ils mangent aſſis à terre, chacun en particulier, ne touchant à leurs mets que de la main droite, (a) la gauche étant parmi eux deſtinée à d'autres uſages. La Femme ne mange qu'après ſon mari. Leurs repas ſont fort ſilentieux. Ils n'ont jamais de Feſtins : ceux des Européens leur ſont un ſujet de ſcandale, auſſi bien que l'uſage de la chair des animaux, qu'ils reprochent continuellement aux Miſſionaires, comme une abomination qui anéantit tous les avantages qu'on leur fait enviſager dans la Religion Chrêtienne.

Il ſe trouve cependant des Caſtes inferieures, qui mangent de tout juſqu'aux cadavres des Bœufs & des Vaches mortes de maladie. Ces gens, qu'on appelle *Bardiens*, ſont l'exécration de toutes les Tribus; & on ne ſauroit pas plus offenſer un Homme dans les Indes que de lui donner ce nom-là. Il s'en trouve, d'autres, qui mangent des volailles & du poiſſon. Ces gens-là ſont en petit nombre, & ils paſſent aux yeux des autres pour des prévaricateurs.

L'erreur de la Metempſychoſe, qui les empêche tous de faire mourir les animaux & de ſe nourrir de leur chair, s'étend encore plus loin à toute ſorte d'égards. Ils attribuent aux bêtes brutes une eſpece de Religion, & ſont perſuadez que par leurs œuvres elles peuvent par-

(a) Les Arabes ont la même ſuperſtition.

parvenir à la vie éternelle. On pourroit conjecturer qu'ils fondent ſur cela le Culte qu'ils rendent aux Vaches & à divers autres Animaux, ſi leur Idolatrie, qui eſt en quelque maniére univerſelle, ne comprenoit pas preſque tous les Etres, depuis le Soleil juſqu'aux plus chétives Créatures, à l'exemple des Egyptiens qui rendoient les mêmes honneurs au Soleil & à l'Eſcarbot.

On peut bien comprendre qu'une Nation ſujette à tant d'opinions ridicules & de vaines ſuperſtitions ne ſauroit avoir fait de grands progrès dans la recherche des veritez naturelles. L'Eſprit humain ne s'éléve point au deſſus des principes dont il eſt imbu, & quelques diſpoſitions qu'on puiſſe avoir pour les Sciences, on n'y parvient point, quand on admet des erreurs religieuſes qui y ſont oppoſées. On a de cela des exemples en pluſieurs endroits de l'Europe, auſſi bien que dans les Indes: avec cette difference, que les Indiens cedent volontairement aux Préjugez de leur éducation; au lieu que parmi quelques peuples qui ſe diſent Chrêtiens la violence & la cruauté des Eccleſiaſtiques tyranniſe les conſciences, & détournent les Hommes de la recherche des veritez de tous les ordres, naturelles & ſurnaturelles.

Les Indiens ont une eſpece de Phyſique écrite en divers Livres difficiles à entendre & remplis d'expreſſions figurées & énigmatiques. Un des plus eſtimez de ces Livres s'appelle en leur Langue *Daddouvum*, & contient les principes de la Nature, qu'ils diviſent en nonante-ſix parties eſſentielles. Pour en donner

ner une legere idée, les Indiens enſeignent auſſi bien que les Chinois, & les autres Orientaux, qu'il y a cinq Elemens. Ils admettent le même nombre de couleurs & de genres de vie ; ce qui eſt auſſi peu exact qu'inſtructif. Outre cela, diſent-ils, il y a trois principes des déréglemens qui naiſſent de l'Union de l'ame & du corps, trois complexions principales, & ſix ſiéges fondamentaux de la vie, vingt-cinq nombres interieurs, & vingt-quatre exterieurs ; quatorze vents le long de l'épine du dos, & cinq ſignes ou préſages de la mort. Telle eſt la diviſion de leur Phyſique, qui, pour la plus grande partie, ne concerne que le corps humain, qu'ils appellent dans leurs Livres & dans leurs Diſcours un Abbregé du Monde, ou, pour parler comme nos anciens Philoſophes, un *Microcoſme*.

Leurs cinq Elemens ſont la Terre, l'Eau, le Feu, l'Air, & l'*Agachum*, c'eſt-à-dire l'eſpace qui eſt entre le Ciel & nôtre Atmoſphére ; plus ſages en cela que les Chinois, qui comptant autant d'Elemens que les Indiens, mettent le bois pour le cinquiéme. L'Hereſiarque Manès admettoit auſſi cinq Elemens, ce qu'il y a de l'apparence qu'il avoit appris des Mages Perſans. Les voici, comme on les trouve dans la Diſpute d'Archelaüs (a) & dans le Traitté de Jean de Damas contre les

(a) Archelai & Manetis Diſputatio, p. 147. edit. Fabricii. εἰσὶ δὲ, ἄνεμος, φῶς, ὕδωρ, πῦρ, καὶ ὕλη. Damaſcen. contra Manichæos, edit. Leunclavii, pag. 280. Τὰ πέντε στοιχεῖα ἃ τινα ἐστὶν, ἀὴρ, ἄνεμος, φῶς, ὕδωρ, καὶ πῦρ.

Manichéens: Le Vent, la Lumiére, l'Eau, le Feu, & la Matiere. Selon Jean de Damas, l'Air, le Vent, la Lumiére, l'Eau, & le Feu. Je ne m'arrêterai point à accorder ces deux Auteurs. Archelaüs, qui eſt le plus ancien, paroît auſſi le plus exact. Ce que Manès appelloit la Lumiére eſt apparemment l'*Aether* ou l'*Agachum* des Indiens. Ces cinq Elemens ont cinq couleurs: la Terre eſt de couleur d'Or, l'Eau de couleur de Cryſtal, le Feu de couleur de Cuivre, l'Air eſt noir, & l'*Agachum* eſt de même couleur que les Nuées. Les cinq genres de vie ſont, la vie nutritive, celle qui eſt étenduë par tout le corps, la vie de la volonté, celle de la ſageſſe, & celle de la felicité. Les trois principes de déréglement ſont en leur Langue, l'*Anoûbum*, le *Máguei*, & le *Kámium*. L'*Anoûbum* eſt une qualité attachée à l'ame comme la rouille l'eſt au cuivre, & comme les enveloppes naturelles le ſont aux légumes & aux fruits. C'eſt elle qui opére en l'homme toutes les actions où le porte ſa convoitiſe. Ne ſeroit-ce point un reſte d'idée du Peché Originel? Le *Máguei* preſide à l'imagination, & c'eſt la ſource de tous les Arts. Le *Kámium* excite la convoitiſe & porte l'Homme à toute ſorte d'excès & de plaiſirs déréglez. Les trois Complexions, ou tempéramens, ſont le Caractére melancolique, le Sanguin ou Bilieux, & le Phlegmatique. Le temperament melancolique produit la ſageſſe, la mortification, une vie reglée, & un bon naturel. Le Caractére colerique ou ſanguin porte au repentir, à la continence & à la vertu. Le Phlegmatique excite

à

à l'impureté, à la fraude, à l'injuſtice, au menſonge, au ſommeil, & à la triſteſſe. Les autres diviſions ne ſauroient être traduites à cauſe de leur obſcurité. Ce ne ſont que des figures de diverſes ſortes, qui ont un tel raport aux Lettres de l'Alphabet Malabare, que l'on n'en peut rien tirer ſans avoir fait de grands progrès dans la connoiſſance de leur Langue. On comprendra par ce que je viens de traduire, qu'on perd fort peu de n'avoir pas le reſte. M. Ziegenbalg dit ici que parmi ces Paiens on trouve des Savans à leur maniére, qui entendent aſſez bien l'Hiſtoire Naturelle, tant celle des Animaux, que celle des Mineraux & des Plantes.

Pour ce qui eſt de la Medecine, elle eſt en eſtime chez eux, & ſoigneuſement cultivée, quoiqu'elle ſoit fondée ſur des principes fort differens de nôtres, & fort conformes à ceux de leur Phyſique. On trouve dans leurs Livres les noms & les cauſes de toutes les maladies, auſſi bien que les remédes dont il faut ſe ſervir pour les traitter. Ils conſidérent le pouls avec une attention particuliére. C'eſt parmi eux une étude longue & mêlée d'obſervations ſuperſtitieuſes. Ainſi, il y a plus lieu de compter ſur leur pratique, que ſur leur ſavoir. Les Européens établis dans les Indes conſultent volontiers les Medecins Gentils dans leurs maladies, & ſe trouvent fort bien de leurs ordonnances. Au reſte, leur ſcience & leur pratique de la Medecine eſt très conforme à celle des Chinois.

Quoique ces peuples s'appliquent fort à l'étude de l'Aſtronomie, & principalement à

l'Aſtrologie judiciaire, on peut croire que leurs connoiſſances ſur ce ſujet ſont extrémement bornées. Des gens, qui croient que la terre eſt plate, & que le Soleil fait ſon cours à l'entour d'une montagne ſituée au Nord du monde, ne peuvent pas avoir acquis de grandes Lumiéres ſur le cours des Aſtres & leur ſituation dans les Cieux. Ils ne laiſſent pas de predire les Eclipſes : ceux, qui croiront la choſe impoſſible ou douteuſe, trouveront dequoi ſe convaincre du contraire dans la Topographie Crêtienne de Coſme Egyptien, qui raporte (a) l'exemple d'un Homme de ſon tems, qui ſoûtenant le même Syſtême ne laiſſoit pas de prédire les Eclipſes avec une exactitude qui donnoit de l'étonnement à ceux mêmes qui ſuivoient une Hypothéſe plus raiſonnable.

Leur année commence au mois d'Avril. Elle eſt compoſée, comme la nôtre, de trois cens ſoixante & cinq jours. Leur maniére d'intercaler ne m'eſt point connue, & je n'en trouve rien dans les Manuſcrits des Miſſionaires Danois. Ils diviſent le Zodiaque en douze ſignes, dont les noms en leur Langue ſe raportent à ceux que nous avons reçus des Grecs qui les avoient reçus des Egyptiens. Ils ont pareillement le même nombre de Planetes que nous, & ils s'en ſervent de la même maniére pour marquer les jours de la ſemaine: coûtume, qu'ils ont auſſi reçuë des Egyptiens, parmi leſquels cette diviſion ſeptenaire

(a) Tom. 2. Collect. Novæ Patrum edit. D. Bernard. de Montfaucon. pag. 264.

naire étoit fort ancienne (a), ſoit qu'elle leur fut venuë des Juifs, ou que ceux-ci l'euſſent appriſe chez eux; ce qui ne doit s'entendre que par raport au nombre de jours, les noms des Planétes n'aiant point été en uſage chez les Ebreux pour deſigner les jours de la ſemaine. Quoique ces noms varient dans les Indes ſelon la diverſité des Langues, le nom de *Buda* célébre parmi les anciens, comme nous le verrons bien-tôt, tient univerſellement la place de Mercure, & marque le Mercredi chez les Malabares, les Habitans de l'Ile de Ceylan, & les Siamois. Outre les ſignes du Zodiaque, les Indiens comptent vingt-ſept Conſtellations, dont ils ſe ſervent auſſi bien que des Planétes, principalement pour prédire l'avenir, & s'établir en qualité d'Aſtrologues à la Cour des Rois Indiens, qui ſont fort entêtez de ces vaines prédictions, auſſi bien que des Augures, de la Chiromancie, & de diverſes autres Sottiſes, dont nonobſtant la Lumiére de l'Evangile nous n'avons pas encore entiérement ſecoué le joug.

Pluſieurs Indiens s'appliquent à l'Alchymie, c'eſt-à-dire à la prétenduë transmutation des Metaux. Ils ont des Livres qui traittent de cette Science qu'ils appellent *Rácbaviddei*. Quoiqu'ils l'étudient aſſez ſoigneuſement, ils ne s'engagent pas aux dépenſes qui ont ruiné tant de perſonnes en Europe La poſſibilité de cet Art n'eſt point revoquée en doute chez eux. Ils raportent ſur ce ſujet pluſieurs Hiſtoi-

(a) V. Dion Caſſius Livre 36. & le Chevalier Marsham. Siecle XVI. pag. 476. edit. de Leipſic.

ſtoires, entre autres une qui eſt fort célébre, parcequ'elle concerne leur Dieu Iſuren, qui changea lui-même du fer en or, comme je vais le décrire dans les propres termes d'un de leurs Livres. (a) „ Dans une Ville appellée „ *Diron puïvanum* demeuroit une fille nom- „ mée *Pannaneial*. Cette fille étoit dediée „ au Culte des Dieux, & du nombre de cel- „ les qui font profeſſion de ſe proſtituer en „ leur honneur. Elle étoit fort religieuſe, „ & ſe levoit tous les matins avant le Soleil. „ La premiére choſe qu'elle faiſoit étoit de ſe „ laver dans l'Etang de la Pagode ou du „ Temple de l'Idole auquel elle étoit affectée. „ De là, entrant dans le Temple, elle y faiſoit „ ſes priéres, & toutes les Cérémonies prefcri- „ tes par la Loi. Enſuite, retirée dans ſa Mai- „ ſon, elle y admettoit ceux de ſes amans „ qui la paioient le plus largement. Cela al- „ loit loin, à cauſe de ſa rare beauté. Elle „ partageoit en trois portions ce qu'elle ga- „ gnoit ainſi. La premiére étoit pour la Pa- „ gode, la ſeconde pour des aumônes gene- „ rales, & la troiſiéme pour des aumônes „ particuliéres qu'elle faiſoit aux Pelerins & „ aux Saints des Indes qui ne ſubſiſtent qu'en „ mendiant. Elle ne vivoit que de ce qu'elle „ gagnoit avec les perſonnes de moindre con- „ dition, qui paioient beaucoup moins que „ les autres. Cependant, elle avoit cette re- „ ſerve qu'elle excluoit de ſon commerce les „ gens nez dans les Caſtes ou Tribus infe- „ rieures des Indes, ne donnant entrée chez elle

(a) Livre Malabare intitulé, *Arubadéipala dera Vilasadi.*

„ elle qu'aux Bramines, aux Poëtes, & aux
„ perſonnes de quelque diſtinction. Le Dieu
„ Iſuren lui apparut un jour ſous la forme
„ d'un homme de ſa Secte. Cette bonne fille
„ ſe diſpoſa d'abord à lui donner ce qu'elle
„ n'avoit pas coûtume de refuſer. Iſuren lui
„ fit comprendre qu'il n'étoit pas venu pour
„ ce qu'elle lui offroit ſi liberalement; mais
„ pour lui rappeller en mémoire un vœu
„ qu'elle avoit fait d'offrir une Idole de fonte
„ au Dieu *Iſchokka naiagen*, qui eſt Iſuren
„ lui-même ſous un autre nom. *Helas*, s'é-
„ cria-t-elle, *où pourrois-je trouver aſſez d'ar-*
„ *gent pour cela?* Iſuren lui repondit: *Je ſai*
„ *l'Alchymie & l'Art de faire de l'Or. Ap-*
„ *portez-moi tout le fer que vous avez dans la*
„ *Maiſon.* La devote obeït & en emprunta
„ même de ſes voiſins. Iſuren aiant reçu ces
„ ferrailles les parſema d'une eſpece de fiente
„ de Vache pulveriſée, qu'il avoit apportée
„ ſur lui. Il les laiſſa pendant toute la nuit
„ dans le feu ſur le foier de la Maiſon. Le
„ matin du jour ſuivant le tout ſe trouva chan-
„ gé en Or très-fin, & Iſuren avertit cette
„ fille de s'en ſervir pour lui fondre une Ido-
„ le. Incontinent après, il s'éleva en l'air,
„ & étant entré dans le Temple, il ſe retira
„ dans le Lingum où il fait ſon ſejour ordi-
„ naire. „

Cette Fable, outre qu'elle montre l'idée que ces peuples ont de l'Alchymie, fait connoître l'eſtime qu'ils ont pour ces malheureuſes victimes de l'impudicité publique. Ils les conſacrent ſolemnellement à leurs Dieux, & les regardent comme des perſonnes ſaintes &

très diſpoſées à parvenir à un haut degré de piété.

Puiſque l'occaſion ſe preſente de parler de ces filles, je raporterai ici ce qu'on en trouve dans les Ecrits de nos Miſſionaires, qui eſt confirmé par le temoignage de tous les Voiageurs. Chaque Pagode en a un certain nombre plus ou moins grand, ſelon ſa reputation, ou ſelon ſes revenus. On les deſtine fort jeunes au Culte des Idoles par une dédicace qui ſe fait avec beaucoup de pompe & de ſolemnité. Elles ſont élevées avec ſoin au dépens de la Pagode. Contre la coûtume du Pais, où les femmes ne s'appliquent point aux Lettres, on leur enſeigne à lire & à écrire, outre la Danſe & la Muſique qui ſont leurs principaux exercices. On choiſit ordinairement les plus belles filles qui ſe trouvent, afin que parvenuës en âge elles puiſſent ſubſiſter & enrichir le Temple des revenus de leur proſtitution. Elles danſent & chantent devant l'Idole les jours ſolemnels, lorſqu'on célébre quelques Fêtes en ſon honneur. Leurs Danſes, auſſi laſcives qu'il ſe peut, repondent par des geſtes fort ſignificatifs, aux Fables impudiques de leurs fauſſes Divinitez, qu'elles chantent en même tems, ou qu'elles entendent chanter à d'autres qui préſident à la Danſe. Ces malheureuſes Creatures ne peuvent abandonner l'Idole à laquelle elles ſont conſacrées. Le mariage leur eſt entiérement interdit. Les enfans qu'elles ont de leur mauvais commerce demeurent conſacrez au Culte de l'Idole : les filles ſuivent la deſtinée de leur mere, & les garçons apprennent la Muſique & à jouer des in-

inſtrumens. Ces filles ſont une des plus grandes tentations de ces pais Barbares, & une occaſion de péché continuelle à une Nation qui naturellement eſt portée à l'impudicité.

Je ne dirai rien ici de la Muſique des Indiens, quoique cette ſcience ſoit eſtimée & cultivée chez eux, mais d'une maniére différente de la nôtre, & difficile à expliquer. Elle a un raport eſſentiel à leur Poëſie qui eſt pareillement fort malaiſée, autant à cauſe de la compoſition qui n'a raport qu'aux divers tons de leur Muſique, ſans égard à la quantité & à la meſure, qu'à cauſe des mots particuliers qu'elle emploie; tel Livre Poetique étant ſi obſcur, que parmi les Malabares mêmes, qui entendent fort bien tous les Ouvrages écrits en proſe, à peine en trouvera-t-on un de cent qui puiſſe entendre ou expliquer les Poëmes anciens. Il arrive ſouvent que les modernes ne ſont pas moins difficiles. Les Poétes ont des expreſſions qui leur ſont particuliéres, & que l'on n'apprend que par une longue étude.

Quelques Savans ont cru que l'Arithmetique dont nous nous ſervons aujourd'hui venoit des Indes, auſſi bien que le *Zero*, & les autres figures des nombres juſqu'à dix. Sans examiner ſi on peut ſoupçonner cela de quelque autre Nation Indienne, il eſt certain que l'Arithmetique des Malabares differe beaucoup de la nôtre, auſſi bien que les Chiffres dont ſe ſervent ces peuples, qui ne connoiſſent point l'uſage du *Zero*. Leurs operations ſont en grand nombre, fort ingénieuſes, & fort difficiles; mais extrêmement ſûres, quand on les a

une fois appriſes. Ils s'y appliquent dès leur enfance, & ils ont une ſi grande habitude à calculer les ſommes les plus embaraſſées, qu'ils font ſouvent ſur le champ ce que des Européens ſont long-tems à finir avec la plume. Il eſt vrai que leur opération ſeroit plus longue que la nôtre, ſi l'imagination rompuë par une longue habitude ne voioit d'abord la fin de la queſtion propoſée. Ils diviſent les unitez en un grand nombre de fractions. C'eſt une étude qui leur eſt particuliere, & qui demande bien du tems. Leur diviſion la plus frequente de l'unité eſt en cent parties, que l'on n'apprend que conſécutivement en commençant par deux, trois, quatre, &c. juſqu'à cent. Cela vient de ce que ces fractions ſont différentes ſelon la nature des choſes nombrées. Il y en a pour les monnoies, pour les poids, pour les meſures, en un mot pour toutes les choſes qui peuvent être raportées aux opérations de l'Arithmetique. Le même uſage étoit ſans doute parmi les Romains, & cela peut ſervir à entendre quelques Paſſages des Anciens, comme celui d'Horace dans l'Art Poëtique (a) *Les Enfans des Romains apprennent par de longs calculs à diviſer l'AS, en l'Unité en cent parties.* On comprendra auſſi par là ce que ſignifient deux Paſſages de Petrone, qui ont paru difficiles aux Interprétes. Dans le premier, un Pére dit à un homme qui faiſoit profeſſion d'enſeigner la Jeuneſſe:

(a) *Romani pueri longis rationibus aſſem.*
Diſcunt in partes centum diducere. verſ. 325.

neſſe: (a) *Je vous éleve mon Fils qui ſais déja quatre parties.* Dans l'autre, un homme ſe vante (b) de ſavoir les cent parties tant des poids que des monnoies. Je n'ai oſé mettre ici quelques exemples de l'Addition & de la Diviſion de ces Indiens, quoi que j'en aie aſſez entre les mains. Je ne doute point que ce ne ſoit l'ancienne Arithmetique des Grecs & des Romains (c). Il n'y a point d'apparence qu'on en rétabliſſe jamais l'uſage. Nos opérations ſont beaucoup plus courtes & plus aiſées. Mais c'eſt aſſez parlé des Sciences & des Arts de ces Peuples; je vais paſſer à un autre ſujet.

Il n'eſt pas certain que la Religion préſente des Indes ſoit la premiére de toutes celles qui ont été connuës en cette vaſte étenduë de païs. Les Bramines reconnoiſſent que leur culte a ſuccédé dans le Malabar à celui de certain peuple qu'ils traitent de Païen, & qu'ils appellent la Nation des Sammanéens. Il faut remarquer que les Indiens Malabares, bien loin de ſe conſidérer comme Païens, mettent cette Epithéte au nombre des plus groſſes injures, & ſoûtiennent qu'on ne s'en peut ſervir qu'à l'égard des gens qui ne connoiſſent point l'Etre infiniment parfait, & qui ne lui rendent aucun culte. C'eſt donc ſous cette idée que nous devons enviſager les Sammanéens

(a) Petronius cap. 46. pag. 227. 228. *Tibi diſcipulus erat est Cicero meus, jam quatuor partes dicit.*

(b) Ibid. c. 58. pag. 294. *Partes centum dico, ad as, ad pondus, ad nummum.*

(c) Voïez les Remarques de M. Wallis ſur l'*Arenarius* d'Archimede, vers la fin.

Digitized by Google

néens, anciens habitans des Indes, deſquels la Religion n'eſt peut-être pas encore entiérement détruite, quoi qu'elle ſoit préſentement inconnue dans tous les païs qui ſont en deça du Gange, où la ſeule Religion des Bramines ou Brachmanes eſt en uſage. Cette idée des Sammanéens n'eſt pas entiérement conforme à ce qu'en rapporte Porphyre (a) dans ſon Traité de l'Abſtinence de la Chair des Animaux. Il les diſtingue à la vérité des Brachmanes; mais il leur donne à peu près la même Loi & la même Religion. Clement d'Alexandrie qui en fait auſſi mention en parle en ces termes (b). „ Il y a deux eſpéces de „ Gymnoſophiſtes Indiens ou Philoſophes „ Barbares. Les uns s'appellent Sarmanes & „ les autres Brachmanes. Ceux des Sarma„ nes, qui ſont appellez (c) Solitaires, n'ha„ bitent point dans les Villes, & n'ont point „ de maiſons. Ils ſe couvrent d'écorces d'ar„ bres, & ſe nourriſſent de fruits. Ils ne „ boivent que de l'eau dans la paume de leurs „ mains. Ils ne ſe marient point, & vivent „ comme les (d) Encratites. Ce ſont ceux „ d'entre les Indiens qui obéïſſent aux com„ mandemens de *Boutta*, qu'ils honnorent „ comme un Dieu, à cauſe de la ſainteté de „ ſa vie. Ce Boutta ne peut être que celui que S. Jerôme (e) & quelques autres anciens appel-

(a) Libr. IV. §. 17. & 18.
(b) Stromat. L. 1. pag. 529. edit. Potteri.
(c) ἀλλόβιοι.
(d) Les Sectateurs de Tatien, Diſciple de Juſtin Martyr.
(e) Hieronym. Lib. 1. adverſus Jovinianum. Tom. IV. pag. 186. col. 2. edit. noviſſimæ. *Apud Gymnoſophiſtas Indiæ quoſ*

appellent Boudda. Je ne doute point que ces Samanéens ou Sarmanes ne ſoient les mêmes qui ſont appellez *Germanes* dans Strabon, Livre XV; ſoit que ce nom ait été corrompu par les Copiſtes, ou que Strabon, qui cite Megaſthéne, ſoit tombé ſur un Exemplaire qui l'a trompé.

Il paroît par les Livres des Indiens Malabares, que les Samanéens étoient habiles, puis qu'ils reconnoiſſent que toutes leurs Sciences & leurs Arts viennent de ces gens-là. Il faut donc que la migration des Brachmanes ſoit poſtérieure à celle des Sammanéens, ou que ceux-ci aiant corrompu les premiers principes de leur Religion fuſſent tombez dans l'ignorance du Dieu Souverain, & aient eu beſoin de réformation. Ce dernier ſentiment paroîtroit le plus probable, ſi on étoit ſûr de la vérité de ce que diſent les Malabares, qui aſſurent que leur Religion eſt infiniment plus ancienne que celle des Sammanéens, qu'ils appellent en leur langue *Schammanes* (a). Il eſt certain par le témoignage des Auteurs anciens que j'ai citez, & par celui des Bramines des Indes, que ces Sammanéens pratiquoient la même abſtinence que les Indiens d'aujourd'hui, & qu'ils croioient comme eux la Tranſmigra-

quaſi per manus hujus opinionis auctoritas traditur, quod Buddam principem dogmatis eorum e latere ſua virgo generaverit.

(a) Les Prêtres des Samojedes s'appellent Schamans. Le Brun, Voyage de Moſcovie, pag. 13. col. 1. Ceux des Tunguſiens & d'autres Nations de Tartarie portent le même nom. V. le Voyage d'Evert Ysbrant à la Chine, chap. 7. p. 62. & 69. de l'édit. Allemande. Voyez auſſi pag. 120. où il dit que le nom de Schaman, eſt un nom de Religion d'un Peuple Tartare, voiſin des frontiéres de la Chine.

migration des ames. Ils avoient auſſi leurs Idoles, & il ne paroît point que leur Religion ait differé de celle des Brachmanes, que dans l'Article important de la connoiſſance de l'Etre infiniment parfait. Il reſte encore dans les Indes des Livres compoſez par les Sammanéens; & ces Livres ſont lûs & eſtimez des Indiens modernes, qui les gardent & les citent avec autant de ſoin, que nous gardons ceux des anciens Auteurs Grecs & Romains. Je vais parler de quelques-uns de ces Livres dont je trouve la deſcription dans la Bibliotheque Malabare Manuſcrite de M. Ziegenbalg.

Le premier eſt intitulé *Tolkábiam* du nom de ſon Auteur, qui étoit un Roi de cette Nation, ou plûtôt de cette Religion; car les Sammanéens parloient la même Langue que les Malabares. Ce Livre, qui eſt fort gros & fort difficile à entendre, contient tous les principes & la pratique de la Poëſie Indienne, qui demande une longue étude & une terrible application. Il y a, dit M. Ziegenbalg, pour près d'un mois de lecture quand on l'entend. Selon les Malabares, ce Livre a plus de mille ans d'antiquité.

Ils ont un autre Livre intitulé *Divágaram*, du nom de ſon Auteur, qui vivoit il y a cinq cens ſoixante ans, & faiſoit profeſſion de la Religion des Sammanéens. On fait apprendre ce Livre aux jeunes gens à l'âge de huit ou neuf ans, lors qu'on les deſtine à l'étude des Lettres. Il traite du choix & de l'abondance des mots de la Langue. Les Malabares en font une eſtime ſinguliére: mais le ſtile

eſt

eſt ſi relevé, que le Vulgaire n'y entend rien du tout.

Je ne ſai ſi je dois mettre au nombre des Ouvrages des Sammanéens un Livre dont je trouve le Titre & la Deſcription dans la même Bibliotheque Manuſcrite de M. Ziegenbalg. Il eſt intitulé *Tchiva paikkiam*, c'eſt-à-dire, *La Felicité de la Vie.* Ce Livre, qui eſt écrit en vers, contient de fort beaux principes de Morale. L'Auteur, connu dans les Indes par d'autres Ouvrages Poëtiques, ne faiſoit profeſſion d'aucune Religion. Il ſoûtient que tout le bonheur de l'Homme ne conſiſte qne dans la pratique de la vertu. Il a laiſſé beaucoup de Sectateurs qui menent une vie fort reglée, quoique d'ailleurs ils vivent dans une grande indifférence pour toutes les Religions, mettant le Chriſtianiſme & le Paganiſme ſur le même pied. M. Ziegenbalg, qui a ſouvent diſputé, ſans fruit, contre ces gens-là, dit qu'il a trouvé des Mahometans dans les Indes, qui ſont dans les mêmes diſpoſitions par raport à la Religion. On peut regarder ces Païens comme des Déïſtes. Ceux qui ſuivent ſont de parfaits Athées; car il s'en trouve auſſi, quoiqu'en petit nombre, dans les Indes: les Savans qui l'ont nié n'en étoient pas bien informez. M. Ziegenbalg fait mention d'un Livre où l'Atheïſme eſt enſeigné. C'eſt un Ouvrage Païen, au ſentiment des Malabares, qui en proſcrivent la lecture, qu'ils regardent comme très-dangereuſe. Il eſt intitulé *Karonei Vouroubba Tareien Valamadel.* L'Auteur, qui s'étoit rendu Poëte par ſa propre étude, étoit un Laboureur, qui s'eſt appliqué dans cet

cet Ouvrage à prouver qu'il n'y a point de Dieu, que tout ce qu'on a écrit pour établir cette verité n'a aucun fondement raiſonnable, qu'il n'y a ni veritez réelles ni plaiſirs conſtans que ceux de cette vie, & que c'eſt une veritable folie de s'en priver pour obtenir la poſſeſſion des choſes dont on n'a aucune idée, puiſqu'on ne peut ni les voir, ni les ſentir. Il ne faut point d'autre preuve que cet Ouvrage, pour faire voir que les Extravagances les plus groſſiéres l'Athéiſme ne ſont pas inconnuës dans les Indes.

Pour revenir aux Brachmanes, on doit avouer que leur Religion abſurde dans ſon Culte & dans ſa Mythologie, bien loin d'exclure l'idée de l'Être infiniment parfait, le ſuppoſe par tout, & reduit au Paganiſme toutes les Religions qui font difficulté d'en convenir. Cette même Religion a outre cela des marques d'une grande Antiquité. On y trouve des traces ſenſibles de la Loi de Moyſe, & des Hiſtoires qui ont un raport viſible à celles qui ſont raportées dans nos Livres Sacrez. Ce que j'obſerve ici eſt ſi bien marqué dans deux belles Lettres du P. Bouchet Miſſionaire de Maduré à feu M. Huet Evêque d'Avranches, que je ne puis me diſpenſer d'y renvoier le Lecteur. La premiére & la plus curieuſe eſt dans le neuviéme Recueil des Lettres Edifiantes, & la ſeconde dans le treiziéme. Ceux, qui les voudront conſulter, les liront avec beaucoup de ſatisfaction.

Il me reſte ici à examiner ce que peut être devenuë la Religion des Sammanéens, qui

qui eſt à préſent bannie des deux Côtes de Malabar & de Coromandel. Voici quelques conjectures ſur ce ſujet qui me paroiſſent aſſez vrai-ſemblables. Je crois qu'on s'en peut contenter juſqu'à ce qu'une connoiſſance plus exacte des Livres de ces Païens fourniſſe plus de lumiéres ſur ce ſujet.

Le Dieu Viſtnou, qu'une des Sectes des Malabares adore comme le Souverain Dieu, a paru au Monde neuf fois ſous diverſes figures, ſelon les Livres de ſes Sectateurs. Il doit revenir encore une fois ſous la forme d'un Cheval, & alors il annéantira toutes choſes (a). La prémiére de ces apparitions a été ſous la forme d'un Poiſſon: la ſeconde ſous celle d'une Tortue: la troiſiéme ſous celle d'un Pourceau: la quatriéme ſous celle d'un Heros appellé *Rama*: la cinquiéme ſous celle d'un Homme appellé *Bára Chourámа*. Chacune de ces apparitions ou Metempſychoſes a ſon Hiſtoire fabuleuſe (b). Nous nous contenterons de raporter celle de la ſixiéme, qui nous donnera quelques Lumiéres pour ce que nous cherchons. Ce fut dans cette apparition que Viſtnou né Homme ſous le nom de *Vegouddova Avatarum* extermina deux Sectes qui faiſoient profeſſion d'une Religion pernicieuſe, les *Budder-*

(a) Abraham Roger, chap. 3. du Livre ſecond du Théatre de l'Idolatrie, raporte autrement ces apparitions: mais, comme il ignoroit la Langue Malabare, il eſt plus ſur de ſe fier aux Memoires de M. Ziegenbalg.

(b) La ſeptiéme Apparition de Viſtnou fut en forme de demi Homme & demi Lion; & la neuviéme en forme d'un Bramine. Je n'ai pas trouvé la huitiéme.

gueuls & les *Schammanergueuls*, c'eſt-à-dire, les adorateurs de Budda, & les Sammanéens, dont la Religion étoit la même. Pour les détruire, Viſtnou, ſous le nom que nous venons de raporter, feignit au commencement d'être de leur Secte, & vécut parmi eux à leur maniére, juſqu'à ce qu'aiant acquis aſſez de credit, il ſe fit connoitre, & inſtruiſit douze Diſciples, par le moien deſquels il exterminа entiérement cette Religion, dont la doctrine conſiſtoit ſelon les Livres Malabares dans les articles ſuivans.

Ces Sammanéens Diſciples de Budda blaſphemoient ouvertement la Religion de Viſtnou & d'Iſuren, & forçoient les Malabares à faire profeſſion de la leur. Ils ne ſe frottoient, ni de terre rouge, ni de cendres de fientes de Vache, & ne faiſoient aucun cas de la purification exterieure du corps par les bains. Quoiqu'ils euſſent des Idoles qu'ils adoroient, ils n'avoient pour le reſte aucune apparence de Religion. Ceci ne peut ſignifier autre choſe, ſi non qu'ils ne connoiſſoient ni n'adoroient le Souverain de tous les Etres. Ils regardoient tous les Hommes comme égaux, & ne faſoient aucune difference entre les diverſes Caſtes ou Tribus. Ils déteſtoient les Livres Théologiques des Bramines, & vouloient que le Monde fût de gré ou de force ſoûmis à leur Loix. Cette Religion n'étoit, diſent-ils, ſemblable ni au Mahometiſme, ni au Chriſtianiſme. En un mot, c'étoit ſelon eux une Secte infame & miſerable.

Comme les monumens des Indiens n'ont aucune Chronologie reglée, & que les Fables

de

de leurs Poëtes, auſſi bien que les diverſes Métempſychoſes qu'ils admettent, ont tellement brouillé les faits Hiſtoriques, qu'on ne ſait à quel tems les raporter; il eſt difficile de dire en quel tems a vêcu le Bramane *Vegoud-dowa*, que ces Barbares prennent pour Viſtnou revenu au Monde ſous une nouvelle forme. Mais, comme il paroît par les Livres des Sammanéens qu'il y a cinq cens ſoixante ans qu'on trouvoit encore des gens de cette Religion dans les Roiaumes de la Côte de Coromandel, on peut croire que la domination abſoluë du Paganiſme moderne n'eſt guéres plus ancienne que de cinq ſiécles dans ces pais-là. Les Bramines depuis long-tems établis dans l'Indoſtan, qu'on appelle autrement le Roiaume du grand Mogol, n'auront chaſſé que par degrez au delà du Gange le Culte de Budda, qui ne peut être, ſelon ce que nous avons dit ci-deſſus, que celui des Sammanéens.

En, effet les Roiaumes d'Arekan, de Pegu, Siam, Laos, & Camboie, ſans parler du Tonquin, de la Cochinchine, de la Chine, & du Japon, ont une Religion différente de celle des Malabares, quoiqu'elle convienne dans la doctrine de la Transmigration des ames, dans le Culte des Idoles, & quelques autres Opinions ſuperſtitieuſes. Mais ce que j'y trouve de ſingulier, c'eſt l'ignorance abſoluë de l'Exiſtence de Dieu, confirmée, pour ce qui regarde les Siamois, dont la Religion eſt celle de toutes les Nations qui viennent d'être nommées, par le témoignage de M. de la Loubére, un des plus judicieux &

des plus doctes Voiageurs de nôtre tems. Voici ſes paroles. (a) „ Ariſtote a reconnu „ un premier Moteur, c'eſt à-dire, un Etre „ puiſſant, qui avoit arrangé la Nature . . . „ Mais les Siamois n'ont nulle idée ſembla- „ ble, bien éloignez de reconnoître un Dieu „ Créateur: & ainſi je croy qu'on peut aſſu- „ rer que les Siamois n'ont nule idée d'aucun „ Dieu. „ Nous trouvons ici la principale raiſon, pour laquelle les Bramines ont traitté les Sammanéens de Paiens, ſelon l'idée nous en avons donnée ci-deſſus. Ajoutez à cela que *Sommona-Codom*, le Legiſlateur & la premiére Idole de Siam, porte un nom qui établit nôtre conjecture. „ (b) Ils l'appellent, dit M. de „ la Loubére, *Sommona-Codom*: & ils diſent „ que *Codom* étoit ſon nom, & que *Som-* „ *mona* veut dire en Lange Balie un Talapoin „ [c'eſt-à-dire un Religieux] des Forêts. „ L'explication de ce mot convient à ce que dit Clement d'Alexandrie, lorſqu'il parle des Sarmanéens. Nous avons raporté ci-deſſus ſes paroles, où l'on trouve le vrai portrait des Talapoins des Bois, tels qu'ils ſont dans les Roiaumes de Siam, de Pegu, & de Laos, & dans les autres dont nous avons déja fait mention. L'Idole Sommona-Codom s'appelle auſſi *Ponti Sat*, ou Seigneur Pouti. Ce nom repond à celui de Bouda, & ſignifie la même perſonne, comme le prouve le nom de Mercredi dans toutes les Langues des Indes. Dans le Samſcret, qui eſt la Langue Sainte des Bramines, ce jour s'appelle *Boutta-varam*; dans celle

(a) Tome I pag. 395. de l'Edition de Hollande.
(b) La Loubére, Tom. I. p. 394.

celle de Ceylan, *Bouda dina*; dans celle de Siam, *Van Pont*; & dans la Langue Malabare, *Bouden'-Kirámes*. Il paroit donc vrai ſemblable que cette Religion des Sammanéens, connuë des anciens Grecs auſſi bien que des Malabares, ſubſiſte encore dans les Roiaumes Païens ſituez au delà du Gange vers l'Orient.

La plus part de nos Voiageurs font mention d'un certain *Xaca* ou *Chaca* Legiſlateur de ces Indiens. Cet Homme n'eſt point connu chez les Païens du Malabar. J'ai eu ſoin de m'en informer. Il faut donc qu'ils en aient perdu la memoire, ou qu'il leur ſoit connu ſous un autre nom. On a lieu de ſoupçonner que c'eſt le même perſonnage que les Anciens ont connu ſous le nom de Boudda. S. Jerome (a) dit que les Indiens aſſuroient qu'il étoit né en ſortant du côté de ſa Mere, qui le mit au Monde ſans perdre ſa virginité. Les Idolatres des Indes, & ceux de Chine, diſent de même que Xaca, (b) qu'ils appellent *Xe-Kia* à la Chine, fut conçu dans un ſonge que fit ſa Mére qu'un Elefant blanc entroit dans ſon corps par ſa bouche, & qu'en ſuite l'aiant porté à terme elle le mit au Monde par le côté droit, ce qui a un raport manifeſte avec le Boudda de S. Jerôme, & prouve en même tems l'antiquité des Fables des Indes. Il eſt pourtant difficile d'aſſigner une Epoque fixe à ce Legiſlateur. Les Auteurs

(a) Libro 1. contra Jovinianum. J'ai raporté le Paſſage plus haut.

(b) Navarrete Trat. 2. cap. XI. pag. 85. *Dicen que [ſu Madre] le concibio en ſueños, mirando, que un elefante blanco le entraua por la boca; nacio por el lado izquierdo.*

que j'ai conſultez varient tous ſur cet Article, ce qui ne peut venir que de l'incertitude de la Chronologie de ces Nations Orientales. On ne convient qu'à le faire préceder de pluſieurs ſiécles l'Époque Chrêtienne qui commence à la naiſſance de Nôtre Seigneur. Tous les Auteurs le font originaire d'un Roiaume qu'ils ſituent au milieu des Indes : ce que le P. Chriſtophle Borri Jeſuite Milanois (a) entend du Roiaume de Siam; auquel cas, Boudda, Sommonra-Codom, & Xaca, ne ſeront que la même perſonne. Cela eſt d'autant plus probable, que les Habitans du Roiaume de Laos, où les Talapoins Siamois vont faire leurs études, ſe ſervent indifféremment de tous ces noms pour ſignifier leur Idole, de laquelle ils ont établi le Culte à la Chine & au Japon ſous le nom de Xaca (b).

Pour faire connoître ce Legiſlateur des Indes Orientales, je vais traduire ce que j'en ai trouvé dans un Livre aſſez rare, écrit par le Jeſuite Alexandre de Rhodes en Langue du Tonquin avec une traduction Latine. (c)

„ Trois mille ans après la Création du Mon-
„ de, & un peu plus de mille ans après la
„ confuſion des Langues, il y eut un Roi
„ dans les Indes, qui étoit appellé *Timphan*.
„ Il eut un fils d'un eſprit vif & penetrant,
„ mais extremement orgueilleux. Ce jeune
„ Prin-

(a) Relatione della nouva Miſſione al Regno della Cocincina, c. 8. pag. 201.

(b) Gio. Filippo de' Marini, Hiſtoria & Relatione del Tunquino. Lib. 5. c. 5. pag. 482.

(c) Alexander de Rhodes, *Catechiſmus pro iis qui volunt ſuſcipere Baptiſmum.* Romæ 1651. pag. 105. & ſeq.

„ Prince épouſa la fille d'un Roi voiſin dont
„ il n'eut qu'une ſeule fille, après la naiſſan-
„ ce de laquelle il ſe retira dans un lieu ſoli-
„ taire, malgré toutes les oppoſitions de ſon
„ Epouſe. Ce fut là qu'il s'appliqua à la Ma-
„ gie, autant pour s'acquerir l'eſtime & l'ad-
„ miration des Hommes, que pour avoir un
„ commerce plus libre avec les malins Eſprits.
„ Les deux principaux Démons avec leſquels
„ il avoit établi ſon commerce s'appelloient
„ *Alala* & *Calala*. Aſſis au milieu de ces ge-
„ nies malfaiſans, il apprit d'eux une Doctri-
„ ne à laquelle il donna le nom de *Thicca*,
„ qui n'eſt autre choſe qu'un veritable Athéiſ-
„ me. Aiant entrepris d'inſinuer aux Hom-
„ mes cette doctrine entiérement oppoſée aux
„ Lumiéres naturelles, tout le Monde s'é-
„ loignoit de lui. S'en étant apperçu, de
„ l'avis des Démons ſes Maîtres il commen-
„ ça à envelopper ſa doctrine ſous diverſes
„ Narrations fabuleuſes, & à y mêler la Trans-
„ migration des Ames & le Culte des Idoles;
„ ſe propoſant lui-même à ſes Diſciples com-
„ me le principal objet de leur adoration, &
„ tâchant ſe faire paſſer pour le Créateur &
„ le Conſervateur du Ciel & de la Terre. Il
„ ſe ſervoit de ces noms pour tromper le peu-
„ ple, entendant par le Ciel & la Terre tout
„ le Corps humain, & par les autres Idoles
„ les membres des deux Sexes. C'étoit l'ex-
„ plication qu'il donnoit à ceux qui avoient
„ fait le plus de progrès dans ſa doctrine
„ impie; leur defendant neanmoins de divul-
„ guer ce qu'il leur enſeignoit en particulier.
„ Sa Magie & ſes Fables lui ſervoient auprès

„ de la populace, à laquelle il n'enſeignoit „ que le Culte des Idoles & la Metempſychoſe, pendant que la doctrine de l'Athéiſme n'étoit revelée qu'à ſes Diſciples les „ plus cheris. C'étoit à eux qu'il debitoit que „ le néant étoit la cauſe de tous les Etres, & „ la fin où toutes choſes aboutiſſent. Ainſi „ la doctrine de cette Secte Idolatre eſt double. L'exterieure conſiſte dans le Culte „ des Idoles, & dans un grand nombre de „ Fables ridicules : mais l'intérieure qui eſt „ la plus déteſtable eſt un véritable Athéiſme, „ qui lâche la bride à toute ſorte de crimes. „ C'eſt cette Religion que le Philoſophe Con„ fucius apelle dans ſes Livres la Doctrine „ de Barbares. „

Le P. Dominique Fernandez Navarrete, un des plus ſincéres & des plus illuſtres Miſſionaires du Siécle paſſé, parle auſſi fort au long de ce Legiſlateur des Indes, dont la doctrine s'eſt étenduè depuis un fort grand nombre d'années dans les Empires de la Chine & du Japon. Je vais raporter en abbregé ce qu'il en dit dans le ſecond de ſes Traittez Hiſtoriques de l'Empire de la Chine. (a) Il obſerve premiérement, que le nom de cet Impoſteur eſt à la Chine Xe-Kia, & au Japon Xaca [il faut prononcer en François Chékia, & Chaca]; que ſa Secte entra dans ce prémier Empire environ ſoixante ans après la naiſſance de Nôtre Seigneur; qu'outre la Chine & le Japon, elle a infecté les Roiaumes de Siam, de Camboie, de Laos, de la Cochinchine, du Ton-

(a) Navarrete, pag. 82.

Tonquin, & de pluſieurs autres Païs au Nord & au Midi des Indes, en ſorte que cette fauſſe Religion eſt beaucoup plus étenduë que celle des Mahometans, dont les progrès ne ſont que trop connus de tout le monde. Pour ce qui concerne la perſonne de Xaca, dont l'Idole a été nommée *Foë* après ſon Apothéoſe, il eſt originaire des Indes, &, ſelon le ſentiment le mieux établi, il eſt né dans l'Ile de (a) Ceylan. Son Pére, qui étoit Roi du lieu où il naquit, s'appelloit *Cing Fan Vuang*, & ſa Mére *Mo Je*. Quelques Européens mettent le tems de ſa naiſſance vers la vingt-neuviéme année du regne de Salomon. A' l'âge de dix-ſept ans il épouſa trois femmes, de l'une deſquelles il eut un Fils. La dix-neuviéme année de ſon âge il ſe retira dans une étroite ſolitude, où pendant douze ans il fut inſtruit par quatre Hommes immortels, c'eſt le nom qu'on donne en ces païs-là aux Solitaires dont la vie eſt diſtinguée par de grandes vertus. Ce ſont apparemment les mêmes que les Indiens appellent les Talapoins des Bois.

Xaca étant âgé de trente ans s'appliqua à la contemplation de l'étoile du matin, & parvint à la connoiſſance intuitive du prémier principe. Ce fut là l'inſtant de ſon Apothéoſe. Dès ce moment, il commença à porter le nom de Foé. Il prêcha ſa Loi pendant l'eſpace de quarante & neuf années, étant mort âgé de ſoixante & dix-neuf ans. Voici les paroles qu'il dit avant ſa mort. „ Pendant „ plus de quarante ans que j'ai prêché, je n'ai

 „ point

(a) Navarrete, pag. 85. 86. & ſuivantes.

„ point fait connoître la verité de mes ſenti-
„ mens, parceque je n'ai revelé que le ſens
„ exterieur & apparent de ma doctrine, enve-
„ loppée ſous divers Symboles. J'ai regardé
„ tout cela comme des fauſſetez. Pour ce
„ qui eſt du ſens intérieur, que j'ai toûjours
„ jugé véritable, je déclare préſentement que
„ le préinier principe & la derniére fin des
„ Etres eſt la matiére prémiére, qui eſt le
„ Cahos ou le Vuide, au delà duquel il n'y a
„ rien à chercher ni à eſperer. „ Après la mort de Xaca dix de ſes principaux Diſciples écrivirent ſa doctrine ſur des Livres de feuilles de Palmier à la maniére des Indes. C'eſt ainſi qu'on les conſerve encore aujourd'hui à la Chine, quoique cette forme d'écrire ſoit differente de celle dont on uſe dans toutes les Provinces de ce vaſte Empire.

L'Idole *Tamo*, que quelques Miſſionaires imbecilles ou impoſteurs ont bien oſé faire paſſer pour l'Apôtre Saint Thomas, deſcend de Xaca par cent vingt-huit degrez de ſucceſſion. Voici ce qu'en dit M. Maigrot Evêque de Conon & Vicaire Apoſtolique à la Chine, dans une Lettre à M. Charmot. (a) „ Ce
„ n'étoit pas, „ dit le P. le Comte en parlant de S. Thomas Miſſionaire à la Chine ſelon lui, „ un homme ordinaire: ſa vie, ſes mi-
„ racles, & ſes vertus le faiſoient admirer de
„ tout le monde. Ce . . . . qui me perſua-
„ de que le Pére s'eſt trompé, c'eſt qu'il a pris
„ cela du P. Magalanes, lequel propoſe en
„ ce

(a) Cette Lettre eſt datée Foù Tcheoù, l'an 1699. imprimée ſans nom de lieu, l'an 1701. pag. 58. 59.

„ ce même endroit de ſa Relation, pour „ Saint Thomas, un cértain *Tamo*, un des „ plus inſignes fripons qui ſoient jamais en- „ trez dans la Chine, qui s'eſt fait Chef d'un „ rameau de la Secte de Foë, qu'on appelle „ la Secte des Contemplatifs, & duquel le „ principal miracle qu'on raporte eſt, qu'il „ fut neuf ans aſſis le viſage tourné vers la „ muraille à contempler la Nature ou le Vui- „ de. Et ce qui rend l'erreur plus viſible, „ c'eſt que ce *Tamo* n'entra dans la Chine „ que ſous le regne de l'Empereur *Leanti* „ *vous tié*, qui commença à regner en 552. „ Il eſt difficile de pouſſer juſques-là la vie „ du Saint Apôtre. „ Le P. Marini (a) parle de cet Impoſteur dans les mêmes termes que M. Maigrot. Il ajoûte ſeulement que par cette Contemplation Tamo aboutiſſoit à s'anéantir ſoi-même pour être mis au nombre des Idoles de ſa Secte. Ceux, qui ont lû la Deſcription de Siam par M. de la Loubére, trouveront ici une conformité parfaite avec la doctrine des Siamois, dont le *Nireupan* eſt la même choſe que l'Aneantiſſement où tend la doctrine de Xaca. C'eſt dans ce retour au Vuide ou au Néant, que ces Nations Idolatres font conſiſter la felicité & la derniére fin des Ames humaines.

Les Preceptes de cette Religion ſont tous négatifs, au nombre de cinq. Le prémier defend de tuer aucune choſe vivante. Le ſecond de voler: Le troiſiéme defend la paillardiſe; le quatriéme le menſonge. Le cinquié-

(a) Relatione. Libr. 1. pag. 113.

quiéme proſcrit l'uſage du vin & de toute liqueur enyvrante. Ce ſont là les Préceptes generaux qui engagent tous les Idolatres des Indes, tant les Bramines que les autres. Ils ſont raportez dans cet ordre par François Xavier dans ſes Lettres (a), par Navarrete dans ſes Traittez Hiſtoriques (b). & par M. de la Loubére dans la premiére Partie de la Deſcription du Roiaume (c) de Siam. Outre ces Préceptes, ils ont diverſes œuvres de miſericorde auſquelles leur Loi les aſſujetit : mais, toutes ces choſes ne concernent que la Loi extérieure, qui eſt celle du peuple. L'interieure, qui eſt celle des initiez, enſeigne que toutes les Créatures viennent du Néant, & retournent au Néant; mais, elle n'y retournent que par la pratique de la Contemplation & des Vertus les plus auſtéres, accompagnées d'un parfait détachement du monde. Cela eſt fort difficile à comprendre, parceque nous n'avons pas aſſez de connoiſſance de ce qu'ils entendent par ce mot-là. Il conſiderent leur Néant (d) comme une eſpece d'Etre ſans entendement, ſans volonté, ſans force, & ſans pouvoir, quoiqu'il ſoit pur, ſubtil, *ingenerable*, infini, incorruptible, & très parfait. C'eſt à ce Néant, diſent-ils, qu'on peut parvenir dès cette vie, & ſe procurer une éternité bien heureuſe par la Contemplation. D'où il ſemble qu'on peut conclure, que faute d'avoir entendu les Myſtéres de cette fauſſe Religion, on a pris

(a) Libr. IV. Epiſt. 1.
(b) Pag. 87.
(c) Pag. 581.
(d) Navarrete, pag. 87.

pris pour un anéantiſſement réel, ce qui n'eſt qu'un anéantiſſement myſtique, ſemblable à peu près à l'*Apathie* des Philoſophes Stoïciens. Au reſte, on peut voir dans cette Secte la verité de ces paroles de Clement d'Alexandrie. (a) „ Tous les Barbares & les Grecs, „ qui ont traitté de la Theologie, en ont ca- „ ché les principes, & ont enſeigné la verité, „ *ou ce qu'ils croient tel*, ſous des Enigmes, „ des Symboles Allegoriques, des Metapho- „ res, ou d'autres Figures ſemblables. „

C'eſt aſſez parlé des Dogmes d'une Religion dont les détails ne nous ſont pas aſſez connus. Le raport de Navarrete eſt préferable en toutes choſes à celui du Jeſuite Alexandre de Rhodes, & à celui du P. Philippe Marini ſon Confrére, qui dans le premier Livre de ſes Relations du Tonquin (b) raconte la vie & la doctrine de Xaca preſque dans les mêmes termes. Il finit ſa Narration par ces paroles qui répréſentent parfaitement bien la modeſtie & la ſageſſe de la Société. „ (c) La Secte de Xaca renferme toute „ l'hypocriſie des Phariſiens, la témerité des „ blaſfemes des Athées, & les ordures des „ Hereſies des Novateurs, principalement de „ Luther

(a) Stromat. Libr. 5. pag. 658. πάντες ἂν, ὡς ἔπος εἰπεῖν, οἱ Θεολογήσαντες βάρβαροί τε καὶ Ἕλληνες τὰς μὲν ἀρχὰς τῶν πραγμάτων ἀπεκρύψαντο, τὴν δὲ ἀλήθειαν αἰνίγμασι καὶ συμβόλοις ἀλληγορίαις τε αὖ καὶ μεταφορῆς καὶ τοιούτοις τισὶ τρόποις παρεδώκασι.

(b) Pag. 108. 109.

(c) Pag. 112.

„ Luther & de Calvin. „ Si ce judicieux Miſſionaire y avoit bien regardé, il auroit trouvé dans ce que ſes Confreres nous ont raconté des Bonzes du Japon, qui ſont Sectateurs de Xaca, des endroits importans par leſquels ils reſſemblent extrémement aux Jeſuites.

Au reſte, ce que nous avons dit ci-deſſus que Xaca eſt né ſelon quelques-uns dans le Roiaume de Siam, & ſelon le ſentiment le plus commun dans l'Ile de Ceylan, ſuffit pour prouver que ce Legiſlateur ne differe point de Sommona-Codom l'Idole des Siamois. Les Livres ſacrez de ces peuples (a) le font naître dans cette Ile; &, quoiqu'il y ait des faits dans ſa vie raportez autrement que ceux que nous avons extraits de Navarrete, il eſt aiſé de comprendre que les mêmes Fables écrites & recitées par diverſes Nations, ſe chargent aiſément de circonſtances diverſes par l'avarice des Prêtres, & la credulité ſuperſtitieuſe du vulgaire. Les Habitans de Pegu, d'Arecan, d'Ava, & de Laos, & generalement preſque toutes les Nations au delà du Gange ſuivent la Religion de Xaca: mais, c'eſt principalement dans le Roiaume de Laos qu'elle fleurit. C'eſt là que les Siamois eux-mêmes vont étudier leur propre Religion; & il paſſe pour conſtant dans ce Roiaume, que Xaca, & Sommona-Codom, ne ſont qu'une ſeule & même perſonne (b), comme nous l'avons

(a) La Loubére. Tom. I. pag. 413.
(b) V. Relation du Roiaume de Laos par le P. Leria Jeſuite. Livre 5. des Relations du P. Philippe Marini.

vons déja obſervé. Je ne dois pas obmettre une conjecture ingenieuſe & vrai ſemblable de M. de la Loubére. (a) Il croit que le nom de Chaca ou Xaca n'eſt pas un nom appellatif, mais un titre d'honneur qu'on a coûtume de donner aux Talapoins du Roiaume de Siam. On les appelle *Tchâou cà*, c'eſt à-dire, Mon Seigneur. La corruption de ce mot a pu donner lieu à celle de Xaca, ou Xe-Kià ſelon la prononciation des Chinois.

Ces Idolatres Siamois ont pluſieurs Livres Sacrez écrits en une Langue inconnuë au Vulgaire. Les Caractéres de cette Langue reſſemblent beaucoup à ceux de l'Ile de Ceylan, tels qu'on les voit dans la Grammaire imprimée (b) de la Langue de cette l'Ile. Mais, quoique les Caractéres conviennent la Langue eſt differente, & très-ſemblable à celle de Paliacatte dans le Roiaume de Carnatica ſur la Côte de Coromandel. C'eſt ce qu'on peut aiſément reconnoître en comparant les mots de la Langue Balie, qui eſt la Langue Sacrée de Siam, avec ceux de la Langue Paliacatte, qui ſont en grand nombre dans le Théatre de l'Idolatrie d'Abraham Roger, où la Religion & les Mœurs des Idolatres de Paliacatte ſont éxactement décrites.

Les Chingulais, c'eſt ainſi qu'on appelle les peuples de l'Ile de Ceylan, ont une Religion qui différe en diverſes choſes de celle des Siamois, & qui approche plus de la Religion des Malabares adorateurs de l'Idole Viſt-

(a) La Loubére. Tom. I. pag. 407.
(b) A Amſterdam, in 4. l'an 1708.

Viſtnou. Voici ce que j'en ai extrait de l'Hiſtoire de l'Ile de Ceylan écrite par le Capitaine Portugais Jean Ribeyro, & publiée en François par M. l'Abbé le Grand. (a) „ Les „ Chingulais adorent un ſeul Dieu qui a créé „ le Monde: mais ils croient qu'il y a d'au„ tres Divinitez au deſſous de lui, qui ſont „ comme ſes Lieutenans, qu'ils appellent „ auſſi Dieux. I's ont des Idoles de differen„ tes figures. Les unes ont la figure d'un „ Homme, les autres d'une Femme, d'un „ Singe, d'un Elephant : quelques-unes ſont „ comme des monſtres aiant pluſieurs bras, „ tenant des arcs & des flêches. Mais il y „ en a une qui eſt au deſſus de toutes les au„ tres, qu'ils appellent *Buda* (b), pour la„ quelle ils ont une très grande veneration. „ Ils la repreſentent ſous la figure d'un Hom„ me, mais d'une taille giganteſque. Ils „ tiennent par tradition que cet Homme a „ demeuré long-tems dans l'Ile de Ceylan, „ & qu'il a mené une vie tres-pénitente & „ très-ſainte. Ils comptent leurs années de„ puis le tems qu'il a vêcu parmi eux, & on „ trouve par la ſupputation que l'on en a fai„ te, qu'il vivoit environ l'an quarantiéme „ de l'Ere Chrêtienne. Les Chingulais di„ ſent qu'il n'eſt point né chez eux, qu'il a „ quitté leur païs, & qu'il eſt allé mourir „ dans la Terre ferme. Ils ont une eſpéce „ de

(a) Pag. 112. & 113.

(b) Budu, ou Boudou, eſt l'Idole Viſtnou, qui s'eſt ainſi nommé dans ſa neuviéme & derniére apparition, ſelon les Fables des Idolatres ſes Sectateurs. V. Abraham Roget, Théatre de l'Idolatrie, pag. 159.

„ de Hierarchie. Leurs Prêtres ſont habillez „ de jaune, comme ceux de Siam, avec leſ- „ quels ils conviennent en diverſes choſes. „ Peut-être pourroit-on ſoupçonner que ce Boudan, qui ne differe apparemment point du Boutta de Clement d'Alexandrie & du Boudda de S. Jerôme, eſt le Sommona-Codom des Siamois, qui l'appellent auſſi *Ponti Sat*, & par conſequent le Xaca des Indiens. Cela ne s'accorde point avec leur Chronologie: mais, qui peut compter ſur les Calculs Hiſtoriques de ces Nations Barbares?

J'ai tâché de raporter, au plus près de la vrai-ſemblance qu'il m'a été poſſible, l'origine de l'Idolatrie des Nations Orientales des Indes. On pourroit étendre les mêmes recherches juſqu'aux parties Septentrionales de l'Aſie, où les Lamas ſont les Prêtres d'une eſpéce de Superſtition qui a pluſieurs raports à celle des Indes. On voit dans les mois de Juillet & d'Août du Mercure Galant de l'an 1718. la Relation d'un Miſſionaire qui a fait un long ſejour dans le Roiaume de Boutan, voiſin de ceux de Tibet & de Tangut, où les peuples ſuivent une Religion qu'ils avouent avoir reçue des Indes depuis plus de mille ans. Il eſt vrai qu'à juger d'eux par la deſcription qu'en a faite le Jeſuite Antoine d'Andrade qui a vêcu dans le Roiaume du grand Tibet depuis l'an 1624. juſqu'en 1626. & au delà, on peut ſoupçonner que le Chriſtianiſme a été autre fois connu de ces peuples, qui, faute d'avoir eu une connoiſſance exacte de l'Ecriture Sainte, l'ont mêlé dans la ſuite du tems avec le Paganiſme des Indiens. Ils di-

ſent que Dieu eſt un en trois Perſonnes, dont la premiére s'appelle *Lama Conioc*, la ſeconde *Cho Conioc*, ce qui ſignifie, *Le grand Livre*, la troſiéme *Sanguya Conioc*, c'eſt-à-dire *la Viſion & l'amour de la Gloire.* La ſeconde Perſonne eſt l'Ateur & le Livre même de leur Loi. Ils conviennent qu'il a repandu ſon ſang pour le ſalut du genre humain, aiant été percé de clouds par tout ſon corps. Quoiqu'ils ne diſent pas qu'il a ſouffert le ſupplice de la Croix, on en trouve pourtant la figure dans leurs Livres. Leur grand Lama célebre une eſpéce de Sacrifice avec du pain & du vin, dont il prend une petite quantité, & diſtribuë le reſte aux Lamas préſens à cette Céremonie. Il eſt le ſeul qui la puiſſe célébrer. Il porte une Couronne ou tonſure ſemblable à celle des Prêtres de l'Egliſe Romaine, mais beaucoup plus grande.

Voilà, ſi on peut compter ſur cette Relation, des traces évidentes du Chriſtianiſme, des reſtes, ſans doute, de la Religion Neſtorienne, qui floriſſoit en ce pais-là avant le regne de Genghiz Can, dont les Conquêtes ont changé tout l'état de ces lieux, deſquels nous avons encore à préſent aſſez peu de connoiſſance. Outre les Dogmes que je viens de raporter, le même Jeſuite Andrade ajoûte qu'ils croient la transmigration des ames, quoiqu'ils ne faſſent point de difficulté de ſe nourrir de la chair des animaux. L'adoration des Idoles fait la plus grande partie de leur culte, dans lequel ils ſont dirigez par les Lamas qui ſont leurs Prêtres & leurs Religieux. Leurs Lettres ſont celles que les ancien-

ciennes Relations appellent Ouigour, deſquelles il eſt fait mention dans l'Hiſtoire de Genghiz Can (a). Ces Lettres, tout-à-fait ſemblables à celles du Roiaume de Bengala, comme je l'ai reconnu en comparant les Alphabets de ces deux Nations, ſont les mêmes que l'on voit ſur les fameux Livres trouvez par les ſujets de l'Empereur des Ruſſiens ou de Moſcovie, au delà de la Mer Caſpie. J'ai eu entre les mains une feuille de ces Monumens, qui ont fait tant de bruit, & dont on m'aſſure que les Actes de Leipſic feront mention. J'en ai d'abord reconnu les Lettres, à l'aide de mon Alphabet Tangute & du Manuſcrit dont je vais parler. Au reſte, ces Caractéres ſe rapportent aux autres Lettres des Peuples qui habitent dans les Indes, auſſi bien qu'à celles des Tartares Conquerans de la Chine, qui avouent que leurs Lettres tirent leur origine de celles du Roiaume de Tangut, dont la Langue & la Religion conviennent avec celles du Grand Tibet.

Il m'eſt tombé entre les mains un petit Livre de Priéres, écrit en cette Langue de Tangut. Je vais en donner un Fragment, tel qu'il a été traduit en Langue Ruſſienne ou Moſcovite, par un Tartare Mongale à qui l'une & l'autre Langue étoit connue. J'en rapporterai fidellement le ſens en François, ſans m'écarter en rien des paroles de l'Original.

„ Dieu a fait la diſtribution dans la Reli-

(a) Petis de la Croix, Hiſtoire de Genghiz Can, pag. 120. 121.

„ gion. De la lettre A a été fait un vaſe pré-
„ cieux, & de la lettre CHVM avec une
„ eau très pure & très ſainte a été formée la
„ Mer. Ce prémier ſalut des veritables fidel-
„ les vient de Dieu qui eſt l'étenduë & la hau-
„ te racine, qui benit en tenant une Fleur blan-
„ che. C'eſt lui qui eſt au deſſus des nuées, le
„ Souverain Seigneur & la Racine de toutes
„ choſes. Nous adorons cette Racine & ce
„ Seigneur. Aux quatre côtez de la Racine
„ de l'Origine de la Création, nous honno-
„ rons & nous louons les huit Fils bien ai-
„ mez, qui ſont fortifiez de ſeize parts, &
„ les quatre vingt trois Souverains & grands
„ Créateurs. Nous autres Poetes, nous re-
„ verons les cinquante & deux filles qui ha-
„ bitent dans les lieux hauts, & qui ſont les
„ grandes & les petites ſœurs Martyres: nous
„ les reverons avec les trois Céleſtes Con-
„ ſorts. Nous honnorons auſſi les Vicaires
„ Céleſtes. L'Oeconomie merveilleuſe qui
„ préſide aux Etoiles, les puiſſans Gouver-
„ neurs qui regiſſent les dix parties des Etres
„ qui ſont dans les Cieux. Nous honnorons
„ celui qui préſide au Tonnerre, & l'Ange
„ gardien qui donne une longue vie, & four-
„ nit à toutes les neceſſitez. Nous honno-
„ rons celui qui nous donne de bons gardes
„ dans nos voiages, qui éloigné des troubles
„ de cette vie demeure dans les lieux très
„ hauts, élevé au deſſus des threſors de la
„ Mer. Nôtre priére ſoit à Dieu. Vous qui
„ étes élevé au deſſus de toute Créature,
„ donnez nous la Sageſſe; accompagnez
„ nous les trois heures du jour & les trois

„ heu-

„ heures de la nuit. Soit que je voiage le
„ ſoir ou le matin, accompagnez moi: ve-
„ nez au devant de moi à mon retour. Fai-
„ tes miſericorde. Donnez moi une longue
„ vie: accordez moi tout ce que je deman-
„ de: octroiez mes ſupplications. O vrai
„ Seigneur! faites miſericorde & beniſſez
„ comme vous l'avez promis. Envoiez moi
„ mon Ange Gardien à toute heure & tous
„ les jours. Aiez pitié de ceux qui ſont
„ morts, & de ceux qui vivent encore. Gar-
„ dez moi de toute inimitié, defendez moi
„ de mon ennemi. Faites miſericorde. Don-
„ nez moi un eſprit ſain, une bonne ſanté,
„ des forces & une bonne fortune. Faites
„ miſericorde. Soiez à toute heure avec moi:
„ ne vous retirez point. Soit que nous mar-
„ chions ou que nous ſoions en repos, nous
„ prions ſans ceſſe de cœur & de bouche.
„ Aiez pitié de nous dans les diz Climats,
„ comme aujourd'hui dans ce lieu-ci. Sei-
„ gneur ſelon vôtre promeſſe envoiez vôtre
„ Ange à toute nôtre aſſemblée: donnez
„ nous une bonne fortune, une bonne vie,
„ une bonne ſanté, des forces & un eſprit
„ ſain. Que la benediction du Seigneur,
„ qui eſt la racine des racines, la bonne for-
„ tune vienne & demeure ſur moi! Que la
„ benediction promiſe à l'Aſſemblée de Dieu
„ ſoit ſur moi! Que la benediction de l'Ange
„ fortifiant ſoit ſur moi! Que toutes les
„ priéres que j'ai prononcées s'inondent &
„ ſe repandent comme l'eau au Printems!
„ qu'elles s'agmentent & abondent ſur moi
„ continuellement, de jour & de nuit!

„ Que toute benediction ſoit accomplie en
„ moi.

„ J'ai cru entrevoir dans ces Priéres, au travers des Superſtitions dont elles ſont pleines, des Fragmens Liturgiques des anciens Chrêtiens de la Grande Tartarie. Ces mots, *Notre priére ſoit á Dieu*, & *Faites miſericorde*, ſi ſouvent repetez, ſemblent pris de l'exhortation ordinaire à la priére (a), & du *Kyrie éléiſon* de toutes les Liturgies Chrêtiennes. J'abandonne aux Lecteurs les autres obſervations qui ſe peuvent faire ſur ce Fragment, de la traduction duquel on peut d'autant moins douter que j'ai encore les Originaux entre les mains.

Quoiqu'il en ſoit de tout ce que je viens d'écrire, la Religion préſente des Lamas eſt un veritable Paganiſme, ſi ſemblable en beaucoup de choſes à celui des Indes, qu'il y a des Auteurs qui ne les diſtinguent point. Entre autres Denys Kao, Chrêtien Chinois inſtruit par les Jeſuites, duquel nous avons une Deſcription de l'Empire de la Chine traduite en Flamand & publiée par feu M. le Bourguemaître Witſen, au vingtiéme Chapitre de ſon Ouvrage qui traitte de la Religion & des Etudes des Chinois, dit que la Religion des Bonzes de la Chine s'étend dans tous les Roiaumes de Pegu, de Laos, de Siam, de la Cochinchine, du Japon, & de la grande Tartarie. (b) Il ajoûte que les Lamas ne différent qu'en peu de choſes des Bonzes des Chinois.

J'avois

(a) *Orement.*
(b) Pag. 370. & 374. de l'édit Allemande.

J'avois pouſſé mes Recherches beaucoup plus loin ſur l'origine des Mœurs & de la Religion de toutes ces Nations: mais comme j'ai craint que ces découvertes ne paruſſent pas aſſez intereſſantes, j'en ai ſupprimé la plus grande partie. Je me contente d'avoir donné une Idée, auſſi exacte qu'il m'a été poſſible, de la Religion de ces Idolatres. Je vais travailler dans le Livre ſuivant à faire connoître en gros juſqu'ou les Chrêtiens ont porté leurs ſoins pour introduire parmi ces Nations le culte du vrai Dieu, & à rechercher pour quelles raiſons le ſuccès n'a point répondu aux ſoins qu'on a pris, & aux dépenſes qu'on a faites pour une ſi ſainte Entrepriſe.

Fin du ſixiéme Livre.

HISTOIRE DU CHRISTIANISME DES INDES.

LIVRE SEPTIEME.

ON ne manque point de modelles pour apprendre la maniére de prêcher l'Evangile aux Nations. Sans parler de ce qui s'eſt fait dans l'Egliſe aprés la mort des Saints Apôtres, il ſemble qu'on peut trouver tout ce qu'on doit éxécuter en de pareilles occaſions, premiérement dans l'Evangile & les Actes des Apô-

Apôtres, enſuite dans les Epîtres de S. Paul. Ce parfait modelle de tous les Prédicateurs de la verité, après avoir fait connoître aux peuples les veritez de la Religion, établiſſoit les Aſſemblées, & leur donnoit des Paſteurs fixes de leur Nation & de leur connoiſſance. Ce n'eſt que pour s'être éloigné d'une pareille conduite, que depuis plus de deux Siécles de prédication, à peine trouve-t-on dans les Indes une ſeule Egliſe fondée parmi les Idolatres du païs. On ne leur donne que des inſtructions ſuperficielles, nulle connoiſſance de l'Ecriture Sainte, nuls Paſteurs de leur Nation, & nuls motifs qui les attachent ſuffiſamment à la croiance de ce qu'on leur a enſeigné.

On trouve à la verité des Livres compoſez par les Miſſionaires Romains, où il ſemble qu'ils aient voulu donner aux Infidelles quelque connoiſſance de l'Evangile de Nôtre Seigneur. Mais ces Livres ſont ſi remplis de Fables & de Menſonges groſſiers, qu'il n'eſt pas ſurprenant que Dieu, qui ne portége que la Verité, n'ait pas permis que ces Ouvrages aient ſervi à produire les fruits qu'on s'étoit propoſé de recueillir par leur moien. Telles ſont l'Hiſtoire de Jeſus Chriſt & celle de l'Apôtre Saint Pierre, compoſées en Portugais par le Jeſuite Jerôme Xavier, & traduites en Perſan par un Mahometan Indien appellé Abdel Senarin Kaſem. On peut dire que ce Livre, plein de Fauſſetez capables de décrier la Religion, eſt l'Evangile du Pape, très différent de celui de Jeſus Chriſt. Le P. Alexandre de Rhodes, autre Jeſuite, a de même com-

poſé un Cathechiſme Hiſtorique en Langue de Tonquin avec une Verſion Latine, où l'on trouve pareillement toutes les Fables qui peuvent contribuer à établir la Religion Romaine & l'Autorité du Pape ; car, c'eſt le Pape ſeul qui eſt l'objet de la prédication de ces Miſſionaires. Ils ne prêchent pas le Pape pour Jeſus Chriſt, mais Jeſus Chriſt pour le Pape.

N'auroit-il pas été pas raiſonnable de traduire fidellement l'Evangile, & meme ſelon la Verſion Vulgate, dans la Langue de ces Nations ? Et n'eſt-il pas abſurde, pour ne pas dire impie, de craindre qu'un Texte inſpiré par le Saint Eſprit ſoit nuiſible à des gens à qui on oſe mettre en main des Fables & des Inventions humaines pour procurer leur converſion ? Les Hommes ſeront-ils donc plus ſages que Dieu ?

La Religion Mahometane, qui a des Caractéres ſi ſenſibles de reprobation, a fait de grands progrès dans les Indes, même depuis la venuë des Portugais en ces lieux-là ; ce qu'on ne peut attribuer qu'au ſoin que les Miſſionaires Arabes & Perſans ont eu de mettre leur Alcoran entre les mains des Peuples, & de leur en procurer l'intelligence. Les prérogatives de la Loi de Dieu ſont trop bien établies, pour qu'on ne ſoit pas perſuadé que ſi ces Infidelles l'avoient une fois connë, & euë entre leurs mains, ils s'y ſeroient attachez avec beaucoup plus de zêle qu'aux extravagances des Mahometans ; pour ne rien dire des ſecours infaillibles de la grace de Dieu, qui ne ſont point refuſez à ceux qui s'appliquent à étudier ſa Loi.

Les

Les autres Livres que les Miſſionaires mettent entre les mains de leur Neophytes, & des Païens, ne ſont pas plus propres à les convertir que ceux dont je viens de parler. On leur donne des Cathechiſmes indigeſtes, & ſans preuves tirées de la parole de Dieu, des Inſtructions pour la Confeſſion, entre leſquelles il s'en trouve dont la lecture n'eſt propre qu'à cauſer de l'horreur & du ſcandale. Sous prétexte d'articuler les circonſtances des pechez, on y entre dans des details affreux ſur leſquels la pudeur ne permet pas qu'une ame pieuſe faſſe la moindre reflexion. Il vaudroit cent fois mieux que la Confeſſion fût abolie, que de rendre publiques de pareilles horreurs. J'ai une de ces Inſtructions imprimée à Rome aux dépens du Collége de la Propagation de la Foi (a). Ce Livre eſt imprimé en Langue Japonoiſe avec une Traduction Latine. Les perſonnes ſages, qui voudront y jetter les yeux, verront ſur le cinquiéme & le ſixiéme Précepte du Decalogue des abominations qu'il eſt ſurprenant qu'un Religieux ait jamais oſé mettre ſur le papier. Si les Neophytes du Japon ont eu beſoin de pareilles inſtructions, & ſi l'Auteur les inſtruit par experience, comme il donne lieu de le croire, on ne doit pas être plus ſurpris de la deſtruction du Chriſtianiſme

(a) In 4. l'an 1632. L'Auteur eſt Didaque Collado Dominiquain, connu, par ce qui eſt raporté de lui dans un des Volumes de la Morale Pratique, où il s'en faut peu qu'on ne le mette au nombre des Saints. Il eſt auſſi fait mention de lui avec Eloge, dans le ſecond Tome de la Bibliotheque des Freres Prêcheurs, pag. 497. col. 2. & ſuivantes.

niſme dans cet Empire, que de la ruine des cinq fameuſes villes de la Paleſtine du tems du Patriarche Abraham.

Si l'on a promu au Sacerdoce quelques Indiens, on ne peut pas dire pour cela qu'on leur ait donné des Egliſes Nationales. Les Portugais ou les Jeſuites en ſont toûjours demeuré les Maîtres. On peut même aſſurer que quand les Miſſionaires Portugais ou Eſpagnols commencent à faire des Neophytes dans les lieux où ils ſont établis, ils buttent ordinairement à la Conquête du païs pour leurs Souverains. C'eſt ce qui leur a fait perdre le Japon; & les Indiens, qui le ſentent, j'oignent ce motif à tous les autres qu'ils croient avoir de s'éloigner de la Religion qu'on leur enſeigne.

Ajoûtez à cela, que le nom de nouveau Chrêtien eſt ignominieux parmi les Portugais & les Eſpagnols. Il ne faut pas dire que cela ſoit ſeulement en Europe. C'eſt abſolument la même choſe dans les Indes. Un Païen, qui vit en ſon païs avec honneur, ſe rend odieux à ſes parens en embraſſant le Chriſtianiſme, & ſe rangeant parmi les Portugais qui le regardent toute ſa vie comme un Homme ſuſpect & mépriſable. Le Jeſuite Tellez dans ſon Hiſtoire d'Ethiopie reproche aux Chrêtiens Abyſſins, que ce n'eſt point parmi eux une choſe honteuſe à un Chrêtien de tirer ſon origine d'une race Mahometane (a). Outre cette ignominie les Neophytes des Indes deviennent par leur batême

(a) Tellez, Hiſtoire d'Ethiopie, pag. 114.

têmе ſoumis à l'Inquiſition, c'eſt à-dire, au Tribunal le plus injuſte & le plus cruel qui ait jamais été ſur la Terre. Ne ſont-ce pas là des motifs bien attraians, pour porter ces pauvres Infidelles à embraſſer le Chriſtianiſme?

Mais, voici la grande pierre d'achoppement, l'eſprit de violence & de perſecution qui a rendu odieuſe & déteſtable à tous les Indiens la Religion & la Nation des Portugais. C'eſt ſur cet Article qui eſt de très-grande importance qu'il eſt à propos de s'arrêter un peu. Le veritable Eſprit du Chriſtianiſme n'a pas été bien connu & ne l'eſt pas encore des perſonnes qui ont cherché ou qui cherchent à l'établir & à le conſerver par la violence & la cruauté. Pour aller au devant des recriminations, que font ordinairement ceux qui veulent autoriſer & ſoûtenir ces mauvaiſes voies, je déclare que j'entens ce que je viens de dire, de toute Secte & de toute Communion, ſans en excepter aucune.

Preſque tous ceux qui ont parlé de la Religion Mahometane nous ont dit qu'elle s'*eſt* établie par les armes, & qu'elle ne ſe conſerve que par la violence. Il y a de l'injuſtice dans cette Accuſation, ſur tout quand elle eſt dans la bouche d'un Homme de la Communion Romaine. On ſait par quelles voies on a fermé l'entrée à la Reformation de la Religion en Eſpagne & en Italie, & les Cruautez effroiables qu'on y a miſes en uſage. On en eſt venu en Italie juſqu'à ſcier des Hommes par le milieu du corps, ſelon le témoignage d'un Auteur Catholique contempo-

rain

rain qui ne ſauroit être ſuſpect. C'eſt Tomaſo Coſto dans ſes Supplemens à l'Hiſtoire de Naple écrite par Colanello Pacca. (a) Cet Auteur rapporte que les Habitans de *la Guardia* & *Siſto*, deux Bourgs ſituez en Calabre, aiant été arrêtez priſonniers parcequ'ils faiſoient profeſſion de la Religion Reformée, ils furent tous maſſacrez l'an 1561. „ Les uns, „ dit-il, furent égorgez, les autres ſciez par „ le milieu, d'autres precipitez : enfin, ajoû„ te-t-il, ils furent tous cruellement mis à „ mort; mais, ils le meritoient. Ce fut une „ une choſe bien étrange à voir & à entendre „ que leur obſtination. Le Pére voioit maſ„ ſacrer ſon fils, & le fils ſon Pére, ſans don„ ner aucun témoignage de douleur. Ils di„ ſoient, la joie ſur le viſage, qu'ils ſeroient „ des Anges de Dieu ; tant le Diable, auquel „ ils s'étoient donnez en proie, les avoit aveu„ glez. „ Selon cet Italien ignorant & ſuperſtitieux, preferer l'Evangile aux vaines traditions du Pape, c'eſt ſe donner en proie au malin Eſprit. Deteſtable Aveuglement?

En Eſpagne on a fait perir par le feu un nombre infini de perſonnes de tous états & de tous Sexes, qui n'étoient coupables que d'avoir ouvert les yeux ſur les abus énormes de la Religion de leur païs, pour embraſſer la Re-

(a) Seconda Parte del Compendio dell' Iſtoria del Regno di Napoli, pag. 257. *Furon tutti, chi ſtrangolato, qual ſegato per mezo, e qual altro buttato giù da un altiſſima balza; fatti crudele, ma meritevalmente morire. Straniſſima coſa à udire fu l'oſtinazione di coſtoro, che mentre il padre vedeva dar morte al figliuolo, e'l figliuolo al padre, non pur non ne moſtravan dolore, ma tuttavolta dicevano, che ſarebbono Angeli di Dio, tanto il Diavolo, à chi s'erano dati in preda, gli haveva accecati.*

d by Google

Reformation. Ce n'eſt que la violence & les ſupplices les plus cruels qui ont conſervé la Religion Romaine en Eſpagne. C'eſt une verité avouée par les Auteurs les plus ſuperſtitieux de cette Nation. Le Docteur Illeſcas dans ſon Hiſtoire Pontificale ouvrage fort eſtimé en Eſpagne, après avoir parlé du Docteur Caçalla & de Conſtantin de la Fuente, l'un Predicateur & l'autre Confeſſeur de l'Empereur Charle Quint, qui, aiant été ſaiſis par ordre des Inquiſiteurs, moururent l'un & l'autre pour la Foi, Conſtantin de la Fuente en priſon, & Caçalla Homme très pieux & très ſavant brûlé à Valladolid avec ſa Mére, cinq de ſes Fréres, & quelques-unes de ſes ſœurs, ajoûte ces paroles qui ſont fort remarquables: (a) „ Il y eut entre ceux qui furent brû-
„ lez quelques Religieuſes jeunes & belles,
„ qui, non contentes d'être Lutheriennes,
„ avoient dogmatiſé cette maudite doctri-
„ ne . . . . . Tous les Priſonniers de Valla-
„ dolid, de Seville, & de Tolede étoient des
„ perſonnes tres-diſtinguées . . . . . Elles
„ étoient, telles & en ſi grand nombre, qu'on
„ a cru que ſi l'on avoit differé de deux ou
„ trois mois à remedier à ce dommage, toute
„ l'Eſpagne auroit été perdue. „ C'eſt donc aux feux & aux cruautez plus que barbares des In-

(a) Apud Cyprianum de Valera, pag. 266. *Huvo entre los quemados algunas Monjas bien moças y hermoſas, las quales no contentas con ſer Lutheranas, avian ſido dogmatizadoras de aquella maldita doctrina . . . Eran todos los preſos de Valadolid, Sevilla, y Toledo, perſonas harto calificadas. . . . Eran tantos y tales, que tuvo creyda, que ſi dos o tres meſes mas ſe tardaran en remediar eſte daño, ſe abraſara toda Eſpaña.*

Inquiſiteurs que l'Egliſe Romaine eſt redevable de ſa conſervation. Le Docteur Illeſcas n'eſt pas ſeul à l'avouer. Tous les Eſpagnols & les Portugais en conviennent, & les Italiens n'oſeroient le nier. Voici des paroles conſiderables d'un Predicateur Portugais Commiſſaire du St. Office, & Prieur des Dominicains d'Evora, dans un Sermon qu'il prêcha à un Acte de Foi célébré dans la même Ville le quatorziéme de Juin, l'an 1637. „ (a) Rendons de grandes Actions de graces au Ciel, „ mes bien-aimez Portugais, de la grace inſigne qu'ils nous a faite de nous donner ce „ Saint Tribunal. S'il nous avoit manqué, „ nôtre Roiaume ſeroit devenu un Buiſſon „ ſans Fleurs, & ſans Fruits, propre ſeulement à être brûlé . . . . . Conſiderons „ l'Angleterre, la France, l'Allemagne, & „ les Païs-Bas, & vioions quels progrès l'Heresie y a faits, faute d'Inquiſition. Nous „ n'aurons point de peine à comprendre que „ nous ſerions comme ces lieux-là, ſi nous „ avions été privez d'un ſi grand bien. „ Je ne ſai ce qu'on peut penſer de pareils aveux, que la force de la verité arrache à ces gens-là, ſans qu'ils en enviſagent les conſéquences. Si la Religion Romaine ne peut ſubſiſter, même après un long établiſſement, que par

(a) Sermam do Padre Frey Antonio Coutinho, impreſſo Em Liſboa, anno de 1638. folio verſo. *Demos meus Portuguezes muitas graças a o Ceo, que nos fez tam grande merce de nos dar eſte Tribunal ſanto, porque a nos faltar, eſteverа o noſſo Reyno feito hum mato ſem flor, nem fruto . . . . . Vamos com a conſideracam a Inglaterra, França, Alemanha alta & baxa, & vejamos a altura em que eſtam as hereſias por falta de Inquiſiçaum &c.*

par les ſupplices les plus cruels, & par un Tribunal ou l'on viole manifeſtement toutes les regles de la Juſtice & du Droit Naturel, qu'en peuvent penſer les Infidelles, & qu'en diront les Chinois & les Tartares lorſqu'ils en ſeront informez?

Les mêmes moiens ont lieu dans les Indes, lorſqu'on peut les emploier ſurement pour la converſion des Infidelles. C'eſt où on butte dès qu'on s'imagine d'y pouvoir parvenir. François Xavier, lui-même, dont on raconte tant de choſes merveilleuſes, (a) diſoit, au raport des Jeſuites ſes Confréres, *qu'on n'établiſſoit aucun Chriſtianiſme de durée parmi les Paiens, à moins que les Auditeurs ne fuſſent à la portée du Mouſquet.* Le P. Tellez, dans ſon Hiſtoire d'Ethiopie, Livre IV, Chapitre 3, ne fait point de difficulté d'avouer la même choſe: „ (b) „ C'a toûjours été, dit-il, le ſentiment que „ nos Religieux ont formé, concernant la „ Religion Catholique, qu'elle ne pouvoit „ être d'aucune durée en Ethiopie, à moins „ qu'elle ne fût appuiée par les armes. „ Cela eſt ſi ſouvent repeté dans cet Auteur, qu'on ne ſauroit douter que ce ne ſoit le ſentiment

(a) Navarrete Traitté 6. pag. 436. col. 6. *Dezia el Santo que mientras no eſtuvieran debaxo del moſquete, no avia de aver Chriſtiano de provecho.* Voiez auſſi le même Navarrete pag. 440. n. 26. où il refute le Jeſuite François Colin, qui croioit que la force des armes étoit neceſſaire pour planter la Foi. *Yo probando*, dit-il *con varios exemplares y ſucceſſos la neceſſidad que ay de armas en las converſiones.*

(b) *Eſte fue ſiempre a parecer que en noſſos Reinos eſtan formaram d'aquellas cauſas tocantes à la Religiam Catholica, a qual nam podia ſer de dura em Ethiopia, ſem ter authoridade de armas.* Voiez auſſi le même Auteur, pag. 184. col. 2. & en pluſieurs autres endroits.

timent commun & la pratique conſtante des Miſſionaires, principalement des Jeſuites. En effet la même Reflexion ſe trouve dans une Lettre écrite d'Ethiopie au Pape Pie V. par le Patriarche Jeſuite André d'Oviedo, & dans celle de Manuel Fernandez, autre Jeſuite, au Provincial des Indes: „ Faut-il être ſurpris, „ dit il, que nous demandions des Soldats „ pour appuier nôtre Miſſion (a), *puiſque même en Portugal les Prelats ne ſauroient s'acquiter de leurs devoirs ſans le ſecours du bras „ ſeculier.* „

C'eſt donc une verité inconteſtable que les Jeſuites, auſſi bien que les autres Miſſionaires de leur Communion, emploient les armes auſſi-tôt qu'ils le peuvent, pour l'établiſſement de leur Religion; &, quand ils ne le peuvent pas encore, ils ſe mettent en état de le faire le plus tôt qu'ils pourront par la multiplication de leurs Neophytes. C'eſt ce que le P. Couplet fameux Miſſionaire de la Société n'a pas eu honte d'avouer dans un Ecrit qu'il préſenta l'an 1681. au Collége de la Propagation de la Foi. „ (b) Quelle gloire, „ dit-

(a) *Poys en Portugal, ſe faltara ajuda do braço ſecular, os proprios Prelados nam podem fazer ſeu officio.* Apud Tellez, p. 192.

(b) Cette Piéce ſe trouve à la fin du Tom. VII. du mois de Mai des Actes des Saints imprimez à Anvers, & dans la IV. Partie de la cinquiéme Claſſe de la Bibliotheque Hiſtorique & Theologique de Bréme. v. pag. 646. *Quanta etiam Romanæ Eccleſiæ ac Sanctæ Congregationi de Propaganda fide, uſque ad extremum terræ accedet gloria, præ aliis omnibus Aſiæ miſſionibus, ſi al quando, uti certò ſperandum eſt, adeo brevi dilatetur per plurimos indigenas ſacerdotes Religio Chriſtiana, ut ipſis etiam imperatoribus Sinicis & Principibus Ethnicis formidabilis ſit futura credentium multitudo!*

„ dit-il, ne ſera-ce point pour l'Egliſe Ro-
„ maine, & pour le Collége de la Propaga-
„ tion de la Foi, ſi la Miſſion de la Chine a
„ un jour cette prérogative au deſſus des au-
„ tres, qu'elle s'étende tellement par le moien
„ des Prêtres naturels du païs, que la multi-
„ tude des croians donne de la terreur aux
„ Empereurs de la Chine & aux Princes
„ Païens?

Il reſulte de tout ce que je viens de raporter que la haine des Indiens pour toutes les Nations Chrêtiennes de l'Europe, qu'ils appellent Francs ou *Pranguis*, regarde principalement les Portugais, bien moins à cauſe du peu de ſoin qu'ils ont de s'éloigner des *Caſtes* ou Tribus baſſes des Indiens, que par la connoiſſance que ces Infidelles ont de leurs cruautez, de leur eſprit de domination, même dans la Predication de l'Evangile, & de leurs mauvaiſes mœurs. Si la raiſon que je viens de raporter, pour la refuter, & qui eſt celle du P. Martin (a) Miſſionaire de Maduré, étoit veritable, les Indiens n'auroient pas tant de reſpect pour leurs *Gnaniguels*, ou Hommes Spirituels, qui ſe mocquent, comme nous l'avons fait voir, de ces diſtinctions ſuperſtitieuſes; & ils n'auroient pas plus d'éloignement pour les Portugais, que pour les Mahometans, deſquels ils parlent avec aſſez d'égards & d'eſtime, comme il paroît par les Ecrits des Miſſionaires de Tranquebar. D'ailleurs, les Chinois qui ne diſtinguent point les Caſtes ou les Tribus, comme les Indiens,

(a) Lettres Edifiantes. V. Recueil. pag. 10.

les ſurpaſſent encore en mépris pour les Portugais. Le Mandarin de la Capitale de l'Ile où eſt ſituée Macao, Ville de la Chine dans laquelle les Portugais ſont établis dès le ſeiziéme ſiécle, les traitte avec un ſouverain mépris, comme nous allons le voir dans les paroles de Navarrete, un des plus illuſtres & des plus ſincéres Miſſionaires qui aient écrit de ces païs-là. (a) „ Quand la Ville de Ma-
„ cao à quelque affaire elle envoie des Depu-
„ tez qui vont en corps, leurs *Varas*, ou bâ-
„ tons de commandement en main, trouver
„ le Mandarin de l'Ile, qui n'eſt éloigné de
„ Macao que d'une petite lieue. Ils s'adreſ-
„ ſent à lui le Memorial à la main, & lui
„ parlent à genoux. Lorſque le Madarin
„ leur donne ſa depêche il la fait écrire en
„ ces termes : *Cette Nation barbare & brutale demande telle ou telle choſe, on la lui accorde*, ou *on la lui refuſe*. Les Portugais
„ ainſi expediez retournent en leur Ville avec
„ une grande gravité. Il y a eu des Gentils-
„ hommes & des Chevaliers de l'Ordre de
„ Chriſt, qui, avec leur croix ſur la poitrine,
„ ont été du corps de ces Deputations. „

Ce doit être là une grande mortification à des gens qui ſe perſuadent que tous ces Roiaumes d'Orient leur appartiennent par la Bulle du

(a) Navarrete, Tom. I. Traitté 6. pag. 366. n. 23. *Quando la Ciudad tiene algun negocio, va en forma, y cuerpo de Ciudad, con baras en la mano al Mandarin que diſta de alli una corta legua, hablanle por Memorial y de rodillas. En el deſpacho hazе eſcrivir el Mandarin: Eſta gente barbara y brutal pide eſto, conceda ſe le, o niegaſe le: y buelvenſe muy graves a ſu Ciudad: y en eſtas demandas han andado fidalgos y con habito de Chriſto a los pechos.*

du Pape Alexandre VI, & qui, en vertu de cette belle Donation, ferment, autant qu'il eſt en eux, l'entrée de ces pais-là aux Predicateurs qui n'ont pas reçu à Lisbonne la Confirmation de leurs Miſſions. C'eſt encore là un des inconveniens de Miſſions Orientales. (a) *Si ces Nations*, dit Navarrete, *viennent un jour à en avoir connoiſſance, il ne reſtera en vie aucun Européen dans leurs Empires.* Que ſeroit-ce ſi j'avois le loiſir de m'arrêter aux haines de Nations & d'Ordres, qui ſont ſi frequentes parmi les Miſſionaires? Ils s'entre-détruiſent, ſe chargent d'injures, & ſouvent ont recours aux Magiſtrats Païens pour ſe perdre les uns les autres. Je ne ſaurois entrer dans un champ ſi vaſte, qui m'engageroit de ſortir des bornes que je me ſuis propoſées.

Voilà ce que j'ai cru pouvoir dire des anciennes Miſſions des Indes, & du peu de progrès qu'elles ont fait juſqu'à preſent. Si on en juge par les Relations des Miſſionaires, on croira que le Chriſtianiſme eſt fort étendu dans ces lieux-là. Jamais Hommes n'ont plus fait valoir leurs travaux. Les Jeſuites, ſurtout, n'ont rien épargné pour perſuader le public de la vaſte étendue de leurs Conquêtes ſpirituelles. Mais, les Voiages frequens, que toutes les Nations de l'Europe font préſentement en ces lieux-là, prouvent manifeſtement que l'Evangile n'y a point encore été ſuffiſamment annoncé. On peut concevoir de

(a) Navarrete, pag. 409. *Si ſe huele por aquellas Naciones lo que dizen, no quedara Europeo a vida en ellas.*

meilleurs eſperances pour l'avenir, & c'eſt ce que j'entreprens de faire voir dans la Relation que je vais donner des nouvelles Miſſions établies à Tranquebar ſur la Côte de Coromandel, par les ſoins & la liberalité du Roi de Dannemarc. Ce grand Prince a envoié dans cette Ville qui lui appartient des Miſſionaires Allemans, qui ont fait juſqu'à preſent ce qu'on peut dire qui n'avoit encore jamais été entrepris, pour établir la Religion Chrêtienne dans les Indes.

Depuis l'an 1621. les Rois de Dannemarc ſont en poſſeſſion de la Ville de Tranquebar, par un accord fait la même année avec le *Naique*, ou Roi de Tanjour, ſur les terres duquel eſt ſitué ce Port de Mer. Les Jeſuites ont dans cette même Ville une Egliſe fondée vers la fin du ſeiziéme ſiécle. (a) Tranquebar eſt ſitué au dixiéme degré de latitude Septentrionale, dans un climat fort chaud, & peu convenable au temperament des Nations Européennes, que les ſeuls avantages du Negoce ont juſqu'à preſent obligées d'y ſejourner.

Les Jeſuites établis dans cette Ville depuis plus d'un ſiécle y ont joui d'une grande liberté, ſur tout depuis que les Danois en ſont les Maîtres. Ils n'ont poutant contribué en rien à y faire connoître la Religion Chrêtienne. D'autre part, les Danois occupez de leur negoce ſe ſont fort peu mis en peine du miſerable état où les peuples Indiens qui habitent dans

(a) Purchas, Pilgrimes, Tome II. pag. 1745. & ſuivantes.

dans cette Ville & aux environs, ſe trouvent par raport à la Religion. Les choſes ſeroient demeurées en cet état, ſi Dieu n'avoit pas mis au cœur du Roi qui regne glorieuſement en Dannemarc, de faire travailler à l'établiſſement du Chriſtianiſme en ces lieux-là, d'y apporter ſes ſoins, & d'y contribuer de ſes revenus, par une liberalité qui juſqu'à preſent n'a preſque point eu d'exemple.

Il étoit neceſſaire de ne confier un ſi ſaint & ſi utile établiſſement qu'à des perſonnes d'une ſolide vertu, qui avec cela fuſſent d'un âge à ſouffrir les fatigues d'une ſi rude Miſſion, d'une érudition propre à ſoûtenir les diſputes d'une Nation qui ne manque ni de penetration ni de bon ſens, & d'un eſprit aiſé & capable d'apprendre en peu de tems les Langues neceſſaires pour converſer avec ces Nations Païennes. Le concours de tant de bonnes qualitez rendoit le choix d'autant plus difficile, que le Roi de Dannemarc vouloit qu'on travaillât d'abord à un établiſſement ſur lequel il n'y eût rien à reformer dans la ſuite des années.

Ce fut pour ſatisfaire à ces pieuſes intentions de Sa Majeſté qu'on s'adreſſa au célébre Monſieur Francke, Docteur & Profeſſeur en Théologie dans l'Univerſité de Hale. Comme ce pieux Théologien a conſacré ſa vie, ſes biens, & ſes ſoins à l'avancement de la piété, on crut qu'il pourroit fournir du nombre de ſes Diſciples, ou des jeunes Théologiens de ſa connoiſſance, des perſonnes capables de jetter les fondemens d'une ſi ſainte entrepriſe. Il ſemble que la Providence

acheminoit par les voies les plus ſures & les plus courtes, tous les mouvemens qu'on ſe donnoit. Monſieur Francke fournit d'abord deux jeunes Théologiens dont le premier nommé Barthelemi Ziegenbalg, decedé depuis 3 ans, peut à bon droit paſſer pour le Chef & l'Auteur de ce qu'il a plu à Dieu qui s'éxécutât en ces païs-là pour ſa gloire. Son Collegue appellé Henri Plutſchau, après quelques années de reſidence à Tranquebar, eſt revenu en Europe, ne s'étant pas trouvé aſſez fort pour reſiſter aux fonctions d'une Miſſion ſi laborieuſe.

(a) Ces Meſſieurs partirent de Copenhague le 29. de Novembre l'an 1705. & arrivérent à Tranquebar après une navigation aſſez tranquille le 9. de Juillet l'an 1706. D'abord qu'ils mirent pied à terre la vuë des pauvres Indiens qu'ils venoient chercher de ſi loin leur fit repandre des larmes, & élever leur cœur à Dieu pour le prier d'éclairer ces Infidelles de la Lumiére de ſon Evangile. Leurs premiers ſoins butterent d'abord à cela. Comme le pais ne leur étoit pas connu, ils s'adreſſerent aux gens du lieu qu'ils croioient les plus propres à leur donner de bons conſeils. Mais il étoit juſte que le ſecours des Hommes leur manquât, afin qu'ils euſſent leur unique recours à Dieu. Pluſieurs perſonnes en Euro-

(a) *Hiſtoriſche Nachricht von der Bekehrung der Heyden in Oſt Indien.* C'eſt-à-dire, Relation Hiſtorique des Converſions faites parmi les Païens des Indes Orientales. Imprimée à Hale, l'an 1713. in 4. avec d'autres Ouvrages des mêmes Miſſionaires. C'eſt de cette Relation qu'eſt tiré ce que je dis ici, & ce que je dirai dans la ſuite.

Europe avoient jugé leur entrepriſe vaine & temeraire: à Tranquebar on la leur repreſenta comme impoſſible. Loin de ſe décourager ils prirent de nouvelles forces, & perſonne ne leur donnant aucun conſeil, ils s'appliquérent à la lecture des Actes des Apôtres, pour y trouver le modelle ſur lequel ils entreprendroient de regler leur Predication.

Le premier obſtacle qu'ils recontrérent fut l'ignorance de la Langue (a) Tamule ou Malabare, qui eſt celle des Habitans du païs. Comme la Langue Portugaiſe eſt depuis plus de deux Siécles fort commune dans les Indes, ils jugerent à propos de l'apprendre la premiére, pour ſe mettre d'abord en état de ſe faire entendre des Paiens Malabares, qui pour la plus grande partie entendent le Portugais & le parlent, quoique d'une maniére fort corrompuë. Ils ne perdirent point de tems: dès le 15. de Juillet, c'eſt-à-dire, ſix jours après leur arrivée, ils commencérent leurs travaux Apoſtoliques, & firent de ſi grands progrès, qu'après avoir établi une Ecole Portugaiſe pour l'inſtruction de la jeuneſſe, ils furent dès le troiſiéme de Septembre en état de s'appliquer à l'étude de la Langue Malabare.

Ce fut alors qu'ils eurent des difficultez à eſſuier qui leur parurent d'abord inſurmontables. Ils trouvoient aſſez de Livres écrits en cette Langue ſur des feuilles de Palmier. Il y en a un ſi grand nombre, qu'on en pour-

(a) C'eſt ainſi qu'elle eſt appellée dans les Relations Portugaiſes. M. Ziegenbalg écrit toûjours Damule.

soit former de nombreuſes Bibliothéques. C'étoit-là tout le ſecours ſur lequel ils pouvoient compter, y comprenant la vive voix des gens du païs, qui n'ont ni Grammaire ni Dictionaire, ni aucun art qui facilite l'intelligence de leur Langue, laquelle indepandamment de ces ſecours ſe conſerve fort pure & fort reguliére dans les Ecrits de leurs Auteurs, ſur tout de leurs Poëtes, qui ſont extrémement eſtimez entre-eux pour peu qu'ils excellent dans leurs compoſitions. Après avoir inutilement tenté diverſes maniéres d'apprendre, ils furent obligez de ſe mettre ſous la Diſcipline d'un Maître d'Ecole Malabare, qu'ils engagérent à leur ſervice avec tous les Enfans qu'il inſtruiſoit auparavant chez lui. Ils commencérent donc à ſe joindre eux-mêmes avec ces Enfans, à écrire comme eux avec les doits ſur le ſable les Lettres Malabares, & à les joindre ſelon que le Maître d'Ecole les dictoit: maniére d'inſtruire aſſez commode, puiſqu'on apprend à lire & à écrire en même tems ſans aucune depenſe, le même ſable ſuffiſant pour un grand nombre de leçons. C'eſt à peu près de cette maniére que les Anciens Grecs apprennoient la Géometrie. M. Ziegenbalg & ſon Collegue furent bien-tôt en état de lire & d'écrire ce qui ne fut pourtant qu'une fort petite avance.

Leur Maître d'Ecole n'entendoit point le Portugais: ainſi, il ne pouvoit leur donner l'intelligence des mots qu'ils traçoient ſur le ſable avec leurs petits condiſciples. Heureuſement ils eurent occaſion de prendre à leurs gages un Malabare qui demeuroit dans le voiſina-

ſinage de Tranquebar. C'étoit un habile Homme pour le païs. Outre ſa Langue maternelle, il parloit Portugais, Danois, Hollandois, & Allemand. Cet Homme leur fut d'un grand ſecours, auſſi bien qu'un petit Abbregé de la Langue Malabare qui leur tomba entre les mains, & qui étoit de la compoſition d'un Miſſionaire Portugais. Ces aides joints à la communication continuelle qu'ils avoient avec les Indiens, leur procura peu à peu l'intelligence de la Langue. Ils ſe formérent en peu de tems à la prononciation qui eſt extrémement difficile. La benediction de Dieu fut ſenſible ſur les travaux de M. Ziegenbalg. Il parvint au bout d'un peu plus d'un an à une ſi grande perfection dans la connoiſſance & l'uſage de cette Langue, que les plus habiles d'entre les Païens en étoient eux-mêmes étonnez.

Cette connoiſſance de la Langue Tamulé ou Malabare ne leur fut pas ſeulement utile pour la Prédication & pour l'Inſtruction des Gentils; ils s'en ſervirent encore pour lire les Livres qui contiennent les principes de l'Idolatrie, les Dogmes de Morale des Indiens, & l'Hiſtoire de leur Nation. C'eſt dequoi il faut être exactement informé, pour diſputer utilement avec ces Païens, & les amener à la connoiſſance de l'Evangile par la refutation de leurs erreurs.

L'Interprete Malabare dont nous venons de parler ne fut que deux ans au ſervice de M. Ziegenbalg & de ſon Collegue. On lui ſuſcita des contradictions, & il fut exilé hors de la Ville au grand déplaiſir des Miſſionaires

res. Les Païens le perſecutérent & cherchérent à le perdre, en l'envoiant priſonnier à Tanjour, où il fut mis aux fers dans les priſons du Roi ennemi déclaré du Chriſtianiſme. Ce Prince le traitta fort rigoureuſement, ſur ce que ſes Sujets l'accuſoient d'avoir trahi la Religion, & d'en avoir révélé les Myſtéres les plus ſecrets aux deux Miſſionaires de Tranquebar. Néanmoins après quelques mois de priſon il fut relâché, quoique toûjours obligé de demeurer dans ſon exil, aiant à tout moment à craindre de nouvelles inſultes de la part de ſes ennemis.

Le ſixiéme de Novembre de l'an 1706. les Miſſionaires commencerent à inſtruire leurs Catechuménes en Portugais, dans une Maiſon qu'ils avoient louée à Tranquebar. Cet exercice étoit de deux heures par jour. Ils ſe ſervoient pour céla du Nouveau Teſtament imprimé en Portugais à Batavia, avec un petit Catechiſme dans la même Langue, qui contient les principaux Articles de la Religion Chrêtienne. Cet exercice a toûjours ſubſiſté depuis le commencement de la Miſſion juſqu'à preſent, avec cette différence que ce qui ſe faiſoit auparavant dans une Maiſon particuliere, ſe fait aujourd'hui dans l'Egliſe que les Miſſionaires ont bâtie depuis quelques années.

Quoique les commencemens de la Miſſion fuſſent déja aſſez laborieux, le zéle des Miſſionaires ne s'arrêta pas-là. Le grand nombre d'Allemans qui ſont à Tranquebar, & qui n'entendent point la Langue Danoiſe les engagea à travailler à leur édification. Ne ſe con-

Digitized by Google

contentant pas de leur prêcher, comme ils l'avoient ſouhaité, ils leur deſtinérent tous les jours une heure de priére, où après le chant de quelques Cantiques ſpirituels, ils expliquoient tous les jours un Chapitre du Nouveau Teſtament, & finiſſoient ce pieux Exercice par une Priére & un Cantique. On ne peut pas dire qu'aucun motif d'interêt eût part aux bonnes œuvres de ces Miſſionaires. Ils ne reçurent d'Europe les trois premiéres années de leurs Fonctions Evangeliques, que leurs gages: &, ſi leurs Auditeurs touchez de la pureté de leur vie, & de la Sainteté de leurs enſeignemens, tâchoient de leur procurer quelque aſſiſtance, tout cela étoit deſtiné à l'entretien de leurs Ecoles; car les Miſſionaires nouriſſoient leurs Catechumenes, & les entretenoient de tout, le mieux qu'il leur étoit poſſible.

Le 22. de Janvier l'an 1707. ils commencerent à catechiſer les Enfans de Païens en Langue Malabare, ce qui a pareillement continué depuis ce tems-là. Ainſi ils eurent alors deux Ecoles, l'une en Langue Portugaiſe, & l'autre dans la Langue du païs. Dans cette derniére Ecole, outre le Catechiſme des Egliſes de Saxe traduit en Langue Tamule, on explique publiquement le Nouveau Teſtament, un Chapitre après l'autre, & on en déduit les Veritez fondamentales du Chriſtianiſme. L'experience a fait connoître que ces Catechiſmes produiſent beaucoup plus de fruit ſur l'eſprit de la jeuneſſe, que la Prédication. Ces inſtructions neceſſaires cauſoient de la dépenſe. Comme il n'y avoit

point

point encore d'Imprimerie établie, il faloit gager des Ecrivains pour multiplier les copies du Catechiſme, & des autres Inſtructions qu'on deſtinoit à l'uſage de ces Peuples. Outre cela, les Miſſionaires faiſoient faire pour leur uſage des copies non ſeulement des Livres Païens, mais encore de ceux des anciens Miſſionaires, qui pouvoient leur être de quelque utilité.

Lorſque tout commençoit à paroître bien arrangé, & que du côté des Païens & même des Mahometans on appercevoit des diſpoſitions favorables à l'établiſſement de la Doctrine de l'Evangile, Dieu qui ne veut pas que ſes Serviteurs comptent ſur le bras de la chair, permit qu'on commençât à traverſer ouvertement une ſi ſainte Entrepriſe. Nos pieux Miſſionaires furent violemment perſecutez, moins par les Païens de qui ils n'avoient lieu d'eſperer aucune faveur, que par les Chrêtiens du lieu qui devoient être leurs principaux Protecteurs. Cette perſecution fut violente, & de longue durée. Elle ſubſiſteroit encore ſi le Roi de Dannemarc, qui avoit été l'Auteur & le promoteur de la Miſſion, n'avoit pas oppoſé ſon Autorité à l'acharnement des ennemis de ce ſaint Etabliſſement; car, ce n'étoit point à la perſonne des Miſſionaires qu'on en vouloit, c'étoit à leur Ouvrage. La piété du Roi impoſa ſilence à ces ennemis du progrès de l'Evangile, & deſapprouva leur conduite.

Cependant, les Miſſionaires ne perdirent point courage. Comme leurs travaux augmentoient à vue d'oeil, ils reſolurent de les par-

partager entre-eux. M. Ziegenbalg ſe reſerva la Langue & les Exercices Malabares, ſans pourtant abandonner entiérement le Portugais, duquel M. Plutſchau ſon Collegue demeura uniquement chargé. On compoſa des Cantiques Eccleſiaſtiques dans les deux Langues, ſur les airs dont on ſe ſert en Europe dans les Egliſes Proteſtantes; & quelques-uns de ceux de la Langue Malabare ſur d'autres airs graves, & depuis long-tems en uſage dans le pais.

Le cinquiéme de Mai de l'an 1707. les Miſſionaires bâtiſérent quelques Catechuménes qu'ils avoient élevez dans leur Egliſe Portugaiſe. Les Neophytes furent examinez publiquement dans l'Egliſe Danoiſe de Tranquebar ſur tous les Articles de la Religion Chrêtienne. Ils édifiérent l'Aſſemblée par leurs reponſes. L'Acte finit par un Sermon de M. Ziegenbalg, concernant la Converſion des Gentils, & la meilleure maniére de leur annoncer l'Évangile. Ces Meſſieurs ſe voioient obligés de commencer ainſi par l'inſtruction de la jeuneſſe plus aiſée à former à la Religion & aux bonnes mœurs; l'opiniâtreté & la prévention des Adultes demandant de plus grands ſoins, & beaucoup plus de tems que ces jeunes plantes, que leur innocence rendoit plus ſuſceptibles des veritez de la Religion. Outre la prévention generale des Indiens contre les Francs, il y avoit des raiſons particuliéres qui éloignoient de la Foi les Habitans Gentils de Tranquebar. Les mauvaiſes mœurs & l'indevotion des Européens du lieu les avoit perſuadez qu'ils n'avoient

voient veritablement aucune Religion. M. Ziegenbalg aiant objecté à un de ceux qui étoient dans cette penſée, que les Chrêtiens alloient le Dimanche à l'Egliſe entendre la Prédication, cet Homme lui répondit, que juſqu'alors il avoit cru que le Miniſtre les exhortoit à boire & à faire la débauche, & qu'il fondoit ſon opinion ſur ce qu'au ſortir de l'Egliſe, ils ſe jettoient dans les Cabarets & dans les lieux de plaiſir. Ce ne fut pas le ſeul préjugé que les Miſſionaires eurent à combâtre. Nonobſtant cet éloignement, ils convertirent des adultes, & ſont enfin parvenus à former une Egliſe aſſez nombreuſe.

Cependant, les travaux croiſſant tous les jours, ils dreſſérent un Catéchiſte Malabare de Nation, pour les ſoulager, en attendant qu'ils en puſſent former davantage dans leurs Ecoles, ces ſortes de perſonnes étant fort utiles dans les commencemens pour agir de près & de loin avec leurs compatriotes, auſquels ils inſinuent les principes de la Foi. Les Miſſionaires jetterent le 14. Juin 1707. les fondemens d'une Egliſe uniquement deſtinée à eux & à leurs Neophytes. Ils y emploiérent une partie de leurs gages, & la nommérent la Nouvelle Jeruſalem. Ce bâtiment fut achevé le 14. d'Août de la même année. Ils y prêchoient en Portugais & en Malabare, & y faiſoient le Catéchiſme deux fois la ſemaine, dans les mêmes Langues. Ils y bâtiſérent un petit nombre de Catéchumenes, le 15. Septembre de la même année.

Je ne m'arrêterai point à décrire les nouvelles Ecoles qu'ils établirent, & l'application con-

continuelle qu'ils eurent à faire connoître les principes ſolides de la Religion. Dieu benît leurs ſoins au delà de leurs eſpérances, quoiqu'ils fuſſent alors ſous la Croix, expoſez aux contradictions de ceux qui avoient traverſé la Miſſion dès le commencement; & que du côté du temporel ils ſe viſſent ſouvent reduits à une grande pauvreté. On ne ſauroit trop admirer la conſtance de M. Ziegenbalg. Plein de zéle & de foi, il ſe roîdiſſoit contre les difficultez, reſolu de finir ſes jours dans un lieu où il étoit perſuadé que Dieu l'avoit conduit pour porter le Flambeau de ſon Saint Evangile. Il fit l'an 1708. quelques voiages le long de la Côte, & diſputa avec les Bramines par tous les lieux où il paſſa. S'il ne fit pas grand fruit, au moins ſe fit-il connoître en cauſant de l'admiration aux Indiens, qui voioient avec étonnement un Homme venu d'Europe depuis ſi peu de tems, parler & diſputer ſi aiſément dans leur Langue.

Les ſecours que les Miſſionaires attendoient d'Europe leur manquérent préciſément dans le tems où ils en avoient le plus grand beſoin. Un navire Danois qui leur apportoit mille écus fit naufrage au Port de Tranquebar. Un autre qui devoit leur donner la même ſomme ſe perdit pareillement, mais l'argent fut ſauvé & renvoié en Dannemarc. Ce fut alors qu'ils n'eurent plus à compter que ſur Dieu ſeul, qui ne les abandonna pas.

Le Roi de Tanjour, Prince cruel & intereſſé, outre cela ennemi mortel du Chriſtianiſme, perſecutoit cruellement dans ſes Etats ceux de ſes Sujets qui avoient embraſſé la Religion

Romaine par le miniſtére des Jeſuites. Pluſieurs de ces pauvres gens avoient été cruellement maſſacrez en préſence de leurs femmes & de leurs enfans, d'autres avoient abandonné la Foi, un grand nombre des plus conſtans s'étoit diſperſé dans les Etats voiſins dependans du Grand Mogol. Quelques-uns de ceux-ci aiant oui parler des Miſſionaires de Tranquebar les vinrent trouver au mois d'Août de l'an 1708. Ils portoient encore ſur leurs corps des cicatrices affreuſes qui annonçoient la cruauté des tourmens auſquels ils avoient été expoſez. Ces Chrétiens ſe diſoient deputez de pluſieurs milliers de leurs Fréres pour prendre connoiſſance de la doctrine des Miſſionaires, & voir ſi par leur moien ils ne pourroient pas obtenir permiſſion de s'établir ſur des terres incultes qui ſont en grand nombre aux environs de Tranquebar. Cela auroit rempli ces lieux d'un grand nombre de gens diſpoſez à embraſſer un Chriſtianiſme plus pur que celui dont les Jeſuites Portugais les avoient imbus, & pour lequel ils avoient été expoſez à de ſi cruels ſupplices. Les Miſſionaires les retinrent auprès d'eux pendant quelques jours, & les inſtruiſirent des veritables principes de la Foi. Comme ils étoient eux-mêmes dans le plus fort de leur perſecution, ils congediérent à leur grand regret ces pauvres gens, auſquels ils ne purent procurer l'établiſſement qu'ils ſouhaitoient, non plus qu'à pluſieurs autres perſonnes à qui la même raiſon les empêcha de donner du ſecours dans de pareilles occaſions.

M. Ziegenbalg commença au mois d'Octo-

bre

bre de la même année ſa Verſion du Nouveau Teſtament. Il s'attacha principalement au Texte Grec : mais il eut ſoin de conſulter les Verſions Latine, Allemande, Danoiſe, Portugaiſe, & Hollandoiſe, auſſi bien que les meilleurs Commentaires. On trouve dans les Indes des Livres Malabares, compoſez par les Miſſionaires de l'Egliſe Romaine. Ce ſont des Vies de Saints, des Inſtructions pour la Confeſſion, des Catechiſmes, & même des Comédies tirées de la Legende, pour être repréſentées dans les Egliſes, lorſqu'on célébre la Fête de quelque Saint : mais, l'Evangile de Jeſus Chriſt après plus de deux cens ans de Prédication, n'y avoit encore jamais paru dans la Langue du païs. C'étoit une gloire reſervée à M. Ziegenbalg qui peut, excluſivement à tout autre, porter le titre d'Apôtre des Indes, puiſqu'il eſt le prémier qui y ait fait connoître l'Evangile de Jeſus Chriſt. Il l'a fait imprimer à Tranquebar l'an 1714. in 4. J'en ai chez moi un Exemplaire, du quel je ſuis redevable à la liberalité du pieux & célébre Monſieur Francke, Docteur & Profeſſeur en Théologie dans l'Univerſité de Hale. Cet Ouvrage ne détourna point M. Ziegenbalg de ſes travaux Apoſtoliques, comme les Journaliſtes de Trevoux, jaloux des progrès qu'il a faits, ont voulu l'inſinuer dans un Tome de leur Memoires, en exaltant les fatigues des Miſſionaires leurs Confréres.

Les afflictions & la pauvreté de M. Ziegenbalg & de ſon Collegue ne pouvoient être plus grandes qu'elles étoient. Il ſe trouva à Tranquebar de bonnes ames qui leur avancé-

ment quelque argent pour l'entretien de leurs Ecoles. Elles étoient devenuës ſi nombreuſes, que leur depenſe montoit tous les mois à quarante & cinquante écus l'un portant l'autre : Somme fort conſidérable dans un pais où il n'eſt pas beſoin de faire de grands frais pour ſubſiſter. Tout affligez qu'ils étoient, ils ne negligeoient aucun exercice de piété public & particulier. Il ſe donnoient entiérement à l'Inſtruction de leurs chers Indiens, dont les progrès repondoient heureuſement à leurs ſoins. Cette ſeule conſideration adouciſſoit leurs peines, & les portoit à ſouffrir patiemment les contradictions continuelles auſquelles ils étoient expoſez.

Cela dura juſqu'au mois de Juillet de l'an 1709. jour qui fut ſignalé par l'arrivée de trois nouveaux Miſſionaires, Meſſieurs Jean Erneſt Grundler, Jean George Beuving, & Polycarpe Jordan. Outre le ſecours qu'on pouvoit attendre de leurs perſonnes, ils apportérent une riche aumône, conſiſtant en 2027. écus envoiez du Dannemarc, & 1117. que les bonnes Ames d'Allemagne avoient fournis, auſſi bien qu'une bonne quantité d'excellens Livres, & une Apothiquairerie complete, fournie d'un grand nombre d'excellens remedes. Ce fut alors que leurs ennemis ſe virent couverts de confuſion. Ils avoient eſperé que leurs oppoſitions jointes à l'indigence à laquelle ils voioient les Miſſionaires reduits, les forceroit à retourner honteuſement en Europe: mais Dieu ſouffla ſur leurs projets. Le Roi de Dannemarc donnoit au Commandant de Tranquebar des ordres poſi-

tifs

tifs de favoriſer & d'aider la Miſſion: ce fut une neceſſité pour lui de s'y ſoûmettre. Je paſſe ici ſous ſilence quantité de Lettres édifiantes que M. Ziegenbalg & ſon Collegue reçurent d'Allemagne pour les animer & les fortifier dans leurs travaux. Ces Lettres ſont imprimées. On les peut appeller véritablement *Edifiantes*, par oppoſition à d'autres qui portent ce nom, & qui paroiſſent ſouvent avoir été dictées par l'amour propre, plus tôt que par l'amour de la verité.

Un fameux Poëte Malabare, âgé de vingt trois ou vingt quatre ans, s'engagea la même année au ſervice des Miſſionaires, qui aiant de nouvelles reſſources, commençoient à ſe mettre au large. Ce Poëte s'appelloit *Kanabadi Vathiar*. Il étoit fils du Maître d'Ecole, ſous la diſcipline duquel M. Ziegenbalg s'étoit mis au commencement. Ce jeune Homme, qui étoit célébre & eſtimé dans le païs, prit goût à la Religion en liſant les Livres des Miſſionaires, qui juſqu'alors en avoient compoſé pluſieurs en Langue Malabare, tant pour refûter le Culte des Idoles, que pour établir les Veritez de la Religion Chrêtienne. Après divers combats interieurs, il demanda le ſaint Bâteme. Le bruit s'en répandit incontinent parmi les Gentils, qui firent ce qu'ils purent pour le détourner de ſa reſolution, ſur-tout ſon Pére & tous ſes parens, qui, les larmes aux yeux & jettant de grands cris, le conjuroient de ne pas deshonnorer une famille, de laquelle, étant fils unique, il étoit la reſſource & le ſoûtien. Il reſiſta cou-

rageuſement à ces attaques, & perſevera dans ſes bonnes intentions. Comme tout le Paganiſme du païs étoit en mouvement & menaçoit d'en venir aux derniéres extremitez, les Miſſionaires remontrérent à ce jeune Homme les dangers auſquels il s'expoſoit en embraſſant la Religion Chrêtienne. Rien ne l'épouvanta. On fut donc obligé de le bâtiſer, mais en ſecret; les Gentils qui croioient que l'Acte ſeroit public aiant menacé d'uſer de violence & de l'enlever.

Quelques tems après ſon Batême aiant commencé à paroître en public, il tomba dangereuſement malade. Il y a quelque apparence qu'il avoit été empoiſonné. Lorſqu'il eut recouvré ſa ſanté, il eut le chagrin de voir que tous les Indiens le mépriſoient, & que les Chrétiens, excepté les Miſſionaires, ne lui donnoient aucun ſecours. Cela le jetta dans de grandes angoiſſes, dont le Jeſuite, Miſſionaire de Tranquebar, ſçut adroitement faire ſon profit pour le gangner. Il lui fit de grandes promeſſes, & l'envoia avec des Lettres de recommandation à une Colonie Françoiſe de la Côte, qui n'eſt point nommée, mais qui ne peut être que Ponticheri. Cette Affaire cauſa autant de joie aux anciens ennemis de la Miſſion qu'elle donna de douleur à M. Ziegenbalg. Il écrivit à ſon Neophyte pour l'exciter à rentrer dans ſon devoir, il en reçut une réponſe pleine de tendreſſe & de ſentimens de reconnoiſſance, joints aux plaintes qu'il faiſoit des mauvais traitemens qu'il avoit reçus des perſonnes qui haïſ-

haïſſant la Miſſion, ne cherchoient que les voies de la traverſer même aux dépens de leur Religion & de leur Conſcience.

Au commencement de Septembre de la même année 1709. M. Ziegenbalg voulut tenter un voiage dans le Roiaume de Tanjour, pour y porter la Lumiére l'Evangile. Il s'habilla à la maniére du païs, & prit quelques Domeſtiques pour l'accompagner. Il n'avança dans les terres du Roi qu'environ trois lieuës. En un endroit appellé *Perumulei*, où il s'étoit arrêté à Midi pour ſe repoſer, il trouva une aſſemblée des principaux Malabares, & Bramines du lieu. Quelques-uns d'eux le reconnurent l'aiant déja vû dans d'autres endroits. Ces gens, qui étoient Receveurs de la Douane du lieu, lui dirent que ſon voiage étoit trop hazardé, & que plus il avanceroit dans le païs, plus il courroit de danger, les ordres du Roi étant de ne laiſſer paſſer aucun Européen ſans l'arrêter; que pour-eux, quoiqu'ils euſſent droit de le faire, ils lui laiſſeroient la liberté de s'en retourner, ſachant qu'il n'enſeignoit rien que de bon, & que toute ſa doctrine ne traittoit que de ce qui concernoit Dieu. Ils ajoûtérent que les ſages & éclairez entendroient volontiers ſes paroles, & prendroient plaiſir à s'entretenir avec lui, mais que ces gens-là étoient alors en petit nombre, le monde étant fort corrompu, & les hommes ne ſongeant qu'à amaſſer de l'argent: qu'ainſi, ils lui conſeilloient de s'en retourner. Ils lui repreſentérent que le Roi de Tanjour avoit cruellement traitté les Prêtres Portugais qui étoient venus dans

ſon païs ; que s'il tomboit entre ſes mains, peut-être ne perdroit-il pas la vie, mais il ſeroit enfermé dans une priſon juſqu'à ce qu'il pût paier une groſſe rançon ; que le bruit de ſa Prédication s'étoit répandu dans le Roiaume, & que ſi quelqu'un vouloit parler de Religion avec lui, il pourroit aller le trouver à Tranquebar ; qu'au reſte il ne pouvoit ni voiager ni s'établir dans le païs ſans une permiſſion expreſſe du Roi. Après pluſieurs autres diſcours de part & d'autre, ces Indiens lui préſentérent civilement à boire & à manger, & le congediérent. Cela ſert à faire connoître le genie de cette Nation, qui eſt la bonté même. M. Ziegenbalg, ne voiant point d'apparence d'aller plus loin, s'en revint à Tranquebar.

Le même mois les Miſſionaires conclurent d'un commun accord qu'il étoit néceſſaire de deputer un d'entre-eux en Europe, pour mettre fin aux oppoſitions qu'on leur avoit faites à Tranquebar dès le commencement de la Miſſion. L'ordre du Roi y avoit bien apporté quelque changement ; mais la même animoſité ſubſiſtant toûjours, on avoit des ſujets de craindre pour l'avenir. On croioit outre cela qu'il étoit à propos de faire connoître en Europe l'Etat de la Miſſion, autant afin que les bonnes ames en fuſſent édifiées, que pour procurer les ſecours néceſſaires à une Entrepriſe qui ne pourroit réuſſir que très difficilement, ſi l'on ne continuoit pas en Europe à la maintenir. Cette reſolution fut priſe alors, mais il ſurvint des obſtacles qui en retardérent l'éxécution.

La Société Angloiſe de la Propagation de la

la Foi aiant été informée des progrès que les Miſſionaires faiſoient dans la Converſion des Gentils, leur écrivit une Lettre pleine de ſentimens de piété, pour les encourager dans cette ſainte Entrepriſe, & leur envoia une petite Caiſſe de Livres, avec un préſent de vingt livres ſterlings. Tel a été le commencement des bienfaits ſignalez qu'ils ont reçus dans la ſuite de cette Illuſtre Société, avec laquelle ils entretiennent une union étroite, qui ne ſauroit manquer de produire de grands fruits pour l'établiſſement de la Religion Chrêtienne parmi les Infidelles.

Le nombre des Catechuménes croiſſant on bâtit des Maiſons pour les recevoir, & les entretenir aux environs de la Ville: on multiplia à proportion les exercices de piété. Un des plus grands ſoins de M. Ziegenbalg étoit de diſperſer dans tous les païs de la Côte des Traittez écrits en Langue Malabare, pour l'Inſtruction des Gentils, avec leſquels il établit peu après un commerce de Lettres, dont une partie, qui contient les Réponſes des Indiens, a été traduite en Alleman & imprimée à Hale en Saxe, auſſi bien que les Diſputes frequentes qu'il a eués avec pluſieurs de ces Idolatres. Je parlerai plus-bas de ces Lettres. Pour ce qui eſt des Conferences & des Diſputes, on ne peut rien voir de plus ſage. Elles ſont très propres à convaincre de menſonge le raport calomnieux du Jeſuite le Caron, dans une Lettre écrite de Pondicheri, l'an 1718. Voici les termes dont il ſe ſert. (a) „ De-là nous allâmes à Tran-

, cam-

(a) Lettres Edifiantes XIV. Recueil, pag. 481. 482.

„ cambar, où les Danois ont une belle For-
„ tereſſe, qui n'eſt qu'a 150. lieuës de Pon-
„ tichery. Le Roi de Dannemarc y a fait
„ bâtir un beau Séminaire, où on éleve les
„ enfans des Idolâtres dans la Religion Pro-
„ teſtante. Il leur donne chaque année deux
„ mille écus pour leur entretien. Celui, qui
„ eſt chargé de ce Séminaire, alla il y a deux
„ ans en Europe: il ramaſſa pour cet établiſ-
„ ſement des groſſes aumônes en Allemagne,
„ en Hollande, & en Angleterre. Il a voulu
„ entreprendre depuis quelque temps la Con-
„ verſion des Brames: il s'avança pour cela
„ dans les terres, & il fit quelques Inſtruc-
„ tions devant un grand Peuple que la nou-
„ veauté avoit attiré. Il ignoroit apparem-
„ ment l'horreur que les Indiens ont pour le
„ vin, & pour toute autre liqueur capable
„ d'enyvrer: ſe trouvant un peu alteré au
„ milieu d'une Inſtruction, il tira de ſa poche
„ une petite bouteille de vin, dont il vuida la
„ motié, & donna le reſte à ſon Compagnon.
„ Les Brames s'offenſerent d'une action ſi
„ oppoſée à leurs maniéres: ils l'abandonné-
„ rent ſur le camp, & le décrierent dans le
„ payis. Ce pauvre Prédicant fut contraint
„ de ſe retirer tout honteux avec ſa femme &
„ ſes enfans dans ſon Séminaire. „

Pour refuter un menſonge ſi fade & ſi groſ-ſier, il ne faut que faire reflexion à toute la conduite de M. Ziegenbalg, qui établi depuis douze ans ſur la Côte de Coromandel, & connu des principaux Bramines & Païens du pais, avec leſquels il entretenoit une communication continuelle de bouche & par écrit,

ne

ne pouvoit ignorer leurs uſages, ni être cenſé avoir *entrepris depuis quelque tems*, l'an 1718. *la converſion des Brames*, comme parle ce Miſſionaire, qui avoit apporté avec lui une des diſpoſitions qui rendent ſa Société ſi fameuſe en Europe. La Fable eſt inventée pour avoir occaſion de parler de la Femme de M. Ziegenbalg. C'eſt une matiére qui tient à cœur aux Jeſuites; da laquelle je crois que les perſonnes ſenſées conviendront qu'ils ne devroient jamais faire mention. Cela va plus loin qu'ils ne penſent pour leur honneur. Au reſte, M. Ziegenbalg n'a été marié que ſur la fin de l'an 1715. dans le voiage qu'il fit en Europe, environ trois ans avant ſa mort.

Un autre Jeſuite appellé de Bourzes (a) a parlé de la Miſſion Danoiſe en termes peu meſurez & calomnieux. Je ne m'arrêterai point à le réfuter. L'abus, que ſa Société fait en Europe des Maximes de ſa Morale ſur le menſonge diſpenſe aujourd'hui tout le monde de les croire. Autrefois, il n'y avoit que leurs devots qui fuſſent la dupe de leurs recits: à préſent, ils en ſont, pour la plus grande partie, auſſi deſabuſez que les autres.

Le neuviéme de Juillet l'an 1711. M. Ziegenbalg fit un voiage à Madras. Il viſita tous les établiſſemens des Européens ſur la Côte. Il vit le fameux Mont de S. Thomas à Meliapour, & trouva par tout dans les Egliſes des Miſſionaires de l'Egliſe Romaine une profonde ignorance de la Religion, auſſi bien parmi le peuple que parmi les Eccleſiaſtiques, dont

(a) Lettres Edifiantes. XIV. Recueil, pag. 465. 469.

Digitized by Google

dont la plû-part entendoit auſſi peu la Langue Malabare que la Langue Latine.

Le 15. Septembre de la même année, M. Plutſchau s'embarqua à Madras pour retourner en Europe dans un navire Anglois. La Miſſion lui recommanda ſes interêts autant auprès du Roi de Dannemarc que des Protecteurs qu'elle avoit en Allemangne. M. Plutſchau, qui vit encore, abandonna la Miſſion malgré lui, à cauſe de la foibleſſe de ſon tempérament. Il faut beaucoup de forces & de courage, pour ſoûtenir long-tems des fonctions auſſi pénibles que le ſont celles de la Miſſion de Tranquebar. M. Ziegenbalg y a ſuccombé la trente ſixiéme année de ſon âge, aiant plus fait en douze ou treize ans qu'il a été dans ces lieux, que ne ſembloit promettre la foibleſſe de ſon corps, qu'il ne menageoit point, quoiqu'il ne fut pas en état de ſoutenir le grand zéle dont il étoit animé.

La Miſſion de Tranquebar faiſoit grand bruit en Angleterre depuis l'an 1709. qu'elle y fut premiérement connuë par un Livre Anglois mis au jour par M. Bohme, Capelain du Prince George de Dannemarc. Monſieur Tenniſon, Archevêque de Cantorberi, Préſident de la Société de la Propagation de la Foi, commença à agir vivement pour le ſoutien d'un Etabliſſement ſi utile & ſi édifiant. Comme les Patentes de ſa Société ne concernoient que les Miſſions des Indes Occidentales, on eut recours à une autre Compagnie établie dans le même Roiaume, ſous le nom de Société de la Propagation de la connoiſſance de Jeſus Chriſt. Rien n'eſt plus édifiant

que

que la charité de la Nation Angloiſe, qui ſe ſignala en cette occaſion. Des gens de tous Etats, Nobles, Eccleſiaſtiques, Seigneurs & Dames, Bourgeois & Marchands, contribuérent de groſſes ſommes, pluſieurs mêmes ſans vouloir être connus. L'Archevêque de Cantorberi, & le célébre M. Chamberlaine furent comme les ames de ces Collectes, qui montoient au mois d'Août de l'an 1713. à la ſomme de 1194. livres Sterlings, livrées & remiſes entre les mains des Miſſionaires, ſans y comprendre pluſieurs préſens de Livres, d'Inſtruments de Mathematique, & une Imprimerie compléte, que la Société de la Propagation de la Connoiſſance de Jeſus Chriſt envoia à Tranquebar dès l'an 1711.

Cette Imprimerie fut livrée aux ſoins d'un Alleman établi à Londres, appellé. M. Jonas Finck. Un attrait intérieur l'aiant porté à ſe devouer aux Miſſions, il ſe donna à la Société, & apprit le métier d'Imprimeur pour ſe rendre plus utile aux Miſſionaires, qui manquoient de Livres Portugais, ſur tout du Nouveau Teſtament, dont ils ſouhaitoient de multiplier les Exemplaires dans les Indes. On en avoit entrepris une Edition à Londres, de laquelle le départ preſſé de M. Finck ne lui permit pas de ſe charger. Il prit ſeulement avec lui 250. Exemplaires de l'Evangile de Saint Mattnieu, qui étoient achevez d'imprimer, & un grand nombre d'autres Livres pour les Miſſionaires, du papier pour l'uſage de l'Imprimerie, & une aſſez bonne ſomme d'argent.

M. Finck partit de Portsmouth vers le milieu

lieu du mois d'Avril de l'an 1711. Il arriva au mois d'Août à *Rio Janeiro* près de S. Sebaſtien dans le Breſil. Le Navire Anglois fut ſurpris en ce lieu-là par la Flotte de M. du Gué Trouïn Armateur François, qui pilla & rançonna la Ville, pour vanger les cruautez que les Portugais avoient exercées quelques tems auparavant contre 1500. François qui étoient tombez entre leurs mains, deſquels ils avoient fait perir ſans miſericorde la meilleure partie. Le 13. de Septembre le Vaiſſeau Anglois ſe rendit à l'Armateur François, n'étant pas en état de reſiſter à une Flotte entiére. Le Gouverneur Anglois de Madras, qui s'étoit embarqué ſur ce Navire, le rachetta, & l'Imprimerie qui étoit au fond de Cale fut ſauvée. La plus part des Livres furent perdus, entre autres les deux cens cinquante Exemplaires de l'Evangile de S. Matthieu, qui furent diſtribuez aux Portugais, auſquels juſqu'alors ce Saint Livre avoit été entiérement inconnu. Je ne dois par oublier de dire que M. Finck trouva une ignorance prodigieuſe dans les Eccleſiaſtiques du Breſil. Il n'y avoit preſque que les Jeſuites, qui entendiſſent un peu de Latin.

Le Navire Anglois rachetté continua ſa route vers le Cap de Bonne Eſperance. Pendant ce voiage M. Finck mourut d'une fiévre chaude : accident qui cauſa une ſenſible affliction aux Miſſionaires, qui voioient leur Imprimerie devenuë inutile, juſqu'à ce qu'ils euſſent reçu une nouvelle perſonne capable de la diriger. Ils furent conſolez ſur la fin de la même année par la reception d'un grand nom-

nombre d'Exemplaires du Nouveau Teſtament imprimé à Londres en Portugais. Ces Livres arriverent à bon port accompagnez de pluſieurs autres, de quelques Inſtrumens de Mathématique, & d'une aumône de cent livres ſterlings.

Au mois de Decembre de l'an 1712. il arriva d'Allemagne trois Hommes bien entendus dans l'Imprimerie, qui apportérent avec eux les Caractéres Malabares, qui ont ſervi à imprimer la prémiére partie du Nouveau Teſtament. On en a fondu d'autres depuis, plus petits & plus commodes; &, après pluſieurs épreuves on eſt parvenu à faire ſur le lieu d'excellent papier, qui, en diſpenſant les Miſſionaires d'en faire venir d'Europe, épargne beaucoup les frais, & les met en état d'imprimer autant de Livres qu'ils en ont beſoin.

M. Ziegenbalg toûjours infatigable, outre le Miniſtére continuel de la Prédication en Alleman, en Portugais, & en Malabare, entretenoit toûjours ſon commerce de Lettres avec les Indiens: il diſputoit ſouvent avec eux: il mettoit ſa Verſion du Nouveau Teſtament en état d'être imprimée, & compoſoit un Dictionnaire Malabare, qui au mois de Juin de l'an 1712. contenoit déja environ vingt mille mots. On peut juger par là du loiſir & de l'oiſiveté que lui veulent attribuer les Jeſuites Auteurs des Memoires de Trevoux. Ils ne produiront jamais aucun de leurs Confréres, qui, en moins de treize ans de tems, ait rien fait d'approchant de la moitié des travaux de cet Illuſtre Miſſionaire, qui d'ail-

d'ailleurs n'a prêché que Jeſus Chriſt crucifié, ſans mêler à ſa Prédication les Indulgences de Rome, les Reliques, les Images, & les Fables de la Légende.

Tel étoit l'état de la Miſſion ſur la fin de l'an 1712. Depuis le départ de M. Plutſchau, M. Grundler, qui avoit rempli ſa place, préſidoit avec M. Ziegenbalg à toutes les principales fonctions, à la conduite des Ecoles, à l'Inſtruction des Catechuménes, aux Batêmes, en un mot à tout ce qui pouvoit rendre floriſſante cette nombreuſe Egliſe de Neophytes, qui étoient parfaitement bien inſtruits. L'an 1713. ſe paſſa tout entier dans les exercices ordinaires de piété. On commença l'Edition Malabare du Nouveau Teſtament. Les Livres Hiſtoriques furent achevez d'imprimer au mois de Septembre de l'an 1714. Les autres Livres ſuivirent peu après. Je crois qu'on en a fait depuis d'autres Editions. Les Lives de l'Ancien Teſtament ſortiront auſſi de la même preſſe. M. Ziegenbalg a travaillé juſqu'à ſa mort à les mettre en état d'être imprimez.

La même année 1714. M. Ziegenbalg s'embarqua au mois d'Octobre à Tranquebar ſur un Vaiſſeau Danois, pour venir en Europe pourvoir lui-même aux beſoins de la Miſſion. Le Commandant de Tranquebar, qui juſqu'alors n'avoit point été favorable aux Miſſionaires, exigea d'eux par voie d'amitié, ce qui lui fut aiſé, aiant affaire à des perſonnes ſi pieuſes & ſi desintereſſées, un Ecrit Authentique en forme de reconciliation ſolemnelle, ou plû-tôt d'Amniſtie; car c'eſt

ainſi

ainſi qu'il l'appella lui-même, dans l'Acte qu'il en dreſſa. Il ſouhaita que cet Ecrit fût préſenté au Roi de Dannemarc, dont le zéle pour la Miſſion lui étoit bien connu. C'eſt auſſi ce que fit M. Ziegenbalg, qui, par une reconciliation ſincere, mit aux pieds de la Croix tous les mauvais traittemens qu'il avoit reçus, & conſentit que cet Acte fût rendu public en Europe.

Nôtre pieux Miſſionaire, qui faiſoit les fonctions de Prédicateur & d'Aumonier dans le Vaiſſeau Danois où il s'étoit embarqué, s'occupa pendant le Voiage à continuer de traduire l'Ancien Teſtament en Langue Malabare. Depuis Tranquebar juſqu'au Cap de Bonne-Eſperance, il traduiſit le Livre de Joſué. Etant deſcendu à terre au Cap, il eut en Hollandois un Entretien avec le Capitaine des Hottentots anciens Habitans de ce Païs-là. Je vais le raporter fort fidellement traduit. M. Ziegenbalg lui demanda d'abord s'il croioit en Dieu? „Qui eſt-ce qui ne croiroit pas qu'il y a „un Dieu? répondit le Hottentot. Celui, qui ſe„roit dans une telle ignorance, n'auroit qu'à „regarder au deſſus & autour de ſoi pour ſe deſ„abuſer. Mais, ajoûta M. Ziegenbalg, ſervez„vous Dieu? R. Dieu a de bien meilleurs Ser„viteurs que nous. D. Comment donc! Ne „rendez-vous aucun honneur à Dieu, & n'a„vez-vous point de ſoin de vôtre Ame? R. „Nous ne ſavons rien autre choſe que fuir „le mal, & faire le bien. D. N'y a-t-il point „de pécheurs parmi vous? R. Oui, certes, il „y en a, & même de grands pécheurs. D. D'où „vient le peché? R. Il vient du Diable. D. „Où vont les pécheurs? R. En Enfer. D.

„ Qu'eſt-ce que l'Enfer? R. C'eſt un lieu „ où il fait bien chaud. D. Où vont les gens „ de bien? R. Dans le Ciel. D. Qu'eſt-ce „ que le Ciel? R. C'eſt un lieu beau & „ agréable. D. Où penſez-vous aller après „ vôtre mort? R. C'eſt Dieu miſericordieux „ qui le ſait; nous n'en ſavons rien. D. Ne „ voudriez-vous pas bien vous faire inſtruire „ des Principes de la Religion Chrêtienne, „ puiſque vous vivez parmi des Chrêtiens? „ R. Oui, pourvû que cela ſoit approuvé „ par la Compagnie. D. Voudriez-vous en „ ce cas-là me recevoir pour vôtre Prédica- „ teur? R. Très volontiers. Il faudroit, „ dit alors M. Ziegenbalg, en embraſſant le „ Chriſtianiſme vous vêtir un peu plus hon- „ nêtement, apprendre des Métiers, & ha- „ biter dans des Maiſonnettes, où l'on pût „ entrer pour vous annoncer la Parole de „ Dieu, & vous porter à la Vertu. Le Hot- „ tentot repondit: Les Européens ſont des „ Fous. Ils bâtiſſent de grandes Maiſons, & „ leurs corps n'occupent qu'un petit eſpace. „ Ils ont tant de beſoins pour ſe nourrir & pour „ ſe vêtir, que ne trouvant pas en Europe „ ce qui leur ſuffit, ils viennent ici & en „ d'autres lieux enlever aux Habitans leurs „ habits & leurs vivres. Nous n'avons beſoin, „ ni d'argent, ni de marchandiſes. Ne nous ha- „ billant point & ne nous nouriſſant point „ comme vous autres, rien ne nous oblige „ de travailler & de nous inquieter comme „ vous. „

C'eſt tout ce que M. Ziegenbalg dit ici des Hottentots. De tous les Barbares connus, ces

ces Peuples ſont les plus hideux & les plus dégoutans par leur ſaleté & leur puanteur inſupportable. On a voulu les faire paſſer pour des Athées, auſſi bien que les Caraïbes des Antilles; & il y a des Savans qui prétendent affoiblir par là cette Preuve de l'Exiſtence de Dieu qu'on tire du Conſentement de toutes les Nations. On ſait préſentement que les Caraïbes ont une Religion & des Prêtres; & ce que M. Ziegenbalg raporte ici fait voir que les Hottentots n'ont pas perdu la connoiſſance de Dieu. On pourra objecter que celui dont il s'agit ici avoit formé ſes idées ſur celles des Hollandois & des autres Chrétiens d'Europe qui habitent au Cap: mais M. Kolb, qui a demeuré pluſieurs années dans le voiſinage des Hottentots, & qui après avoir apris leur Langue, s'eſt très ſoigneuſement informé de leurs mœurs, eſt entré dans un grand détail ſur leurs Pratiques de Religion; Pratiques à la verité les plus infames & les plus abſurdes qu'on puiſſe imaginer, mais pourtant fort oppoſées à l'Athéiſme dont on les a accuſez ſur le raport de quelques Voiageurs, qui, ne voiant les choſes qu'en paſſant, mettent ordinairement par écrit des jugemens précipitez, ſur leſquels on ne doit faire aucun fond. C'eſt grand dommage que M. Kolb (a), à qui nous devons les meilleures connoiſſances que nous aïons jamais eues du Païs & de la Nation des Hottentots, n'ait pas donné

(a) Son Livre, qui eſt une Deſcripcion du Cap de Bonne Eſperance, a été imprimé in fol. en Allemand à Nuremberg, l'an 1719.

ſes Memoires à rediger à quelque autre perſonne capable d'en retrancher les inutilitez, qui rendent ſouverainement ennuieux un Livre d'ailleurs utile & inſtructif. C'eſt à quoi on pourroit remedier dans une Traduction, ſi quelque perſonne judicieuſe vouloit ſe donner la peine de l'entreprendre.

M. Ziegenbalg partit du Cap., le 15. de Fevrier de l'an 1715. Pendant le reſte du Voiage, il s'appliqua, outre ſon travail ordinaire, à la compoſition d'une Grammaire de la Langue Malabare, qui a été imprimée à Hale, l'an 1716 in 4. Le 1. du mois de Juin de la même année, il arriva à Bergue en Norwege, d'où il ſe rendit par Mer à Hambourg. Le Roi de Dannemarc étoit alors en perſonne au Siége de Strahlſund en Pomeranie. M. Ziegenbalg y alla. Il eut l'honneur de prêcher devant Sa Majeſté, qui l'honnora enſuite d'une audience fort favorable. Ce grand Prince avoit déja reçu un Exemplaire du Nouveau Teſtament Malabare, qui lui étoit dedié. Un Neophyte Indien, Diſciple de M. Ziegenbalg, eut auſſi l'honneur de ſaluer le Roi, & de le remrecier, par un Compliment Alleman qu'il lui fit au nom de tous les Païens convertis, des depenſes qu'il avoit faites pour leur procurer la connoiſſance des Veritez de l'Evangile.

Nôtre pieux Miſſionaire retourna à Hambourg d'où il ſe rendit à Copenhague par le Holſtein. Il fut très-bien reçu à la Cour, où ſon nom & ſa Miſſion étoient en bonne odeur. Après quelques autres courſes, il ſe rendit à Hale le 17. d'Octobre de l'année

1715.

1715. Ce fut là qu'il trouva auprès de Monſieur le Profeſſeur Francke une ſource abondante de conſolations. Ce pieux Docteur étoit en quelque maniére l'ame de toutes ſes Entrepriſes, comme il l'eſt encore aujourd'hui de la Miſſion, qu'il ſoûtient autant par ſes conſeils, que par les ſecours que ſa charité lui procure. Après avoir ſéjourné à Hale juſque vers la fin de l'année, M. Ziegenbalg partit pour ſe rendre en Angleterre, où il arriva vers la fin du mois de Decembre. Avant ſon départ il épouſa une Demoiſelle nommé Marie Dorothée Saltzman, Fille d'un Secretaire de la Regence du Duc de Saxe Merſebourg. Cette Dame, autrefois Diſciple de ſon Epoux, avoit depuis été élevée aux exercices de la veritable piété dans une Communauté de Filles établie à Hale ſous la direction de Monſieur le Docteur Franke. Elle ſe devoua à la Miſſion, & ſuivit ſon Mari dans les Indes. On a imprimé une de ſes Lettres, dans laquelle elle rend compte de ſon Voiage en des termes qui font paroître autant de Religion que de force d'eſprit.

M. Ziegenbalg fut extrémement bien reçu en Angleterre. On l'y combla d'honneurs & de bienfaits. M. Tenniſon Archevêque de Cantorberi, un des principaux Protecteurs de la Miſſion, étoit mort depuis quelques mois. M. le Docteur Wake, auparavant Evêque de Lincoln, qui lui avoit ſuccedé, ne fut pas moins favorable à M. Ziegenbalg que ſon Prédeceſſeur. Le Roi, le Prince & la Princeſſe de Galles, lui donnérent

audience, s'informérent de la Miſſion, & lui promirent de la proteger en toutes choſes. En un mot, le Voiage de M. Ziegenbalg en Angleterre, où il étoit allé chercher un embarquement pour les Indes, ne lui fut pas moins utile qu'honnorable. Il demeura à Londres juſqu'au vingt-ſixiéme de Fevrier, & partit de la rade de Deal pour retourner dans les Indes, le 4. de Mars de l'an 1716. Le neuviéme d'Août de la même année il arriva à Madras ſur la Côte, & ſe rendit de là à Tranquebar.

J'ai conduit nôtre Illuſtre Miſſionaire juſque vers la fin de ſes travaux. Je ne ſuis pas entré dans des détails que d'autres ſe ſont reſervez. Le peu que j'en ai dit fait aſſez connoître ſon zéle & ſa piété. Je vais dire quelque choſe de ſa mort, qui fut auſſi ſainte que l'avoit été le cours de ſa vie. Il étoit né à Pulſnitz dans la haute Luſace le 24. de Juin, vieux ſtile, l'an 1683. Ses Pére & Mére qu'il perdit fort jeune étoient des gens de condition mediocre, fort adonnez à tous les exercices de la Piété Chrétienne. Dès le tems de ſes prémiéres études, qu'il fit à Gorlitz, il ſe ſentit extraordinairement porté à ſe donner entiérement à Dieu. Aïant abandonné cette Ville, il vint à Berlin où il fit quelque ſejour. De là il ſe rendit à Hale l'an 1703. pour y faire ſes études de Théologie. Sa ſanté, qui juſqu'alors n'avoit pas été fort robuſte, s'affoibliſſoit tous les jours, de ſorte qu'il commença à delibérer s'il ne ſeroit point obligé d'abandonner ſes études, quoiqu'il fût déja fort

avan-

avancé dans la connoiſſance des Langues Grecque & Hebraïque, & dans les principes de la Théologie. Par le conſeil de ſes amis, il prit le parti de voiager en divers lieux, inſtruiſant la jeuneſſe, & portant, autant qu'il lui étoit poſſible, tout le monde à l'amour de la Religion. Enfin, étant venu à Berlin l'an 1705. dans le tems à peu près qu'on cherchoit des Miſſionaires pour Tranquebar, M. Francke, à qui ſa vertu & ſa piété étoient connuës, jetta les yeux ſur lui, & le fit reſoudre à accepter cette vocation. Il s'embarqua, comme nous avons dit, le 29. de Novembre de la même année, & arriva à Tranquebar le 9. de Juillet, l'an 1706.

Six mois avant ſa mort, il ſouffrit dans les entrailles de violentes tranchées, accompagnées d'une toux fort incommode. Quoiqu'il eût recours à la Medecine, il n'omit pourtant aucune de ſes fonctions ordinaires. Sur la fin du mois d'Octobre de l'an 1718. ſes douleurs augmentérent tellement qu'il fut obligé de garder le lit pendant un mois. S'étant un peu rétabli par l'uſage de quelques remedes, il prêcha les Fêtes de Noël, & le prémier jour de l'an 1719. Ce fut la derniére de ſes Prédications. Il retomba dans de plus violens Symptomes, & ne fit plus que languir juſqu'au 23. de Fevrier, qu'il rendit ſon ame à Dieu avec une reſignation parfaite, n'aiant eu à la bouche pendant toute ſa maladie que de ferventes Oraiſons jaculatoires tirées de la Parole de Dieu. Il étoit âgé de 35. ans ſept mois & 18. jours. Sa mort fut pleurée des Païens mêmes, qui l'avoient tous cheri &

eſtimé pendant ſa vie. Le grand nombre de Catechuménes & de Neophytes, qu'il avoit inſtruits à la Religion, feront éternellement ſon Eloge, auſſi bien que ſa belle Edition du Nouveau Teſtament en Langue Malabare. Il n'y avoit qu'un courage héroïque comme le ſien, qui pût ſoûtenir une pareille Entrepriſe dans un païs Barbare, où il n'eut long-tems pour recompenſe de ſes travaux que des inſultes & des contradictions à ſouffrir.

Le Jeſuite de Bourzes dit (a) qu'*à force d'argent* ils avoient *gagné à leur Secte*, lui & ſes Collegues, *environ cinq cens perſonnes*. Il ne faut pas être ſurpris qu'un Miſſionaire de la Société traitte de Secte la Profeſſion de l'Evangile, le Livre du monde le plus oppoſé à la Morale & à la Doctrine dont il fait profeſſion. Sans s'arrêter à cela, il y a ici un double menſonge, l'un pour le nombre des Neophytes, & l'autre pour la maniére des Converſions. Les frais, qu'il a falu faire pour la Miſſion, n'ont été emploiez qu'au bâtiment des Egliſes, à l'entretien des Ecoles, & à l'Impreſſion des Livres. Un jeune Miſſionaire nommé M. Schultz, duquel nous parlerons incontinent, étant à Madras fut abordé par un Indien qui lui dit qu'il embraſſeroit volontiers le Chriſtianiſme ſi on vouloit lui donner de l'argent, comme les Prédicateurs Portugais en donnoient à leur Neophythes. Le Miſſionaire lui remit l'infamie de ſa propoſition devant les yeux, & le renvoia couvert de confuſion. Dans un tems où

(a) Lettres Edifiantes, Recueil XIV, pag. 468.

où la rareté du Riz & des autres vivres avoit cauſé une famine ſur la Côte, le Jeſuite Miſſionaire de Tranquebar achetta pluſieurs pauvres Indiens, qui ſe vendoient eux-mêmes pour avoir dequoi ſubſiſter. Il leur enſeigna l'Oraiſon Dominicale, l'*Ave Maria*, le Symbole des Apôtres, & le Signe la Croix. Il les bâtiza enſuite avec beaucoup de pompe & de ſolemnité. Ces pauvres gens demeurérent en cet état, comme les autres Chrêtiens des Portugais, n'aiant aucune connoiſſance des Principes de la Religion.

Monſieur Grundler ne ſurvêquit pas longtems à ſon Bieuheureux Collegue. Il rendit ſon ame à Dieu le 19. de Mars l'an 1720. & priva la Miſſion d'un appui qui lui étoit alors plus néceſſaire que jamais. Il étoit né à Weiſſenſée en Thuringe l'an 1677. Fils d'un Conſeiller de la Chambre de Juſtice du même lieu. Depuis ſon arrivée à Tranquebar l'an 1709, il avoit vecû dans une union d'autant plus étroite avec M. Ziegenbalg, qu'elle étoit établie ſur une conſtante profeſſion de piété, & un entier détachement du monde. Quelques mois avant ſa mort, il avoit reçu un nouveau renfort de trois Miſſionaires envoiez d'Allemagne, MM. Benjamin Schultz, Nicolas Dal, & Jean Henri Kiſtenmacher. C'eſt ſur ces trois Meſſieurs que roulera d'ores en avant la Miſſion, qui aiant été commencée avec tant de zéle, ſi peu d'apparence de réuſſir, & tant de contradictions, ne peut que promettre à l'avenir l'Etabliſſement d'une nombreuſe Egliſe de Gentils.

C'eſt ici que je finis mon Ouvrage. Je n'y

ai eu en vuë que la Verité, & la Gloire de Dieu. Si j'ai commis quelques erreurs dans les Faits, elles ne ſauroient être de grande conſéquence. J'ai toûjours été ſur mes gardes contre les préjugez, & je n'ai rien avancé que ſur de bonnes Preuves, auſquelles j'ai cru qu'on ne pourroit rien oppoſer.

FIN.

TABLE

TABLE DES MATIERES.

A.

ABDIL *Semarim Raſem*, Mahométan de Lahor dans les Indes, traduit en Perſan l'*Hiſtoire de Jeſus Chriſt*, & la *Vie de St. Pierre*, compoſées en Portugais par Jerome Xavier, Jéſuite. 333, 521.

Abraham, Evêque d'Angamale: envoyé dans ce Diocéſe par le Patriarche de Babylone. 59. Arrêté par les Portugais, & envoyé à Rome, ſe ſauve à Moſul, va à Rome, & eſt fait Evêque. 60, 61. Trompe le Pape par une équivoque. 61. Renvoyé dans les Indes. 61. Arrêté par les Portugais à Goa, ſe ſauve à Angamale. 63. Il y confere une ſeconde fois les Ordres à ceux qui les avoient reçus, & continue à prêcher le Neſtorianiſme. 64. Se trouve au troiſieme Concile Provincial des Indes à Goa, & ne tient rien de ce qu'il y promet. 65. Ecrit à ſon Patriarche de Moſul, & ſa Lettre eſt interceptée. 66. Refuſe de ſe trouver au quatriéme Concile des Indes, & ſe tient renfermé dans ſon Dioceſe. 37. Bref du Pape Clement VIII. contre lui. 73. Meurt Neſtorien à Angamale. 77.

Acace, Evêque de Bérée: accuſe Cyrille d'Alexandrie de Neſtorianiſme. 18.

Age extraordinaire: exemple d'un Mari de cent tren-

trente huit ans, & d'une Femme de cent vingt, mariez depuis cent treize ans. 315.

Agreda (*Marie d'*), Religieuſe Eſpagnole : ſa *Cyté Myſtique de Dieu*, nouvel Evangile ſubſtitué à l'ancien. 334, 335. Le deſſein de ce Livre eſt de tourner la Religion en Ridicule. 335.

Abdichio : voyez *Hebed-Jeſu*.

Albuquerque (Don *Jean d'*), Archevêque de Goa: Son Procédé envers les Evêques des Chrétiens de St. Thomas. 55. *& ſuiv.*

Alchymie : poſſible, ſelon les Indiens ; Conte qu'ils font à cet égard. 485, 486.

Alegambe (*Philippe*) : Juge incompétent des Notes de Louïs de Dieu ſur les Livres de Jérome Xavier. 333.

Alexandre VII, Pape : envoye quatre Carmes au Malabar pour y éteindre le Schiſme. 352.

Alexandrie : Etendue & Abus de la Juridiction de cette Egliſe. 6, 7. Sa jalouſie de l'Egliſe de Conſtantinople, cauſe du Neſtorianiſme. 8. Ses Prêtres ordonnoient leur Métropolitain. 349, 350. Paſſage ſupprimé à cet égard dans la Vie des Peres. 351.

Allatius, Controverſiſte zélé : ne produit aucun Témoin des 7. Sacremens Romains parmi les Grecs. 342.

Alphabets : l'Auteur en conſerve quantité de diverſes Langues Orientales. 443. 515.

Amouque (ſe faire) : ſe dévoüer à la mort pour quelqu'un. 101.

Angamale : Siége Epiſcopal des Chrétiens de St. Thomas ou de Malabar. 45. Le Patron de ſon Egliſe changé. 236, 295. Ce Dioceſe diviſé en 75. Paroiſſes 259, 277. Menezes s'y rend y eſt reçu comme Jeſus Chriſt à Jeruſalem, & y détruit les Archives de cette Egliſe. 294, 295. Les Jéſuites s'y bâtiſſent une maiſon. 297. Menezes en ôte le Siége Epiſcopal, &

& le tranſporte à Cranganor. 299. Perd pour un tems la Primatie des Indes. 331. Vendu à un Miſſionaire Carme. 412.

Liſte de ſes Evêques ou Vicaires Généraux.

Syriens.		*Romains.*	
Mar Joſeph.	57		
Mar Abraham.	59		
Symeon.	67		
Jacob.	72		
George Archidiacre.	78		
&c.			
Voyez, ci-deſſous Lettre C, les Archevêques de Cranganor.			
Atalla.	358	Joſeph de Ste. Marie, Carme.	387
Thomas de Campo.	348	Alexandre de Campo.	415
Mar Gabriel.	422	Mar Thomas.	421

Animaux : leur Culte également établi chez les Egyptiens & les Indiens. 432. Abſtinence merveilleuſe des Indiens à leur égard. 428, 432, 478, &c. Ont une eſpece de Religion, ſelon les Indiens. 479, 480.

Antioche : Etendue & Abus de la Juridiction de cette Egliſe. 7.

Antiquitez Eccléſiaſtiques & Profanes : les Jéſuites en ſont Ennemis déclarez, & font ce qu'ils peuvent pour les détruire. *Pref.* 310. 311.

Apollinaire : en quoi conſiſtoit ſon Héréſie. 9, 10, 17. Un de ſes Ouvrages attribué à St. Athanaſe. 21.

Archidiacre : ſeule Dignité du Dioceſe d'Angamale. 76.

Arianiſme : introduit la Perſécution. 4.

Armenien: cette Langue eſt fort riche. 207. Ricaut, Thevenot, & Chardin, repris à cet égard. 207.

Art Militaire: noble, & préferé à la vie innocente du travail de ſes mains, chez tous les Barbares. 433.

Atalla, ou *Theodore*: envoyé comme Evêque dans le Malabar. 358, 359. Trahi par des Capucins, eſt arrêté à Meliapour, & livré par les Jéſuites à l'Inquiſition. 359. On lui ſuppoſe une fauſſe Lettre. 360. Exécuté par ordre de l'Inquiſition. 359, 360. Canuque ſur ſon Martyre. 381.

Athanaſe (*St.*), Archevêque d'Alexandrie: On lui attribue un Ouvrage d'Apollinaire. 21.

Autos Sacramentales: ſont des Farces dévotes, remplies d'Impiétez & de Profanation. 296.

B.

BALDEUS, Miniſtre Hollandois: décrit les Siéges de Cochin par les Hollandois. 410, 413. Sa Deſcription du Malabar. 416.

Barachyſe: voyez *Barguida*.

Barcaldon (*Jean*): Auteur Neſtorien. 239.

Bartaldon; Nom corrompu de *Barcaldon*.

Barguida: n'eſt pas St. George, mais Barachiſe, Perſan, Martyr ſous Sapor. 309.

Barreto (*François*) Jéſuite: paſſe quelque tems dans le Malabar, & fait imprimer une Relation du Chriſtianiſme de ce Païs. *Pref.*

Batême: Uſages des Chrétiens de St. Thomas à l'égard de ce Sacrement. 176, *&c.* 168. *& ſuiv.* Conféré une ſeconde fois à tous les Chrétiens de Diamper. 284.

Batimena, Royaume du Malabar: chaque Femme y eſt obligée, ſous peine de la vie, d'accorder

der ſa compagnie à quiconque la lui demande. 302.

Bernard (*St.*) mettoit au nombre des Sacremens la Cérémonie de laver les pieds le Jeudi St. 203.

Bible: ſa Verſion Syriaque corrompue & corrigée ſur la Vulgate, par les Jéſuites. 228. Cette Verſion défendue contre leurs Accuſations & leurs Corrections téméraires. 229. *& ſuiv.* Portée en Proceſſion couverte d'Or maſſif & de Pierreries. 383. Traduite en Langue Malabare par B. Ziegenbalg. 347, 460, 560.

Bidi, Dieu des Chrêtiens de Todamala: Idole repréſentant quelque choſe d'aprochant de la Trinité. 329, 330.

Biroupa, ou *Brama*, l'une des trois Divinitez des Indiens: Créateur du Monde. 429. Signification & Origine de ce mot. 429. N'eſt honoré qu'en la perſonne des Bramines. 430, 446. Sa Repréſentation. 466.

Bogomiles: leur Hiſtoire par Mr. Wolfius, excellent Ouvrage. 230.

Boudda, ou *Bouſſa*: honoré comme Dieu par les Sammanéens. 492, 493. Le même que Sommona-Codom & Xaca. 502.

Bœufs: voïez *Vaches*.

Boutans, Tartares: reconnoiſſent que leur Culte vient des Indes. 440. Relation de leur Païs, &c. 513.

Bramines, ou *Brachmanes*: Tribu Sacerdotale, ou Prêtres des Indes. 429, 476. *& ſuiv.* Regardent les Indiens comme des Colonies d'Egypte. 427. Ne leur confient que l'Exterieur de la Religion. 427, 428. Firent leur Nom de *Brama* un de leurs trois Dieux. 429. Diſſertation Curieuſe de Mr. Fabricius ſur leur Sujet. 443.

Bréviaire: on fait ſerment deſſus, comme ſur l'Evangile,

vangile, en Eſpagne, Portugal, Italie, &c. 143.

Britto (*Etienne de*), Jéſuite: fait Archevêque de Cranganor en 1617, meurt en 1634. *Pref.*

Bouchet (le Pere), Jéſuite: Avis qu'il donne à ſes Confreres Miſſionaires aux Indes. 399. Témoignage qu'il rend de la Croyance des Indiens de l'Unité de Dieu. 454. Lettres de ce Jéſuite digne d'être lues. 496.

C.

CABALE: ſon Origine & ſes Progrès. 436.

Caçanares, Prêtres des Chrétiens Malabares: ſignification de ce Mot. 54. Leur maniere de vivre. 178. *& ſuiv.*

Caçalla, Prédicateur de Charles-Quint: brulé vif, avec cinq de ſes Freres, & quelques-unes de ſes Sœurs, par l'Inquiſition. 527.

Calamina: Nom ſuſpect donné à la Ville de Meliapour. 286. Signification de ce mot. 286.

Calaré, pauvre Païs du Malabar: il y avoit 40. Temples d'Idoles, tous bien fondez, dans l'eſpace d'un peu plus d'une lieuë. 307.

Calecut: ſa Fondation & ſon Epoque. 44.

Campo (*Alexandre de*), Malabare du Parti Romain: fait Evêque de Mégare par Joſeph de Ste. Marie, moiennant deux mille Fanos. 414, 415. Bien traité par le Général Hollandois. 416. Voyez *Ganpho*.

Campo (*Thomas de*), Archidiacre d'Angamale: Parent & Succeſſeur de l'Archidiacre George. 348, 393. Souſtrait ce Dioceſe à l'Autorité de l'Egliſe Romaine. 348. En eſt élu Evêque par 12. Caçanares choiſis par le Peuple. 348, 351, 362. Confere avec les Miſſionaires Romains 364, *&c.* Ecrit à ſes Peuples, de ſe défier des Miſſionaires. 369. Rompt avec les Miſ-

Miſſionaires, qui lui propoſoient ſa Dépoſition 371. Réſolu à retenir ſa Dignité. 374. Profite habilement de la Diviſion des Jéſuites, & des Carmes 377. Conſent à une Conférence. 377. Ses Efforts pour ſe maintenir dans ſa Dignité. 377, 380. Maintenu dans une Aſſemblée générale. 381 Elude les Pieges des Miſſionaires. 384. Feint de ſe ſoumettre. 385. On veut ſe ſaiſir de lui, & l'envoyer à Goa. 386. Reçoit & produit un Acte de Confirmation. 394. Decrie en vain la Miſſion du Carme Joſeph de Ste. Marie. 397. Allarmé des Progrès de ce Miſſionaire. 401. Court riſque d'être pris, & livré à l'Inquiſition. 401, 402. *& ſuiv.* Fait lire un Bref en public 405. Se ſauve. 407. Ravi de la Priſe de Cochin par les Hollandois. 413. Traité d'Archidiable, & de Scélérat, par le Général Hollandois, & obligé de ſe retirer. 415, 416. Tombe dans le dernier Mépris 418. Meurt vers l'an 1676. p. 319. Voyez *Ganpho.*

Cantiques: les Malabares en font ſur les principaux Evénemens, dont ils conſervent ainſi la mémoire. 282.

Caraïbes: on a eu tort de les dire Athées, & l'on ſait aujourd'hui qu'ils ont une Religion & des Prêtres. 563.

Caramalur: Ville du Malabar, où Menezes ſupoſe un Miracle. 292.

Carême: fort ſévére chez les Chrétiens Malabares. 181, 260.

Caron (le Pere *le*): Calomnie de ce Jéſuite contre les Miſſionaires de Tranquebar. 553, 554; & Refutation de cette Calomnie. 554 555.

Carturté: Ville du Malabar appartenante à la Reine du Poivre. 67, 133. Mar Simeon s'y établit. 67. Un jeune homme y nomme le Pape dans ſes Prieres, au lieu de Patriarche de

Moſul, & en eſt puni. 83. Menezes s'y tranſporte, & y officie pontificalement. 133, 135, *& ſuiv.* 140. Le Peuple de cette Ville ſe laiſſe prendre aux Cérémonies Romaines, & devient la premiere Conquête de Menezes. 141, 144, 145. Il y revient & y fait périr un Caçanare rebelle. 315, 316.

Caſſen (Jean) : ſes Livres de l'Incarnation pleins d'Erreurs & de Raiſonnemens puerils. 20.

Caſtes ou *Tribus* : Deſcription de celles en quoi ſont diviſez les Indiens. 476. *& ſuiv.*

Caſturé : Cérémonie de Charité fraternelle, en quoi conſiſte. 249, 250.

Catholique : ancienne & nouvelle Signification de ce Terme. 1.

Ceram Peroumal, Empereur de tout le Malabar : le diviſe en divers Royaumes, & accorde de grands Privileges aux Chrétiens. 44, 45.

Cérémonies : la vue de celles de l'Egliſe Romaine gagne les Chrétiens Malabares de Carturé. 141.

Ceylan : Religion de cette Ile. 511. *& ſuiv.* Grammaire de la Langue qui y eſt en uſage. 511.

Changanor, Ville de Malabar : le Culte des Idoles y eſt triomphant. 309. Menezes y brule beaucoup de Livres. 310.

Cheguré : Ville de Malabar, ſéjour ordinaire de l'Archidiacre George. 115.

Chenganare, Royaume du Malabar : Caractere admirable du Roi de ce Païs. 311, 318.

Cheremon, Philoſophe Egyptien : avoit traité de l'Abſtinence de la Chair des Animaux, & Porphyre a tiré de lui partie de ſon Ouvrage ſur ce ſujet. 438.

Chine : le Chriſtianiſme y a été autrefois connu & prêché. 42. Son Culte religieux tire ſon Origine des Indes. 440. Deſcription de cet Etat par Denys Kao Chinois, imprimée par Mr. Witſen avec ſes Remarques. 440, 518.

Chré-

Chrétiens de St. Thomas, ou *du Malabar*: ce qu'ils diſent de leur Antiquité. 38. De qui ils tirent leur Origine. 47. Secouent le joug des Princes Infidelles, & ſe font un Roi. 48. Recherchent la Protection & l'Amitié des Portugais. 49, 50. Dépendans du Catholique de Perſe, & du Patriarche de Babylone & de Moſul. 5, 37, 50, 53. N'ont qu'un ſeul Evêque, Syrien de Nation. 54. Premiers Miſſionaires qui les veulent inſtruire. 55. Preuve de leur Attachement à leurs Dogmes. 61. Autorité conſidérable de leurs Evêques. 68, 96, 274. Ont en horreur la Confeſſion. 75. Ne veulent point qu'on faſſe mention du Pape dans leurs Prieres. 83, 180. Leurs Mœurs & leurs Coutumes. 88. *& ſuiv.* Dans les Cauſes civiles ne dépendent que de leur Evêque. 94. Ont le pas devant les Nobles du Païs, 45, 95. Senſibles à la confidence d'un Secret. 138. Leurs Opinions & leurs Rits Eccléſiaſtiques. 175. *& ſuiv.* Obligez de faire la Profeſſion de Pie IV. 191. Leur ancienne Liturgie imprimée. 210. Comment corrompue par Menezes. 208. *& ſuiv.* Catalogue de la plûpart de leurs Livres mis au feu ou corrompus par les Jéſuites. 221. *& ſuivans* 283. Leur Symbole augmenté. 237. Leur Superſtition touchant l'Attouchement des Races inférieures blamée & corrigée. 267, 271. Leur Danſes ou Bals. 296. Leur Frugalité les fait vivre très long-tems. 315. Conviennent preſqu'en tout avec les Réformez. *Preſ.* 141. *&c.* 348. Soumis à l'Egliſe Romaine par le Synode de Diamper, & les Viſites de Menezes. 163. *& ſuiv. juſqu'à* 320. Se reſolvent à ſecoüer le joug des Jéſuites. 347. Plus indifferens ſur les Dogmes que ſur les Rits. 352. Demandent un Evêque au Patriarche de Moſul, à celui des Cophtes, & à celui des Iacobites. 357. S'armeut

inutilement pour la délivrance de l'Evêque qu'on leur envoyoit. 361. S'en éliſent un de leur Archidiacre. 348, 351, 362. Se diviſent en 2. Partis. 382. Regardent l'Archidiacre comme leur légitime Paſteur. 392. Prêtent Serment à Joſeph de Ste. Marie. 398. Ne ſont pas auſſi barbares qu'on les dépeint. 399. Demeurent neutres entre les Portugais & les Hollandois. 411. Remis en liberté par la Priſe de Cochin. 413. Diviſez en deux Partis, qui ont chacun leur Evêque. 421. Tout à fait negligez par les Hollandois. 419. Plaintes d'un Procédé ſi déraiſonnable. 423.

Chriſtianiſme: ſubſiſte en ſon entier dans diverſes Egliſes qui s'anathématiſent réciproquement. 2, 3. Rapidité de ſes Progrès pendant les quatre premiers Siecles. 3. Etabli dans les Indes dans le VI. Siecle. 38, 44, 303. Rendu très odieux aux Indes par les Jéſuites. 399. A autrefois fleuri chez les Tartares. 440. Eſt mépriſé & fait très peu de Progrès aux Indes. 477; & Raiſon de cela. 521. *& ſuivantes*. De peu de durée aux Indes, ſi les Convertis ne ſont à portée de Fuſil. 526. Aveu de François Xavier, de Tellez, &c. à cet égard. 529, 530.

Clément VIII, Pape: ſon Bref contre Mar Abraham Evêque d'Angamale. 73.

Clément XI, Pape: ſa Conſtitution *Unigenitus*, fabriquée par les Jéſuites, moins orthodoxe que les Expreſſions des Payens Indiens ſur la Divinité. 461.

Cloches: leur Son, ſelon les Payens, incommode leurs Idoles. 266.

Cochin: deux Villes voiſines de ce nom dans le Malabar; l'une aux Portugais, l'autre au Roi de Cochin. 100. Sieges de Cochin par les Hollandois. 410, 413.

Cochin (le Roi de): gagné par les Portugais. 100, 125.

125. Frere d'Armes du Roi de Portugal. 123, 154. Impoſe une nouvelle Taxe ſur les Habitans de Malandurté. 125, 149. Fait défendre de conférer les Ordres à Diamper. 131, 133. Plaintes qu'en fait Menezes. 133, 154. Il lui donne toute liberté d'agir. 164. Viſite Menezes à Cranganor, & en eſt traité fort inſolemment. 164 *& ſuiv.* Ordonne à l'Archidiacre de s'accommoder avec Menezes. 170. Entretien curieux de ce Prince avec Menezes ſur la Religion Chrétienne. 321. *& ſuiv.* Mécontent de diverſes Démarches de Menezes. 326. Prince prudent & bon Politique. 327. Si attaché à ſes Dévotions, qu'il voyage cinq ans inconnu, & en habit de Pauvre. 327. Deux Rois de ce Nom en 1661. p. 406. L'un d'eux, Ami des Portugais, aſſiſte l'Evêque Miſſionaire Carme. 407, 408, 411.

Codormo (le): Héritier préſomptif du Royaume de Cochin. 408.

Collado (*Didaque*) Dominicain: preſque mis au nombre des Sts. par les Janſeniſtes. 523. Son Inſtruction pour la Confeſſion, pleine d'Abominations horribles. 523.

Comédie: quelques Chrétiens de St. Thomas en font une aſſez ingénieuſe contre l'Expédition de Menezes. 317. *& ſuiv.*

Confeſſion: en horreur aux Chrétiens Malabares. 73, 136, 219. Etablie par le Synode de Diamper. 217. &c. Difficulté qu'on a eu à les y accoutumer. 283. S'établit enfin plus aiſément qu'on ne devoit croire. 328, 329. Les Inſtructions qu'on en donne aux Neophytes pleines d'Infamies & de Détails affreux. 523.

Confirmation: Sacrement inconnu aux Chrétiens de St. Thomas. 103, 176, 202. Refuſée par les Habitans de Paru. 109, 110; & par quel-

ques-uns à Carturé. 148. Etablie par le Synode de Diamper. 202.

Cosmas le Voyageur des Indes: publié par le P. Bernard de Montfaucon. 27. Est un Nestorien. 27. Preuves de cette Proposition. 27 *& suiv.* Imite les Interprétations de Theodore de Mopsueste. 29. Passage de cet Auteur touchant les Chrétiens établis dans les Indes. 38.

Cotatte, Ville du Malabar: Menezes y excommunie & cause la mort d'un jeune Caçanare qui ne vouloit point abandonner sa Femme. 285.

Coulan, Ville de la Côte de Malabar: son Histoire. 303 *&c.* Prise par les Hollandois. 410.

Cranganor: Ville de la Côte de Malabar 163. Menezes y transporte le Siege Episcopal du Malabar. 299, 320, 321, 331, 332.

Liste de ses Archevêques.

François Roz, en 1605. 332, *Pref.*
Jérome Xavier, en 1617. 332, *Pref.*
Etienne de Britto, en 1617. *Pref.*
François Garzia, en 1637. 337. *Pref.* 395.
Voyez aussi Jean Ribeiro, en 1711. 420.

Cette Ville prise d'assaut par les Hollandois. 410.

Croix: les Chrétiens Malabares sont fort dévots envers elle. 141, 173. Miracles d'une qui étoit à Cranganor. 163. Ces Chrétiens en font le Signe de la droite à la gauche. 268. Histoire de celle de Méliapour, & des Miracles qu'on lui faisoit faire. 286, 288 *&c.* Celles, qu'on voit sur les Images de St. Antoine l'Egyptien, & sur les Habits des Moines de son Ordre, ne sont autre chose que la Représentation infame du *Phallus*. 445.

Cyrille, Patriarche d'Alexandrie: son Caractere odieux. 14 *& suiv.* Fait massacrer Hypatia. 14.

Con-

Condamne Neſtorius ſans l'entendre. 15. Regardé comme un Monſtre né pour la Deſtruction des Egliſes. 14. Ses Ouvrages peu eſtimables. 16. Ses Sentimens Hérétiques. 16. Accuſé d'Apollinariſme par Acace Evêque de Bérée. 18. Confondoit les deux Natures. 19. Sur quoi ſes Sentimens étoient fondez. 20. Suppoſe un Ouvrage d'Apollinaire à St. Athanaſe, & divers autres. 21, 22. Aucun Docteur Eccléſiaſtique n'a cauſé plus de maux. 190. Regardé par les Neſtoriens comme un Hérétique impie & damné. 240, 243, 244. Regardé comme l'Inventeur des Images. 243.

D.

DAMIEN (*Pierre*), Cardinal: comptoit douze Sacremens. 203, 342.

Dannemarc (le Roi de): établit une Miſſion à Tranquebar. 426. Hiſtoire de cet Etabliſſement. 321 *& ſuiv. juſqu'à la fin du Livre.*

Danſes: Caractere de celles des Chrétiens du Malabar. 296.

Decani: Dieux tutelaires des Egyptiens préſidens aux jours de l'Année. 431.

Deſpotès: les Neſtoriens joignoient toujours ce mot à *Chriſt*, pour déſigner l'Humanité de Jeſus Chriſt. 30.

Denys l'Areopagite: les Ouvrages qui paſſent ſous ſon nom ſont d'un Monophyſite. 27. On lui eſt redevable de l'étrange Sacrement des Funérailles des Prêtres. 341, 343.

Diamper: Ville du Royaume de Cochin. 27. Menezes s'y tranſporte, & y confere les Ordres. 27 *& ſuiv.* On y indique un Synode pour le 20. Juin 1599, & on en dreſſe les Decrets par avance en Portugais & en Malabar. 163, 171, 172.

172. Hiſtoire du Synode tenu en cette Ville en 1599. pag. 172. *& ſuiv. juſqu'à* 280. Décrets de ce Synode publiez en Portugais, & en Anglois par Mr. Geddes 183. I. Seſſion 185 *&c.* II. Seſſion, 188 *&c.* IV. Seſſion, 195 *& ſuiv.* V. Seſſion. 207 *& ſuiv.* VI. Seſſion. 217 *& ſuiv.* III. Seſſion. 220 *& ſuiv.* VII. Seſſion. 238 *& ſuiv.* VIII. Seſſion. 258 *& ſuiv.* IX. Seſſion. 171 *& ſuiv.* Le Patron de l'Egliſe de cette Ville changé. 248.

Diamper: autre Ville du Malabar. 293.

Dieu: l'Idée de ſon Exiſtence s'eſt très bien conſervée dans le Paganiſme Indien. 425. *Le Diable en eſt le Singe*, ſelon les Jéſuites: Ridicule de ce Dictum. 438. Il y a des Indiens qui l'adorent ſeul. 449. Idées ſublimes qu'en ont les Sages des Indes. 452. *&c.* 461. Son Unité bien établie chez les Bramines. 453 *& ſuiv.* 456 *& ſuiv.* 496. Paſſages des Ecrits de ces Indiens à cet égard. 457 *& ſuiv.* 461. Son Exiſtence ignorée par les Siamois. 499 *&c.*; mais connue aux Hottentots. 561.

Dieu (*Louis de*): publie l'Apocalypſe en Syriaque ſur un MS. de J. Scaliger. 230. Repris de n'avoir pu lire quelques Mots de Syriaque. 230. Traduit en Latin, & réfute par des Notes, l'*Hiſtoire de Jeſus Chriſt*, & la *Vie de St. Pierre*, de Jérome Xavier, Jéſuite. 333.

Diez, Portugais fugitif: fait Prêtre Neſtorien, & principal Miniſtre de l'Archidiacre d'Angamale. 346. Officie ſolemnellement. 381. Feint de ſe ſoumettre. 385.

Diodore, Evêque de Tarſe: s'oppoſe à l'Héréſie d'Apollinaire. 10. Mis au nombre des Sectateurs de Neſtorius par Menezes. 160, 189. Réflexions ſur cette Témérité ignorante. 160, 190. Il n'y a point de Liturgie qui porte ſon Nom. 214.

Diſci-

Diſcipline Eccléſiaſtique : corrompue par l'Ariniſme & le Luxe & l'Ambition des Eccleſiaſtiques. 5. Fort ſévére chez les Chrétiens Malabares. 182; & tout à fait ruinée par le Synode de Diamper. 258 *& ſuiv.*

E.

EAU BENITE : ſe faiſoit chez les Chrétiens de St. Thomas avec un peu d'Encens, ou de Terre des Lieux où avoit préché St. Thomas. 262.

Ecriture Sainte : preſque tous les Eccléſiaſtiques en Italie, en Eſpagne, & en Portugal, ne la connoiſſent que par les Fragmens qui en ſont dans le Bréviaire & le Miſſel. 143.

Eccléſiaſtiques : leur Luxe & leur Ambition corrompt la Diſcipline de l'Egliſe primitive. 5. L'Hiſtoire Eccléſiaſtique n'eſt qu'un Narré de leurs Diſſenſions & de leurs Haines. 5. Témoignage d'Iſidore de Peluſe ſur leur Ambition. 6. Se font un mérite de leur Cruauté envers les Errans. 9. Souvent ignorans & factieux, & quelquefois factieux ſans ignorance. 15.

Egypte : Pourquoi la Ville ennemie de Dieu caracteriſée de ſon Nom. 436. Mere de toutes ſortes d'Erreurs, de Superſtitions, & d'Idolatres, & Détail de quelques unes. 436, 437.

Egyptiens : les Indiens en ſont des Colonies. 427. Conformité de Mœurs & de Religion entre ces Peuples. 427 *& ſuiv.* Les prémiers adoroient Iſis, Oſiris, Serapis, & quelques autres Divinitez. 428. Admettoient la Métempſychoſe, & pratiquoient une Abſtinence très-rigoureuſe. 428, 434 *&c.* Diſtinguez en Tribus. 433 *&c.* Avoient deux ſortes d'Ecriture. 441 *&c.*

Egliſe Romaine : Réflexions ſur ſes Impoſtures &

ſa Cruauté. 291, 292. Autoriſe & protege une infinité d'Abus. 292. Effets ordinaires de ſa Charité. 311. Employe des Ignorans à des Entrepriſes importantes. 353. Riſque tout pour les Jéſuites. 369. A toujours des Miracles de reſte. 382. Exemples de ſes Perſécutions affreuſes. 525, 526 *& ſuiv.* Ne doit ſa Conſervation qu'à ſes Cruautez horribles. 528. Ses Miſſionaires de la Côte de Coromandel très-ignorans. 555.

Egliſes: celles des Chrêtiens Malabares, ſales, peu ornées, & baties comme les Pagodes ou Temples des Gentils. 182.

Elie, Patriarche des Neſtoriens: envoye ſa Profeſſion de Foi à Rome en 1610. p. 11. Golius publie une de ſes Homélies. 31.

Epitre du Dimanche: deux Ecrits ſous ce Titre. 119. Celle des Neſtoriens. 240.

Epreuves ſuperſtitieuſes: quelques-unes en uſage parmi les Malabares. 274.

Eſpagne: pleine de Marranes, qui font profeſſion de l'Evangile dont ils ſe moquent; Exemple de cela. 355. Le Judaïſme eſt une autre de ſes Maladies. 336. Perſécutions horribles que l'Egliſe Romaine y exerce. 526, 527.

Ethiophie: les Jéſuites s'y établiſſent & y ont des Prélats, mais leur Ambition & leur Avarice les en font chaſſer. 96, 299, 345. Hiſtoire de cette Miſſion par le P. Tellez, & par Mr. Ludolfe. 345.

Etienne de Euſignan, Dominicain: fait un Livre de la Vie & des Miracles de Marie de la Viſitation. 301.

Etienne, Arménien: accuſé de ſe donner pour Neveu d'un Pape Syrien de Nation, Succeſſeur d'Alexandre VII. 393, 394, 395.

Evagre, Auteur fort crédule: débite un Conte ridicule ſur la Mort de Neſtorius. 76.

Evan-

Evangile de l'Enfance de Jeſus Chriſt, publié par Mr. Sike, eſt l'Ouvrage d'un Neſtorien. 31.

Evangile de la Vierge : Fables impertinentes & impies recueillies par *Marie d'Agreda*, ſous le Titre de *Myſtique Cité de Dieu*, pour tourner la Religion en ridicule. 334, 335.

Evangile du Pape : Fictions ridicules recueillies ſous le Titre d'*Hiſtoire de Jeſus Chriſt*, & *de St. Pierre*, par Jérome Xavier, Jéſuite. 521.

Euchariſtie : fort reſpectée chez les Chrétiens de St. Thomas. 177. En paitriſſoient le Pain avec du ſel & de l'huile. 177 ; & en faiſoient le Vin avec des Raiſins ſecs détrempez dans de l'Eau. 178. Le Pain de celle de l'Egliſe Romaine n'eſt que de la Colle ſéchée. 178. Etablie ſelon les Idées Romaines par le Synode de Diamper. 207 *& ſuiv.*

Européens : Regardez comme des Fous & des Inſenſez, par les Indiens, & les Hottentots. 477, 562.

Eutychianiſme & Neſtorianiſme : Diſputes de Mots. 24.

Eutychius, Patriarche d'Alexandrie : injurié ſans raiſon par l'Abbé Renaudot. 350.

Excommunication : extrémement crainte chez les Chrétiens Malabares. 181, 203. Son Abus modéré par le Synode de Diamper. 218. Cauſe la mort d'un jeune Caçanare, 286. Un autre s'en mocque. 311.

Extreme-Onction : inconnue aux Chrétiens de St. Thomas. 176, 220. Etablie par le Synode de Diamper. 220.

F.

FABRICIUS (*J. A.*) : fait une *Diſſertation ſur les Brachmanes* digne des Eloges des Savans. 443, 444.

Face lumineuſe : voyez *Illumination de Viſage.*

Fanon: Monnoie de Malabar revenant à la douziéme partie d'un écu. 136.

Filles: n'ont point de part à l'Héritage de leurs Peres chez les Chrétiens de St. Thomas. 276.

Filles proſtituées à l'Honneur des Dieux: Leurs Uſages & Pratiques. 486, 487, 488.

Finck (*Jonas*): ſe dévouë aux Miſſions, & ſe fait Imprimeur pour leur Utilité. 557. Pris par les François au Breſil, & racheté. 558. Meurt en chemin. 559.

Foi: Abrégé de ſa Doctrine lû au Synode de Diamper. 221 *& ſuiv.*

Fonſeca (Don *Vincent de*) Archevêque de Goa: convoque & tient le troiſieme Concile Provincial des Indes. 65.

Frere d'Armes du Roi de Portugal: Dignité imaginaire accordée au Roi de Cochin, & au Roi de Gundara. 123, 154, 307; & au Roi de Porca. 325.

Funérailles des Prêtres: miſes au nombre des Sacremens par Hugues du St. Victor, après le prétendu Denis Aréopagite. 342, 343.

G.

GABRIEL (*Mar*): Evêque Syrien des Chrétiens de St. Thomas Septentrionaux. 421. Envoyé par Elie, Catholique de Perſe, en 1708. pag. 422.

Ganpho: Nom que les Portugais ont corrumpu, & changé en *Campo*. 422.

Garçopa: Idole des Payens de la Ville d'Onor, honoré par des Victimes humaines. 316.

Garzia (Don *François*), Jéſuite: fait Archevêque de Cranganor en 1634. p. 337. & *Pref.* Son Gouvernement dur oblige les Malabares à en ſecouër le joug. 347, 348, 357. Traverſe les

les Miſſionaires Carmes, & montre une de leurs Lettres pour les décrier. 374, 375. Machiaveliſmes de ce Jéſuite. 376, &c. Se plaint de l'Election d'un nouveau Prélat. 388. Agit avec moins de hauteur. 389. Ses Plaintes & ſes Chagrins de voir un autre Prélat. 390. Elit un autre Archidiacre. 393. Meurt en 1659. Avec quelle peine on découvre qu'il étoit Jéſuite. 394, 395.

Gaſpar, originaire des Indes: Copies, qu'on a de ſa façon, de l'Apocalypſe, & d'une Liturgie. 230, 231. Erreur de Louis de Dieu, Richard Simon, & autres, touchant la Patrie de cet Homme. 230.

Geddes, Chancelier de l'Egliſe de Saliſbury: fait une Hiſtoire abregée de l'Egliſe de Malabar, & y joint une Traduction Angloiſe du Synode de Diamper. 183, & *Pref.* A compoſé une Hiſtoire d'Ethiopie. *Pref.* Avoit lû à Lisbonne les Hiſtoriens Eſpagnols & Portugais des Conquêtes & Miſſions Orientales. *Pref.*

George, Archidiacre d'Angamale: né à Corolengate. 135. Gouverne ce Dioceſe ſous l'Autorité de Mar Abraham, qui en mourant lui en laiſſe l'Adminiſtration. 78. Fait Vicaire-Général de ce Dioceſe par Alexis de Menezes. 78, 79. Rejette tout Accommodement avec l'Egliſe Romaine, & tient un Synode contre elle. 79. Commence à plier. 81. Fait une Profeſſion de Foi équivoque. 84; & une autre encor en public. 85. Sommé de ſe rendre à Cochin, ſe réſout d'obéir, mais de maintenir ſon Egliſe. 100. Choiſit un grand nombre de Gardes, & ſe rend à Cochin. 101. Son Entrevue avec Menezes aboutit à peu de choſe. 101, 102. Signe une Excommunication du Patriarche de Moſul. 105, 106. Suit Menezes à Paru. 109 *& ſuiv.* Se retire à Chegurée, & ne veut plus voir

voir Menezes. 115. Diſpute avec lui. 117. *&c.* Homme de peu de capacité. 120 Conviene d'un Synode avec Menezes 121. S'éloigne de Menezes. 122. Se retire à Angamale, d'où il ſollicite tous les Princes contre Menezes. 125, 129, 157. Menezes le veut excommunier & dépoſer, & en eſt empêché. 145. S'épouvante des Menaces de Menezes, & devient plus traitable. 158. Se ſoumet à l'Egliſe Romaine. 159. Abandonné du Roi de Cochin ſe livre à Menezes. 170. Nommé Adminiſtrateur de l'Evêché avec le P. Roz, & un autre Jéſuite. 320.

Godinho (*Manuel*) : Paſſage de cet Auteur touchant la Conformité entre la Religion Romaine & la Payenne. 313, 314.

Golius : publie une Homelie d'Elie, Patriarche des Neſtoriens. 31.

Gouvea (*Antoine de*), Religieux Auguſtin : ſon Livre intitulée *Jornada do Arcebispo de Goa*, &c. très-ſouvent cité dans cette Hiſtoire qui en eſt en partie tirée. 40. Corrompt tous les Noms. 47. Etoit en 1603 Prieur du Couvent des Auguſtins de Goa. 88. Sa Simplicité. 317. Propoſition ridicule de ce Moine. *Pref.*

Gregoire de Nareka, Pere de l'Egliſe Arménienne: Homelie qu'il fait ſur le *Myron* ou Chrême, & où il l'éleve autant que l'eſt l'Euchariſtie dans les Ecrits des Peres. 206.

Gregoire de Nyſſe : ſon Ouvrage contre Apollinaire publié par Mr. Zacagni. 17.

Grundler (*Jean Erneſt*), Allemand : né à Weiſſenſée en Thuringe l'an 1677. pag. 569. Arrive à Tranquebar, avec deux autres Miſſionaires. 548. Remplit la place de Mr. Plutſchau. 560. Son Ouvrage intitulé *Le Médecin Malabare*. 452. Meurt le 19 Mars 1720, p. 560.

Guerreiro (*Ferdinand*), Jéſuite Portugais : Aveu qu'il fait des Vues Politiques & des Artifices de ſa Compagnie. 270.

Gundara, Royaume du Malabar : Son Roi eſt fait Frere d'Armes du Roi de Portugal. 307.

H.

HABILLEMENT : quel eſt celui des Chrêtiens Malabares. 91 *& ſuiv.*

Halde (le P. *du*) Jéſuite : cité & repris. *Pref.* 153, 160, 228.

Hebed-Jeſu, Patriarche de Babylone ou de Moſul : ſe trouve au Concile de Trente, & y fait une Profeſſion de Foi Romaine. 57. Son *Catalogue des Ecrivains Syriens*, publié par Abraham Echellenſis. 57.

Higuera (*Jerome Roman de la*), Jéſuite : Auteur ou Complice de la Suppoſition de certains Monumens trouvez en Eſpagne. 336.

Hilaire, Diacre : ſurnommé le *Deucalion du Genre Humain*, parce qu'il vouloit rebatiſer tout le Monde. 284.

Hiſtoire de l'Egliſe : n'eſt qu'un Narré des Diſputes & des Haines des Eccléſiaſtiques. 5.

Hiver : eſt au Malabar le tems des Pluies, qui commencent en Avril & durent 4 mois. 139, 398.

Hollandois : en Guerre avec le Portugal, & tenant la Mer tout le long de la Côte de Malabar. 354. Prennent Colombo & d'autres Villes dans l'Ile de Ceylan. 366, 410. Songent à s'emparer de la Côte de Malabar. 388, 410. S'emparent de Coulan, & de Cranganor, & aſſiégent inutilement Cochin. 410, 411. Prennent Cochin. 388, 392, 413; & ſe rendent Maitres de toute la Côte. 413. Maltraittent l'Archidiacre Thomas de Campo, aparemment par Politique. 416.

Font

Font la Paix avec le Portugal. 418. Négligent entierement les Chrétiens de St. Thomas. 419.

Hormisdas: fameux Nestorien de l'Antiquité. 77. L'Eglise, qui lui étoit dédiée, l'est à Hormisdas Martyr. 236. Sa Vie. 243.

Hottentots: on a eu tort de les dire Athées. 463. Entretien curieux de l'un d'eux avec Mr. Ziegenbalg. 561, 562. Les Mœurs & la Religion de ces Peuples bien décrits par Mr. Kolb 563.

Hugues de St. Victor: comptoit plus de douze Sacremens. 342.

Huiles (Saintes): inconnues chez les Chrétiens Orientaux. 201, 260. Etablies par le Synode de Diamper 206

Humilité de Crochet: Signification de ce Terme. 400.

Hyacinthe de St. Vincent, Carme: Envoyé dans le Malabar par Alexandre VII. 352. Y arrive. 389, 392 Chargé de la Direction du Diocese d'Angamale. 391. Abrégé de ce qu'il y fit. 392, *&c.* Meurt le 24 Févr. 1660. pag 392, 396.

I.

JACOB, Evêque d'Angamale: confie les Privileges des Chrétiens de St. Thomas à un Commis Portugais qui les laisse perdre. 45.

Jacob, fait Vicaire-Général du Diocese d'Angamale, refuse de reconnoitre Mar Abraham. 72; & de se soumettre aux ordres de l'Archevêque de Goa. 75. Se vante de Revelations & de Communications avec Dieu. 75. Preche que la Vierge a enfanté avec douleur, & est frappé de mort 76. Réfutation de ce Conte. 76. Faisoit sa résidence à Nagpili. 148.

Jacob, Caçanare de Pallurty: fait Sécrétaire du Synode de Diamper. 186.

Janvier (*St.*): Fourberie de la Liquefaction de ſon Sang. 292.

Japon: les Jéſuites s'y établiſſent, & y ont des Prélats; mais leur Ambition & leur Avarice les en fait chaſſer. 96, 299, 524.

Idolatrie: voyez *Paganiſme*.

Jean Chryſoſtome, Patriarche de Conſtantinople: perſécuté par Théophile d'Alexandrie, meurt en éxil. 8.

Jean de Damas: reconnoit que l'Eutychianiſme & le Neſtorianiſme ne ſont que des Diſputes de Mots. 25. Ne laiſſe pas d'accabler ces Sectes d'Anathêmes & d'Injures. 25.

Jérome (*St.*): témoigne que le Métropolitain d'Alexandrie étoit élu par ſes Prêtres. 349.

Jéſuites: s'établiſſent dans le Malabar, & fondent un College à Vaïpicota. 56. Leur Ambition & leur Avarice leur fait perdre l'Egliſe de Malabar, & aux Portugais ce riche Païs. 71, 82, 297. Plaintes de l'Archidiacre d'Angamale contre eux. 81. Gouvernent abſolument l'Archevêque de Goa, & s'emparent enfin du Dioceſe d'Angamale. 82. Ils ont auſſi eu des Prélats au Japon, & en Ethiopie, que leurs Hauteurs & leur Avarice leur ont fait perdre. 96, 97, 299, 337, 345. Le peu d'intelligence de leur dernier Général dans l'Ecriture. 152, 153. Brulent ou corrompent la plûpart des Livres des Chrêtiens de St. Thomas. 221, *&c.* 310. Corrompt la Verſion Syriaque de la Bible. 228. Autoriſez à inſtruire, prêcher, & adminiſtrer dans le Dioceſe. 268. Autant Auteurs du Synode de Diamper & des Changemens du Dioceſe, que Menezes. 269. Aveu d'un d'entre eux de leurs Vues Politiques & de leurs Artifices. 270 La grande Autorité des Evêques d'Angamale les oblige à s'emparer de cette Dignité. 374. Font faire des Miracles à la Croix de Me-

lapour. 288, &c. Se font une Maiſon à Angamale. 297. S'établiſſent à Porca. 302. Haïſſent les Antiquitez Eccleſiaſtiques, & font ce qu'ils peuvent pour les détruire. 310, 311. Soins qu'ils ſe donnent pour y réüſſir. *Preſ.* Auteurs de la Conſtitution de Clement XI. 311. Leur Uniformité à débiter des Fables dans leurs Miſſions. 334. Ont plus à cœur l'Intérêt du Pape, que celui de Jeſus Chriſt. 334. Peuvent être ſoupçonnez de vouloir détruire la Morale de l'Evangile, & les Monumens anciens. 336. Plus puiſſans dans les Indes, que le Roi de Portugal. 337. Parlent rarement de leurs Miſſions du Malabar, pour cacher leur mauvaiſe Conduite. 338, 345, 395, 419. Poſſedent l'Archevêché de Cranganor comme par Droit héréditaire. 338. Veulent faire abandonner le Syriaque aux Malabares, & y ſubſtituer le Latin. 346. Manquent de Sujets propres à maintenir l'Union. 346. Leurs Duretez portent les Malabares à ſecouer leur Joug. 347, 357. Traverſent tous les autres Miſſionaires. 354. Inſignes Perſécuteurs. 363. Rome riſque tout pour les maintenir. 369. Traverſent la Miſſion des Carmes. 374, 375. Leurs Machiavelliſmes à cet égard. 376 *& ſuiv.* Circonſpection extrême avec laquelle les autres Miſſionaires en parlent. 347, 394, 395. Obligez de flêchir ſous le Pouvoir de Joſeph de Ste. Marie. 396. Conſervent le Titre d'Archevêque de Cranganor. 398. Ont rendu le Chriſtianiſme ſi odieux aux Indiens, qu'ils ſont obligez de s'y habiller comme leurs Dévots ou Solitaires. 399. Un d'entre eux pris pour dupe dans une Saillie d'Humilité affectée. 400. Urbain Cerri les accuſe de la Ruine de l'Autorité Romaine dans le Malabar. 419. Y ont encore un Archevêque de leur Societé. 420. Nient aux Indes qu'ils ſoient Chrétiens Européens:

Digitized by Google

péens: ils s'y frottent, comme les Indiens, de Cendres de Fiante de Vaches; & portent comme les Bramines trois Cordelettes, marque de Dévouement au Culte des trois Divinitez du Païs. 448. Bien loin de changer le Paganiſme en vraie Religion, ils en tranſportent les Superſtitions dans le ſein du Chriſtianiſme. 448, 474. Reſſemblent extremément aux Bonzes du Japon. 510. Ne prêchent pas le Pape pour Jeſus Chriſt, mais Jeſus Chriſt pour le Pape. 322. Buttent à la Conquête des Païs où ils vont en Miſſion. 524. Vantent en vain leur Conquêtes ſpirituelles. 533. Etablis à Tranquebar dès la fin du ſeizieme Siecle. 534. Leur envie contre les Miſſionaires de Tranquebar. 547, 553, 559. Convaincus de Calomnie à l'égard des mêmes Miſſionaires. 553. Ne devroient jamais, pour leur honneur, parler ni de Femmes, ni de Célibat. 555. L'uſage qu'ils font du Menſonge diſpenſe de croire leurs Récits calomnieux; & leurs Dévots mêmes, autrefois les Dupes, ne les croient plus aujourd'hui. 555. Vont toujours leur chemin dans toutes leurs Entrepriſes. *Pref.*

Jeſus: défendu de donner ce Nom à qui que ce ſoit. 201, 264, 302.

Jeſus Chriſt: ſon *Hiſtoire*, & la *Vie de St. Pierre*, Eſpece d'Alcoran compoſé par Jérome Xavier, Jéſuite. 333, 521. C'eſt proprement l'Evangile du Pape. 521.

Jeune: fort ſévére chez les Chrêtiens Malabares. 181.

Illumination de Viſage: comment ſe fait ce prétendu Miracle. 300 *& ſuiv.*

Images: les Chrêtiens de St. Thomas les regardoient comme des Idoles; Exemple notable. 146. Non admiſes dans leurs Egliſes. 175, 265, 417. Cyrille d'Alexandrie regardé comme leur

Inventeur. 243. Les Païens des Indes adorent même celles des Chrétiens, témoin une vieille Idole de François Xavier. 302. Celles de la Trinité ſont en tout ſemblables aux Idoles des Tartares, des Indiens, & de Chinois. 330, 331.

Immerſion (triple): pratiquée dans toutes les Egliſes d'Orient. 199.

Immortalité de l'Ame: confondue par preſque tous les Grecs avec la Métempſychoſe. 412.

Impoſtures: Réflexions ſur celles de l'Egliſe Romaine. 291.

Incarnation: Diſputes ſur ce ſujet, pures Logomachies. 23. Paſſage mémorable de Photius à cet égard. 23, 24. Aveu du P. Maracci, au même égard. 24. Aveu de Jean de Damas. 25.

Indes Orientales: le Portugal s'en attribue la Souveraineté, en vertu de la Donation d'Alexandre VI. 353, 374, 374.

Indiens: Recherches ſur leur Origine & leur Idolatrie. 426 *& ſuiv.* Ont autrefois eu la connoiſſance du vrai Dieu, avec un Culte ſans Profanation. 426. Sont des Colonies d'Egypte. 427. Conformité de leurs Mœurs & de leur Religion, avec celle des Egyptiens. 427, 428 *& ſuiv.* Pratiquent une Abſtinence merveilleuſe. 428, 431, 478, *&c.* Adorent trois Divinitez, ſavoir *Brama*, *Iſuren*, & *Viſtnou*. 429. Ont les Liqueurs enivrantes en horreur. 430. Rendent des Honneurs Divins aux Animaux, & particuliérement aux Bœufs & aux Vaches. 432. Diſtingnez en divers Tribus. 433, *&c.* 476, *&c.* Ont diverſes Conformitez avec les Perſans. 438. Remarques ſur leurs Lettres. 440 *& ſuiv.* Ont cinq diverſes Claſſes d'Hommes Religieux. 450 *& ſuiv.* Leurs Idées ſublimes de la Divinité. 452, *&c.*; plus belles que celles des Grecs & des Romains. 461. Comptent qua-

quatorze Mondes. 467. Leur Calcul du Tems. 469 *& ſuiv.* Leur Phyſique. 480 *& ſuiv.* Leur Médecine. 483. Leur Aſtronomie & Aſtrologie. 483 *& ſuiv.* Croient l'Alchymie poſſible. 485. Leur Muſique. 489. Leur Arithmétique. 488.

Inquiſition: Barbarie de ce Tribunal. 72, 525. On y ſoumet les Chrétiens de St. Thomas. 247; & un de leurs Evêques y eſt éxécuté. 359, 360. Maitreſſe de toute la Juriſdiction Eccléſiaſtique des Indes. 392. C'eſt à ſes Cruautez plus que barbares que l'Egliſe Romaine eſt redevable de ſa Conſervation. 528. Eloge qu'en fait Coutinho Moine Portugais. 528.

Innocent XI, Pape: Ennemi de la Fraude & des Superſtitions Monacales. 335.

Joſeph, Indien: ſa Navigation. 49.

Joſeph, Evêque d'Angamale: tenté & ſurpris par les Portugais, qui l'arrêtent à Cochin, pour l'envoyer à Rome. 57, 58. Il ne va qu'en Portugal, & revient chez lui. 59. Repris par les Portugais, & envoyé à Rome où il meurt. 62.

Joſeph de Ste. Marie, Carme: envoyé dans le Malabar par le Pape Alexandre VII. 352. Ecrit la Relation de ſon Voyage. 352 Eſt élû Evêque d'Angamale. 387 Revient à Rome, & y eſt confirmé ſous le Titre d'Evêque d'Hierapolis. 391. Retourne aux Indes & y arrive en Avril 1661, page 391. Son Caractere hautain & inflexible fait plier les Jéſuites. 396. Etablit ſa Croiance & ſe fait reconnoitre par le Miniſtere des Payens. 397, 432. Se fait prêter Serment. 398. Sa magnifique Sortie pour la Viſite de ſon Dioceſe. 398. Ses Viſites. 400 *& ſuiv.* Honneur que lui fait le Roi de Porca. 401. Preuve de ſon Ignorance & de ſa Cruauté. 402, 403. S'empare des Dépouilles de l'Archidiacre,

ere, & les fait bruler, ne le pouvant bruler lui-même. 408, 409. S'allarme de la Priſe de Cranganor & des Progrès des Hollandois. 310. Recommence ſes Viſites à l'aide des Princes Payens gagnez par argent. 411. Va à Angamale, y trouve grande oppoſition, & achete cette Egliſe. 412. Déſolé de la Priſe de Cochin. 314. Ses Sollicitations inutiles pour reſter dans le Malabar. 414, 415. Fait Alexandre de Campo, Indien, Eveque d'Angamale; & excommunie Thomas de Campo, ſon Compétiteur. 414, 415. S'entretient avec Baldeus, & Menſonges qu'il lui débite. 416, 417. Part pour Goa, & ſe retire à Rome. 418, 419.

Iſidore de Peluſe: Son Témoignage de l'Ambition des Eccleſiaſtiques. 6.

Iſidore de Seville: ne comptoit que trois Sacremens. 343.

Iſuren: l'un des trois Dieux des Indiens. 429, 446. Ses Rapports avec l'*Yſiris* ou *Oſiris* des Egyptiens. 430. Adoré dans les Temples, & porté en Proceſſion, ſous la Repréſentation infame du *Lingam*. 431. Quelque fois repréſenté avec un œil au milieu du front. 432. Originaire d'Egypte. 446. A ſa Femme, ſes Enfans, ſes Domeſtiques; ſes Prieres, ſes Sacrifices, ſes Cérémonies, &c. 447, *&c.* 465. Sa Repréſentation. 466.

Iti: Terme Malabare qui répond à *Monſieur*. 139.

Julien, Empereur Romain: Foibleſſe de ce qu'a écrit contre lui Cyrille d'Alexandrie 61.

K.

KANABADI VATHIAR, fameux Poëte Malabare: converti & baptiſé par Mr. Ziegenbalg. 549. Empoiſonné par ſes Ennemis. 550.

Se

Se livre au Jéſuite Miſſionaire de Tranquebar. 550.

Kao (*Denis*), Chinois: Mr. Witſen fait imprimer ſa Deſcription de la Chine avec ſes Remarques. 440, 518.

Kolb (Mr.) Sa Deſcription du Cap de Bon-Eſperance, en Allemand. 563. Livre utile, mais diffus & ſans ordre, & qui mériteroit une bonne Traduction. 563, 564.

L.

LAMAS: Prêtres des Nations Septentrionales d'Aſie, & leurs Superſtitions. 513 *& ſuiv.*

Leon le Grand, Pape: Sa Lettre au Concile de Chalcedoine y fait établir la bonne Doctrine. 12.

Lepre: Tumeur monſtrueuſe d'une des jambes dans les Indes. 249.

Lettres: Remarques ſur celles des Indiens, & de divers autres Peuples. 440 *& ſuiv.* 515 *&c.*

Lingam ou *Lingum*: Repréſentation infame des Indiens répondant au *Phallus* des Egyptiens. 431. Signification de cette Figure ou Emblême. 455, 463. Culte qui lui eſt rendu, dans le lieu le plus ſaint de tous les Temples. 463. Porté au col ou ſur la tête, & enterré avec les Perſonnes, en ſigne de Pieté. 463, 464.

Livres: la plûpart de ceux des Chrétiens de St. Thomas, brulez ou corrompus par les Jéſuites. 221, 283, 310. Catalogue raiſonné de quelques-uns d'entre eux. 238 *&c.* Ceux des Païens des Indes remplis d'Idées ſublimes de la Divinité. 452--458 *&c.*. Titres de quelques-uns. 457, 458, 470, 480. Liſte de quelques-uns de ceux des Sammanéens. 494 *& ſuiv.*

Lorette (*Maiſon de*): Fable de ſa Tranſlation. 292.

TABLE

M.

MAHOMÉTANS : quelques-uns cachez en Eſpagne ſuppoſent des Monumens & des Manuſcrits. 335. Leur Religion fait de grands Progrès dans les Indes. 522. Injuſtement accuſez d'avoir établi leur Religion par les Armes. 525.

Maigrot (Mr.), Evêque de Conon : fait voir que le prétendu St. Thomas, Apotre de la Chine n'eſt qu'un Tamo, Chef de la Secte des Contemplatifs. 43, 506.

Malabar (*Côte de*) : le Chriſtianiſme y eſt établi dès le VI. Siécle. 38, 44. On n'en a point de bonne Carte. 303. Diviſé en quantité de Dominations. 303.

Malabare (*Langue*) : la Bible, le N. Teſtament, &c. traduits en cette Langue par Mr. Ziegenbalg, 547, 460, 560. Dictionaire & Grammaire de cette Langue, par le même. 559, 564.

Mallées, Peuples fort ſimples des Montagnes du Malabar : Menezes tache de les gagner. 292, 293.

Mané : riche Habitant de Carturté, gagné par Menezes.. 135, 140.

Mangate : Capitale d'un petit Royaume de même Nom dans le Malabar. 113.

Manichéens : ſuppoſent divers Actes des Apôtres, qui éxiſtent encore. 41.

Mapula : Terme Malabare qui répond à *Homme diſtingué*. 155.

Mar : mot Syriaque, qui ſignifie la même choſe que le *Don* des Eſpagnols. 45.

Maracci (*Louis*) : Reconnoit que le Neſtorianiſme & l'Eutychianiſme ne ſont que des Diſputes de mots. 24. Défendu contre l'Abbé Renau-

naudot. 24, 25. Son Aveu ſur des Monumens ſuppoſez en Eſpagne. 335. Réfute le Pere Vincent de Ste. Catherine, Carme, touchant l'Alcoran. 353.

Marcel de S. Yve, Carme: envoyé dans le Malabar par Alexandre VII. 352. Chargé de l'Adminiſtration du Dioceſe d'Angamale pendant l'année 1660. pag. 396.

Mariage: établi comme Sacrement parmi les Chrétiens de St. Thomas, par le Synode de Diamper. 256 *& ſuiv.*

Marie de la Viſitation, Prieure de l'Annonciade de l'Ordre de St. Dominique de Lisbonne: Hiſtoire de ſon Impoſture. 300 *& ſuiv.*

Marius Mercator: étoit Monophyſite. 20.

Mato: riche Habitant de Carturé gagné par Menezes. 135, 140.

Mélampe, Devin: introduit en Grece le Phallus dans les Myſteres de Bacchus. 431.

Meliapour, Ville de la Côte de Coromandel: St. Thomas y établit le Chriſtianiſme, & y ſouffre le Martyre. 39, 40, 286. Nommée *Calamina*, & *St. Thomas*. 286, 287. Hiſtoire de la Croix de cette Ville; & des Miracles qu'on lui faiſoit faire. 286, 288.

Mendès (*Alphonſe*), Jéſuite: Patriarche d'Ethiopie; Paſſage d'un de ſes Sermons. 35, 203.

Menezes (Don *Aléxis de*), Religieux Auguſtin: fait Archevêque de Goa. 73. Ferme le Paſſage du Malabar à tout Syrien. 75. Se réſout à paſſer dans le Malabar. 80, 86. S'y tranſporte, & arrive à Cananor, & à Cochin. 99. Somme l'Archidiacre d'Angamale de s'y rendre. 100. Prêche à Vaïpicota, & y donne la Confirmation. 103. Fait lire une Sentence d'Excommunication contre le Patriarche de Moſul, & la fait ſigner à l'Archidiacre. 105. Gagne deux Prêtres Indiens. 107. Paſſe à Paru, & n'y

& à Porca. 302. Paſſe à Calecoulan, & à Coulan 302, 303. Va à Tevalecare. 305. Menacé de mort par les Mahométans. 306 Paſſe à Gundara, dont il fait le Roi Frere d'Armes du Roi de Portugal 307. Va à Calaré, & à Caramanate, où il court riſque d'être tué. 307, 308. Va à Catiapaly. 308; & à Changanor, où il brule beaucoup de Livres. 309, 310. Se tranſporte à Chenganare. 311; à Poligunde, & à Prouto. 314; à Carturté, où il opere un nouveau Miracle meurtrier. 315. Aprend à Iguapely la nouvelle de la mort de ſa Sœur, & du Roi d'Eſpagne & de Portugal, & ſe rend à Paru. 316 Son Expédition jouée & maltraitée dans une Comedie aſſez ingenieuſe. 317 *& ſuiv.* En joue une autre pour donner un Evêque à ce Dioceſe 320. Se rend à Cochin, & y exhorte le Roi à ſe faire Chrétien. 321 *& ſuiv.* Retourne à Goa. 326, 328. Il en eſt fait Vice-Roi. 328. Réflérions ſur ſon Caractere, & ſur la Rapidité de ſa Conquête Spirituelle. 339 *&c.* Fait punir de mort, pour Sodomie, un Roi d'Ormus, Allié des Portugais, & établi à Goa. 340. Retourne en Portugal, où il eſt fait Archevêque de Brague. 340 Eſt fait Vice-Roi & Préſident du Conſeil d'Etat de Portugal. *Pref.* Meurt à Madrid. *Pref.* Le Cardinal Noris fait ſon Eloge. 340.

Mere de Dieu: ce Titre donné à la Vierge vient des Ariens & des Apollinariſtes 11. Comment le condamnoit Neſtorius. 11. Les Neſtoriens ne le rejettoient pas abſolument, mais en uſoient avec reſerve, de peur d'abus. 36. La Vierge ne l'eſt pas véritablement, ſelon les Neſtoriens. 175.

Meſſe: celle des Chrétiens de St. Thomas alterée par les Additions de Neſtoriens. 177.

Metempſychoſe: enſeignée par les Egyptiens, uſurpée par

par Pythagore, & confondue par preſque tous les Grecs avec l'Immortalité de l'Ame 432. Crue dans toutes les Indes, & ſuites qu'elle y a 478 & ſuiv.

Miracles : l'Expedition de Ménézes, & celle de Vincent Marie, en ſont toutes remplies, mais l'Auteur s'eſt contenté d'en rapporter quelques-uns. 300, 292, & 382. Manquent à Ménézes à Changanor. 311. &c. Nouveau Miracle meurtrier de Ménézes. 317. Le Parti Romain en a toujours de reſte. 881.

Miſſel Romain : traduit en Syriaque par le P. François Roz. 215. On fait ſerment deſſus, comme ſur l'Evangile, en Italie, Eſpagne, Portugal, &c. 143.

Miſſion Proteſtante : le Roi de Dannemarc en établit une à Tranquebar. 426. Hiſtoire de cette Miſſion. 520. & *ſuiv.* juſqu'à la fin du Livre.

Miſſions : leur parfait Modéle dans l'Evangile & les Actes des Apôtres. 520, 521. Cauſe de l'Inutilité des modernes. 521, & *ſuiv.*

Molandurté, Ville du Royaume de Cochin : ſes Habitans mal traitez pour avoir bien reçu Ménézes, qui y exerce toutes les Fonctions Epiſcopales. 125, 126, 140. Ménézes y retourne, & y eſt mal reçu. 149 : y revient & y aprend la mort du Gouverneur de Cochin 294.

Monachiſme : inconnu chez les Chrétiens de St. Thomas. 278. Source féconde de Superſtitions. 278. Tire ſon Origine, ſon Célibat, ſa Diſcipline ou ſes Fouëts, ſes Abſtinences ſuperſtitieuſes &c. du Paganiſme d'Egypte, 435, 436.

Mondes : Les Indiens en admettent quatorze, avec de Mers de Lait, de Sucre &c. 467, 468, & *ſuiv.* Evénemens qu'ils attribuent à chacun d'eux. 473. & *ſuiv.*

Montfaucon (*D. Bernard de*) : publie & traduit Coſmas le Voyageur des Indes, & ne s'apperçoit pas que c'eſt un Neſtorien. 27. Se trompe dans

dans un Endroit de cette Traduction. 28.
Moyſe : on trouve de traces ſenſibles de ſa Loy dans la Religion des Brachmanes. 463, 496.
Myron ou *Chrême* : preſque tous les Orientaux en font un Sacrement. 205, 206. Auſſi élevé dans les Ecrits des Armeniens, que l'Euchariſtie dans les Ouvrages des Peres. 206 Originaire d'Egypte. 437. Semblable au Kyphi de Plutarque. 437.

N.

NAVARRETE (*Dominique Fernandes*) : l'un des plus ſinceres Miſſionaires. 504. Paſſage de cet Auteur touchant Xaca. 504 *& ſuiv.*
Neſtorianiſme & Eutychianiſme : Diſputes de Mots. 24. Difficulté de bien appercevoir en quoi ils conſiſtent. 30.
Neſtoriens : Ancienneté & Pureté de leur Communion. 3, 212. Dependans du Catholique de Perſe, ou du Patriarche de Babilone ou de Moſul, 3, 37. Voiez *Chrétiens de St. Thomas*.
Neſtorius : de ſimple Prêtre d'Antioche devient Evêque de Conſtantinople. 8. Son Caractere avantageux. 8, 9. Perſécutoit les Hérétiques. 9. Donne dans quelques excès peu importans. 11. En quoi condamnoit le Titre *de Mere de Dieu*. 11. Comment s'exprimoit ſur les deux Natures. 12. On l'accuſe mal à propos d'admettre deux Fils. 12. Admettoit une très étroite Union entre les deux Natures. 15. N'admettoit qu'une Volonté en Jeſus Chriſt. 13. Les Erreurs qu'on lui impute ne ſont que des Diſputes de mots. 14. Conte ridicule débité par Evagre ſur ſa mort. 76 Liturgie qui lui eſt attribuée. 24. Traité de St. Martyr. 243, 244.
Noronha (Don *Antoine de*) : Gouverneur de Cochin. 100. Reçoit les Chrétiens Malabares ſous

la Protection du Roi de Portugal. 194. Sa mort. 294.

O.

ONOR, Ville de la Côte de Malabar : les Portugais y avoient un Etabliſſement. 326. Fête des Payens de cette Ville pour l'Idole de Garçopa. 326.

Ordination : nulle par défaut de Vin. 65, 66.

Ordres : ne s'adminiſtrent point ſans rétribution parmi les Chrétiens du Rit Syrien. 128. Fort reſpectez chez ces Chrétiens. 178. Comment changez & reglez par le Synode de Diamper. 248. *&c.*

Oreilles : les Malabares ſe les percent, & ſe les font allonger par leurs Femmes. 275.

Ormus (un Roi d') : puni de mort pour Sodomie. 340.

Orthodoxe : Abus de ce Terme, qui a pris la place de *Catholique* ou *d'Univerſel*. 1.

Oſiris ou *Yſiris*, Divinité des Egyptiens : étoit le Bacchus des Grecs. 430. Ses Rapports avec l'*Iſuren* des Indiens. 430. Signifie, qui a pluſieurs yeux. 432.

P.

PAGANISME INDIEN : moins corrompu que celui des Grecs & des Romains, en ce que l'Idée de l'Exiſtence de Dieu s'y eſt très bien conſervée. 425. Décrit exactement, par Abraham Roger, dans ſon Théatre de l'Idolatrie ſur le Récit du Bramine Padmanaba. 444; par Baldeus, Miniſtre Hollandois, ſur les Mémoires des Miſſionaires Portugais. 444: par Vincent de Ste. Catharine de Sienne, ſur des Mémoires des Portugais. 445; & par Mr. Ziegenbalg,

balg, Miſſionaire Allemand, ſur les Livres mêmes des Bramines. 445. Sa grande Etendue. 445, 446. Plus orthodoxe dans le Malabar, que dans les autres Parties des Indes. 446. Diviſé en deux principales Sectes, les Adorateurs d'*Iſuren*, & les Adorateurs de *Viſtnou*, diviſées elles mêmes en d'autres. 447, 448, 465.

Panicals, Maitres d'Armes des Chrétiens de St. Thomas: leur grand crédit. 101.

Paru, Capitale d'un petit Roiaume de ce Nom dans le Malabar. 108. Ses Habitans fort attachez à leurs opinions, & Preuves qu'ils en donnent. 108, 109.

Patriarchats: imitez des Juifs. 5.

Patricius: Archevêque de Perſe, Neſtorien, fort loué par Cosmas. 28.

Payens: croient que leur Religion ne differe de celle des Portugais, que par l'Abſtinence de la Chair des Animaux. 313. Attachés extraordinairement à leur Pratiques. 327. Les Indiens ne ſe regardent point comme tels, & entendent par ce mot des Impies ou Incrédules. 491.

Pénitens des Indes: leur Caractére, & leurs Pratiques. 451.

Peroſès, Eccléſiaſtique Syrien: ſe transporte dans le Malabar & y eſt vénéré. 48. Privé des Honneurs qui lui eſt étoient rendus. 265.

Perſécution: introduite dans l'Egliſe par l'Arianiſme. 4. Deshonore preſque toutes les Communions Chrétiennes. 4. Originaire d'Egypte. 438. Cauſe du peu de Progrès du Chriſtianiſme dans les Indes. 525. Exemple affreux de celle de l'Egliſe Romaine. 525.

Petau (*Denis*), Jéſuite: traite malhonnétement & réfute mal De Rodon, 22, 23.

Phallus, Repréſentation infame: inventée en Egypte, & introduite en Grece dans les Myſteres de Bacchus par le Devin Mélampe. 430, 431.

431. Fort fréquente dans la Table Iſiaque commentée par Pignorius. 431. Trouvée dans le Temple de Serapis à Alexandrie. 431. Se voit aujourd'hui ſur les Images de St. Antoine l'Egyptien, & ſur les Habits des Moines de ſon Ordre. 431. Conformité de cette Repréſentation infame des Egyptiens, avec le *Lingum* Repréſentation encore plus infame des Indiens. 430, 431.

Philippe de la Trinité, Général des Carmes Déchauſſés: étoit aux Indes en 1636. ou 1637. p. 338, 339. Son Témoignage touchant les Jéſuites. 338.

Photius: Paſſage mémorable de cet Auteur ſur les Diſputes touchant l'Incarnation. 23, 24 Ne s'apperçoit pas que Coſmas le Voyageur étoit un Neſtorien. 27.

Pie IV, Pape: on fait recevoir ſa Profeſſion de Foi aux Chrétiens de St. Thomas. 189, 191. *&c.*

Pie V, Pape: extrêmement cruel. 62.

Pirimiya: Mot Singalais, qui ſignifie *Homme*. 429.

Piromi: Mot Egyptien, qui ſignifie *Homme*. 429.

Plutſchau (*Henri*), Allemand: Miſſionaire à Tranquebar avec Mr. Ziegenbalg, n'y peut reſter que quelque tems. 536, 556.

Poivre: Richeſſe des Malabares. 93.

Poivre (La Reine *du*): Princeſſe puiſſante du Malabar. 67, 133, 138. Fait donner ordre à Ménézes de ſortir de ſes Terres. 138.

Porca: Royaume de la Côte de Malabar, dont le Roi viſite Ménézes. 122. Caractere de ce Prince, & ſon Attachement à ſes Idoles. 123, 124 Demande d'être fait Frere d'Armes du Roi de Portugal. 123. Fait bâtir une Egliſe dédiée à la Croix, s'imaginant avoir gagné une victoire par ſa vertu. 302. Cette Egliſe donnée

aux Jeſuites. 302. Reçoit le Titre de Frere d'Armes du Roi de Portugal. 325.

Porphyre: avoit tiré partie de ſon Livre de l'Abſtinence de la Chair des Animaux, d'un Ouvrage de Cheremon Philoſophe Egyptien. 438. St. Jérome copie ſon IV Livre, pour juſtifier les Abſtinences & les Superſtitions Monachales. 438.

Portugal: s'attribue la Souveraineté de toutes les Indes, en vertu de la Donation d'Alexandre VI. 353, 354, 374, 532.

Portugais des Indes: Leur Caractere odieux & mépriſable. 27. *& ſuiv.* Les Jeſuites ſont cauſe de la perte de leurs Etabliſſemens dans le Malabar. 299, 358, 369. Leur Orgueil y contribue auſſi. 399. Jamais plus agiles, que lorſqu'il s'agit de Cruauté 406. Ruinez aux Indes par la Perte de Cochin. 413. Combien haïs aux Indes. 531; & mépriſés à la Chine. 531, 532.

Prangis, c'eſt-à-dire *Francs*: Nom que les Indiens donnent à tous les Européens. 447, 531. Extraordinairement mépriſés aux Indes. 477. Preuve de leur vie diſſoluë. 543, 544.

Prélats: Leur Luxe & leur Ambition corrompent la Diſcipline Eccleſiaſtique. 5.

Prêtres: Ceſſent d'être tels par de ſecondes Noces chez les Grecs, les Moſcovites, & les Malabares. 253. C'étoit le Sentiment de l'Ancienne Egliſe. 253.

Purgatoire: abſolument inconnu aux Chrétiens de St. Thomas. 216.

Pythagore: s'approprie la Métempſychoſe comme ſa propre Découverte. 432.

Q.

QUIEN (*le P. le*) Dominicain: ſon Equité envers Neſtorius. 12, 13. Prouve qu'un Ouvrage attribué à St. Athanaſe eſt d'Apollinaire. 21. Prouve que l'Expoſition de la Foi attribuée à Juſtin Martyr eſt d'un Neſtorien. 26. Prouve que les Ouvrages du prétendu Denys Areopagite ſont d'un Monophyſite. 27.

R.

RÉFORMEZ: conviennent preſqu'en tout avec les Chrétiens de St. Thomas. *Pref.* 341 *&c.*

Religions: les Gentils croient qu'elles viennent toutes de Dieu, & conduiſent à une même fin. 313. Comparaiſon très-remarquable entre la Romaine & la Payenne. 313, 314. Entretien curieux entre le Roi de Cochin & l'Archeveque de Goa ſur la Chrétienne. 321 *& ſuiv.* Triſte & déplorable état de la Chrétienne. 328; qui eſt très-mépriſée & fait très-peu de progrès aux Indes. 477. Les Bramines, qui n'en conſieut que l'exterieur aux Indiens, enveloppent la leur de Fables extravagantes. 427, 428.

Renaudot (*Euſebe*): auſſi peu exemt de Preventions que les Controverſiſtes les moins éclairez de ſon Egliſe. *Pref.* Injuſte envers le P. Maracci. 24. Son *Hiſtoire des Patriarches d'Alexandrie*, écrite avec une violente Prévention. 51. Gâte tous les Noms Orientaux. 51, 244. Publie des Voyages Arabes à la Chine. 51. Son peu de Candeur touchant les Sacremens de Confirmation & d'Extreme-Onction chez les Malabares. 204, 220. Publie un Recueil de *Liturgies Orientales.*

les. 208. Cenſure Menezes & les autres Corrupteurs de la Liturgie des Chrétiens de St. Thomas. 208, 209, 214. A des diſtinctions pour tout. 213. Sa Hardieſſe inexcuſable & ſon peu de Pudeur à ſoutenir la Conformité des Chrétiens Orientaux avec ſon Egliſe, & ſurtout celle des Neſtoriens ſur la Tranſſubſtantiation. 341, 342. Le moins équitable de tous les Controverſiſtes. 349. Injurie ſans raiſon Eutychius Patriarche d'Alexandrie. 349. Réfuté touchant l'Ordination des Eveques par leur Clergé. 349, 350.

Repas: ceux des Chrétiens Malabares fort mediocres. 94.

Rhodes (*Alexandre de*), Jéſuite: ſon Catéchiſme pour les Miſſions du Tonquin, plein de Fables & d'Abſurditez. 521, 522, 334 Titre de cet Ouvrage, & Paſſage touchant Xaca. 502.

Ribeiro (Don *Jean*), Jéſuite: Archeveque des Chrétiens de St. Thomas. 420.

Rodon (*David de*): dit librement ſa penſée ſur les Diſputes de Neſtorius, & eſt maltraité par le Pere Petau qui le réfute mal, 22, 23.

Roger (*Abraham*): fait un long ſéjour à Paliacatte, & écrit un Syſteme curieux de la Religion des Bramines, traduit en François ſous le Titre de Théatre de l'Idolatrie. 444.

Rome: Etendue & Abus de la Juriſdiction de cette Egliſe. 7.

Rox (*François*), Jéſuite: Originaire de Gironne en Catalogne. 332. Enſeigne la Langue Syriaque dans le College des Jéſuites de Vaïpicota. 239. Nommé Gouverneur & Vicaire Apoſtolique de l'Evéché d'Angamale. 77. Son Caractere. 77, 78. Cette Nomination deſapprouvée par le Conſeil de Goa. 79. Vient à Carturé. 146; & y preche. 148. Principal Auteur des Décrets du Synode de Diamper, auſſi-bien que de

de la Réduction des Malabares. 172. Preche pour l'Ouverture du Synode. 185. Ajoint au Sécrétaire du Synode. 180. Change toute la Liturgie des Malabares. 208. Blamé à cet égard par l'Abbé Renaudot. 209. Chargé de traduire le Miſſel Romain en Syriaque. 215; & de reformer ſur la Vulgate la Verſion Syriaque de la Bible. 228; & de traduire en Syriaque le Symbole de St. Athanaſe. 250. Examinateur des Livres Syriens, qu'il faiſoit bruler pour la plûpart. 283. Nommé Adminiſtrateur du Dioceſe, avec un autre Jéſuite, & l'Archidiacre George. 320. Fait Evêque d'Angamale, ou Archevêque de Cranganor. 320, 321, 331, 332. Meurt vers l'an 1617. pag. 332.

S.

SACERDOCE: n'eſt point regardé comme un Caractere ineffaçable par les Grecs, les Moſcovites, ni les Malabares. 253.

Sacremens: les Chrétiens de St. Thomas n'en ont que trois, le Batême, l'Ordre, l'Euchariſtie. 175. Fixez au nombre de ſept depuis environ cinq Siécles. 203. P. Damien en comptoit douze. 203, 342. Quels ſont les ſept admis par Vardanès. 205. Peu de conformité à leur égard entre les Orientaux & l'Egliſe Romaine. 342. Iſidore de Seville n'en comptoit que trois. 343.

Sammanéens: Inventeurs des Arts & des Sciences aux Indes. 474, 475. Perſécutez & bannis du Malabar. 474, 475. Regardez comme Payens, c'eſt-à-dire Impies, par les Indiens. 491. Leur Hiſtoire. 492 *& ſuiv.* Liſte raiſonnée de quelques-uns de leurs Livres. 494 *&c.* Ce qu'eſt devenue leur Religion. 496, 497 *&c.* Leur Doctrine. 498, 507, *&c.*

Samorin, Titre du Roi de Calecut, qui ſignifie *Empereur*. 44, 125.

Samſcrat: Langue Sainte des Indiens. 429, 442, 500.

Samias, Moines ou Religieux des Indes: c'eſt ſous leur Nom & leur Habillement que ſe déguiſent les Jéſuites, feignant qu'ils ne ſont point Chrétiens Européens. 448, 474.

San Pao: Idole des Chinois en tout ſemblable à la Trinité d'un grand Autel de Madrid. 331.

Sapor, Eccleſiaſtique Syrien: ſe tranſporte dans le Malabar, & y eſt vénéré. 47, 48. Privé des honneurs qu'on lui rendoit. 265.

Schaaf (*Charles*): ſe fait honneur d'avoir traduit & fait imprimer la Lettre d'un Evêque Malabare. 421, 422. Indiſcrétion de cette Conduite, qui peut avoir expoſé diverſes Perſonnes aux Cruautez & à la Barbarie de l'Inquiſition. 422, 423.

Schouten: décrit les Sieges de Cochin par les Hollandois. 410, 433

Siamois: Remarque ſur leur Legiſlateur & leur Religion. 500 *& ſuiv.*

Sjud Sulaka, Patriarche de Babylone: fait une Profeſſion de Foi. 71.

Sike: publie l'Evangile de l'Enfance de J. C. Ouvrage d'un Neſtorien. 31.

Simon (*Richard*): ſon peu de Candeur, & ſa Hardieſſe, à décider témérairement de choſes éloignées, contre des Témoins oculaires. 204, 210. Repris de n'avoir pu lire du Syriaque. 230.

Simonie: Les Prêtres Malabares en ſont juſtifiez. 129, 179.

Simplicité d'un vieil Eccléſiaſtique Malabare, 113, 114.

Sodomie: punie de Mort à Goa ſur un Roi d'Ormus très riche, pendant que l'Inquiſition de Lis-

Lisbonne ne la punit que du Fouet & des Galeres. 340.

Sommona-Codom: Légiſlateur & principale Idole de Siam. 500 *& ſuiv.* Le même que Boudda & Xaca, 501, 510.

Sorcier: un condamné à être empalé vif; & mis ſimplement aux Galeres. 147.

Souciet (le P. *du*), Jéſuite: traite la Tolérance de *motif abominable d'agir*. 363.

Suarez, Jéſuite: peu favorable aux prétendues Traditions Romaines ſur les Sacremens. 342.

Symeon: Syrien envoyé comme Evêque dans le Malabar. 67 *&c.* Se laiſſe tromper par des Cordeliers Portugais, & eſt mené à Rome, où on le ſuſpend de tout Exercice. 69 *&c.* Enfermé en Portugal, d'où il écrit ſouvent à ſon Vicaire-Général Jacob. 72. Une de ſes Lettres interceptée fait préſumer que l'Inquiſition l'a fait perir. 72.

Syriaque: Langue Eccléſiaſtique des Chrétiens de St. Thomas. 54, 56. Aboli dans les Inſtructions familieres. 263. Les Jéſuites le veulent abolir, & y ſubſtituer le Latin. 346.

T.

TACHARD, Jéſuite: ſon Témoignage ſur un Miracle hazardé de la Croix de Meliapour. 288. Paſſage de cet Auteur touchant un Archevêque des Chrétiens de St. Thomas. 420.

Tamo: Chef de la Secte des Contemplatifs de la Chine, confondu avec St. Thomas. 43, 506.

Tangut & grand Tibet: Remarques ſur la Religion de ces Païs. 513 *& ſuiv.* Priere Tangute, traduite du Moſcovite en François par l'Auteur. 515.

Tchiva Sâmeiam: Secte des Adorateurs d'Iſu-

ren. 447. Plus étendue que les autres de la Religion Indienne. 448.

Tchivé ou *Tchiven* : l'une des plus honorables Epitheres d'Iſuren. 447, 465. Eſt la Vertu Maſculine, & l'Origine de tous les Dieux. 464. Figure qu'on lui donne. 464.

Tchaddi : eſt la Vertu Féminine, & l'Origine de toutes les Déeſſes. 464.

Témoins céleſtes : le fameux Paſſage qui les concerne ne ſe trouve dans aucune Verſion Orientale hors l'Armenienne, ni dans aucun ancien Manuſcrit. 231.

Tems : Maniere de le calculer chez les Indiens. 469 *& ſuiv.* 484 *& ſuiv.*

Tennuſſon, Archevêque de Cantorberi : prépare de groſſes Sommes & une Imprimerie pour la Miſſion de Tranquebar. 556, 557.

Tevalecare, Ville du Royaume de Changanate : Menezes y établit l'Egliſe Romaine. 305. Lames de Cuivre où étoient écrits leurs Privileges. 306.

Theodore de Mopſueſte : s'opoſe à l'Héréſie d'Apollinaire. 10. Vénéré par les Neſtoriens. 28. Caractere de ſes Commentaires ſur les Pſeaumes & ſur les Prophetes. 28. Confeſſion de Foi qui lui eſt attribuée. 30, 31. Mis au nombre des Sectateurs de Neſtorius par Menezes. 160. Liturgie qui lui eſt attribuée. 214. L'Original de ſon Commentaire ſur les Evangiles, perdu. 241. Traduction Syriaque de ce Commentaire. 241, 242.

Theophile, Evêque d'Alexandrie : perſécute St. Jean Chryſoſtome, & le fait mourir en éxil. 7, 8.

Thomas (*St.*), Apôtre : regardé par les Malabares comme le Fondateur de leur Egliſe. 38 *& ſuiv.* Confondu avec un Tamo, Chef de la Secte des Contemplatifs de la Chine, 43, 506 ; & peut-être

être avec *Thomas Cana*, ou Mar *Thomas*. 46. Etablit la Foi à Cranganor, & y dreſſe une Croix miraculeuſe. 163. Martyriſé à Méliapour. 40, 287.

Thomas Cana, ou Mar *Thomas*: Hiſtoire de cet Homme, dont tous les Chrétiens de Malabar ſe diſent deſcendus, & qu'on a peut-être confondu avec St. Thomas. 46.

Thomas (*Isi*): zelé Neſtorien, Aſſiſtant de l'Archidiacre d'Angamale. 364. Penetre tous les Deſſeins des Miſſionaires Carmes. 374. Preche contre la Primauté du Pape. 381. Feint de ſe ſoumettre. 385. Ne peut produire en faveur de l'Archidiacre, qu'une Lettre d'Atalla. 404. Se ſauve avec l'Archidiacre. 407.

Thomas, Manichéen Diſciple de Manès: peut être celui qui paſſe pour le Fondateur du Chriſtianiſme des Indes, & pour l'Apôtre St. Thomas. 41.

Thomas (Mar): Evêque Romain des Chrétiens de St. Thomas Méridionaux 421. Ecrit au Patriarche d'Antioche, & ſa Lettre eſt imprimée à Leyde avec une Traduction de Mr. Schaaf. 422.

Todamala: Chriſtianiſme corrompu des Habitans de cet Endroit. 329 *&c.*

Tollius (*Jaques*): Critique ſavant & hardi. 41. S'entête de vaines Opinions d'Alchimie. 41. Conjecture que le Thomas Apotre des Indes n'eſt qu'un Diſciple de Manès. 41.

Toſcan (*Antoine*), Jéſuite de Vaïpicota: a'oint au Sécrétaire du Synode de Diamper. 180.

Tranquebar, Ville de la Côte de Coromandel: le Roi de Dannemarc y établit une Miſſion. 426. 534. *& ſuiv.*

Tranſſubſtantiation: inconnue aux Chrétiens de St. Thomas. 208. Originaire d'Egypte. 437.

Trinité: ſes Repréſentations condamnées même

par les plus grands Fauteurs du Culte des Images. 330. Ses Images en tout ſemblable aux Idoles des Indiens, des Tartares, & des Chinois. 330, 331.

Travancor, Royaume de la Côte de Malabar: les Chrétiens de ce Royaume adoroient l'Idole d'un Serpent. 1304. Menezes en batize quelques-uns à Coulan, & leur envoye un Curé. 305.

Turubelé (le Roi de) Fils adoptif de la Reine du Poivre: peu affectionné aux Portugais. 138, 140.

V.

VACHES: en extrême Vénération parmi les Gentils Indiens. 297, 298. Avanture ſinguliére à cet égard. 297. Mariage d'une, où un Indien dépenſe 16 mille écus. 298. Leur Culte chez les Indiens tire ſon Origine d'Egypte. 432. Les Indiens ſe frottent le corps d'une cendre faite de la fiante de ces Animaux. 447.

Vaipicota: Bourg du Malabar où les Jéſuites fondent un College pour le Syriaque. 56, 298. Menezes y commence ſon Expédition. 103.

Vardanès, Armenien: admettoit ſept Sacremens, mais differens de ceux de l'Egliſe Romaine. 205. Paſſage de cet Auteur touchant le Sacrement du *Myron*. 206, 207.

Vaſco de Gama, Amiral de Portugal dans les Indes: reçoit ſous ſa Protection les Chrétiens de St. Thomas. 49, 50.

Vedam: Recueil des Livres Sacrez des Brachmanes. 427, 447. Les Bramines s'en reſervent la lecture. 447.

Vérole (*petite*): fort contagieuſe dans les Indes. 266. Originaire d'Egypte. 438.

Vin: ſon défaut dans l'Ordination des Prêtres la rend nulle. 65, 66.

Vincent (*Frere*), Cordelier: le prémier Miſſionaire chez les Malabares. 55.

Vincent Marie de Ste. Catherine de Sienne, Carme déchauſſé, Allemand: envoyé dans le Malabar en 1656. p. 88, 337, 352. Ce qu'il dit du Caractere odieux des Portugais des Indes. 97 *& ſuiv.* Sa grande circonſpection envers les Jéſuites. 347, 394. Ecrit la Relation de ſon Voyage. 352. Son Caractere. 352. Preuves de ſon Ignorance. 352, 353. Arrive à Surate. 353. Obtient un Paſſeport des Hollandois, & ſe rend à Calecut, à Palur, & à Rapolino. 354-356. Confere inutilement avec l'Archidiacre, & ſe rend à Cochin. 364, 365. Reconnu par les Portugais comme Miſſionaire. 366, 367. Propoſe ridiculement à l'Archidiacre ſa Dépoſition. 371. Se fait un honneur chimérique de la reſſemblance de ſon Abſtinence de Chair avec celle des Gentils. 372. On lui interdit ſes Fonctions. 373. Traverſé par les Jéſuites. 354, 374, 375. Soutenu par l'Inquiſition & le Gouvernement de Goa. 377. S'obſtine à démander la Dépoſition de l'Archidiacre. 379. Ses Propoſitions ſont rejettées. 381. Diviſe le Dioceſe par ſes Intrigues. 382. Gagne quelques Egliſes. 383. Se flate en vain de réüſſir. 385. Veut ſe ſaiſir de l'Archidiacre. 386. Fait une nouvelle Aſſemblée où on élit Evêque ſon Confrere Joſeph de Ste. Marie. 386, 387. Retourne à Rome. 391. Décrit le Paganiſme des Indes, dans ſon Voyage. 445.

Viſcher: ſon Témoignage touchant l'état des Chrétiens de St. Thomas. 348.

Viſnou: l'un des trois Dieux des Indiens. 429. 446. Nommé *Ram* dans une de ſes Incarnations. 439. Originaire de Perſe. 439, 446. A ſa Femme,

me, ſes Enfans, ſes Domeſtiques; ſes Prieres; ſes Sacrifices, ſes Cérémonies, &c. 447 *& ſuiv.* 465. Sa Repréſentation. 466. Ses diverſes Apparitions. 497 *& ſuiv.*

Viſtnou Sameiam: Secte des Adorateurs de Viſtnou. 447, 449.

Unité: On fait conſiſter ce qu'on appelle *Centre d'Unité*, dans le Schiſme. 2.

Univerſel: voyez *Catholique.*

W.

WIDMANSTADIUS: Conformité de ſon Edition du N. Teſtament Syriaque avec les MSS. des Chrêtiens de St. Thomas. 229, 230.

Witſen (*Nicolas*), Bourgmaitre d'Amſterdam: fait imprimer avec ſes Remarques la Deſcription de la Chine de Denys Kao, Chinois. 440, 518.

Wolfius (Mr.): ſon Hiſtoire des Bogomiles, excellent Ouvrage. 230.

X.

XACA, ou CHACA: ce que c'étoit que ce Légiſlateur des Indes, 501 *& ſuiv.* Le même que Sommona-Codom & Boudda. 503. Continuation de ſon Hiſtoire. 504 *& ſuiv.*

Xavier (*François*), Jéſuite: les Gentils vont en Pélerinage vers un vieille Idole qu'on en a vers le Cap de Comorin. 302. N'étoit pas un Homme du Commun. 453. Reconnoit que le Chriſtianiſme n'eſt point de durée aux Indes, à moins que les Auditeurs ne ſoient à la portée du Fuſil. 529.

Xavier (*Jérome*), Jéſuite; étoit Navarrois. 332. Compoſe en Portugais une eſpece d'Alcoran ſous

ſous le Titre d'*Hiſtoire de Jeſus Chriſt* & de *Vie de St. Pierre*, & il le remplit de Fables impertinentes & ridicules. 333, 521. Il le fait traduire en Perſan, par un Mahométan Indien. 333, 521. Nommé Archevêque de Cranganor. 332. Sa mort. *là même*, & *Pref.*

Z.

ZACAGNI: publie un Ouvrage de Gregoire de Nyſſe contre Apollinaire. 17.

Ziegenbalg (*Barthelemi*) Allemand: Né à Pulſnitz, dans la haute Luſace, de Parens médiocres, le 24. Juin 1683. pag. 566. Fait ſes Etudes à Gorlitz & Hale. 566. Voyage en inſtruiſant la Jeuneſſe. 567. Vient à Berlin, & y eſt choiſi pour Miſſionaire aux Indes, où il établit une Egliſe de Néophytes Indiens ſur la Côte de Coromandel. 444, 536, 567. Part le 29. Nov. 1705, de Copenhague, & arrive à Tranquebar le 9. Juillet 1706. p. 536. Aprend le Portugais & le Tamule. 537 *& ſuiv.* Prêche en Allemand pour les Voyageurs. 540. Etablit des Ecôles en Portugais, & en Langue du Païs. 537, 541. Traverſé par les Chrétiens. 542, 545. Se charge des Exercices Malabares, & ſon Collegue des Portugais. 543. Batiſe quelques Cathecumenes. 543. Bâtit une Egliſe, qu'il nomme *Nouvelle Jeruſalem*. 544. Admiré des Indiens pour la connoiſſance & l'uſage de leur Langue. 545. Affligé de deux Naufrages. 545. Traduit & fait imprimer le N. Teſtament en Langue Tamule. 547, 460. Reçoit du Secours & des Collegues d'Allemagne. 548. Convertit un fameux Poëte, qui l'abandonne enſuite. 549. Tente inutilement une Miſſion dans le Royaume de Tanjour. 551. Ses Inſtructions & ſes Lettres aux Gentils, & ſes Diſputes avec eux. 553.

Ses MSS. de la Genealogie des Dieux du Malabar. 452, 466. Sa Relation des Converſions des Payens, &c. 536. Calomnié par un Jéſuite, & Réfutation de ce Calomniateur. 553, 554, 555. Viſite les Etabliſſemens des Européens de la Côte, & Meliapour. 555. Reçoit de groſſes Sommes & une Imprimerie d'Angleterre. 556, 557. Compoſe un Dictionaire Malabare. 559. Traduit l'Ancien Teſtament. 560, 561. Part pour le Dannemarc. 560. Son Entretien curieux avec un Hottentot. 561 *&c.* Compoſe en chemin une Grammaire Malabare. 564. Arrive en Dannemárc & y eſt très bien reçu. 564. Va à Hale, & s'y marie. 555, 565. Paſſe en Angleterre, & de là retourne à Tranquebar. 565, 567. Attaqué d'une longue maladie. 567. Meurt à Tranquebar le 23 Févr. 1719, agé de 35 ans & demi, également regretté des Chrétiens & des Payens. 536, 567. Ses grandes Qualitez & ſes grands Travaux. 559, 568.

FIN.

Pag. 14. *l.* 17. *liſ.* du celebre Syneſius Evêque.
P. 234. *l.* 23, *après* erreurs, *ajoutez* dit.
P. 238. *l.* 8. *otez* vres.
P. 241. *l.* 8. & e *liſ.* & le.
P. 301. *l.* 8. la *liſ.* le: *l.* 33. *liſ.* lumbre.
P. 312. *l.* 24. *liſ.* Mariages.
P. 352. *l dern. liſ* Godefroi.
P. 496. *l.* 11. *liſ.* de l'Athéiſme.
P. 500. *l.* 18. *liſ.* Langue.
P. 534. *l.* 19. *liſ.* au de là de l'onzieme.
P. 560. *l.* 20. *liſ.* Livres.

Li-

Livres qui ſe trouvent à la Haye chez les Freres Vaillant & Nic. Prevoſt, & à Londres chez les mêmes.

LEs Oeuvres de Mr. DE TOURREIL, de l'Academie Françoiſe & de celle des Inſcriptions, *en* 2 *Volumes in* 4, *&* *en* 4 *Volumes in* 12.

Outre les Philippiques & autres Harangues de Demoſthene, *tellement revues & retouchées par le Traducteur, qu'elles peuvent à très juſte titre paſſer pour une* Nouvelle Traduction, *on trouvera dans ce Recueil quantité de Pieces de l'Auteur, qui n'avoient point encore été publiées, & entre autres la Traduction des* Harangues d'Eſchine & de Demoſthene ſur la Couronne ou pour & contre Cteſiphon, & les Remarques Critiques & Hiſtoriques *de l'Auteur.*

Le Génie Anglois, ou Hiſtoire Abrégée des Révolutions fréquentes de la Grande-Bretagne; *Par un Eſprit deſintereſſé*: in 12.

Corpus omnium veterum Poetarum Latinorum, tam Prophanorum quam Eccleſiaſticorum; cum eorum quotquot reperiuntur, Fragmentis. Fol. 2 *vol.*

Petri Dan. Huetii, Epiſcopi Abricenſis, Commentarius de Rebus ad ſe pertinentibus: 12.

La Religion des Mahometans, expliquée par leurs propres Docteurs, avec des Eclairciſſemens ſur les Opinions qu'on leur a fauſſement attribuées: Tirez du Latin de Mr. Reland, avec des figures néceſſaires. 12.

Traité de l'Education des Enfans, par Mr. Crouzas. in 12. 2. vol.

Penſées Libres ſur la Religion, l'Egliſe, & le Bonheur de la Nation; traduit de l'Anglois du Docteur B. M. ſeconde Edition revue & corrigée. in 8. 2 vol.

Le Mentor Moderne, ou Diſcours ſur les Mœurs

Mœurs du Siecle, traduit de l'Anglois du *Guardian* de Mrs. *Addiſon*, *Steele*, & autres Auteurs du *Spectateur*. in 12. 3 vol.

Hiſtoire du Chriſtianiſme des Indes, par Mr. *La Croze* Bibliothécaire & Antiquaire du Roi de Pruſſe. in 8.

Entretiens ſur divers Sujets d'Hiſtoire, de Religion, de Litterature, & de Critique, par *le même*. in 8.

La Mere Chrétienne, ou Lettres Morales & Pieuſes touchant tous les Devoirs des Femmes Chrétiennes, & la véritable Maniere de les remplir. 12. 2 vol.

La Sicilia di Filippo Paruta, deſcritta con Medaglie, e riſtampata con Aggiunta da Leonardo Agoſtini, arrichita d'una Deſcrittione compendioſa di quella famoſa Iſola, & illuſtrata d'una ſuccinta Dichiaratione, non piu ſtampata, intorno alle ſue Medaglie, con l'Aggiunta della Chrõnologia, accommodata alla ſudetta Hiſtoria, in Lione, 1697. *fol.*

Hiſtoire Critique des Dogmes, des Controverſes, des Coutumes, & des Ceremonies des Chrétiens Orientaux, par Richard Simon. 12.

Biblia Hebraica ab E. Vander Hooght. 2 *vol.* 8. 1705.

La Ste. Bible, in Quarto, gros Caractere.

Amuſemens Serieux & Comiques, ou Nouveau Recueil de Bons-Mots, de Railleries fines, de Penſées ingénieuſes & délicates, de bons Contes, & d'Avantures plaiſantes, François & Anglois.

- - - Idem, tout François.

Vitruvius Britannicus, ou l'Architecte Britannique, contenant les Plans, Elevations, & Sections des Bâtimens Reguliers, tant Particuliers que Publics de la Grande-Bretagne, compris en 300 grandes Planches, gravées en Taille douce, par les meilleurs Maîtres. in Fol. 2 vol.

FIN.

558329

DE C
à la fin du livre
95
100
Velour
Beder
Cherbide
la Raja
Duduque
Sennavu
Lanchon
Cour
Ivan
Calvar
Sana
nagar
Buquenaur
Millira
Comb
callou
UME DE MA
MADUR
Pedre
nularachiam
Banc au
President
Cael
Bombar
Tutucurin
Triquilimale
Baye de
Triquilimale
Manapar
CEYLAN
le Pain de Sucre
DE
DE
18
11
10
9
8
95
96
100

Digitized by Google

Digitized by Google
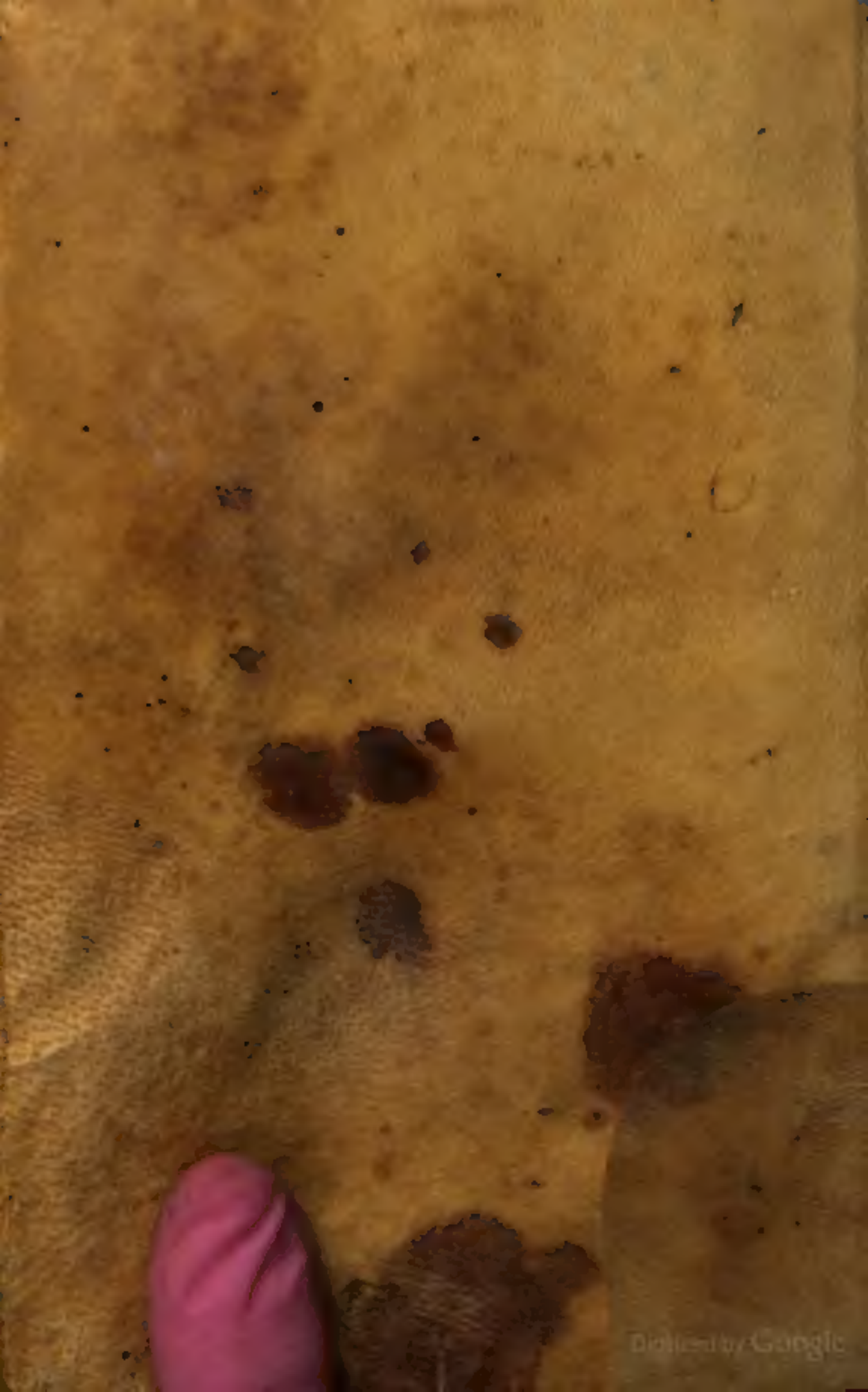
Digitized by Google